B 364901 DUPL

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

POLITIQUE AUTRICHIENNE

DEPUIS MARIE-THÉRÈSE

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cᵉ

3, RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS.

HISTOIRE

DE LA

POLITIQUE AUTRICHIENNE

DEPUIS MARIE-THÉRÈSE

PAR

ALFRED MICHIELS

> La politique est la plus importante des sciences, car c'est d'elle surtout que dépendent le bonheur et le malheur des hommes. Les nations qui ne la comprennent pas demeurent dans une éternelle enfance.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE D'ORLÉANS

1861

Lignand Lib.

PRÉFACE

Nous avons montré dans un précédent ouvrage, l'*Histoire secrète du Gouvernement autrichien*, avec quelle audace et quelle duplicité opiniâtre la cour de Vienne a falsifié ses propres annales. Il est important de revenir sur cette matière, pour édifier encore mieux le public, d'autant plus que notre littérature elle-même nous offre un exemple curieux des artifices qui ont servi à tromper l'Europe. Depuis son voyage à Berlin, en 1804, Mme de Staël préparait son livre *De l'Allemagne*. Durant l'automne de 1807, voulant compléter ses notes, elle prit le chemin de Vienne, où elle fut chaleureusement accueillie par le prince de Ligne, la princesse Lubomirska et d'autres grands personnages. L'empereur, l'impératrice et leurs familiers lui témoignèrent la plus vive sympathie. On ne lui montra pas les choses sous leur aspect le moins favorable, bien entendu. Comme elle allait de salon en salon, elle ne voyait d'ailleurs, elle ne jugeait rien par elle-même. Deux hommes, qui avaient mission de l'abuser, complétaient son ignorance. Les frères Schlegel la suivaient partout, lui prodiguaient les conseils, lui donnaient des renseignements sur l'Allemagne et sur l'Autriche. Or, le gouvernement de ce dernier pays les tenait tous deux en laisse. Déjà gagnés à la cause de l'Autriche par leur admiration pour le moyen âge, les cathédrales, le plain-chant et l'Église romaine, ils l'étaient aussi par la protection et les bienfaits de la cour.

On sait que Frédéric Schlegel avait abjuré le luthéranisme, dès l'année 1805, pour embrasser la doctrine de la foi illimitée, que l'empereur François II le nomma conseiller aulique en 1809

et assista, pendant l'hiver de 1827-1828, avec toute la famille impériale, à ses leçons sur la philosophie de l'histoire. Ces leçons, éditées bientôt après, tendent à démontrer que la création du Saint-Empire germanique, personnifié dans les Habsbourgs, était la fin dernière de tous les travaux, de toutes les douleurs, de toutes les agitations et de toutes les catastrophes subies par l'humanité! L'Autriche n'a donc jamais eu de prôneur plus fervent que le licencieux et dévot théoricien. Pendant le séjour de Mme de Staël à Vienne, en 1808, Guillaume Schlegel professa publiquement l'histoire de la littérature dramatique. « J'étais à Vienne, dit l'auteur de *Delphine*, quand Guillaume Schlegel donna son cours public. Je n'attendais que de l'esprit et de l'instruction dans des leçons qui avaient l'enseignement pour but; je fus confondue d'entendre un critique éloquent comme un orateur, et qui, loin de s'acharner aux défauts, éternel aliment de la médiocrité jalouse, cherchait seulement à faire revivre le génie créateur (1). »

Mme Necker de Saussure, parente de Mme de Staël, mit immédiatement en français les considérations qui avaient tant ému l'infatigable raisonneuse; sa traduction parut l'année suivante. Or, le *Cours de Littérature dramatique*, sans avoir pour but d'exalter le gouvernement autrichien, lui est très-favorable, puisqu'il présente comme idéal la société, les mœurs, les sentiments, la poésie et l'art du moyen âge, ce moyen âge que la cour impériale avait voulu maintenir au-dessus du flot des révolutions, qu'elle avait jugé digne de sacrifices sans bornes, depuis la guerre de Trente-Ans jusqu'aux lois de Marie-Thérèse sur le blasphème. Dans le pays de la servitude intellectuelle, d'ailleurs, on ne lui eût pas laissé exprimer publiquement des doctrines qui n'eussent pas été en harmonie avec la politique officielle.

A l'époque où Mme de Staël préparait son livre, elle connaissait depuis longtemps le fameux historien Jean de Müller, ce singulier protestant et démocrate, qui avait pris parti contre Joseph II pour l'ancienne discipline catholique, avait été anobli et créé chevalier de l'empire par Léopold II, en janvier 1791 était devenu conseiller aulique à Vienne, employé à la chancellerie de cour et d'État, puis conservateur de la bibliothèque impériale. Il publiait

(1) *De l'Allemagne*, ch. XXXI.

alors des brochures très-animées sur les affaires du temps, brochures où éclatait un grand zèle autrichien, sous un règne qui était de nature à exciter une vive indignation dans un cœur généreux. Même quand il eut quitté Vienne en 1804, il demeura le serviteur des princes et l'admirateur du passé.

Un autre écrivain engagé dans la même route, Zacharias Werner, fut présenté à Mme de Staël, pendant la fête d'Interlaken, par le prince Louis de Bavière, devenu fameux depuis son avénement comme protecteur des beaux-arts. Le poëte lui plut, car elle lui offrit l'hospitalité de son château : il passa quatre mois à Coppet, en 1809, avec l'auteur de *Corinne* et Guillaume Schlegel. Or, ce personnage exalté, libertin et dévot, partit pour Rome la même année, sur l'avis de son hôtesse, et y consacra presque tout son temps à la religion. C'était une proie que le clergé catholique ne voulait pas laisser échapper. Aussi Werner abjura-t-il en 1811 les principes de Luther; puis, non content d'avoir embrassé la foi orthodoxe, il s'élança comme un forcené dans le labyrinthe de la théologie. Ces ténébreuses investigations l'entraînèrent à rêver l'apostolat, et le 16 juin 1814, après son retour en Allemagne, on lui conférait solennellement le droit de dire la messe. Deux mois plus tard, il franchissait les portes de Vienne, où étaient alors réunis tant de souverains et d'illustres personnages. Werner fut une des curiosités du congrès. Ayant débuté comme prédicateur, sa renommée littéraire et son éloquence bizarre stimulèrent la curiosité publique : le beau monde lui forma un nombreux auditoire (1).

Ouvrez le livre de Mme de Staël, voyez son enthousiasme quand elle parle de ces quatre auteurs, son indulgence pour la versatilité de Müller, et jugez quelle prise sa haute opinion de leur mérite devait leur donner sur elle! Dominée par leur trompeuse influence, ne connaissant point l'histoire d'Allemagne, ni celle d'Autriche, elle se laissa égarer aussi loin qu'on voulut la conduire. Du gouvernement le plus inepte, le plus oppressif qu'une nation ait jamais subi pour son malheur et pour sa dégradation, elle fit un régime touchant, accompli, un modèle de sagesse et d'équité. A l'en croire, l'Eldorado même serait éclipsé par l'Autriche. « C'est un pays si calme, dit-elle, un pays où l'aisance

(1) *Lebens-Abriss Friederich Ludwig Zacharias Werners*; Berlin, 1823.

est si tranquillement assurée à toutes les classes de citoyens, qu'on n'y pense pas beaucoup aux jouissances intellectuelles. — La nation autrichienne s'était tellement livrée au repos et aux douceurs de la vie, que les événements publics eux-mêmes n'y faisaient pas grand bruit, jusqu'au moment où ils pouvaient réveiller le patriotisme : et ce sentiment est calme dans un pays où il n'y a que du bonheur. »

Les peuples trop heureux sur cette terre de l'oppression, de l'intolérance, de la faim et du carnage! On a bien raison de dire que le papier souffre tout, car autrement il eût repoussé les caractères qui servaient à imprimer de si fausses allégations. L'Autriche un Eden, une région bénie, où les peuples s'endorment dans l'excès du bonheur! Jamais sol maudit n'a bu autant de sang innocent, n'a ouvert ses entrailles pour engloutir plus de victimes dans d'infects cachots, n'a été trempé de larmes plus amères. L'auteur néanmoins développe son thème fantastique. Au bord du Danube, suivant elle, « les affaires se traitent d'après un ordre de numéros que rien au monde ne dérange. Des règles invariables en décident, et tout se passe dans un silence profond; ce silence n'est pas l'effet de la terreur, car que peut-on craindre dans un pays où les vertus du monarque et les principes de l'équité dirigent tout? » Est-ce un rêve des auteurs qui inspiraient Mme de Staël? Est-ce un guet-apens qu'ils lui ont dressé? Avaient-ils le projet de la duper comme une innocente de village? Se seraient-ils eux-mêmes trompés à ce point sur une monarchie, sur une famille royale, où le souverain, dans son immense orgueil, dédaigne toute loi morale, prend à peine en considération les vœux, les intérêts, le bonheur, la vie de ses sujets? La famille des Habsbourgs se croit sérieusement infaillible comme le Pape, au même titre et au même degré. Si le chef de l'Église représente Dieu dans l'ordre spirituel, sa Majesté apostolique le représente dans l'ordre temporel. Le Très-Haut commande aux âmes par la voix du Saint-Père, aux sociétés politiques par la voix de l'Empereur. Il est aussi bien que le Pape l'interprète du ciel, son délégué sur la terre, l'exécuteur de ses volontés, une espèce d'incarnation divine. Quelles lois, quelles règles, quels égards pourraient, en conséquence, mettre un frein à son autorité, une borne à ses caprices? Il domine autant notre humble race que l'Éternel domine les moucherons, qui dansent, le soir, au bord des étangs.

« L'Autriche, continue Mme de Staël, réunissant dans son sein

des peuples très-divers, tels que les Bohêmes, les Hongrois, etc., n'a point cette unité si nécessaire à une monarchie : néanmoins la modération des maîtres de l'Etat a fait depuis longtemps un lien pour tous de l'attachement à un seul. L'empereur d'Allemagne était tout à la fois souverain de son propre pays et chef constitutionnel de l'empire. Sous ce dernier rapport, il avait à ménager des intérêts divers et des lois établies, et prenait, comme magistrat impérial, une habitude de justice et de prudence, qu'il reportait ensuite dans le gouvernement de ses Etats héréditaires. » Où M^me de Staël a-t-elle vu cela ? sur quelles preuves ses conseillers littéraires auraient-ils pu appuyer ces vaines hypothèses ? L'arbitraire, la violence, les confiscations, les assassinats juridiques, les massacres illimités, les emprisonnements perpétuels, les tortures, les bannissements, l'oppression politique et religieuse, voilà les habitudes de justice et de prudence que l'histoire nous révèle dans la maison de Habsbourg, voilà les traits de modération et d'humanité qu'elle nous raconte! Et l'empereur même qui cajolait M^me de Staël pour l'aveugler, c'était le bourreau futur de l'Italie! C'était le geôlier du Spielberg, livrant à Metternich les affaires d'Etat, mais se réservant la direction des cachots, des oubliettes, des conseils de guerre, prenant plaisir à dresser le programme des supplices!

Pourtant M^me de Staël ne peut se dissimuler qu'on abrutit légèrement les populations autrichiennes. Elle désapprouve les rigueurs de la censure, l'interdiction des livres étrangers, dans un gouvernement modèle. « Qu'y a-t-il de mieux que le bonheur? dira-t-on. Il faut savoir néanmoins ce qu'on entend par ce mot. Le bonheur consiste-t-il dans les facultés qu'on développe ou dans celles qu'on étouffe? Sans doute un gouvernement est toujours digne d'estime quand il n'abuse point de son pouvoir et ne sacrifie jamais la justice à son intérêt ; mais la félicité du sommeil est trompeuse ; de grands revers peuvent la troubler ; et pour tenir plus aisément les rênes, il ne faut pas engourdir les coursiers. » Que de phrases malsonnantes, que d'illusions encore dans ce blâme timide et respectueux! Mais laissons-là un examen irritant : on ne peut voir sans tristesse que l'erreur étende si loin son domaine, garde si longtemps son influence, car voilà un demi-siècle bientôt que le livre *De l'Allemagne* répand ses ténèbres sur l'esprit des lecteurs. Au point de vue littéraire, il a sans doute exercé une heureuse action ; mais au point de vue politique

et historique, on ne peut trop s'en défier : c'est une mine de faux jugements (1). La prévention de l'auteur la dominait si fort que l'expérience même ne lui ouvrit point les yeux.

Persecutée par Napoléon à cause de cet ouvrage brillant et inexact, où l'erreur prenait des formes hostiles à la France, Mme de Staël visita l'Autriche une seconde fois, en 1812. Mais alors une archiduchesse avait épousé l'habile capitaine, et la voyageuse fut regardée comme une personne compromettante. Aussitôt après son arrivée dans la capitale, on environna son logis d'espions, qui la suivaient à pied, quand sa voiture allait doucement, qui prenaient des cabriolets pour ne pas la perdre de vue, quand ses chevaux pressaient le pas, et qui l'accompagnaient irremissiblement, lorsqu'elle sortait de la ville pour respirer le grand air. Elle ne voulait point séjourner à Vienne cependant, mais se rendait en Angleterre par Saint-Pétersbourg, seule voie qui fût encore ouverte, et attendait un passeport russe. On le savait parfaitement, mais cette conviction n'empêcha point de la traiter comme si sa présence eût fait trembler tout l'édifice du régime autrichien, vieille masure construite sur pilotis.

Pensant qu'elle obtiendrait le repos en quittant Vienne, elle prit le chemin de la Gallicie, après avoir chargé un ami de la rejoindre aussitôt que le permis serait arrivé. Mais, à Brunn, des tracasseries bien plus violentes commencèrent. Le gouverneur de la Moravie, homme estimable d'ailleurs, lui signifia qu'elle devait traverser la Gallicie le plus vite possible, et ne pas s'arrêter plus de vingt-quatre heures à Lanzut, où elle avait l'intention de se rendre, pour voir le prince Henri Lubomirski et sa femme. Ne pouvant ni sortir des États autrichiens, ni rester, puisqu'on le lui defendait, Mme de Staël ne savait comment se tirer d'affaire. N'importe, il fallut obéir. De trois postes l'une, elle trouvait un chef-lieu de cercle, où elle devait faire signer son passeport à l'intérieur. Dans chaque bureau de police, elle voyait un grand pla-

(1) Plusieurs passages prouvent que Mme de Staël n'avait aucune notion de l'histoire d'Allemagne. Elle dit, par exemple, que Marie-Thérèse entendit pendant trente ans la messe dans le caveau des Capucins, sur le tombeau de son époux (ch. VII). Or, l'impératrice n'y descendait qu'une fois par an, et, de plus, son mari étant mort en 1765, comme elle cessa de vivre en 1780, elle n'a pu visiter sa tombe que pendant quinze ans. L'auteur de *Corinne* a doublé le chiffre.

card avec son nom en lettres majuscules; on y ordonnait de la surveiller attentivement Un caporal ou un commis, ou tous deux ensemble, venaient, en fumant leur pipe, examiner sa voiture, comme si elle eût pu contenir quelque machine infernale, puis rentraient sans dire mot.

L'exilée arrive enfin dans le département où est situé Lanzut. Sa berline s'arrête devant la poste du chef-lieu, et son fils va, comme d'ordinaire, présenter son passeport. Un quart d'heure s'écoule sans qu'on ait de ses nouvelles; l'auteur de *Corinne* dépêche Guillaume de Schlegel afin de savoir ce qui l'arrête. Tous deux reviennent escortés d'un homme aux traits stupides, faisant de consciencieux efforts pour sourire. Le capitaine du cercle avait décidé que l'illustre voyageuse resterait seulement huit heures chez le prince Lubomirski, et il avait chargé un commissaire de la suivre au château, d'y entrer avec elle, de ne la quitter qu'après son départ. Cette rigueur inattendue acheva d'exaspérer M^me^ de Staël; le niais agent demeurait impassible et, à chacune de ses observations, lui faisait un grand salut, se courbait jusqu'à terre, mais, au milieu de ses révérences, lui déclarait ne pouvoir changer sa consigne. Il monta, en effet, dans une calèche pour suivre la baronne, et la suivit de si près que la tête de ses chevaux touchait la berline où elle contenait avec peine son indignation. La colère de la fugitive augmentant à mesure qu'on avance, elle est prise d'une attaque de nerfs. Il faut la descendre de voiture, la coucher au bord d'un fossé, lui donner à la hâte les soins que réclame son état.

Le commissaire voulut alors faire preuve de politesse, et, comme un Teuton, sans abandonner sa chaise, envoya son domestique chercher un verre d'eau. M^me^ de Staël, qui n'avait pas perdu connaissance, était furieuse de lui devoir même ce léger service; elle maudissait la faiblesse de ses nerfs. La crise passée, elle remonte en berline, et l'agent continue à la serrer de près. Elle entre ainsi dans la cour du château : le prince Henri vient d'un air joyeux à sa rencontre, s'effraye de sa pâleur et apprend la triste vérité. On croira peut-être qu'un seigneur portant un nom historique, possédant une fortune considérable, pouvait protéger son hôtesse : erreur profonde! L'agent de police s'assied à la table du châtelain, sans lui demander permission, et glace l'entretien de sa présence. Le souper fini, l'alguazil aborde M. Auguste de Staël et lui dit d'un ton mielleux :

— Je devrais, d'après mes ordres, passer la nuit dans la chambre de madame votre mère, afin de m'assurer qu'elle n'a de conférence avec personne; mais je n'en ferai rien, par égard pour elle.

— Vous pouvez ajouter par égard pour vous, lui répond le jeune homme, car si vous mettez, de nuit, le pied dans la chambre de ma mère, je vous jette par la fenêtre.

— Ah! monsieur le baron! s'écrie l'argousin en se courbant plus bas que d'habitude.

Et ce langage militaire suffit pour amortir son zèle.

Il alla se coucher. Le lendemain, le secrétaire du prince fut chargé de calmer sa soif; l'espion buvait, buvait comme un sergent, et allait bientôt se trouver dans un état où sa surveillance n'aurait pas été importune; mais, par un sentiment de convenance envers son hôte, Mme de Staël empêcha de pousser l'épreuve jusqu'au bout. Elle ne prit pas même le temps de voir les magnifiques jardins qui environnent le château. « Je m'éloignai donc de cette demeure en versant des larmes amères, nous dit-elle, et ne sachant pas ce qui m'était réservé, pendant les cinquante lieues que j'avais encore à parcourir sur le territoire autrichien. Le commissaire me conduisit jusqu'aux confins de son cercle, et quand il me quitta, il me demanda si j'étais contente de lui : la bêtise de cet homme désarma mon ressentiment (1). »

Délivrée de l'imbécile, Mme de Staël rencontra deux grenadiers qui l'attendaient, à chaque poste, pour surveiller sa marche; au lieu de les envoyer en Russie, on leur avait confié cette périlleuse mission. A Léopol, capitale de la Gallicie, le gouverneur et le commandant de la province lui témoignèrent enfin les égards qu'elle méritait. Comme son passeport russe était arrivé, ils lui donnèrent l'autorisation de quitter cette monarchie, où elle n'avait jadis trouvé *que du bonheur*.

Admirons maintenant la puissance merveilleuse d'une idée préconçue. Bannie de France pour avoir vanté outre mesure l'Allemagne et l'Autriche, Mme de Staël, si sottement brutalisée dans l'empire des Habsbourgs, devait perdre ses illusions. Elle poursuivit, au contraire, son poëme fantastique. Les désagréments qu'elle avait subis, elle les attribua tous, non-seulement à l'in-

(1) *Dix années d'exil*, ch. IX.

fluence de sa disgrâce, mais à l'influence du mariage de Napoleon avec une archiduchesse. Elle répète vingt fois que notre exemple, que nos mœurs politiques ont corrompu l'innocence des Autrichiens. « Ils se sont persuadés qu'ils ont été battus faute d'avoir autant d'esprit que les Français, dit-elle, et que l'esprit des Français consiste dans leurs moyens de police ; en conséquence, ils se sont mis à faire de l'espionnage avec méthode, à organiser ostensiblement ce qui, tout au moins, doit être caché ; et, destinés par la nature à être honnêtes gens, ils se sont fait une espèce de devoir d'imiter un État jacobin et despotique tout ensemble. » — « Cette monarchie, dit-elle plus loin, je l'avais vue puissante, juste et probe. Son alliance avec Napoléon, tant qu'elle a duré, l'a réduite au dernier rang des nations. »

Ainsi Mme de Staël s'obstinait à regarder comme une importation, comme un produit exotique, ces ronces envahissantes, malsaines et opiniâtres, qui sont, dans le midi de l'Allemagne, les filles naturelles du sol !

Par malheur, ses fausses opinions sur l'Autriche ont, depuis cinquante ans, régné en souveraines chez nous. Un philosophe, un savant, un homme digne d'estime sous tous les rapports, M. Bouillet, n'a-t-il pas imprimé dans son *Dictionnaire d'histoire et de géographie* : « L'Autriche est gouvernée par un empereur qui exerce un pouvoir absolu ; mais il n'en use généralement qu'avec une extrême douceur. »

Le même système de duperie abusait l'Allemagne, ou la terreur fermait la bouche a ceux qui auraient pu l'instruire. L'histoire officielle d'Autriche, rédigée en français de Vienne par M. de Coeckelberghe, et publiée dans cette ville en 1844, renferme le passage suivant (tome VI, p. 415) : « Pour connaître la politique intérieure de l'Autriche, il suffit de savoir qu'un esprit patriarcal dirige le gouvernement, c'est-à-dire que les États autrichiens sont régis d'après des lois douces, simples et salutaires ; que tous les sujets, sans distinction de rang, de condition ou de croyance, sont parfaitement égaux devant la justice, et jouissen d'une liberté saine, solide et bien ordonnée. Si l'empire d'Autriche, réunissant dans son sein tant de peuples divers, n'a point cette unité qu'on juge nécessaire à une monarchie, la grande modération des maîtres de l'État, la douceur et la sagesse de leur gouvernement ont fait, depuis longtemps, un lien pour tous de l'at-

tachement à un seul (1), et toutes ces nations ne forment aujourd'hui ensemble qu'une grande famille, dont le monarque est le chef et le protecteur. » Autant de paroles, autant d'assertions erronées. Ah! M. Coeckelberghe de Dutzele, vous n'êtes pas impunément conseiller aulique!

Voilà pour la duperie; quant à la terreur, je n'en citerai qu'un seul exemple, mais il sera concluant. La maison Brockhaus publia en 1839 et 1840, à Leipsig, un *Conversation's Lexicon der Gegenvart*, ou Dictionnaire d'histoire contemporaine, en cinq énormes volumes. Qu'on y cherche des personnages autrichiens de la dernière importance, comme l'empereur François II et le prince de Metternich : ils n'y figurent pas! L'éditeur et l'auteur, n'osant imprimer ce qu'ils pensaient des célébrités autrichiennes, les ont passées tout à fait sous silence. Ils n'ont point reculé devant une omission pareille dans un livre publié en Allemagne! Tant l'Autriche inspirait de crainte au delà de ses frontières! Mais alors quels renseignements le public européen pouvait-il obtenir sur ce grand bagne, que l'on dépeignait officiellement comme un second paradis terrestre?

Je donnerais avec plaisir une foule d'autres détails péremptoires, si je n'avais déjà traité cette matière et ne me promettais d'y revenir encore : il ne faut pas qu'un si grave sujet demeure enfoui sous un amas prodigieux de documents frelatés, d'erreurs et d'impostures. Pour un grand nombre de crimes, l'histoire est la seule vengeresse des peuples; qu'elle ne manque donc pas à sa mission, la vierge austère; tenant d'une main ses balances et de l'autre une épée nue, qu'elle frappe sans colère et sans égards les oppresseurs de tout genre, qu'elle abatte à ses pieds le mensonge, la cruauté, le fanatisme et l'hypocrisie!

Mais, d'une autre part, qu'elle dise le bien comme le mal. Un dénigrement systématique n'a pas plus de valeur que des éloges officiels. Nous avons strictement observé cette loi dans tous nos livres et, en particulier, dans le volume suivant. Il raconte la plus belle époque des annales autrichiennes. Pendant vingt-cinq ans, les Habsbourgs ont marché en tête de la civilisation, indiqué,

(1) C'est presque textuellement la phrase de Mme de Staël que nous avons déjà relevée; le mensonge passe d'Autriche en France, puis de France en Autriche, avec une édifiante régularité.

frayé à l'Europe entière les routes de la justice, du progrès et du bonheur. Si Joseph II, Léopold et l'archiduc Ferdinand, ces trois nobles frères, avaient eu des successeurs dignes d'eux, le gouvernement autrichien mériterait toutes les louanges qu'il s'est fait donner, comme Néron forçait le public de l'applaudir. Mais un funeste sort a transmis leur pouvoir à des princes moralement et physiquement dégradés. Les pages qu'on va lire en fournissent des preuves surabondantes.

Paris, 12 janvier 1861.

HISTOIRE

DE LA

POLITIQUE AUTRICHIENNE

DEPUIS LA MORT DE MARIE-THÉRÈSE.

CHAPITRE PREMIER

La cour de Vienne au dix-huitième siècle. — Description du palais impérial. — On y traite les souverains comme des dieux. — Discours ampoulés qu'on leur adresse. — Préférence donnée au costume espagnol. — Invariable emploi des heures du jour et des jours de l'année. — Fêtes obligatoires, promenades cérémonieuses. — Le carnaval dans le palais de Vienne. — Étranges dévotions de la semaine-sainte. — La procession à ânes. — Immense personnel de la cour. — Dilapidations prodigieuses. — Luxe de Marie-Thérèse. — Fêtes splendides qu'elle donne. — Elle augmente sans cesse les impôts. — Nécessité d'une réforme.

Joseph II ne monta sur le trône que pour régénérer l'empire des Habsbourgs. On a parlé très-diversement de ses réformes, mais tous les historiens les ont blâmées. C'est qu'ils ignoraient dans quel état le prince avait trouvé la monarchie, et n'ont pu mesurer l'étendue de ses bienfaits à l'impérieuse nécessité de ces innovations. L'Autriche, qui s'affaissait sur elle-même dans la corruption, la sottise et l'ignorance, était menacée de mort, et il fallait une main

hardie, un noble cœur, une lucide intelligence pour la sauver. Un tableau de la cour et du gouvernement autrichien, quand Joseph entreprit sa tâche, mettront cette vérité hors de doute. Commençons par le palais, voyons quels préjugés, quelles singulières habitudes, quel fantasque cérémonial y asservissaient les esprits et les corps.

Les hommes de notre temps ne soupçonnent point, ne peuvent concevoir les formalités sans nombre, qui liaient, gênaient, opprimaient la cour et la noblesse autrichiennes. La plus minutieuse, la plus circonstanciée, la plus sévère, la plus inflexible étiquette y réduisait le prince et les seigneurs à l'état de machines. On aurait dit une collection d'automates qui, une fois montés, faisaient invariablement les mêmes gestes, les mêmes mouvements, prononçaient les mêmes paroles. Le château impérial servait de théâtre à ces marionnettes fastidieuses et accablées d'ennui. Le public manquait alors ; mais aujourd'hui, grâce aux Mémoires, le lecteur peut assister à la représentation. Il lui semblera voir jouer une pièce fantastique.

Entrons d'abord dans le palais de Vienne, que le prince habitait pendant l'hiver. Quelle sombre et triste apparence ! Le corps de logis où se tenait l'empereur avait l'air d'une prison, et la cour située au milieu inspirait des idées mélancoliques. Les murs étaient aussi épais que ceux d'une forteresse ; les escaliers, sombres et nus ; les salles, étroites et basses de plafond ; le parquet, en planches de sapin grossièrement rabotées, que maint bourgeois n'eût

pas trouvées assez belles pour sa maison. Partout régnait une simplicité monacale. L'antichambre n'offrait que des bancs de bois aux pages qui venaient s'y morfondre. Sous les croisées de l'impératrice, quelques plantes maladives s'étiolaient au milieu d'un petit préau, nommé fastueusement le *Paradis*. Le moyen âge semblait envelopper le château de sa sombre atmosphère, n'y laisser tomber que des lueurs vagues et douteuses. On aurait vu sans surprise des fantômes glisser dans l'ombre de ses corridors. C'était une espèce de légende monumentale, qui se dressait au centre de Vienne comme le symbole d'une politique désastreuse et surannée.

Dans ce palais sépulcral, les princes s'entouraient de mystère, se faisaient adorer à la façon des dieux. Pour saluer l'empereur, l'impératrice, tous les membres de leur famille, on s'inclinait profondément, puis on mettait le genou en terre. Dans les solennités, dans les harangues publiques, on ne proférait le nom du souverain qu'en l'accompagnant de cette marque de respect. On adressait aux autres personnes, dames ou cavaliers, une révérence à la française. L'empereur accueillait de la même façon, par un mouvement de la tête et du buste, non-seulement les ministres et la haute noblesse, mais les électeurs de l'empire : ces derniers le saluaient à l'espagnole. Quand Auguste le Fort, prince de Saxe, passa par Vienne, en 1695, pour aller prendre le commandement supérieur de la guerre contre les Turcs, Léopold et le roi des Romains, Joseph I[er], vinrent à sa rencontre jusqu'au pont du Danube, où

ils descendirent de carrosse : l'électeur fit au devant d'eux *trente pas* bien comptés; les princes n'en firent que *dix*. Auguste monta ensuite dans leur véhicule, prit place sur la banquette de devant et fut conduit à la Favorite (1). Il y dîna dans les appartements de l'impératrice, avec la famille royale; après la fête, une voiture de la cour le mena dans l'habitation préparée pour lui, une villa du conseiller aulique Scheller. Leurs Majestés ne lui rendirent sa visite qu'au bout d'un mois, lorsqu'il allait entrer en campagne : il vint les recevoir à leur carrosse, la tête nue, et mit un genou en terre. Quand la cérémonie fut terminée, l'empereur, à mi-chemin de l'escalier, souleva son chapeau; arrivé près de sa voiture, il adressa au général un salut français.

Pendant tout son séjour, Auguste le Fort, soit en plein air, soit dans le palais, à la chasse, à la promenade ou en partie de plaisir sur le Danube, n'aborda jamais le prince, ne lui parla jamais que la tête découverte.

Les discours que l'on adressait au souverain dans les occasions solennelles étaient en harmonie avec ces marques outrées de déférence. On y voyait se gonfler toutes les ampoules espagnoles, miroiter l'emphase orientale, sans la poésie des peuples du Levant. Charles VI, le jour de son intronisation, entendit les États de la Basse-Autriche lui débiter ces phrases serviles et pompeuses : « La royale lumière

(1) Château situé sur l'Augarten, dévasté par les Turcs en 1683 et démoli en 1707.

du ciel demeure stupéfaite de l'éclat inouï que répand votre Majesté. Le globe est trop petit pour servir de théâtre à vos exploits. Vos fidèles sujets pensent donc avoir atteint le zénith du bonheur, en obtenant la permission de se prosterner à vos pieds. L'âge d'or n'était qu'un âge de fer en comparaison de celui-ci, où nous voyons rayonner devant nous le soleil de notre félicité. »

Le maréchal héréditaire, comte de Saurau, s'exprima d'une façon encore plus hyperbolique et plus réjouissante, lorsque le prince parut à Grætz, devant les États de Styrie. L'aïeul du comte, Ehrenreich de Saurau, avait eu le noble courage de dire au glacial Ferdinand II que ses persécutions pourraient amener les mêmes résultats que celles de Philippe II. Son humble et docile héritier parla dans les termes suivants :

« Tout homme capable de comprendre le droit naturel apporte, en venant au monde, une aveugle soumission, car c'est le devoir qui éclipse tous les autres. L'obéissance que vous avez solennellement jurée, mes Seigneurs, peut seule vous garantir d'une malédiction qui atteindrait jusqu'aux dernières gouttes de votre sang. Rome fut autorisée à croire que Vespasien méritait l'amour et le dévouement de l'humanité, parce qu'elle n'avait jamais connu la bienheureuse domination des Habsbourgs ; mais, si elle avait goûté à ce fruit délicieux, elle aurait avoué qu'elle possédait seulement l'ombre de la félicité dont nous jouissons. D'autres pays l'emportent sur le nôtre par leur étendue : aucun peuple ne surpasse notre attachement et notre docilité.

« Athènes, Rhodes et Corinthe ont dressé d'innombrables statues à leurs grands hommes; nulle ne subsiste, et nous ne sommes informés de leur existence que par le témoignage des écrivains. Si nous devions en élever une pour chaque grâce, pour chaque faveur de nos princes, ce qui serait infiniment plus juste, la place manquerait sur le sol de notre patrie, la terre ne pourrait nous fournir assez de marbre et d'airain. Mais vos États fidèles, Sire, vous ont dressé, avec leurs cœurs indéfectibles, un immense obélisque, une pyramide éternelle, que n'entamera point la dent des siècles, que chaque génération célèbrera, que tous les enfants salueront de leurs premiers bégaiements. »

De même qu'on avait adopté l'emphase castillane, on portait le costume espagnol, où dominait la couleur noire. Le pourpoint, les hauts-de-chausse, le manteau court avaient la même forme que dans la Péninsule et étaient ornés de dentelles. Des plumes noires, blanches ou rouges flottaient sur la coiffure, chapeau retroussé à l'espagnole. Les bas et les souliers étaient cramoisis. Pour les grandes solennités, le chef de l'État endossait un habit de brocart d'or, ou d'étoffe rouge brodée en or. Il se montrait quelquefois avec un panache bleu. Les couleurs qui distinguent les armoiries des Habsbourgs, un aigle noir sur champ d'or, se retrouvaient dans la livrée : elle était noire, bordée de passements jaunes. Le cocher de l'empereur faisait seul exception : il étalait aux regards une pelisse de velours jaune et avait pour coiffure un chapeau de même nuance; une couche

de cinabre enluminait la voiture et attirait les regards des spectateurs, les autres carrosses étant noirs.

On n'avait emprunté aux Français que la longue perruque à la Louis XIV; mais l'empereur avait seul le droit de la porter dans le palais de Vienne. Les courtisans ne pouvaient s'en affubler qu'au château de Laxembourg et à la Favorite. C'était un objet de luxe qui coûtait fort cher : on payait souvent une de ces chevelures postiches 3 et 4,000 francs. Hors de la ville, l'empereur et la cour prenaient le costume germanique, et l'on vivait d'une manière plus libre. Même sous Charles VI, personne n'eût osé se montrer en habit français ou avec les bas de soie blancs, qui étaient alors usités chez nous. Les officiers hongrois avaient seuls le privilége de garder leur costume national. Les lois somptuaires réservaient les diamants à la haute aristocratie : la noblesse inférieure ne possédait que le droit de se guinder sur des talons rouges.

Toutes les époques de l'année, toutes les heures du jour avaient une destination inflexible. Les cérémonies pieuses, les fêtes, les réceptions, les plaisirs étaient réglés d'avance. Trois grandes solennités, auxquelles assistaient les personnes de la cour et les diplomates étrangers, avaient lieu chaque mois : c'était d'abord ce qu'on nommait les jours de gala, où on célébrait tantôt la fête des divers membres de la famille royale, tantôt l'anniversaire de leur naissance. Les conviés baisaient la main de l'empereur et assistaient à son repas. Ils n'y touchaient point, le cérémonial y mettant obstacle; mais ils se tenaient de-

bout près de la table; ils avaient l'honneur et la satisfaction de voir le souverain déguster les plats. C'était ensuite les réunions des chevaliers de la Toison-d'Or, qui entendaient la messe et les vêpres dans leur costume officiel, avec leurs habits, manteaux, chapeaux de velours rouge brodés en or. Il y avait enfin les cérémonies religieuses, les fêtes de saints, les processions, les obsèques et autres parades. Si le prince y allait à pied, les ministres, les ambassadeurs, le nonce apostolique même, marchaient devant lui, la tête découverte. L'impératrice le suivait, conduite par la grande-maîtresse de la cour, qui enveloppait sa main dans un pan de son, manteau espagnol, avant de prendre les doigts de Sa Majesté féminine. Derrière elles venaient les archiduchesses; puis les dames nobles et les grands personnages fermaient le cortége.

Charles VI dînait habituellement seul avec l'impératrice, vers une heure, dans la salle du conseil intime; il occupait une estrade placée sous un dais; sa femme était assise à sa gauche. Quatre fois par année seulement, il dînait en public, dans une grande salle du château : c'était le jour de Pâques, le jour de la Pentecôte, le jour de Noël et le 30 décembre, fête de saint André, où les chevaliers de la Toison d'or prenaient part au festin. En ces quatre circonstances, le prince avait autour de lui une troupe de hallebardiers et de trabans. Des pages vêtus à l'espagnole, avec le manteau court, apportaient les plats, précédés par le grand-bâtonnier, qui les dirigeait, une baguette blanche à la main ; le grand-maître des

cuisines rangeait les aliments sur la table ; le grand maître de la vaisselle présidait au changement des assiettes, des couverts et autres ustensiles. Avant et après le repas, deux chambellans présentaient à sa Majesté une aiguière pour se laver les mains et une serviette pour les essuyer. Deux écuyers tranchants coupaient les viandes ; deux échansons versaient à boire au prince et ne remplissaient jamais leurs fonctions autrement qu'agenouillés. Avant d'être placée devant lui, une assiette passait par vingt-quatre mains. L'empereur gardait son chapeau : il ne l'ôtait qu'au moment du bénédicité et des grâces, ou lorsque l'impératrice buvait à sa santé. Auprès de la table, les ambassadeurs, y compris le nonce du Pape, se tenaient debout, la tête couverte, et ne se retiraient que quand le monarque avait porté son verre à ses lèvres. Les dimanches et les jours de fête, la musique de la chapelle impériale jouait pendant le repas.

Ces détails sembleront peut être bien minimes, et quelques personnes les trouveront au-dessous du niveau où doit se maintenir l'histoire. Mais c'est justement à cause de leur puérilité que je les reproduis avec patience. Il est curieux de voir quels soins préoccupaient la famille des Habsbourgs, comment ces momies impériales se laissaient envelopper de bandelettes, porter, pour ainsi dire, et gouverner par le cérémonial. Être placé si haut et ne pas étendre plus loin ses regards ! tenir des millions d'hommes sous sa dépendance, avoir leur sort entre les mains, et enchaîner toute son attention à de pareilles vétilles, quelle étrange façon de remplir les devoirs de l'auto-

rité ! Cela rappelle les gorges étroites des hautes montagnes : on y chemine bien au-dessus des plaines, et cependant on ne découvre autour de soi qu'un espace resserré, des murailles nues, un sol infécond : à peine si un étroit ruban d'azur varie l'uniformité du paysage. Les scènes immenses qui entourent le voyageur sont annulées pour lui.

Jamais personne ne dînait dans les appartements du souverain, pas même un électeur. Auguste le Fort, en 1695, ne fut pas mieux traité qu'un autre. On ne mangeait avec l'empereur que le soir, et dans les appartements de sa femme. Quelque liberté animait ces repas : les dames de la cour y faisaient le service. Une excellente musique se mêlait aux propos, et une gaîté douce brillait parfois à travers les nuages du cérémonial. Là même cependant, l'étiquette était encore si rigoureuse, qu'elle empêchait d'inviter un ministre d'État, s'il ne portait point le chapeau de cardinal. Lorsque l'électeur de Saxe fut convié par leurs majestés, en 1695, il offrit après le repas l'essuie-main à Léopold, auquel une dame avait d'abord présenté l'aiguière et le bassin. Chaque fois que l'empereur portait un toast, Auguste se levait pour lui rendre raison ; l'empereur, au contraire, lui répondait sans se lever, par un simple mouvement de tête.

Le festin qui eut lieu pour les noces de Marie-Thérèse avec François de Lorraine, le 12 février 1736, fut servi dans la petite salle de spectacle attenante au logis du prince, et non dans ce logis même. Sept convives seulement y prirent place, l'empereur et sa

femme, les deux mariés, l'impératrice douairière Amélie de Hanovre, et les deux archiduchesses encore libres, l'une, Marie-Madeleine, sœur de Charles VI, l'autre Marie-Anne, fille puînée du même souverain. Le frère de l'épouseur, ce Charles de Lorraine qui devait obtenir, huit ans après, Marie-Anne et gouverner trente-six ans la Belgique, n'eut point le droit de siéger avec son parent. Pour toute faveur, il obtint la permission de regarder le banquet du haut de la tribune où se tenaient les musiciens. Il ne prenait place qu'à la table de l'impératrice. Le soir de la noce, les ministres et les seigneurs de la cour soupèrent dans la salle du Conseil intime et dans la chambre des Commissions ; les dames, dans la salle espagnole.

Les promenades même étaient astreintes aux lois de la plus rigoureuse étiquette. Le jardin du palais, le Prater, voyait processionnellement défiler les personnages de la cour. C'était d'abord un parc destiné à la chasse, que Maximilien II et Rodolphe II avaient organisé pour leur satisfaction personnelle. Léopold et son fils Joseph I^{er}. l'ouvrirent à la haute noblesse, qui put y venir en carrosse. Tous les ans, à la fin d'avril et pendant le mois de mai, l'empereur y faisait des promenades solennelles avec toute sa maison, lentement, gravement, selon la mode espagnole. Aussitôt qu'il allait habiter le château de Laxembourg, on fermait le Prater.

Qui le croirait cependant ? Le sombre palais de Vienne ne résistait point à la magie du carnaval. La gaîté y pénétrait comme dans une place prise d'as-

saut : on y riait, on y dansait, on y folâtrait ! Bals, festins, comédies, opéras, feux d'artifices, courses en traîneaux se succédaient presque sans relâche. Pour ce dernier genre d'amusement, on écrivait le nom de chaque dame sur un billet, qui était ensuite jeté dans un chapeau ; les cavaliers venaient l'un après l'autre consulter cette loterie galante, où le sort désignait leurs compagnes du jour. Mais on trichait quelquefois pour plaire à un homme important. Le duc de Richelieu nous informe, dans ses *Mémoires*, qu'on lui demandait toujours quelle personne il préférait et qu'on lui donnait le billet d'avance ; il mettait donc la main au chapeau sans crainte de mésaventure, montait en traîneau avec la dame de son choix et soupait à côté d'elle. Je laisse à penser si le galant ambassadeur profitait de la circonstance.

Les réceptions nommées *Hofwirthschaften* éclipsaient toutes les autres cérémonies officielles ; l'arrivée en Autriche de grands princes étrangers y donnait habituellement lieu. On célébra ainsi la venue du czar Pierre I^{er}, en 1698. L'empereur et l'impératrice, dans ces occasions, faisaient eux-mêmes les honneurs du château, et portaient un déguisement aussi bien que toute la compagnie. L'usage voulait alors que les costumes des dames leur fussent offerts par les cavaliers. On s'amusait beaucoup dans ces bals masqués, où les souverains donnaient l'exemple de la bonne humeur, l'incognito protégeant et mettant à l'aise leur dignité.

On appelait *merende* une sorte de réjouissance nocturne, où l'on soupait à deux heures du matin et

où la danse commençait à trois heures : elle durait jusqu'au grand jour, car elle ne cessait pas avant huit heures.

Les jeux de hasard étaient sévèrement prohibés ; François de Lorraine seul les introduisit à la cour : il plaça une table de pharaon dans la salle du théâtre français. Charles VI ne jouait que l'hombre et intéressait peu la partie : la fiche était à un florin. Il avait une grande passion pour le billard, où l'impératrice Élisabeth lui disputait souvent la victoire.

Mais ces plaisirs fugitifs vont bientôt disparaître. Voici le jour des Cendres, voici le Carême au teint blafard, aux yeux mornes, qui s'avance une discipline à la main. Tout change, et le palais redevient silencieux comme un tombeau. Une dévotion exaltée y règne désormais : ce ne sont plus que jeûnes, prières, matines, hautes et basses messes, vêpres, complies et saluts, pèlerinages et processions. La fréquence des cérémonies pieuses, auxquelles devait assister le corps diplomatique, désolait souvent et harassait les ambassadeurs (1).

Le jour de la mi-carême on chassait gravement, discrètement, le renard et le blaireau dans le Prater, suivant un usage fort ancien. Une pompeuse et grotesque cérémonie profanait le dimanche des Rameaux, qu'elle avait pour but de solenniser. Une foule de personnes, montées sur des ânes, se rendaient en procession au Calvaire énorme du village d'Herrnals, bâti à une demi-lieue de la capitale. Fer-

(1) Voyez mon premier volume, pages 276 et 277.

dinand II avait établi cette coutume étrange, pour faire oublier aux Viennois l'empressement avec lequel ils allaient jadis, par milliers, entendre un prédicateur luthérien qui se plaçait à une fenêtre du château, et leur expliquait de là, comme Jésus sur la montagne, les principes de la Réforme. Des images pieuses, échelonnées entre le palais et le tombeau du Christ, formaient un chemin de la croix. On s'y arrêtait de distance en distance, et on chantait des psaumes. La procession était une véritable mascarade, les dévots n'étant pas seulement grimpés sur des roussins, mais affublés de costumes historiques. On voyait défiler les rois mages, la Vierge et saint Joseph, les douze apôtres, Hérode et Ponce Pilate, Marie-Madeleine et une foule d'autres personnages qui figurent dans les livres saints. Un grand nombre d'individus se frappaient avec des disciplines et des verges, portaient sur leur poitrine des écriteaux noirs où étaient relatées leurs fautes, traînaient des chaînes de fer ou d'énormes croix. La moitié de Vienne accourait à ce spectacle, soit pour se livrer aux mêmes extravagances, soit pour nouer des intrigues amoureuses que facilitaient beaucoup les déguisements. Le jeudi-saint, l'empereur, dans une salle du château, lavait les pieds des douze vieillards les plus âgés de la monarchie. Le vendredi-saint, la population entière priait aux tombeaux du Christ : les gardes-du-corps et la garde urbaine tenaient leurs armes renversées.

Les fêtes de Pâques ramenaient le train habituel; les princes chassaient beaucoup, par ennui et par

désœuvrement. L'étiquette n'était pas moins sévère dans les bois que dans les réceptions à la cour. Le souverain et sa famille avaient seuls le droit de tirer sur les animaux ou de les frapper. Deux pages de la vénerie s'attirèrent une violente réprimande parce que, dans une chasse aux environs de Presbourg, un sanglier furieux s'étant élancé vers Charles VI et l'ayant mis en danger de mort, ils avaient osé dégaîner leurs couteaux pour protéger sa vie. Cette faute contre le cérémonial leur valut en outre quinze jours de prison. Dans une autre chasse, un gentilhomme de la vénerie, nommé Von Ursenbeck, se trouva tellement pressé par un besoin naturel, qu'il dut le satisfaire ; le prince malheureusement l'aperçut du mauvais côté. Cet incident causa sa perte : jamais, depuis lors, il ne put montrer son visage à la cour, le spectacle qu'il avait offert aux yeux du souverain ayant blessé trop grossièrement les lois de l'étiquette.

Au théâtre, la même ponctualité enchaînait tous les mouvements. Une estrade placée devant la scène portait des fauteuils de velours cramoisi, où s'asseyaient l'empereur et l'impératrice. Pendant la représentation, deux pages, tenant des éventails et agenouillés près du couple auguste, rafraîchissaient leur visage olympien. Les autres personnes, quel que fût leur rang, n'avaient pas le droit de faire agiter l'air autour d'elles. Le roi des Romains et toute la famille impériale se tenaient sur la scène. Les courtisans, qui étaient admis sans payer, formaient le public.

Le personnel de la cour dépassait en nombre ce que peut rêver l'imagination la plus aventureuse. Il se composait, sous Charles VI, de quarante mille individus. Deux mille faisaient un service actif et touchaient des appointements assez forts : les autres n'étaient que des titulaires, qui recevaient de faibles pensions. Cet équipage immense égalait celui de l'empereur turc. Le grand-maître de la cour, le grand-chambellan, le grand-maréchal, le grand-écuyer, le grand-veneur, le grand-fauconnier, y brillaient en première ligne, commandaient l'armée des autres fonctionnaires. On leur donnait le titre d'excellence, comme aux conseillers intimes et aux généraux.

Une légion de chambellans manœuvrait autour des souverains. Ils portaient, comme signe distinctif, une clef d'or suspendue à un ruban noir; les valets de chambre ne portaient qu'une clef de fer. Les princes et les comtes de toute origine, allemands, bohémiens, hongrois, flamands, italiens, espagnols, convoitaient ardemment cette place. Pendant l'année 1732, sept promotions en nommèrent deux cent vingt-six. Quatre ans après, les noces de Marie-Thérèse donnèrent lieu à une fournée de cent soixante-huit nouveaux dignitaires. Dans le nombre se trouvaient quelques Lorrains, compatriotes de l'époux, et, ce qui excita une vive attention, plusieurs protestants. Joseph I^er^, le digne précurseur de Joseph II, avait déjà octroyé cet honneur à un partisan de la Réforme, le baron d'Erlach. Lorsque Marie-Thérèse passa du trône sous les voûtes sépulcrales

des Habsbourgs, les chambellans formaient un troupeau de quinze cents personnes, et, en 1825, presque tous les anciens abus ayant été restaurés par François II, on n'en comptait pas moins de dix-sept cents! La moindre partie, bien entendu, remplissait des fonctions actives.

A cette multitude d'orgueilleux serviteurs, de domestiques réels et d'employés fictifs, correspondait une myriade de dames nobles, de demoiselles titrées, qui environnaient l'impératrice régnante, l'impératrice douairière, les filles du souverain et les autres femmes de sa race. On les avait enrégimentées, on leur appliquait différents noms: elles portaient presque un numéro. Les bourgeoises qu'on admettait au même honneur étaient appelées filles de chambre. Il y avait en outre les cuisinières, les laveuses, les servantes supplémentaires, et enfin, au dernier rang, les filles de peine.

Pour loger cette immense *ménie*, comme on disait au moyen âge, on avait établi à Vienne un usage singulier. Les propriétaires de la ville et des faubourgs étaient tenus de réserver le second étage de leurs maisons aux fonctionnaires de la cour, moyennant une faible indemnité. Les hôtels mêmes étaient obligés de subir cette coutume ou de payer pour s'y soustraire. Suivant Hormayr, elle datait de Ferdinand Ier, mais avait été surtout mise en vigueur sous Mathias et Ferdinand II, quand la cour adopta Vienne pour résidence. Un édit de Mathias, du 3 novembre 1616, la confirme : les propriétaires s'y soumirent d'abord sans répugnance, parce qu'elle

les mettait en relation avec le château et leur y ménageait des protecteurs. Le 14 mai 1669, Léopold Ier en spécifia les conditions par une nouvelle ordonnance. Ce droit, au surplus, suivait partout la cour. Il ne tarda point à sembler vexatoire et, pour y échapper, les habitants des faubourgs de Vienne, où le terrain ne coûtait pas si cher que dans l'intérieur de la ville, ne construisirent plus qu'un premier étage (1).

L'administration des cuisines et du cellier impérial offrait des particularités vraiment singulières. Ils nourrissaient la moitié de Vienne, et jusqu'à un certain point, avec le consentement de la famille royale. Les fourberies les plus impudentes s'y commettaient. La liste civile payait tous les ans 4,000 florins de persil (10,280 francs, attendu que le florin d'Autriche vaut 2 francs 57 centimes). Comme breuvage du soir, pour l'impératrice Amélie de Hanovre, femme de Joseph Ier, on mettait sur le compte douze canettes de vin de Hongrie par jour, et six pour chaque dame d'honneur. On portait à deux tonneaux le vin de tokay employé, tous les ans, à mouiller le pain des perroquets de l'impératrice, et à quinze muids le vin d'Autriche où on les baignait. D'immenses provisions remplissaient d'ailleurs les celliers. En 1698, le maître tonnellier, Jean Zugk, plaça dans les caves deux fûts géants : l'un contenait trois mille vingt-cinq muids ; l'autre, cinq mille

(1) Guibert, *Journal d'un Voyage fait en Allemagne, pendant l'année* 1773, tome Ier, p. 190.

cinquante. Les serviteurs de ce département s'étaient arrogé le droit de garder toutes les pièces vides ; la cour devait les leur payer ou en acheter de nouvelles. « On fraudait ainsi en toutes choses, » dit le comte Mailath.

Les conseillers auliques, les employés des ministères augmentaient encore le personnel de la cour. Un biographe de l'empereur Léopold, Rink, estime à vingt-cinq mille le nombre des fonctionnaires qui travaillaient pour la chambre aulique; mais cela doit s'entendre de toute la monarchie. A Vienne séjournait un bataillon fort inutile de conseillers privés. Cent soixante-quatre personnes portaient ce vain titre, à la mort de Léopold; Joseph I^{er} en retrancha les quatre cinquièmes; mais Charles VI ne maintint pas cette réduction, et, en 1735, cent soixante-dix-sept nobles avaient le droit fictif d'éclairer son intelligence. Cette catégorie d'hommes méditatifs a pullulé depuis lors et, en 1825, la capitale ne renfermait pas moins de deux cent cinquante conseillers intimes. Si les empereurs d'Autriche commettent des bévues, ce n'est pas faute d'avis.

Comme la maison de l'empereur, les ministères étaient au pillage. Dans l'administration des deniers publics, on faisait de rapides fortunes par la concussion. C'était un usage séculaire, un vol organisé. Depuis le temps des Hoffmann et des Eggenberg, les anciennes familles nobles et la noblesse nouvelle puisaient à pleines mains dans les coffres de l'État; elles amassaient ainsi, en peu de temps, une opulence colossale. Les deux classes de l'aristocratie, les

seigneurs et les membres du haut clergé, qui présidaient tour à tour le conseil des finances, avaient persuadé au souverain que sa dignité ne lui permettait pas de surveiller l'emploi des fonds nationaux. On ne tenait donc point de comptes : la fraude, ainsi encouragée, presque autorisée, atteignait des proportions révoltantes. Le comte de Sinzendorf, directeur du Trésor et grand-père du célèbre ministre, ayant dérobé, dans les caisses impériales, vingt tonneaux d'or, en fut quitte pour un exil sur ses terres, et finit même par être amnistié. L'innombrable régiment de princes, de comtes, de barons, qui succédèrent à l'ancienne aristocratie, quand Ferdinand II eut exterminé cette dernière, durent presque tous leur élévation aux richesses qu'ils avaient obtenues par ce moyen honteux, lorsque le meurtre, la confiscation et le pillage ne les avaient pas fait passer entre leurs mains.

Ces dilapidations étaient d'autant plus funestes à la cour d'Autriche, qu'elle ne possédait pas, comme celle de Prusse, de vastes domaines, un revenu considérable. Les propriétés des Habsbourgs n'avaient qu'une importance minime, et c'étaient les contributions, c'était le peuple, qui devaient tout fournir, les sommes gaspillées par le souverain et les fonds escroqués par la noblesse.

Le goût féminin de Marie-Thérèse pour le luxe augmenta les dépenses, accrut les impôts en proportion. Il lui fallait beaucoup d'argent, et tous les moyens de s'en procurer lui semblaient bons, quand sa caisse était vide. Aussitôt qu'elle ne craignit plus

de voir sa capitale assiégée, pendant la guerre de la succession d'Autriche, les bals, les festins, les spectacles, les nuits de réjouissance, où deux mille personnes encombraient les salles du vieux château, devinrent une de ses préoccupations dominantes. Plus d'une fois les Anglais s'écrièrent que leurs subsides n'étaient point destinés à cet usage. Elle voulait, dit-on, prouver ainsi la confiance illimitée qu'elle avait dans le triomphe de sa cause. Cette considération politique pouvait sans doute l'influencer ; mais son amour du plaisir, sa passion pour le faste, devaient contribuer plus fortement à sa prodigalité. Si elle était impératrice, elle était femme. En 1763, après la guerre de Sept-Ans, elle parut comprendre la nécessité de l'économie et organisa mieux ses finances ; mais le train de la cour resta le même.

Le secrétaire de légation Dutens (1) fut admis, en 1770, à un bal masqué dans le palais de Schlosshof, qu'avait jadis possédé le prince Eugène. Il y régnait un luxe prodigieux. Quoique le château soit très-grand, on y avait ajouté une salle provisoire, longue de quatre cents pieds : cent mille lampes y versaient des torrents de lumière. Dix mille bougies éclairaient les autres pièces. Six mille personnes assistaient au bal, et l'intendant assura qu'on avait préparé le souper pour dix mille convives. Tous les accidents étaient prévus ; on avait disposé des lits, convoqué des médecins, des chirurgiens et même des sages-

(1) Il remplissait ce poste à l'ambassade britannique de Turin.

femmes, précaution qui fait souvenir que l'impératrice accoucha seize fois (1).

Cinq ans plus tard, John Moore vit un autre bal masqué, à Schœnbrunn. Quatre mille invitations avaient été distribuées. Un nombreux détachement de dragons maintenait l'ordre parmi les carrosses, sur la route de Vienne. Des tables chargées de mets froids, volailles, jambons, pâtés, confitures, ananas et autres fruits, occupaient trois grandes salles du rez-de-chaussée. Le tokay, le vin de Champagne et le vin du Rhin coulaient en flots intarissables. Au bout de la grande pièce, on avait placé un trône pour l'impératrice et des siéges pour quelques dames de son entourage. Plusieurs archiducs et archiduchesses formèrent un quadrille avec les membres de la plus haute aristocratie : les vingt-quatre danseurs privilégiés portaient tous des costumes en satin blanc, où flottaient des rubans de pourpre foncée, où étincelait toute une mine de diamants. Joseph II se mêlait à la foule, sans aucune distinction et sans prendre part aux plaisirs, excepté comme spectateur. Sa mère semblait ravie. Dans le jardin, en face des croisées, flamboya jusqu'au jour un monument qui avait la forme d'un temple, et que d'innombrables lampions illuminaient.

(1) Le château de Schlosshof, bâti par le prince Eugène, avoisine la frontière de Hongrie. Le prince le fit commencer en 1727; il dépensa 200,000 florins, plus de 500,000 livres par an, pour le construire. Lorsque le monument eut reçu la dernière main, son intendant lui proposa de congédier les ouvriers, puisqu'il n'avait plus besoin d'eux. « Alors, je n'ai pas besoin de vous non plus, » lui dit le prince d'un ton sévère. Il aimait à occuper les travailleurs.

Deux mille deux cents chevaux peuplaient les écuries de l'impératrice. On brûlait au château douze mille cordes de bois par hiver. L'ameublement de la grande salle, où Marie-Thérèse dînait en public, avait coûté 90,000 florins, ou 231,300 francs; le baldaquin brodé en or, étendu sur la table, le tiers de cette somme. Le service en or massif, pour dix-huit convives, pesait deux cent vingt-cinq kilogrammes, et on l'estimait 300,000 florins (771,000 francs). Chaque assiette valait 2,000 florins (5,140 francs). Vingt couverts et un nombre égal de couteaux en or pesaient quatre-vingt-dix marcs, ou quarante-cinq livres. Un surtout, ayant cent vingt centimètres de haut et se terminant par une corbeille d'or à jour, dans laquelle s'épanouissaient des fleurs de porcelaine, formait l'ornement principal de la table et pesait cent soixante marcs ou quatre-vingts livres. Et ce qui rendait ce luxe plus blâmable, c'est que l'immense service avait été confectionné en 1760, pendant la guerre de Sept-Ans, lorsqu'une lutte redoutable et de pénibles circonstances auraient dû absorber tout l'intérêt du gouvernement. Mais les Habsbourgs, comme bien d'autres familles royales, ne s'inquiètent guère de ce que peuvent souffrir les nations.

Les changements de ministres, d'employés supérieurs, donnaient encore lieu à de grandes dépenses. Chaque nouveau secrétaire d'État recevait en cadeau un hôtel, ou faisait reconstruire, mettre à neuf son ancienne habitation aux frais du Trésor. La révolution ministérielle qui porta le prince de Kaunitz au

pouvoir, en 1753, coûta deux millions et demi de notre monnaie. Bartenstein et Uhlefeld, à eux seuls, reçurent en dédommagement de leurs places 260,000 florins ; le premier en toucha 100,000, on paya les dettes du second, et 30,000 florins lui furent alloués pour se construire une demeure, attendu qu'il perdait son logement dans l'hôtel de la chancellerie. Le gouvernement acheta 40,000 florins le domaine d'Inzerstorf, qu'il voulait offrir à Kaunitz. Le logis ministériel et l'habitation destinés au comte Chotek provoquèrent une dépense de 300,000 florins (771,000 francs) : on lui octroya de plus 12,000 florins, pour agrandir son palais situé dans un faubourg de la ville. L'extension donnée à la chancellerie de Bohême, lorsque le comte Haugwitz dut s'y installer, coûta environ 650,000 francs.

La nombreuse famille de Marie-Thérèse saignait d'ailleurs le budget. La souveraine était fort libérale envers ses filles à l'époque de leur mariage, au moment de leurs couches : elle déployait dans ces occasions un luxe asiatique. Lorsque ses fils partaient en voyage, elle les équipait richement et leur prodiguait les fonds. Elle aimait à donner d'ailleurs : les tartuffes et les rénégats lui soutiraient beaucoup d'argent. Elle ne sortait jamais sans emporter des pièces d'or qu'elle distribuait aux mendiants, aux soldats et à leurs femmes. Elle semait les ducats autour d'elle.

Il en résultait que l'impératrice dépensait chaque année 6,000,000 de florins, plus de 15,000,000 de livres, tandis que 825,000 francs suffisaient au roi

de Prusse. Elle était persuadée, du reste, que le cœur, le sang, la bourse de ses sujets fidèles lui appartenaient sans restrictions, et elle ne ménageait pas leurs écus. Elle oubliait totalement, comme beaucoup de princes, que pour faire des largesses à quelques individus, il faut en dépouiller un grand nombre (1).

Bien d'autres abus, des causes de ruine bien plus graves minaient la monarchie et permettaient de lui prédire une courte durée. Mais Joseph II pénétra dans ce château-fort de la routine, comme un puissant exorciste, chassa les oiseaux de nuit, les spectres, les vampires, substitua l'ordre aux malversations, la lumière aux ténèbres, la justice à l'iniquité, la tolérance à la persécution, le travail à la fainéantise, la richesse à l'indigence et la force à la décrépitude.

(1) Hormayr, *Anemonen*.

CHAPITRE II

Traits principaux du caractère de Joseph II. — Guerre de la succession d'Autriche. — Dénuement de la monarchie, faiblesse de ses armées. — Invasion du territoire. — Naissance de Joseph. — Levée en masse des Hongrois. — Corps francs d'Esclavons, de Transylvains et de Pandours. — Férocités, excès de tout genre qu'ils commettent. — L'Autriche est sauvée par les Magyars. — Enfance de Joseph II. — Son éducation, ses instituteurs. — On lui inspire le goût de l'art militaire. — Action du prince de Kaunitz et de Frédéric II sur son esprit.

Le 19 août 1769, Joseph II, passant près d'Austerlitz, aperçut un laboureur épuisé de fatigue, qui, ne pouvant continuer sa tâche, s'appuyait sur les bras de sa charrue. Descendant de cheval, le souverain prit la place du pauvre campagnard et termina sa besogne. Il voulait ainsi témoigner son intérêt pour l'agriculture, pour le peuple et les travailleurs. Un monument commémoratif, une sorte de piédestal portant l'aigle autrichienne, indique la pièce de terre où il donna cette preuve de ses nobles sentiments. Sur une face du socle, tournée vers le grand chemin, un bas-relief le montre conduisant la charrue, pendant que son domestique tient son cheval par la bride;

placé près de lui, le vieux paysan le regarde faire. Au-dessous on lit cette inscription latine :

Josephus II Semp. Aug. agriculturæ, generis humani nutrici, honorem deferens, hoc in agro sulcum duxit, die XIX Augusti, 1769. *Memoriæ principis incomparabilis Ordines Moraviæ hoc monumentum posteris sacrum esse voluerunt,* 1835.

C'est-à-dire :

« Joseph II, prince à jamais auguste, honorant l'agriculture, nourrice du genre humain, laboura ce champ, le 19 août 1769. En mémoire d'un souverain incomparable, les États de Moravie ont consacré ce monument, objet de vénération pour la postérité, 1835. »

De l'endroit où s'élève cette construction modeste, on aperçoit le champ de bataille qu'une lutte sanglante a illustré en 1805. La gloire du réformateur et la gloire des armes se trouvent ainsi rapprochées l'une de l'autre, presque opposées. Ce n'est pas que Joseph dédaignât les talents militaires, la renommée conquise par la stratégie et la bravoure ; il y attachait trop d'importance, au contraire, pour un esprit tellement occupé d'améliorations pacifiques. Un généreux amour de l'humanité palpitait dans son cœur. Le sentiment d'égalité, la compassion qui le firent descendre de cheval et terminer la tâche d'un pauvre paysan, indiquent la tendance principale de son caractère, la nature des idées nouvelles qu'il essaya de faire prévaloir en Autriche. Jamais prince

peut-être n'a porté sur le trône un si noble esprit et un cœur si intrépide, non pas de l'intrépidité qui brave la mort dans les batailles, courage vulgaire après tout, que possèdent même les Hurons et les nègres, mais de l'intrépidité morale qui brave les sots, la routine, les jugements de la foule, l'animosité des vieux partis, et marche droit au bien sans se préoccuper des obstacles. L'influence française en Autriche atteignit sous son règne et sous le règne de Léopold II son point culminant. Notre philosophie du dix-huitième siècle a eu quatre vassaux couronnés : ces deux souverains, Frédéric le Grand et Catherine de Russie. Aucune de nos gloires n'efface celle-là, aucune peut-être ne l'égale.

Comme tous les hommes qui cherchent à entraîner les nations vers la justice et le bonheur, Joseph II rencontra les plus obstinées, les plus aveugles résistances. Sa vie fut une lutte pénible et douloureuse, où bien des fois une sueur d'agonie humecta son front. Et, comme si ce n'était pas assez des fatigues, des tristesses, des anxiétés, des mécomptes inséparables de toute magnanime entreprise, le destin, l'inexorable *fatum*, parut s'acharner contre lui, vint comme un hôte mystérieux et lugubre s'asseoir près de son foyer, en éloigna le plaisir, la joie, la tendresse, les effusions du cœur et les enchantements de l'amour. Pareil aux initiés, aux prophètes de l'ancienne loi, il n'eut de communication avec les hommes que pour leur avantage et pour sa ruine; il vécut au milieu d'eux comme s'il appartenait à une autre race, plus intelligente, plus dévouée, plus

forte et plus malheureuse. ***With them, but not one of them.***

Les circonstances au milieu desquelles il vit le jour, furent comme un pronostic de son orageuse destinée. En 1740, lorsque sa mère le portait dans son sein, éclata la guerre de la succession d'Autriche. Le dernier des Habsbourgs, Charles VI, n'avait point laissé d'enfant mâle. Or, les femmes étaient exclues du trône par la constitution de la Bohême et par celle de la Hongrie. Dans la diète de Presbourg, en 1687, le droit d'élection avait été supprimé, ce droit qui gênait la maison régnante, et le droit de succession masculine mis à la place. Mais Charles VI, n'ayant point d'héritier, voulut que Marie-Thérèse pût ceindre la couronne, et la loi obtenue par la terreur, sous l'influence du carnage d'Éperies, fut changée par un décret nommé la Pragmatique-Sanction. Pendant que Charles VI faisait toutes sortes de démarches pour obtenir le consentement et la garantie des diverses puissances, le fameux Eugène de Savoie lui dit un jour : « Deux cent mille hommes de bonnes troupes et un trésor bien rempli vaudraient mieux que toutes les négociations (1). » Loin de suivre ce conseil, de laisser à Marie-Thérèse l'or et le fer qui commandent au destin, l'empereur lui légua un coffre vide, une armée faible et désorganisée. L'humeur pacifique, l'extrême vieillesse du cardinal de Fleury l'empêchaient de redouter la France ; le génie et l'ambition de Frédéric II, encore prince royal, ne

(1) Pezzl, *Characteristick von Joseph II*, p. 5.

s'étaient point révélés, ne menaçaient pas l'Autriche. Quand le dernier des Habsbourgs ferma les yeux, le 21 octobre 1740, à une heure du matin, la monarchie se trouvait dans un délabrement effroyable. Les caisses publiques ne renfermaient que la somme dérisoire de 87,000 thalers. Les rôles de l'armée accusaient cent trente-cinq mille hommes sous les armes; mais le nombre effectif des soldats ne montait qu'à soixante-huit mille (1). Trente-huit mille occupaient, surveillaient la Belgique et la Lombardie; les trente mille autres étaient disséminés depuis les forteresses de la Transylvanie jusqu'aux bords du Rhin, où ils soutenaient l'autorité dans le Brisgau, alors possédé par l'Autriche, et depuis les montagnes du Tyrol jusqu'aux frontières de la Silésie. Trois bataillons seulement d'infanterie ordinaire et deux compagnies de grenadiers tenaient garnison dans cette province; un bataillon et une compagnie veillaient au maintien de l'ordre en Bohême et à la défense du pays!

Ces troupes insuffisantes avaient pour chefs des généraux inhabiles et tarés. Pendant la guerre contre les Turcs, de 1737 à 1739, ils avaient eu l'ineptie de perdre les conquêtes les plus importantes du prince Eugène, garanties par le traité de Passarowitz. Belgrade, la clef des provinces magyares, était re-

(1) Cette différence tenait aux concussions prodigieuses qui se commettaient dans les armées autrichiennes; on comptait au gouvernement la nourriture, l'habillement et la solde des troupes inscrites, et le ministre de la guerre, les employés supérieurs, les généraux, les colonels se partageaient les sommes frauduleusement obtenues.

tombée entre les mains des Islamites! Le duc François de Lorraine accusa hautement l'état-major de l'armée : il dévoila les fraudes colossales qui avaient eu lieu au détriment du soldat, et la complicité de ces spéculations meurtrières remonta jusqu'à Bartenstein, le chef du cabinet. Trois généraux furent arrêtés, mis en prison : Wallis, Seckendorf et Neipperg. Le ministre ne pouvait calmer la fureur que lui inspiraient la sottise et la maladresse du dernier capitaine : « Il mérite d'être empalé, disait-il, et ce serait lui accorder une faveur extraordinaire que de se borner à le pendre. »

Les autres services publics n'étaient pas mieux organisés. Quelques jours après la mort de l'empereur, la disette et la cherté des aliments provoquèrent une émeute au sein même de la capitale. On n'y mit fin qu'en tirant sur le peuple. Les Viennois retombèrent dans leur apathie et leur indifférence habituelles, dans cette torpeur où les avait plongés, où les tenait ensevelis un despotisme féroce, minutieux, tracassier, à la fois politique, religieux et civil.

Dans un tel manque de ressources, dans un pareil affaissement de la vie nationale, Marie-Thérèse n'éprouvait pas la plus légère inquiétude. Ses premières ordonnances eurent pour objet les processions du carême, notamment celle qui avait lieu sur des ânes, quelques mesures sanitaires relatives à la frontière de Hongrie, et l'interdiction de dresser des mais dans les villages. Le 21 novembre, elle conféra tranquillement à son mari, François de Lorraine, la grande-maîtrise de l'ordre de la Toison d'or, le

nomma co-régent et lui attribua les fonctions électorales attachées à la couronne de Bohême (1).

Au milieu de ces paisibles préoccupations, une nouvelle retentit soudain comme un coup de tonnerre. Frédéric II avait pénétré dans la Silésie, chassé le peu de troupes qui la défendaient, commencé même à investir les forteresses. Bientôt le baron de Gotter vint, en son nom, réclamer, comme lui appartenant de droit, les principautés silésiennes de Liegnitz, Brieg, Wohlau et Jægerndorf. Si on les lui abandonnait sans contestation, le roi de Prusse offrait au cabinet de Vienne son armée, son trésor et son vote pour François de Lorraine, dans la diète qui allait choisir un empereur d'Allemagne. A cette demande, le premier ministre Bartenstein répondit avec fierté : « Quoi donc ! le père, comme archichancelier, a dû présenter l'aiguière à l'empereur, et le fils voudrait maintenant dicter des lois à la fille de son suzerain ! » Les propositions de l'électeur furent dédaigneusement repoussées : l'Autriche ne soupçonnait pas qu'elle irritait un grand capitaine.

Que s'était-il donc passé en Europe, pour qu'un jeune prince nouvellement monté sur le trône, pour que le chef d'un État secondaire, sans renommée encore et sans influence, osât envahir une province des Habsbourgs ? Un fait bien simple et que la cour de Vienne aurait dû prévoir. Toutes les puissances de l'Europe qui avaient accepté la Pragmatique-Sanction, ne l'avaient acceptée qu'avec des restrictions

(1) Hormayr, *Anemonen*, t. II, p. 171.

mentales, en se promettant bien de la violer à la mort de l'empereur. Charles VI étant couché dans la tombe, elles n'avaient plus qu'une préoccupation : déposséder sa fille et se partager les lambeaux de ses domaines. La Prusse, la Saxe, la France, l'Espagne, le royaume de Naples et de Bavière étaient d'accord pour dépouiller l'orpheline ; elles dirigeaient contre elle des armées ou faisaient des préparatifs menaçants. Les choses en vinrent au point que Marie-Thérèse, enceinte de Joseph II, écrivit à sa belle-mère, la duchesse de Lorraine : « De tout l'héritage de mon père, je ne sais s'il me restera une seule ville où je pourrai donner le jour à l'enfant que je porte dans mon sein. »

Quelles troupes, quels généraux pouvait-elle opposer, en effet, à des ennemis si nombreux et si puissants? Avec bien de la peine, on rassembla trente-six mille hommes, seize canons et 300,000 florins. Aussitôt investie de la puissance, Marie-Thérèse avait tiré de prison Wallis, Seckendorf et Neipperg, les trois capitaines qui s'étaient si indignement fait battre par les Turcs. Pour repousser les Prussiens, elle choisit Neipperg, l'aïeul de ce prince borgne que Marie-Louise, la femme de Napoléon, épousa en secondes noces. Il ne possédait pas de talent et n'était point gêné par sa conscience; mais il avait adulé Marie-Thérèse du vivant de Charles VI, et la princesse inexpérimentée, sensible à ses protestations de dévouement, à son obséquiosité infatigable, ne crut pouvoir lui refuser l'honneur périlleux qu'il ambitionnait. On lui confia donc l'armée autrichienne,

au lieu de le faire empaler, comme le voulait le premier ministre.

Frédéric II avait déjà conquis la moitié de la Silésie ; mais l'armée bavaroise, qui marchait contre l'Autriche, n'avait pas encore passé la frontière, lorsque, le 13 mars 1741, la jeune reine mit au monde son premier fils, dans la capitale de ses États. Pendant sa grossesse, elle avait voué son enfant à la vierge de Mariazell ; après son heureuse délivrance, pour témoigner sa gratitude, elle envoya au célèbre pèlerinage une statue d'argent qui pesait seize livres sept onces, comme le nouveau-né. Il était trois heures du matin lorsqu'il fit son entrée dans le monde, d'où son père augura qu'il serait vigilant (1). Il avait la mine la plus saine et des formes très-robustes, comme si la nature le préparait à la pénible mission qu'il devait remplir. La nouvelle de sa naissance fut accueillie par la multitude avec une joie extrême. L'ambassadeur turc distribua au peuple des pièces d'argent (2).

Un mois après, Neipperg se faisait accabler à Mollwitz par l'armée prussienne ; ses troupes se débandèrent et coururent en désordre vers Neisse. Les vainqueurs pouvaient marcher jusqu'à Vienne sans rencontrer d'obstacles : Ziethen, le plus hardi général de Frédéric, traversa tout le pays ouvert, atteignit avec ses hussards Korneubourg et Stockerau : il ne fit halte que sur les hauteurs chauves du

(1) Caraccioli, *Vie de l'empereur Joseph II*, p. 5.
(2) Johann Pezzl, *Characteristick von Joseph II*, p. 6 et suiv.

Bisamberg (1), d'où il voyait à ses pieds la capitale. La terreur la plus profonde y régnait. Tout le monde se sauvait en Hongrie, en Styrie, à Klagenfurt dans la Carinthie. Les archiduchesses furent conduites, le trésor et les archives transportés au château de Grætz. L'impératrice, qui gardait encore le lit, ne put les suivre. Mais le capitaine intrépide n'avait voulu faire qu'une bravade et humilier la cour d'Autriche ; ses forces ne lui permettaient point d'attaquer la métropole; après cette insultante démonstration, il se retira en pillant à loisir le territoire qu'il traversait.

De pareilles circonstances demandaient une énergie extraordinaire. A peine relevée de couches, la jeune mère alla en Hongrie, où elle fut couronnée le 25 juin, formalité importante chez une nation très-attachée à ses coutumes. Le diadème sur la tête, suivie de la noblesse magyare, elle s'élança, bride abattue, vers la colline du serment : là, tirant l'épée de saint Étienne, elle la tourna vers les quatre points cardinaux, pour annoncer qu'elle était prête à défendre le pays contre tous ses adversaires. Les cris d'admiration et de dévouement poussés autour d'elle firent battre son cœur, fortifièrent son courage; elle rentra dans Vienne, plus décidée que jamais à soutenir opiniâtrément ses droits. Mais la volonté seule, par malheur, n'assure point le triomphe des meilleures causes, et tous les moyens d'exécution lui manquaient.

(1) Montagne située au nord de Vienne.

Bientôt les troupes réunies de la Bavière et de la France mirent le siége devant Linz. Frédéric pénétra dans la Haute-Silésie. Les Saxons franchirent les montagnes de la Bohême, en se dirigeant vers Prague. La scène du mois d'avril se reproduisit au mois de septembre et causa la même panique. Les dragons français et bavarois chevauchèrent jusqu'à Sieghardskirchen, gravirent les pentes du Riederberg et, parvenus au sommet, aperçurent la flèche de Saint-Étienne et la ville impériale. Un trompette bavarois fut même assez audacieux pour la sommer de se rendre. Les chemins se couvraient de voitures, le Danube de bateaux, qui emportaient les fuyards. Pour mettre Vienne en état de défense, on avait presque entièrement détruit un de ses faubourgs.

L'impératrice, au milieu de la consternation générale, ne put se défendre de l'anxiété qui agitait tous les esprits. Les acclamations enthousiastes des Hongrois lui revinrent alors en mémoire; dans ces poitrines généreuses, elle avait entendu vibrer l'héroïsme, et elle prit sur-le-champ le parti de confier son sort à un peuple intrépide.

Elle retourne donc à Presbourg et convoque la diète, qui tient sa première séance le 11 septembre. Les magnats, réunis dans la salle du trône, offraient un spectacle imposant, avec leurs riches costumes garnis de fourrures, leurs longues barbes et leur taille majestueuse. François de Lorraine, nommé corégent de Hongrie, devait prêter serment à sa femme. Tout à coup on la vit paraître, vêtue de deuil, en costume hongrois, la couronne de Saint-Étienne sur

la tête et l'épée au côté : entre ses bras elle portait son fils âgé de six mois. Quand la cérémonie préliminaire fut accomplie, elle se leva et, se tournant vers la noblesse magyare, lui dit en latin :

« Abandonnée par mes amis, persécutée à outrance par mes ennemis, attaquée par mes parents les plus proches, il ne me reste d'autre appui que votre fidélité, votre bravoure et ma constance. Je remets entre vos mains la fille et l'héritier de vos rois : c'est de vous qu'ils attendent leur salut. »

Comme elle prononçait les dernières paroles, elle ne put maîtriser son émotion et fondit en larmes.

Électrisés par cet appel touchant et magnanime, par la vue de cette jeune femme en pleurs, du nourrisson qu'elle porte dans ses bras, tous les seigneurs se lèvent, tirent leurs sabres du fourreau et s'écrient d'un commun accord : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse! Sacrifions pour elle notre sang et notre vie! (*Moriamur pro rege nostro Mariâ Theresiâ! Vitam et sanguinem damus!*)

Ce noble élan, ce vœu sublime ne pouvait toutefois produire sur-le-champ un effet salutaire. Pendant que les magnats levaient des troupes, faisaient les préparatifs d'une lutte acharnée, les Bavarois et les Français envahirent toute l'Autriche supérieure, menacèrent même d'assiéger la capitale. Les Prussiens achevèrent la conquête de la Silésie et pénétrèrent en Moravie. Les Saxons se répandirent dans la Bohême. Puis les forces de ces diverses puissances coalisées s'emparèrent de Prague. Les Espagnols, réunis

aux Napolitains, s'avançaient pour subjuguer la Lombardie.

Telles furent les tempêtes qui grondèrent sur le berceau de Joseph. Heureux alors de dormir à leur murmure, sans s'inquiéter de l'avenir! Si les Hongrois n'avaient point répondu par un dévouement héroïque aux larmes de leur souveraine, l'Autriche était perdue pour toujours.

Elle employait cependant contre ses ennemis les ténébreux moyens qu'affectionnent et que lui conseillaient les renards de saint Ignace, tout-puissants alors dans la monarchie des Habsbourgs. Le 11 mars 1741, le roi de Prusse écrivait au baron de Danckelmann, son représentant à Mayence : « La cour de Vienne, sans respecter les lois de la guerre, que les sauvages ne voudraient point violer, a mis en œuvre les moyens les plus abominables; elle a envoyé dans mon camp une foule d'émissaires, de mouchards, de bandits, pour épier toutes mes actions, me trahir, me livrer au parti contraire et même attenter à ma personne. Un fait rend ces honteux manéges plus honteux encore : un des agents tombés entre nos mains a fini par avouer qu'on exigeait d'eux un serment, qu'ils le prêtaient au ministère de la guerre, en plein conseil et devant le duc de Lorraine, chose à peine croyable. J'avoue que cette circonstance me touche; car j'avais de l'attachement pour le duc, et je ne l'aurais jamais supposé capable d'autoriser de pareilles manœuvres, qui déshonorent la cour de Vienne et lui porteront préjudice dans le monde entier. Je me vois contraint à regret de faire connaître ces

procédés infâmes. Mais, comme ils ne sont que trop positifs et trop bien démontrés, j'ai cru devoir vous en donner avis, pour que vous divulguiez l'affaire dans le lieu de votre résidence. » Le baron de Danckelmann publia par suite un Mémoire spécial, auquel répondit faiblement le cabinet de Vienne. Mais la voix du canon imposa silence aux orateurs des deux cours.

En deux mois de temps, les Magyars avaient réuni trente mille fantassins, quinze mille chevaux, fourni à l'armée autrichienne proprement dite vingt mille recrues, et organisé des corps francs sous les ordres de Trenck, Menzel, Trips, Bærenklau, qui portaient leur contingent à près de cent mille soldats, force redoutable au siècle dernier, où l'on combattait avec des armées moins nombreuses que de nos jours. La nation entière montrait un enthousiasme héroïque, le clergé donna de fortes sommes, les propriétaires fournirent des provisions et des vivres en abondance (1). Toute la noblesse était à cheval. Dès le 9 octobre, d'ailleurs, en abandonnant au roi de Prusse la Silésie, l'Autriche avait obtenu sa neutralité; il devait continuer le siége de Neisse par feinte et seulement pour cacher le pacte secret signé à Oberschnellendorf.

Libre de ses mouvements, l'armée hongroise se précipita en Bohême sur les Bavarois et les Français réunis, les chassa de Linz et ne tarda pas à occuper toute la Bavière. En février 1742, la cour de Vienne,

(1) Coeckelberghe, *Histoire d'Autriche*, t. VI, p. 198.

naguère accablée, terrifiait à son tour ses ennemis, quoique la lutte ne fût pas encore près du dénouement. Le triomphe obtenu par les Hongrois était dû principalement à leur milice irrégulière: Mais ces bandes sauvages faisaient payer cher leurs services, car elles dédaignaient la géographie et saccageaient les provinces autrichiennes aussi impitoyablement que le territoire ennemi. Elles étaient composées de Transylvains, d'Esclavons et de Pandours (1), nommés par la suite Croates. Chose étrange! ils commettaient absolument les mêmes férocités que les soldats de Wallenstein, un siècle auparavant. Le maréchal Louis-André de Khevenhüller, qui exerçait le commandement supérieur dans cette campagne, nous a laissé d'affreux détails sur leurs cruautés. « Les corps francs, dit-il, incendiaient fréquemment les maisons pour se divertir. Ils pendaient par caprice, aux portes des villes ou au premier arbre venu, les gens les plus inoffensifs, pillaient les églises, profanaient les vases sacrés, les mettaient en pièces, vendaient aux juifs l'or, l'argent, les pierres précieuses enlevés des autels. Les soldats bavarois des milices rurales qu'ils faisaient prisonniers, ils les renvoyaient souvent après leur avoir coupé le nez et les oreilles. Ils garottaient le maître d'une maison, violaient sur son dos sa femme et ses filles, puis les jetaient ensemble dans les flammes. Les petits enfants même n'étaient point

(1) Ce nom leur venait de leur lieu de rassemblement, le village de Pandour (*Pandur*), dans la Basse-Hongrie.

ménagés : ils les empalaient et les donnaient à manger aux chiens (1). » Qu'on se représente par suite l'effroi que devaient inspirer ces hordes farouches! Leurs longues barbes, leurs cheveux tressés, leurs manteaux couleur de sang et leurs pantalons cramoisis, leurs étranges bonnets, leurs cimeterres, leurs longues carabines, les deux pistolets et les deux poignards de diverses longueurs qu'ils portaient à la ceinture, frappaient les imaginations, augmentaient la terreur (2). Quand ils furent rentrés sur le sol autrichien, dans les environs de Linz et de Prague, ils continuèrent leurs atrocités. Des cris de désespoir s'élevèrent, des plaintes furent adressées à la cour. Mais ces bandes victorieuses étant jugées nécessaires, le gouvernement ferma les yeux et les oreilles. Il continua de prodiguer aux Pandours et à leurs chefs les marques de son estime et de sa gratitude.

Les capitaines de ces hordes barbares ne valaient pas mieux que leurs soldats. L'un d'eux, le baron François de Trenck, frère du célèbre Frédéric de Trenck, emprisonné par le roi de Prusse, était un des personnages les plus singuliers de son époque. Sa famille, originaire de Poméranie, avait déjà fourni de redoutables champions aux luthériens pendant la guerre de Trente-Ans. Il était né en 1711, à Reggio,

(1) Je crois devoir avertir ici que je traduis littéralement les phrases du maréchal. (Hormayr, *Anemonen.*)

(2) Coeckelberghe, t. VI, p. 198 et 199. — Edouard Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs und Adels*, t. VII, p. 153.

dans la Calabre, où son père servait comme lieutenant-colonel autrichien. La nature fit bientôt de lui un prodige de beauté, de force et d'audace : il joignait à une merveilleuse présence d'esprit une cupidité insatiable, un amour effréné des plaisirs, une violence de caractère qui le portait promptement aux derniers excès de la fureur. Élevé à Œdemburg par les jésuites, il entra dans l'armée autrichienne de Hongrie avant d'avoir dix-sept ans. Là, il eut querelle sur querelle et des aventures galantes presque innombrables, que n'interrompit même point son mariage avec une demoiselle Tellier, en 1733. Les quatre enfants nés de cette union et sa femme elle-même étant morts en 1737, il ne voulut point contracter de nouvel engagement. Bientôt, ayant insulté une des plus grandes dames de Vienne et un ambassadeur qui l'aimait, il fut expulsé d'Autriche. Il alla servir dans l'armée russe, contre les Ottomans, sous les ordres du maréchal Munnich, dont il sut captiver les bonnes grâces. Mais ses disputes continuelles, ses excès de tout genre forcèrent encore de le destituer : on le chassa de Russie, comme on l'avait chassé des États autrichiens. La ligue formée contre Marie-Thérèse lui fournit l'occasion de rentrer à Vienne : on accepta son offre de lever un régiment de Pandours. Il forma une troupe de bandits sans peur et sans pitié, qui mêlaient le sang à la débauche et le vol au blasphème (1). Les soldats réunis sous ses

(1) Un capitaine nommé Quadagni avait rassemblé, pour les joindre à ces milices, tous les brigands des frontières turques et de la célèbre forêt de Bakony. (Hormayr, *Anemonen*, t. II, p. 175.)

drapeaux avaient en quelque sorte la frénésie du meurtre, la démence du crime. En 1744, néanmoins, François de Trenck fut reçu par l'impératrice comme un héros et un sage : il venait lui faire la proposition de franchir le Rhin sous le canon des alliés, avec vingt mille hommes, et de se maintenir sur la rive gauche, jusqu'à ce que toute l'armée impériale eût traversé le fleuve. Quoiqu'il eût épargné sur ses rapines quatre millions de notre monnaie, rien ne pouvait endormir sa cupidité, ni satisfaire son avarice. Tant de plaintes furent adressées à Marie-Thérèse contre ses violences et ses pillages, qu'il fallut, en 1746, lui intenter un procès criminel. L'impératrice avait longtemps refusé son autorisation : même quand elle eut donné son consentement, les poursuites, deux fois commencées, furent deux fois suspendues par son ordre. Mais l'insolence et l'audace du baron lui forcèrent pour ainsi dire la main, la contraignirent de l'abandonner aux tribunaux. Les juges prononcèrent une sentence de mort et de confiscation. Marie-Thérèse, néanmoins, ne laissa pas monter sur l'échafaud l'indomptable routier ; une détention perpétuelle au Spielberg, dans cette Bastille devenue si fameuse de nos jours, lui parût une peine suffisante. Elle lui laissa en outre une partie de sa fortune. L'inapprivoisable personnage occupa la chambre où l'on avait enfermé précédemment le comte de Bonneval, autre aventurier moins farouche, qui alla mourir chez les Ottomans comme pacha de Caramanie. Trenck recevait tous les jours un ducat, il était servi par un domestique et pouvait

écrire à son gré. Dans l'isolement et le repos, sa turbulente imagination se tourna vers la piété : il se fit capucin. Il mourut sous le froc, environné des moines ses collègues, qui débitaient les prières des agonisants. On l'enterra, selon son désir, dans leur caveau funèbre, « pour que le diable soit attrapé, dit son testament, lorsqu'il viendra chercher ma pauvre âme, en se frottant les mains. » Il légua de riches présents à l'abbaye.

Un autre de ces chefs sanguinaires se nommait Jean-Daniel Menzel. Né en 1698, à Leipsick, où son père vendait de la poudre à cheveux, il monta insensiblement jusqu'au grade de colonel, après avoir débuté comme simple soldat. Il fit ses premières campagnes sous Auguste le Fort, roi de Saxe et de Pologne, servit ensuite dans les armées russes, sous le maréchal Munnich, puis fut envoyé deux fois en ambassade auprès du fameux roi de Perse, Schah Nadir. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, cet écorcheur amassa trois millions de florins; qu'on juge par là de ses déprédations! Quatre années lui suffirent d'ailleurs pour voler cette fortune. Après un grand festin que le comte de Bœrenklau avait donné au landgrave de Darmstadt, sur les bords du Rhin, où campait l'armée autrichienne, Menzel se porta dans l'île de Maulbeer, en face de laquelle avaient pris position les troupes françaises. Exalté par le vin, le soldat de fortune se plaça devant le parapet des retranchements, insulta et provoqua l'ennemi. Nos canonniers lui adressèrent un boulet qui lui entama le bas-ventre; il expira le lendemain

matin. Sur son lit de mort, il exprima le plus vif regret de n'avoir pu exécuter un dessein formé depuis deux ans : c'était de traverser la France avec quinze cents hussards, de pénétrer dans Paris et d'y lever une énorme contribution de guerre (1). Voilà les projets insensés que les sabreurs autrichiens concevaient au dix-huitième siècle ! Tant le gouvernement, dominé, asservi par l'Ordre de Loyola, civilisait peu les races indigènes !

Les succès obtenus avec l'aide de ces bandes sauvages, le ton impérieux que prit aussitôt la cour de Vienne, engagèrent Frédéric II à rompre, dès le mois de mars, le traité secret d'Oberschnellendorf. Sept ans encore la guerre se déchaîna sur l'Europe, saccagea les villes et arrosa la terre de sang humain. La lutte ne se termina qu'en 1748. Dans le traité de paix signé par le prince de Kaunitz pour le cabinet de Vienne, les droits de Marie-Thérèse étaient définitivement reconnus. Elle ne perdait que la Silésie, abandonnée au roi de Prusse, et un fragment de la Lombardie, octroyé à la Sardaigne.

En reconnaissance de ce que les Hongrois avaient sauvé la maison d'Autriche, on habilla Joseph II à la hongroise, on lui apprit le magyare et, dès qu'il fut sorti d'entre les mains des femmes, on lui donna pour gouverneur un prince de cette nation, le feld-maréchal Batthiany. La grande-tante de l'héritier impérial, Marie-Madeleine, sœur de Charles VI,

(1) Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs und Adels*, t. VII, page 153 et suiv.

morte en 1752, à l'âge de soixante-trois ans, avait surveillé son enfance (1).

Les impressions qu'il recevait alors n'étaient pas des plus avantageuses pour son esprit et pour son caractère. L'ambassadeur de Prusse à Vienne, le comte Podewils, écrivait dans notre langue à Frédéric II, le 22 mars 1747 :

« L'archiduc Joseph n'est pas grand pour son âge, mais fort bien fait et tout à fait beau. Sa physionomie est agréable. Il a les yeux de l'impératrice-reine, mais la plupart des autres traits de l'empereur. Sa mine est fière et haute, et son abord de même. Loin de l'en corriger, on l'y entretient, et on l'élève dans les maximes de l'ancien orgueil de la maison d'Autriche. Il tutoie tous les hommes, quoique l'empereur même leur adresse le discours en tierce personne, encore lui arrive-t-il rarement de leur parler, et ce n'est que ceux d'un certain rang et les dames qu'il honore de son entretien. Il a déjà la plus haute idée de son rang. Il donne sa main à baiser à tout le monde, même aux dames. On m'a assuré que se trouvant un jour dans une chambre garnie de portraits de ses ancêtres, il dit à quelqu'un : « Voilà « l'empereur, mon grand-père, voilà l'impératrice une « telle, » puis, se tournant de l'autre côté : « Ce n'est, « dit-il avec un air dédaigneux, qu'un duc et une du- « chesse de Lorraine ! » L'empereur tâche, à la vérité, de corriger ces hautaines manières; mais outre qu'il

(1) Avant de partir pour les Pays-Bas, en 1744, la comtesse Belrupt lui avait aussi donné des soins.

l'aime trop pour l'en reprendre fortement, tout le monde conspire à les lui faire prendre.

« Il est opiniâtre et têtu, souffrant plutôt qu'on l'enferme et qu'on le fasse jeûner, que de consentir à demander pardon. L'amour extrême que l'empereur et l'impératrice lui portent, les empêche de le corriger dûment d'un défaut qui n'aura que trop d'influence sur son caractère.

« Il n'aime que le militaire et n'estime que ce qui y a du rapport, au point qu'il n'adresse presque la parole qu'aux officiers et à leurs femmes. — On lui inspire beaucoup d'animosité contre la France, et il s'y prête si bien qu'il refuse d'apprendre la langue française et ne la parle jamais. Pour en venir à bout, on l'apprend dans sa présence à un jeune enfant de son âge. L'empereur désapprouve extrêmement qu'on lui donne de pareils principes ; mais il n'en est pas le maître et n'ose même le trop blâmer, pour ne pas accréditer davantage l'idée où l'on est déjà qu'il ne hait pas assez les Français.

« Il est généreux. L'année passée, lorsque l'impératrice jouait à Schœnbrunn, il lui prenait souvent de l'argent et le distribuait à de pauvres officiers et à des soldats. »

Cette lettre peint la cour d'Autriche plutôt que le jeune prince ; elle montre les influences qu'il subissait plutôt que son vrai caractère. A cet âge, l'esprit n'a point de consistance, on le pétrit comme une cire molle. Sauf l'opiniâtreté, qui, par son application à de nobles entreprises, deviendra de la persévérance, et la libéralité dont Joseph fit toujours

preuve, sa grande nature ne perce point encore ici, à travers la mollesse de l'enfance et les absurdités séculaires de la maison impériale. Mais tout allait changer par l'heureux effet d'une bonne éducation.

Ce fut en 1746 qu'on nomma gouverneur de Joseph II Charles Batthiany, le fils de la charmante Lorel Batthiany, dont le prince Eugène avait été le constant adorateur. Il ne possédait point tous les mérites qu'exigeaient ces fonctions, connaissait peu la littérature et les affaires. Le sabre lui convenait mieux que la plume, le grondement de l'artillerie mieux que la voix traînante d'un élève qui débite ses leçons. Mais il avait un esprit juste et un sens droit. Le 13 août 1777, Frédéric II écrivait à d'Alembert : « Le feld-maréchal Batthiany, qui a élevé l'empereur et que j'ai très-bien connu, était un digne homme, capable de semer dans l'intelligence d'un royal écolier les meilleurs principes. » Ce jugement du libre-penseur a une grande importance, car il n'eût pas loué de la sorte un esprit mesquin et routinier.

Comme Batthiany venait d'être nommé gouverneur de Joseph II (1), le pape Benoit XIV se rappela qu'il avait été son parrain, avec Auguste III, roi de Saxe et de Pologne ; les marraines étaient la république de Venise et la république des Treize Cantons. Le nonce Serbelloni vint donc offrir un jour à Marie-Thérèse les langes bénits que le Saint-Père en-

(1) *Oberhofmeister*, grand-maître de la cour; les précepteurs des jeunes princes formaient leur cour particulière. La suffisance de la maison d'Autriche ne voulait pas admettre de plus simples désignations.

voyait à son filleul. Mécontente d'un si long retard, la princesse lui répondit : « Mon fils n'a plus besoin de couches ni de dentelles : il porte déjà le pantalon hongrois. »

Batthiany ne commença guère ses fonctions qu'en 1747 (1). Il n'exerçait point une autorité absolue, car l'impératrice surveillait constamment les travaux et les progrès de son fils. Dominant sa faiblesse maternelle dans l'intérêt du jeune prince, elle changea le mode d'éducation usité à la cour de Vienne. Joseph dut suivre la méthode employée pour l'instruction publique. Les heures d'étude et les matières des leçons étaient invariablement fixées ; chaque mois, l'élève royal subissait un examen auquel assistaient fréquemment leurs Majestés. L'archiduc apprenait avec peine, mais n'oubliait jamais ce qu'il avait appris. Son frère Charles (2) montrait bien plus de facilité. Aux observateurs superficiels, Joseph paraissait élevé plutôt comme le fils d'un bourgeois que comme l'héritier d'un trône et le maître futur de cinq ou six nations. Mais l'impératrice voulait développer dans le jeune prince un caractère à la fois énergique et moral, capable de se dominer lui-même ; elle comprimait en lui toute passion, exigeait une obéissance aveugle. Ses instituteurs, presque tous âgés, roides par principes

(1) Dans la lettre de l'ambassadeur Podewils, datée du 22 mars 1747, on lit, en effet : « On ne lui a point formé de maison jusqu'ici, et il est encore entre les mains des femmes. » Un témoin oculaire ne pouvait se tromper à cet égard.

(2) Venu au monde le 1er février 1745, il mourut de la petite vérole dans la nuit du 17 au 18 janvier 1761, n'ayant pas encore tout à fait seize ans.

et par nature, comme de vrais Autrichiens, ne le laissaient pas davantage suivre ses fantaisies. Cette discipline trop rigoureuse lui imprima une tendance à la réserve, à la contrainte, une tournure d'esprit quelque peu monastique. On le vit porter sur le trône les mœurs d'un anachorète, les opiniâtres convictions d'un solitaire. Il exigea d'autrui le même zèle idéal, et marcha vers son but sans regarder aux circonstances, comme un homme habitué à faire prévaloir sa volonté hors de lui aussi bien qu'en lui-même.

Son indépendance morale se manifesta de bonne heure, car il ne voulait jamais suivre exactement les prescriptions de personne. Mais tout le monde, à la cour, louait sa franchise, son enjouement et son amabilité : il étonnait par la justesse de ses observations, par ses réponses vives et frappantes; il égayait par ses comiques et spirituelles saillies. Toutefois ses ressources naturelles brillaient plutôt dans un libre entretien, où il pouvait s'abandonner à ses inspirations, que devant ses livres et devant la face morose de ses précepteurs. Marie-Thérèse, par suite, avait souvent lieu de blâmer sa désobéissance, quoiqu'elle tempérât pour lui sa sévérité habituelle. Mais il commettait de si nombreuses espiègleries, qu'on était obligé de recourir aux punitions. Bref, il avait l'entrain, la fougue, la mutinerie des organisations d'élite (1).

Quelques hommes cependant exercèrent l'action la plus heureuse sur son intelligence novice. Marie-

(1) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten*, p. 12.

Thérèse lui avait donné pour professeur d'histoire un nommé Leporini, auteur d'un livre où n'étaient consignés que les événements et les dates : Bartenstein les commentait. Le père et la mère de Joseph voulaient qu'il puisât dans l'étude du passé des principes politiques et moraux. Ils recommandèrent à Bartenstein de lui signaler les vertus et les vices, les actes méritoires et les fautes des princes, de lui enseigner surtout les règlements, les conventions, les maximes politiques spéciales à la maison d'Autriche et aux pays qu'elle gouverne. Jusqu'en 1753, Bartenstein assistait seulement aux examens, parce que ses occupations multipliées, comme chef du ministère, absorbaient tout son temps ; mais, lorsque son génie étonné eut battu en retraite devant celui du prince de Kaunitz, il apprit lui-même au jeune archiduc l'histoire et la science du gouvernement. Sa chute ne ralentit pas son activité , ne l'empêcha point de servir son pays, rare exemple d'un caractère ferme, qui dompte la mauvaise humeur. Trouvant tous les livres d'histoire défectueux, il entreprit, à soixante-quatre ans, d'écrire celle de l'Autriche d'après les sources, en quinze volumes in-folio; trois de ces volumes manuscrits nous ont été conservés. Il est intéressant de voir comme l'auteur y juge toutes choses avec une entière liberté d'esprit, comme il préconise la tolérance, met les intérêts politiques au-dessus de tous les autres et subordonne constamment le pouvoir clérical au pouvoir laïque (1).

(1) A. Wolf, *Aus dem Hofleben Maria Theresia's*, p. 306.

L'ex-ministre enseigna aussi à Joseph II le droit naturel et le droit des gens, qui ont avec l'histoire une connexion si intime et devraient en régler plus souvent le cours. Dans un manuel qu'il écrivit pour son élève, il dessina en traits rapides les formes principales de ces deux grandes ailes du monument juridique. Il y associait habilement les données de l'expérience, telles que les fournissent les annales des peuples et les maximes de la philosophie prêchée par le dix-huitième siècle ; l'écolier royal put s'y familiariser avec les lois essentielles de la justice et voir comment on les a presque toujours faussées. En même temps qu'il lui donnait cette instruction théorique, le judicieux précepteur lui faisait lire Plutarque, Cicéron, Tacite, Machiavel et l'Anti-Machiavel, les classiques grecs, romains, anglais, italiens, français, les ouvrages politiques de Hobbes, Montesquieu, Grotius et Jean-Jacques (1).

L'enseignement de Bartenstein fut donc pour Joseph II de la plus haute importance. La place de premier ministre, qu'il avait occupée si longtemps, ajoutait par son prestige à l'autorité de ses discours.

(1) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten,* p. 10.— Gross-Hoffinger est assurément l'homme qui a le mieux connu, le mieux apprécié Joseph II. En 1835 parurent, à Stuttgart et à Leipsig, ses quatre volumes intitulés : *Lebensund Regierungs Geschichte Josephs II,* douze ans après, il en publia un abrégé formant un seul volume, qui fait partie de la *Bibliothèque historique pour les familles*, entreprise dirigée par M. de Bülau (Leipsig, 1847). Depuis cette époque, on a imprimé des documents précieux, dont nous avons déjà fait usage, que nous citerons encore. Un auteur français, Camille Paganel, mort en décembre 1859, a eu l'idée singulière d'écrire une vie de Joseph II, sans consulter ou se faire traduire un seul des ouvrages indispensables qui ont vu le jour depuis quarante ans !

Après l'entrée du prince de Kaunitz au ministère, plusieurs changements eurent lieu dans le système d'éducation et dans le personnel des professeurs, d'accord avec Batthiany et Bartenstein. Un marquis de Poul, un sieur Camine, le jésuite Frantz, prirent part à l'instruction que recevait le jeune archiduc. Le père Frantz, qui devint le premier directeur de l'Académie orientale fondée par Kaunitz, avait pour mission d'apprendre au futur empereur la logique, la morale et la métaphysique (1). Le général d'artillerie, prince de Lichtenstein, et le savant Brequin, lui enseignaient la théorie de la guerre; il montra une préférence marquée pour cette étude, aussi bien que pour l'art de fortifier les places. Sa mère, du reste, l'influençait à cet égard, suivant le témoignage du comte de Podewils :

« Marie-Thérèse cherche généralement à s'éloigner des faiblesses de son sexe ; elle ambitionne les vertus qui lui sont le moins propres et qui en font rarement l'apanage. Il semble qu'elle soit fâchée d'être née femme. — Elle a dit plusieurs fois que ce n'était que par le métier des armes qu'on pourrait faire fortune sous son règne. Elle fait manger à sa table les officiers qui sont de garde chez elle, sans avoir égard à leur naissance, ce qui déplaît fort à la haute noblesse, qui n'est pas moins choquée de ce que l'impératrice a aboli plusieurs anciennes étiquettes, qu'elle hait beaucoup en général. Elle cherche à s'attacher les soldats par des largesses, leur fait sou-

(1) A. Wolf, *Aus dem Hofleben Maria Theresia's*, p. 306.

vent distribuer de l'argent, et passe rarement devant des corps-de-garde sans leur jeter quelques ducats. Aussi est-elle fort aimée des troupes, dont d'ailleurs elle s'est acquis l'estime par le courage qu'elle a affecté dans les plus cruels revers. Il est certain que, dans un temps, elle a eu sérieusement l'intention d'aller commander elle-même ses armées (1). »

La gloire militaire de Frédéric II, l'envie de l'imiter et de l'égaler un jour, devaient d'ailleurs mettre en campagne l'imagination du futur empereur.

La salutaire action de Bartenstein sur sa jeune intelligence fut continuée, agrandie par le prince de Kaunitz. Plus jeune de vingt-deux ans que son prédécesseur, passionnément épris de la France, il était bien plus favorable aux idées nouvelles et les connaissait bien mieux. Il avait rapporté de son ambassade chez nous, il puisait sans cesse dans notre littérature ces nobles maximes, qui devaient bientôt régénérer le monde. Joseph II lui témoigna toujours un vif attachement et lui conserva son poste de premier ministre, quand il fut monté sur le trône. A cet égard encore l'exemple de Frédéric II ne laissa pas d'influencer le généreux élève, comme il influença sans le moindre doute Catherine II, Allemande de mère et de père (2). En installant à sa cour les théories, les goûts, les habitudes, l'idiome, le théâtre,

(1) *Der Wiener Hof in den Jahren* 1746 *und* 1748, *diplomatische-relationen des Grafen von Podewils;* lettre du 18 janvier 1747.

(2) Parvenue au trône en 1762, Catherine était, au point de vue intellectuel, de la même génération que Joseph II.

les livres français, le roi de Prusse leur ouvrait toutes les cours de l'Europe. Il brisait la glace, comme on dit vulgairement : il donnait le ton. Notre littérature et nos systèmes obtenaient partout leurs grandes et leurs petites entrées. On ne rougissait plus d'admettre ces hôtes sans blason, ces parvenus de la veille, que Frédéric protégeait de sa gloire et de sa puissance. Bientôt même ce fut une mode de les rechercher, de leur sourire, de les mettre à la première place.

J'ai beaucoup insisté sur ces origines, soigneusement indiqué les sources qui versèrent à l'esprit de Joseph II leurs principes vivifiants, parce que c'est là un point capital. Les grands hommes ne se formant pas tout seuls, il importe de connaître leur généalogie morale. La filiation des idées, pour les individus comme pour les peuples, est aussi nécessaire à connaître que l'enchaînement des faits. L'histoire devient un fatras ennuyeux, si on n'y voit point se développer dans leur progression organique ces deux éléments de la vie.

CHAPITRE III

Crise que subit Joseph II, à l'âge de dix-sept ans. — État de dépendance où le tient Marie-Thérèse. — Elle l'empêche de prendre part à la guerre de Sept-Ans et lui cherche une femme. — Portrait de Joseph. — L'impératrice le marie avec Isabelle de Parme. — Caractère étrange, mélancolie opiniâtre et fantastique de la jeune princesse. — Rien ne peut lui persuader qu'elle ne doit pas bientôt mourir. — Elle meurt effectivement le 22 novembre 1762. — Joseph est élu roi des Romains. — On le marie une seconde fois avec une princesse de Bavière. — Elle meurt de la petite vérole. — Le fléau menace toute la famille impériale.

Une redoutable crise forma presque subitement le caractère de Joseph II. En 1758, à l'âge de dix-sept ans, le fléau de la maison d'Autriche, la petite vérole, faillit l'emporter. Quand il fut sorti des ombres de la mort, il parut embrasser l'existence avec une force et une ardeur nouvelles. Il montra une fermeté, une indépendance de jugement qu'on ne lui avait pas encore vues. Il lisait, étudiait, se formait des opinions personnelles, manifestait l'envie d'agir, de prendre part au mouvement du monde. Une tendance sévère, des goûts stoïques le rendirent maître absolu de lui-même. Sa figure, ses gestes, son atti-

tude exprimaient la réserve, la décision, l'austérité. La plèbe des courtisans le jugea hautain, orgueilleux et dur, parce qu'il ne s'amusait point de leurs conversations banales, de leurs cérémonieux divertissements, ne s'intéressait pas à leurs vulgaires préoccupations, dominé qu'il était par son enthousiasme idéal. L'adolescent avait pris le manteau viril.

L'impératrice, malheureusement, le tenait dans une dépendance peu convenable à une si ferme nature ; mais il obéissait par affection et par devoir. « Jamais fils ne se montra plus soumis, plus respectueux pour sa mère ; il s'inclinait devant sa pénétration, devant sa tendresse et devant ses droits ; il n'avait pas de volonté contre sa volonté, même quand son cœur se trouvait en jeu, même quand elle contrariait ses penchants les plus vifs. » C'est ainsi que s'exprime, par la bouche de M. Adam Wolf, le prince de Khevenhüller, l'ami intime et le confident de Marie-Thérèse (1).

La docilité de Joseph II envers sa mère eut bientôt l'occasion de s'exercer. La guerre de Sept-Ans, que Marie-Thérèse avait provoquée elle-même, dans l'espoir de reconquérir la Silésie, commença en 1756 et soumit bientôt le roi de Prusse aux plus terribles épreuves. L'archiduc était impatient d'y coopérer, sous les ordres du sage et habile maréchal Daun. Il était prêt à partir, lorsque l'impératrice changea subitement d'avis. Elle craignait, dit-on, que le goût déjà très-prononcé de Joseph II pour la guerre ne de-

(1) *Aus dem Hofleben Maria Theresia's*, p. 309.

vînt une passion extrême, ne prît une violence qui le détournerait des travaux pacifiques. Le jeune aspirant à la gloire militaire dut se résigner (1).

Marie-Thérèse, d'ailleurs, qui aimait tant à s'occuper d'unions matrimoniales, pour laquelle une noce était le plus agréable des divertissements, lui cherchait déjà une femme dans les cours de l'Europe. Son fils était un beau cavalier, qu'elle pouvait offrir aux jeunes princesses avec un orgueil maternel. Il avait des formes élancées, une taille un peu au-dessus de la moyenne, environ cinq pieds cinq pouces. La régularité de ses proportions frappait au premier coup d'œil. Toute sa constitution décelait une vigueur qu'il tenait à la fois de son père et de sa mère. Cette forte complexion lui permit seule d'endurer les fatigues perpétuelles qu'il bravait, les chagrins, les contrariétés sans nombre qui l'assaillirent. Son grand front, d'un dessin très-pur, attestait les facultés supérieures que la nature lui avait données pour le bonheur d'autrui et son malheur personnel. Il avait les cheveux châtains, les sourcils abondants, le nez bien fait. La nuance de ses grands yeux bleus excitait l'admiration de tout le monde : elle fut bientôt à la mode ; dans les magasins, on vendait partout des étoffes de la même couleur, qu'on nommait bleu impérial (2). Joseph semblait avoir emprunté au ciel le profond azur d'un beau

(1) Gross-Hoffinger, *Lebens und Regierungs Geschichte Josephs II*, t. Ier. — Pezzl, *Characteristick von Joseph II*, p. 15.

(2) De là nous est venue l'expression *bleu de roi*.

jour. Son caractère noble, désintéressé, aimant, courageux, enthousiaste, y répandait, en quelque sorte, une vive lumière. L'expression de sa figure était sérieuse et bienveillante à la fois. Autour de ses lèvres se jouait constamment un demi-sourire. Son visage ovale, sa bouche et son menton avaient une forme élégante : ses dents étaient blanches et régulières. Les cicatrices même que lui avait laissées la petite vérole ne déplaisaient point : elles donnaient quelque chose de plus mâle à sa physionomie.

Mais ces avantages extérieurs, mais la haute posi tion du prince ne devaient pas lui faire trouver le bonheur dans le mariage. C'est une des plus grandes fatalités de sa vie, que les joies du foyer domestique, où l'homme retrouve en partie la gaîté, la force et le calme, lui aient été refusées. Au milieu de ses luttes généreuses, de ses pénibles travaux, le sort lui devait cet encouragement et cette récompense. Mais il s'en faut bien que la destinée remplisse toujours ses obligations. Elle les dédaigne parfois avec une insouciance qui rappelle les beaux vers du poëte :

Pauvre écolier rêveur et qu'on disait sauvage,
Quand j'émiettais mon pain à l'oiseau du rivage,
L'onde semblait me dire : « Espère ! aux mauvais jours
Dieu te rendra ton pain. » Dieu me le doit toujours !

Isabelle, infante de Parme, fut la personne que Marie-Thérèse choisit pour l'héritier du trône. Son père était don Philippe, duc de Parme ; sa mère une fille du roi Louis XV, en sorte qu'elle appartenait des

deux côtés à la famille des Bourbons. Le prince Wenceslas de Lichtenstein l'alla officiellement chercher en Italie, et les noces eurent lieu à Vienne, le 6 octobre 1760. La jeune fille avait dix-huit ans et Joseph dix-neuf, quand le mariage fut célébré. Le peuple témoigna une grande joie, comme il en témoigne, du reste, dans toutes les fêtes solennelles, qui sont pour lui une occasion de se divertir. Ayant le cœur naturellement affectueux, le jeune archiduc s'éprit bientôt de sa femme. Sans être une beauté, elle avait un extérieur agréable. Son teint basané, tout à fait espagnol, contrastait avec la peau blanche et les joues vermeilles des archiduchesses, ses belles-sœurs, dont quelques-unes pouvaient compter parmi les plus attrayantes personnes de l'Europe. Elle avait une jolie bouche, des dents régulières et des yeux expressifs; quoique son visage fût un peu long, sa physionomie prenait du charme quand elle écoutait ou parlait; mais aussitôt qu'elle gardait le silence, qu'elle s'abandonnait à ses réflexions, un nuage semblait se répandre sur sa figure, une tristesse mystérieuse l'enveloppait de son ombre.

Douée d'une grande intelligence, elle avait reçu l'éducation la plus soignée. Elle savait peindre et jouait de plusieurs instruments, excellait en particulier sur le violon, et l'activité de son tempérament l'excitait à s'occuper toujours. Quand elle se trouvait seule avec son mari, elle avait l'art de l'intéresser, de rendre la conversation agréable... Mais ni ces talents et ces ressources naturelles, ni la passion de Joseph II ne pouvaient dissiper la mélancolie dont

elle était obsédée. Elle augmentait, au contraire, de jour en jour, voilait peu à peu, comme un brouillard, son caractère et son intelligence ; toutes ses facultés se perdaient au milieu de cette brume sinistre. Nul plaisir, nulle distraction, nul effort de son entourage ne lui rendaient la gaieté ou le calme. Était-ce l'effet d'une cause accidentelle, d'une passion malheureuse ? Jamais on n'a pu déchiffrer cette énigme ; si, comme on le suppose, elle avait au fond du cœur un secret douloureux, elle l'a emporté dans la tombe.

Lorsque le prince de Lichtenstein était venu en Italie demander sa main, elle lui avait dit d'un air grave, presque funèbre : « Je suis extrêmement flatée de l'honneur que me font leurs Majestés impériales, en me donnant la préférence sur les autres princesses de l'Europe, en me destinant à leur fils aîné ; cette union dépasse de beaucoup mon mérite et mon ambition. Je regrette seulement de ne pouvoir répondre à leur attente, car je ne vivrai pas assez, j'en suis convaincue, pour réaliser les vœux qu'ils forment et qui leur ont inspiré le désir de m'admettre dans leur famille. » Ce pressentiment lugubre ne cessa jamais de la poursuivre. Depuis le moment où elle quitta Parme, elle assura toujours qu'elle vivrait peu. On croit qu'elle avait disposé de son cœur en Italie, et ne put jamais vaincre son amour. Une dévotion exaltée assombrissait encore son imagination, lui représentait la vie actuelle comme une épreuve passagère, à laquelle succéderait le bonheur, la mort devant la réunir avec l'objet

de son adoration. Elle avait supplié son père de la laisser prendre le voile, ensevelir dans un monastère le reste de ses jours; n'ayant pu obtenir cette grâce, elle errait à travers le monde comme un fantôme. Quand elle souriait, c'était avec la résignation d'un condamné à mort. Les notes qu'elle tirait de son clavecin ou de son violon exprimaient une tristesse désespérante.

Lorsqu'elle était arrivée en Autriche, François et Marie-Thérèse lui avaient cependant exprimé, de mille façons, la joie que leur causaient sa venue et l'alliance qu'elle allait contracter avec eux. Son mari, d'une autre part, lui témoignait une affection sans bornes. « Je regrette, disait-il, de n'avoir qu'un cœur à lui donner (1). » Si elle allait au théâtre ou dans quelque autre endroit public, le prince l'accompagnait presque toujours; il portait son manteau, il montrait par sa contenance, par sa physionomie et ses regards la joie qu'il éprouvait. Cette conduite surprenait d'autant plus qu'il avait longtemps passé pour un homme indifférent, qui n'aspirait point au bonheur conjugal. Isabelle semblait répondre à son amour; elle lui prodiguait tous les signes extérieurs de la sympathie, quoique son cœur fût mort dans sa poitrine et qu'elle demeurât insensible aux marques de sa tendresse. Se trouvait-elle en public ou en tête-à-tête avec lui, elle s'efforçait de montrer quelque gaîté; mais c'était un acte de courage péniblement accompli. Rentrait-elle, la laissait-il seule enfin,

(1) Caraccioli, *Vie de l'empereur Joseph II*, p. 11.

elle retombait aussitôt dans l'abattement et le désespoir. La nuit semblait se faire autour d'elle, une nuit sombre, pleine de gémissements, de bruits lugubres et de tempêtes, comme le cercle infernal où Dante promène les amants malheureux. Avec ses femmes, avec l'archiduchesse Christine, qu'elle aimait beaucoup, elle ne parlait que de mort : les cérémonies funèbres, les voûtes sépulcrales formaient la perspective de tous ses entretiens. Et pour savourer encore mieux l'amertume de sa tristesse, pour s'abandonner sans contrainte à ses réflexions désolantes, elle cherchait la solitude, puis se plongeait tout entière dans l'abîme de sa douleur.

Hélas ! l'affliction est comme la mort : si elle visite surtout la cabane du pauvre, la garde qui veille aux barrières des palais n'en défend point les rois !

En 1761, la malheureuse archiduchesse se trouva grosse, événement dont toute la famille impériale ressentit une joie extrême. Isabelle accoucha d'une fille, que l'on nomma Thérèse, comme sa grand'mère, et qui lui inspira une tendresse passionnée. Mais le sentiment maternel, l'affection que lui témoignait l'archiduc, l'espoir certain d'occuper un jour le trône, ne purent éloigner le mauvais génie attaché à ses pas. Elle entendait avec la plus morne insouciance parler du couronnement de Joseph II comme roi des Romains, et des fêtes qu'on préparait. On eût dit une âme exilée, considérant la vie actuelle des frontières d'un autre monde. A propos de cette grande cérémonie, elle répétait souvent : « Cela ne me regarde point. Je ne porterai jamais la couronne

que l'on veut mettre sur mon front. » Loin de cacher ses douloureux pressentiments, elle paraissait chercher l'occasion de les exprimer à l'impératrice, aux archiduchesses et à ses dames d'honneur. Pythonisse de sa propre ruine, elle semblait toujours crier : « Malheur ! malheur à moi ! » Beaucoup de femmes du premier rang, et dignes d'une entière confiance, ont témoigné plus tard que ces funèbres prédictions revenaient sans cesse, tintaient, pour ainsi dire, comme un glas mortuaire dans presque toutes ses conversations. L'impératrice elle-même finit par mettre à l'écart sa réserve et confirma pleinement leur rapport.

« Plusieurs fois, dit une de ces dames au voyageur Wraxall, quand la princesse Isabelle m'entretenait de ses pensées lugubres, j'essayai de les combattre par des arguments sérieux et par des plaisanteries ; mais elle restait dans les mêmes dispositions et répétait invariablement qu'elle mourrait bientôt. Un jour, comme elle annonçait de nouveau sa fin prochaine, je lui dis : « Votre Altesse peut-
« elle oublier sa fille, une fille tendrement aimée?
« Peut-elle parler avec ce sang-froid, avec cette
« indifférence, de la laisser derrière elle ? » — « Vous
« croyez donc que je vous laisserai ma fille ? repar-
« tit la princesse. Oh ! non, vous la garderez six ans,
« sept ans, tout au plus. »

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la prédiction s'accomplit à la lettre : sa fille mourut le 23 janvier 1770, juste six ans et deux mois après qu'elle était elle-même descendue sous les voûtes sépulcrales des Habsbourgs.

Dans l'été de 1762, Isabelle se trouva enceinte pour la seconde fois. A mesure qu'elle approchait du terme de sa grossesse, l'idée qu'elle cesserait bientôt de vivre prenait une croissante énergie. Elle avait, comme on le sait déjà, une affection particulière pour l'archiduchesse Christine. Non-seulement elle lui déclara qu'elle mourrait avant la fin de l'année, mais elle en fit avec elle le pari, gageure sinistre et bizarre s'il en fut jamais. Sa belle-sœur ne cacha point cette prédiction, qui fut alors connue de tout le monde.

Dans ses regards, dans ses actions, dans ses moindres discours perçait l'idée fixe dont elle était obsédée.Comme elle revenait du château de Laxenbourg à Vienne, pendant l'automne, et qu'elle atteignait le haut de la montée d'où on aperçoit la ville, un frisson l'ayant saisie, elle s'écria : « C'est la mort, c'est la mort qui arrive! »

Le mois de novembre amena cependant le froid et les brouillards, sans que rien fît pressentir l'accomplissement de sa prophétie; elle n'en persistait pas moins à soutenir que ses jours étaient comptés. Le 18 au soir, comme elle se trouvait dans son appartement, un réveil-matin placé sur un meuble fit entendre plusieurs fois de suite son carillon. Cet incident futile, produit par quelque dérangement du mécanisme et dont une personne gaie se serait divertie, émut l'archiduchesse comme un fait surnaturel. Elle devint aussi pâle qu'une statue, et ses dames lui en ayant demandé le motif, elle répliqua d'une voix sourde : « Ne comprenez-vous point que

c'est le signal, l'appel du tombeau? » Jusqu'au lendemain 19, cependant, elle resta bien portante ; mais le soir, comme elle traversait sa chambre, elle s'affaissa, tomba sur les genoux. On la transporta sur un lit de repos et on courut chercher les médecins. La fièvre se déclara, puis on vit apparaître les symptômes de la petite vérole. Un délire tragique bouleversa bientôt l'intelligence de la malade ; elle crut voir approcher de son lit des personnes absentes, elle leur adressait des paroles désordonnées, les discours les plus violents et les plus pathétiques. Un nom, qu'elle répétait souvent, confirma les soupçons des personnes qui la croyaient tourmentée par un amour malheureux.

Le 22 novembre, à une heure du matin, elle accoucha d'une fille que l'on nomma Christine ; cet enfant ne vécut pas vingt-quatre heures. Cinq jours après, le 27 novembre, sa mère expirait à son tour.

Depuis qu'elle était malade, Joseph avait à peine quitté son chevet. Accablé de douleur et de fatigue, il ne voulait point encore s'éloigner quand la pauvre princesse eut rendu le dernier soupir. Il fallut l'arracher malgré lui de cette chambre fatale, où circulaient des miasmes dangereux. Son chagrin était si violent qu'il paraissait inconsolable et ne pouvait rentrer en possession de lui-même. Sa sœur, l'archiduchesse Christine, l'amie et la confidente d'Isabelle, eut alors recours, dans une bonne intention, à un moyen périlleux et maladroit : « La femme que vous regrettez si amèrement, dit-elle à son frère, que

vous environniez de soins et de tendresse, n'avait pour vous que l'apparence de l'affection et ne vous a jamais aimé (1). »

Sensible comme l'était l'archiduc, cette révélation cruelle et inutile le navra. Il prit en aversion le mariage et douta, depuis ce moment, du cœur des femmes. C'était la loi sévère du destin à son égard : il devait accomplir seul, sans appui, sans encouragement, sa magnanime et laborieuse mission.

Une étrange aventure compléta, pour ainsi dire, la sombre histoire de sa première union. Dix-sept mois après la mort d'Isabelle, son père, don Philippe, s'étant écarté pendant une chasse dans les bois de Colorno, fut perdu de vue par ses courtisans et ses piqueurs. On le chercha longtemps et on ne trouva que des lambeaux de son corps. On pensa qu'il était tombé de cheval et que, n'ayant pu se relever ou ayant été tué sur le coup, ses chiens l'avaient dévoré. Telle fut du moins l'explication donnée à ce tragique événement, dont rien n'a éclairci le mystère (2).

Encore tout meurtri de ses douleurs, Joseph dut se préparer au voyage de Francfort, pour y être élu, puis couronné roi des Romains. Dans le traité de paix signé à Hubertsbourg avec le roi de Prusse, le 15 février 1763, Frédéric II avait promis par un article

(1) Wraxal, *Mémoires sur les cours de Berlin, de Vienne*, etc. — Édouard Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs und Adels*, t. IX, p. 2 et suiv.

(2) Le père d'Isabelle était le troisième et dernier fils du roi d'Espagne Philippe V, lequel avait, par moments, des accès d'humeur noire, qu'il transmit à sa postérité.

secret de lui donner sa voix. L'empereur François I^er^ l'accompagna sur les bords du Mein. Gœthe, qui assistait à leur entrée, en fait dans ses *Mémoires* une description vivante et minutieuse. La manière même, dont ils furent accueillis hors de la ville, montre que la cérémonie de l'élection était une simple formalité. « Notre attente fut excitée au plus haut point, dit le grand poëte, quand on nous annonça que l'empereur et le futur roi des Romains approchaient. A quelque distance de Sachsenhausen (1), on avait dressé une tente, où le corps entier de la magistrature se préparait à offrir au souverain ses hommages respectueux et les clefs de la ville. Au delà, sur un terrain plane, s'élevait une autre tente, décorée avec luxe, dans laquelle étaient réunis les électeurs ou leurs plénipotentiaires, qui devaient préalablement recevoir leurs Majestés. Leur suite occupait toute la route, afin de se mettre en mouvement au fur et à mesure que le cortége passerait, et de le grossir peu à peu. François descendit près du pavillon, y entra, fut accueilli, félicité comme son rang l'exigeait. Les électeurs et les fondés de pouvoir prirent alors congé de lui pour ouvrir la marche solennelle (2). »

Le splendide carrosse, tout chargé de moulures et de statuettes, où brillaient l'empereur et son fils, avait de si grandes dimensions, qu'il avait fallu élargir les portes, abattre des auvents, creuser le chemin qui passait à travers une tour, dont on ne pouvait ex-

(1) Faubourg de Francfort.

(2) *Aus meinem leben*, fünftes Buch.

hausser l'ogive. Le candidat fut élu le 27 mars et couronné le 3 avril 1764. La prédiction d'Isabelle s'était accomplie : elle manquait à la fête.

Malgré les tristesses, les désenchantements de cette première union, l'impératrice voulait absolument marier une seconde fois le prince royal : il n'avait alors que vingt-trois ans !

Mais pour vaincre sa répugnance il fallut les ordres les plus péremptoires, souvent réitérés ; il fallut son propre désir d'avoir un fils, un héritier du trône. Il consentit enfin, et Marie-Thérèse s'empressa de lui chercher une femme. Quatre princesses pouvaient alors être offertes à son choix. On proposa d'abord la charmante Élisabeth de Brunswick, mariée bientôt après au neveu, au successeur du grand Frédéric, sorte de Vitellius, qui ne méritait point cette aimable personne. Non-seulement elle était belle de corps et de visage, mais elle avait beaucoup d'esprit et dansait à ravir. Ses talents, ses grâces furent peut-être un motif d'exclusion ; née jalouse, Marie-Thérèse craignit peut-être de se voir éclipsée. Guillaume-Ferdinand de Brunswick, frère de la jeune personne, comptait d'ailleurs parmi les généraux les plus habiles de l'armée prussienne : l'impératrice ne voulut pas entendre parler d'elle. Ce fut un malheur pour la princesse et pour Joseph II. Promptement dégoûtée de son mari, poussée, autorisée par ses débauches à prendre quelques licences, elle fut répudiée au bout de quatre ans et internée dans la forteresse de Custrin, où sa gaieté naturelle ne put la protéger contre l'ennui.

Benedicta de Portugal fut la seconde aspirante dont on examina les titres et qualités : l'empereur, ayant ouï dire que son extérieur inspirait des doutes sur sa fécondité, repoussa énergiquement sa candidature.

Restaient une princesse de Saxe et une princesse de Bavière, que la nature n'avait point faites pour charmer les yeux. La dernière des Habsbourgs interrogea sur leur compte Charles Dietrichstein, son grand-écuyer, que l'on estimait un juste appréciateur de la beauté féminine, et désira savoir laquelle des deux il préférerait, s'il avait à choisir pour son compte. Il refusa longtemps de s'expliquer; mais comme la souveraine insistait, lui assurant qu'il pouvait parler sans crainte de lui déplaire, il dit enfin : « Je vous avoue, Madame, que si j'étais le maître de mes actions, je n'épouserais ni l'une ni l'autre ; mais si on me mettait le couteau sur la gorge, si on me forçait d'en prendre une, je choisirais la Bavaroise, parce qu'elle a au moins de la gorge. »

La princesse rit de bon cœur et admit la circonstance atténuante que le courtisan alléguait.

Joseph cependant voulut se décider en connaissance de cause. On s'arrangea donc pour lui présenter la jeune Saxonne, Cunégonde, fille cadette du roi de Pologne Auguste III, sœur d'Albert de Saxe-Teschen, qui courtisait l'archiduchesse Christine et avait obtenu son cœur : celle-ci désirait conclure le mariage, dans le but de faciliter sa propre union, à laquelle l'empereur François se montrait peu favorable. L'entrevue ménagée devait avoir lieu près de Tœplitz, pendant une partie de chasse, durant l'été

de 1764. Mais ni la beauté du paysage, ni la fraîcheur de la verdure, ni le charme de la saison, ni les ressources de la toilette, ne purent atténuer le déplorable effet que produisit la jeune fille. Elle était à cheval, maigre comme un squelette et ornée d'une barbe très-visible. Le prince fut décontenancé : l'entretien dura seulement quelques minutes, et Joseph se hâta d'oublier cette apparition. La cour d'Autriche, pour consoler la mâle prétendue, lui donna les deux abbayes d'Essen et de Thorn.

Il n'y avait plus à choisir : Joseph accepta les yeux fermés la princesse de Bavière, sœur de Maximilien-Joseph ; c'étaient les derniers membres de la famille électorale, et comme le duc n'avait pas d'enfant, l'alliance projetée pouvait permettre un jour de revendiquer ses États, sur lesquels le gouvernement autrichien a toujours les yeux fixés, comme sur une proie destinée à sa convoitise.

La jeune personne n'était pas absolument laide, quoiqu'elle ne possédât ni la gracieuse tournure, ni la vive expression, ni l'intelligence remarquable d'Isabelle. Joseph lui-même parut d'abord s'en contenter; on espéra que son bon cœur ferait compensation aux charmes qui lui manquaient. Même les gens mal disposés pour elle avouaient qu'elle était affable envers tout le monde, obligeante et prévenante ; mais elle avait un esprit borné, circonstance d'autant plus fâcheuse qu'on avait négligé son éducation. La Bavière a toujours été un grand cloître, où une dévotion mesquine, exagérée, tient lieu de goût, de savoir et de talent. Un vice de conformation la rendait impropre

à satisfaire l'espoir de la famille impériale. L'électeur ne pouvait l'ignorer : aussi n'aurait-il pas dû compromettre l'avenir de sa sœur, en trompant la cour de Vienne ; mais l'ambition ou, pour mieux dire, la vanité, l'emporta dans son cœur sur la prudence, l'affection et la loyauté. Il voulait à tout prix s'unir aux Habsbourgs.

Ce fut Joseph II qui en porta la peine. Étrange fatalité ! Sa première femme, qu'il aimait passionnément, n'avait point d'affection pour lui ; la seconde, qu'il ne pouvait souffrir, l'aimait éperdûment ! Que n'eût-elle point fait pour lui plaire ? Dans l'espoir de toucher son cœur, elle poussait envers lui la soumission et la complaisance jusqu'à l'humilité. Chaque fois qu'il entrait dans sa chambre, elle frissonnait et pâlissait. Vains efforts ! Comme il arrive d'habitude aux femmes qui ne sont point aimées, ses marques de tendresse glaçaient le prince, au lieu de l'attirer vers elle. Peu à peu il lui témoigna ouvertement sa répugnance. Pour comble de malheur, une attaque de scorbut enlaidit le visage et déforma le corps de la pauvre Josèphe. Son mari, quoique bon et compatissant, ne put désormais soutenir sa vue. « Ma femme me devient insupportable, dit-il un jour à une dame de confiance ; je n'y résiste plus. On veut que j'aie des enfants ; le moyen d'en avoir ? Si du moins je pouvais mettre le bout du doigt sur la plus petite partie de son corps qui ne fût point couverte de boutons, j'essayerais de contenter ma mère. »

Seul de toute la famille, l'empereur François lui témoignait de la sympathie et de l'affection, la proté-

geait et la consolait. Aussi, lorsqu'il tomba frappé de mort subite, dans le château d'Inspruck, au mois d'août 1765, ne put-elle retenir ce cri de désespoir: « Ah! malheureuse, j'ai perdu mon seul appui! » A partir de ce jour, en effet, on la délaissa, on l'évita, comme une proscrite ou un être fatal. Marie-Thérèse elle-même la traitait avec froideur. L'archiduchesse Christine, qui, pour des raisons personnelles, avait toujours été contraire à son mariage, essayait en vain de cacher à la pauvre créature ses dispositions hostiles. L'infortunée errait dans le château comme dans une solitude; aucune main ne se tendait vers la sienne; nul ne s'affligeait de ses maux, ne lui témoignait une fortifiante compassion. Elle était sans doute peu faite pour charmer les cœurs, au moins par les traits de son visage et par ses formes; mais devait-elle expier si cruellement les fautes de la nature? Elle était bonne, elle était douce, elle était aimante; le peuple avait mis en elle son espoir; qui pourrait ne pas s'attendrir sur une si malheureuse destinée?

Enfin la paix du cercueil termina son supplice. Le 21 mai 1767, elle fut attaquée de la petite vérole: le mal prit bientôt un caractère effrayant. L'impératrice, étant venue la voir, gagna sur-le-champ l'affection épidémique, lutta péniblement contre la mort, et ne fut sauvée que par les soins extraordinaires de Van Swieten. Partagé entre sa femme et sa mère, Joseph s'occupa de l'impératrice; il ne voulut point la quitter un moment; il fit dresser un lit dans une chambre voisine de la sienne, et passa plusieurs nuits près d'elle, tout en expédiant les affaires publiques. Le

fléau s'étant aussi jeté sur l'archiduchesse Christine, la plus profonde consternation régnait à la cour et parmi les habitants de Vienne, car on ne pouvait prévoir où la contagion s'arrêterait dans la famille impériale. On ne se rappelait point qu'elle eût tenu couchés trois de ses membres à la fois. Les théâtres ne jouaient plus ; le saint-sacrement demeurait exposé nuit et jour dans les églises, la foule y accourait de la ville et des faubourgs ; l'archevêque officiait en personne, faisait dire partout des messes et des prières (1).

Pendant ce temps, la sœur de Maximilien-Joseph agonisait. Le mal la travaillait d'une si affreuse manière, que plusieurs parties de son corps moururent, que certaines parties de son visage noircirent et se décomposèrent avant qu'elle cessât de vivre. Dès le premier instant, elle avait montré une angélique résignation. Le 27, elle fut prise par le délire, et mourut le 28, à six heures du matin. Son état de décomposition avancée força de la coudre dans un linceul et de l'exposer ainsi, la figure couverte, sur un lit de parade. Cette circonstance donna lieu au bruit le plus absurde : le peuple prétendit que la jeune femme n'était pas morte, qu'on avait enterré une pierre à sa place, qu'elle vivait, loin de tous les regards, dans une forteresse de Belgique ou dans un couvent de Bohême (2), que ce motif seul empêcha Joseph II,

(1) Adam Wolf, *Aus dem Lebem Maria Theresia's*, p. 290 et 291.

(2) Wraxall, *Mémoires sur les cours de Berlin, de Vienne*, etc. — Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs und Adels*, t. IX, p. 8 et suiv.

pendant tout son règne, de se marier une troisième fois, malgré le vœu général qui l'y conviait.

Le 30, un cortége silencieux mena la défunte dans le caveau mortuaire des Habsbourgs. L'impératrice allait de plus mal en plus mal. Le 1er juin elle eut le délire, et on lui administra les sacrements. Le prince de Saxe-Teschen, qui était venu la voir, faillit également périr. Mais enfin, tous les trois en réchappèrent, et, le 22 juin, un *Te Deum* solennel fut chanté dans la cathédrale pour leur guérison. Marie-Thérèse y assistait, malgré la pluie battante qui ne put éclaircir un moment la foule des curieux (1).

Une sorte de malédiction antique semblait vraiment peser sur la pauvre Josèphe de Bavière. Si funeste pendant sa vie, elle devint plus pernicieuse encore après son décès. Trois mois et demi seulement s'étaient écoulés depuis qu'elle reposait au monastère des Capucins, lorsque Marie-Thérèse y envoya une de ses filles, pour exécuter ses dévotions annuelles parmi les tombeaux de ses aïeux, avant d'aller en Italie épouser le roi de Naples. Suivant l'opinion publique, les miasmes du cadavre infectaient encore le souterrain. Par un enchaînement de circonstances malheureuses, le cercueil de plomb où elle devait reposer, comme tous les individus de la famille royale, n'était pas encore prêt. Un cercueil de bois renfermait donc provisoirement sa dépouille empestée. On avait eu soin, il est vrai, d'aérer le caveau, d'étendre sur la bière un drap épais. L'archiduchesse néanmoins s'a-

(1) *Aus dem Hofleben Maria Theresia's*, p. 296.

genouilla devant les restes de la défunte, comme devant le billot de l'exécuteur (1). Elle contracta aussitôt les germes de la petite vérole, éprouva un sourd malaise en sortant, et un mois après, jour pour jour, venait prendre place dans la nécropole, au bruit des cloches et des psaumes funèbres.

Ainsi se passa la jeunesse du grand empereur. Un sort fatal et injuste emporta loin de lui, comme dans un tourbillon, les joies les plus douces que la nature accorde à l'homme et, pour ainsi dire, toutes les fleurs de son printemps. Il ne lui resta d'autre consolation, d'autre appui moral que les grandes idées qui enthousiasmaient son esprit et son cœur. Dès ce jour il s'oublia lui-même; affranchi en quelque sorte des passions communes, il ne songea qu'au bonheur d'autrui, n'aima que la vérité, n'eut d'entraînements que pour la justice, et, dédaignant la souffrance, la haine, la lassitude, marcha d'un air inspiré vers le but de ses convictions.

(1) Adam Wolf, *ibid*, p. 301.

CHAPITRE IV

Mort de François II, empereur d'Allemagne. — Joseph lui succède. — Il influence sa mère et la porte à exécuter des réformes. — Son désintéressement. — Génie administratif de son père. — Il révèle bientôt les mêmes tendances. — Joseph simplifie le cérémonial de la cour, substitue l'habit militaire au costume espagnol. — Désespoir de la vieille noblesse. — Réforme du tribunal de l'Empire. — La tyrannie des petits princes est contenue ou châtiée. — Voyage de l'Empereur en Croatie. — Affreuse situation des habitants. — Il fait cesser l'oppression et les abus.

En 1765, Joseph succéda, comme empereur d'Allemagne, à son père François de Lorraine, qu'un mal soudain venait d'emporter. On célébrait à Inspruck la noce de l'archiduc Léopold avec Marie-Ludovike d'Espagne, fille de Charles III. La cérémonie eut lieu le 5 août, ce qui permettait de compter sur un beau temps, mais des pluies et des brouillards continuels semblaient précipiter l'hiver des sommets neigeux dans les vallons. François Ier, asthmatique depuis longtemps, replet, sanguin, aimant peu la marche, souffrait de l'humidité, de la pesanteur de l'air. « Ah ! si je pouvais seulement sortir de ces montagnes du

Tyrol! » disait-il, comme tourmenté d'une mystérieuse inquiétude. Sous l'influence de ses idées sombres, il visitait fréquemment le tombeau splendide et original de Maximilien Ier, que gardent, en quelque sorte, vingt-huit statues de bronze figurant ses aïeux (1). Là, cet homme si pratique s'abandonnait à de longues rêveries; un jour, comme s'éveillant d'un songe, il murmura : « C'est ici que je dois reposer à mon tour! » Le 18, il venait de quitter l'Opéra et suivait un corridor du château impérial, lorsqu'il tomba tout à coup entre les bras d'une sentinelle qui gardait le passage. Frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, il ne donnait plus aucun signe de vie. Le baron de Reischach, qui l'accompagnait, le transporta dans une pièce voisine; on le plaça sur un lit de camp, on le saigna. Mais tous les secours furent inutiles : la langue lui sortait de la bouche, il était mort.

Cette catastrophe livrait à Joseph II le trône impérial; à son frère Léopold, élevé dans les mêmes opi-

(1) « C'est dans une église d'Inspruck qu'est le fameux tombeau de Maximilien. La figure du prince, en bronze, est à genoux sur un sarcophage, au milieu de l'église, et trente statues du même métal, rangées de chaque côté du sanctuaire, représentent les parents et les ancêtres de l'Empereur. Tant de grandeurs passées, tant d'ambitions jadis formidables, rassemblées en famille autour d'un tombeau, sont un spectacle qui porte profondément à la réflexion : on rencontre là Philippe-le-Bon, Charles-le-Téméraire, Marie de Bourgogne, et, au milieu des personnages historiques, un héros fabuleux, Dietrich de Berne. La visière baissée dérobe la figure des chevaliers ; mais quand on soulève cette visière, un visage d'airain paraît sous un masque d'airain, et les traits du chevalier sont de bronze comme son armure. La visière de Dietrich de Berne est la seule qui ne puisse être soulevée : l'artiste a voulu indiquer, par là, le voile mystérieux qui couvre l'histoire du guerrier. » (Mme de Staël, *Dix années d'exil*, chap. VI.)

nions, dans les mêmes sentiments que lui, le trône de Toscane (1). C'étaient deux réformateurs qui allaient commencer une noble tâche, une œuvre périlleuse et difficile. Accablée de douleur par la perte de son mari, la souveraine déclara tout haut et à plusieurs reprises qu'elle voulait renoncer aux affaires, s'ensevelir dans un cloître, vivre et mourir comme abbesse du chapitre qu'elle venait de fonder pour l'âme de François, la seule occupation des religieuses devant être de prier le ciel en sa faveur. Mais cette résolution passa comme un caprice. La veuve aimait le commandement et le faste : elle reprit bientôt le sceptre qu'elle avait un moment déposé sur le cercueil de l'empereur. Si elle nomma son fils aîné corégent de ses États héréditaires, si elle le fit participer au pouvoir souverain, ce fut à condition qu'il obéirait toujours. Le premier étage du palais de Vienne lui rappelant trop le souvenir de son mari, elle le céda au jeune prince habita le second. Le département de la guerre, la direction ou grande-maîtrise de tous les ordres de chevalerie, notamment de ceux qu'elle avait elle-même institués en 1757 et 1764 (2), lui furent aussi abandonnés. La force des choses, d'ailleurs, la haute position de Joseph II, comme empereur d'Allemagne et prince héréditaire d'Autriche, l'affection passionnée de sa

(1) En 1736, l'année même où il épousait l'archiduchesse Marie-Thérèse, François avait échangé contre la Toscane les duchés de Lorraine et de Bar, conformément à un article du traité de paix signé avec la France.

(2) L'ordre militaire de Marie-Thérèse et l'ordre royal de Saint-Étienne de Hongrie.

mère pour lui, la supériorité de son intelligence et la noblesse de ses sentiments lui permirent d'exercer une action très-vive. On s'en aperçut bientôt à l'esprit de réforme qui se glissa partout, qui travailla sourdement toute la monarchie. Ce que le jeune philosophe ne pouvait faire ou n'osait entreprendre lui-même, il l'accomplissait en persuadant Marie-Thérèse, en la déterminant à l'exécuter (1).

Joseph II inaugura sa situation nouvelle par un acte de désintéressement qui a besoin d'être expliqué. Son père avait, pour un empereur, les goûts et les occupations les plus étranges. Il était banquier, industriel, marchand et spéculateur. L'agiotage sur les billets de l'emprunt contracté pendant la guerre de Sept-Ans, lui rapporta, par exemple, des bénéfices considérables. Les revenus de son grand-duché de Toscane traversaient les Alpes, tombaient dans sa caisse et en sortaient sous forme de prêts et d'avances. Behrenhorst, le voyageur, estime qu'il reçut de ce chef, pendant vingt-sept années, trente millions de florins. Avec cette haute paie et l'héritage de sa tante, la princesse palatine, il s'était formé un

(1) Les réformes de l'impératrice, que j'ai exposées dans mon *Histoire secrète du gouvernement autrichien*, ne commencèrent qu'en 1763, époque où le zèle de son fils l'entraînait déjà hors des vieilles ornières. Cette année même, une chaire pour l'enseignement des sciences politiques fut créée et donnée à Joseph de Sonnenfels. L'année suivante parut à Vienne le journal hebdomadaire *le Monde*, que J. Klemm rédigeait d'une manière très-vive et très-intéressante. Sonnenfels ne tarda point à lui faire concurrence, dans *l'Homme sans préjugés*, qui entra bientôt en campagne (1765) et eut un grand nombre de lecteurs. Les amis des préjugés le combattirent avec acharnement.

trésor, soigneusement gardé dans un édifice de Vienne, rue Waller, en face de l'hôtel Esterhazy. L'agioteur couronné plaçait fort habilement ses fonds chez les banquiers de Venise, de Gênes et d'Amsterdam, s'associait à une foule d'entreprises industrielles et commerciales : le ministre Chotek secondait ses opérations. Il acheta de vastes domaines en Hongrie et en Autriche, notamment la seigneurie d'Holitsch, dans le comté de Neutra, pour la somme de 900,000 florins : un haras, diverses manufactures qu'il y établit, la rendirent bientôt très-productive. Les domaines de Pardubitz, Podiebrad et Bresnitz, en Bohême, et d'autres encore, qui étaient grevés d'hypothèques, lui furent adjugés moyennant la valeur de ces hypothèques : en 1754, ils lui rapportaient déjà cent vingt-six mille florins chaque année.

François de Lorraine prêtait d'ailleurs sur gages et faisait l'escompte. Il organisa presque partout, en Allemagne et en Italie, des maisons de banque, sous divers noms fictifs : ces noms lui servaient à parapher ses billets, qui avaient cours sur tous les marchés de l'Europe. Peu d'entreprises importantes s'effectuaient en Belgique et en Angleterre sans sa participation. Chose plus singulière encore! il soumissionna la recette générale des impôts en Saxe pendant le ministère Brühl, conjointement avec le comte Bolza, conseiller intime de la cour de Dresde (1).

(1) Le grand-père de ce Bolza était un juif, que sa religion avait forcé à quitter le Portugal; il s'était réfugié à Milan, associé avec un certain

L'exemple donné par l'empereur, les bénéfices énormes qu'il tirait de ses spéculations, excitèrent la noblesse autrichienne à fonder aussi des fabriques ou à ranimer, à développer les anciennes. Les Schwartzenberg, les Harrach, les Batthiany, les princes d'Auersperg mirent en pleine activité les usines, les hauts-fourneaux, les métiers, les filatures de coton et de lin qui existaient déjà sur leurs domaines. Leur immobile opulence s'anima, vint en aide aux classes laborieuses. On peut donc signaler François comme un des précurseurs de notre époque: il fut très-utile au commerce et à l'industrie dans les États de sa femme, les jésuites ayant obstrué de la manière la plus barbare ces deux sources de richesse et de bien-être (1). Il rendit encore d'autres services : son habileté financière lui permit de soigner, d'amoindrir la plaie toujours béante, la plaie incurable du déficit autrichien.

Le noble banquier devint en outre fournisseur. Les uniformes, les armes, les chevaux de trait et les montures des troupes indigènes étaient livrés par lui. Bien mieux, il se chargea d'approvisionner l'ennemi mortel de l'Autriche et de sa femme : il n'éprouva

Schimmelmann, négociant de Hambourg, et avait été nommé comte, en 1679, par le roi de Danemark.

(1) Quand Marie-Thérèse monta sur le trône, en 1740, la monarchie ne possédait plus d'autres établissements industriels que les restes des fabriques de toiles qui florissaient en Bohême et en Silésie après la guerre de Trente-Ans, les usines où l'on travaillait le fer dans l'Autriche au delà de l'Enns et dans l'Autriche centrale, les verreries et les manufactures de faux diamants de la Bohême, et aussi quelques fabriques de draps de seconde qualité. Presque toutes les marchandises étrangères, néanmoins, étaient prohibées. (*Anemonen*, t. IV, p. 145.)

aucune répugnance à nourrir, pendant la guerre de Sept-Ans, les soldats et les chevaux du roi de Prusse. Sans doute il le traitait de Turc à Maure, il lui vendait les vivres et le fourrage un prix monstrueux, mais cette cupide exigence sauvegardait peu la dignité impériale.

Pour ses domaines, fabriques, spéculations, banques, magasins et monts-de-piété, François de Lorraine avait un petit gouvernement. Un de ses anciens précepteurs, nommé Pfütschner, en administrait la partie judiciaire et contentieuse ; son ancien chambellan Toussaint dirigeait la partie financière. Chaque matin, à son lever, ils lui présentaient un rapport, et le monarque aussi bien que ses agents examinaient les plus petits détails (1). Nous verrons par la suite qu'il transmit à un bon nombre de ses héritiers son amour du négoce.

Joseph II avait d'autres sentiments. Il ne garda presque rien de l'immense fortune personnelle que lui avait léguée François de Lorraine, et la consacra au bien public. Dans cet héritage énorme se trouvaient des coupons de rente sur l'État pour vingt-deux millions de florins, c'est-à-dire pour cinquante-six millions cinq cent quarante mille francs. Dès que Joseph eut les billets entre les mains, il les jeta au feu, libérant ainsi la nation d'une dette contractée pendant une époque difficile. Et comme il voulait que tout le monde mît l'intérêt général au-dessus de ses intérêts particuliers, il imposa le même sacrifice

(1) Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs*, t. VIII, page 9 et suiv. — *Anemonen*, t. Ier, p. 234. — *Mémoires de Scipion Ricci*, t. IV, p. 332.

aux employés du gouvernement et aux serviteurs de la cour. Cette générosité involontaire renfrogna bien des visages, mais il fallut garder le silence, car l'empereur poussait plus loin l'abnégation : il réunit toutes les propriétés de son père au domaine public.

Le mécontentement des fonctionnaires augmenta lorsque Joseph, pour supprimer les dépenses inutiles, fit dresser une liste de tous les appointements, de toutes les pensions que payaient l'État et la maison impériale. Il diminua les honoraires excessifs, retrancha les sommes dont rien ne justifiait l'allocation. Les abus produits par la chasse aux emplois devinrent aussi l'objet d'une réforme immédiate. Afin que le talent et les services réels déterminassent seuls les grades, les recommandations et les démarches en faveur d'un protégé furent interdites aux personnes des deux sexes. L'abrutissement de la nation se manifestait dans les bureaux d'une manière déplorable. Longtemps après, le 28 novembre 1787, l'empereur fut obligé de prescrire aux fonctionnaires en place de fréquenter l'Université de Vienne, « pour remédier à leur ignorance, » et il ordonna de les admettre gratuitement.

Il simplifia le cérémonial de la cour sans le moindre égard pour les traditions. Chaque membre de la famille impériale avait eu jusqu'alors une maison montée, une cuisine à part. Joseph ne laissa subsister que la table de sa mère et la sienne. Celle du grand-maréchal de la cour fut elle-même supprimée : les chambellans reçurent l'ordre de quitter leur poste à une heure et d'aller dîner chez eux. Les fêtes inces-

santes, qui épuisaient les ressources de la cassette royale et fatiguaient les souverains, se trouvèrent subitement réduites à la grande cérémonie du premier jour de l'an. L'étiquette espagnole, le faste habituel qui environnait le trône, disparurent peu à peu. Un décret spécial interdit de s'agenouiller devant les princes régnants, « hommage qui convient seulement à Dieu, » suivant l'expression de l'empereur. Il ordonna que le jeudi-saint les personnes de la cour se présenteraient sans distinction de rangs pour communier ; auparavant un huissier les appelait tout haut, en se règlant sur l'importance de leurs titres, si bien que les vanités mondaines pénétraient dans la maison du Seigneur, y dominaient le repentir et la dévotion. Lui-même, à l'église, se mit en face de l'autel, et non plus sous le dais pompeux réservé jusqu'alors aux chefs du gouvernement. Il abolit encore l'usage depuis longtemps établi que l'empereur lavât, pendant la semaine-sainte, les pieds de douze pauvres gens : deux ducats par tête remplacèrent la vieille cérémonie. Comme on lui faisait des objections à cet égard, il répondit : « On en parlera quinze jours, et puis on n'y pensera plus. »

Avant lui, lorsqu'on portait le deuil d'un souverain étranger, un voile de crêpe noir faisait partie du costume officiel. On ne se présentait, on ne circulait dans le château que la figure ainsi couverte. Joseph II trouva qu'un pareil affublement avait l'air d'une mascarade : il l'interdit comme une habitude à la fois gênante et grotesque. Il annula de même toutes les autres servitudes, toutes les prescriptions

relatives à l'habillement. Lorsque son père vivait encore, il ne suivait déjà que son caprice dans sa manière de se vêtir. Il donna une tournure décidément militaire à la cour de Vienne, où il introduisit l'uniforme. Quand il y parut pour la première fois avec cet habit, en 1765, peu après la mort de François de Lorraine, dans une séance d'investiture, ce fut un grand sujet de scandale. En quittant son cabinet, il dit lui-même : « Le grand-maître des cérémonies va tomber sans connaissance. » Depuis lors, il endossa tour à tour l'uniforme allemand de ses gardes du corps, celui des hussards ou des dragons rouges et verts qu'il commandait. Chez lui, aussi bien qu'en voyage, il préférait porter un simple frac de couleur sombre, un surtout bleu ou vert foncé, un bonnet de petite tenue, des bottes garnies d'éperons. Ses aïeux avaient été jusqu'à s'affubler d'une sorte de chape, comme les prêtres qui montent à l'autel (1). Les jours de réception et de fête, le nouvel empereur se montra en costume de feld-maréchal, avec des croix de diamants sur la poitrine, le collier de la Toison d'or au cou et les grands cordons des ordres autrichiens en sautoir. Un service solennel ayant eu lieu à l'église des Augustins, peu de temps après la mort de son père, le 6 octobre 1765, il y parut en uniforme et accompagné seulement de généraux. On

(1) Voyez les gravures de Romstet, jointes au curieux volume intitulé : *Sinnreiche Reden und merckwürdige Thaten der fünfzehn rœmischen Kayzer*; Breslau, 1672. Ce costume semi-ecclésiastique fut postérieurement abandonné pour le justaucorps et le manteau espagnols.

avait notifié aux chambellans et conseillers intimes de se rendre d'avance à leurs places; ce dédain affiché pour leur ancien droit de préséance les blessa tellement que tous firent défaut. Les pèlerinages de la cour à certains cloîtres fameux cessèrent graduellement.

La jeune noblesse, éprise de Joseph II, saluait avec transport ses innovations, la hardiesse avec laquelle il abolissait les anciennes coutumes. Mais son mépris pour les traditions et l'étiquette désespérait tous les vieux seigneurs. Le prince de Khevenhüller gémissait en voyant disparaître la pompe officielle. « Le malheureux esprit d'innovation, qui a infecté la cour peu après la mort de Charles VI, et gagné constamment du terrain depuis lors, semble vouloir maintenant y régner sans partage, de manière que si cela continue, on ne saura bientôt plus ce que c'est que l'ordre et l'étiquette. Les choses en sont arrivées à ce point que le calendrier de la cour, où les dévotions et les offices étaient marqués, a déjà perdu la moitié de ses indications, et sur les exemplaires pour l'année prochaine (1766), presque toutes les fréquentations d'églises sont supprimées. L'impératrice mère, qui pourrait seule arrêter ce monsieur (traduction littérale), auquel toutes les anciennes coutumes paraissent de vains préjugés, sympathise elle-même avec ses goûts subversifs, ou manque du courage, de la fermeté nécessaires pour les tenir en bride (1). » Toujours éprise de la routine,

(1) *Aus dem Leben Maria Theresia's, nach den Memoiren des fürsten Joseph Khevenhuller,* von Adam Wolf, p. 311.

comme du pouvoir absolu, la foule mêlait ses pleurs aux larmes des vieux courtisans, voyait dans chaque réforme un signe de mauvais augure.

Elle allait avoir bien d'autres sujets de tristesse, car ces détails secondaires ne pouvaient absorber toute l'attention d'un grand esprit. Joseph, qui ne gouvernait pas l'Autriche et n'y exerçait qu'une influence subordonnée, eût voulu agir fortement comme empereur d'Allemagne. Mais cette dignité ne donnait plus qu'un vain titre : la puissance qui l'avait accompagnée tombait en ruines. Chaque prince exerçait chez lui une autorité sans contrôle et se souciait peu d'une constitution vermoulue. Le tribunal de l'empire seul fonctionnait encore et jugeait les démêlés entre les États, grands ou petits, comme entre les villes libres. Malheureusement une corruption profonde y paralysait la justice. Une lettre autographe de Joseph II, écrite le 21 octobre, défendit aux magistrats de recevoir aucun présent, volontaire ou exigé, en numéraire, en objets précieux ou en comestibles. « La moindre dérogation à cet ordre, disait l'empereur, sera punie de la manière la plus rigoureuse, entraînera la destitution, sans aucun égard pour le talent ou les services rendus, afin que cet exemple satisfasse les cœurs honnêtes, imprime une crainte salutaire aux gens avides. » Un post-scriptum ajoutait : « Cet avertissement sera lu devant le conseil, et dicté aux membres du tribunal, qui en prendront copie. »

Mais il ne suffisait pas de réprimer la vénalité des juges, de leur imposer quatre séances par semaine ;

il fallait aussi terminer les causes pendantes, et c'était une entreprise surhumaine. La seconde chambre, celle de Wetzlar, formait à elle seule une étable d'Augias. On y voyait des montagnes de dossiers, que les vers et les mites rongeaient tranquillement. Un procès intenté par la ville de Gelnhausen, en 1549, n'était point encore jugé en 1734. Un démêlé entre la ville de Nuremberg et l'électorat de Brandebourg durait depuis l'année 1526. Le tribunal jouissait d'ailleurs d'une si mince considération et avait si peu d'autorité, que l'électeur palatin avait fait bâtonner d'importance et chasser comme des vagabonds ses deux huissiers. Joseph voulut cependant restaurer ce pouvoir déchu, nettoyer cet immense cloaque. Il nomma une commission d'enquête. Trois assesseurs furent destitués par elle en 1772, et un juge prévaricateur, l'astucieux et cupide Nathan de Francfort, condamné à six ans de prison, à 232,000 florins d'amende (498,800 francs). Joseph ordonna que tout procès nouveau serait terminé dans un espace de deux ans. Mais la colossale voirie, où les immondices s'étaient accumulés depuis des siècles, brava les plus courageux efforts. En 1806, lorsque l'empire d'Allemagne fut aboli par Napoléon, il y restait quatre-vingt mille dossiers : quarante mille n'avaient pas été ouverts (1).

D'autres abus criants donnèrent prise à l'activité de Joseph II. Plusieurs petits princes continuaient en

(1) Adam Wolf, *Nach den Memoiren des fürsten Khevenhüller*, p. 371 et suiv. — Vehse, t. VIII, p. 154 et 155.

Allemagne la vie du moyen âge, et peu s'en fallai qu'ils ne pillassent sur les grands chemins. L'empereur commença des poursuites contre ces nobles bandits. L'un d'eux, Frédéric, comte de Leiningen et de Guntersblum, après quatre années seulement de règne, avait déjà commis toutes sortes de méfaits, tentatives de meurtre, empoisonnement, crime de lèse-majesté, bigamie, sacriléges, extorsions, mauvais traitements sur des personnes étrangères à son fief et même sur des ecclésiastiques : il fut cité devant le tribunal et déposé par les magistrats, comme indigne d'exercer le pouvoir. Ne jugeant point cette punition assez forte pour tant d'actions coupables, Joseph le fit saisir, le tint sous les verrous pendant que l'on instruisait contre lui un procès criminel. Sa mort, survenue en 1774, le déroba au châtiment qu'il avait mérité.

Un autre de ces tyrans féodaux, Charles Magnus de Salm, trembla devant l'indignation de Joseph II. Ses violences et ses déprédations justifiaient le titre de *Comte Sauvage*, que lui avaient transmis ses aïeux. Il habitait un château-fort à Grehweiler, dans les défilés du Hundsrück (1), au milieu des bois de sapins et des torrents. Son domaine ne lui rapportait que 60,000 florins, et trente années de débauches avaient tellement multiplié ses dettes, que ce revenu ne suffisait pas pour en payer les intérêts. Il trompait donc ses créanciers au moyen des plus honteuses fourberies, malmenait et dépouil-

(1) Le Hundsrück est un prolongement des Vosges dans la Bavière et la Prusse rhénanes, entre la Nahe, le Rhin et la Moselle.

lait ses vassaux. Le tribunal de l'empire le somma de comparaître à son tour, en 1775. La sentence prononcée contre lui portait que, « sans le moindre doute, il avait mérité la peine capitale ; mais que Joseph II, par égard pour son ancienne et honorable famille, avait adouci le châtiment, et qu'au lieu d'expier sous la hache les escroqueries, les abus de pouvoir, les faux qu'il avait ordonnés ou exécutés lui-même, délits dont il s'avouait coupable, il serait enfermé dans une forteresse pendant un espace de dix ans, et n'y recevrait que le strict nécessaire. » Une condamnation de ce genre n'ayant pas eu lieu depuis des siècles, le farouche seigneur croyait fermement qu'on n'y donnerait pas suite. Mais il fut écroué dans la forteresse de Kœnigstein, près de Francfort, où il demeura six ans et deux mois. On lui rendit alors la liberté, mais on se garda bien de lui rendre ses priviléges et son ancienne position (1).

Contenu à l'intérieur par la jalousie de sa mère, gêné au dehors par son impuissance comme empereur d'Allemagne, Joseph II résolut de s'instruire en voyageant, d'étudier les besoins, le caractère, les opinions des peuples. Afin que nul obstacle ne s'interposât entre lui et la vérité, il garda l'incognito, emmena une suite peu nombreuse de secrétaires ou d'officiers supérieurs, et se fit appeler le comte de Falkenstein. Là seulement où il fallait protéger ou punir, le noble inconnu révélait son autorité. Il

(1) Vehse, t. VIII, p. 155 et suiv. — Voyez, dans mes *Anabaptistes des Vosges*, l'histoire des comtes de Salm et la description du château où séjournait primitivement la famille.

emportait des sommes considérables pour soulager immédiatement les infortunes. En chemin, il dormait sur une botte de paille, qu'il couvrait d'une peau de cerf. Né stoïcien, il aimait à braver toutes les fatigues et tous les inconvénients. Il ne s'habillait que pour être vêtu, ne se rappelait sa haute position que pour donner l'exemple de la frugalité. Dès cette époque, il avait adopté, il pratiquait sa devise magnanime : *Virtute et exemplo*. « Sa toilette est celle d'un soldat, écrivait en 1769 un de ses compagnons de voyage ; sa garde-robe, celle d'un sous-lieutenant ; sa récréation, le travail ; son existence, un mouvement perpétuel. »

Le Bannat fut le premier pays vers lequel se dirigea son attention. Les habitants de cette province reculée se trouvaient dans l'état le plus fâcheux. Les terres appartenaient au gouvernement, qui les distribuait suivant son bon plaisir, pour un laps de temps plus ou moins long. Les indigènes étaient d'ailleurs soumis à toutes les duretés, à tous les caprices du régime militaire. Les commandants abusaient sans scrupule de leur pouvoir ; là où règne le despotisme, il ne séjourne point dans les hautes sphères, mais descend de proche en proche et gagne les autorités inférieures ; par une déplorable conséquence, les opprimés deviennent généralement oppresseurs à leur tour. Ils disent comme le berger du poëte :

Mon sort est de servir, il faut qu'il s'accomplisse !
Mais j'ai ce chien aussi, qui tremble à mon service ;
C'est mon esclave aussi. Mon désespoir muet
Ne peut rendre qu'à lui tous les maux qu'on me fait.

Suivant l'habitude, la responsabilité de leur malheur pesait sur les victimes : leurs tyrans les peignaient comme des rebelles, des voleurs et des traîtres ; ils aimaient mieux laisser la terre en friche, disait-on, que de travailler pour se nourrir ; si bien que la cour prescrivait d'employer contre eux des rigueurs nouvelles.

Joseph voulut voir de ses propres yeux cette population maudite, et s'aperçut que le gouvernement lui-même était la cause première de ses fautes, comme de ses malheurs. Les iniquités de ses chefs la poussaient au désespoir. Si on lui accordait peu de faveurs, en récompense on lui distribuait largement les coups de fouet et les coups de bâton ; les gouverneurs, qui se préoccupaient faiblement de ses intérêts et de ses droits, multipliaient les impôts, les servitudes, les ordres arbitraires. En conséquence, le sol, naturellement fertile, devenait inculte ; voyant qu'on leur enlevait les fruits de leur travail, beaucoup de paysans aimaient mieux ne rien faire, et le Bannat se changeait peu à peu en solitude. L'excès de l'oppression occasionnait des révoltes : un certain nombre d'habitants passaient chez les Turcs, allaient demander à l'exil une vie moins malheureuse. Les agents de la cour amassaient pourtant des fortunes rapides : tous les fonctionnaires, grands et petits, mettaient au pillage les insuffisantes ressources d'un pays dévasté.

Joseph, ayant eu quelques renseignements sur cette désolation, avait résolu de faire une enquête personnelle. Il partit dans le plus grand secret, et arriva inopinément au milieu des populations affa-

mées, comme un protecteur et un vengeur. Indigné des félonies trop évidentes commises par les diverses autorités, il destitua sur-le-champ toute l'administration, enleva au général Van Eggelshofen, qui la présidait, son emploi et son grade, nomma des fonctionnaires nouveaux, et leur enjoignit de supprimer les abus, d'épargner les indigènes, de travailler à les rendre aussi heureux que possible. Le servage ayant surtout favorisé l'oppression, il l'abolit, partagea le sol aux paysans. Il fit dresser un tableau régulateur des contributions, qui prévint les tailles arbitraires. Une nouvelle organisation des corvées protégea le laboureur contre un autre genre de tyrannie. Représentez-vous la joie de ces malheureux, sauvés tout à coup de l'abîme par une main puissante et charitable ! Les gouvernements trouvent d'ordinaire toutes sortes d'arguties, de vains prétextes, pour justifier leurs instruments, pour rester sourds aux cris et aux plaintes des victimes. Joseph II, au contraire, avait pris leur parti, soulagé leurs maux : il emporta leurs bénédictions. En les quittant, il alla inspecter les troupes, les citadelles, les fabriques, les travaux agricoles, l'état social de la Hongrie, et ne s'arrêta que devant les frontières de l'Empire musulman. Tels furent les résultats de son premier voyage en mars 1766. Au mois de juin, il visita la Bohême, la Haute-Silésie et la Moravie (1).

(1) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten*, p. 26 et suiv.

CHAPITRE V

Réforme complète de l'administration de la guerre. — Joseph se fait aider par le général Lascy. — Désordre qui régnait dans les armées et dans les bureaux. — Plaintes continuelles du prince Eugène et du margrave de Bade. — Misère des troupes. — Leurs pillages forcés, pour se nourrir. — Débats entre les généraux. — Perte de Belgrade. — Immenses fraudes. — Mesures de Joseph II pour remédier au mal. — Les commissions d'économie. — Établissement de la conscription. — Le duel interdit dans l'armée. — Effectif imposant. — La bastonnade maintenue comme moyen de discipline.

Marie-Thérèse ayant livré à son fils le département de la guerre, l'armée devint le but principal de ses innovations. Il s'occupait d'ailleurs avec un plaisir extrême, comme nous l'avons vu, de tout ce qui concernait l'art militaire. Entre l'année 1766 et l'année 1775, il fonda une armée nationale, soutenue par de puissantes et judicieuses institutions. Le général Lascy, son ami intime, auquel la nature avait donné le talent administratif et un esprit organisateur, l'aida beaucoup dans cet immense travail. Mais pour apprécier l'importance de leurs réformes, il est nécessaire de bien connaître la dan-

gereuse et pitoyable confusion à laquelle étaient livrées, avant eux, les bandes impériales, car c'était plutôt des hordes que des régiments dignes de ce nom.

En maintes circonstances, elles demeuraient pendant un espace de temps considérable sans solde, sans habits, sans équipements et même sans provisions de bouche. « Le prince Eugène est parti avant-hier pour l'armée du Piémont, écrivait l'ambassadeur anglais à la cour d'Autriche, lord Lexington, le 26 mai 1696. Tout ce qu'il a obtenu en faveur des troupes, qui n'ont pas été payées depuis deux ans, c'est un mandat par lequel on l'autorise à emprunter cent mille florins dans la ville de Gênes, s'il peut y parvenir. »

« Que votre Majesté Impériale, écrivait le margrave Louis de Bade, le 13 mai 1703 à Léopold Ier, daigne me permettre de lui représenter humblement que tout empire ici de jour en jour, à tel point que je ne peux plus lui envoyer de courrier. L'infanterie dans ses garnisons est en proie au dénuement, l'artillerie n'a pas de chevaux, ceux qui la desservent et les autres employés militaires mendient leur pain. »

Le 27 décembre de la même année, le margrave écrivait d'Aschaffenbourg, où il avait pris ses quartiers d'hiver : « Il n'y a de magasins nulle part ; la poudre, le plomb, les mèches, les pierres à fusil, les armes et tout ce qui est nécessaire en campagne ou dans une citadelle, manque presque entièrement. Nous n'avons point de chariots ; les soldats sont dans la misère, mal habillés ou sans habits, encore plus mal armés, car leurs mousquets peuvent à peine ser-

vir (1). Pour comble de malheur, ils désertent de tous les régiments, aussitôt qu'ils en trouvent l'occasion. Depuis le début de la campagne jusqu'à l'heure actuelle, on m'a laissé sans argent, sans vivres et sans crédit. »

L'effet inévitable d'une pareille négligence et d'une si mauvaise administration, c'est que les troupes impériales, poussées à bout par la misère, pillaient non-seulement les ennemis de la cour, mais ses plus fidèles sujets. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, le margrave finit par déclarer ouvertement que « les choses étant ainsi, on ne pouvait espérer obtenir quelque avantage sur l'électeur de Bavière à l'aide des armes ; qu'il fallait uniquement lui ôter les moyens de poursuivre la lutte. La seule façon d'y parvenir, c'était de saccager son pays, dévastation qui conviendrait parfaitement aux sept mille Heyduques, Hongrois et Croates de l'armée. — Je dois reconnaître, ajoute le prince, que ce moyen est assez violent ; c'est pourquoi je prie le Très-Haut de tout arranger pour le mieux dans sa miséricorde ; mais si notre position ne change point, je ne vois pas d'autre expédient. » Les hordes autrichiennes ne ménageaient pas plus le territoire des alliés de l'empereur, ni même les principautés ecclésiastiques. L'électeur de Trèves, par exemple, se plaint amèrement des excès que la cavalerie impériale commet

(1) Ainsi l'on conduisait ces malheureux à la bataille, à la mort, sans habits, sans nourriture, avec des munitions insuffisantes et des armes presque inutiles ! Blessés, ils mouraient faute de soins ; estropiés, ils mendiaient sur les routes.

dans son diocèse. Le margrave, de son côté, informe la cour de Vienne « que ces chenapans sont la plus vile canaille de Hongrie, ne savent pas monter à cheval, et que la majorité d'entre eux n'oseraient regarder un Français en face. — Cependant, ajoute-t-il, c'est le besoin qui les pousse à employer la violence. La cour de Votre Majesté m'abandonne, et mon nom finira par devenir un objet d'horreur pour les enfants. »

Lorsque le prince Eugène fut président du Conseil militaire, il ne put lui-même remédier au mal. Avant la campagne de 1707, le comte Schlick, commissaire des guerres, ne trouva dans la caisse de l'armée que *quatre sous*, comme l'annonce le fameux généralissime, dans une lettre du 13 février 1707, adressée au prince de Salm, chef du cabinet. L'année suivante, pendant le siége de Lille, le prince écrivait à lord Marlborough : « Je ne pourrais donner aucune preuve judiciaire de ce que je vais vous dire, mais j'affirme que, depuis le commencement du siége, nous avons été horriblement trompés dans la fourniture des munitions de guerre. La plus grande partie n'a certainement pas été livrée. »

Les dissensions entre les capitaines augmentaient le désordre, le portaient aux dernières limites. On en avait vu un exemple mémorable pendant la guerre avec la Turquie, de 1737 à 1739. Les généraux qui servaient sous le commandement supérieur de François de Lorraine se jalousaient, se contrariaient, se faisaient, pour ainsi dire, mutuellement la guerre. Chacun d'eux cherchait à intercepter les courriers de

Vienne et gardait pour lui les dépêches. C'était l'intrigant et mobile Neipperg, le brutal et rusé Wallis, l'habile comte de Schmettau, qui nous a laissé des Mémoires importants sur cette lutte (1), et qui ne dédaignait pas plus les profits illicites que ses honorables collègues; enfin le maréchal de Seckendorf, qui remplaça le grand-duc, lorsque celui-ci abandonna les opérations militaires, le 9 juillet 1737, pour aller prendre possession de la Toscane. S'entendant avec le baron de Harrucher, fournisseur général de l'armée, le comte de Seckendorf ne mettait aucune mesure dans ses déprédations. Les soldats mouraient de faim et de soif. « Plusieurs bataillons n'avaient point cent hommes sous les drapeaux, les autres étaient restés en chemin de chaleur et de lassitude, malgré les coups de bâton que les officiers leur donnaient, en présence même du duc de Lorraine, pour les forcer à les suivre, nous dit le comte de Schmettau. On aurait beaucoup mieux fait de leur donner un peu de vin et d'eau pour les remettre, mais nous n'avions ni l'un ni l'autre, et, pour comble de disgrâce, plus de la moitié du pain se trouva moisie. Plusieurs soldats moururent dans cette marche et un grand nombre demeurèrent en route. La disette des vivres et la cherté du vin furent attribués à l'avarice du maréchal, qui, disait-on, en faisait commerce, ce qui indisposa tout le monde contre lui. L'armée manqua souvent de tout. Ce ne fut pourtant point la rareté

(1) *Mémoires secrets de la guerre de Hongrie, pendant les campagnes de 1737-1739.* En français.

des vivres et des légumes qui en fut cause, puisqu'il y avait abondance de tout dans les villages voisins ; mais ces villages étaient sous la surveillance du maréchal : il avait établi un monopole sur les denrées qu'on en voulait tirer. »

D'aussi tristes généraux ne pouvaient manquer d'être battus. Les infidèles les menèrent grand train. Il fallut donc bientôt songer à la paix. Wallis, qui avait remplacé le maréchal dans le commandement supérieur, fut chargé des négociations. Il perdit tellement la tête que, sans nécessité aucune, il offrit de livrer Belgrade aux Turcs, après en avoir démoli les fortifications. Il envoya ensuite Neipperg dans le camp islamite, pour conclure le traité, mais il eut la perfidie de lui cacher les engagements absurdes qu'il avait pris. L'ignorance du délégué le fit recevoir comme un espion. Une des scènes outrageantes que les Turcs n'épargnaient point à la cour de Vienne et dont elle ne se plaignait jamais, eut encore lieu cette fois. Le pacha de Bosnie cracha au visage de Neipperg et lui dit : « Chien de mécréant, tu ne souffles mot de la condition principale, de l'offre que nous a faite le vizir Wallis ; tu seras donc envoyé à Constantinople et châtié comme tu le mérites. »

Pendant que Neipperg s'excusait de son mieux, poursuivait tant bien que mal les négociations, Wallis fortifiait Belgrade, la mettait en état de défier un assaut. Le malheureux Neipperg n'en savait rien et, pour sauver sa tête, confirmait à plusieurs reprises les stipulations déshonorantes de son collègue. Finalement, les Autrichiens durent s'exécuter, livrer la

ville, le 4 septembre 1739. D'après le pacte honteux que les généraux venaient de conclure, le gouvernement renonça aux plus utiles conquêtes du prince Eugène, garanties par le traité de Passarowitz (1718): la Servie, une portion de la Valachie et de la Bosnie furent volontairement abandonnées. Belgrade, qui avait coûté des flots de sang, ouvrait aux infidèles les provinces magyares. « C'est le seul exemple d'une paix ainsi conclue, » disait plus tard Joseph II, en parlant de cette monstruosité diplomatique.

La nouvelle d'aussi invraisemblables catastrophes plongea le public dans l'étonnement et la consternation. Le duc de Lorraine les attribua non-seulement à l'incapacité, mais à l'immoralité des généraux et à leurs spéculations meurtrières sur les besoins des troupes. On incarcéra Wallis dans la citadelle de Glatz, Seckendorf au Spielberg, et le dernier plénipotentiaire dans la forteresse de Grœtz, en Styrie; mais le mal n'en était pas moins fait.

Charles VI fut accablé de douleur. Pendant une année entière, il ne put se consoler. Le 1er octobre 1740, jour anniversaire de sa naissance, le nonce apostolique Paolucci étant venu lui offrir ses félicitations, il n'eut pas la force de lui cacher son amère tristesse. « Je meurs, lui dit-il, Belgrade causera ma mort; cette honte me tue. Si le prince Eugène avait eu connaissance d'un pareil événement! » Dix jours après, il se refroidit pendant une chasse et, le 20 octobre, il rendait le dernier soupir.

Les concussions étaient, du reste, si bien passées

dans les mœurs que le commissariat général des guerres était réputé une source de prompte fortune pour ceux qui en exerçaient les fonctions. L'origine de cet abus remontait fort loin dans le passé. Les mercenaires, qui avaient secondé les plans féroces et ambitieux de la maison d'Autriche, n'oubliaient pas de s'enrichir, dépouillaient infatigablement les populations livrées à leurs fureurs. Basta, sous Rodolphe II, avait ainsi amassé des biens immenses ; Aldringer, pourvoyeur de Wallenstein, et plus tard, en Hongrie, Antoine Caraffa , s'étaient acquis par les mêmes moyens une scandaleuse opulence. Leurs successeurs n'eurent garde de laisser tomber en désuétude cette lucrative méthode. Les familles de la haute noblesse principalement briguèrent un si utile emploi. Les comtes de Kaiserstein, les Nesselrode, les Kollowrat, lui doivent la plus grande partie de leurs propriétés mobilières et immobilières. Souvent néanmoins les fraudeurs superbes furent contraints de partager leurs bénéfices avec des spéculateurs de la dernière classe. Un intrigant badois, entre autres, nommé Grechtler, s'étant faufilé à Vienne dans l'Eldorado des fonds publics, approvisionna les troupes du Rhin et des Pays-Bas pendant toute la guerre de la succession d'Autriche. En 1750, François I^er^ le nomma baron de l'Empire. Il devint, pendant la guerre de Sept-Ans, membre du Conseil militaire, fournisseur général de l'armée, président du commissariat des vivres, major-général, et enfin, dans l'année 1767, conseiller intime de la cour, avec le titre d'excellence. Il mourut en 1780, à sa villa de Hütteldorf, âgé de soixante-dix-neuf

ans, et ne laissa pas à son héritier moins de quatorze seigneuries (1).

Tout le monde volait au surplus dans l'administration de la guerre et dans les armées autrichiennes. Les employés de la chancellerie militaire devenaient tous riches; les généraux s'entendaient avec les membres du conseil aulique. Les colonels, les officiers, les sous-lieutenants mêmes faisaient d'excellentes affaires; mais le soldat manquait d'habits et de pain.

Ces affreux désordres, ces colossales dilapidations ne pouvaient durer sans compromettre l'existence de l'Autriche. Elle glissait rapidement vers cet état de misère et d'impuissance où l'on avait vu tomber la monarchie espagnole sous Philippe IV et Charles II; mais elle n'avait pas, comme le royaume péninsulaire, l'avantage immense d'une situation isolée, que défendent la mer et de hautes montagnes. Environnée, au contraire, de puissances jalouses, qui convoitaient ses provinces, elle eût été dépecée le jour de sa chute, et les États voisins se fussent partagé ses lambeaux. Cette redoutable catastrophe avait été près de s'accomplir à la mort de Charles VI : un élan magnanime des Hongrois et des Croates l'avait seul prévenue. Marie-Thérèse, par suite, avait accordé la plus grande attention au régime militaire, favorisé tous les plans conçus pour

(1) Son fils, également major-général, épousa une Berchtold, comtesse de l'Empire, mais décéda en 1788, sans laisser d'enfant, et ses biens passèrent à une fille mineure du conseiller d'appel Von Waldstætten.

l'améliorer. Joseph II forma le dessein de le renouveler depuis la base jusqu'au faîte, d'abriter la monarchie derrière un solide rempart, qui lui permettrait de braver la haine, la perfidie, les projets cupides. L'organisation établie en Prusse par Frédéric II lui servit de modèle ; mais il la perfectionna encore, dans ce qui touche à la conscription notamment, aux districts militaires et aux quartiers généraux.

Des règlements pour l'infanterie et la cavalerie furent d'abord composés, puis sévèrement mis en pratique à partir de 1769. Au lieu de désigner les régiments par les noms de leurs propriétaires, comme on l'avait fait jusqu'alors, on les désigna par un numéro. Deux écoles pour les ingénieurs, établies à Vienne et à Neustadt, prirent un développement rapide sous la surveillance du général Kinsky, homme savant, plein de zèle et de ponctualité, ami de Joseph d'ailleurs et son compagnon de voyage. Plusieurs corps de pontonniers, de pionniers, de sapeurs furent habilement organisés. Le prince fonda une école de chirurgie à Gumpendorf, une école de médecine et de chirurgie à Vienne, qui porta son nom (1). Des hôtels de retraite pour les invalides s'élevèrent à Prague, à Vienne, à Pettau, à Pesth, à Tyrnau, en Belgique, et des succursales furent adjointes aux principales maisons. Le gouvernement s'attribua le monopole de la poudre, que le corps des artilleurs eut la mission de fabriquer : la vente

(1) Elle ne fut fondée qu'en 1785. Nous y reviendrons.

publique suffit pour toutes les dépenses de la consommation militaire. Deux Français, les frères Poitevin, établirent à Vienne une excellente fonderie de canons (1). Joseph et Lascy organisèrent en outre des haras, aussi bien que des écoles vétérinaires. Plus tard, en 1786, un pensionnat pour les filles des officiers s'ouvrit à Herrnals. Mais on garnit sans délai de forteresses imposantes toute la frontière du Nord. Des camps se réunirent, des manœuvres eurent lieu tous les ans, sur divers points du territoire : à Minkwitz, en Moravie, à Pettau, à Pesth, à Prague. Le chiffre des soldats qui venaient y faire l'exercice variait entre quatorze mille et soixante mille, suivant l'importance des localités.

Les *commissions d'économie* rendirent les plus grands services. On nomma ainsi des établissements où l'on fabriquait et tenait en dépôt tout ce qui était nécessaire pour équiper les troupes. Il y en avait dix dans la monarchie, approvisionnant les soldats cantonnés alentour. Un ou deux officiers supérieurs, qui n'étaient pas attachés à un corps et ne relevaient que du Conseil militaire, dirigeaient chacune de ces insti-

(1) « Ils jouissent d'une estime générale dans un pays où ils sont étrangers, où on déteste les Français, où ils ont élevé un établissement sur d'autres établissements anciens et fort protégés, où ils ont essuyé toutes sortes de difficultés et d'infamies. Ils y vivent avec leurs femmes, leurs enfants, de la manière la plus honnête et dans la plus grande simplicité; ils regrettent leur patrie, ils lui offrent leurs services; ils proposent d'y établir des fonderies à meilleur marché encore qu'ici pour la main-d'œuvre. Mais nos fondeurs sont si riches et si liés à nos bureaux, qu'ils empêcheront toujours que ces honnêtes gens ne soient entendus. » (Guibert, *Voyage en Allemagne*, 1773, t. Ier, p. 322.)

tutions; un officier invalide, ou ayant certaines connaissances spéciales, dirigeait chaque atelier. Un ordre parfait y régna bientôt. La commission de Prague seule occupait cinq cents ouvriers. Il était défendu aux troupes de se pourvoir ailleurs que dans les magasins de l'État, et aux fabriques impériales d'employer aucune matière, aucun produit d'origine exotique. Le drap, la toile, les bas, les cuirs tout devait être acheté en Autriche et provenir du travail des indigènes. Non-seulement les troupes étaient ainsi mieux vêtues, mieux équipées, mais le gouvernement économisait plus de cinq millions par an (1). Une sévère comptabilité rendait toutes les malversations impossibles. Précédemment les capitaines étaient chargés de ces fournitures, et ils pillaient à l'envi le trésor public. Un autre avantage immense du nouveau système, c'est qu'on n'était pas forcé de mettre les régiments dans le secret des opérations militaires. On leur donnait à l'improviste l'ordre de partir, et ils partaient (2).

Ces mesures excellentes n'eussent pas suffi néanmoins sans l'établissement de la conscription. Elle fut décrétée en 1770 (3). Elle excita d'abord le plus vif mécontentement, produisit même des accès de

(1) Cinq millions de notre monnaie.

(2) Guibert, *Voyage en Allemagne*, tome Ier, p. 265 et suiv.

(3) Elle ne fut établie chez nous que vingt-huit ans après. La Révolution forma d'abord ses armées au moyen des enrôlements volontaires et des levées en masse. Le 19 fructidor 1798 seulement (7 septembre), le général Jourdan fit déclarer par les corps législatifs que tout Français devait porter les armes pour sa patrie, et la conscription fut organisée. Peu de jours après, le Directoire décréta une levée de deux cent mille hommes.

désespoir. Un certain nombre de paysans se mutilèrent pour ne pas être enrôlés. Une fois sous les drapeaux, on devait y rester toute la vie, comme en Prusse. Le servage n'ayant pas encore été aboli, les propriétaires se plaignirent à leur tour, car on leur enlevait sans dédommagement leurs meilleurs vassaux, attendu qu'on choisissait l'élite de la population. — Nos sujets ne nous appartiennent plus, disaient-ils ; l'État s'est placé entre eux et nous; ils appartiennent au souverain. Nous ne pouvons même pas les affranchir, puisque nous sommes contraints de les présenter quand le gouvernement les réclame (1).

« Ainsi, disait le comte de Wurm, ce n'est point assez d'entretenir 250,000 hommes de troupes en temps de paix; toute la nation est destinée à les recruter, comme s'il ne devait plus y avoir qu'une profession parmi nous; comme si la maison d'Autriche ne se souvenait plus que les hommes n'ont jamais manqué à ses armées, comme si elle ne voulait plus rien tenir de la bonne volonté et de l'amour des peuples. »

Ces réclamations devaient avoir lieu : chaque idée utile a ses contradicteurs, chaque progrès ses adversaires. Le mal s'exécute sans efforts, germe, pousse et grandit comme une plante robuste dans le sol fertile, dans l'inépuisable détritus de la corruption humaine : le bien traverse toujours une résistance. La volonté forte, impatiente de Jo-

(1) Guibert, *Voyage en Allemagne*, 1773, t. Ier, p. 312.

seph II, fut nécessaire pour mettre en vigueur la conscription. Les enrôlements volontaires, les perfides et brutales manœuvres des raccoleurs ne fournissaient point un nombre de recrues en harmonie avec le chiffre de la population, l'étendue de la monarchie et les besoins de l'État. Ce système fonctionnait d'ailleurs trop irrégulièrement. L'opposition, néanmoins, fut si forte en Hongrie, dans le Tyrol, en Belgique et en Lombardie, que l'empereur dut y ajourner provisoirement la conscription (1).

La lecture de Rousseau lui ayant inspiré le mépris, l'horreur du duel, il voulut abolir cet usage et fit promulguer plusieurs édits par sa mère pour le défendre. Lui-même veilla sévèrement à leur exécution dans l'armée. Au mois d'août 1771, il écrivait à un général les lignes suivantes :

« Mettez sur-le-champ aux arrêts le comte de K. et le capitaine W. Le comte est jeune, fougueux, entiché de son rang, abusé par de faux principes d'honneur. Le capitaine W. est un vieux soldat, qui veut régler toutes les affaires le pistolet ou l'épée à la main, et qui a passionnément accueilli le cartel de son adversaire.

« Je ne souffrirai aucun duel dans mon armée, car je méprise les motifs de ceux qui l'approuvent, qui cherchent à le justifier et se transpercent de sang-froid. Cette coutume barbare, qui a eu si souvent pour les familles des suites désastreuses, qui conve-

(1) Elle n'a jamais pu être établie définitivement dans les provinces magyares, où l'on n'enrôle encore que des volontaires.

nait à peine aux siècles de Tamerlan et de Bajazet, sera punie, abolie dans mes troupes, quand je devrais y perdre la moitié de mes officiers.

« Joseph. »

Veut-on apprécier la force de la résistance qu'il dut vaincre pour accomplir ces urgentes réformes? Un seul fait en donnera la mesure. Marie-Thérèse aussi avait voulu améliorer le système militaire : l'énergie et la persévérance ne lui manquaient assurément pas; mais la coalition des abus fit échouer son dessein. Voici ce que le comte de Podewils, ambassadeur de Prusse, écrivait à Frédéric II, le 18 janvier 1747 :

« Elle se propose de régler un jour l'état militaire, surtout pour la paie, en imitant votre système ; mais il est peu probable qu'elle y réussisse jamais. Les généraux et les ministres ont trop d'intérêt à empêcher ce changement pour n'y pas apporter des obstacles et des difficultés insurmontables. Les officiers qui n'ont pas d'appui en profiteraient seuls et recevraient plus régulièrement leur solde; mais ceux qui ont du crédit en cour, soit par eux-mêmes, soit par leurs parents, trouvent beaucoup mieux leur compte dans le désordre qui règne aujourd'hui. Afin de combattre, même de loin, cette réforme, les ministres et les généraux font naître mille difficultés pour les moindres changements que l'impératrice veut introduire. Je sais qu'un jour, ayant passé en revue un régiment, elle témoigna en être satisfaite, mais dit qu'elle trouvait les hábits trop longs, qu'ils devaient incommoder le soldat pendant la marche, soit dans les grandes cha-

leurs, soit par les pluies, et qu'il fallait les réformer d'après le modèle prussien. On lui représenta que ces longs habits étaient nécessaires pour couvrir le soldat la nuit, lorsqu'il campait en plein air, que les troupes de votre Majesté n'en avaient pas besoin, puisque chaque chambrée avait une tente. Elle ordonna d'en distribuer aux siennes. On lui présenta le lendemain le devis de ce que cela coûterait. On avait si fort exagéré la dépense, soit des tentes, soit des chevaux de bât pour les porter et des gens pour panser ceux-ci, que le total montait à une somme excessive et qu'on y fit sans peine renoncer l'impératrice. »

Sans la fermeté du prince, jamais, comme on le voit, l'armée autrichienne ne serait sortie de son délabrement. La vermine qui ronge les sociétés en pourriture et s'engraisse de cette pourriture même, emploie toutes sortes d'artifices pour ne point lâcher sa proie ; et elle la garde éternellement, si on ne la lui arrache de force.

En régénérant l'état militaire, malgré la conspiration des fourbes, le jeune empereur commit pourtant deux fautes graves : il maintint la bastonnade, comme moyen de discipline, et la vénalité des grades, qui furent d'ailleurs réservés à la noblesse. Le bâton régnait dans les armées prussiennes ; Joseph crut peut-être que c'était un des secrets de Frédéric pour obtenir la victoire. Mais humilier, avilir des hommes chargés de défendre leur pays, c'est leur enlever une partie du noble élan qui fait braver la mort. La vénalité des charges militaires n'a pas de moindres in-

convénients, puisqu'elle substitue les hasards de la bourse au mérite, la fortune au courage et aux services rendus. Sous Frédéric et Joseph II, on achetait les grades, on les vendait comme un fonds de négoce. Les colonels, capitaines, officiers, sous-officiers, qui voulaient quitter le service, traitaient avec des acquéreurs et cédaient leurs postes sans l'intervention du gouvernement. La noblesse pauvre se contentait des rangs inférieurs. Le simple soldat supportait les privations, les fatigues, les mauvais traitements, courait au feu sans espoir de jamais avancer. Les colonels cependant avaient droit de vie et de mort sur eux, sauf dans la cavalerie. L'empereur Léopold lui-même ne put obtenir la grâce d'un troupier. Non-seulement on les battait, mais on les condamnait au supplice des verges. Ces coutumes barbares ne furent réformées qu'en 1809, sous le ministère du comte de Stadion. La Prusse et l'Autriche avaient vu enfin que leurs armées ne pouvaient soutenir le choc de nos troupes, organisées suivant les principes de la justice. L'ambition de parvenir est un mobile puissant, indispensable, pour des hommes qui mènent une existence fastidieuse, subissent les plus dures épreuves et affrontent tous les périls.

CHAPITRE VI

Réaction contre Joseph II. — Embellissements de Vienne. — Famine en Bohême. — Le prince se hâte de porter secours aux populations. — Affreux détails. — Joseph prend des mesures contre les accapareurs. — Les Juifs sont aidés comme les chrétiens. — Chants de reconnaissance dans les synagogues. — Premier partage de la Pologne. — Répugnance de Marie-Thérèse. — Elle consulte le Pape, qui l'encourage. — Abolition de l'ordre des Jésuites.

Comme nous avons déjà eu occasion de le dire, l'esprit novateur de Joseph II effrayait et attristait la vieille cour. On se demandait à quelles limites s'arrêterait ce flot envahissant. Les gardiens de la routine, les adorateurs du mal, ceux que les abus engraissaient, terrifiés, déconcertés un moment par la résolution du jeune prince, ne tardèrent pas à se liguer contre lui. Cette nichée de hiboux, que l'aurore venait troubler dans leurs ténèbres séculaires, battirent des ailes, finirent par jeter des cris de désespoir. On enveloppa, on flatta Marie-Thérèse, on inquiéta son ambitieux amour-propre. « Si elle laissait agir l'empereur, il ne tarderait point à renverser toutes ses institutions, à usurper toute la puissance. Il fallait au plus vite arrêter ses empiétements. » La veuvè impérieuse écouta ce langage d'une oreille

trop docile. Elle entoura le jeune souverain d'un cercle infranchissable, et Joseph se trouva bientôt prisonnier dans ses vastes domaines héréditaires, comme l'avait été François de Lorraine. Longtemps encore, trop longtemps pour le bonheur de la nation, il lui fallut attendre que la mort de sa mère fît tomber les murailles de son cachot. Ce fut en 1770 que le vieux parti, que les admirateurs du moyen âge, reprirent tout leur ascendant. Marie-Thérèse, depuis lors, se tint sur la réserve, examina d'un œil méfiant l'impétueux rationnaliste (1). Force lui fut d'ajourner ses plans salutaires.

Pour un esprit éminemment pratique, ce dut être une grande cause de souffrances intérieures. N'ayant plus de foyer domestique, l'intérêt général était le seul but de ses préoccupations. Il appartenait à cette classe d'hommes peu nombreux, « pour qui la justice est une passion, la défense du faible un besoin, » comme dit un éloquent orateur (2). Son intelligence n'avait rien de spéculatif : ce n'était point par la théorie, par des mémoires et des harangues qu'il voulait travailler au bien des peuples; son activité impatiente marchait droit à l'exécution, ne la trouvait jamais assez rapide.

Mais la routine avait beau faire, l'impulsion était donnée. L'opinion publique fermentait, les idées nouvelles pénétraient dans la monarchie par toutes

(1) *Aus dem Memoiren des Fürsten Khevenhüller*, p. 321.

(2) Benjamin Constant, *De l'Esprit de conquête et de l'Usurpation, dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, p. 178.

les fissures du vieux bâtiment ; l'influence française devenait chaque jour plus irrésistible. En face de la noblesse rétrograde s'était posée la jeune Autriche. Elle ne formait pas un parti dans le sens rigoureux du mot : chez un peuple depuis longtemps rompu à l'obéissance, où l'autorité entraînait comme un torrent toutes les volontés individuelles, il ne pouvait y avoir d'opposition proprement dite. Mais les esprits les mieux doués, les plus vigoureux, concevaient de nobles espérances : il leur semblait ouïr craquer, voir chanceler le monument caduc de l'ancienne politique. Joseph devait construire l'édifice nouveau, palais somptueux de la raison, de la justice et du bonheur, et l'on comptait les jours de l'opiniâtre souveraine qui l'empêchait de mettre la main à l'ouvrage.

Il n'était pourtant pas réduit à une complète inaction : dans une foule de circonstances, il trouvait moyen d'agir, de travailler au bien public. La famine qui désola toute la Bohême, à la fin de l'année 1770 et en 1771, lui fournit l'occasion de pratiquer ses généreuses maximes. Ayant ordonné sur-le-champ une enquête, elle démontra que les accapareurs étaient la seule et unique cause du mal. Les provisions de bouche que l'on découvrit dans les magasins, auraient suffi pour la consommation de deux ans, voire pour un plus long intervalle. Ce fait odieux excita l'indignation de Joseph, qui prit aussitôt d'énergiques mesures.

Il fit d'abord vendre à bas prix tout le blé que contenaient les entrepôts du gouvernement, et invita

les riches propriétaires à suivre cet exemple. Mais bientôt, voulant voir de ses propres yeux la situation du pays et secourir personnellement les plus affamés, il se rendit en Bohême. Là, des spectacles navrants frappèrent ses regards et attristèrent son cœur. Des hommes décharnés se traînaient sur les routes, une population de mendiants errait dans la campagne. Maintes chaumières tombaient en ruines; les autres abritaient imparfaitement des malheureux en haillons, qui se nourrissaient d'herbes et de racines, ou attendaient la mort sans pouvoir même retarder leur agonie. Joseph parut au milieu d'eux comme un sauveur. L'œil humide de larmes, il leur apportait son aide et ses consolations. Il entrait dans la cabane du pauvre, goûtait son affreuse nourriture, distribuait des vivres et de l'argent. Les victimes de la spéculation embrassaient en pleurant ses genoux, le remerciaient d'une voix tremblante, appelaient sur lui la faveur du ciel. L'empereur veillait à la stricte observation des mesures qu'il avait ordonnées. Il fallait absolument obéir, car il n'admettait ni observations, ni délai, ni résistance. Tous les propriétaires, tous les fonctionnaires publics étaient tenus de livrer gratuitement des céréales aux nécessiteux, contre une promesse de restitution en nature. Toutes les personnes qui avaient formé des approvisionnements de grains, devaient déclarer sans subterfuge la quantité dont elles avaient besoin jusqu'à la moisson prochaine, et livrer le surplus pour un prix raisonnable. Et afin que l'édit fût exécuté ponctuellement, les commissaires chargés de l'inspection se présentaient

chez les détenteurs avec une escouade de soldats.

Cette rigueur nécessaire produisit un effet merveilleux. Les greniers des accapareurs s'ouvrirent, et le prix des denrées alimentaires diminua de moitié. La ville de Prague témoigna sa reconnaissance au jeune souverain par une fête publique, célébrée le 11 juin 1771, à laquelle les juifs eurent le droit d'assister. Ces malheureux, qui formaient une partie considérable de la population urbaine, et qu'on avait traités jusqu'alors comme des proscrits, s'étonnaient de se voir traités enfin comme des hommes. Dans le quartier où on les reléguait, la misère avait été plus effroyable que partout ailleurs : ils éprouvèrent une joie proportionnée à leur détresse, quand les bienfaits de l'empereur vinrent les trouver au milieu de leur abandon. Aussi leur gratitude s'exprima-t-elle par un de ces chants poétiques, où respire encore, après dix-huit siècles d'exil, le génie oriental des Hébreux ; les strophes éloquentes résonnèrent sous le toit des maisons et sous les voûtes des synagogues (1).

Quatre cent mille hommes cependant avaient péri de misère, soit dans les villes, soit dans les campagnes, et, chose horrible à dire, exécrable à penser ! des individus exténués par la faim, guettant les malades auxquels on ouvrait une veine, s'étaient précipités sur leur sang pour le boire ! Quand on voit la spéculation produire de telles infortunes, on se de-

(1) On les trouvera dans le livre de Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten*, p. 38 et 39.

mande quelle différence il y a entre les calculateurs de ce genre et les assassins qui expient leur crime sur l'échafaud. Il y en a une, pourtant : c'est que les assassins ne tuent guère qu'une ou deux personnes, tandis que les accapareurs en tuent des milliers.

Dans les loisirs forcés que lui créait sa mère, des soins d'une autre nature occupaient souvent Joseph. Il tâchait d'embellir Vienne, sollicitude digne d'éloges ; car non-seulement une grande ville doit être agréable et salubre, mais la capitale d'une puissante monarchie doit inspirer une haute idée de la nation. Le prince organisa le nettoyage des rues, fit mettre le pavé en meilleur état, perfectionner et développer l'éclairage, même dans les faubourgs, garnir l'esplanade de chaussées pour les voitures, de trottoirs pour les promeneurs, d'arbres déjà grands pour leur donner de l'ombre : jusqu'alors la boue la rendait impraticable une partie de l'année. L'empereur abolit en outre le droit que l'on payait le soir, quand on voulait sortir ou entrer dans la ville, quoique cette contribution rapportât tous les ans quatre-vingt mille florins. Le 30 avril 1775, il livra aux habitants l'Augarten, ancien parc de la Favorite : déjà très-embelli, on ne cessa de l'orner. Au-dessus de la porte, on lisait cette inscription en lettres d'or, qui dénote les affectueux sentiments du prince : « Lieu de plaisir consacré à tous les hommes par leur appréciateur. » Une autre enceinte réservée, le Prater, fut aussi, vers la même époque, livrée au public ; il n'était précédemment ouvert que trois mois de l'année, pour les

équipages de la noblesse. Les citoyens de toutes les classes affluèrent dans les deux jardins, avec un empressement et une joie faciles à deviner. C'était encore un privilége qui tombait. L'aristocratie viennoise se plaignit hautement, chargea même une députation d'aller exprimer au monarque ses regrets et son déplaisir, en lui reprochant de leur avoir enlevé ces deux promenades, où les convenances ne leur permettait point de se mêler à la foule. Le prince leur répondit fièrement et judicieusement : « Si je ne voulais fréquenter que mes égaux, je devrais habiter les demeures souterraines de mes aïeux. J'aime l'humanité sans réserve; celui-là seul me paraît avoir quelque supériorité qui pense bien et agit de même, non celui qui se targue des titres que lui ont légués ses ancêtres. »

Joseph désirait depuis longtemps voir le roi de Prusse. En 1766, il avait déjà essayé de faire sa connaissance personnelle; rendez-vous avait même été pris, lorsqu'une défense arrêta le jeune novateur. Mais, trois ans plus tard, les progrès des armées russes en Turquie alarmant les deux cours, Marie-Thérèse et le prince de Kaunitz songèrent à utiliser l'admiration de Joseph pour ménager un rapprochement. Le 19 août, il s'achemina vers la Silésie, où Frédéric II l'attendait dans la ville de Neisse. L'illustre capitaine déploya toutes les grâces de son esprit, toute son affabilité de commande ; le prince autrichien lui témoigna une déférence et un enthousiasme sincères. On les vit se promener bras dessus bras dessous. En signe d'affection, le roi de Prusse offrit

à son hôte un exemplaire magnifiquement relié des *Saillies du comte Maurice de Saxe;* l'empereur en fut si flatté, que le volume demeura toujours sur sa table de nuit.

Ces premières conférences n'ayant pour but que de préparer le terrain, ne pouvaient amener d'importants résultats. Les deux princes cependant convinrent de ne pas laisser les Russes s'établir dans la Moldo-Valachie; le rusé souverain glissa même quelques mots sur la situation de la Pologne, que les circonstances forceraient peut-être de démembrer. Ils se quittèrent charmés l'un de l'autre, et Catherine poursuivit le cours de ses triomphes. A Tchesmé, aussi bien que dans le golfe de Napoli, ses amiraux détruisirent les flottes musulmanes; ses généraux occupèrent la Moldavie, la Valachie, et le comte Panin arbora son étendard sur les fortifications de Bender, en Bessarabie. Pour prévenir la chute immédiate de l'Empire ottoman, Frédéric tâcha de déterminer le cabinet de Saint-Pétersbourg à signer la paix; le gouvernement autrichien fit des préparatifs militaires, posta des troupes en Hongrie.

Une entrevue plus sérieuse que la visite de Neisse fut alors jugée nécessaire. Joseph II se rendit à Neustadt, en Moravie, où le vainqueur d'Hohenfriedberg devait le rejoindre, et eut cette fois pour compagnon de voyage le prince de Kaunitz. Le roi de Prusse chercha par tous les moyens à séduire le chancelier. Joseph avait amené de Vienne les acteurs italiens et Noverre, directeur des ballets du théâtre impérial.

Pendant les représentations, Frédéric II fit en sorte que le ministre fût toujours placé entre lui et l'empereur. Il lui prodiguait les marques d'attention et d'estime, prenait du tabac dans sa tabatière, unissait, pour parvenir à son but, les témoignages de haute considération à une engageante familiarité. Il voulait absolument faire main basse sur une province polonaise; et comment exécuter cette spoliation sans l'aide du tout-puissant et habile diplomate? Joseph n'entrait point dans ses vues, Marie-Thérèse y était décidément opposée. Sous le règne d'Élisabeth, elle avait déjà témoigné sa répugnance à voir les Russes toucher ses frontières; elle mettait sur une lettre qu'elle lui adressait :

« A ma bien-aimée sœur et très-sincère amie l'impératrice Élisabeth, qui, de mon consentement, ne deviendra jamais ma voisine. »

Le chancelier lui-même ne se montrait nullement enclin à favoriser l'agrandissement de la Prusse. « Je tiens du prince de Kaunitz, du comte de Cobentzel et de M. de Vergennes un fait qui me paraît certain, dit un clairvoyant ambassadeur : c'est que la cour de Vienne, dès qu'il fut question du partage qui devait donner à la Prusse un accroissement qu'elle redoutait, en prévint la France, et fit entendre qu'elle s'y opposerait si la cour de Versailles voulait la soutenir. Louis XV alors ne s'occupant que de ses plaisirs et M. d'Aiguillon que de ses intrigues, le cabinet autrichien ne reçut pas de réponse rassurante, et il aima mieux concourir au partage de la Pologne que de

soutenir seul la guerre contre les Prussiens et les Russes réunis (1). »

Le prince de Kaunitz et Joseph II acceptaient la triste nécessité d'un acte immoral, mais l'impératrice douairière n'y voulait pas consentir. Sa piété, sa crainte de la justice divine la retenaient. Elle exprima son anxiété au jésuite Parkhammer, son confesseur, et lui demanda son avis. Le jésuite en référa au Pape; mais le comte de Wilczek (2), ambassadeur autrichien dans la ville éternelle, fut instruit de cette correspondance et parvint à faire copier les lettres du moine; il envoya ces transcriptions au prince de Kaunitz pour qu'il agît en conséquence, afin de déterminer la souveraine. L'opiniâtre dévote demeura inflexible. Pressée par le ministre, par Joseph II, par les jurisconsultes les plus habiles, que l'on avait gagnés, elle attendit la réponse du chef de l'Église. Le Saint-Père combattit ses scrupules, lui exposa que les Russes, quand ils auraient pénétré en Pologne, s'y étendraient indéfiniment, y établiraient leur culte schismatique, damneraient la population, et que l'intérêt des âmes, comme celui du ciel, prescrivaient à l'Autriche d'envahir une partie considérable du territoire (3).

Cette voix, qui sortait du Vatican, fit taire la conscience de l'impératrice. Les plénipotentiaires des trois cours signèrent enfin le traité de partage, sous les

(1) Ségur, *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, t. I^er^. — Mémoire du comte de Broglie aux comtes de Muy et de Vergennes, 16 février 1775.

(2) Né en 1739, mort en 1819.

(3) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten*, p. 48 et 49.

yeux de Catherine, le 5 août 1772. Le prince de Kaunitz avait exigé un lot cinq fois aussi étendu que celui de la Prusse. « Ce royaume, disait-il, étant à l'Autriche comme un est à cinq, en leur donnant part égale, on détruirait leurs proportions relatives et on les traiterait conséquemment d'une façon inégale. L'accroissement de territoire serait insignifiant pour la dernière puissance, capital pour la première. » Couvant du regard le district de Netze, Frédéric passa par dessus toutes les exigences. La Russie obtint trois mille cinq cents milles carrés; l'Autriche, deux mille cinq cents; la Prusse, six cent trente et un, contenant cinq cent quatre mille habitants.

Mais l'impératrice ne put voir sans remords accomplir une telle félonie. Elle ne signa le traité de spoliation qu'en protestant (1). Un jour, que le prince de Saxe-Hildburghausen blâmait devant elle cet acte à la fois impolitique et injuste, elle ne lui cacha point sa douleur : « Oui, dit-elle, j'ai été séduite, entraînée; ma situation est cruelle, le chagrin me tue; ma seule consolation est dans la droiture de mes intentions, dans la constance de mes efforts pour empêcher un résultat auquel j'ai été forcée de prendre part. » Un autre jour, comme elle s'entretenait avec le comte de Barck, ministre de Suède : « J'ai sept petits enfants, lui dit-elle; Marie-Thérèse est heureuse, l'impératrice ne l'est pas. J'ai de cruels chagrins, comte de Barck; vous ne pouvez

(1) Voyez mon *Histoire secrète du Gouvernement autrichien.*

les ignorer; ils sont d'une nature très-sensible et portent sur un sujet trop délicat... » Puis, comme obsédée par le repentir : « Comte de Barck, l'affaire de Pologne me désespère... C'est une tache à mon règne ! »

Le diplomate lui ayant répondu avec quelque embarras : « Ces affaires ne sont point de celles que peuvent examiner les particuliers; les souverains ne doivent compte de leurs actions qu'à Dieu; » Marie-Thérèse, assise jusqu'alors, se leva tout à coup, étendit la main vers le ciel et s'écria :

« C'est aussi le juge que je crains (1) ! »

On le voit donc, l'Autriche ne provoqua point le démembrement de la Pologne; elle y consentit à la dernière extrémité, elle prit sa part du butin, mais ce fut le roi de Prusse qui mena toute l'intrigue (2). Dès qu'il la vit sur le point de réussir, il lança des troupes dans la province qu'il convoitait, y fit enlever sept mille jeunes filles de seize à vingt ans, pour les marier ailleurs, en exigea une par canton, avec un lit, une vache et trois ducats. Bref, il traita le pays sans miséricorde, « soit qu'il ne crût point à une conquête durable, dit M. Édouard Laboulaye, soit qu'il voulût lasser les Polonais à force de misère et leur faire désirer une incorporation définitive, qui amenât enfin la paix et le règne des lois (3).

(1) Lettre du prince de Rohan au duc d'Aiguillon, 9 novembre 1772.

(2) Ce fait a été mis hors de doute par les *Mémoires* de Frédéric, par Gross-Hoffinger, dans son *Histoire de Joseph II*, p. 98 et suiv., par M. Hermann, dans son *Histoire de Russie*, par Frédéric de Raumer et par M. Alexis de Saint-Priest, dans ses *Études diplomatiques et littéraires*.

(3) *Études contemporaines sur l'Allemagne et les pays slaves*, p. 64.

« Les iniquités de l'Autriche sont assez nombreuses pour qu'on ne charge pas le compte qu'elle doit rendre un jour, comme tous les gouvernements perfides.

En ce qui concerne Joseph II, Gross-Hoffinger l'a pleinement disculpé. « Relativement au projet de partage et à son exécution, dit-il, l'empereur montra les mêmes dispositions que Marie-Thérèse, jusqu'au moment suprême où il fut impossible de reculer. Il paraît s'être faiblement préoccupé de la lutte entre la Russie et la Porte, qui précéda et occasionna le démembrement de la Pologne. Sa fougue naturelle, la jeunesse, l'ambition, l'enthousiasme, lui inspiraient un vague désir d'agrandissement pour sa famille et ses États; mais n'ayant aucune liberté d'action, aucune influence appréciable, il est ridicule de lui attribuer, comme Frédéric le Grand, des opinions imaginaires et des souhaits chimériques. Lorsque tout espoir de faire échouer les projets du roi de Prusse fut perdu, mais seulement alors, il soutint Kaunitz et lui prêta son aide pour vaincre la répugnance de sa mère. Son jugement sur l'immortel Rzewuski, général en chef des armées polonaises (1), atteste la sympathie que lui inspirait la nation prédestinée : « Si tous les Polonais avaient eu son patriotisme « et sa résolution, dit-il, jamais son pays n'aurait « éprouvé le malheur qu'il a souffert. »

A peine le démembrement de la Pologne était-il accompli, qu'un autre événement capital fixa l'atten-

(1) Les Russes l'enlevèrent avec son fils Severin et les gardèrent tous les deux prisonniers pendant cinq ans.

tion de l'Europe : l'hypocrite société de Loyola s'écroulait enfin, comme un monument battu en brèche par la haine et l'indignation publiques. Deux lettres de Joseph II montrent la part qu'il prit à la chute de l'ordre fatal :

Au duc de Choiseul, Pair de France et secrétaire d'État.

« Monsieur,

« Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez ; si j'étais souverain, vous pourriez compter sur ma coopération. Quant aux Jésuites et au plan d'abolir leur communauté, je suis entièrement de votre avis.

« Ne comptez pas trop sur ma mère, car l'attachement à cette compagnie est devenu héréditaire dans la maison de Habsbourg. Clément XIV lui-même en a des preuves.

« Cependant Kaunitz est votre ami ; il peut tout auprès de l'impératrice, et dans tout ce qui a rapport à l'extinction de l'Ordre il sera d'accord avec vous. J'en dis autant du marquis de Pombal ; d'ailleurs, c'est un homme qui ne fait rien à demi.

« Choiseul ! je connais ces gens aussi bien que personne ; je connais tous leurs desseins, tous leurs efforts pour répandre les ténèbres sur le monde et pour troubler, pour régenter l'Europe, depuis le cap Finistère jusqu'à la mer Glaciale.

« Ils étaient mandarins à la Chine, académiciens,

courtisans et confesseurs en France, grands de la nation en Portugal et en Espagne, et rois au Paraguay.

« Si mon grand-oncle Joseph Ier n'était pas monté sur le trône, peut-être aurions-nous vu en Allemagne des Malagrida, des Aveiro et une tentative de régicide. Mais il les connut à fond. Lorsqu'un jour le sanhédrin de l'Ordre soupçonna son confesseur de probité, que celui-ci se montra plus attaché au prince qu'au Vatican, il fut cité devant la cour de Rome. Prévoyant le sort cruel qui l'y attendait, il pria le monarque d'empêcher ce voyage; mais tous les efforts de l'empereur furent vains; le nonce lui-même exigea le départ du confesseur. Irrité de ce despotisme, Joseph Ier déclara que « si le révérend père « était contraint d'aller à Rome, il n'irait pas seul, « et que tous les Jésuites des États autrichiens l'ac- « compagneraient, pour ne plus reparaître dans au- « cun lieu de la monarchie. »

« Cette réponse inattendue, et presque téméraire pour l'époque, fit lâcher prise aux Jésuites.

« Tel fut l'esprit d'autrefois, Choiseul; je le vois bien, il faut qu'il change.

« Adieu; que le ciel vous conserve longtemps encore à la France, à moi et à vos nombreux amis.

« Joseph.

« Janvier, 1770. »

Assurément, l'homme qui écrivait une pareille lettre dut seconder de tous ses efforts le prince de

Kaunitz; la chute de l'Ordre perfide lui causa une satisfaction sans mélange, comme le prouve la seconde dépêche :

Au comte d'Aranda, chevalier de la Toison-d'or, grand d'Espagne, conseiller intime, ministre président des deux Castilles et ambassadeur près la cour de France.

« Monsieur,

« Clément XIV s'est acquis une gloire immortelle en délivrant le monde des Jésuites, ces sicaires de l'apostolat, dont le nom ne sera plus cité que dans l'histoire des controverses et du jansénisme.

« Avant qu'on les connût en Allemagne, la religion était pour les peuples une source de félicité ; mais ils l'ont travestie, en ont fait un simulacre odieux, l'instrument de leur ambition, le manteau de leurs coupables projets.

« Une institution enfantée dans le Midi par l'imagination fanatique d'un moine espagnol, une institution qui aspire au monopole universel de l'esprit humain, et qui, pour y parvenir, cherche à tout soumettre au sénat infaillible du Latran, a été un présent bien funeste pour les neveux de *Tuiskon.*

« Le principal, l'unique but que poursuit le sanhédrin des loyolistes, c'est d'étendre leur gloire et leur puissance, d'épaissir les ténèbres sur le reste de l'univers.

« L'intolérance des Jésuites a déchaîné en Allemagne les calamités d'une guerre de trente ans, leurs

principes ont arraché aux Henri de France le trône et la vie; l'atroce révocation de l'édit de Nantes est complétement leur ouvrage.

« Leur influence sur la maison de Habsbourg n'est que trop connue. Ferdinand II et Léopold ne cessèrent de les protéger qu'en cessant de vivre. L'éducation de la jeunesse, la littérature, les récompenses, les nominations aux plus hautes dignités, l'oreille des rois, le cœur des reines, tout enfin fut livré à leur direction artificieuse.

« On sait trop quel usage ils en firent, quels plans ils surent exécuter, quelles chaînes ils forgèrent pour les nations.

« Je n'ignore pas qu'outre Clément le Grand, les ministres des maisons bourbonniennes et le marquis de Pombal ont eu part à la destruction de l'Ordre. Leurs efforts seront appréciés par la postérité, qui honorera leur mémoire.

« Si je pouvais haïr, j'exécrerais une classe d'hommes qui persécuta Fénelon, provoqua la bulle *In cœnâ Domini,* et rendit Rome si méprisable. Adieu.

« JOSEPH.

« Vienne, juillet 1773. »

Marie-Thérèse fut loin d'éprouver une joie aussi vive et aussi franche; elle avait répandu bien des larmes avant de signer l'ordonnance qui expulsait les Jésuites d'Autriche; après l'abolition de l'Ordre, ce ne fut pas une petite affaire que de la mettre aux pieds d'un nouveau confesseur : tous ses aïeux et

tous ses parents, depuis Ferdinand Ier, avaient ouvert leur cœur à un moine de la congrégation espagnole. Elle choisit enfin ou accepta le prévôt du chapitre de Sainte-Dorothée, Ignace Muller, qui fut témoin de ses derniers moments.

Kaunitz, pour célébrer sa victoire, fit graver par le Tyrolien Lang une médaille commémorative; on y voyait le soleil sortant du chaos, dont il éclairait la surface, et l'exergue moqueur : *Nascitur ordo.* La date de 1773 indiquait seule la destruction de l'ambitieuse communauté.

CHAPITRE VII

Sympathies de l'Europe pour Joseph II. — Un livre singulier. — Réformes dans les lois sur le commerce. — Mesures contre les Zingaris ou Bohémiens. — Voyage de l'empereur en France. — Guerre de la succession de Bavière. — Joseph II se tient sur la défensive. — Négociations qui terminent la lutte. — Impôts croissants. — Mort de Marie-Thérèse. — Le peuple insulte son convoi.

Un livre singulier, qui parut vers ce temps, montre quelle haute idée on avait conçue du jeune empereur dans toute l'Europe, quels bienfaits les esprits distingués attendaient de son règne. C'est un panégyrique intitulé : « *Le monarque accompli, ou prodiges de bonté, de savoir et de sagesse, qui font l'éloge de Sa Majesté Impériale Joseph II, et qui rendent cet auguste monarque si précieux à l'humanité, discutés au tribunal de la raison et de l'équité*, par M. de Lanjuinais, principal du collége de Moudon. » L'ouvrage, publié à Lausanne en 1774, n'a pas moins de trois volumes, sans chapitres, sans notes, sans divisions et sans table. L'auteur y parle directement à Joseph II, et lui explique la beauté de ses actions, la noblesse de ses sentiments, l'éclat de ses

vertus. C'est un résumé de tous les principes du dix-huitième siècle, que l'empereur avait la gloire d'appliquer. Jamais flatterie plus longue, plus étrange et plus sincère ne fut adressée à un monarque.

L'année même où elle parut, des améliorations importantes eurent lieu dans le système commercial. Pour une foule de marchandises étrangères, la prohibition absolue fit place à une admission avec droits d'entrée. L'industrie avait besoin de stimulants, car les Jésuites l'avaient paralysée. En 1716, d'après le témoignage de lady Montague, les dames de Vienne étaient réduites à faire venir tous leurs objets de toilette, même leurs souliers, de la foire de Leipsick! De violents débats s'élevèrent néanmoins entre les partisans du système prohibitif et ceux de la concurrence illimitée. Beaucoup de fabricants furent troublés dans leurs opérations et leurs calculs; un certain nombre durent fermer les portes de leurs établissements. Mais les innovations les plus sages, les plus utiles, les plus circonspectes dérangent infailliblement quelques positions, ruinent toujours quelques individus. En somme, les mesures nouvelles activèrent le négoce, la circulation de l'argent, augmentèrent le nombre des consommateurs, la prospérité générale, et accrurent la fabrication indigène. Dans la seule année 1776, six mille voitures allèrent charger des importations à Trieste. Le père de Marie-Thérèse avait déjà comblé cette ville de faveurs, pour qu'elle achevât d'éclipser Venise, alors endormie au milieu de ses lagunes, et pour créer à toute force une marine autrichienne. Mais le golfe

Adriatique est la moins sûre, la plus variable des mers ; elle occupe une situation très-désavantageuse, et la plupart des circonstances, atmosphériques, topographiques ou autres, lui sont préjudiciables. Le commerce du Levant, d'ailleurs, n'était pas encore affranchi des obstacles et des prohibitions qui l'entravaient (1).

Dans la stagnation générale des affaires et de l'industrie, que combattait Joseph II, Horneck eut le noble courage de publier son livre intitulé : *Œsterreich über alles, wenn es nur will ;* ce qui signifie : — Pour devenir la première puissance du monde, l'Autriche n'a qu'à le vouloir (2).—Frédéric II exprimait la même pensée d'une autre manière : « Quel sol, quelles ressources dans cette inépuisable Autriche! Depuis tant d'années ses ministres travaillent incessamment à la ruiner, et ils n'ont pas encore pu y réussir ! » Sous Marie-Thérèse, néanmoins, les secrétaires d'État firent tous leurs efforts pour améliorer l'agriculture, l'industrie et le commerce; Haugwitz et Hatzfeld, Charles et Louis de Zinzendorf, le comte Firmian et le baron Frédéric von Egger, surent bien mériter de leur pays, seconder les bonnes intentions de la souveraine et de Joseph II.

Quelques réformes moins importantes furent encore exécutées par l'empereur. Sur presque tous les points du territoire, les Zingaris commettaient des

(1) Hormayr, *Anemonen*, t. IV, p. 145.

(2) Le volume parut en 1775. Un auteur moderne, Fr. Schuselka, fit imprimer, il y a douze ans, chez Hoffman et Campe, un ouvrage qui porte absolument le même titre.

vols, des fraudes sans nombre, exploitaient la superstition, la crainte, la sottise et l'ignorance du peuple. Ils avaient un argot, une législation spéciale, des coutumes traditionnelles. Dans leur vie nomade, ils croissaient et multipliaient, et ce genre d'existence ne permettait guère de les surveiller. Joseph les menaça de peines rigoureuses s'ils continuaient d'habiter sous des tentes, leur assigna des lieux de résidence, leur distribua des terres, et, pour transformer les nouvelles générations, fit saisir, élever les enfants aux frais de l'État.

Il désirait depuis longtemps voir la France. C'était en quelque sorte pour lui une nécessité morale : l'élève de nos philosophes devait visiter le pays d'où lui venaient toutes ses inspirations, d'où s'envolaient, comme autant de bons génies, les idées nobles et utiles qui modifiaient peu à peu l'Europe, avant de la régénérer dans un suprême et dernier effort ; il devait rendre hommage en personne à la nation qui était manifestement sa suzeraine intellectuelle. En 1777, il put enfin réaliser son vœu ; il passa par Munich, Stuttgart, Reims, et, accompagné d'une suite modeste, arriva le 18 avril à Paris, où il logea d'abord au Petit-Luxembourg, chez l'ambassadeur autrichien, comte de Mercy. Dans cette France tourmentée d'aspirations vers un nouvel ordre de choses, il apportait un parfum de révolution pratique. A un peuple encore réduit aux espérances et aux systèmes, il montrait une intelligence avide de réaliser les principes nouveaux, et ce spectacle était d'autant plus fait pour émouvoir la nation, que la guerre d'A-

mérique venait de l'électriser, qu'elle allait y prendre part l'année suivante, à la sollicitation de Francklin (1). En Joseph II on voyait non-seulement les idées modernes impatientes d'exercer leur pouvoir, mais les mœurs naturelles, faciles, populaires, que la transformation de la société allait mettre à la mode.

Le 19, il se rendit à Versailles, où sa haine de l'étiquette, la simplicité de ses habitudes, la franchsie de son langage, furent très-mal accueillies. L'empereur ne se gênait point pour fronder tout ce qui n'était pas d'accord avec ses sentiments et ses principes. La toilette de sa sœur lui inspirait de continuelles plaisanteries. Joseph blâmait son luxe exagéré, ses parures singulières, l'habitude qu'elle avait prise de se farder outre mesure. Un jour qu'elle s'habillait pour aller au théâtre et se mettait une quantité de rouge, il lui conseilla de le prodiguer encore plus, et, lui montrant une dame qui paraissait avoir le visage en feu, tant elle l'avait enluminé : « Ajoutez-en sous les yeux, lui dit-il, afin de ressembler à une furie ou à cette dame. »

(1) La guerre de l'indépendance américaine ne produisit pas moins d'effet en Allemagne. « Dans les nombreux *Mémoires, Souvenirs* et autres livres publiés au delà du Rhin, que j'ai consultés, dit Mme Austin, j'ai été généralement frappée de la vive sensation causée par l'affranchissement de l'Amérique. Cette péripétie capitale semble avoir fait tressaillir les populations européennes dans les provinces les plus éloignées, dans les cantons les plus solitaires. Tous les auteurs allemands, quelque isolé que fût le lieu de leur naissance, quelles que fussent la condition de leur famille et leur condition personnelle, en parlent comme d'un événement qui leur a laissé une impression extraordinaire et ineffaçable. Même à Vienne, les cœurs étaient remués par des espérances nouvelles et de nobles aspirations. » (*Germany from* 1760 *to* 1814, p. 48.)

Les manières faciles, bienveillantes, de Joseph II, eurent, au contraire, un immense succès dans la bourgeoisie et dans le peuple. Il n'avait fait que descendre au Petit-Luxembourg, chez l'ambassadeur autrichien ; sa résidence véritable à Paris fut l'hôtel Tréville, où il prit un logement qu'aurait dédaigné maint serviteur de la cour. Il scandalisa souvent son beau-frère, en lui rendant visite sans s'être fait annoncer; il assistait même au dîner royal, confondu dans la foule comme un simple spectateur. Voulait-il causer avec un ministre, il attendait sur les banquettes de l'antichambre le moment où le secrétaire d'État pourrait le recevoir, et, n'ayant point dit son nom, laissait entrer avant lui les premiers arrivés. On le voyait sortir seul ou avec une suite peu nombreuse, à pied ou en fiacre ; il adressait familièrement la parole au premier venu, visitait sans la moindre ostentation les édifices publics, les établissements utiles, en louait ou critiquait les dispositions. L'abbé de l'Épée avait employé ses modiques ressources à fonder pour les sourds-muets une école dont ne s'occupaient ni la cour ni la ville. Joseph II alla le trouver, lui offrit son portrait enrichi de diamants, le pria de former un disciple capable d'importer à Vienne sa méthode. Sept ans après, il ouvrit effectivement un institut où les sourds apprirent à entendre et les muets à parler. Son attention fit rendre justice au créateur d'un nouveau langage.

Il admira beaucoup les Invalides et l'École militaire; il en parla même si chaleureusement, que Louis XVI eut envie de les voir! La nation, au sur-

plus, établissait entre eux, presque involontairement, un parallèle qui n'était pas avantageux pour le prince français. « L'un, disait-on, nous laisse opprimer et se laisse fatiguer lui-même par un luxe qu'il blâme; l'autre s'en préserve et en délivre sa cour; l'un s'apitoie sur les maux de ses sujets, l'autre les guérit; celui-là connaît à peine les établissements de sa capitale, celui-ci examine tout par lui-même, les ateliers, les hôpitaux, les prisons, et y donne de judicieux avis. Pourquoi le prince français n'accompagne-t-il pas son beau-frère, dans le but d'étudier, comme lui, une foule de choses et de questions, se fie-t-il aux renseignements inexacts que lui donnent ses ministres et ses courtisans? Pourquoi la nonchalance alourdit-elle, endort-elle sur le trône les Bourbons de France et du Midi, quand les rois du Nord et de l'Est se montrent infatigables? » Mais, loin de vouloir l'imiter, Louis XVI le taxait d'extravagance, blâmait ses façons populaires, sa continuelle activité, son mépris pour les traditions. Il se tenait d'ailleurs sur ses gardes : M. de Vergennes lui avait adressé un Mémoire spécial, où il lui conseillait la réserve.

L'empereur voulut tout voir : Sèvres, les Gobelins, les divers genres de manufactures, les ateliers des peintres et des sculpteurs, le cabinet d'histoire naturelle. Quand il visita ce dernier établissement, un malaise empêcha Buffon de lui en faire les honneurs. Le prince monta aussitôt chez lui et le trouva en robe de chambre. L'auteur s'excusa de le recevoir dans une toilette si négligée, voulut prendre un autre vêtement : « Non, non, lui dit l'empereur; quand

le disciple visite son maître, on ne regarde pas au costume. »

Il alla surprendre également Rousseau. L'homme de génie, que son exaltation idéale tourmentait comme une fièvre, était occupé à transcrire de la musique. L'empereur ne lui cacha pas son étonnement de lui voir exécuter un pareil travail. « Que ferais-je? lui dit le misanthrope. J'ai voulu apprendre aux Français à penser, je n'ai pu réussir. Maintenant j'essaie de les faire chanter, et ils chantent! »

Un jour que le prince se trouvait dans une société où on parlait avec enthousiasme de la guerre d'Amérique et des succès obtenus par les milices nationales, il écouta sans mot dire les phrases passionnées que l'on prononçait autour de lui. Une dame, piquée de sa réserve, voulut connaître son opinion. « Et vous, monsieur le Comte, lui demanda-t-elle, que pensez-vous des républicains du Nouveau-Monde? Pour qui prenez-vous parti? » — « Eh! mais, Madame, lui répliqua-t-il, mon métier à moi, c'est d'être royaliste. » Civiliser les peuples, travailler à leur bonheur, lui semblait effectivement un devoir; mais l'idée ne lui venait pas qu'ils eussent besoin de s'affranchir. Sous ce rapport, c'était un véritable prince allemand et un roi du dix-huitième siècle.

Enfin, dans la nuit du 30 mai, Joseph quitta Paris. Le studieux empereur visita successivement la Normandie, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, la Franche-Comté, la Bourgogne. La curiosité excessive des provinciaux parut le fatiguer. Quand il aban-

donna Genève pour remonter jusqu'à Bâle, tout le monde crut qu'il rendrait visite au chef des libres penseurs : Voltaire avait fait des préparatifs pour le recevoir. Mais la bigote Marie-Thérèse avait exigé de son fils qu'il ne verrait point l'Antéchrist de Ferney. Le monarque cependant passa près du château qu'habitait le réprouvé. La tentation alors devint trop forte : descendant de voiture à quelque distance et ne prenant avec lui qu'une seule personne, il entra incognito dans le parc. Tant de curieux assiégeaient perpétuellement cette demeure, que le jardinier le promena comme un simple mortel. L'empereur l'interrogea beaucoup. Après avoir tout examiné d'un œil attentif, après avoir fait plusieurs fois le mouvement d'un homme qui va partir et être plusieurs fois revenu sur ses pas, il rejoignit son cortége et poursuivit sa route (1). En chemin, il alla frapper à la porte de Haller, du graveur Mechel, de Lavater, comme il avait été trouver Saussure à Genève. Sommes-nous assez loin de cette époque, où les princes se faisaient gloire d'honorer les talents? Quel roi, quel ministre même, daignerait de nos jours visiter un homme de génie?

D'après le témoignage de Frédéric II, l'unité de la France, bien moins complète alors que maintenant, frappa beaucoup le voyageur, chef de cet empire d'Allemagne où a toujours régné la confusion, héritier d'une monarchie où la diversité des races, des

(1) La promesse exigée de l'empereur est constatée par Ridler; Gross-Hoffinger a cité le passage entier dans sa *Vie de Joseph II*, p. 80.

langues, des coutumes et des lois entretenait un fond de désordre perpétuel, sous une apparence d'harmonie due à l'action outrée du gouvernement. Il voulait y substituer un accord réel, en détruisant toutes les chartes locales, et se fortifia dans ce dessein. Chez nous, d'ailleurs, l'opinion blâmait généralement les douanes, les juridictions particulières des provinces, demandait l'uniformité absolue, qui est une des conquêtes de la Révolution. Joseph II emporta ce principe au fond de sa vigoureuse et saine intelligence : il devint pour lui un mobile essentiel, mais lui suscita des difficultés sans nombre, lui causa de mortelles douleurs. Par un contraste bizarre et affligeant, le prince souffrait en Autriche pour cette idée juste, et peu de temps après qu'il eut succombé à la tâche, les Girondins périssaient en France pour avoir soutenu des maximes contraires.

La qualité la plus indispensable à un réformateur, c'est l'esprit de conséquence. Par cela même qu'il n'accepte pas l'ancien ordre de choses et souhaite le changer, il se pose comme un système en face du vieux régime. C'est une société qui veut naître et se développer dans les ruines d'une société caduque. La principale force de la théorie nouvelle tient à son enchaînement logique : l'harmonie intérieure constitue, à proprement parler, son organisme vital. Si elle est en dissidence avec elle-même, elle demeure stérile ; une œuvre coordonnée ne peut sortir du désordre, un monument s'élever sur un plan défectueux et contradictoire. Malgré la rectitude de son esprit, la noblesse de ses sentiments, Joseph II ne sut point

se mettre en garde contre deux passions qui auraient dû lui rester étrangères, qui apparaissent dans sa destinée comme deux fautes de raisonnement : ce philosophe couronné eût voulu agrandir ses États par des conquêtes, cet apôtre de la justice, de la civilisation et de l'humanité aspirait à la gloire militaire! Il troubla ainsi l'unité, la concordance morale de sa vie, et donna une prise fâcheuse, une prise beaucoup trop grande, aux imperfections de la nature. L'exemple de Frédéric II l'égarait, la renommée conquise, l'épée à la main, par l'ennemi de sa maison, excitait en lui un sentiment de rivalité. Cette émulation malencontreuse et inopportune ne le justifie point : il devait choisir un autre modèle. Son châtiment fut de ne pas atteindre le but qu'il poursuivait en se détournant de sa route : dans la guerre de la succession de Bavière, il ne brilla point comme général ; dans la guerre contre les Turcs, où il seconda si impolitiquement Catherine II, il contracta les germes de la maladie dont il est mort. Un particulier peut suivre ses passions ou ses fantaisies, un homme d'État, qui communique l'impulsion à une gigantesque machine, doit procéder avec la dernière circonspection, avec une inflexible régularité, sous peine d'être saisi par les rouages et brisé par leur mouvement systématique.

Joseph II rentrait à peine de son voyage en France, lorsque l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, mourut de la petite vérole et d'un traitement maladroit, le 30 décembre 1777, sans laisser d'héritier en ligne directe. L'électeur palatin, Charles-Théo-

dore, qui représentait la seconde branche des Wittelsbach, possédait à la succession de la branche aînée des droits incontestables. Alléguant les plus frivoles prétextes, notamment une investiture de la Bavière donnée, en 1426, par l'empereur Sigismond au duc Albert d'Autriche, Joseph II réclama le pays que convoitaient depuis longtemps les Habsbourgs. Et, afin de mieux prouver ses droits, il fit avancer dans la basse Bavière et le haut Palatinat seize bataillons d'infanterie, vingt escadrons et quatre-vingts pièces de campagne (1), menaçant d'occuper tout le territoire avec soixante mille hommes, si ce premier argument ne paraissait point décisif. Charles-Théodore se laissa lui-même gagner, induire à un partage, pour assurer à ses enfants naturels une riche succession, attendu qu'il n'avait pas d'héritier légitime et ne pouvait plus en espérer de sa femme. Mais la sœur de cette dernière, veuve du duc Clément (2), ne voulut point laisser accomplir une transaction qui lui semblait honteuse. Elle avertit sous main Frédéric le Grand : « Il faut bien, lui disait-elle, qu'une vieille femme comme moi devienne un homme, puisque tous nos hommes sont devenus de vieilles femmes. » Le prince lui répondit : « Ah ! Madame, que n'étiez-vous électeur ! nous n'aurions

(1) Charles-Théodore, qui arriva le 2 janvier 1778 à Munich, trouva le territoire déjà envahi par les Autrichiens ; l'électeur de Bavière n'était pourtant mort que le 30 décembre ; mais les troupes de Marie-Thérèse étaient parties de la Bohême et du district de l'Enns aux premières nouvelles de sa grave situation.

(2) Fils de Ferdinand, le frère de Charles VII, et par suite cousin de Maximilien-Joseph, qui était fils de Charles.

pas vu arriver les honteux événements dont tout bon Allemand doit rougir jusqu'au fond du cœur (1). »

Marie-Anne, l'intelligente veuve, entra aussitôt en relation avec le comte de Gœrtz, agent de Frédéric II, et avec le baron de Hofenfels, qui représentait le comte palatin Charles de Deux-Ponts, héritier collatéral de Théodore. Il s'ensuivit plusieurs entrevues secrètes du ministre prussien et de Charles, dans le jardin même de la duchesse, à Munich. Elles eurent pour conséquence de déterminer le prince à refuser son assentiment au traité conclu par Charles-Théodore et à quitter immédiatement la ville. Aussitôt qu'il fut hors de Bavière, il protesta devant la Diète germanique. Le gouvernement autrichien essaya de corrompre son homme de confiance, le baron Hofenfels. On osa lui offrir 500,000 florins (1,285,000 francs) pour seconder les projets de l'Autriche et influencer le prétendant ; la somme fut même comptée devant lui, empilée sur une table; il envisagea froidement ce trésor, le refusa d'un air calme et digne.

Le comte Zech-Lobming, directeur des archives générales de Bavière, ne fut pas aussi scrupuleux. Des personnes bien informées l'accusèrent de s'être laissé suborner, pour détruire ou livrer à la cour de Vienne tous les documents qui infirmaient ses prétentions. Ayant emporté chez lui les pièces qu'il voulait anéantir, il les jeta au feu; il s'en éleva une

(1) Ce sont les paroles mêmes du roi, écrites en français d'outre-Rhin, comme le prouve cette locution inadmissible : *rougir jusqu'au fond du cœur*.

flamme si grande qu'elle faillit incendier la maison. C'était un homme qui travaillait en conscience, comme on voit. Aux imputations justifiées par sa conduite, le sanguin et irritable personnage répondait avec fureur :

— « Voilà encore une de ces inventions calomnieuses que répandent les sociétés secrètes des athées et des illuminés, le directeur des archives particulières notamment, Van Eckartshausen, illuminé de deuxième classe ! »

Insulter les libres penseurs pour se justifier, c'est une vieille tactique dont les mécréants ne se départiront jamais.

Bien persuadé que l'Autriche avait encore besoin d'une leçon, Frédéric II interrompit brusquement des négociations qui ne pouvaient aboutir ; le 5 juillet, il entra en Bohême par le comté de Glatz, avec cent mille hommes, et marcha vers l'empereur, qui commandait une armée de force égale. Joseph II s'était posté sur les bords de l'Elbe. Il attendait le roi de Prusse, mais n'accepta point la bataille. Sa conduite, pendant toute cette campagne, fut des plus singulières : il n'agit point en capitaine, mais en administrateur. Tous ses soins eurent pour but et pour résultat de ne point engager la lutte. Sa droite s'appuyait à Kœnigsgratz, ville que ses ingénieurs avaient mise en état de soutenir un siége de quelques semaines, dit Frédéric dans ses *Mémoires* sur cette guerre. Au delà de l'Elbe, et près de Kœnigsgratz, campait un corps de grenadiers, avec quelque cavalerie, dans des ouvrages plus semblables aux fortifi-

cations d'une ville qu'à des retranchements passagers. De Semonitz à Schurr s'étendait un autre corps de trente mille hommes couverts par des fossés ayant huit pieds en profondeur, seize en largeur, munis de palissades et de chevaux de frise ; ces tranchées liaient ensemble les ouvrages séparés. Derrière le camp se dressait la hauteur de Kukus, qui va en montant depuis Kœnigssaal jusqu'aux murs d'Arnau, gagne ensuite Hohenelbe et finit par se confondre avec le Riesengebirg (1). De triples redoutes défendaient tous les passages de l'Elbe. Sur les montagnes, d'énormes abattis d'arbres protégeaient quarante bataillons de réserve, prêts à se porter sur tous les points que l'ennemi oserait attaquer, en supposant que l'on pût d'abord enlever les nombreuses redoutes et les formidables retranchements, où quinze cents canons étaient braqués. Les bords du fleuve, en outre, depuis Jaromir jusqu'aux montagnes supérieures, sont si raides et si élevés, qu'ils rendaient le passage impraticable.

Vainement le roi de Prusse mit tout en œuvre pour attirer les impériaux hors de cette prodigieuse enceinte : le nouveau ***Fabius cunctator*** ne se laissa prendre à aucun de ses artifices. Le maréchal Loudon, qui commandait une armée de cinquante mille hommes, avait ordre de protéger, autant que possible, les frontières de la Saxe et de la Lusace, contre le prince Henri, frère du vainqueur de Torgau, mais d'éviter un engagement décisif. Toute l'ambition de

(1) Les monts des Géants.

Joseph consistait à demeurer immobile, à faire le mort, pour ainsi dire, et à barrer le passage aux ennemis. Cela peut être prudent, mais n'annonce pas un grand génie militaire : un plan négatif ne sera jamais une brillante conception. Pas un siége, pas une bataille ne signala cette campagne, où des généraux célèbres, où des forces considérables étaient en présence.

Marie-Thérèse n'avait laissé commencer la guerre qu'avec un extrême déplaisir. La fougue et les illusions belliqueuses de son fils lui avaient seules arraché son consentement. Mais, lorsqu'elle vit que les opérations traînaient en longueur, elle entreprit des négociations secrètes pour amener la paix. Le baron de Thugut alla trouver Frédéric à Walsdorf, sous un caractère fictif, et lui dit au nom de la princesse « qu'elle était désespérée de voir qu'ils fussent sur le point de s'arracher mutuellement leurs cheveux blanchis par l'âge (1). » Mais cette tentative n'eut d'abord aucun résultat, et lorsque Joseph apprit les démarches de sa mère, il en fut tellement irrité qu'il menaça d'abandonner pour toujours l'Autriche, d'aller s'établir, comme empereur d'Allemagne, à Aix-la-Chapelle ou à Francfort-sur-le-Mein.

La lutte recommença donc au printemps ; Joseph leva même quatre-vingt mille recrues. Cette année encore cependant, tout se passa en insignifiantes escarmouches. La mauvaise nourriture, la dyssenterie, le typhus, les marches et contre-marches inutiles en-

(1) Cette phrase fut rapportée à William Coxe par un ami du baron Thugut. (*Histoire de la maison d'Autriche*, t. V, p. 393.)

levèrent plus d'hommes que le fusil et le canon. Les soldats, rebutés d'une semblable tactique, désertaient par troupes. Enfin on signa la paix à Teschen, le 13 mai 1779. L'Autriche abandonna toutes ses prétentions sur la Bavière, et obtint en récompense le district de l'Inn *(Innviertel)*, qu'elle a gardé depuis. C'est un espace de trente-quatre milles carrés (1), qui ne lui était pas nécessaire; mais, pour l'édification du monde, sa mauvaise foi n'ayant pu escamoter le prix de la lutte, on lui donnait un accessit.

Après la conclusion du traité, Joseph II, voulant reconquérir pour l'Autriche les bonnes grâces de la Russie, où dominait l'influence prussienne, sollicita de Catherine II une entrevue, et, le 25 mai, lui fut présenté, à Mohiloff, par l'ambassadeur de la cour de Vienne. Son beau visage, sa noble tournure, ses manières affables, sa conversation pleine d'intérêt et de vivacité charmèrent l'impératrice, qui savait toujours apprécier le mérite des hommes. Elle emmena Joseph dans sa capitale. Il y obtint un succès universel, qui détruisit, en quelques jours, l'ascendant exercé jusqu'alors par la Prusse au bord de la Néva. Lorsqu'il prit congé de la souveraine, les adieux flatteurs qu'il lui adressa firent verser des larmes à Catherine ; le prince s'étant avancé pour lui baiser la main, elle le saisit entre ses bras et le pressa contre son cœur (2).

(1) Environ cinquante-sept lieues.

(2) William Coxe, t. V, p. 416 et 417. L'historien anglais tenait ces détails d'un témoin oculaire. Pour toute la fin du dix-huitième siècle, son livre contient des renseignements qu'on ne trouve pas ailleurs.

L'heure approchait cependant où Marie-Thérèse allait abandonner le trône et la vie. Elle était devenue si monstrueusement grosse pendant sa vieillesse, qu'elle ne pouvait plus ni marcher ni se tenir debout, qu'il fallait des machines pour la mouvoir dans le palais de Vienne et dans la *Gloriette* de Schœnbrunn. La mécanique de Schœnbrunn consistait en un canapé garni de maroquin vert, pourvu d'un miroir à droite et à gauche. Lorsque la souveraine y était assise, on pouvait l'enlever au moyen de poulies, la transporter sur le grand balcon, d'où l'on découvre le parc, le château et le paysage derrière lequel s'étend la capitale. Elle permit plusieurs fois à la petite Caroline Pichler de faire le trajet avec elle, et chaque fois elle lui donnait de riches cadeaux.

Pendant cette dernière époque de sa vie, nulle princesse ne fut courtisée par les ministres, les conseillers d'État, les prélats et les ambitieux de tout genre, comme une vieille blanchisseuse douée d'une force herculéenne, qui seule pouvait soulever, porter Marie-Thérèse, lui rendre une foule de petits services, la mettre, par exemple, sur sa chaise percée ou l'en ôter. Comme elle se tenait toujours près de l'impératrice, elle avait l'occasion de l'entretenir pendant des heures entières, de lui insinuer certaines choses, de la pressentir sur d'autres. Ce privilége lui rapportait de fortes sommes, car on avait recours à elle pour influencer ou sonder l'impératrice (1).

(1) Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs und Adels*, t. VIII, p. 19.

Le 29 novembre 1780, sa maîtresse mourut étouffée par un asthme.

« Marie-Thérèse n'est plus, voilà un nouvel ordre de choses qui commence, » écrivit Frédéric II à ses ministres. Les obsèques de la princesse montrèrent en effet qu'un esprit nouveau agitait les masses. La guerre de la succession de Bavière avait accru les impôts, dont les goûts fastueux de l'impératrice accablaient déjà le peuple. Pendant tout son règne, quiconque imaginait une taxe, un moyen inusité de rançonner le public, était largement rétribué sur le produit du premier exercice (1). Les frais de la lutte récente avaient stimulé à cet égard l'esprit d'invention. En Moravie et sur la frontière de la Silésie prussienne, toutes les contributions durent être payées un an d'avance. Outre les impôts habituels, cinquante pour cent furent exigés des propriétaires, vingt des paysans, dix des industriels et de la classe marchande; grevés déjà d'une retenue de dix pour cent, les traitements que touchaient les fonctionnaires en subirent une nouvelle dans les mêmes proportions. Le fisc tira non-seulement des maîtres une taxe pour leurs domestiques, mais ne craignit point d'enlever à ceux-ci le dixième de leur salaire. Enfin on retrancha une part de toutes les pensions au delà de 100 florins : « Celles même qu'un testament léguait à un vieux serviteur ne trouvèrent pas grâce (2). » Comme si elle voulait exaspérer la multitude, l'impé-

(1) Hormayr, *Anemonen*, t. II, p. 219.
(2) *Id., ibid.*, t. II, p. 169.

ratrice, peu de temps avant sa mort, avait décrété un nouvel impôt sur les boissons. Une foule de satires, de couplets, de railleries, soulagèrent l'animosité publique. Le jour de son convoi, des paroles injurieuses grondèrent autour de sa dépouille. On jeta même des pierres sur son cercueil, et il fallut qu'un régiment de grenadiers protégeât contre la foule la souveraine naguère toute-puissante. Comme Louis XIV, elle descendait dans la tombe chargée des malédictions du pauvre et de la haine des esprits indépendants, qu'elle tenait prosternés devant les vieilles idoles.

CHAPITRE VIII

Avénement de Joseph II. — Ennemi du moyen âge, il ne veut pas jurer de maintenir les chartes locales. — Premières mesures pour établir en Autriche l'uniformité des lois et de l'administration. — Mœurs du prince pendant son règne. — Son dévouement au peuple et aux intérêts populaires. — Il décrète la liberté de la presse. — La routine en fait usage contre lui. — Magnanimité de Joseph II. — Il visite les Pays-Bas.

Aussitôt que l'impératrice eut rendu le dernier soupir, Joseph II baisa ses traits défigurés par la maladie, la vieillesse et la mort, puis tomba sans connaissance auprès d'elle. On ne peut qu'approuver cette émotion filiale : au point de vue du sentiment individuel, on compatit à la douleur du prince, mais, au point de vue historique, on doit regretter que la dernière des Habsbourgs ait vécu si longtemps. Il aurait fallu pour le bonheur de l'Autriche, et même pour celui de l'Allemagne, qu'elle enchaînât dix ans de moins le salutaire génie de son fils. Lorsqu'elle l'environna d'un cercle infranchissable, en 1770, la civilisation eût gagné à ce que la mort la renversât comme un obstacle au progrès, au triomphe de la justice et de la vérité. Quoiqu'elle paraisse une femme supérieure

dans l'idiote famille des Habsbourgs, elle avait une intelligence peu étendue et ne méritait point de régler quarante ans le sort d'un vaste empire ; son fils méritait, au contraire, que le temps lui fût mesuré d'une main libérale. Les réformateurs ont besoin de la durée pour construire leurs édifices. Mais le jeu de la nature ne se prête point à ces nécessités des peuples et des individus : les grandes lois qui gouvernent le monde s'accomplissent à travers toutes sortes d'anomalies, d'injustices et de faits exceptionnels (1).

Les divers États de la monarchie pensaient que le prince suivrait les anciennes coutumes, se ferait acclamer par les populations et jurerait de maintenir les chartes locales. Mais l'homme qui voulait rompre avec le moyen âge ne pouvait en respecter les habitudes et les lois, confirmer solennellement les statuts qu'il avait dessein d'abolir. Joseph prétendait posséder toutes ses provinces au même titre, comme domaines héréditaires, et le serment exigé des nouveaux monarques lui semblait une transaction humiliante pour eux, contraire à leurs droits inaliénables. Bien loin de le prêter, il envoya des commissaires recevoir en son nom les hommages. Afin de ne laisser aucun doute sur ses intentions, il fit même transporter à Vienne, quelques années après, en 1784, la fameuse couronne de saint Étienne, vénérée comme

(1) L'univers physique n'est pas plus régulier que le monde moral. La nature atteint constamment son but, mais par une marche tortueuse. Voyez les caprices des saisons, les chaleurs de l'été qui se prolongent parfois très-avant dans l'automne, les froids de l'hiver qui glacent le printemps, et les bizarreries sans nombre de l'atmosphère.

un talisman par les Hongrois, puis la couronne de Bohême, le chapeau archiducal d'Autriche et le chapeau ducal de Styrie (1). Les symboles de la vieille politique, des immunités particulières, prenaient ainsi le même chemin que les institutions, disparaissaient dans le grand centre où Joseph voulait tout absorber, conformément aux inspirations du génie moderne, en lutte ouverte contre l'éparpillement de la société féodale.

Pour travailler immédiatement à l'exécution de ses projets, il divisa la monarchie en treize départements, qui correspondaient aux anciennes provinces, mais ne leur laissaient qu'un caractère administratif (2). Chaque département fut, à son tour, divisé en cercles, dont les gouverneurs étaient tenus, avant tout, de protéger le paysan et le bourgeois contre le seigneur féodal, institution qui produit encore de nos jours les meilleurs effets (3). La Hongrie, partagée en cinquante comitats depuis un temps immémorial, ne forma plus que dix arrondissements. Des mesures pour y propager la langue allemande, pour y attirer, pour y fixer des colons allemands qui devaient peupler les territoires déserts, un système d'instruction

(1) Coeckelberghe, *Histoire de l'Empire d'Autriche*, t. VI, p. 295.

(2) Voici la liste de ces départements : 1° la Gallicie; 2° la Bohême; 3° la Moravie et la Silésie; 4° la Basse-Autriche; 5° l'Autriche centrale, comprenant la Styrie et l'Illyrie actuelle; 6° le Tyrol; 7° l'Autriche antérieure, ou les possessions des Habsbourgs en Souabe; 8° la Transylvanie; 9° la Hongrie et le banat de Temeswar; 10° la Croatie; 11° la Lombardie; 12° les Pays-Bas; 13° les comtés de Goritz, de Gradiska, et Trieste.

(3) Cette organisation a servi de modèle à nos préfectures et sous-préfectures.

publique et la limitation du pouvoir de la noblesse, manifestèrent son dessein de germaniser le pays, dans un but d'assimilation générale, et d'augmenter ses ressources. L'empereur voulait établir sur le sol entier de la monarchie les mêmes lois, les mêmes impôts, la même administration, faire prévaloir, autant que possible, le même langage, imprimer aux affaires et à la vie publique une majestueuse harmonie, une féconde unité. Pour être sûr que les employés seconderaient ses efforts, il commanda de tenir, dans les divers bureaux, des listes de conduite où l'on noterait leur tiédeur et leur zèle, leur façon de remplir leur tâche, et qui détermineraient ensuite leur avancement plus ou moins rapide.

Tandis qu'on organisait d'après son plan les nouvelles circonscriptions, Joseph organisait lui-même son existence conformément aux devoirs de la royauté. Il avait pour maxime : Beaucoup de travail et peu de repos. L'été, il se levait à cinq heures ; l'hiver, à six ; après s'être habillé rapidement et négligemment, il sortait de sa chambre à coucher. Deux ou trois secrétaires et plusieurs copistes se trouvaient déjà réunis dans son cabinet, où le prince commençait aussitôt sa journée. Cette pièce était le centre de la monarchie. L'empereur lisait tous les papiers de quelque importance et décidait lui-même les affaires qu'ils concernaient. Les lois, les ordonnances, les réformes s'y joignant, les scribes avaient peu de répit.

Joseph n'en avait pas davantage : comme il voulait que chacun pût l'aborder, une galerie voisine de son bureau demeurait constamment ouverte ; les

solliciteurs, les plaignants, les curieux y affluaient sans interruption. D'heure en heure, Joseph paraissait au milieu de la foule : il prenait les pétitions et menait dans la pièce attenante ceux qui désiraient lui parler, afin qu'il y eût aussi peu d'intermédiaires que possible entre lui et ses sujets. Donnait-il un rendez-vous, jamais il ne faisait attendre : « J'ai passé des heures trop nombreuses dans l'antichambre de mon père, disait-il, pour ne pas savoir combien sont fastidieux les moments ainsi perdus. »

Vers midi, le laborieux souverain prenait quelque relâche et allait faire une promenade à pied ou à cheval. Le moment fixé pour son repas principal était deux heures ; mais il s'en fallait bien qu'il dînât régulièrement, car les affaires le retenaient souvent jusqu'à trois, quatre et même cinq heures. Les plats réchauffés lui étaient alors servis tels quels. Le potage, quatre mets et le dessert composaient son menu invariable. Il mangeait seul, comme un reclus, et était si peu friand, qu'il distinguait à peine le gibier ailé de la volaille. L'eau formait sa boisson ordinaire ; quand, par hasard, il demandait du vin, il en buvait une quantité insignifiante.

Au bout d'une demi-heure, il quittait la table et entendait de la musique ; souvent même il prenait part au concert. Il était d'une force peu commune sur le piano, et, à l'âge de treize ans, accompagnait déjà sa sœur aînée, Marie-Anne, lorsqu'elle chantait. La nature lui avait donné une voix de basse très-agréable. Il aimait passionnément le violoncelle, comme Frédéric II la flûte, et en jouait dans les grands con-

certs. La musique, au surplus, était le seul art que n'eussent pas étouffé les Habsbourgs. Les malheureuses populations de la monarchie, auxquelles on défendait de penser, auxquelles on interdisait plus sévèrement encore d'exprimer leurs regrets, leurs doutes, leurs aspirations, n'avaient plus qu'une ressource intellectuelle, qu'un moyen d'occuper leur esprit, cet art vague, qui ne formule aucune idée, berce l'âme dans une sorte de roulis mélodieux, prête à la tristesse des notes pathétiques, profondes et touchantes, mais obscures, et, par suite, n'inquiète pas les despotes de ses élans inoffensifs.

Après le concert, Joseph travaillait de nouveau, donnait des audiences jusqu'à sept heures du soir, où il allait au spectacle. Il y entrait sans bruit et sans apparat, ne se plaçait même point dans la loge impériale, mais dans la troisième à partir de la scène. Il voyait rarement jouer la fin d'une pièce. Au sortir du théâtre, il allait terminer la soirée dans un cercle de femmes choisies, toutes mariées, qu'il aimait d'une affection idéale.

Joseph se retirait d'habitude chez lui entre dix et onze heures, le dimanche seulement à minuit. Avant de se déshabiller, il ouvrait les dépêches arrivées le soir, et s'il y avait des affaires pressantes, travaillait encore une heure ou deux. Sa chambre à coucher, sans autre ornement que le portrait de Frédéric, était d'une simplicité bourgeoise (1). Une paillasse pleine de feuilles de maïs, un traversin en cuir, bourré avec

(1) Caraccioli, p. 158.

du crin, des draps et une peau de cerf composaient son lit dans le château de Vienne. Partout ailleurs régnait le luxe, mais les chambres habitées par lui manifestaient au premier coup d'œil ses goûts stoïques. Pendant ses voyages, il ne couchait jamais que sur une paillasse ordinaire, où il étendait sa peau de cerf. En 1789 seulement, lorsqu'il tomba malade, ses médecins le déterminèrent à se servir d'un matelas.

On lui tenait un cheval sellé jour et nuit, afin qu'il pût se rendre sans délai aux endroits qui lui semblaient réclamer sa présence. Il paraissait toujours en première ligne dans les incendies, les inondations et autres catastrophes. L'obscurité, le vent, la pluie, la neige et la grêle ne l'arrêtaient point.

Il ne touchait jamais une carte. A Versailles, on lui demanda s'il aimait le jeu. « Non, répliqua-t-il, quand un souverain joue et qu'il perd, il perd l'argent de ses sujets. » Quoiqu'il chassât rarement, il eut le malheur de tuer un jeune homme, que sa balle atteignit au delà du Danube, et depuis ce temps il poursuivit moins que jamais les animaux. Les voyages étaient sa distraction favorite. Presque tous les étés, il parcourait la monarchie ou les États voisins. Accompagné d'une suite peu nombreuse, il n'étalait aucun luxe, logeait simplement dans les auberges, mais y faisait aussitôt dresser une table de travail, pour qu'on sût que la chancellerie impériale était là. Il traitait partout le peuple avec égard, avec respect même; lorsqu'il entrait dans une ville et qu'il était reconnu, que beaucoup de personnes accouraient pour le voir, il ordonnait au cocher d'aller lentement, puis se tenait

debout, la tête découverte (1). On le vit plusieurs fois se rendre seul à l'église de sa paroisse, comme un chrétien des temps primitifs, et se placer sur un banc, au milieu de la foule.

Ses pérégrinations, qui étaient pour lui un délassement, épuisaient de fatigue ses compagnons de voyage. Quoique presque tous les chemins fussent alors détestables, il voulait être conduit avec une effrayante rapidité. Souvent il parcourait quatorze milles en six heures (2), sur les routes désespérantes de la Hongrie. Le temps le plus affreux ne le décourageait point, ne lui semblait même pas une circonstance digne d'attention ; la nourriture la plus grossière lui suffisait ; le logement le plus délabré ne lui causait ni humeur ni répugnance. Lorsqu'il fallait faire une halte, il se mettait sur-le-champ au travail, dictait à ses secrétaires, lisait, signait les pièces qu'ils avaient rédigées, puis montait de nouveau en chaise de poste, et l'attelage était lancé au triple galop. Les compagnons de l'empereur avaient bientôt les côtes rompues : lui paraissait insensible à toutes les incommodités. On redouta l'honneur de le suivre, et il fut contraint de n'emmener que des généraux bronzés par la guerre, aussi durs de tempérament, aussi impassibles que lui.

Tous ces traits de caractère annoncent évidemment une organisation d'élite, un homme supérieur, un héros. L'amour de la justice et de la vérité, le

(1) Édouard Vehse, t. VIII.
(2) Vingt-trois lieues et un tiers.

sentiment du devoir, la compassion pour le malheur, élevaient Joseph au-dessus des penchants, des plaisirs vulgaires, faisaient sa principale joie de l'aspiration vers l'idéal, vers l'ordre bien entendu, qui est l'harmonie dans le mouvement et non l'immobilité dans la mort. Plusieurs causes, plusieurs influences le maintenaient à cette hauteur. Il y avait en lui du Habsbourg et du Français. Marie-Thérèse lui avait légué la tendance à l'exaltation, qui distinguait la famille impériale ; mais, au lieu de dégénérer en fanatisme, elle avait bien tourné, produit une généreuse et poétique inspiration, l'enthousiasme des grands cœurs. Cette favorable métamorphose venait probablement de son père, de la race française ; il nous devait encore la lucidité de l'intelligence, le sentiment pratique de la vie, une audace que rien n'étonnait, un courage qui ne mesurait ni les dangers ni les obstacles. La sévérité de ses mœurs contribua aussi à entretenir son zèle magnanime ; la volupté ne calmant pas en lui l'excitation nerveuse des fortes natures, le sang fermentait dans ses veines. Il dormait peu, fuyait le repos, tourmenté d'une vague inquiétude, sans cesse dévoré du besoin d'agir. Son exubérante vigueur s'épanchait ainsi. Mais, entraîné par ses nobles sentiments, c'était vers le bien qu'il se précipitait avec une fougue indomptable.

Sa première ordonnance, après celle qui organisait la monarchie sur un nouveau plan administratif, prouva qu'il entendait réaliser ponctuellement et hardiment ses maximes. Ce décret du 11 juin 1781 abolit la censure, donna pleine carrière à la

presse, pourvu qu'elle ne publiât ni œuvres indécentes, ni libelles diffamatoires, ni volumes grossièrement superstitieux ou ayant pour but de détruire la religion chrétienne. L'édit ne se compose que de trois articles. Le dernier est curieux, jamais prince n'a parlé un langage si noble et si philosophique. « Quelles que soient les personnes que la critique passe en revue, depuis le souverain jusqu'au dernier des sujets, il ne faut pas l'interdire, surtout lorsque l'auteur signe son travail et donne par là un gage de sa sincérité, car tout homme qui aime le vrai doit se réjouir, quand il vient à sa rencontre sous cette forme. »

Chez un peuple où, depuis cent cinquante ans, on n'imprimait que des chartes, des missels, des livres d'éducation et des rêveries théologiques, où rien ne pénétrait du dehors qui pût introduire dans les esprits le moindre rayon de lumière, où la douane avait une liste de trente mille ouvrages prohibés, une loi si libérale était par elle-même une sorte de révolution. Mais l'affranchissement de la presse, je ne puis dire de la pensée, n'eut d'abord en Autriche que de pitoyables résultats. L'intelligence d'une nation abrutie ne sort pas tout à coup, vigoureuse et pure, de la fange où on l'a tenue pendant plusieurs siècles. La carrière que Joseph II ouvrait aux esprits fut comme une arène envahie par toute espèce de monstres, les uns difformes, les autres menaçants, les uns ridicules, les autres pernicieux. Les brutes foisonnaient dans les loges du cirque, et elles saluèrent leur délivrance par des clameurs bestiales. Un déluge

de pamphlets, d'opuscules, de volumes rebutants, inondèrent le public. Les auteurs écrivaient sans penser, ne savaient point, la plupart du temps, ce qu'ils voulaient dire. La forme était digne du fond, le style au niveau des idées. Toutes sortes de barbouilleurs accoururent des provinces. Quatre cents idiots ne tardèrent point à griffonner dans la capitale. Ils n'épargnèrent point leur libérateur, cela va sans dire. Ce fut même un des premiers buts de leurs invectives, un des premiers personnages contre lesquels vociféra leur verve inepte et grossière. Les ultramontains, les prétendus champions du ciel, vomirent surtout des torrents d'injures. Une ancienne église catholique ayant été cédée par l'empereur aux luthériens, les béats y placardèrent aussitôt une affiche où respirait leur douceur chrétienne.

« Ce temple, que le souverain le plus pieux de l'Autriche avait consacré au Tout-Puissant, abritait les vierges de l'Agneau immaculé; mais il a pillé les trésors de l'Église et a dispersé les nonnes dans tous les coins du monde, le ravisseur de la fiancée du Christ, le séducteur des vierges pures, le fidèle partisan et successeur de Luther, Joseph II. Ce schismatique pervers, qui oublie la miséricorde divine à laquelle il doit la couronne, ce traître fameux, qui a violé les saintes lois de l'Église, soutient, protége toutes les hérésies et n'a aucune religion. Par une audace inconnue depuis des siècles, en se couvrant du masque de la justice, il a désigné, il a vendu ce temple, pour qu'il devînt le rendez-vous des abominations ! »

Voulant prouver son dédain et sa patience, Jo-

seph II fit imprimer cette diatribe à plusieurs milliers d'exemplaires, et ordonna de les vendre au bénéfice des pauvres protestants. Le roi philosophe montrait dans toutes les circonstances la même générosité. Quoiqu'il fût très-sensible, l'injustice, la calomnie, la déraison ne pouvaient le contraindre à violer ses principes. « J'ai la peau solide, disait-il; là où elle me démange, je la gratte. » Locution familière qui, dans sa trivialité, exprime le plus noble sentiment. Joseph avait grand besoin de cette magnanimité, car les fanatiques, les sots, les amis de la routine, les anciens jésuites se déchaînaient contre lui. Un libraire de Vienne, appelé Wucherer, nom de mauvais augure qui veut dire *usurier*, fit la spéculation lucrative de ne publier que des écrits injurieux pour l'empereur. Des truands littéraires accoururent de toute l'Allemagne, vinrent prendre part à la curée. Ces saturnales dégoûtèrent si bien les auteurs d'élite, que beaucoup d'entre eux déposèrent la plume, ayant peur d'être confondus avec les malandrins qui avilissaient l'art d'écrire. Au milieu de ce débordement, Joseph poussa la grandeur d'âme jusqu'à publier un avis, où il priait la nation de ne point le juger d'après les brochures des pamphlétaires, mais d'après ses actions.

Mille plaintes lui arrivaient cependant : on l'accusait de pousser l'indulgence trop loin. Les évêques, les hommes d'État, les femmes même, que blessait la grossièreté des productions nouvelles, lui demandaient de bâillonner la populace des scribes. Plusieurs fois le prince leur recommanda de ne point

souiller la presse par une odieuse licence. Comme on n'écoutait pas ses avertissements, force lui fut de sévir, de supprimer plusieurs ouvrages (1). Il disait en même temps à l'historien Schmidt, originaire de Wurtzbourg, qui, sur la recommandation du prince de Kaunitz, avait succédé à Rosenthal en 1780, comme directeur des archives de l'État et des archives du palais : « Ne ménagez personne, et ne m'épargnez pas plus que les autres, quand vous raconterez mes actions. Les fautes de mes aïeux et les miennes doivent instruire la postérité. »

L'ineptie, l'audace et l'injustice des bohémiens de la presse agirent pourtant sur lui d'une manière regrettable. Peu s'en fallut qu'il ne considérât toute la littérature comme une cour des miracles. Dans sa mauvaise humeur, il nommait les écrivains des *bêtes*

(1) Voici quelques-uns de ceux qui furent prohibés en 1786 :

Discours de Jésus, par Bahrdt.

Le Miroir des vertus chrétiennes, ou la Vie et les Actes de quelques Souverains-Pontifes.

Quelques mots sur le clergé, ou le Tombeau de Moïse, histoire orientale.

Les Abus du culte de la Vierge, par Weissenbach.

Lettre pastorale sur la confession auriculaire.

Histoire étonnante d'une virginité demeurée incorruptible pendant trente ans, mise en rime par Jocosus Hilarius.

Flora, journal pour les dames, écrit par des dames.

Il faut, à Vienne, des maisons de tolérance, quoi que puisse dire en chaire le conseiller aulique Sonnenfels.

Plusieurs brochures relatives au nouveau règlement de Lascy pour la cavalerie.

Cela aura lieu, ou Trente-six hypothèses sur la possibilité d'échanger les Pays-Bas autrichiens contre la Bavière.

Le Monstre gris, journal satirique publié par Weckerlin.

En 1787 furent interdits les fragments tirés de la bibliothèque de Wolfenbuttel, et une traduction de la *Pucelle d'Orléans*, par Voltaire.

En 1788, une traduction allemande de Spinosa eut le même sort.

de plume (federvieh), assimilait le commerce des livres au commerce des fromages. Les sciences même eurent part à son déplaisir. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est pendant les époques de révolution (et l'Autriche était en pleine révolution sous Joseph II) que la stupidité humaine déploie tout son luxe, étale au jour ses incomparables trésors. Dans les temps ordinaires, il y a une foule de problèmes généralement laissés en friche, que les esprits vulgaires n'oseraient aborder. Mais lorsque l'agitation commune électrise tous les cerveaux, nulle question ne trouble et n'effraie les impuissants. Ils se jettent à corps perdu au milieu des plus graves sujets, des matières les plus épineuses. On voit alors la sottise fleurir, on entend des absurdités capables de mettre en fuite l'indulgence et la résignation personnifiées. Le marais tout entier coasse, inonde l'air de gammes discordantes. On y remarque surtout l'aigre voix de la réaction, l'opiniâtre sifflement de la routine. Ces fausses notes, ce déplaisant concert, pouvaient-ils ne pas blesser les oreilles de Joseph II?

Ils le choquaient d'autant plus, qu'il n'avait aucune tendresse pour la littérature. Elle lui semblait un moyen d'exprimer des conceptions utiles; mais l'art d'écrire, envisagé en lui-même, l'intéressait faiblement ou ne l'intéressait pas du tout. La poésie le charmait aussi peu qu'un mathématicien. Il a consigné, dans une lettre, ses jugements sur les prétentions à la gloire littéraire qu'affectaient les princes de son temps, et il les blâme sans réserve.

A Van Swieten (1).

« Mon cher,

« Je ne puis concevoir que des souverains aient eu la petitesse de briguer une réputation littéraire, et cru obtenir une sorte de grandeur en alignant des vers, en traçant l'esquisse d'une salle de théâtre, pour faire concurrence à Palladio. Je vois bien la nécessité qu'un monarque ne reste pas étranger aux sciences, mais qu'il passe son temps à rédiger des madrigaux, cela me semble tout-à-fait inutile.

« Le margrave de Brandebourg a fondé une académie de rois, qui écrivent des mémoires, des poëmes et des traités sur différents sujets. L'impératrice de Russie l'imite, compose des pièces de théâtre, rime des vers pour Vanhal et des odes pour ses hercules. Stanislas Lesczinsky entretient une correspondance pacifique ; le roi de Suède écrit des lettres amicales, pendant que ses ministres gouvernent.

« Les causes qui ont engendré cette manie sont aussi singulières que les productions royales. Frédéric débuta dans ses travaux académiques à Rheinsberg, où son père l'avait exilé, en lui donnant à peine le revenu d'un colonel de mes armées. Lorsqu'il monta sur le trône, il poursuivit ses amusements scientifiques, groupa autour de lui une foule d'auteurs français, qui chantèrent ses victoires en Silésie, c'est-à-

(1) Bibliothécaire de la cour et fils du célèbre médecin.

dire la conquête d'une province, où étaient cantonnés deux régiments de ligne, et qu'il envahit à la tête de quarante mille hommes! Plus tard, ses goûts de rimailleur en firent l'ami de Voltaire. Cette liaison, souvent rompue, renouée, rompue de nouveau, dura jusqu'à la mort de l'horloger de Ferney (1).

« L'impératrice de Russie devint poëte par vanité; elle ambitionnait tous les genres de gloire; l'esprit du temps, les circonstances, l'amitié, la passion firent le reste.

« Stanislas était un homme bien intentionné; il rêvait comme l'abbé de Saint-Pierre, et, s'il avait pu, aurait, de Lunéville, répandu la paix sur tout l'univers. Sa Majesté suédoise obéit à d'autres mobiles; Gustave fut traité avec distinction en France, et, après son retour, écrivit des lettres si aimables à Paris et à Versailles, qu'il fallut lui dire, pour le complimenter, qu'indépendamment de son titre royal, il était un homme charmant.

« Voilà mon opinion sur cette mode nouvelle. Je n'ignore pas la glorieuse histoire des Grecs et des Romains; je connais spécialement celle de l'Empire germanique et celle de mes États, mais je n'ai jamais trouvé le temps de rimer des épigrammes et de composer des vaudevilles. J'ai lu pour m'instruire, j'ai voyagé pour étendre mes connaissances; lorsque je soutiens les savants, je crois leur être plus

(1) L'empereur commet une singulière méprise. Il confond Voltaire, non pas avec Rousseau, mais avec le père de Rousseau, qui était horloger!

utile que si je barbouillais avec eux des sonnets.

« Adieu,

« Joseph.

« Vienne, décembre 1780. »

Entraîné par le torrent des affaires, le prince négligeait forcément l'étude. Il ne lisait guère que les actes et les papiers qui attendaient son examen, ou quelque œuvre facile et propre à le distraire. Les écrits en sa faveur ou dirigés contre lui, les brochures relatives aux circonstances du moment, les journaux et les critiques passaient d'abord sous les yeux de ses secrétaires, qui lui montraient les endroits où il était question de lui. Outre la langue allemande, dont il voulait faire l'idiome général de la monarchie, et que, par suite, il ordonna d'employer dans toutes les écoles, dans toutes les universités, dans tous les établissements d'instruction publique, Joseph parlait et écrivait l'italien, le français, le latin et le bohémien, non pas sans faute, mais d'une manière tolérable. Pendant sa jeunesse, il avait très-bien su le hongrois, mais l'avait peu à peu oublié.

Nul doute que la liberté de la presse, octroyée soudainement par Joseph, n'ait été un grand obstacle au succès de ses réformes. Même chez les nations les plus civilisées, le nombre des esprits stationnaires ou rétrogrades dépasse beaucoup celui des hommes qui comprennent leur époque, et tournent leurs yeux vers l'avenir. Qu'est-ce donc chez un peuple abruti! Presque tous les scribes autrichiens n'usèrent de leur

indépendance que pour combattre et insulter le prince qui avait brisé leurs menottes. Il parut avoir jeté lui-même sous ses roues une pierre d'achoppement, comme s'il désirait verser. Position difficile, où l'application tend à ruiner le principe! L'équité demande que tous les citoyens aient le droit d'exprimer leur opinion, et l'imbécillité publique rend ce droit pernicieux. Mais Joseph avait un cœur de héros. La sottise de la foule ne put ni changer ses desseins, ni altérer ses convictions, ni fatiguer son courage.

Pendant que la meute soi-disant littéraire aboyait et hurlait contre lui pour essayer sa voix, Joseph parcourait la Belgique et la Hollande. Il voulait voir par ses yeux l'état de ses provinces néerlandaises, chercher les moyens d'abolir les conditions fatales qui les appauvrissaient, depuis le *Traité de la Barrière*. Son affabilité, son sérieux dévouement aux intérêts des peuples, son respect de la nature humaine, quels que fussent la position et l'habillement des individus, la simplicité de ses manières, la modestie de sa conduite, sa piété sans affectation, gagnèrent au voyageur la sympathie générale. Dans la ville de Luxembourg, il refusa de s'asseoir sur le trône qu'on lui avait préparé à l'église, et s'agenouilla au milieu de la foule, en disant : « Nous sommes tous égaux devant Dieu! » Il revint par la France, avec laquelle il désirait entretenir les meilleurs rapports. Au mois d'août, il rentrait dans ses États.

CHAPITRE IX

Luxe et mollesse des prélats autrichiens. — Démoralisation du clergé dans toute la monarchie. — Les coureurs de messes. — Joseph entreprend de réformer le culte et les mœurs des prêtres. — Inconvenance du Pape, qui le détermine à commencer. — Lettres de l'empereur, où il expose ses plans. — Premières mesures. — Édit de tolérance. — Nombreuses suppressions de couvents. — Édifices monastiques transformés en hôpitaux et en casernes. — Intérieur des églises simplifié, délivré des images superstitieuses et des *ex-voto*. — Impatience iconoclaste de Joseph II.

Pendant tout le règne de sa mère, Joseph II avait observé d'un œil mécontent les nombreux abus qui corrompaient en Autriche, plus que partout ailleurs peut-être, la pureté des mœurs cléricales et le sens de la doctrine évangélique. Marie-Thérèse en avait réformé une partie; mais combien d'autres subsistaient encore! Le luxe des prélats insultait à la misère des pauvres, qu'ils auraient dû secourir. L'archevêque de Gran touchait 360,000 florins ou 925,200 fr. de revenu fixe; l'évêque d'Erlau, 80,000 florins ou 205,600 fr.; l'évêque de Grosswardein, 70,000 fr. florins ou 179,900 francs. Ajoutez à ces rentes tous les bénéfices éventuels, et vous verrez

que les successeurs des apôtres menaient dans le midi de l'Allemagne une vie molle et somptueuse. Pour se dispenser d'aller à l'église, de quitter leurs moelleux fauteuils, ils avaient imaginé de renfermer dans une armoire, construite exprès, un autel avec tous les instruments qu'exige l'office divin. Nonchalamment assis devant ce meuble commode, ils célébraient la messe en robe de chambre et en pantoufles. On se contait à l'oreille de scandaleuses anecdotes sur leurs débauches, sur la licence effrénée des cloîtres, licence mêlée de barbarie. Malgré sa dévotion, la mère de l'empereur avait été contrainte de faire démolir ou murer les prisons monastiques. Des procès éclatants venaient de mettre au jour en Toscane, sous le gouvernement de l'archiduc Léopold, les honteux excès commis dans l'ombre des couvents (1).

Une classe de prêtres séculiers rendait manifeste pour tout le monde la corruption qui dégradait le clergé autrichien: c'était les prêtres sans cure, sans bénéfices, qui vivaient au hasard des messes que leur demandaient quelques bigotes, des leçons qu'ils donnaient en ville. Ces aventuriers de l'autel se livraient en général aux plus grands désordres, et enseignaient le vice aux jeunes gens qu'ils auraient dû former à la vertu. On les rencontrait partout, dans les restaurants, dans les tavernes. Ils portaient une

(1) *Vie de Scipion Ricci*, par De Potter, t. I et II. — « Le sentiment moral se révolte, dit Gross-Hoffinger, à l'idée des horreurs qui étaient devenues habituelles dans une foule de monastères. » (*Vie de l'empereur Joseph II*, page 130.)

fâcheuse atteinte à la considération du clergé. Dans la capitale seule on en voyait rôder plus de cinq cents.

Le commerce des indulgences, qui avait provoqué le grand schisme, était encore, après trois siècles d'intervalle, aussi prospère que jamais. Les moines, auxquels ces absolutions préventives rapportaient de grosses sommes, ne tarissaient point en éloges sur leur efficacité. L'ignorance du peuple et sa sottise habituelle le faisaient donner tête basse dans le piége. Il se figurait pouvoir acheter le pardon de ses fautes pour un temps illimité. Le repentir même devenait inutile. Le chef de l'Église catholique approuvait ce négoce, ou n'y mettait point opposition.

Dans les principales villes, les religieux avaient fondé une multitude de confréries entièrement soumises à leur pouvoir ; c'était l'armée de la superstition et du fanatisme. Les moines y faisaient circuler par millions de petits livres en style barbare, où se déployait triomphalement l'absurdité humaine.

Abolir toutes ces pratiques, purifier le sanctuaire et détruire une foule d'autres abus pernicieux, était peut-être le plus vif désir de Joseph II, quand il monta sur le trône. Le chef de l'Église sembla vouloir l'y exciter par un affront. Suivant une ancienne coutume, après la mort de chaque souverain, le Pape célébrait en personne une messe solennelle pour le repos de son âme. Les Jésuites, encore puissants comme individus, comme prêtres et comme membres d'une société occulte, agirent sur l'esprit du Serviteur des serviteurs de Dieu : ils gardaient

rancune à la défunte d'avoir permis leur expulsion de l'Autriche et la proscription de leur astucieuse compagnie. Pour satisfaire leur animosité, Pie VI demeura immobile dans le Vatican et n'officia point en l'honneur de Marie-Thérèse. L'ambassadeur d'Autriche, le cardinal Hrczan, fit au successeur des apôtres de vives représentations, et lui annonça qu'une telle inconvenance pourrait avoir des suites funestes. Le Pape répondit avec colère et opiniâtreté : « Que l'empereur se formalise de ma conduite ou la dédaigne, peu m'importe ! » Joseph II ne témoigna son ressentiment que d'une manière inoffensive ; dans un accès de mauvaise humeur, il écrivit sous une dépêche adressée au cardinal : « Peu m'importe, à mon tour, que l'évêque de Rome soit poli ou grossier ! » Les choses semblèrent en rester là ; mais l'empereur, que préoccupaient ses plans de réformes, se sentit délivré de tout scrupule, affranchi de tout respect humain ; il eût peut-être procédé avec ménagement si le Pape l'avait ménagé lui-même ; grâce aux mauvais procédés du chef de l'Église, il put travailler hardiment à la reconstruction qu'il méditait.

Marie-Thérèse était morte le 29 novembre 1780. En décembre, Joseph écrivait au duc de Choiseul, chef du ministère français :

« Mon ami,

« L'impératrice, ma mère, me laissa en mourant de vastes États, des ministres et des généraux d'un

talent éprouvé, de fidèles sujets, et une gloire qu'il sera difficile à ses successeurs de soutenir.

« Dans le choix des hommes d'État, cette prin cesse a montré un discernement parfait : Kaunitz, comme ministre des relations extérieures, Hatzfeld, comme chef de l'administration intérieure, et quelques envoyés près de différentes cours, sont autant de preuves qu'elle sut démêler, apprécier et récompenser le talent.

« L'influence politique du clergé, sous son règne, sera un des objets sur lesquels porteront mes réformes. Je n'aime pas que des gens, qui ont pour mission de préparer notre salut dans un autre monde, se donnent tant de peine pour diriger nos affaires dans celui-ci.

« L'état financier des provinces autrichiennes réclame aussi une nouvelle organisation. Après un court examen, je trouve que la dette publique s'est fortement accrue ; les pensions, gratifications, émoluments accessoires de plusieurs nobles et fonctionnaires ont de même beaucoup augmenté. Il est indispensable que je fasse des réductions, quelque désagréable que cela puisse paraître à ceux qui doivent les subir.

« Ces objets sont encore assez nouveaux pour moi ; il faut que je m'oriente un peu et joigne à ma nouvelle dignité la connaissance parfaite de mes devoirs ; autrement je serais un prince comme le Grand-Seigneur, qui ne connaît que ses plaisirs et ignore toutes les obligations de son rang.

« Soyez plus heureux que moi ; je suis loin de

l'être encore, et avant que j'aie accompli mes desseins, mes cheveux auront le temps de blanchir.

« Joseph. »

Cette lettre montre que l'empereur se préparait à engager une lutte contre le Saint-Siége, non pas au point de vue religieux, mais au point de vue politique et disciplinaire. D'autres lettres, qui la suivirent bientôt, signalent le développement de ses projets. En février 1781, il écrivait à Jérôme, comte de Colloredo, archevêque de Saltzbourg et fils du vice-chancelier de l'Empire :

« Mon prince,

« Depuis la mort de mon père, j'ai été seul chargé des affaires de l'Empire et de l'administration militaire. Un nombre prodigieux de lois fondamentales et le vice-chancelier Colloredo m'ont facilité la première tâche ; mon brave Lascy, un des meilleurs généraux de notre époque, a surveillé l'armée ; ses talents supérieurs me garantissent le bon état de mes troupes et la sécurité de la monarchie.

« Mais le gouvernement intérieur de mes États exige une réforme immédiate. Un empire où je commande doit être régi d'après mes principes. Les préjugés, le fanatisme, l'esprit de parti, la servitude intellectuelle doivent disparaître, et tous mes sujets rentrer dans l'exercice de leurs droits naturels.

« Le monachisme est parvenu en Autriche à un

excès intolérable; les chapitres et les couvents se sont multipliés outre mesure. En vertu de certains règlements invoqués par les moines, le gouvernement n'aurait, pour ainsi dire, aucun droit sur leur personne. Ce sont les habitants les plus inutiles et les plus dangereux du pays, car ils tâchent d'éluder toutes les lois civiles, et s'adressent constamment au *pontifex maximus* de Rome.

« Mon ministre d'État, le baron de Kresel (1), l'éclairé Van Swieten (2), le prélat Rautenstrauch (3), et quelques hommes d'une science éprouvée formeront une commission, que j'ai chargée d'abolir tous les couvents superflus, soit d'hommes, soit de femmes. Leur zèle pour la bonne cause et leur dévouement à la couronne me feront obtenir d'eux, j'espère, tous les bons et loyaux services qu'ils sont capables de rendre à la patrie.

« Quand j'aurai démasqué les moines, banni de mes universités le vain fatras des rêveries ascétiques, métamorphosé en travailleur le religieux contemplatif, quelques personnes du parti bigot raisonneront peut-être autrement de mes réformes.

« Ma tâche est difficile, car je veux réduire l'ar-

(1) François-Charles, depuis l'année 1760 baron Kresel de Qualtenberg, avait vu le jour en Bohême, était conseiller intime et conseiller d'État pour les affaires intérieures, chancelier de la cour et président de la commission impériale des affaires ecclésiastiques.

(2) Gottfried, diplomate et directeur de la bibliothèque impériale, fils du célèbre médecin.

(3) Étienne de Rautenstrauch, né à Platen, en Bohême, abbé du monastère bénédictin de Braunau, un des principaux auxiliaires de Joseph II dans les affaires ecclésiastiques, jusqu'à sa mort survenue en 1785. On prétend qu'il fut empoisonné par de jeunes rivaux.

mée des moines, changer en hommes ces faquirs, devant la tête tondue desquels le peuple s'agenouille avec respect, et qui ont su prendre sur les cœurs du vulgaire un empire si grand que presque rien ne peut le contrebalancer.

« Adieu.

« JOSEPH.

« Vienne, février 1781. »

Jamais lettre semblable ne fut écrite à un archevêque, selon toute apparence, et le ton de celle-ci prouve que le contenu devait être en harmonie avec les idées du prince ecclésiastique. Mais l'ambassadeur autrichien à Rome, ce cardinal Hrczan, que le lecteur connaît déjà, en reçut, la même année, une beaucoup plus importante. Elle est tout à fait curieuse, si on la lit en songeant au destinataire :

« Monsieur le Cardinal,

« Depuis que je porte le premier diadème du monde, la philosophie est devenue la législatrice de mes États.

« En vertu de sa logique, l'Autriche doit prendre une forme nouvelle. L'autorité des ulémas sera restreinte et les droits du souverain recouvreront leur ancienne majesté. Il faut que j'écarte du domaine religieux certaines choses qui n'en ont jamais fait partie.

« Comme je méprise les Saducéens, je veux en affranchir mon peuple. A cet effet, je chasserai les

moines, je supprimerai leurs couvents, ou les soumettrai aux évêques de leurs diocèses. Ils me dénonceront à Rome, j'en suis sûr, comme ayant attenté au droit divin ; ils s'écrieront que *la gloire d'Israël est déchue*. Ils me reprocheront d'avoir enlevé au peuple ses tribunes, d'avoir voulu établir une distinction entre les principes du dogme et la philosophie ; mais ils s'irriteront encore bien davantage de ce que j'aurai entrepris une réforme, sans avoir demandé l'autorisation préalable du Saint-Siége.

« Voilà ce qui a produit la décadence de l'esprit humain. Jamais un ministre des autels ne voudra souffrir que l'État le mette à la place qui lui convient et lui laisse l'Évangile seul en partage. Quel sacrilége de promulguer des lois pour enlever à la tribu de Lévi le monopole de l'intelligence humaine !

« Le principe du monachisme, depuis le père Pacôme jusqu'à nos jours, a été en opposition directe avec le sens commun. Du respect pour le fondateur des ordres on a passé jusqu'à l'idolâtrie, au point que nous avons vu renaître le temps où les fils de Jacob allaient à Béthel adorer les veaux d'or.

« Ces fausses idées religieuses se sont répandues dans le vulgaire ; il finit par ne plus connaître Dieu et espéra tout des saints.

« Les droits des évêques, que je rétablirai, contribueront à détruire ces erreurs populaires ; au moine, je substituerai le prêtre ; au roman des individus canonisés, le texte de l'Évangile ; et quand il y aura dissidence d'opinions religieuses, on enseignera exclusivement la morale.

« Je ferai tous mes efforts pour rendre durable le monument que j'élève. Les séminaires généraux seront autant de pépinières où se formeront de sages ecclésiastiques; les pasteurs qu'on y instruira porteront dans le monde un esprit éclairé, le communiqueront au peuple par un enseignement raisonnable.

« C'est ainsi qu'après des siècles d'erreur, il y aura de vrais chrétiens; lorsque mes projets seront accomplis, les populations de mon empire connaîtront exactement leurs devoirs envers Dieu, envers la patrie et envers leurs semblables. Nos neveux nous béniront de les avoir affranchis du despotisme de Rome, d'avoir fait rentrer les prêtres dans les bornes de leurs devoirs, en soumettant leur *avenir* à Dieu, mais leur *présent* à la patrie.

« JOSEPH.

« Vienne, octobre 1781. »

L'intelligence positive de l'empereur ne devait point s'en tenir à des paroles ou à des phrases écrites. Aussi l'exécution de ses plans ne souffrit-elle aucun délai. Le 12 janvier 1781, une ordonnance interdit aux jeunes Autrichiens d'aller étudier dans les colléges de Rome, où ils contractaient, comme une disposition à la fièvre, l'esprit de secte et de fanatisme, d'où ils rapportaient les principes ultramontains et un dévouement absolu au Pape. Un édit publié le 24 mars sépara les ordres monastiques de leurs supérieurs étrangers; il les déclara indépendants de leurs généraux domiciliés dans la ville éternelle, les soumit au

pouvoir des évêques et des autorités locales. Marie-Thérèse avait déjà prohibé toute correspondance directe entre les ministres du culte et le Souverain-Pontife; leurs lettres devaient lui être adressées par l'entremise de la chancellerie et de l'ambassade autrichienne à Rome (1). Les dispenses que le Pape octroyait pour les mariages entre parents et pour les cas réservés, lui rapportaient, tous les ans, des sommes considérables; Joseph II supprima cette source de bénéfices et ordonna que les évêques accorderaient les permissions demandées, quand il y aurait lieu. Il prohiba, au surplus, tout envoi d'argent hors des frontières, motivé par une cause religieuse. Le 1er septembre, il déclara que les bulles du Pape n'auraient aucune valeur dans ses États, si elles n'avaient, d'abord, obtenu l'approbation de l'autorité laïque (2). Le même édit enleva au Saint-Père la col-

(1) Cette disposition a passé dans la loi française; la désobéissance est rigoureusement punie par l'article 207 et l'article 208 de notre Code pénal. Ils sont ainsi rédigés :

« 207. Tout ministre d'un culte, qui aura, sur des questions ou matières religieuses, entretenu une correspondance avec une cour ou puissance étrangère, sans en avoir préalablement informé le ministre du roi chargé de la surveillance des cultes et sans avoir obtenu son autorisation, sera, pour ce seul fait, puni d'une amende de 100 fr. à 500 fr., et d'un emprisonnement d'un mois à deux ans.

« 208. Si la correspondance mentionnée en l'article précédent a été accompagnée ou suivie d'autres faits contraires aux dispositions formelles d'une loi ou d'une ordonnance du roi, le coupable sera puni du bannissement, à moins que la peine résultant de la nature de ces faits ne soit plus forte, auquel cas cette peine plus forte sera seule appliquée. »

(2) Ce décret de Joseph II fait partie du Concordat signé par Napoléon et Pie VII, le 15 juillet 1801. Voici le texte de l'article :

« Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne con-

lation des bénéfices et dignités cléricales, aussi bien que les annates ou contributions qu'il percevait sur les revenus de la première année. Le serment par lequel les prêtres s'engageaient envers le chef de l'Église fut rédigé de manière à ne pas porter atteinte aux droits du souverain ; ils durent, en outre, prêter un serment spécial entre les mains du monarque (1). L'ancienne querelle des investitures, la lutte des papes et des empereurs, se trouvait ainsi terminée par un acte audacieux du chef gibelin.

Le 13 octobre parut l'*Édit de tolérance*, qui abolissait la longue oppression exercée, depuis Ferdinand II, sur les cultes dissidents. Les luthériens, les calvinistes, les sectateurs de la communion grecque, obtinrent le droit de prier Dieu suivant leur conscience. Mais, pour ménager l'orgueil, les préventions des catholiques, l'empereur interdit aux réformés, comme aux partisans de l'Église orientale, de suspendre des cloches dans leurs temples et d'y pénétrer par de grandes portes ouvertes sur la rue.

cernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés, ni autrement mis à exécution, sans l'autorisation du gouvernement. »

(1) Les ambassadeurs de Charles IX au concile de Trente avaient déjà demandé presque toutes ces réformes. « Ils proposèrent entre autres objets, dit M. La Ferrière (*Histoire du Droit français*, t. Ier, p. 318), que, suivant les conciles anciens, même ceux de Constance et de Bâle, le Pape fût soumis aux décisions des conciles ; que l'on commençât par la réformation de la discipline et des mœurs, tant dans le chef que dans les membres ; que les expéditions fussent accordées gratuitement, et que les annates fussent abolies ; que les dispenses ne vinssent pas de Rome ; que les évêques n'ordonnassent des prêtres qu'en les destinant à des fonctions, afin de diminuer le nombre des ministres inutiles. » Du Faur de Pibrac exhorta les Pères à travailler jour et nuit pour secourir *la chrétienté malade et presque désespérée.*

Comme dernier signe d'infériorité, comme dernière humiliation, il leur imposait un certain mystère; mais tous les emplois leur furent accessibles dès ce moment. Six jours après, se repentant de n'avoir pas été assez généreux, il affranchit à leur tour les juifs autrichiens des lois tyranniques promulguées contre eux (1). Non-seulement ils furent libres d'invoquer le Dieu de leurs pères sans fuir les regards, non-seulement il les dispensa de porter des manches et des rubans jaunes, comme indices de réprobation, mais ils purent louer des fermes, exercer les professions industrielles, pratiquer les arts libéraux, ouvrir des manufactures et faire le grand commerce. En revanche, ils durent envoyer aux écoles publiques leurs fils et leurs filles, et porter eux-mêmes les armes. Aussitôt un directoire et un consistoire protestants furent établis à Vienne; beaucoup de temples, d'écoles et de synagogues s'élevèrent sur différents points du territoire. Les proscrits sentaient, pour ainsi dire, que le ciel se dégageait au-dessus de leurs têtes.

Une mesure infiniment plus grave, où Joseph II se montrait le hardi précurseur de la révolution française, allait surprendre l'Europe et bouleverser le parti clérical. Le 20 décembre 1781, il supprima toutes les congrégations inutiles au prochain, qui ne tenaient pas d'écoles, ne soignaient point les malades, ne prêchaient ni ne confessaient, n'assistaient pas les mou-

(1) Notre première Assemblée nationale fut moins prompte; elle avait accordé aux protestants l'égalité devant la loi le 25 décembre 1789, mais balança pendant près de deux ans à réhabiliter les juifs; le 27 du mois de septembre 1791 seulement, lorsqu'elle allait terminer ses travaux, elle prit enfin une décision libérale, qui leur conférait les droits civils et politiques.

rants, n'exécutaient point de travaux historiques ou littéraires. C'est, à peu de chose près, les termes employés dans l'ordonnance (1). Pour bien se rendre compte de l'émotion qu'elle fit naître, il faut savoir que les États autrichiens renfermaient deux mille cent soixante-trois monastères d'hommes ou de femmes, séquestrant une population de soixante-dix mille moines ou religieuses. A Vienne, les établissements de ce genre occupaient environ la sixième partie du sol. Le prince en ferma successivement six cent vingt-quatre, et rendit au monde trente-six mille personnes cloîtrées. Leurs biens meubles et immeubles devinrent la propriété du fisc; ils servirent à former un fonds de réserve nommé caisse ecclésiastique. Au bout de quatre ans, ses revenus se montaient à 2,300,000 florins (2). Ils payaient les modiques pensions des religieux ou nonnes sécularisés, l'organisation et l'entretien des écoles, notamment des séminaires généraux, fondés en 1783, la construction des églises rurales, et fournissaient aux dépenses de diverses institutions pour les pauvres et les malades. On en tira aussi de quoi nourrir les moines mendiants, que l'on empêcha de quêter. Les abbayes épargnées reçurent l'ordre de n'admettre aucun novice pendant douze ans. Il leur fallut en outre dresser un inventaire de leurs recettes et de leurs dépenses.

(1) Elle désigne spécialement les Chartreux, les Camaldules, les Carmélites, les Capucins et les Franciscains. Tous les ordres féminins furent abolis, sauf les sœurs de Sainte-Élisabeth, qui soignaient les malades, et les Ursulines, qui instruisaient les enfants de leur sexe.

(2) 5,911,000 francs.

Les monuments ne furent pas plus ménagés que les institutions et l'ancienne discipline. Avec une hardiesse révolutionnaire, Joseph II transforma en hôpitaux, en colléges et pensionnats, en casernes, en manufactures, en demeures particulières, les édifices où les moines traînaient leur nonchalance et marmottaient leurs oremus. Les livres pieux, qui chargeaient les rayons de leurs bibliothèques, passèrent dans les boutiques du petit commerce, ou furent mis au pilon. Les églises même laissées aux fidèles subirent de graves changements. Le prince fit dépouiller les statues des ridicules ornements dont elles étaient affublées, costumes énormes, perruques monstrueuses, dentelles, oripeaux, bijoux démesurés. A la musique théâtrale, qui profanait le service divin, il substitua des mélodies nobles et sévères. Les trésors des lieux de pèlerinage, les *ex-voto* qui s'y trouvaient accumulés, lui parurent des biens perdus, qu'il fallait utiliser; on les enleva, par son ordre, pour être mis au creuset. Le pèlerinage de Mariataferl, à lui seul, fournit trente quintaux d'or et d'argent. La délicatesse ou la beauté de la forme ne sauvèrent point les objets précieux; les juifs, qui achetaient les vases, les patènes, les reliquaires, les merveilles de l'orfèvrerie du moyen âge, les fondirent sans miséricorde. On vendit à la livre les manuscrits ornés de miniatures, les sceaux des anciennes chartes, pour la valeur du métal, et les chartes elles-mêmes, titres souvent curieux, pour la valeur du parchemin. L'empereur fit démolir en outre les autels qui encombraient l'intérieur des églises,

surtout les autels privilégiés, auxquels le Saint-Père avait attaché des indulgences. Qu'on se figure le scandale produit par ces réformes, l'indignation et la colère des esprits bornés, de ces dévots si nombreux qui adorent les images pour elles-mêmes, comme les peuplades primitives adorent leurs fétiches !

Joseph respectait si peu leurs préjugés, qu'il défendit de vendre aux portes des églises les chapelets, *agnus Dei*, billets de saint Luc et autres amulettes. Les croix, chapelles, calvaires et statuettes, prodigués dans les villes, sur les chemins, disparurent presque tous. On ferma les boutiques où le peuple venait louer au mois ou à la semaine des figures, des reliques de saints, pour les adorer à huis clos et leur dresser des reposoirs. L'empereur défendit même les pèlerinages, les repas funèbres et les processions, hormis celle de la Fête-Dieu. Nos écrivains du dix-huitième siècle avaient généralement réclamé contre l'usage malsain d'enterrer les morts dans les églises et dans les cimetières ménagés alentour, au milieu des villes : Joseph II abolit cette coutume. Il révoqua l'ordonnance qui forçait le public à s'agenouiller devant le saint-sacrement que l'on portait chez un malade ; il suffit désormais de le saluer. Le serment imposé par Ferdinand III aux professeurs des Universités, serment où ils attestaient leur foi implicite et absolue dans l'immaculée conception de la Vierge, sous peine de ne jamais monter en chaire, fut déclarée inutile (1). Une cérémonie outrageante

(1) Voici la formule de cet étrange serment : « *Ego spondeo, voveo ac*

humiliait les Bohémiens depuis Ferdinand II : le cruel empereur les avait contraints de célébrer tous les ans leur propre défaite, le jour où avait eu lieu la célèbre bataille de la Montagne-Blanche, et, depuis plus d'un siècle et demi, son ordonnance était exécutée. L'église Sainte-Marie-de-la-Victoire les entendait adresser à Dieu des actions de grâce pour la ruine et l'abaissement de leur patrie! Joseph II ne voulut point que cette dégradante solennité les affligeât plus longtemps (1). Il bannit enfin du rituel la fameuse bulle *In cœna Domini*, où l'excommunication était fulminée d'avance contre les schismatiques et leurs protecteurs, contre tous ceux qui prétendaient élever les conciles au-dessus du Pape, contre les souverains qui s'attribueraient une juridiction sur le clergé, prendraient les biens de l'Église ou se mettraient en opposition avec le Saint-Siége (2).

Telle était, au surplus, son impatience régénératrice, que nulle considération ne l'arrêtait. Le passé devait périr, faire place à une société nouvelle, et Joseph ne respectait pas plus les chefs-d'œuvre de l'art profane que ceux de l'art chrétien. Il dispersa,

juro me, juxta summorum pontificum Pauli V et Gregorii XV constitutiones, publice ac privatim velle pie tenere et asserere beatissimam Virginem Mariam, Dei genitricem, absque originalis peccati macula conceptam esse, donec aliter a Sede apostolica definitum fuerit. Sic me Deus adjuvet et hæc sancta Dei evangelia. »

(1) Hormayr, *Taschenbuch für vaterländische Geschichte, jahrgang* 1832, page 312.

(2) Cette bulle, qui remonte jusqu'au pape Urbain V et date de l'année 1362, fut renouvelée en 1568 par l'ambitieux Pie V, qui se déclarait *principem super omnes gentes et omnia regna;* en 1521, par Léon X, à propos de Luther, et, en 1627, par Urbain VIII. Lebret l'a jugée si importante qu'il a écrit son histoire, publiée en 1769.

il anéantit la splendide collection de Rodolphe II, avec la même insouciance que les trésors des monastères et des pèlerinages. Du château de Prague, le Hradschin, il voulait faire une caserne, et il avait ordonné qu'il fût libre à jour fixe. On vendit par suite aux enchères les objets précieux qu'il renfermait. Un torse n'ayant pas trouvé d'acquéreur, on le jeta d'une fenêtre dans le jardin. Quelques jours après, un oculiste de Vienne, nommé Barth, l'acheta pour un peu moins de 4 livres. Pendant le congrès de Vienne, le prince de Bavière en donna 6,000 ducats (60,000 francs); c'est l'Ilioneus qui orne la Glyptothèque de Munich. Les anciennes monnaies ou médailles, la plupart très-belles, furent vendues au poids. On avait dressé à la hâte un inventaire qui figura longtemps dans la collection Schœnfeld, à Vienne : une Léda s'y trouvait ainsi désignée : « Femme nue que mord un oie furieux. » Ce vandalisme ayant fait jeter les hauts cris, le prince révoqua son ordre; mais il était trop tard.

Assurément une pareille conduite offre un certain caractère de barbarie, fait penser aux tribus germaines qui envahirent et saccagèrent le monde romain. Joseph avait peu le sentiment du beau littéraire et du beau plastique; les charmes de la forme le laissaient indifférent, parce que le beau moral le préoccupait et l'enthousiasmait seul. Que lui importait le mérite plus ou moins grand des œuvres d'art et des œuvres écrites? C'était la perfection de l'homme et de la société qu'il rêvait; c'était dans la politique, dans l'industrie, dans le commerce, dans l'adminis-

tration de la guerre et les finances, dans le cœur et dans l'esprit des nations qu'il désirait voir régner l'ordre et l'harmonie. Tout réformateur, au surplus, doit être iconoclaste; les premiers chrétiens renversaient les idoles, les temples du paganisme (1), et ils avaient raison; les luthériens, les calvinistes brisaient les statues, les vitraux, déchiraient les toiles vénérées par les orthodoxes, et ils avaient raison; les novateurs de 1789 ont démoli la Bastille, incendié les châteaux, détruit les monastères, et ils ont eu raison : il faut que le symbole disparaisse en même temps que l'idée, les édifices en même temps que les institutions; autrement le peuple demeure attaché aux vieux emblèmes et par suite aux vieilles théories; son intelligence obtuse ne sépare point le fond de la forme. Des principes nouveaux demandent une nouvelle mise en scène, un nouvel art et une nouvelle littérature. Un esprit funeste semble habiter les monuments d'un autre âge; si ces monuments tombent, le génie pernicieux prend la fuite, et la multitude est pour toujours délivrée de ses maléfices.

(1) « Les disciples d'Épicure restèrent en possession du patrimoine que leur maître leur avait légué (dans les environs d'Athènes), jusqu'au moment où la Grèce tomba sous le joug des chrétiens, qui dévastèrent cette contrée d'un bout à l'autre. Libanius (Περι των ιερων), assure qu'on y voyait, de son temps, des troupes entières de prêtres et de moines, armés de haches et de flambeaux, parcourir les campagnes, brûler les temples, briser les statues, et ne laisser, sur leur passage, que des débris fumants, des cendres et des ruines. » (De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Grecs*, t. Ier, p. 33.)

CHAPITRE X

Protestations du Pape et du nonce apostolique. — Réponse du grand-chancelier. — Pie VI prend la résolution d'aller à Vienne. — Accueil qu'on lui prépare. — Sa marche triomphale au milieu des populations. — Première déconvenue. — On l'isole du clergé autrichien. — Il est surveillé jour et nuit. — L'empereur élude toute discussion. — Fol empressement de la multitude. — Le Pape visite le prince de Kaunitz. — Affronts déguisés qu'il reçoit. — Il quitte Vienne sans avoir rien obtenu. — Tristesse des cardinaux. — Nouvelles réformes ecclésiastiques de Joseph II. — Son intolérance à l'égard du déisme.

Par son ambassadeur près du Saint-Siége, le cardinal Hrczan, Joseph instruisait le Pape de toutes ses réformes, de tous ses édits sur le clergé. Pie VI ne tarda pas à répondre : « Il est inutile de m'annoncer des changements que l'on croit avoir le droit de faire. » Le cardinal Garampi, nonce apostolique à Vienne, et le prince de Kaunitz, échangeaient des notes acerbes. L'éminence italienne s'exprimait ainsi dans une lettre : « Aucun souverain d'Autriche ne s'est figuré pouvoir légitimement disposer des biens de l'Église, employer ses revenus autrement que ne le prescrivait l'intention des pieux donateurs,

changer les règles des ordres monastiques, solennellement confirmées par le Saint-Siége, et transporter aux évêques les droits que possède exclusivement le père commun des fidèles. »

Le prince de Kaunitz répondit : « L'Empereur ne laissera jamais une puissance étrangère empiéter sur les attributions de l'autorité laïque, et ces attributions embrassent tout ce qui ne concerne pas spécialement la doctrine, tout ce qui est d'institution humaine. En vertu de sa souveraineté, il ne doit compte de ses actions à personne, quand il ne modifie pas le dogme et ne pénètre point dans le sanctuaire. L'idée que ses règlements peuvent nuire à la foi et à l'Église est une simple illusion. Sa Majesté ne saurait croire que les droits si longtemps exercés par les évêques, jugés si longtemps inséparables de leurs fonctions, soient devenus des priviléges de la papauté. »

Comme le cardinal Garampi voulait poursuivre la discussion, le prince de Kaunitz lui ferma la bouche en ajoutant : « Il est superflu de traiter des questions sur lesquelles l'Empereur a déjà fait connaître son avis. »

Les choses étaient dans cette situation délicate, lorsqu'on reçut à Vienne, en février 1782, la nouvelle étrange que le Pape allait venir sur les bords du Danube, pour s'entendre avec Joseph, comme un père avec son fils. Dans ses temps de gloire et de toute-puissance, Rome eût excommunié un novateur moins audacieux et fulminé l'interdit contre ses États ; mais la papauté avait une sourde conscience de sa faiblesse, car on ne s'abuse jamais entièrement sur sa position.

Au lieu de menacer, de frapper le révolutionnaire, Pie VI avait donc résolu d'employer les séductions de l'éloquence. C'était un bel homme, adroit, insinuant et affable, mais plein de vanité : son talent oratoire, qui l'avait fait surnommer par les Romains *le persuadeur* (IL PERSUASORE), lui inspirait une grande confiance. Vainement donc ses amis cherchèrent à le détourner d'une démarche aussi périlleuse qu'un voyage en Autriche. Le cardinal de Bernis et le cardinal Borromeo insistant pour qu'il abandonnât ce projet, il réunit en conciliabule sept autres membres du sacré-collége et leur demanda leur avis. Tous approuvèrent son dessein. Le Pape regarda cette unanimité comme une sanction divine, et ne songea plus qu'à ses préparatifs.

L'empereur ayant été instruit officiellement de ses intentions, lui répliqua que cette visite extraordinaire serait pour lui non-seulement un signe manifeste, mais une preuve singulière de ses bonnes dispositions à son égard ; que néanmoins elle n'aurait aucun effet relativement aux mesures prises par lui, attendu qu'il les avait décrétées après mûre réflexion et en vue de solides motifs.

Les protestations de l'empereur n'ouvrirent pas plus les yeux du Saint-Père que les observations de ses amis : le 9 février, il annonça que rien ne l'empêcherait d'aller à Vienne. Joseph II, en conséquence, par une lettre du 16 février, lui adressa une invitation formelle.

Onze jours après, Rome vit avec étonnement le Souverain-Pontife quitter son palais pour un lointain

voyage. Plusieurs grands dignitaires de l'Église, son confesseur l'abbé Ponzetti et une suite nombreuse l'accompagnaient. Ses plus riches habits, ses plus précieux ornements, la mitre où s'étagent trois couronnes, deux tableaux de grands maîtres, des vases d'or, quelques chapeaux rouges destinés aux cardinaux d'Allemagne et mille médailles en or, sans compter une foule d'accessoires plus ou moins utiles, chargeaient ses fourgons.

Il se proposait de descendre à l'hôtel de la nonciature ; mais un cavalier hongrois, qui l'atteignit à Ferrare, lui apporta la nouvelle qu'on avait préparé pour lui le logement de Marie-Thérèse, au second étage du palais impérial. Flatté de ce qui lui semblait une marque d'attention et de déférence, le Pape offrit au messager un rosaire. Bien loin d'accepter le don avec gratitude, le cavalier le repoussa : on avait malicieusement expédié un luthérien au chef de l'Église orthodoxe (1) !

Deux jours avant l'arrivée du Saint-Père dans la capitale de l'Autriche, une scène curieuse put faire pressentir l'accueil qui l'y attendait. Un archevêque indigène, le baron Von Edling, avait osé se mutiner contre l'édit de tolérance, malgré le caractère évangélique de cette loi, et en appeler au pontife romain. Il fut mandé à Vienne, où il arriva le 20 mars. Comme il descendait de carrosse, une lettre lui enjoignit de se présenter le lendemain devant le chancelier de Bohême et de l'Autriche, comte de Blümegen.

(1) Bauer, *Geschichte der Reise des Papstes Pius VI*, p. 19. Vienne, 1782.

Quand il parut, il trouva une commission assemblée pour le recevoir : le ministre qui la présidait lui demanda toute sa correspondance avec le Pape, et lui remit deux déclarations, entre lesquelles il devait choisir, pour signer celle qui obtiendrait sa préférence. Par la première il s'engageait à obéir implicitement aux ordres du pouvoir temporel. L'archevêque se récria, dit que sa conscience ne lui permettait pas d'enchaîner ainsi son libre arbitre. Le chancelier le pria en conséquence de lire la seconde pièce, où il résignait son archevêché. Cette démission obligatoire changea tout à coup les sentiments du dignitaire ecclésiastique et apaisa ses scrupules. Il signa la première déclaration, pour conserver une place lucrative, et, allant même plus loin qu'on ne l'exigeait, protesta de son entière soumission aux volontés de l'empereur. Mais il n'en fut pas quitte pour si peu : le comte de Blümegen lui adressa une verte semonce, en présence des conseillers qui formaient autour de lui un tribunal. « L'Empereur, lui dit-il, m'a chargé de vous apprendre qu'il voulait bien cette fois, dans sa haute clémence, vous pardonner votre faute ; mais que si vous en commettiez une pareille à l'avenir, vous seriez infailliblement révoqué de vos fonctions, et subiriez de plus tous les châtiments que la loi inflige aux rebelles. »

Le chancelier lui commanda ensuite de retourner en Hongrie sans attendre la venue du Pape, lui annonça qu'il était condamné à une amende de 2,700 florins et à une retenue annuelle de 1500 sur les honoraires de sa place, au bénéfice d'établissements

utiles. Le Saint-Père ayant intercédé en sa faveur, quelques jours après, ne fut pas écouté. L'empereur avait voulu faire un exemple, contenir l'esprit indocile du corps sacerdotal, qui aurait pu mettre à profit le voyage de son chef pour organiser une espèce d'émeute cléricale (1).

Depuis le concile de Constance, depuis trois cent soixante-quatre ans, nul Pape n'avait mis le pied sur le sol germanique. Pie VI trouva partout des milliers de fidèles qui tombaient à genoux pour recevoir sa bénédiction : c'était une marche triomphale. Son espoir et sa confiance augmentèrent : il se crut protégé par un pouvoir céleste, auquel ne résisterait point l'empereur.

Le 22 mars, Joseph, accompagné de son frère Maximilien, qui fut depuis archevêque de Cologne, alla au devant de lui jusqu'à Neustadt-la-Viennoise. Au lieu de baiser sa mule et de lui tenir l'étrier, il l'embrassa trois fois à la française, le prit dans son carrosse et le mena dans son palais. Le logement de Marie-Thérèse y fut mis à sa disposition, suivant la promesse qu'on lui avait faite, et il comptait bien user de la circonstance pour s'entretenir plus familièrement avec son hôte. Mais il remarqua bientôt que cette apparente faveur était une précaution, un moyen de l'isoler. Sur l'avis de Kaunitz probable-

(1) *Nouvelles ecclésiastiques pour l'année* 1782, p. 120. — *Lebens-und Regierungs Geschichte Pius VI,* p. 23 et suiv. — Le docteur Vehse, ordinairement si exact, commet à ce propos une erreur, en désignant le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, comme le prélat éloigné de Vienne par ordre supérieur. Migazzi resta dans la capitale pendant le séjour de Pie VI. Voyez Gross-Hoffinger, t. III, p. 61, et Caraccioli, p. 145.

ment, Joseph II avait murer toutes les portes qui donnaient accès dans l'appartement de sa mère, une seule exceptée : des sentinelles la gardaient et avaient ordre de ne laisser entrer aucun visiteur, sans la permission formelle du souverain. Une défense tendant au même but éloignait de Vienne, pendant le séjour du chef de l'Église, tous les évêques, tous les prélats qui n'habitaient point ordinairement la capitale. Joseph II avait, en conséquence, la certitude que le Pape ne s'entendrait point avec sa milice pour provoquer une agitation religieuse.

Chaque fois que Pie VI voulait aborder une question importante, parler des motifs qui l'avaient amené, le prince s'excusait, sous prétexte qu'il ne pouvait les traiter sans prendre avis de son conseil d'État, sans recourir à des théologiens. Il refusait donc toute discussion verbale, priait le Saint-Père de lui remettre ses observations par écrit, en lui promettant de les faire examiner avec soin.

Un jour cependant il lui demanda si, dans toutes ses ordonnances, il avait trouvé un seul passage qui eût rapport à la doctrine de l'Église et pût jeter quelques doutes sur sa foi ; s'il n'était pas incontestable qu'elles modifiaient seulement la discipline ecclésiastique. Le Pape reconnut le fait sans détour.

— Eh bien ! donc, reprit l'empereur, je ne suis pas un schismatique, comme on le prétend à Rome.

Le Souverain-Pontife s'empressa de désavouer cette imputation, vivement formulée dans les notes du cardinal Garampi.

Le peuple autrichien ne se tenait pas sur la réserve, comme le monarque et le ministre. Une multitude immense accourait sans relâche pour voir l'héritier de saint Pierre, pour obtenir sa bénédiction ; tous les efforts de la police ne purent prévenir les accidents que cause d'habitude l'excès de la foule : il y eut beaucoup de meurtrissures et force bras cassés. Plus d'une fois la grande place se trouva parsemée de chapeaux et de souliers perdus. Ainsi le même peuple qui avait tant souffert pour le libre examen, dont on avait jadis étouffé les opinions dans le sang et les larmes, ne pouvait contenir sa joie en voyant le chef des persécuteurs ! Elles étaient oubliées, les tortures de ses aïeux ! Elle n'avait pas laissé la moindre lueur au fond des esprits, l'aube éclatante qui les avait illuminés de bienfaisants rayons ! Le Danube était chargé de bateaux amenant ou emportant des fanatiques. De vingt à trente mille personnes encombraient sans cesse la place du château et les rues voisines. Elles rendaient la circulation impossible, et le souverain mitré devait plusieurs fois par jour se montrer au balcon, pour leur distribuer ses invisibles faveurs. A peine ceux qu'il venait de bénir se dispersaient-ils, que d'autres fidèles les remplaçaient. Le concours du peuple à Vienne fut si prodigieux, que l'on craignit, pendant quelques jours, de manquer de vivres (1). Sur toutes les routes, on voyait

(1) « Les vivres furent près de manquer, et c'était le cas de renouveler la multiplication des pains ; mais, suivant la remarque d'un illustre docteur, dès le moment que le Pape et les évêques devinrent riches, ils n'opérèrent plus de miracles. » (Caraccioli, *Vie de Joseph II.*)

marcher des troupes dévotes, qui s'acheminaient vers la capitale.

On n'aspirait pas avec moins d'ardeur à baiser la mule du Pape. Comme Sa Sainteté n'aurait pu l'offrir lui-même aux innombrables solliciteurs, on l'avait placée sur un coussin de velours, dans la grande salle d'audience, où les principaux voyageurs ou habitants obtenaient la grâce d'y appliquer leurs lèvres. On la porta de maison en maison chez les nobles, avec toutes les marques d'une vénération profonde. L'anneau pastoral du chef de l'Église reçut les mêmes hommages.

Le jour de Pâques, le prince ecclésiastique devait célébrer une messe solennelle dans la cathédrale; à ce propos, son maître des cérémonies témoigna le désir que le trône du Saint-Père fût plus élevé d'un degré que celui de l'empereur. Joseph ordonna aussitôt d'enlever son propre siége et ne parut point dans l'église où officiait l'*arbitre des rois*. Il ne voulait lui laisser prendre aucun avantage sur lui.

Le prince de Kaunitz traita d'une façon toute particulière le vaniteux successeur des apôtres. Lorsque Joseph le présenta au Souverain-Pontife, le pieux voyageur lui offrit sa main à baiser; au lieu d'y imprimer sa lèvre avec déférence, le chancelier la saisit et la secoua suivant la mode actuelle, en s'écriant : « De tout mon cœur! de tout mon cœur! » Le prélat infaillible attendait la visite du diplomate; il l'attendit en vain. Dans sa correspondance avec Joseph, Pie VI traitait ses conseillers de la façon la plus âpre et ne ménageait point Kaunitz, qu'il désignait par son

nom. L'homme d'État lui en gardait rancune, cherchait l'occasion de le mortifier sans contrevenir aux lois de la politesse.

Cette fois encore, le Pape manqua de discernement. Il aurait voulu endoctriner le ministre, et comme celui-ci ne venait point le voir, il prit la résolution d'aller chez lui, en prétextant un désir excessif d'admirer sa collection de tableaux. Le jour convenu, il se rendit à la villa du chancelier, dans le faubourg de Mariahilf. Les domestiques du prince étaient en grande tenue; mais lui, portant son costume ordinaire, le dos appuyé contre la cheminée, les pans de son habit écartés pour mieux recevoir la chaleur, paraissait plongé dans ses réflexions. Il sembla revenir à lui quand le Saint-Père s'approcha. Le guidant alors, après les salutations habituelles, il lui montra lui-même ses peintures. Ange Braschi n'eut pas lieu de s'en féliciter. Le prince affectait à son égard une familiarité qui le blessait. Prétendant qu'il se plaçait mal pour examiner tel ou tel chef-d'œuvre, il le faisait avancer, reculer, le tirait à droite, à gauche, comme un simple bourgeois. Le successeur de Grégoire le Grand était confondu, mais n'osait se plaindre. Pour exercer quelque représaille, il parla au ministre de sa vieillesse, sujet que le prince avait en horreur : il lui dit qu'à un âge aussi avancé (1) il devrait s'occuper fortement de son salut, travailler dans l'intérêt de l'Église et mériter ses faveurs. Mais cette épigramme ne fit que stimuler la verve malicieuse du diplomate.

(1) Kaunitz avait alors soixante et onze ans.

Pie VI rentra dans son logis tout stupéfait, *tutto stupefatto*, comme il le dit lui-même. Son interlocuteur ne lui avait pas soufflé mot des affaires religieuses, avait même soigneusement éludé cette matière.

Voyant ses efforts inutiles, son éloquence annulée par des mesures préventives, le Pape se décida enfin à quitter Vienne. Comme souvenir de son malencontreux voyage, l'empereur lui donna une croix de diamants qui valait deux cent mille florins (1) et un beau carrosse. Son escorte reçut de magnifiquesprésents, et lui-même se montra généreux envers les personnes qui l'avaient servi. Sa fausse démarche lui coûtait cher, au surplus : elle augmenta d'un million d'écus la dette de la chambre apostolique, et les finances romaines n'étaient pas à cette époque dans un état prospère. Les contribuables murmuraient de la lourdeur croissante des impôts. Un grand résultat eût donc été nécessaire pour compenser de pareils frais, et Pie VI n'avait rien obtenu !

Ce fut le 21 avril que le prélat désappointé quitta Vienne et prit le chemin de la Bavière. Joseph II le reconduisit jusqu'à Mariabrunn, où ils se séparèrent le 22. En mémoire de cet événement, le prince fit graver une inscription latine et allemande sur une tablette de marbre que l'on encastra au-dessus de la grande porte de l'église : la pose eut lieu au bruit des trompettes et des cymbales, fut suivie d'une messe solennelle et d'un *Te Deum*. Mais pour montrer que

(1) 514,000 francs.

le Pape n'avait modifié en rien ses convictions et ses plans, quelques heures après leur séparation, Joseph supprima le couvent de Mariabrunn.

Comme un capitaine en déroute, le père des fidèles s'achemina vers Munich, d'où il gagna Augsbourg. Il se consolait en rêvant la joie d'un triomphe dans la ville célèbre qui avait entendu proclamer le symbole de la Réforme. Par un vaniteux raffinement, il voulut se placer, pour bénir le peuple, à la fenêtre même d'où on avait proclamé l'*abominable* confession luthérienne, comme il la nomma en contant l'épisode aux cardinaux. Quoiqu'une foule innombrable fût prosternée devant l'hôtel-de-ville, ces hommages ne purent adoucir l'amertume de sa défaite. « O mes chers fils, dit-il aux prélats groupés autour de lui, j'ai tout essayé pour maintenir ou pour rétablir l'ancien ordre de choses. Hélas!........ mais l'affaire n'est point terminée. Prions le Seigneur et ayons foi en sa miséricorde! »

L'enthousiasme des Tyroliens calma un peu sa douleur : un monument élevé sur la grande route, à quelque distance d'Inspruck, témoigne encore de leur dévote exaltation.

Rentré dans la citadelle du Vatican, d'où il aurait dû combattre le progrès sans exposer sa personne, les cardinaux lui reprochèrent d'avoir humilié le Saint-Siége par une condescendance blâmable et une démarche inopportune. Joseph II venait de venger les anciens affronts de la couronne impériale. La scène de Canossa, où Henri IV avait attendu trois jours, en chemise, par un froid glacial, le pardon de

Grégoire VII, avait désormais dans l'histoire une scène qui lui faisait équilibre. Le roi de Prusse dit spirituellement à ce propos : « Qui sait? j'allais peut-être croire à l'infaillibilité du Pape; mais ce voyage en Autriche! »

Joseph continua donc ses réformes absolument comme si le chef de l'Église n'avait pas tenté une aventureuse expédition dans l'espoir d'y mettre un terme. Une ordonnance du 21 avril 1783 fit pousser les hauts cris à la milice ultramontaine; le prince y réglait le service divin, fixait l'heure, le nombre et le cérémonial des messes, donnait des instructions sur les autels secondaires, l'exposition du saint-sacrement, les litanies, les prônes, le rituel de la semaine-sainte. Il défendit en outre d'illuminer les châsses, de faire baiser des reliques et des images pieuses. Le mariage civil fut déclaré suffisant. Le baptême devint gratuit; l'empereur ne voulut même pas que l'on offrît au sacristain le plus léger don.

Mais aucune de ses nouvelles mesures n'égala en importance la fondation des séminaires généraux, où les aspirants à la prêtrise reçurent une éducation en harmonie avec les maximes gallicanes et le livre de Fébronius (1). Le souverain fonda un de ces éta-

(1) J'ai déjà parlé de ce livre, publié en 1763, sous le titre suivant : *De statu præsenti Ecclesiæ et legitima potestate romani Pontificis*. L'auteur, né à Trèves en 1701, mort en 1790, se nommait Nicolas de Hontheim. Il occupait dans la principauté ecclésiastique de Trèves une position importante, puisqu'il était coadjuteur de l'archevêque, et devint conseiller d'État, chancelier de l'Université, doyen du chapitre de Saint-Siméon. Deux traductions françaises de son ouvrage parurent en 1766, l'une à Sédan, sous ce titre : *De l'État de l'Église*, 3 vol. in-12 ; l'autre, sous celui

blissements théologiques dans chacune des grandes provinces. Celui de Vienne occupa l'ancienne académie des Jésuites, et l'empereur fit graver au-dessus de la porte :

INSTRUCTIONI CLERI,
RELIGIONIS FIRMAMENTO
VOVIT JOSEPHUS II AUG.
MDCCLXXXIII.

Ulcéré enfin de voir tomber chaque jour quelque vieille institution, Ange Braschi résolut de tenir tête au destructeur opiniâtre. Un fait relatif à l'ancienne querelle des investitures, à ce point si délicat de la politique pendant le moyen âge, fut l'occasion que le Pape saisit pour entamer une lutte ouverte. Joseph II avait nommé archevêque de Milan un prélat favorable aux idées nouvelles, un membre de la famille Visconti. Le Saint-Père ne voulut pas confirmer cette nomination. Comme l'empereur insistait, le souverain mitré lui adressa une lettre furieuse, où il le menaçait de l'excommunication, et lui rappelait une violente missive écrite au prince par l'électeur

de *Traité du gouvernement de l'Église*, 3 vol. in-12, à Paris. La doctrine qu'il y soutient n'est pas seulement conforme aux principes de l'Église gallicane, elle s'accorde en outre avec le système des jansénistes. « C'est principalement le jansénisme, favorisé par les magistrats, qui donna naissance à un droit canon tout nouveau et inconnu aux âges précédents. Sa tendance manifeste était de réduire en toutes choses les droits de l'Église et de l'assujettir au pouvoir séculier ; de resserrer et d'annuler même les prérogatives du Saint-Siége ; d'élever très-haut les pouvoirs des simples prêtres, en ruinant l'autorité des évêques ; de favoriser les innovations de tout genre. » (Lequeux, *Histoire du Droit canon*, p. 379.)

de Trèves. Les expressions inconvenantes du chef ecclésiastique ne permettaient pas de lui répondre. Aussi Joseph II lui renvoya-t-il son épître, après y avoir ajouté la remarque suivante : « Cette prétendue lettre du Pape doit venir d'un homme qui cherche à détruire l'union du Saint-Siége et de l'empereur, union profitable pour tous deux, et notre confiance dans l'équité du Souverain-Pontife nous donne lieu de croire qu'il fera immédiatement chercher et punir, comme il le mérite, l'auteur d'un si injurieux écrit. »

Une rupture complète semblait imminente. Le prélat couronné en perdait le sommeil ; Joseph II ne cachait point son irritation, le prince de Kaunitz paraissait plus indigné encore ; il annonçait hautement que, si le Pape s'obstinait à ne point vouloir préconiser le nouvel archevêque, il faudrait convoquer tous les évêques de la Lombardie et faire, à l'avenir, donner par eux l'installation canonique, suivant l'usage de la primitive Église. Chargé d'en instruire le Saint-Père, le cardinal Hrczan, internonce d'Autriche à Rome, n'osa point communiquer la nouvelle au successeur de Grégoire le Grand. La colère agitait, exaspérait les deux cours, lorsque Joseph prit soudain le parti d'aller rendre sa visite au chef spirituel, pour terminer en personne le différend.

Le 6 décembre 1783, ayant chargé Kaunitz de gouverner la monarchie en son absence, il quitta Vienne à l'improviste. Le 18, il atteignait Florence, et, continuant sa route, devançait le roi de Suède, qui s'acheminait aussi vers le patrimoine de saint

Pierre. Un courrier que le Pape envoyait au dernier prince, ayant rencontré Joseph, le prit pour la Majesté septentrionale; l'empereur ne crut pas devoir le dissuader et poursuivit rapidement son chemin. Il entra donc dans la ville éternelle sans que personne fût prévenu; l'ambassadeur d'Autriche ne pouvait en croire ses oreilles quand on lui annonça le prince, qui était descendu à l'hôtel de la légation. Il fut pourtant charmé de le voir; sa présence le délivrait d'une commission peu agréable et terminait sa perplexité.

La nouvelle de cette brusque démarche, qui se répandit avec une extrême promptitude, mit en émoi toute la cour pontificale. On y faisait à la hâte des préparatifs pour recevoir un hôte si important, lorsque Joseph II, vêtu d'un habit militaire, entra dans la chambre du Pape. Le souverain ecclésiastique le reçut aussi bien que le mécontentement et la surprise le lui permettaient. A la cathédrale, il lui offrit une place dans son prie-Dieu; mais le prince refusa cet honneur et s'agenouilla un peu plus loin de l'autel. Ce n'était pas de vaines satisfactions d'amour-propre qu'il était venu chercher.

Le jour même où son arrivée frappait d'étonnement tout le sacré-collége (23 décembre), il avait demandé au chevalier Azara, ministre d'Espagne, dont il estimait le noble caractère et appréciait les brillantes facultés, une entrevue au théâtre. Dans la loge de l'ambassadeur, il accueillit avec grâce et avec simplicité les nombreux visiteurs qui venaient lui rendre hommage, salua légèrement le comte de

Wasa et feignit d'accorder une vive attention à quelques dames romaines. Il était préoccupé d'un plus grave sujet cependant : son entretien avec le ministre d'Espagne avait toute la portée d'une conférence diplomatique. Il lui déroulait un plan dont l'exécution eût fait trembler le Vatican sur sa base.

Il ne s'agissait de rien moins que d'une complète rupture avec le Saint-Siége. L'empereur avait tout prévu, tout préparé ; il avait obtenu l'assentiment de trente-six évêques et archevêques autrichiens, sur un nombre total de cinquante-sept que renfermait la monarchie. Le dogme et la morale devaient demeurer intacts, mais la suprématie romaine être abolie dans les matières qui ne touchaient pas à l'essence de la religion. Le prince voulait enlever au Pape les moyens d'agiter les esprits et de troubler les consciences. L'Église, suivant son opinion, était dans l'État, et l'autorité laïque avait le droit de la soumettre aux lois générales, d'imposer à ses ministres la même obéissance qu'au reste des citoyens. Il déclarait ne pouvoir supporter plus longtemps la domination de la cour apostolique, et ne point redouter ses foudres innocentes, qui n'effrayaient plus que les écoliers et les vieilles femmes. Les ultramontains ne manqueraient pas de l'appeler schismatique, mais il ne s'en souciait guère. Si les églises devenaient moins opulentes, les moines deviendraient plus rares et les prêtres séculiers plus vertueux. Tout le monde y gagnerait : la tranquillité publique, la morale et même la religion en seraient plus affermies. Jamais, selon Bourgoing, l'empereur ne déploya autant d'é-

loquence, ne montra autant de force d'esprit et de résolution que dans cette entrevue (1).

Pourquoi faisait-il au chevalier Azara, en plein théâtre, une confidence si brusque et si importante? Voulait-il effrayer la cour apostolique, grâce aux indiscrétions de l'ambassadeur? Quoi qu'il en soit, le délégué de l'Espagne combattit son projet, essaya de le mieux disposer. Le prince demeura inébranlable et peu de jours après il tint des discours analogues à l'ambassadeur de France.

— Ma soudaine arrivée ici a dû beaucoup vous étonner? demanda-t-il au cardinal de Bernis.

—J'ai été fort surpris, je l'avoue, répliqua l'internonce.

— Je ne voulais pas laisser croire aux politiques ultramontains que je les redoute et ne suis pas en état de réfuter les arguments contenus dans la dernière lettre du Saint-Père. Je la lui ai renvoyée, parce qu'il s'y trouvait des expressions inconvenantes; pouvait-elle d'ailleurs changer mes résolutions, puisque je n'abandonne jamais un dessein mûrement conçu? Je voulais aussi rendre à Sa Sainteté la visite qu'elle m'a faite dans mes États. J'aime assez le Pape; c'est un bon homme. Vous ririez, si vous étiez témoin de nos conférences. Il s'échauffe souvent, il s'irrite même; je le laisse aller, je garde mon sang-froid. En ce moment, il m'accorderait volontiers l'indult qui a provoqué notre débat; je pourrais sans opposition installer l'archevêque de Milan, nommer à tous les

(1) *Pie VI et son Pontificat*, p. 272.

bénéfices de Lombardie. Mais je ne veux point que l'on m'octroie comme une grâce un droit inséparable de ma dignité. Ce n'est pas ma faute si mes prédécesseurs ont été négligents ou timides. J'ai demandé l'indult par égard pour le Pape, mais je ne sollicitais point une faveur. Cédant à de mauvais conseils, il m'a refusé : lorsque Louis XV cependant voulut exercer en Corse le droit d'investiture, le Saint-Père se hâta de l'y autoriser.

Le cardinal essaya de justifier Pie VI ; mais l'empereur, d'un ton bref et décidé, lui répliqua : « Mon parti est pris ; sans doute il me sera pénible que l'on me force à employer certains moyens, mais je ne reculerai pas. »

Joseph ne donna point d'autre explication à l'ambassadeur de France : il put se renseigner auprès du chevalier Azara.

Pendant que l'illustre voyageur préparait ainsi le terrain en haut lieu, il s'assurait la faveur de la population romaine. Son air bienveillant, ses manières simples et affables, les dons qu'il répandait autour de lui, enchantaient la foule. Dans les hôpitaux et parmi les curieux, il distribua près de 80,000 francs (30,000 florins). L'enthousiasme de la multitude finit par porter ombrage au gouvernement clérical. Sur le passage du prince, le peuple criait à pleins poumons ; *Viva il nostro Imperatore!* — VIVE NOTRE EMPEREUR !

Inquiets des menaces proférées devant eux, le cardinal de Bernis et le chevalier Azara se portèrent comme médiateurs entre le souverain laïque et le chef

spirituel. Le Pape céda, mais Joseph semblait ne plus vouloir de son indult; il fallut le prier vivement pour qu'il daignât l'accepter. Quand il se laissa fléchir, il posa ses conditions.

« C'est bien, dit-il, je ne résisterai pas plus longtemps; mais je veux que l'acte soit irrévocable et porte dans sa rédaction le témoignage manifeste que je l'ai accepté uniquement par amitié pour le Souverain-Pontife. »

Le prélat dompté se soumit encore à cette dure exigence; il donna de pleins pouvoirs au cardinal Hrczan, pour minuter une espèce de convention où le droit d'investiture serait envisagé comme une dépendance de la couronne impériale.

Le prince triomphant quitta la ville éternelle, afin d'aller, dans la baie de Naples, voir sa sœur Caroline, et le Pape respira.

Quand Joseph II revint de son excursion, il le trouva moins docile; le serviteur des serviteurs de Dieu avait repris courage en son absence. Il déclara que les termes employés par le cardinal autrichien ne ménageaient pas assez l'honneur du siége apostolique. Des scènes très-vives eurent lieu, où le prélat et le souverain temporel montraient aussi peu de patience l'un que l'autre. Joseph rompit subitement un colloque, et, prenant l'acte pour l'emporter, dit avec humeur :

—Pourquoi ce traité, au surplus? Ne sommes-nous point amis et ne voulons-nous pas conserver les mêmes sentiments? Que chacun de nous donc agisse dans ses États comme bon lui semble.

— Si Votre Majesté, dit le prélat furieux, s'obstine à installer l'archevêque de Milan sans autorisation canonique, je suspendrai toute relation avec ce prêtre infidèle, et son Église passera pour aussi peu orthodoxe que celle d'Utrecht.

Le dialogue en venant à ce point d'irritation, il fallut s'interposer entre les deux adversaires. On les calma sans trop de peine, et l'acte fut enfin rédigé à la satisfaction de l'empereur.

Ainsi, ce n'était pas assez pour lui d'avoir rémporté une victoire sur le Saint-Père, quand le pontife romain était venu le chercher dans sa capitale et mesurer leurs forces ; il avait été, à son tour, engager la lutte au centre même du catholicisme, et, là, il avait encore obtenu un plein triomphe. Les anciennes humiliations de la couronne impériale étaient doublement vengées ; le Pape avait essuyé une défaite au-delà de ses frontières, et le successeur des princes gibelins était venu en Italie, non pour y subir d'indignes outrages comme Henri IV, mais pour y laver une seconde fois les affronts du pouvoir temporel.

Le 21 janvier 1784, Joseph II quittait la ville aux sept collines, et le 30 mars rentrait à Vienne.

Encouragé par le succès, le prince n'avait aucune raison pour modérer sa verve organisatrice. Le 27 juin 1784, voulant mettre un terme à l'ignorance grossière des moines, il statua que les novices subiraient un examen scientifique et littéraire avant de prononcer leurs vœux. Le 20 août de la même année, il supprima les coureurs de messes, les prêtres vagabonds qui cherchaient tous les jours leur subsis-

tance, bohémiens tonsurés, dont les mauvaises mœurs scandalisaient la population honnête. Les confréries furent dissoutes, la vente des indulgences prohibée. Un décret du 31 mars 1785 défendit d'enterrer à part les enfants morts sans baptême.

Le prélat romain, de son côté, ne demeurait pas inactif, ramassait l'arme qu'il avait laissé choir, ces luttes ne finissant jamais. Pour fortifier son parti au delà des Alpes, il fondait une nonciature à Munich. Le nouveau dignitaire afficha aussitôt d'immenses prétentions : il se fit graver des cartes de visite où on voyait l'Église romaine traînée par des lions, sur un char qui foulait un pavé de corps humains. C'était l'emblème de la domination que voulait exercer le Vatican.

Pour apaiser cette fièvre ambitieuse, Joseph enleva immédiatement aux nonces leurs anciennes prérogatives, leurs droits de juridiction ecclésiastique, et ordonna qu'ils fussent désormais traités comme les ambassadeurs des autres puissances (octobre 1785). Le cardinal Hrczan fut chargé d'en instruire le Pape. Cette mesure donna lieu à de violentes réclamations, à un débat des plus envenimés; le prince laissa dire et poursuivit l'accomplissement de ses projets, sans se soucier ni de l'opposition extérieure, ni de l'opposition qu'il rencontrait dans ses propres États.

Le peuple, du reste, ne se formalisait, ne s'irritait pas autant qu'on pourrait le croire de ces changements multipliés. « Les Viennois laissent l'empereur agir comme bon lui semble, dit un auteur contemporain. Il les a déjà frappés en des endroits très-vul-

nérables, sans qu'ils lui fissent mauvaise mine pour cela. Il ne leur était pas indifférent qu'il prescrivît de tolérer les hérétiques, sécularisât les moines et les nonnes, changeât la musique des églises, supprimât une foule de cérémonies pieuses, dépouillât les statues des saints, et finît par s'attirer la visite du Pape. Ils endurèrent néanmoins toutes ces innovations avec une joyeuse insouciance, et si les prêtres, les bigots, n'avaient pas pris tant de peine pour se glisser de maison en maison, travailler les gens crédules, vilipender les lois récentes, colporter des libelles, aigrir les esprits par tous les moyens, on n'aurait pas entendu, même dans les sociétés particulières, un seul mot de mécontentement ou de raillerie.

« C'est une remarque très-juste de plusieurs auteurs, que bien des nations n'auraient pas supporté les réformes soudaines et inattendues de l'empereur avec la même tranquillité que nous (1). »

Mais quel homme se préserve de toute erreur? Malgré la noblesse de ses principes et de ses sentiments, Joseph II était un Autrichien; il gouvernait un empire où avait longtemps régné l'intolérance; il l'avait vue en pleine fleur pendant la vie de sa mère. Il ne put se prémunir entièrement contre les influences pernicieuses de sa race et de son pays. Un jour, la lumière de la raison s'éclipsa dans son intelligence, et il commit une faute grave. Il voulait bien admettre la liberté du culte pour les religions depuis long-

(1) *Skizze von Wien*, seconde livraison, page 106; Vienne et Leipsig, 1786.

temps établies ; mais une liberté absolue d'opinions sur la nature de Dieu, la nature du monde et celle de l'homme lui répugnait. La pensée, pour lui plaire, devait se parquer dans les limites de l'Ancien et du Nouveau-Testament, comme le judaïsme et les principales sectes chrétiennes. Le déisme, la religion naturelle, qui avait alors tant de partisans chez nous et au delà du détroit, lui inspirait une aversion peu rationnelle. Cette doctrine se propageait néanmoins en Autriche, comme toutes les idées anglo-françaises. Dans la Bohême, chez un peuple essentiellement porté à l'examen des questions métaphysiques, le nouveau système comptait parmi les paysans de nombreux adeptes : ces philosophes de la charrue s'appelaient eux-mêmes Abrahamites. Suivant le témoignage d'un historien de l'époque, c'étaient des gens honnêtes, tranquilles et laborieux (1). Joseph ordonna cependant que les individus qui passeraient de la religion orthodoxe au judaïsme ou au déisme, recevraient vingt-cinq coups de bâton. Mais il défendit toute enquête à cet égard ; il prescrivit même dix coups de bâton contre les délateurs et contre ceux qui appelleraient publiquement juif ou déiste un citoyen élevé dans le catholicisme. Pour encourir la première peine, il fallait afficher hautement ses opinions et les soutenir devant le juge, quand il vous citait à son tribunal. Afin qu'on ne l'accusât pas de violer ses principes de tolérance, Joseph déclarait ne pas punir les déistes comme déistes, « mais parce

(1) Pezzl, *Characteristick von Joseph II*, p. 109.

qu'ils ne savaient ni ce qu'ils voulaient, ni ce qu'ils pensaient. »

Leur doctrine était pourtant bien claire : « Il n'y a qu'un Dieu, disaient-ils, et ce Dieu n'est pas en trois personnes. La Bible ne vient pas de lui, quoiqu'elle renferme beaucoup d'excellentes choses. Jésus n'était qu'un homme; il a prêché de bonnes maximes, mais il faut douter de ses miracles. Sa mort, bien qu'imméritée, n'avait pas pour but de nous réconcilier avec l'ordonnateur des choses. Le baptême et la communion doivent être envisagés comme des cérémonies inutiles. » Bref, tout leur dogme consistait à reconnaître un Dieu, tout leur culte à l'adorer en esprit, toute leur morale à se comporter honnêtement, à remplir leurs devoirs de citoyens, sans se préoccuper d'un autre monde, de peines et de récompenses futures (1).

La bastonnade ne suffisant point pour dissuader les Abrahamites et pour empêcher leur doctrine de se répandre, Joseph II voulut la comprimer par des moyens plus violents. Il ordonna de saisir tous les individus, hommes, femmes mariées, veuves et servantes, qui feraient profession de déisme et déclareraient vouloir y persévérer. A la suite de cet aveu, on les transportait dans les colonies militaires des provinces limitrophes, et on les éparpillait au milieu de la population enrégimentée. Leurs biens et leurs maisons passaient à leurs enfants ou à leurs parents les plus proches, sous la condition toutefois que

(1) *Skizze von Wien*, drittes heft, p. 390.

ceux-ci leur fourniraient les aliments et les vêtements nécessaires. L'édit enjoignait de les traiter avec douceur, mais de ne point les laisser propager leurs maximes. Nous croyons, au surplus, devoir reproduire textuellement quelques dispositions de cette loi injuste.

Article IV. — Les pasteurs de campagne travailleront, mais sans aucune violence, à rectifier les opinions des sectaires, à leur inspirer de meilleurs principes. Ceux qui témoigneront le désir de rentrer dans le chemin du devoir et de la vérité, seront mis à l'épreuve pendant une année ou deux, et quand ils donneront des signes de conversion réelle, on en informera le conseil de guerre.

Article V. — Ceux qui déclareront vouloir retourner au catholicisme ou à une des sectes tolérées, ne seront point renvoyés chez eux, ni remis en possession de leurs biens, tant qu'ils n'auront pas donné des preuves de leur changement sincère, dans les lieux désignés pour leur examen.

Article VI. — On autorisera les femmes mariées à vivre avec leur époux.

Article VII. — Mais les veuves et leurs filles seront conduites, sous bonne escorte, aux frontières de la Pologne, de la Turquie et de la Dalmatie, et, autant que possible, séparées les unes des autres. Tant qu'elles ne trouveront point à gagner leur subsistance, on leur donnera trois kreutzers par jour sur la caisse militaire (un peu plus de deux sous !).

Voilà certainement une des aberrations les plus étranges dans lesquelles soit tombé un réformateur.

Que l'inquisition proscrivît une secte philosophique et rationnelle, vouât au malheur des familles entières pour cause de déisme, cela était une conséquence de l'institution et de ses principes ; mais qu'un libre penseur fît bâtonner, déporter d'honnêtes paysans qui ne croyaient point à l'origine merveilleuse de la Bible, cela étonne et afflige, surtout chez un homme d'élite comme Joseph II.

Pour terminer ce chapitre d'une manière consolante, rapportons deux mesures du prince qui méritent une complète approbation. En 1785, il supprima le cumul des places dans l'Église et diminua les revenus du haut du clergé. Les archevêques et évêques de Hongrie touchaient ensemble 991,000 florins, ou 2,546,870 livres par an. Joseph retrancha les deux tiers de la somme. Les archevêques reçurent désormais 20,000 florins d'émoluments, les évêques 12,000, ce qui forme encore une assez belle rente pour les ministres d'une religion où l'abstinence et l'humilité sont des devoirs, où la pauvreté est presque une vertu.

CHAPITRE XI

RÉFORMES JUDICIAIRES.

Code de Marie-Thérèse, publié en 1769. — Il maintient la question. — Ses atroces pénalités contre le blasphème. — Sonnenfels obtient l'abolition de la torture. — Sanguinaire étourderie des tribunaux. — La peine de mort est supprimée par Joseph II. — Egalité devant la loi; punitions infligées aux criminels des hautes classes. — Ressentiment de la noblesse. — Nouveau code civil, nouveau code pénal. — Le mariage civil déclaré suffisant. — Prescriptions sur les enfants naturels et les filles enceintes.

Nous avons déjà montré de quelle révoltante manière la justice était encore administrée dans la monarchie des Habsbourgs au milieu du dix-huitième siècle (1). En 1769 Marie-Thérèse avait été contrainte de publier un nouveau code pénal. Ce code passe pour avoir adouci la rigueur des lois criminelles. Il y règne cependant une cruauté digne du moyen âge. La souveraine, par exemple, maintient la question dans toute son étendue, depuis la vis à ser-

(1) *Histoire secrète du Gouvernement autrichien*, p. 365 et suiv.

rer les pouces et les cordes à serrer les chairs, jusqu'aux instruments les plus barbares, « moyen très-légitime d'obtenir des aveux, » dit le texte, en défendant néanmoins de les employer contre les principaux fonctionnaires publics, les personnages importants, les conseillers, les docteurs et les nobles, « sauf dans les cas de haute trahison et de lèse-majesté (1). » Quelques prescriptions reçurent même un accroissement de férocité. Des châtiments nouveaux, des châtiments odieux punirent le blasphème. L'article 56 en distingue trois espèces. La première outrage directement le Créateur : lorsqu'il était commis avec réflexion et préméditation, la loi ordonnait de couper ou d'arracher la langue au délinquant, si l'injure avait eu lieu en paroles; de lui trancher la main, si elle avait eu lieu par gestes, et dans les deux cas de le brûler vivant (2). Si le crime avait été accompagné de circonstances aggravantes, le juge pouvait commander qu'on tenaillât l'impie avec des fers ardents, qu'on lui enlevât des lanières de peau et le traînât au supplice sur la claie.

Le second genre de blasphème consistait à se moquer de la Vierge ou des saints, à briser, à profaner des crucifix ou des images pieuses, ce qui était regardé comme une offense indirecte envers la majesté divine. En ce cas, le détenu, au lieu de périr dans les flammes, avait simplement la tête coupée ; lors-

(1) Et M. Paganel, qui s'écrie naïvement : « Rappelons, à son éternel honneur, que cette grande princesse s'était hâtée d'abolir dans tous ses États la torture! » *(Histoire de Joseph II*, p. 358.)

(2) Paragraphe neuvième de l'article cité.

que des circonstances particulières aggravaient sa faute, on lui coupait aussi la langue ou la main.

La troisième catégorie de blasphèmes comprenait les jurons, les serments par les plaies du Christ, par le saint-ciboire, par la croix et autres objets vénérés. On daignait alors ne point faire mourir le coupable, mais on lui administrait une punition corporelle proportionnée au délit. Quant aux jurements vulgaires, toutes les autorités avaient le droit de les châtier suivant leur bon plaisir.

Marie-Thérèse avait établi des récompenses pour les juifs et les mahométans qui se feraient baptiser ou confirmer : on payait ponctuellement leur abjuration. Aussi quelques individus allaient-ils en plusieurs lieux renier par calcul la foi de leurs pères ; la seconde spéculation de ce genre les conduisait à l'échafaud. Celui qui abandonnait le christianisme éprouvait le même sort (1).

L'article 58 prescrit d'absurdes et barbares mesures contre la sorcellerie, la divination et autres méfaits imaginaires. « Si des personnes, des bestiaux, des récoltes ont subi de grands dommages, on procédera immédiatement à l'application de la peine. » L'inceste et le viol entraînaient l'exécution par la hache. L'adultère, la bigamie, l'avortement et le rapt pouvaient faire encourir le même châtiment. Pour les crimes ordinaires, l'impératrice conservait les punitions atroces du moyen âge : après sa révision des lois pénales comme avant, on écartelait, on em-

(1) Article 57.

palait, on enterrait vivants, on faisait mourir sur la roue les prévenus que condamnaient les magistrats (1). Au nouveau code étaient jointes des gravures destinées à éclaircir le texte, qui figuraient les instruments de supplice, les instruments de torture et la manière de les employer.

Voilà les règlements qu'une femme osait publier en Autriche, vingt années seulement avant la révolution française ! Dans ce pays toujours abreuvé de sang, la hache du bourreau ou la pertuisane du soldat menaçaient constamment les citoyens. Pour une seule parole jugée blasphématoire, on était mutilé par l'exécuteur, puis livré aux flammes ou solennellement décapité !

Les hommes d'élite que possédait alors la monarchie voyaient avec douleur une pareille législation, offerte comme un adoucissement de la Caroline (2). Le maintien de la question les affligeait surtout, à une époque où ce procédé barbare soulevait l'indignation de toute l'Europe. Le généreux Sonnenfels n'y put tenir : le 1er janvier 1776, il tomba aux genoux de l'impératrice, et d'une voix émue, avec l'éloquence de la charité, lui demanda l'abolition de la torture. Attendrie par ce noble élan, Marie-Thérèse lui accorda une réforme devenue indispensable et que le jurisconsulte appelait du fond de son cœur. En voyant sa prière exaucée, il ne put retenir ses larmes. Que cette rosée divine fasse épanouir sur son

(1) Gross-Hoffinger, *Die Allein-Regierung Josephs des Zweyten*, p. 181.

(2) Code pénal de Charles-Quint.

tombeau la reconnaissance des populations autrichiennes !

L'étourderie, la sottise et la cruauté des juges envenimaient les déplorables conséquences d'une législation mal faite et produisaient des scènes d'horreur, amenaient les plus effroyables méprises. Sous le règne même de Joseph, en 1782, quelques personnes ayant disparu de la Hongrie, on accusa de les avoir tuées les Bohémiens qui rôdaient dans le canton. Quarante-cinq furent aussitôt emprisonnés. Le code ne permettant plus de les mettre à la torture, les magistrats eurent l'idée ingénieuse de la remplacer par la bastonnade. On frappa si cruellement les prévenus, que pour ne pas mourir sous les coups, ils avouèrent tout ce qu'on voulait. On leur demanda ce qu'ils avaient fait des cadavres, et comme ils ne savaient que répondre, le gourdin les questionna de nouveau. Les malheureux indiquèrent un endroit où ils prétendaient les avoir ensevelis. On y courut, on fouilla la terre, on ne trouva rien. Le bâton fit encore son office. Dans l'excès de la douleur, les pauvres diables déclarèrent alors qu'ils avaient mangé leurs victimes, sans en laisser un atome. En conséquence, on procéda immédiatement à leur supplice. Les quarante-cinq détenus furent écartelés, roués, pendus ou décapités. Cette exécution ayant mis les juges en goût, ils firent arrêter cent cinquante autres Bohémiens. Mais l'empereur, instruit de cette sanglante affaire, commanda une rigoureuse enquête. On retrouva tous les individus que l'on croyait morts : ils étaient simplement partis en voyage ou avaient

été habiter d'autres lieux. Sans l'intervention de Joseph, les cent cinquante Bohémiens tenus en prison auraient eu, selon toute vraisemblance, la même destinée que leurs compatriotes (1).

La puissance de l'opinion avait fait adoucir dans la pratique plusieurs lois du code de Marie-Thérèse. Ces modifications passaient pour des grâces, lorsqu'elles auraient dû entrer dans la rédaction même des articles. C'était ce que désirait et voulait Joseph II. Un des premiers entre les rois de l'Europe moderne, il avait compris la nécessité de mettre la législation en harmonie avec les idées nouvelles de la justice, avec les principes du droit mieux entendu, qui répandaient leur lumière au fond des consciences. Presque aussitôt qu'il fut en possession du pouvoir, il fit dresser le programme d'un nouveau code civil et d'un nouveau code pénal. Dès l'année 1782, il abolit la peine de mort (2), que son frère Léopold avait déjà supprimée en Toscane, et lui substitua les travaux forcés. On coupait les cheveux aux condamnés, hommes ou femmes, on leur mettait un costume de grossière étoffe et on les enchaînait deux à deux. Dans cet attirail, ils balayaient et nettoyaient les rues de Vienne, ou arrosaient les arbres nouvellement plantés sur l'Esplanade. Le prince défendit également de proclamer la loi martiale, comme on en avait l'habi-

(1) Karl Schramm, *Volksgeschichten und Sittenbilder aus Oesterreich*, p. 77-78.

(2) Il fut obligé de la rétablir par la suite, en Hongrie et en Transylvanie, pour la farouche population des Valaques.

tude, pour procéder plus rapidement contre les voleurs et assassins de grande route, que l'on exécutait aussitôt après avoir constaté leur délit. Ces crimes durent à l'avenir être jugés comme les autres (1).

Pendant le règne de sa mère, Joseph avait observé que des coupables de haut rang étaient soustraits, par l'astuce de la cour, à la punition légale, ou seulement punis en secret et avec une indulgence exceptionnelle. La confiance dans cette impunité avait stimulé au mal beaucoup de nobles personnages, affaibli le respect de la loi et produit de nombreux désordres. Le prince enjoignit de condamner les criminels sans acception de rang, de fortune et de personnes : le châtiment devait être public, aussi long et aussi sévère pour l'aristocratie que pour les classes laborieuses. Pendant le règne précédent, les fautes les plus graves n'attiraient sur leurs auteurs qu'une réprimande, une incarcération passagère ou une destitution, s'ils appartenaient à la noblesse et qu'une grande dame, un ecclésiastique, un président de tribunal intercédât pour eux. Sous Joseph, ils durent balayer, comme les autres, les rues de Vienne, attrister les passants du spectacle de leur humiliation et du bruit de leurs fers. Des employés supérieurs, des conseillers auliques, des officiers d'état-major, des barons et des comtes portèrent

(1) Les faux-monnayeurs, les faussaires, les brigands, les incendiaires, les assassins condamnés aux travaux forcés à perpétuité, subissaient leur châtiment dans la citadelle de Schlossberg, à Gratz.

publiquement la casaque du forçat. La tête rase, le balai à la main, ils promenaient leur expiation dans les rues où naguère encore ils passaient mollement couchés au fond d'un carrosse, soit avec leur femme, soit avec leur maîtresse. Ils étaient maintenant un objet de honte pour leurs parents, leurs amis, leurs connaissances, pour leurs anciens subordonnés même, qui se détournaient et précipitaient leur marche afin de ne pas les rencontrer (1).

Une séduisante coquine, Mlle Baillou, ornement de la société viennoise, fut exposée au pilori et incarcérée dans une maison de force. Le comte Podstatsky-Liechtenstein, qui avait fabriqué de faux billets de banque, traîna son déshonneur sur le pavé de la capitale. Vainement Joseph II, l'ayant rencontré dans l'Augarten, lui avait glissé quelques mots d'avertissement. Le malheureux ne comprit pas cette admonition charitable, fut saisi, condamné, mis à la chaîne avec des malfaiteurs de la dernière classe et, après avoir nettoyé la voie publique, fut employé à tirer les bateaux le long du Danube : il périt de détresse (2). Le prince continua d'honorer sa famille,

(1) Pezzl, *Characteristick von Josephs II*, p. 110 et suiv.

(2) Joseph II avait pourtant adouci cette espèce de punition, qui, avant lui, était horrible et trahissait toute la férocité des Habsbourgs. Voici comment le second livre de ses ordonnances de police décrit l'ancienne peine : « Nul ne peut imaginer l'affreux châtiment que subissent les malfaiteurs condamnés à remorquer les bateaux ; pour s'en faire une idée juste, il faut l'avoir vu ou l'avoir entendu exactement décrire. Des gens amaigris par la faim, exténués par le régime des cachots, sont employés tout à coup au tirage des grandes barques ; on les attelle comme des bêtes de somme, et on exige qu'ils traversent régulièrement les marais, ayant parfois de l'eau à mi-corps et même jusqu'au cou. Si l'un d'eux meurt de fatigue, on le

invita le père à sa table, le retint dans sa compagnie, pour bien montrer que les fautes sont personnelles et ne doivent jamais retomber sur les innocents.

Une autre sentence produisit dans les classes supérieures un étonnement plus douloureux encore. Trois jours de suite et pendant deux heures chaque jour, on vit exposé au carcan, sur la place du marché, le lieutenant-colonel Von Szekely. L'empereur voulait faire un exemple. Le condamné avait pris dans la caisse de son régiment 97,000 florins (1) et tenté ensuite follement de couvrir ce déficit au moyen du grand œuvre. Il était franc-maçon et rosecroix, ce qui ne lui fut d'aucun avantage, le prince ne se souciant pas plus du premier titre que du second. Après avoir supporté les regards curieux de la foule, le lieutenant-colonel passa quatre ans sous les verroux, à Szegedin (2).

détache et on l'ensevelit sans délai; s'il tombe de faiblesse et de lassitude, on le place sur le bateau, on le traîne à la maison de force la plus voisine. Ces malheureux, qui ont cheminé tout le jour dans l'eau et dans la fange, gardent pour la nuit leurs vêtements mouillés, sont ainsi étendus, enchaînés sur la terre nue et froide ; leur chaleur seule doit sécher leurs habits. Le matin, quand leur costume est devenu moins humide, on leur fait recommencer leur affreuse tâche. De là vient qu'une si grande quantité succombent. Dans un seul trajet, il en est mort vingt sur quarante-six. »

(1) 249,290 francs.

(2) Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs*, t. VIII, pages 222 et 223. *Lebens und Regierungs Geschichte Josephs II*, von Gross-Hoffinger, t. III, p. 169 et suiv. — Cette juste condamnation fit barbouiller un des ignobles pamphlets, où les idées les plus saines, les mesures les plus salutaires de l'empereur étaient travesties et calomniées. « Malheureux Szekely ! victime d'un caprice impérial ! s'écrie le faiseur de libelles. Déplorable victime d'un cœur inhumain, despotique ! Répondez-moi, hommes de sentiment, hom-

Les familles des coupables gardaient à Joseph II une profonde rancune du déshonneur qui rejaillissait sur elles; la noblesse tout entière s'indignait d'une pareille égalité devant la loi. Elle objectait au prince que ces punitions infamantes étaient beaucoup plus douloureuses pour un homme distingué que pour un homme du commun. Joseph répondait que l'éducation et l'instruction, en permettant de mieux discerner le bien, comme la richesse en prémunissant contre les tentations de la pauvreté, rendaient les fautes plus inexcusables.

Une circonstance particulière envenima les dispositions hostiles de la haute société. En l'absence d'un code nouveau, les magistrats jugeaient suivant le code de Marie-Thérèse. Mais comme l'empereur en blâmait les prescriptions et travaillait à les changer, il révisait lui-même les sentences dans l'intervalle. Quelquefois il lui arriva d'augmenter la peine. On ne tint pas compte des adoucissements qu'il y apportait en d'autres occasions; les amis de la routine crièrent tout haut à la dureté, à l'injustice, à l'arbitraire.

Joseph II, au surplus, était comme beaucoup

mes équitables, quel prince peut aggraver une condamnation?... un tyran! Quel prince peut fouler aux pieds les droits de l'humanité?... un tyran! Quel prince peut se rire des lois et se moquer de la justice?... un tyran! Quel prince, dans les affaires criminelles, peut ne suivre que son bon plaisir?... un tyran! O mon Dieu! mon Dieu! Qu'es-tu donc, pauvre homme, faible créature, pour que ce fantasque oppresseur t'écrase injustement, te fasse tordre dans la poussière, pour que tu sois égorgé ensuite, au milieu des tourments, par cet hydre à mille têtes? » L'ineptie humaine a d'étonnantes inspirations.

d'esprits généreux que tourmente la passion du bien :

> Il avait pour le mal ces haines vigoureuses,
> Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Son amour enthousiaste de l'équité le portait, par suite, à la rigueur. Ce fut dans une disposition de ce genre qu'il prescrivit de ne plus marquer les voleurs sur l'épaule, mais sur les deux joues, manière infaillible de les signaler à la méfiance.

L'humanité, le respect du droit commun, le désir de soulager les maux, d'accroître le bonheur des peuples, inspiraient néanmoins toutes ses actions et toutes ses pensées. Les différentes lois promulguées sous son règne montrent clairement qu'il avait toujours en vue le bien-être des citoyens. Le premier article de son ordonnance relative à la procédure criminelle, publiée le 1er avril 1782, manifeste un esprit de clémence et de tolérance : « Le juge ne doit poursuivre que sur une plainte préalable et jamais d'office, excepté lorsque la loi l'exige. » Cette seule prescription enlevait à l'autorité judiciaire la fâcheuse apparence d'un pouvoir inquisitorial, en faisait une institution bienveillante qui protége les citoyens sans les molester et les opprimer, qui vide leurs différends et n'use de rigueur que pour défendre les intérêts communs. En 1786, Joseph arrêta que les mineurs dont les parents subiraient une incarcération préventive ou définitive, seraient surveillés, nourris, entretenus par la famille, par la commune ou les

autorités, jusqu'à l'âge de quatorze ans. Il abrégea du reste toutes les formalités de la procédure. Le code pénal mis en vigueur le 13 janvier 1787 repose sur d'excellents principes. — Le juge criminel doit s'en tenir à l'observation littérale de la loi. Si un malfaiteur a commis plusieurs actions coupables, on ne lui appliquera que le châtiment prescrit pour la plus grave de ses fautes. La punition frappe le délinquant tout seul, ne doit jamais atteindre sa femme, ses enfants et ses alliés. Les juges ne prononceront que les peines désignées par le code. Le dernier supplice demeure aboli, sauf dans le cas où la loi martiale l'ordonne.

Le nouveau recueil ne punissait pas, comme les précédents, la magie, la sorcellerie, la divination, les rapports galants avec les incrédules et les païens. Ce fut un sujet d'étonnement pour les populations abruties des provinces autrichiennes. Mais ce qui peut avec raison surprendre les hommes de nos jours, c'est que nul châtiment ne frappe l'inceste. Une explication demandée à cet égard obtint pour réponse : qu'il fallait suivre le texte de la loi dans tout ce qui concernait les délits charnels (1).

Le code civil, publié le 1er mai 1787, jette quelque lumière sur les motifs de cette tolérance. Il établit comme un principe fondamental, que toutes les actions inoffensives pour la société, pour les individus qui la composent, pour le chef de l'État et pour l'ordre existant, doivent être déclarées indifférentes et

(1) Rescrit du 7 mai 1787.

permises par la loi. C'est, sous une autre forme, l'esprit de tolérance signalé tout à l'heure dans la procédure criminelle. Quoique le nouveau code civil fût incomplet, il a fourni la base de celui que l'empereur François II a publié, que suivent encore les tribunaux de l'empire. Et comme les statuts qui président aux relations personnelles déterminent infailliblement le caractère d'une législation, la société actuelle, dans la monarchie des Habsbourgs, repose sur les maximes de Joseph II (1).

Ce prince considérait le mariage comme un contrat civil, que l'on devait simplifier, faciliter, soustraire, autant que possible, à la juridiction ecclésiastique. La plupart de ses ordonnances sur les unions conjugales le prouvent péremptoirement. Il ne voulut pas interdire les fiançailles, qui lui paraissaient un engagement inutile, d'où résultaient souvent des mariages forcés, aussi peu désirables pour l'État que pour les individus; mais il leur enleva tout caractère légal, toute puissance obligatoire, même lorsqu'il y aurait eu séduction et engrossement. Le jeune homme, dans ce cas, n'était point tenu d'épouser la jeune fille; elle pouvait seulement le contraindre en justice à lui payer des dommages-intérêts et à élever l'enfant. Un décret du 16 janvier 1783 établit que le mariage civil seul était suffisant pour former une union régulière, avec tous ses droits, tous ses devoirs et toutes ses conséquences. Une autre prescription défendit aux magistrats de poursuivre les adultères

(1) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs II*, p. 163.

sans une plainte formelle de la partie offensée. Retirait-on la plainte, y avait-il cohabitation entre les époux, la procédure criminelle cessait à l'instant (1). Joseph ne trouvait pas, comme la bigote et jalouse Marie-Thérèse, que cette faute méritât la mort ; un châtiment corporel ou trente jours de prison lui semblaient des peines assez fortes.

Dans le sentiment d'équité absolue qui le dominait, il ne voulut pas que les enfants naturels continuassent d'être envisagés comme des proscrits. Devaient-ils expier une faute qu'ils n'avaient point commise? Non-seulement Joseph leur octroya tous les avantages garantis par le code aux enfants légitimes, pendant la vie de leur père, mais il leur accorda en outre le droit de succession. Ce fut une grande cause de trouble dans les familles. Un statut bizarre interdit même le contrat légal à ceux qui avaient des enfants naturels, s'ils n'épousaient point la mère de ces enfants. Le coordonnateur infatigable espérait ainsi multiplier les unions régulières, tenir en bride la licence et diminuer le nombre des séductions, commises partout sans scrupule au détriment des classes pauvres.

Comme notre seconde Assemblée nationale, le prince abolit le pouvoir absolu que les pères avaient exercé jusqu'alors sur leurs enfants majeurs, par suite de la tendance générale au despotisme, qui caractérisait les mœurs et les institutions féodales. Les générations nouvelles purent choisir leur

(1) Ces dispositions du code autrichien ont passé dans la loi française.

route, penser, agir, se développer librement. Des hommes infatués de vieux principes ne les enchaînèrent plus dans les ruines du passé.

Une loi cruelle et absurde infligeait, en Hongrie, une punition aux filles enceintes. Joseph II l'annula et ènjoignit de ne les inquiéter que si elles cherchaient à détruire leur enfant (1). N'était-ce point tout ce que réclamait la justice?

Au droit féroce du moyen âge, fondé sur une morale incomplète et sur des principes métaphysiques, l'empereur substituait donc une législation basée sur la nature et les intérêts bien compris de la société, la seule que puissent désormais accepter les hommes intelligents.

(1) Caraccioli, *Vie de Joseph II*, p. 122.

CHAPITRE XII

RÉFORMES SOCIALES.

Abolition du servage. — Les corvées le remplacent, et un édit fixe le nombre, la nature de ces dernières. — Joseph II permet aux roturiers d'acquérir des biens-fonds. — Il veut rapprocher l'une de l'autre la noblesse et la bourgeoisie. — Vanité de l'aristocratie autrichienne. — Ses honteuses origines. — L'empereur avilit exprès les titres de noblesse en les prodiguant. — Réforme de l'impôt.

Lorsque Joseph II visita pour la première fois la Hongrie, en 1766, et poussa jusqu'aux frontières turques, un paysan décharné, maigre et couvert de haillons, s'approcha de lui avec le respect qui lui était dû, mais avec le courage du désespoir :

« Miséricordieux Empereur! lui dit-il, quatre jours de corvée par semaine, le cinquième à la pêche avec notre seigneur, le sixième à la chasse, le dimanche consacré à Dieu, jugez, prince clément, si je puis payer les tailles et les impôts! »

Cette navrante image de la servitude, de la misère et de la faim, l'âme compatissante du monarque ne

l'avait jamais oubliée. Des scènes tragiques la lui rappelaient de temps en temps. Les cultivateurs bohémiens étaient surtout livrés à la détresse la plus profonde. Aussi des révoltes eurent-elles lieu, en 1775, dans le pays jadis florissant et libre qu'ils arrosaient vainement de leurs sueurs, révoltes comprimées comme d'habitude par la force armée, par de sanglantes mesures. Marie-Thérèse, qui avait adopté pour devise politique : *Dissimuler, c'est régner*, manifestait à ce propos des regrets hypocrites ou sincères, et disait que les violences de ses troupes contre des malheureux déguenillés et affamés seraient la honte de son règne. Quelques palliatifs obvièrent faiblement au mal; la population décimée retomba sous le joug de la tyrannie et du besoin.

A peine monté sur le trône, Joseph s'occupa d'améliorer la condition des paysans. Par un simple décret, publié le 1er novembre 1781, il abolit le servage dans la Bohême, la Moravie et la Silésie. L'empereur ne cherchait nullement à déguiser l'intérêt spécial qu'il portait aux campagnards. « Il n'y a de bon dans un État que ce qui sert à la majorité ou à la totalité des citoyens, disait-il ; autant de fois le nombre des cultivateurs dépasse celui des autres individus, autant de fois ils réclament la sollicitude particulière d'un prince juste; il doit surtout protéger les malheureux que l'ignorance maintient dans la misère, que la pauvreté rend craintifs, que la peur livre à l'oppression comme des victimes sans défense. »

Le préambule du décret que nous venons de mentionner concorde avec ces principes : « Ayant con-

sidéré que l'abolition du servage et l'établissement d'une subordination modérée, comme celle qui existe dans nos provinces héréditaires, amélioreraient sensiblement l'agriculture et l'industrie; que la raison et l'humanité plaident en faveur de ce changement, nous avons résolu d'abolir le servage dans nos pays slaves et de lui substituer un régime plus doux. »

En conséquence, l'édit promulgué le 1er novembre 1781 posait les règles suivantes, qui constatent le poids des chaînes sous lesquelles fléchissaient précédemment les populations :

« 1° Tout sujet pourra se marier, à la seule condition de publier des bans.

« 2° Il pourra quitter le domaine où il a jusqu'alors vécu, moyennant un permis que le seigneur sera tenu de lui délivrer.

« 3° Il sera libre d'apprendre un métier ou un art, sans lettre d'autorisation.

« 4° Il ne sera obligé à aucun service dans le château.

« 5° Les orphelins seuls, que l'autorité doit prendre gratuitement sous sa tutelle, serviront trois ans au château, dans les pays où règne cet usage.

« 6° Les seigneurs ne devront exiger des paysans que les corvées et les prestations déterminées par la loi. »

Comme le demandait ce paragraphe, une ordonnance spéciale régla bientôt le dernier point. Aux corvées arbitraires et illimitées, Joseph substitua un système invariable de tâches obligatoires.

Vingt-deux jours de corvée par an devinrent le maximum légal.

Là où l'usage fixait la nature des corvées, il fut défendu d'y apporter aucun changement.

Dans la distribution des jours de corvée, les seigneurs ne purent en exiger plus de deux par semaine.

Quand les besognes gratuites consistaient en œuvres manuelles et en charriages, l'édit prescrivait de faire seulement charrier deux jours et travailler un jour par semaine.

Un seigneur n'avait pas le droit de faire exécuter sur le domaine d'un autre les corvées qui lui étaient dues.

L'ordonnance fixait à douze heures dans la belle saison, à huit heures en hiver, la durée d'un jour de corvée.

Défense de mesurer la tâche qui devait être accomplie pendant ce temps, sauf quand il s'agissait de coupes forestières ; le vassal était alors tenu de livrer chaque jour une demi-corde de bois.

Jusqu'à l'époque de la conscription et après soixante ans, on était affranchi de toute corvée.

Quant aux charriages, l'espace à parcourir ne devait point excéder quarante milles, ou soixante-six lieues, dans une année entière.

Chasser avec les nobles, porter leurs messages, veiller pour eux, furent des services assimilés au travail manuel et tenant lieu des corvées (1).

(1) Un édit du 16 juin 1786, qui concerne la Gallicie, rappelle les cinq dernières prescriptions, déjà mises en vigueur dans les provinces héréditaires et dans la Bohême.

Un décret promulgué sous Marie-Thérèse, en 1777, après les massacres de 1775, permettait de remplacer treize jours de corvée par une somme de 1 florin 30 kreutzers (environ 4 francs), treize jours de charriage par une somme double, ce qui montre l'exiguité des salaires à cette époque.

Ne pouvant retenir leurs vassaux, les châtelains imaginèrent de prélever des droits énormes sur les biens de ceux qui abandonnaient leurs domaines. Joseph dut encore venir au secours des émigrants dépouillés. Il limita, en 1782, à cinq pour cent les avides prétentions de l'aristocratie (1). On murmura, on maudit l'empereur dans les manoirs, mais il fallut obéir.

Admirables mesures, qui enchaînaient l'arbitraire de la noblesse, la réduisaient à observer malgré elle les lois de la justice et de l'humanité, qui permettaient enfin au pauvre cultivateur de relever sa tête, jusque-là courbée sous le joug de la tyrannie et du caprice, qui changeaient en hommes des créatures ravalées au-dessous des animaux ! Joseph II soutenait toujours les paysans contre les seigneurs, admettait préalablement toutes leurs réclamations, toutes leurs revendications de propriétés, sauf à l'aristocratie de prouver ses droits et de montrer ses titres.

Il avait commencé par affranchir les Bohémiens, la population la plus malheureuse de l'empire. Il accorda le même bienfait, en 1782, aux serfs de la Ca-

(1) A propos de l'abolition du servage dans la Carniole.

rinthie, de l'Autriche antérieure ou Brisgau, et de la Carniole.

Le 11 août 1785, malgré les priviléges de l'aristocratie hongroise et la constitution magyare, il osa encore s'interposer entre les esclaves et les maîtres dans le vieux royaume des Huns. Par un décret émanant de sa propre autorité, il changea leurs relations, brisa les fers de la classe laborieuse et la fit participer aux droits de l'homme.

La noblesse autrichienne avait obtenu de l'empereur Maximilien II, en 1572, un statut qui lui réservait le droit d'acquérir des terres. On ne pouvait sans blason posséder la moindre partie du sol : la roture se trouvait légalement exclue de la patrie et condamnée à vivre sur les biens-fonds des seigneurs, comme une race étrangère. D'autres familles titrées, les Breuner et les Harrach par exemple, s'étaient fait octroyer, en guise de remboursement pour des sommes prêtées à la cour, l'autorisation d'établir sur leurs domaines des péages et des douanes. Joseph abolit toutes ces injustes prérogatives : le territoire fut déclaré libre comme les citoyens.

Avec ce sentiment de la fraternité humaine, qui n'est point l'œuvre passagère d'une théorie, mais l'inspiration naturelle des esprits bien faits et des cœurs généreux, le prince chercha encore à mettre en relation la noblesse et la haute bourgeoisie, à jeter un pont sur l'abîme que l'orgueil aristocratique avait creusé entre elles. Toutes les occasions de rapprocher les deux classes, il les saisit. Certains conseillers auliques devaient leur position au savoir qui

les rendait nécessaires; ils obtinrent le droit d'assister aux fêtes de la cour, dont ils étaient exclus. L'empereur s'efforçait constamment d'introduire les bourgeois dans le cercle de la noblesse; la répugnance visible des seigneurs ne le décourageait point. A Prague, il mena un jour la femme d'un homme sans écusson au milieu d'une société aristocratique. Les dames, qui comptaient toutes un grand nombre d'aïeux, évitèrent de lui parler; mais l'empereur la vengea de ce dédain, en l'invitant pour la première danse et en n'invitant personne après elle.

Aucune aristocratie de l'Europe n'est moins ancienne et n'affiche cependant plus de prétentions, n'étale plus de morgue que la noblesse autrichienne (1). A peu d'exceptions près, toutes ces familles orgueilleuses sont sorties de la poussière. La noblesse primitive ayant été exterminée pour cause de protestantisme, ses biens, ses priviléges et ses titres furent livrés aux bandits de la réaction, aventuriers sans foi ni loi, de toute race et de tout pays, que le carnage et le lucre attiraient, comme la charogne attire les loups et les corbeaux. Des égorgeurs de profession se prélassèrent dans les châteaux de leurs victimes, remplacèrent par des manteaux armoriés les haillons qu'ils portaient pendant leur jeunesse, et qui étaient les seuls vêtements dignes d'eux. Le chancelier de la cour sous Léopold,

(1) Ce jugement ne s'applique ni à la noblesse hongroise, ni à la noblesse polonaise de la Gallicie.

le cruel oppresseur de la Hongrie, Paul Hocher, avait ramassé dans le sang des Magyars la couronne de comte. Les lettres de la princesse palatine montrent qu'elle regardait l'Autriche comme une manufacture de titres nobiliaires (1).

La domesticité de la cour, depuis Charles VI et Marie-Thérèse principalement, avait encore fourni de nombreuses recrues à la noblesse autrichienne. Jusqu'aux valets de chambre, piqueurs, intendants et maîtres de danse, qui devenaient des personnages! En 1702, Léopold avait déjà nommé baron un de ses valets de chambre, le sieur Jean-Baptiste Locatelli, Force laquais ont depuis lors subi la même transformation, quitté la livrée pour les somptueux costumes de l'aristocratie. Bien mieux, en 1740, un palefrenier de l'empereur Charles VI, Joseph Luxenstein, fut élevé au rang de chevalier.

La diplomatie haute et basse, les grades inférieurs de l'armée, la fourniture des provisions de guerre, des draps pour les troupes, les avances que les banquiers faisaient à l'État, introduisaient encore une foule de personnes plus ou moins estimables dans la classe supérieure. Quand Joseph II monta sur le trône, les gens titrés foisonnaient tellement à Vienne, qu'il suffisait d'être bien mis pour obtenir les honneurs de la particule et être appelé *votre grâce*.

La noblesse territoriale cependant, celle qui avait

(1) Elle écrivait en 1701 : « Pour le comté de Wurmbrand, je n'en ai jamais entendu parler de ma vie; ce doit être quelque nouveau plat ou quelque fabrication d'origine autrichienne. »

dépouillé les vieilles familles indigènes, se tenait à l'écart et dédaignait les seigneurs de fraîche date.

Les deux catégories déployaient néanmoins le même faste, s'enivraient de leur propre luxe. « La magnificence des appartements vous éblouit et vous étonne, dit dans ses lettres de Vienne lady Montague. Ils se composent, en général, de huit ou dix pièces, toutes parquetées; les fenêtres et les portes sont chargées de sculptures et de dorures; l'ameublement est d'une telle richesse qu'il dépasse ce qu'on voit ordinairement chez les princes souverains des autres pays. Les yeux ne rencontrent partout que magnifiques tapisseries de Bruxelles, glaces énormes encadrées d'argent, tables en laque du japon, courtes-pointes, fauteuils, dais et rideaux du plus somptueux damas ou velours de Gênes, où l'étoffe disparaît presque entièrement sous les galons et les broderies d'or. Les tableaux de maîtres, les vases en porcelaine de Chine, les lustres volumineux en cristal de roche ajoutent au luxe de ces résidences et le complètent. J'ai déjà eu l'honneur de dîner chez plusieurs personnes du premier rang, et je dois avouer que le bon goût et l'opulence du service correspondaient à la beauté de l'ameublement. Cinquante mets dressés sur des plats d'argent et accommodés avec la dernière perfection couvraient souvent la table : le dessert, d'une égale profusion, était disposé dans la plus belle porcelaine de Chine. Mais ce qui étonne principalement, c'est l'excellence et la variété de leurs vins. On place sur l'assiette de chaque convié une liste de ceux que les hôtes peuvent choisir,

et j'en ai souvent compté dix-huit espèces, toutes d'une qualité supérieure (1). »

Cette opulente et vaniteuse aristocratie ne voulant point faire société avec les bourgeois, le prince, en désespoir de cause, prit le parti d'anoblir autant de roturiers qu'il pourrait. Son père lui avait donné l'exemple, ayant nommé chevaliers et barons des marchands de toiles, de draps, de soieries, de tabac, des joailliers, libraires, imprimeurs, changeurs et fabricants d'étoffes. Aussitôt qu'un homme se distinguait par quelque mérite, par le bonheur de ses entreprises, Joseph l'installait dans la caste orgueilleuse, qui eût voulu s'entourer de barrières infranchissables. En 1772, il avait anobli le peintre Antoine Maron, pour avoir, *de son propre mouvement*, retracé la famille impériale; en 1776, Schirach, professeur à Helmstadt, pour avoir écrit l'histoire de l'empereur Charles VI. Après la mort de sa mère, il fit comte de l'empire le célèbre banquier Fries, dont la maison subsiste encore. Fuchs, un autre financier que son père avait anobli, obtint sans efforts le titre de baron. Joseph poussa le mépris des traditions jusqu'à lui donner l'office de grand-bâtonnier de la cour, devenu vacant par l'extinction de la famille Rappach, qui le possédait héréditairement (2). La haute aristocratie jeta des clameurs désespérées; mais Joseph se souciait peu des cris absurdes que

(1) Lettre septième.

(2) Le grand-bâtonnier (*ober-stabelmeister*) commande les échansons, les écuyers tranchants, les gentilshommes ou pages de bouche. La famille Rappach s'éteignit en 1786.

provoquaient ses actions et ses réformes. Il ne causa pas un moindre scandale en nommant barons plusieurs juifs, comme le financier Michel Arnstein, dont le carrosse porta un blason à partir de l'année 1783. Sa femme, originaire de Berlin, plaisait beaucoup au roi philosophe, qui appréciait là grâce et la beauté, sans qu'elles fussent pour lui un objet de convoitise.

Toutes les hautes fonctions ecclésiastiques, la noblesse se les était réservées : elles lui fournissaient un supplément considérable de puissance et de revenus (1). Joseph ne tint pas compte de la prescription qui semblait légitimer cet envahissement, et fit donner la mitre à de simples roturiers.

Enfin, pour combler la mesure, pour avilir les titres nobiliaires en les prodiguant, il les octroya sans réserve aux personnes qui les voulurent payer : comme du temps de sa mère, l'ambition et l'amour-propre servirent à battre monnaie. Un diplôme de comte se vendait habituellement 20,000 florins. Le comte Palm acheta le titre de prince, en 1783, 500,000 florins (1,285,000 fr.). Avec la moitié de la somme, on fonda un hospice d'enfants trouvés. L'arrogance de la haute classe ne voulant point fléchir et s'humaniser pour les bourgeois, l'empereur les métamorphosait, les couvrait d'armoiries et de parchemins; les nobles devenaient si nombreux que la noblesse était à peine une distinction.

(1) Voyez le curieux et important ouvrage de Fleischhauer : *Die deutsche privilegirte Lehn-und Erbaristocratie*; Neustadt-sur-l'Oder, 1831.

Un coup plus terrible encore menaçait la caste privilégiée : le souverain méditait l'égalité des impôts.

« L'uniformité des contributions est un avantage immense pour un pays. Par ce moyen seulement, on pourvoit aux nécessités de l'État de la manière la plus juste et la plus économique, on fonde la prospérité d'une nation. Le sol, que la nature affecte à l'entretien des hommes, est la source unique d'où tout vient et où tout rentre, que les conjonctures ne peuvent ni altérer ni détruire. De là ressort la conséquence infaillible que la terre seule peut fournir aux besoins du gouvernement et n'admet aucune distinction équitable entre les possesseurs. Une égalité complète doit donc assimiler les terres de l'aristocratie et les terres du peuple, les propriétés de la couronne et les propriétés ecclésiastiques; leur étendue, leur position et leur fertilité doivent seules établir des différences entre elles. Si les lois et les constitutions blessent ce principe, elles ne peuvent en diminuer la certitude, ni altérer la conviction qu'il est indispensable au bien général. Ne serait-il pas absurde de croire que les nobles ont possédé un pays avant qu'il fût habité, qu'ils l'ont cédé à leurs vassaux moyennant certaines conditions? La faim ne les mettrait-elle pas en fuite, si personne ne cultivait la terre? Non moins absurde serait l'erreur d'un prince qui se figurerait posséder la nation au lieu de lui appartenir, qui penserait que des millions d'hommes ont été faits pour lui, et non lui pour eux, pour veiller à leurs intérêts. On doit soutenir,

défrayer l'État, mais il ne faut pas que le gouvernement exagère ses besoins : l'honneur, le devoir, la conscience exigent qu'un prince rende compte aux citoyens de l'emploi des deniers publics. »

Cette profession de foi est-elle due à quelque utopiste, à quelque théoricien enfermé dans son cabinet et cherchant loin des hommes l'idéal de la société? On pourrait le croire, tant elle est noble et pure; les hommes politiques, ou soi-disant tels, se persuadent toujours qu'ils doivent faire à la sottise, à l'erreur, à l'iniquité, une foule de concessions inutiles ou dangereuses. Par bonheur, Joseph pensait autrement, et la déclaration de principes qu'on vient de lire, forme le préambule de son décret sur les impôts, celui qui excita le plus d'animosité contre lui peut-être et lui causa les plus pénibles embarras. Telles étaient cependant l'irrégularité, la diversité des taxes, la complication infinie des redevances et les absurdes coutumes établies par le système féodal, que l'aspect seul d'un pareil chaos devait révolter un esprit bien fait, quand même d'autres sentiments ne l'eussent pas influencé (1). Joseph II souhaitait donc vivement y porter l'ordre et la lumière : dès le commencement de son règne, une suite de mesures spéciales avaient préparé cette œuvre éminemment civilisatrice.

Le 15 avril 1785, il nomma enfin une commission chargée de procéder à la réforme de l'impôt, sous la présidence du baron Gebler. Elle commença immédiatement ses travaux. Le 20 du même mois, au bout

(1) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten*, p. 159.

de cinq jours, par conséquent, elle publiait une ordonnance pour la régularisation des taxes, ordonnance qui ne lui avait pas coûté grande peine, car le prince en avait dicté ou inspiré tous les articles. Elle enjoignait d'exécuter immédiatement les mesures préparatoires qui devaient servir de base à la peréquation de l'impôt : il fallait délimiter et mesurer d'abord tous les champs fertiles, déterminer ce qu'ils rapportaient en moyenne. Un règlement publié l'année suivante contenait des instructions détaillées, pour la formation du cadastre et pour dresser une statistique des produits agricoles : les idées et la rédaction en appartenaient aussi presque entièrement à Joseph II.

La Hongrie était toujours la pierre d'achoppement contre laquelle menaçaient de se briser les projets de l'empereur ; il y avait là des immunités locales, des priviléges garantis par la paix de Zathmar. La noblesse y possédait, depuis un temps immémorial, le droit de fixer arbitrairement les impôts. Mais la bravoure de Joseph II ne redoutait aucun obstacle. Des lettres-patentes firent connaître aux magnats qu'il avait résolu d'appliquer dans leurs domaines la salutaire mesure décrétée pour le bien public.

Plusieurs difficultés spéciales troublèrent néanmoins et ralentirent l'exécution de cette réforme. C'était un travail immense que de toiser et d'apprécier toutes les terres de la monarchie. Hébétée depuis deux siècles par l'oppression politique et religieuse, la population ne pouvait aider le prince : on manquait d'arpenteurs et de géomètres. L'État en fit instruire à la

hâte un certain nombre ; mais, dans beaucoup d'endroits, il fallut laisser les campagnards mesurer eux-mêmes leurs champs. Le résultat fut déplorable ; quand on vérifia cet arpentage provisoire, il fourmillait d'erreurs et de fraudes. L'opération ayant lieu aux frais des propriétaires, ils se plaignirent tous de la dépense. On l'a sommairement évaluée à cent millions de florins. Des troupes de géomètres et de scribes envahirent les campagnes ; on noircit des millions de rames de papier pour tracer les plans, les tableaux, pour rédiger les notes et les listes nécessaires. Après quatre ans d'efforts, le labeur se trouva terminé, tant bien que mal, dans les provinces allemandes. L'édit sur les contributions parut le 10 février 1789. Il partageait les produits de la manière suivante : pour les frais de culture, pour son entretien et celui de sa famille, le paysan gardait soixante-dix centièmes ; il payait à l'État 12 florins 14 kreutzers ; au propriétaire, 17 florins 46 kreutzers (1). Moyennant cette rente perçue par le maître, toutes les corvées, toutes les redevances en nature se trouvaient abolies.

Personne ne fut content du nouveau système. Les différentes classes de citoyens se plaignirent, jurèrent que l'ancienne méthode leur était plus avantageuse. L'oreiller de la routine a de si douces émanations, le sommeil que l'on y goûte charme tant les

(1) 60 kreutzers forment 1 florin d'Autriche, qui vaut 2 fr. 57 c. En additionnant les sommes que nous venons d'indiquer, on arrive au chiffre 100, totalité du produit.

cerveaux paresseux ! La réaction sembla triompher, lorsque Léopold II, par un manifeste du 6 avril 1790, rétablit les vieilles coutumes en matière de finances. Les admirateurs du passé lurent avec joie ces considérants :

« Le but principal que l'on voulait atteindre en régularisant l'impôt, c'est-à-dire accroître le bien-être des sujets, a été manqué. Pour beaucoup d'individus, la réforme a augmenté les charges, au lieu de les diminuer. Sous l'ancien régime, la perception des taxes ne coûtait rien : le nouveau système exige une masse de fonctionnaires, et leurs appointements ont ajouté un dixième au chiffre des contributions. »

Malgré le plaisir qu'éprouvaient les intelligences vulgaires de cette halte soudaine sur le chemin du progrès, il a fallu revenir aux idées de Joseph II, il a fallu organiser l'impôt suivant les principes modernes. François II se vit contraint d'exécuter le plan de son oncle. En 1817, il fit démolir la vieille masure et substitua des contributions rationnelles aux taxes féodales (1).

(1) *Recherches sur l'état actuel de la monarchie autrichienne*, rédigées à Vienne vers la fin de 1819.

CHAPITRE XIII

RÉFORMES DIVERSES.

Mesures de Joseph pour développer l'industrie et le négoce. — Prohibition des marchandises étrangères. — Active contrebande. — L'empereur fait brûler tous les objets saisis. — Il veut créer à l'Autriche une puissante marine. — Démêlés avec la Hollande. — Rupture du traité de la Barrière. — Tentative pour affranchir l'Escaut. — Guerre imminente. — Le cabinet de Versailles s'interpose. — Navigation du Danube étendue jusqu'à la mer Noire. — Réforme des hôpitaux. — Réforme de l'instruction publique.

Le manifeste par lequel Joseph II avait annoncé la réforme des contributions et les principes dont elle fut la mise en œuvre, démontrent clairement qu'il avait adopté le système de Quesnay et des physiocrates, regardant la terre comme l'unique source des richesses; il s'en fallait bien, cependant, qu'il méprisât l'industrie et le négoce. Il désirait, au contraire, stimuler, développer autant que possible le travail des manufactures et le commerce. Dans toutes ses actions, dans toutes ses pensées, on retrouvait le génie administratif de son père. En 1784, pour encourager et activer la production indigène, il arrêta aux frontières de la monarchie,

non-seulement les objets fabriqués, mais les substances alimentaires qui venaient du dehors. Il prohiba notamment les vins étrangers. Là encore, voulant donner l'exemple, il fit distribuer aux hospices ceux qui se trouvaient dans ses caves, et enjoignit de ne mettre sur sa table que des vins d'Autriche et de Hongrie. Les boutiquiers de Vienne reçurent l'ordre de n'exposer, de ne débiter aucun produit exotique. Ceux qui avaient été introduits précédemment furent vendus, sous la surveillance de l'autorité, dans l'ancien cloître de Saint-Laurent. Joseph II écrivait, en octobre 1784, au comte de Kollowrat, grand-chambellan d'Autriche :

« Les ordonnances par lesquelles j'ai prohibé les marchandises étrangères, ont été publiées pour accroître la production nationale, affaiblir le goût du luxe et le pouvoir de la mode. L'usage prédominant des objets fabriqués hors de chez nous a réduit notre commerce à un état passif, et le gouvernement, qui perdait ainsi plus de 24,000,000 de florins chaque année, aurait été presque entièrement paralysé, sans le revenu de nos excellentes mines. Il semblait jusqu'ici avoir l'intention formelle de nourrir les ouvriers étrangers, d'enrichir les commerçants français, anglais et chinois, en se privant lui-même de tous les avantages que recueille infailliblement une nation, lorsqu'elle pourvoit à ses besoins par sa propre industrie. Je sais quelle sensation ont causée mes nouveaux décrets parmi les marchands de la capitale, et j'ai eu, à cet égard, un entretien avec le prince de Kaunitz ; mais je ne leur ai fait qu'une seule conces-

sion, je leur ai octroyé plus de temps pour débiter leurs achats de provenance exotique; et ils ne méritent pas davantage, car ils ne sont que les facteurs des négociants étrangers. »

Lorsque les marchandises réunies dans le cloître Saint-Laurent furent vendues, Joseph permit aux particuliers d'en faire venir du dehors, moyennant un impôt de soixante pour cent sur la valeur des objets. Quant aux boutiquiers, il leur en interdit le trafic de la manière la plus absolue. Cette prohibition donna lieu à une active contrebande. Mais le prince commanda de poursuivre les fraudeurs avec une impitoyable sévérité. Tout ce qu'on put saisir fut confisqué, puis invariablement détruit. Une foule d'objets ainsi arrêtés au passage, montres en or et en argent, boucles, tabatières précieuses, étoffes de laine et de soie, pièces de drap, de point de Bruxelles et de mousseline, passementeries, galons, bijoux, ayant été amoncelés sur un bûcher, furent réduits en cendre ou fondus; on jeta dans le Danube ce que la flamme n'avait pas dévoré.

Cette rigueur produisit l'effet le plus heureux; tous les genres de fabrication se développèrent en Autriche et commencèrent à prospérer. Des entrepreneurs français, anglais, flamands et suisses établirent des manufactures dans les provinces et dans la capitale. Les métiers de Linz, où l'on travaillait la laine, fonctionnèrent sans relâche. En une seule année, celle qui suivit la prohibition de l'empereur, vingt-quatre fabriques nouvelles s'élevèrent.

Une seule partie de la population eut à souffrir des

mesures que venait de prendre Joseph II. Les Tyroliens gagnaient des sommes considérables par le commerce de transit; une foule de marchandises traversaient leurs montagnes pour aller du nord de l'Europe dans la Péninsule italienne, et de l'Italie dans le nord de l'Europe. Ce roulage avait, en 1765, rapporté au pays plus de 10,000,000 de florins (26,000,000 de fr. à peu près). La loi sur les douanes le réduisit à 3,000,000. Le chef de l'État dut reculer sa ligne prohibitive et laisser le Tyrol en dehors.

Un autre dessein, auquel tenait beaucoup Joseph II, c'était de donner à l'Autriche une marine importante, de faire respecter sur les mers son pavillon dédaigné ou inconnu. Il voulait unir Trieste avec Ostende; la Société de navigation commerciale, établie dans la première ville, était composée surtout de marchands d'Anvers et d'Ostende. Les maisons Bolts et Proli organisèrent un commerce direct avec les Indes-Orientales. Des marins expérimentés offrirent leurs services, soit pour prendre possession des îles encore inoccupées, où l'on fonderait des établissements autrichiens, soit pour aller à la recherche de nouvelles terres. L'Autriche avait déjà des comptoirs dans l'île de France et même à Canton (1).

Le magnifique port d'Anvers, néanmoins, demeurait une possession inutile. Pour punir l'Espagne de la part qu'elle avait prise à la guerre de Trente-Ans, pour favoriser les Hollandais, alliés de la France, au

(1) Vehse, t. VIII, p. 215 et suiv.

préjudice des Habsbourgs, on avait stipulé dans le traité de Westphalie que l'Escaut resterait fermé du côté de la mer, c'est-à-dire que les bâtiments n'auraient plus le droit d'y entrer ou d'en sortir. On avait voulu arrêter ainsi le commerce immense que faisait la ville d'Anvers, et l'on y avait parfaitement réussi. Son port était, depuis cent quarante ans, voué à la solitude ; on n'y entendait guère d'autre bruit que le murmure des flots contre les digues. En 1715, au moment où la cour de Madrid perdait les provinces belges, qui passaient sous la domination autrichienne, la Hollande, soutenue de l'Angleterre, avait non-seulement exigé que l'on confirmât l'odieuse stipulation de 1648, mais que les prin ipales forteresses du pays lui fussent livrées, pour lui servir de barrière contre la France. Charles VI devait même nourrir en partie leurs garnisons et payer dans ce but aux États-Généraux cinq cent mille thalers chaque année (1,875,000 francs).

Joseph voulut abolir ces deux conventions, préjudiciables et humiliantes pour l'Autriche. Il commença par le traité de la Barrière, et, au mois d'octobre 1781, ordonna de raser les fortifications de toutes les places où les Provinces-Unies cantonnaient leurs troupes. C'était un moyen héroïque de les en expulser ; à quoi sert une garnison dans une ville ouverte ? Le 7 novembre, le prince déclara aux Hollandais que le pacte de 1715 était rompu, qu'ayant fait démanteler les places de guerre livrées à leurs soldats, ils pouvaient les en retirer, comme des gardiens inutiles. Les États-Généraux

n'essayèrent point de réfuter cette argumentation péremptoire ; leur lutte contre la Grande-Bretagne ne leur laissant point de forces disponibles. Le 4 décembre, ils acquiescèrent au désir de leur fougueux voisin et rappelèrent immédiatement leurs bataillons désappointés (1). Une des chaînes qui liaient la Belgique se trouvait rompue.

L'autre ne devait pas être si facile à briser. L'empereur laissa quelque temps respirer ses adversaires, puis leur chercha une querelle d'Allemand. Au mois d'octobre 1783, il leur adressa une dizaine de réclamations plus ou moins fondées. Les républicains jetèrent les hauts cris, et l'on entra en négociations. Alors, le 23 août 1784, le prince fit déclarer par son ambassadeur qu'il était dans les meilleurs sentiments à l'égard de la Hollande. « Pour lui témoigner ses dispositions amicales et rester en bonne intelligence avec elle, dit le plénipotentiaire, l'empereur a trouvé un moyen de conciliation, qui lui semble non-seulement devoir être bien accueilli, mais devoir exciter la reconnaissance des États. Il ne demande pas mieux que d'abandonner toutes ses prétentions, pourvu que la république ouvre l'Escaut, y laisse la navigation entièrement libre, et n'empêche les sujets autrichiens de commercer dans aucune partie du monde. Si on lui accorde ce point, il ne s'agira plus que d'évacuer et de raser certains forts devenus inutiles, de délimiter quelques parties des frontières suivant les traités de 1664 ; le prince alors renoncera pour toujours

(1) Coeckelberghe, *Histoire d'Autriche,* t. VI, p. 305.

aux portions de territoire et aux sommes qu'il réclame. »

Non-seulement cette clause si simple violait deux traités européens, mais elle violait le pacte conclu en 1731 par Charles VI avec la Hollande, pour la déterminer à reconnaître et garantir la Pragmatique-Sanction, qui faisait passer la couronne sur la tête de Marie-Thérèse. L'Autriche y avait pris l'engagement d'interdire aux Belges toute navigation dans les Indes orientales et tout commerce avec ces opulentes contrées. Les Provinces-Unies témoignèrent ouvertement l'intention de défendre par les armes le privilége qu'elles possédait, depuis un siècle et demi, d'appauvrir et d'étouffer la Belgique. Les grandes puissances lui donnèrent raison. L'empereur voulut néanmoins essayer de forcer le passage, de délivrer l'Escaut par une tentative qui aurait ensuite l'autorité d'un fait accompli. « Les Hollandais ne tireront pas, » disait-il au prince de Kaunitz, qui cherchait à le détourner de ce projet. Un brigantin partit d'Anvers descendit l'Escaut pour aller dans la mer du Nord; mais à Saffinguen les gardiens du fleuve le canonnèrent et l'arrêtèrent : on le relâcha néanmoins le jour suivant. Un autre navire parti d'Ostende, qui voulut remonter l'Escaut, fut capturé par quatre chaloupes hollandaises. Quand le prince de Kaunitz reçut le message où était rapporté ce double événement, il l'expédia aussitôt à l'empereur, après avoir écrit au bas : « Ils ont tiré ! » Furieux de cette insulte, Joseph voulait commencer la guerre, pour venger l'honneur du pavillon autrichien ; mais tous les

généraux l'en dissuadaient, excepté Lascy. La Hollande faisait des préparatifs considérables ; non-seulement elle submergeait les environs des forts situés près de la frontière belge, comme Lillo et Liefkenshoeck, mais elle adressait les protestations les plus vives aux cours de l'Europe, demandait l'intervention de la Prusse, de la Russie, de la France, qui était sur le point de conclure avec elle un traité pour affaiblir la puissance de la Grande-Bretagne dans les Indes.

Frédéric II afficha une insouciance toute diplomatique, la Messaline du Nord blâma les procédés violents des États-Généraux. Quoique unie à l'Autriche par une double alliance, le fameux pacte de 1756, le mariage de Louis XVI et d'une archiduchesse, la France prit seule le parti des vaillants républicains. Les deux plaideurs avaient sollicité son arbitrage ; le 17 novembre 1784, le roi envoyait à son beau-frère une déclaration, où je remarque ces passages péremptoires : « Les Hollandais, en résistant à la demande d'ouvrir l'Escaut, n'ont fait que soutenir un droit qu'ils exercent sans trouble depuis près d'un siècle et demi, qui leur est assuré par un traité solennel, qu'ils regardent comme le fondement de leur prospérité et même de leur existence. » — « Il est à craindre que l'empereur n'excite une inquiétude générale, et que la plupart des puissances ne se croient dans le cas de prendre les précautions et les mesures que les événements pourront exiger de leur part. Le roi lui-même ne pourrait se dispenser d'assembler des troupes sur ses frontières. D'ailleurs, dans

aucune hypothèse, Sa Majesté ne pourrait être indifférente au sort des Provinces-Unies, les voir attaquer dans leurs droits et leurs possessions. Sa Majesté le peut bien moins aujourd'hui qu'elle est au moment de consommer avec la République une alliance, dont les bases étaient arrêtées avant les derniers différends. »

Ne se voyant soutenu par personne, voyant son beau-frère et son associé prendre lui-même fait et cause pour la Hollande, Joseph II renonça enfin à commencer une guerre *dont les suites devaient être incalculables*, au dire de Louis XVI et du comte de Vergennes. Se résignant à laisser l'Escaut rouler dans les Pays-Bas autrichiens des flots inutiles, Anvers languir comme une ruine devant son admirable port, il exigea seulement une réparation éclatante pour l'insulte faite à son pavillon, une somme d'argent et une mince lisière de terrain au nord de la Belgique.

Les deux puissances choisirent des plénipotentiaires, qui se réunirent à Versailles. L'Empereur fit demander 15 millions de florins hollandais, tant pour lui que pour les Flamands auxquels la rupture des digues avait porté préjudice. Les ambassadeurs des Provinces-Unies se récrièrent; Joseph alors diminua ses prétentions, réduisit la somme d'un tiers; seulement il déclara que si ce point n'était pas réglé le 21 septembre, il substituerait l'éloquence de la poudre à celle des négociations. Mais les interprètes bataves poussèrent de nouveaux gémissements; ils confièrent au ministre de France, le marquis de Ver-

gennes, que leurs instructions ne leur permettaient pas d'accorder au delà de 5 millions. Nul argument, nulle crainte ne purent les faire céder. Pour mettre un terme au débat, la cour de France, avec une générosité singulière, prit alors le parti de compléter la somme. Joseph reçut les 20 millions de livres qu'il réclamait, 19 pour l'État et 1 pour les Belges qui avaient souffert des inondations. Il obtint en outre une bande de terre, qui allait jusqu'à Saffinguen; les deux forts de Lillo et de Liefkenshoeck, tels qu'ils étaient, ceux de Frédéric, de Henri et de Kruitschanz préalablement rasés. La stipulation de 1731, par laquelle l'Autriche avait renoncé au commerce des Indes orientales, fut en outre abolie. Les 10 millions de florins devaient être soldés par fractions, de six mois en six mois, et le premier terme payé trois mois après la signature du traité (1).

Ainsi échoua en partie l'effort le plus généreux, le plus utile, le plus sensé, que la maison d'Autriche eût fait depuis cent cinquante ans pour tirer les provinces flamandes de leur torpeur et de leur servitude commerciale, pour leur rendre la prospérité dont elles avaient joui pendant trois siècles. Tous ceux qui connaissent à fond l'histoire de la Belgique en sentiront l'extrême importance. Il aurait dû assurer à Joseph II la gratitude des Pays-Bas autrichiens; mais les peuples ne savent pas plus distinguer leurs amis que leurs ennemis.

(1) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten*, p. 261. — Peyssonel, *Situation politique de la France*, p. 246.

L'empereur eut des chances moins funestes, quand il essaya d'ouvrir la mer Noire aux bâtiments du Danube. C'était encore un de ses plans favoris : le banquier Fries avait préparé le succès, en établissant à Roustchouk une factorerie. Le prince voulait que le Danube devînt la grande artère de ses vastes domaines. Aussi fut-il joyeux de conclure avec la Porte, en 1783, un traité de commerce où il obtint les mêmes conditions que les Russes, la nation la plus avantagée dans l'Empire ottoman. Au mois d'août de cette année, Lauterer, capitaine des pontonniers, alla par eau de Vienne à Constantinople, mais mourut peu de temps après son retour. Un autre capitaine, le baron Tauffner, conduisit pour la première fois un vaisseau de la Kulp, en Hongrie, dans les flots de la mer Noire. Ignace Pürcker, émigré suisse demeurant à Hermannstadt, fit un voyage analogue : embarqué sur l'Aluta, rivière qui grossit le Danube, il se laissa entraîner vers le fleuve, descendit son cours tortueux et finit par atteindre le port franc de Galatz, en Moldavie. Le nommé Dellaria entreprit un commerce de grains qui suivit le même initéraire et eut bientôt un plein succès.

L'empereur avait formé les desseins les plus vastes pour l'organisation et la prospérité de la Hongrie. Quand les habitants d'Ofen voulurent, en 1784, lui élever une statue, parce qu'il avait transféré de Presbourg dans leur ville l'administration du pays, Joseph déclina cet honneur. Il écrivit à la régence une lettre mémorable, où on lit le passage suivant :

« Si je suis assez heureux pour faire un jour uni-

versellement connaître aux Hongrois les rapports qui doivent exister entre le monarque et les sujets, pour détruire tous les abus civils et religieux, développer l'industrie, donner au commerce une large extension, multiplier d'une frontière à l'autre les routes et les canaux navigables, comme j'espère y réussir, et que la nation veuille alors m'élever un monument, je l'aurai peut-être mérité, j'accepterai peut-être sa proposition avec reconnaissance. »

Ainsi ce noble cœur mettait la gloire à haut prix et n'ambitionnait point les faciles hommages, dont les princes sont ordinairement si avides et si fiers. Il n'agréait un éloge, il n'en éprouvait du plaisir que s'il s'en croyait digne.

Une secte politique, maintenant fort nombreuse, les utilitaires, peuvent compter Joseph II parmi leurs chefs. Pour procurer du travail et des fonds à ses sujets, il autorisa la contrefaçon de tous les livres allemands publiés hors de l'Autriche, et même celle des journaux. Il avait l'idée fixe d'attirer le numéraire dans ses provinces et de l'y retenir, conséquence qu'il ne perdait jamais de vue. Il interdit, par suite, aux religieux, de faire venir de l'étranger les bréviaires, missels, antiphonaires et autres livres employés pour le service divin ; des imprimeries furent organisées, qui leur fournirent sur place les ouvrages que nécessitaient leurs fonctions ou leurs études.

La même préoccupation financière lui inspira une autre mesure, dont la noblesse territoriale se montra médiocrement satisfaite. Tout propriétaire de biens

fonds dut passer au moins en Autriche six mois par an, ou payer double impôt. L'empereur ne voulait point qu'ils portassent tous leurs revenus à l'étranger.

Un homme tel que Joseph II, si favorable aux tendances modernes, si avide de donner au commerce, au travail, une impulsion énergique, un développement illimité, ne devait point aimer les corporations et jurandes. Créées d'abord pour protéger l'industrie contre les seigneurs, elles étaient devenues routinières et oppressives; elles tyrannisaient à la fois les ouvriers et les consommateurs. Pendant le mois de mars 1787, les bouchers de Vienne demandèrent qu'on élevât la taxe de la viande, sous prétexte qu'ils ne pouvaient se tirer d'affaire au taux alors fixé. Le gouvernement leur répliqua : « Puisque vous êtes si malheureux, abandonnez votre profession, cherchez ailleurs des ressources; vos aides prendront votre place et trouveront le moyen de servir le public sans augmenter les prix. Et ne vous avisez pas de rançonner en secret les acheteurs, ou de fournir de la mauvaise viande à l'ancien tarif; pour cette viande ainsi vendue, on vous administrerait cinquante coups de bâton. » Cet avis paternel produisit son effet, et les bouchers servirent leurs pratiques sans souffler mot. L'exigence, l'astuce et la cupidité habituelles des marchands, surtout quand la loi leur accorde un monopole, nous empêche de nous attendrir sur leur sort; mais n'est-il pas singulier que Joseph II, malgré son caractère doux et humain, ne pût abandonner complétement le système des Habs-

bourgs, fit appliquer de temps en temps à ses sujets quelque volée traditionnelle? La Turquie était trop voisine de l'Empire; ses mœurs, ses idées, ses pratiques brutales passaient trop aisément par dessus la frontière, comme un nuage qui fondait en averses de coups de bâton sur le dos des Autrichiens.

Mais ces erreurs de Joseph II, qui ne tenaient point à sa nature, ne doivent pas faire suspecter ses généreux sentiments. Quiconque naît et vit dans un milieu funeste, ne peut se préserver de toutes les influences mauvaises. Une foule d'actions, de décrets et d'institutions que le lecteur connaît déjà, ont mis hors de doute la bonté de l'empereur; sa réforme des hôpitaux en donnera une preuve nouvelle. Pendant tout le moyen âge, pendant le dernier siècle même, les refuges consacrés aux malades, par suite de la charité que prescrit l'Évangile, ressemblaient plutôt à des cavernes qu'à des maisons de secours. On y recevait les patients, mais on les recevait, en quelque sorte, avec répugnance, et on les traitait comme des coupables. Les tendances cruelles de l'époque se manifestaient jusque dans les institutions qui avaient pour but de soulager la douleur. C'étaient des lieux maudits, où l'on entrait comme dans un sépulcre. Au delà du Rhin, la soupe d'hôpital était réputée la plus fade des nourritures, les pauvres ne songeaient qu'avec terreur à la charité publique. On regardait comme perdus ceux qui étaient contraints de lui demander assistance. Les élèves en médecine, les jeunes praticiens (et quel charlatanisme barbare composait alors le fond de la médecine!) faisaient sur

les malades des expériences douloureuses, souvent folles et absurdes. Les patients refusaient-ils de s'y prêter, on employait la force. On accumulait dans les mêmes salles les affections les plus diverses, salles étroites, obscures et humides, où régnait toute l'année une peste particulière. A l'Hôtel-Dieu de Paris, Joseph avait vu deux et trois misérables sur un seul grabat, se communiquant l'un à l'autre des germes funestes, de pernicieuses influences. On traitait les aliénés plus durement encore : leurs gardiens ne paraissaient pas veiller des malheureux qui luttaient contre le délire, mais châtier des criminels. Aussi leur donnait-on souvent pour compagnons de vrais malfaiteurs. La camisole de force, le jeûne, les coups, des sévices de tout genre étaient les seuls moyens curatifs employés à leur égard.

Joseph II voulut construire dans sa capitale un hospice-modèle, qui serait copié dans toutes les provinces de la monarchie, et préleva les frais de construction sur sa liste civile. L'Europe entière a depuis lors plus ou moins imité ce type grandiose. Trois mille lits occupaient des salles spacieuses et bien aérées. Service médical, laboratoire, pharmacie, nourriture, régime hygiénique, administration, tout y était parfaitement organisé. La dépense se trouvait réduite aux plus faibles proportions, puisqu'elle n'excédait pas 50,000 florins par an, c'est-à-dire 128,500 fr. Il est vrai que les pauvres seuls, les indigents de la dernière classe, étaient reçus sans payer; les autres donnaient un florin, un demi-florin ou dix kreutzers par jour. L'inauguration eut lieu le 16 août 1784.

Un angle de cet édifice, qui surpassait en étendue tous les monuments publics ou particuliers de Vienne, était consacré aux fous. Là, on les soignait avec patience, on tâchait de les guérir; on ne les malmenait pas comme précédemment.

Plein de charité pour les faiblesses même qu'il n'éprouvait point, Joseph II établit en outre une maison gratuite d'accouchement (1).

Une autre création philanthropique de l'empereur fut l'institution des enfants pauvres. On y reçut gratuitement ceux des personnes tout à fait indigentes; les parents moins dénués de ressources payèrent chaque année 24 florins, ou 62 francs par tête. Ceux des filles qui accouchaient à la maternité y furent également recueillis. En donnant d'avance la moitié de la pension (31 francs), les pauvres honteux pouvaient taire leur nom. Avec cet établissement se trouvait en rapport la maison destinée aux orphelins.

Mais ce n'était pas tout de secourir la misère du peuple, il fallait éclairer son intelligence. Le prince y travailla de la manière la plus active. Dès qu'il eut le pouvoir entre les mains, il s'occupa de réorganiser l'instruction publique. Le 7 février 1781, il enjoignit aux couvents riches d'établir des écoles pri-

(1) « Cette maison d'accouchement est très-bien organisée. La jeune fille honteuse de sa faiblesse, qui veut donner clandestinement un citoyen à la patrie, peut y entrer voilée, y prendre un faux nom et en sortir incognito. Les Viennoises apprécient beaucoup ces ménagements et ne laissent pas chômer l'institution : l'année qu'elle fut ouverte, elles y mirent au jour huit cents enfants. » (*Skizze von Wien*, p. 187; Wien und Leipsig, 1786.)

maires, s'il n'y en avait point dans le voisinage, et, s'il y en avait, de leur donner un développement conforme à ses intentions; dans les communes distantes des monastères, qui ne pouvaient soutenir leurs écoles, les revenus surabondants des églises durent être affectés à leur entretien; Joseph prescrivit spécialement de leur consacrer les rentes léguées par les dévots pour subvenir au luxe des processions. Ordre fut donné de choisir les instituteurs avec le plus grand soin, et de tenir un compte exact des enfants qui étaient en âge d'étudier. L'instruction ne devint pas obligatoire; mais les familles qui recevaient des secours et n'envoyaient pas leurs bambins à l'école, ne furent plus assistées. Des inspecteurs parcoururent toute la monarchie, surveillèrent l'éducation publique, observèrent les besoins des communes et firent leurs rapports au gouvernement.

Par ces habiles mesures, par ses efforts continuels, Joseph répandit non-seulement l'instruction, mais le goût de l'étude. Le peuple autrichien s'éveilla de la longue torpeur où on l'avait insidieusement plongé; il releva la tête pour considérer le monde supérieur dont on avait, depuis deux cents ans, détourné sa vue. Les campagnards montrèrent une sorte d'émulation et d'enthousiasme; ils donnèrent çà et là des preuves flagrantes de leur zèle. Dans le village de Triebischl, en Bohême, pendant un hiver où la nature montrait une impitoyable rigueur, quatre pères de famille ne voulurent pas que leurs enfants interrompissent leurs études. Comme

les pauvres petits ne pouvaient cheminer à travers la neige, qui blanchissait les hauteurs et encombrait les vallons, chaque montagnard prit son jeune héritier sur ses épaules et, malgré la fureur du vent, le porta à l'école de Wohlau. Cet épisode ayant été raconté au prince, que devait toucher une pareille marque de bonne volonté, il publia une lettre officielle où il louait hautement les villageois et les donnait en exemple; il assaisonna cet éloge d'une importante gratification.

Avant Joseph II, la férocité du moyen âge désolait l'enseignement, comme elle attristait et assombrissait les hôpitaux. Pour les moindres peccadilles, on rossait les élèves, et la fustigation chère aux Jésuites leur était sans cesse appliquée. Ces mauvais traitements les dégoûtaient de l'étude, affaiblissaient en eux le sens moral. L'empereur les interdit, sauf les cas extrêmes. Un décret spécial ordonna d'y substituer des punitions moins vulgaires, d'agir sur les esprits par le sentiment de l'honneur et par celui de la honte. Il fit tenir un livre où on inscrirait les bonnes et les mauvaises notes, accorder aux élèves méritants des distinctions flatteuses, humilier ceux qui n'apprenaient pas. Les actions immorales, le vol et l'insolence à l'égard des maîtres, encouraient seuls des châtiments corporels.

L'instruction secondaire, les pensionnats et les colléges furent organisés suivant les mêmes principes. Joseph modifia beaucoup moins les Universités: il se contenta d'y supprimer les abus. L'enseignement le plus général lui semblait le plus important et

le plus digne de sollicitude. Nous avons déjà parlé de l'Institut médico-chirurgical pour le service militaire, fondé en 1786. Le prince régénéra complétement ces sortes d'études, entreprise d'autant plus nécessaire, que les préjugés, les coutumes les plus funestes régnaient dans les campagnes. On s'y adressait aux maréchaux-ferrants, aux bergers, aux empiriques, pour obtenir des conseils et des remèdes. Les chirurgiens et les barbiers soignaient toutes les maladies.

Nous avons exposé lentement et abondamment les réformes de Joseph II, parce qu'il fallait obtenir pour ce prince une tardive justice, parce qu'elles se dessinent dans l'histoire de la monarchie autrichienne comme un fait capital, qu'elles ont eu sur ses destinées et même sur les destinées de l'Europe une action immense, qui se prolongera indéfiniment. Joseph était à lui seul toute une révolution; nos assemblées nationales, depuis 89, ont reproduit ou imité une foule de ses décrets. La ressemblance est tellement forte que, dans sa biographie de l'empereur, publiée en 1790, Caraccioli la signale déjà :

« Ce qui ne peut échapper à l'esprit du lecteur, dit-il, c'est de voir presque tous les plans de l'assemblée nationale, qui se tient actuellement à Paris, ébauchés par Joseph II. Abolition de la servitude, du droit d'aînesse, des dîmes, des chasses impériales; curés salariés (selon son expression), juifs et protestants déclarés citoyens, tolérance civile accordée, nombre de paroisses diminué, tout sujet capable de parvenir aux premiers emplois, places données au concours, projet de mettre toutes les provinces en

départements, telles sont ses réformes. Rien de plus semblable (1). »

Hélas! pourquoi faut-il que les grands hommes trouvent sans cesse devant eux, pour leur disputer le passage, des bandes de sots, d'ignorants, de calomniateurs, de bavards, de fripons et d'égoïstes! Après avoir suivi, raconté sans interruption une noble et courageuse entreprise, où un seul individu s'efforçait d'arracher à la mort un peuple déjà tombé en paralysie, nous allons maintenant accomplir une tâche douloureuse, montrer le magnanime souverain en lutte avec la routine, l'ineptie et la mauvaise foi.

(1) *Vie de Joseph II*, page 190.

CHAPITRE XIV

Lutte de la routine contre Joseph II. — Facilité des réactions. — Fureur du clergé autrichien, manœuvres des Jésuites. — Terreur qu'ils inspirent encore après l'abolition de l'Ordre. — La Société secrète des Illuminés se fonde pour combattre leurs desseins et leurs manéges. — Succès rapide qu'elle obtient. — Colère et aveuglement du peuple. — Connivence de l'administration. — Mécontentement des Hongrois. — Leur opposition aux réformes de l'empereur. — Insurrection en Transylvanie, massacres et pillages. — Cruelle punition des chefs.

On aurait pu adresser au peuple autrichien ces observations du vieux Balzac : « Pourquoi se mettre en peine de résister à une force qui n'est que douceur et qui ne sait faire que du bien? Il faut souffrir patiemment sa félicité. On ne s'oppose point en Égypte à cette bienheureuse violence, qui se déborde pour enrichir les terres qui la reçoivent (1). » Mais ce n'est pas ainsi que pensent les nations : elles ne veulent point être dérangées dans leurs habitudes, éclairées par une lumière nouvelle qui fatigue leur vue accoutumée aux ténèbres, à des ténèbres

(1) Lettre trente-deuxième.

séculaires. De tous les mouvements où l'on peut entraîner la foule et les esprits obtus, aucun ne s'exécute avec autant de facilité que les réactions. Au premier coup de tocsin, le vulgaire prend les armes, se jette sur les novateurs, indigné qu'ils le forcent à réfléchir, qu'ils troublent son sommeil intellectuel. Les chefs de ces expéditions malheureuses ne devraient donc point s'enorgueillir de leur succès.

Les premières réformes de Joseph II avaient porté sur la discipline ecclésiastique et l'intolérance ultramontaine; la première opposition qu'il rencontra fut naturellement celle du clergé. Nous avons vu l'indignation de la cour apostolique et ses efforts pour changer les sentiments comme les résolutions de l'empereur. Mais nous n'avons presque rien dit de l'étonnement et de la haine que ses innovations religieuses firent naître à l'intérieur, dans les sacristies, les monastères et les palais de la haute prélature. Là cependant grondait une fureur qui annonçait de prochaines tempêtes. Les églises devinrent des centres de rébellion, dans lesquels on ameuta les esprits contre le souverain. L'ombre et le mystère des confessionnaux ne servirent pas moins à la réaction. La surveillance la plus attentive, les ordres les plus sévères ne purent empêcher les prêtres et les moines de déchaîner leur langue, de manœuvrer sournoisement, avec la liberté d'action et l'opiniâtreté de gens qui n'ont rien à faire.

Parmi ces conspirateurs se distinguaient surtout les ex-jésuites. Leur influence était encore aussi

étendue que pernicieuse. Dans le naufrage de l'Ordre, ils avaient sauvé leurs trésors : quand on avait pris légalement possession de leurs séminaires, églises, colléges, maisons professes, on n'avait trouvé que des sommes insignifiantes ou des papiers qui les constituaient débiteurs; les immenses richesses dont ils s'étaient nantis, avaient disparu en de secrets dépôts, où ils trouvaient abondamment de quoi soutenir leurs manéges. Le public ne s'y trompait point, et la congrégation abolie inspirait encore une terreur, une anxiété générales.

Au début d'une *Vie de Loyola* publiée en 1788, je remarque ces phrases significatives : « On écrit tant à notre époque sur les jésuites et le crypto-jésuitisme, on fait tant d'allusions à l'influence occulte de la société, on avertit si instamment de se mettre en garde contre ses efforts ininterrompus pour la propagation secrète du catholicisme, et l'on éveille par là une horreur mystérieuse chez un si grand nombre de protestants, que beaucoup de personnes, qui ne sont pas tenues de savoir ces choses, doivent désirer connaître avec exactitude le fondateur et les origines de cette compagnie, jugée redoutable encore dans son abaissement et, pour ainsi dire, au milieu de ses ruines. C'est ce qui m'a donné le courage de lire un assez gros volume du seizième siècle, afin d'en extraire la substance (1). »

L'abolition de l'ordre sépulcral n'avait donc point tranquillisé l'Europe. On craignait toujours leurs in-

(1) *Leben und thaten des heiligen Ignatius von Loyola;* Germanien, *im Verlag der Republick der Gelehrten,* 1788.

trigues et leur férocité, comme on redoute une bande de malfaiteurs nocturnes, dont on ne peut ni deviner les intentions, ni empêcher les surprises. Un homme qui devait bien les connaître, un de leurs disciples, un professeur de leur grande Université d'Ingolstadt, nommé Weisshaupt, ressentait une inquiétude plus vive que tout le monde. Deux ans avant la chute de ses maîtres, on lui avait confié la chaire de droit naturel et de droit canon ; il fut le premier laïque chargé, dans le célèbre institut, d'enseigner une science ecclésiastique. Mais là, sous les voûtes mêmes où avaient si longtemps plané les mauvais génies de la congrégation espagnole, il forma le dessein de la combattre avec ses propres armes, d'imiter son organisation et, puisqu'elle s'était transformée en société secrète, de lui opposer une association également mystérieuse. Un an après, en 1776, il fondait l'ordre des Illuminés.

Cette compagnie avait deux buts, un but spécial et un but général : elle voulait tenir tête aux Jésuites, éventer leurs complots, déjouer leurs intrigues, se tenir toujours devant eux comme le tauréador qui présente la pointe de son épée à son bestial adversaire et lui barre le chemin ; elle voulait en outre accélérer les progrès de l'humanité, répandre partout la civilisation, faire prévaloir les idées salutaires et généreuses qui s'envolaient alors de la Grande-Bretagne et de la France comme d'une double ruche, et dispersaient de tous côtés leurs fertiles essaims. La superstition, l'arbitraire, les priviléges de la naissance, tous les vieux abus, toutes les vieilles erreurs, toutes

les iniquités sociales devaient être battus en brèche par cette moderne chevalerie ; elle ne reconnaissait d'autres droits à l'estime, à la richesse, à l'influence, que le travail, le mérite et la vertu. La secte obtint des adhésions dans toute l'Allemagne et compta bientôt deux mille membres, parmi lesquels figuraient des personnages très-haut placés, en Bavière notamment, le comte ministre de Seinsheim, le baron Hofenfels, envoyé du duc de Deux-Ponts, le comte Maximilien Montgelas, conseiller aulique et plus tard ministre ; dans le Palatinat, l'abbé Salabert, Français d'origine, qui était en grande faveur à la cour de Deux-Ponts, le docteur Zentner, professeur à l'Université d'Heidelberg, qui devint conseiller intime et secrétaire d'État. La légion militante fit aussi des recrues dans le Tyrol, dans la Franconie, aux bords du Rhin, où elle avait déjà douze loges en 1778. A Vienne, Sonnenfels et Born s'y rallièrent : on prétend même que Joseph II y fut affilié, qu'il voulait se servir de la compagnie pour seconder ses plans sur la Bavière, en faciliter l'échange contre les Pays-Bas autrichiens. Dans le nord de l'Allemagne, la société enrôla aussi d'éminents volontaires : le duc régnant de Gotha, Ernest II, le prince Ferdinand de Brunswick, grand-maître de la franc-maçonnerie allemande et général prussien pendant la guerre de Sept-Ans, le prince Eugène de Wurtemberg, autre général de Frédéric II, qui par la suite devint le premier grand-duc de Hesse-Darmstadt; le comte de Neuwied, le prince Charles de Hesse-Cassel, qui gouvernait le Schleswig, et le prince Auguste de Gotha, frère d'Ernest II. Sui-

vant les ***Mémoires d'un homme d'État,*** que l'on attribue au fameux chancelier Hardenberg, le duc Charles-Auguste de Weimar, Gœthe et Herder se seraient engagés dans la nouvelle milice. Mais le plus ardent de tous les croisés libéraux fut le baron de Knigge, citoyen du Hanovre.

Pendant son séjour en Prusse, Mirabeau se fit initier aux mystères de l'ordre anti-jésuitique. Plusieurs chefs se rendirent aussitôt à Paris, dans le but de propager en France leurs doctrines. Le trop célèbre duc d'Orléans, qu'on nomma, peu de temps après, Philippe-Égalité, s'inscrivit immédiatement sur leurs listes. Un grand nombre d'enthousiastes germains affluèrent alors chez nous et prirent à la révolution la part la plus active, comme Forster et le baron prussien Anacharsis Cloots, qui devint membre de l'Assemblée nationale. Presque tous furent guillotinés, les démocrates français ayant la sottise et la monomanie de tirer sur leurs troupes, ce qui devait nécessairement amener leur défaite. Un petit souverain allemand, le prince de Salm-Kyrbourg, que ses nobles sentiments avaient déterminé à proclamer la république dans ses domaines, fut aussi étendu sur la planche fatale, par l'ignorance et l'incapacité politique de nos réformateurs (1). Le landgrave Charles de Hesse-Rheinfels, autre jacobin allemand, eut toutes les peines du monde à se sous traire au couperet lugubre qui tranchait les

(1) Voyez l'histoire curieuse des princes de Salm, dans mes *Anabaptistes des Vosges*, chapitre XIV.

têtes des amis comme des ennemis du peuple, si bien qu'il finit par décapiter la révolution elle-même.

Au delà du Rhin, l'illuminisme avait encore pour adeptes fervents le baron Charles de Dalberg, coadjuteur de l'archevêché de Mayence, Frédéric Jacobi, et le fameux Nicolaï, dont le concours fut très-important, parce qu'il mit au service de l'union sa *Bibliothèque allemande*, organe de publicité très-hardi et très-répandu (1).

Mais si les propagateurs de la lumière, les apôtres de la justice et de la liberté cherchaient, dans les États allemands, à grouper leurs forces pour tenir le parti ultramontain en respect, ce dernier convoquait tout son ban et son arrière-ban, toute sa milice tonsurée ou chevelue, masculine ou féminine, pour abattre la raison, la garrotter et l'ensevelir vivante. Les fêtes religieuses extraordinaires, les saintes comédies, les miracles artificiels, les scènes d'exorcisme où l'on chassait les diables imaginaires qui tourmentaient de prétendus possédés, entretinrent, échauffèrent, dans le Tyrol spécialement, le zèle superstitieux de la foule. Maint désordre s'ensuivit, et chaque fois que des arrestations eurent lieu, on trouva toujours des individus notables mêlés au peuple comme agents provocateurs. Ils l'excitaient à empêcher par la violence les réformes du souve-

(1) Destitué en 1786, par l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, Weisshaupt, le fondateur de la secte, trouva un asile à la cour du duc Ernest de Saxe-Gotha, son disciple, qui le nomma secrétaire de légation et lui fit une rente.

rain. Une de ces émeutes cléricales mit en émoi toute la ville d'Inspruck.

L'autorité avait prescrit de démolir, dans la cathédrale, deux autels particuliers, maladroitement appuyés contre des colonnes de la nef. Par malheur, on entreprit d'exécuter cet ordre un jour solennel où une multitude compacte inondait l'église pour adorer un morceau de la vraie croix. Les ouvriers avaient à peine mis la pioche dans la maçonnerie, que la foule se jeta sur eux; elle allait leur faire un mauvais parti, quand les pauvres diables implorèrent les fanatiques, demandant grâce et jurant de ne plus toucher aux moellons vénérés. Ils en furent quittes pour la peur; mais l'exaltation populaire ne se calma point subitement. On délibéra, séance tenante, et l'on convint que si un objet du culte se trouvait en péril, tous les bigots accourraient pour le défendre. Les plus emportés se rendirent même sur-le-champ au beffroi, ordonnèrent de sonner la cloche d'alarme, quand un édit du gouvernement porterait atteinte aux droits de la routine. A ce signal, toutes les chauves-souris ultramontaines devaient s'élancer hors de leur trou.

Mais si les catholiques voulaient qu'on respectât leurs moindres superstitions, ils ne ménageaient point les convictions des réformés. En 1783, à Villach (dans la Carinthie), on organisa un divertissement populaire où l'on promena sur une charrette un mannequin représentant Luther; après l'avoir injurié, battu, chansonné, on le mena au pont du Danube et on le précipita dans les flots.

La colère des ministres catholiques était si ardente, qu'ils la contenaient avec peine; leur dissimulation ne l'empêchait pas toujours d'éclater en scènes furieuses ou inconvenantes. Un Frère mineur, qui témoignait le désir le plus violent de parler à Joseph II, pendant un voyage de l'empereur à Lemberg, n'ayant pu aborder le prince, avoua, dans un transport de rage, qu'il voulait le poignarder. On l'arrêta et on le mit dans l'hôpital des fous, à Vienne, où il fut traité avec ménagement. Une nonne française, venue de Paris je ne sais pour quelle cause, interpella le souverain, en 1787, lorsqu'il visitait son couvent, le saisit par le revers de son habit, dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui adressa les reproches les plus véhéments sur ses réformes disciplinaires, d'un ton qui correspondait à l'énergie de ses paroles (1).

Une si violente, une si farouche opposition ne laissait pas les édits du monarque produire leurs effets salutaires, ou leur enlevait une grande partie de leur efficacité. La régénération de l'Église autrichienne ne s'accomplissait point. « Malgré toutes les ordonnances de la cour, si éminemment chrétiennes, disait, en 1784, une feuille publique imprimée dans la capitale, les anciens abus religieux continuent à

(1) Un autre fait donnera une idée de l'intolérance du clergé autrichien. Sous Joseph II était gouverneur de la Transylvanie le baron de Bruckenthal, le premier protestant auquel Marie-Thérèse donna la croix de Saint-Étienne. L'impératrice ayant offert la même décoration à un évêque hongrois, celui-ci refusa, en alléguant qu'il ne pouvait ni ne voulait porter un signe de distinction avili par un hérétique.

prospérer. Ceux qui les combattent et les blâment sont mal vus, traités comme des brouillons et des agitateurs; ceux qui les soutiennent, qui exploitent la crédulité populaire, passent pour des ministres parfaits et sont promus en grade, au nom même de l'empereur. Les mauvais évêques censurent les réformes décrétées; les bons, loin d'être soutenus par les gens que leur position officielle devrait y obliger, les trouvent perpétuellement sur leur route, sont contrariés sans cesse et décriés par eux. Toutes les améliorations échouent de la sorte, puisque tant d'artifices secondent les violentes passions intéressées à leur faire obstacle (1). »

La désobéissance était si hardie, qu'on laissait dans les églises, à la vue de tout le monde, les objets que le prince avait ordonné d'enlever. Ainsi, en 1784, sur le grand autel des Dominicains, à Vienne, s'étalait encore une Vierge bizarrement affublée, dont sept glaives perçaient la poitrine. Une église monastique du cercle de Cilly exposait aux regards, en 1787, un écusson où étaient peintes les douleurs du Fils de l'Homme; sur la partie inférieure, on lisait en grosses lettres romaines : « Armoiries du très-saint, très-puissant et invincible seigneur Jésus-Christ, empereur couronné des légions célestes, élu roi de la terre, seul grand-prêtre du Saint-Empire romain, archevêque des âmes, électeur de la vérité, archiduc de la

(1) Ces détails prouvent qu'il y avait, autour de l'empereur, une secrète opposition qui agissait contrairement à ses idées, au sein même des administrations publiques.

vertu, roi miséricordieux et unique des Juifs, duc de Bethléem, prince de Galilée, comte de Jérusalem, baron de Nazareth, chevalier des portes infernales, seigneur de la piété, de la justice et du salut, prévôt des veuves et des orphelins, juge des vivants et des morts, notre maître à tous, notre gracieux et indulgent sauveur. »

Dans une ville de Hongrie, Eisenstadt, on voyait encore pendu aux murailles d'une église, en 1783, un tableau sur lequel était figuré Dieu le père, qui, de ses deux mains, pressait la blessure ouverte au flanc du Christ, pour en faire jaillir le sang ; le rouge liquide emplissait un calice tenu par un ange, débordait et coulait dans le purgatoire, où les proscrits se le disputaient et l'avalaient gloutonnement.

Les sectes mêmes que l'empereur avait affranchies, ne laissaient point de lui susciter des embarras. Les vieilles haines théologiques, ranimées par la tolérance, produisaient des luttes, des scènes plus ou moins violentes et scandaleuses. L'ingratitude se mêlait d'ailleurs aux passions métaphysiques : bon nombre de protestants déclaraient que Joseph II, en établissant la liberté des cultes, n'avait fait que son devoir, et blâmaient hautement les restrictions qui la limitaient, l'infériorité où les dissidents étaient maintenus à l'égard des catholiques. L'homme semble vraiment né pour faire le mal, tant il paie cher ses nobles sentiments et ses bonnes actions, tant il exécute le bien avec difficulté !

Une opposition plus franche et non moins redoutable que celle du clergé fut la résistance des Hon-

grois. Joseph n'avait pas l'intention d'offenser un peuple magnanime et belliqueux ; mais ses plans de réforme ne s'accordaient pas avec leur charte politique, avec leurs traditions légales. Si l'esprit de routine contribua fortement à leur répugnance pour ses desseins, il faut avouer que de plus respectables motifs éveillaient aussi leur mécontentement. Le régime constitutionnel a pris naissance chez eux d'aussi bonne heure que dans la Grande-Bretagne (1) ; ils lui ont voué un amour aussi fervent que la nation anglaise, et ne pouvaient consentir à voir cet édifice séculaire tomber, comme un château de cartes, au souffle d'un empereur, quelles que fussent ses intentions.

Depuis le commencement du treizième siècle, la Hongrie avait deux chambres, la première, celle des Magnats, où siégeaient tous les nobles qui portaient légalement le titre de prince, de comte ou de baron, les archevêques et évêques, catholiques ou grecs, ainsi que les hauts fonctionnaires du royaume (cette assemblée n'était pas élective); la seconde, celle des États, que l'on renouvelait à chaque Diète. Tout comitat y envoyait deux députés; certains chapitres, certaines villes qualifiées de royales, avaient aussi le droit de s'y faire représenter. Les deux classes d'interprètes ne votaient que d'après un mandat impératif de leurs commettants. Si les électeurs n'étaient point satisfaits de leur conduite, ils pouvaient, pen-

(1) La *Bulle d'Or*, qui autorisait les Hongrois à prendre les armes pour défendre la constitution, fut promulguée en 1222 ; Jean-sans-terre octroya la *Grande-Charte* aux sollicitations belliqueuses des Anglais en 1215.

dant la session même, les révoquer et en nommer d'autres. Les réunions provinciales, où on choisissait les délégués, s'appelaient *congrégations*. La Diète se tenait tous les trois ans. Le palatin de Hongrie, fonctionnaire électif, qui avait charge de faire exécuter les lois, présidait la chambre haute; le *personal* ou lieutenant du roi (1), la chambre basse. L'initiative des motions appartenait au roi et aux députés des communes. Les deux *tables*, comme on les nomme en Hongrie, délibéraient séparément, sauf dans un petit nombre de cas, où elles formaient des séances mixtes, pour accélérer la conclusion des affaires.

Ce parlement votait les lois, les contributions, la paix et la guerre, les levées de troupes. On y parlait hongrois, on y siégait en costume national, on y entrait tout armé. A la mort d'un roi, il nommait son successeur. Le pacte fondamental exigeait que celui-ci vînt se faire couronner à Presbourg et jurât de maintenir, de respecter la charte. Quelle que fût son origine, il ne devait citer les Hongrois que devant un tribunal composé de citoyens magyars, et en deçà des frontières. S'il violait la constitution, une clause spéciale autorisait le peuple à se soulever pour la défendre (2).

Voilà certes le régime parlementaire dans sa plé-

(1) *Personalis presentiæ regiæ locum tenens.*

(2) « Perpetua facultas contradicendi et resistendi nobis et nostris successoribus, qui, aliquo tempore, huic dispositioni contrariè voluerint. » (Article 31 de la Charte d'André II.)— Pour la constitution politique des Magyars, voyez le livre important publié en 1848, par Gerando, *De l'Esprit public en Hongrie,* et Putztay, *Die Ungarn in ihrem Staats-und Nationalwesen*; Leipsig 1843.

nitude. Les Habsbourgs, dont il gênait le despotisme, avaient cherché à le détruire, mais l'insurrection victorieuse de Ragotski les avait obligés de le confirmer en 1711, et depuis lors il n'avait reçu que des atteintes sournoises. Joseph II voulut l'abolir d'un seul coup. Aspirant à l'unité des gouvernements modernes, les chartes, les conventions et immunités locales ne lui paraissaient que des instruments de dissension, l'image même du désordre. Pour fondre la monarchie en un tout homogène, il fallait d'abord mettre à l'écart ces éléments réfractaires. L'empereur, dans son impatience habituelle d'arriver au but, ne garda aucun ménagement. Il crut que sa volonté suffirait pour accomplir la métamorphose, que ses édits courberaient toutes les résistances, comme le vent courbe les moissons. Ne s'étant pas fait couronner suivant la règle, n'ayant pas juré de maintenir la constitution, il s'estimait libre d'agir à son gré.

Le 13 avril 1784, il fit enlever secrètement de Presbourg, par un homme du pays, nommé Balassa, la couronne de saint Étienne, que les Hongrois vénéraient comme une espèce de talisman, comme le symbole de leur autonomie. Ce fut un grand sujet de scandale. Le peuple prétendit que l'on avait vu briller l'éclair à droite et à gauche du pont flottant jeté sur le Danube, pendant que le précieux joyau y passait, et que l'on avait entendu gronder au loin le tonnerre (1).

(1) Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs und Adels*, t. VIII, p. 238

Une foule de mesures souverainement décrétées suivirent ce hardi prélude. Peu de temps après, Joseph II ordonna que la conscription serait appliquée dans la Hongrie, comme dans ses autres États. Et on la mit effectivement en pratique sans aucun délai. L'année suivante, tous les districts y étaient soumis. Le recensement qu'exigea ce nouveau système fit connaître le chiffre de la population, qui se montait à dix millions cinq cent mille âmes.

L'égalité des impôts, la formation du cadastre furent annoncées de même par un simple édit.

Chose plus grave encore peut-être! le prince déclara que l'allemand serait à l'avenir la seule langue officielle et nationale. On donnait aux Hongrois, Transylvains et Croates trois ans pour l'apprendre. Au bout de ce terme, la justice devait être rendue, toutes les affaires traitées dans cet idiome. Les employés qui ne la sauraient point, abandonneraient leurs fonctions.

Les assemblées électorales ou congrégations furent interdites. Le vote n'ayant pas lieu, la Diète ne put se réunir; la charge de grand-palatin demeura vacante. Joseph II révoqua en outre les palatins des divers comitats, ou préfets nommés par l'élection; à leur place, des commissaires impériaux vinrent administrer et gouverner le pays. C'était le régime absolu, ouvertement substitué aux formes constitutionnelles.

En Transylvanie, la distinction des trois races, Hongrois, Valaques et Saxons, fut déclarée nulle; leurs lois et priviléges spéciaux, arrachés comme de

mauvaises herbes, disparurent dans l'uniformité d'un même code politique.

Ces innovations produisirent un mécontentement excessif et une inquiétude générale. Toutes les classes de la nation se regardaient comme lésées. Un peuple intelligent et fier ne pouvait sans amertume voir supprimer une charte qui lui avait coûté des flots de sang, qui était son seul rempart contre la tyrannie envahissante et minutieuse de la maison d'Autriche. Le prince actuel avait des sentiments honnêtes; mais rien ne prouvait que son successeur n'obéirait point aux passions les plus méprisables. Les communes adressèrent à l'empereur des réclamations énergiques; la petite noblesse maltraita quelques-uns des agents qui mettaient en vigueur la loi sur la conscription. Les paysans, pour ne point servir malgré eux, s'enfuirent dans les bois (1). On craignit un soulèvement général, et on fit part de cette crainte au novateur couronné. Mais la bravoure, qui le décidait à entreprendre ses réformes, le soutenait au milieu de la lutte, l'armait de persévérance et de fermeté : il ne tint pas compte des avis qu'on lui donnait.

Sa position, relativement aux provinces orientales de la monarchie, n'en était pas moins des plus fâcheuses. Il voulait y opérer des métamorphoses sociales, pour lesquelles la Diète lui eût été d'un grand secours, s'il avait réclamé son appui. La légalité demandait qu'il lui exposât ses plans, qu'il les fît

(1) Pezzl, *Characteristick von Joseph II*, p. 130 et suiv.

accepter et voter par elle. Quelques-uns n'eussent pas obtenu l'approbation des deux chambres, cela est manifeste, mais un certain nombre eussent été sanctionnés. Il y avait dans le royaume un parti libéral, une jeunesse enthousiaste, qui auraient soutenu le prince. Mais, au lieu de chercher le concours du parlement, Joseph ne songeait qu'à détruire ce pouvoir; et il commençait par l'annuler. Vouloir accomplir en même temps une révolution sociale et une révolution politique dépassait les forces d'un seul homme. Une de ces entreprises suffit pour toute une génération vaillante et perspicace. On ne saurait approuver d'ailleurs que Joseph tâchât de fonder l'unité sur le despotisme. Puisqu'il aimait si passionnément l'harmonie, pourquoi n'appliquait-il point dans tout son empire la constitution magyare? La Hongrie eût été flattée de cet hommage rendu à sa vieille législation; les autres provinces, transportées de joie. Mais l'empereur tenait à son autorité non moins qu'à ses réformes, et l'on n'a pas encore vu un souverain limiter lui-même son pouvoir. C'est une action trop noble, à ce qu'il paraît, pour l'infirmité de la nature humaine.

L'horizon se couvrait de nuages, la tempête gronda presque aussitôt. En cette même année 1784, où Joseph II essayait de rajeunir et d'asservir la Hongrie, aussi bien que ses annexes, des troubles sérieux éclatèrent dans les âpres montagnes de la Transylvanie. On avait répandu le bruit que l'empereur voulait délivrer les paysans de l'oppression des nobles, et un grand nombre de ses institutions manifestaient

réellement ce dessein. L'esclavage qui pesait sur les malheureux cultivateurs, soumis aux caprices d'un arbitraire illimité, leur fit partout accueillir avec empressement cette bonne nouvelle. Dans la Transylvanie, elle exaspéra les seigneurs, comme il arrive souvent en pareille occasion, le loup n'aimant point qu'on lui arrache sa proie ; au lieu d'adoucir leur tyrannie, les châtelains accrurent les souffrances du peuple. Une insurrection devint alors imminente, et la moindre occasion aurait suffi pour déchaîner les rancunes. L'ordonnance qui établissait la conscription en Hongrie et dans les provinces subordonnées, leur ouvrit la porte. Comme les recrues passaient sous l'autorité immédiate de l'empereur, les vassaux jugèrent que le moment était venu de briser le joug féodal. Un certain Nicolas Ursz, plus connu sous le nom d'Horjah, espèce de vaniteux intrigant, exploita leurs dispositions au profit de sa haine et de son orgueil.

C'était le fils d'un campagnard transylvain, que son seigneur avait enrôlé pour la vie dans l'armée autrichienne, comme le droit de l'époque et de la province l'y autorisait. Le jeune rustre ne tarda pas à devenir un intelligent soldat, et, en changeant de garnison, acquit peu à peu la connaissance pratique du monde. Il observa l'énorme distance qui séparait les intentions généreuses de l'empereur et la conduite de la noblesse, les lois de Joseph II et la manière dont on les pratiquait. Étant retourné dans son pays natal, il fit part de ses observations à qui voulut l'entendre. L'intérêt éveillé par ses discours

lui inspira le projet de tenter un coup de main ; il réunit ses auditeurs les plus déterminés, cinq cents Valaques du comté d'Hunyad (les Valaques forment la majorité de la population transylvaine), et leur proposa d'attaquer les châteaux. Pour gagner leur confiance, il se représenta comme un émissaire du souverain, leur montra une chaîne d'or à laquelle était suspendu le portrait de Joseph II, assurant qu'il la tenait de lui, et un parchemin où il avait fait écrire en lettres d'or un prétendu brevet du monarque. « Il était chargé par le prince, disait-il, de les soulever et d'entreprendre avec eux une guerre vengeresse contre les seigneurs (1). »

Il persuada sans peine à son auditoire qu'il fallait marcher sur Kalsbourg, ville importante, où ils trouveraient toutes les armes, toutes les munitions qui leur étaient indispensables. Le vice-palatin du cercle, nommé Hollaki, envoya trois juges militaires contre eux, avec une escorte insuffisante de soldats. Les rebelles vinrent facilement à bout de cette poignée d'hommes, tuèrent les magistrats et commencèrent leur œuvre sinistre. Leur premier succès avait attiré sous leurs drapeaux une foule de volontaires : ils formaient déjà une troupe de cinq mille hommes. Envahissant les châteaux, ils massacrèrent les seigneurs, pillèrent et brûlèrent les édifices. Le 4 novembre, ils parurent au bord de la Maros, qu'ils voulaient franchir pour attaquer la ville forte de Dewa. Cent hus-

(1) Cornova, *Geschichte Josephs II*, p. 239. — Gross-Hoffinger, *Die Allein-Regierung Kayser Josephs des Zweyten*, p. 164.

sards essayèrent vainement de leur barrer le passage. Mais les bourgeois ne furent pas aussi aisément vaincus. Ils repoussèrent bravement les agresseurs, qui éprouvèrent une perte sensible.

Leur nombre cependant leur permit de continuer leur redoutable expédition. Ils saccagèrent principalement le district de Zalathna, où abondent les mines d'or. Quatre mille nobles ou partisans de la noblesse furent égorgés (1), soixante villages et hameaux, deux cent soixante-quatre manoirs devinrent la proie des flammes. Cette révolte soudaine avait surpris, déconcerté les agents du pouvoir. Les choses étaient si promptement parvenues aux dernières extrémités, qu'on n'avait pu faire aucune tentative de conciliation entre les paysans et l'aristocratie. Dans une conjoncture pareille, d'ailleurs, où le nom du souverain était mis en avant, on éprouvait une certaine inquiétude et on attendait ses ordres.

Joseph prit une détermination avec sa rapidité habituelle. Il donna de pleins pouvoirs aux généraux Fabris, Papilla et Pankowicz, fit promettre trois cents ducats à celui qui livrerait le chef des insurgés, mais prescrivit en même temps une extrême douceur envers les malheureux campagnards, qu'une impitoyable oppression avait transportés de fureur ; une amnistie pleine et entière devait être proclamée pour tous ceux qui feraient acte de soumission.

Le chef des paysans avait alors réuni quinze mille hommes et espérait voir son armée grandir encore.

(1) Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs und Adels*, t. VIII, p. 241.

Un ministre de la religion grecque, le pope Krischan, exhortait ses troupes, leur déclarait que le ciel approuvait leur dessein et leur promettait la victoire, un habile lieutenant, Klotsa, secondait le capitaine. Celui-ci, cet aventurier dont la fortune n'était pas plus solide qu'un trône de neige en plein midi, se laissait déjà influencer, comme un monarque héréditaire, par un favori nommé Salins. Il avait d'abord voulu être appelé le duc Chrysiale, et s'intitulait maintenant roi des Daces. Il rêvait non-seulement la conquête de la Transylvanie, mais celle de la Valachie turque. Après avoir exécuté ce plan, il comptait rétablir pour lui l'ancien empire romain. Un dénouement affreux devait dissiper ses illusions.

Lorsque les troupes impériales s'avancèrent contre lui, l'audacieux Horjah ne perdit point contenance. Il accepta la lutte et continua de se dire émissaire de Joseph II ; il assurait aux montagnards que le prince serait déjà venu le rejoindre, si les Hongrois ne lui avaient persuadé qu'une effroyable contagion désolait le pays ; mais il ne pouvait tarder plus de trois semaines et leur indiquerait en personne ce qu'il fallait faire pour anéantir les Magyars. A quiconque pourrait lui dénoncer un traître, il promit une somme double de celle que promettaient les généraux. Soit en son nom, soit au nom de l'empereur, il offrit la paix à la noblesse, pourvu qu'elle renonçât complétement aux priviléges de son ordre, partageât ses domaines avec les paysans, le reconnût comme généralissime, en attendant la nomination d'un roi, lui promît obéissance et abjurât le catholi-

cisme, pour entrer dans la communion grecque.

Mais il avait beau faire, son heure avait sonné. Les agrestes milices qui boursoufflaient son orgueil, fondaient autour de lui. Le pardon offert aux insurgés en diminuait rapidement le nombre : la plupart s'esquivaient et regagnaient leurs villages. Bientôt il ne resta plus au fanfaron que deux mille hommes. L'évêque grec Niketitsch fut alors chargé de lui dire que le gouvernement l'amnistierait, s'il voulait se soumettre. L'orgueilleux refusa, et les capitaines impériaux le serrèrent de si près qu'il fut réduit à congédier ses troupes, à chercher son salut dans la fuite. Mais il fut bientôt livré aux généraux ennemis, en même temps que son auxiliaire Klotsa, et condamné au supplice de la roue. Le 3 janvier 1785, l'exécution eut lieu en présence de deux mille rebelles qu'on avait capturés pendant la guerre, et dont on empala cent cinquante, après la mort de leur chef. Les capitaines autrichiens profitaient de leurs pleins pouvoirs pour suivre l'ancienne coutume. Le moine Krischan avait eu le bon sens et le courage de se tuer, quand il avait vu la déroute des siens.

Ce triste et sanglant épisode fut pour Joseph II une source de chagrins, pour ses ennemis un prétexte d'injustes accusations. Les nobles hongrois lui laissèrent toute la responsabilité des meurtres qui avaient eu lieu; ils les attribuèrent à ses doctrines nouvelles, à ses principes d'égalité, à la lenteur de la répression. Lui, qui ne voulait que le bien, fut traité comme une espèce de mauvais génie. Hélas! les accidents inséparables des réformes, et les accidents

que le hasard ou l'ignorance populaire produisent pour les troubler, sont également mis sur le compte des réformateurs; on ne leur sait pas gré de leurs bienfaits, on leur garde une rancune profonde des inconvénients qui s'y trouvent associés, comme l'ombre à la lumière!

CHAPITRE XV

Troubles des Pays-Bas. — Joseph essaie de les échanger contre la Bavière. — Fréderic II et la Ligue des Princes s'y opposent. — Toute-puissance du clergé dans les Flandres. — Abrutissement de la population. — L'archevêque de Malines, Henri de Frankenberg. — Son éducation chez les Jésuites. — Il leur sert d'instrument. — Basses manœuvres et adresse du chancelier Crumpipen. — Son influence pernicieuse. Fondation du séminaire général de Louvain. — Résistance du clergé, des étudiants. — Fermeté de l'empereur. — Il décrète les réformes qu'il avait ajournées. — Mouvements séditieux. — Absurdité des rebelles.

Un pays moins important pour la cour de Vienne que la Hongrie, nous voulons dire la Belgique, allait susciter à l'empereur de plus graves embarras et lui causer de plus poignants soucis. Joseph II semblait en avoir le pressentiment, lorsqu'il s'efforçait de l'échanger contre la Bavière, échange qui eût profité à l'Autriche sous bien des rapports. En 1785, il avait obtenu le consentement du dernier électeur, Charles-Théodore, la secrète adhésion de la Russie, et pouvait même compter sur l'appui de la France, à laquelle il avait offert les provinces de Namur et de Luxembourg. Au nouveau possesseur de la Flandre

autrichienne, il devait donner trois millions de florins et l'autorisation de se faire appeler roi de Bourgogne ou d'Austrasie. Les Illuminés secondaient ce plan, parce qu'ils regardaient l'empereur comme un de leurs évangélistes. L'ambassadeur russe, comte Romanzoff, tâcha de déterminer le plus proche agnat de l'électeur, le prince de Deux-Ponts, à ratifier ce pacte. Loin d'agréer le projet, Charles le dénonça au roi de Prusse et invoqua son aide. Frédéric II s'y opposa formellement, protesta par ses envoyés à Paris et à Saint-Pétersbourg, jura que ce dessein était en contradiction avec les statuts de l'Empire, avec plusieurs traités publics, notamment celui de Teschen.

Pour corroborer ces arguments, il forma la *Ligue des Princes*, dans laquelle entrèrent d'abord l'électeur de Saxe et l'électeur de Hanovre, puis les ducs de Brunswick, de Gotha, de Weimar, de Mecklembourg, les margraves d'Anspach et de Bade, le landgrave de Hesse-Cassel, l'évêque d'Osnabruck, les princes d'Anhalt et l'électeur de Mayence. Cette redoutable coalition ne permettait point de passer outre sans tirer l'épée. Or, Joseph II n'avait pas résolu de pousser jusque-là ses efforts. L'Autriche et la Russie déclarèrent, par suite, qu'elles n'avaient jamais eu l'intention de recourir à la force, qu'elles avaient seulement préparé un *échange volontaire*, et que si la transaction ne pouvait s'effectuer à l'amiable, elles y renonceraient (1). La Belgique demeura donc atta-

(1) Coeckelberge, *Histoire d'Autriche*, t. VI, p. 309 et suiv. — Gross-Hoffinger, *Die Allein-Regierung Josephs des Zweyten*, p. 379 et suiv.

chée au corps de la monarchie autrichienne, comme une pierre au cou d'un nageur.

Nulle part, en effet, la routine n'avait de si ardents, de si obstinés champions. Les artifices que le clergé employait aux bords du Danube, pour troubler l'action du gouvernement, il les employait avec plus d'énergie et de succès aux bords de l'Escaut. La population, depuis Philippe II, était progressivement tombée dans une léthargie intellectuelle, qui formait contraste avec son ancienne activité. Ayant perdu son commerce, son industrie, elle eût été réduite à la même misère que la nation espagnole, si l'agriculture n'avait au moins entretenu l'abondance des objets de première nécessité. Mais l'indigence morale était plus profonde peut-être parmi les Belges que parmi les Autrichiens, la superstition les aveuglant de plus épaisses ténèbres. Les fils des hommes qui avaient embrassé la doctrine du libre examen, se traînaient à genoux sur le pavé des temples catholiques, où un bon nombre pratiquaient de bizarres pénitences (1). Hélas! quand on voit avec quelles difficultés on instruit, on civilise les générations nouvelles, on conçoit très-bien avec quelle facilité on peut les abrutir, faire perdre aux nations jusqu'à la mémoire de leurs anciens progrès dans tous les travaux qui honorent l'espèce humaine! Les troupes régulières et les corps francs du pouvoir

(1) Ces pénitences publiques ont encore lieu dans les Flandres, où elles m'ont fait sourire plus d'une fois; quelques individus se tiennent debout sur un seul pied, ou lèvent leurs bras vers le ciel, pendant des heures entières, etc.

pontifical, c'est-à-dire les moines et le clergé séculier d'une part, les Jésuites de l'autre, ayant mutilé, estropié l'intelligence des populations flamandes, régnaient sur elles en maîtres souverains. Ils n'eurent qu'à vouloir pour exciter contre l'empereur une haine fanatique. La société de Loyola, officiellement abolie, n'en continuait pas moins ses manœuvres souterraines. Depuis qu'elle avait contraint Van Espen de prendre la fuite, malgré ses quatre-vingt-deux ans, l'Université de Louvain appartenait aux lugubres conspirateurs. La bulle *Unigenitus*, qui élève le Pape au-dessus des rois et des conciles, formait dans leur enseignement un article de foi. Pour éclairer un peu les ténèbres dont ils enveloppaient les esprits, pour rendre quelque force et quelque lustre à l'institution en décadence, Marie-Thérèse leur avait envoyé un habile professeur, nommé Stœger. L'archiduchesse Christine, mariée au duc de Saxe-Teschen, qui partageait avec elle l'administration des Pays-Bas autrichiens sous Joseph II, suivit l'exemple de sa mère et installa un autre professeur, le savant Le Plat. Il devait exposer sensément la doctrine catholique, réfuter les absurdes théories par lesquelles on la défigurait. Cette double tentative de régénération alluma des fureurs qui ne sont pas encore éteintes (1). Les Jésuites ne voulaient ni étudier, ni

(1) En 1852, le père Theiner, de l'Oratoire, injuriait de nouveau les deux érudits : « Stœger (à l'entendre) brillait surtout par sa méchanceté. Cet homme sans religion et sans mœurs n'était, dans toute la force du terme, qu'un charlatan théologique. Il avait déjà, lorsqu'il professait l'histoire ecclésiastique à Vienne, composé un Manuel d'histoire, qui n'est qu'une satire continue de la religion et des lois de l'Église, où se trouvent

instruire les autres; mais surtout ils ne voulaient pas que des laïques, non affiliés avec l'Ordre, communiquassent aux jeunes gens les lumières dont la compagnie était dépourvue.

Quand Joseph II monta sur le trône, une de leurs créatures siégeait depuis vingt ans à Malines, comme primat de Belgique. L'archevêque Henri de Frankenberg, né dans la Silésie, avait fait ses premières études chez les Jésuites de sa ville natale, Grossglogau, les avait terminées sous l'influence de l'ordre captieux à l'Université de Breslau, que possédaient les révérends pères, puis avait été à Rome exalter encore son zèle ultramontain dans le ***séminaire germanique***, établissement où l'on s'occupait à disloquer les intelligences, pour les faire ensuite marcher sur les deux béquilles de la foi implicite et de l'obéissance aveugle. Personne ne subit mieux cette opération que le futur prélat, et, au bout de cinq ans, il ne lui restait pas une seule idée qui eût une forme naturelle. Ses protecteurs l'appelèrent à Vienne; poussé par eux, il fit des progrès rapides vers les hautes dignités ecclésiastiques. Le 27 janvier 1759, à l'âge de trente-trois ans, Marie-Thérèse le nommait archevêque de Malines, primat de Belgique; le 1er juin 1778, le Pape lui envoyait le chapeau de cardinal. Le Souverain-Pontife et la compagnie, désormais secrète, de Loyola, pouvaient donc le regarder comme leur inflexible partisan, comme une espèce de

ramassées toutes les fangeuses calomnies des protestants et des autres ennemis de la foi contre le catholicisme, etc , etc. » (*Vie du cardinal de Frankenberg*, traduite par Paul de Geslin, p. 70.)

saint Christophe, capable de porter sur ses robustes épaules, à travers les flots orageux, la châsse des pures doctrines et des prétentions apostoliques. Zondandari, nonce du Pape à Bruxelles, alimentait en lui le feu sacré de l'intolérance, lui soufflait toutes les rancunes de Pie VI et tout l'orgueil du Vatican.

Pour seconder leurs manœuvres, les Jésuites avaient trouvé à Liége un autre père Garasse, le libelliste Xavier Feller, qui rédigeait dans la ville épiscopale, et sous la protection de l'évêque, les plus injurieux pamphlets contre le gouvernement de Bruxelles, contre les professeurs nommés par lui, les réformes de Joseph et ceux qui les approuvaient ; ces feuilles empoisonnées couraient tous les Pays-Bas autrichiens, disposaient mal le peuple à l'égard de l'empereur et de ses représentants.

Avec la milice de l'autel faisaient cause commune les nobles, les avocats, les procureurs et officiers judiciaires, qui avaient été blessés dans leurs intérêts par les innovations du prince. La haute cour de justice, nommée le conseil de Brabant (1), ne vit pas plus tôt disparaître les abus dont elle tirait des bénéfices considérables, qu'elle prit envers l'empereur une attitude hostile et organisa un système de tracasseries. Pour apaiser ces mécontents, il aurait fallu les dédommager, leur offrir d'autres manières d'exploiter le peuple; mais Joseph II n'était pas homme à les satisfaire ainsi.

(1) Il faut soigneusement distinguer ce tribunal de l'assemblée politique des États.

Tant d'agitateurs auraient incendié un pays plus grand que la Belgique, et malheureusement ils furent aidés en secret par une de ces âmes basses, un de ces hommes remuants, égoïstes, dissimulés, patients dans leur ignominie et leur ambition, qui sacrifient tout à eux-mêmes, qui, pour exécuter leurs plans, gâtent la destinée des peuples, comme celle des individus. Il s'appelait Crumpipen, nom baroque et bien digne du personnage. Son père avait été chambellan, puis secrétaire du vice-roi de Naples Visconti, pendant l'occupation de l'Italie méridionale par la maison d'Autriche (1) ; le jeune Crumpipen fut expéditionnaire sous ses ordres.

La cour de Vienne ayant perdu Naples, celui-ci fut transféré à Bruxelles, où il tint la plume pour le ministre Cobenzel, comme secrétaire politique et secrétaire privé. Quand la mort lui eut enlevé ce patron, en 1770, et que le prince Georges de Starhemberg fut venu occuper sa place, Crumpipen garda sa position. Mettant à profit l'indolence de son chef, il accapara insensiblement l'autorité. Son air tranquille avait fait illusion au gouverneur, qu'il charmait en le délivrant du fardeau des affaires. Personne bientôt ne put se dispenser de lui obéir. Pour accroître et fortifier sa puissance, il distribua les postes principaux à ses amis, à ses parents, à ses créatures, il se fit dans l'administration une garde prétorienne.

Sa fortune particulière prit un accroissement ra-

(1) Depuis le commencement de la guerre de la succession d'Espagne, jusqu'en 1734.

pide ; la nomination aux abbayes vacantes, soit d'hommes, soit de femmes, lui rapportait eul e de grosses sommes. Les autres chanceliers avaient sans doute l'habitude de recevoir des présents à cette occasion ; mais Crumpipen exigeait le double de ses prédécesseurs, et n'accordait même les monastères qu'aux plus offrants.

Lorsque Joseph II visita la Belgique en 1781, l'hypocrite personnage, qui était las de Starhemberg ou lui gardait rancune pour un motif quelconque, eut l'art de mettre sa nullité en lumière et de provoquer sa destitution. L'archiduchesse Christine et son mari, le duc de Saxe-Teschen, vinrent gouverner les Pays-Bas autrichiens. Le comte Louis de Belgioioso, homme actif, prudent, habile et décidé, qui partageait les opinions de l'empereur et voulait réaliser ses plans, devait diriger les affaires comme premier ministre, sous la surveillance des deux altesses.

Mais il fallait d'abord connaître l'état des choses, se mettre au courant des lois et des habitudes locales, ce qui n'était pas facile ; le chancelier Crumpipen se présenta, s'insinua ; le ministre fut obligé de le consulter souvent. Le fourbe alors voulut le mener comme son prédécesseur, le réduire à être l'instrument, le témoin et la caution de ses manœuvres. Belgioioso n'était pas de ces individus qui se laissent bander les yeux et conduire en aveugles. Au prétentieux intrigant, il opposa un certain De Reuss, qui avait jusqu'alors prêté son aide à Crumpipen dans toutes les matières difficiles, car il était plus savant

et plus intelligent. Le faiseur exploitait son instruction et sa perspicacité.

Voyant que ses desseins échouaient, Crumpipen feignit d'être malade, quitta son poste, mais se glissa auprès de l'archiduchesse Christine et du prince de Saxe-Teschen; il sut leur plaire, s'empara de leur confiance, leur persuada que s'ils mettaient à exécution les projets du souverain, ils perdraient et leur ascendant et la faveur publique. Ce langage fut d'autant mieux écouté que le duc n'approuvait point les innovations entreprises par son beau-frère, comme le certifie une lettre de sa main, récemment publiée, et que sa femme, selon toute apparence, avait la même manière de voir. Le tartufe parvint donc à former dans le gouvernement, bien mieux, dans la famille de l'empereur, une secrète opposition, qui devait contrarier les desseins de Joseph II relativement aux Pays-Bas. Une autre ruse le consolida dans les bonnes grâces du couple ambitieux. Il leur persuada qu'ils augmenteraient leur pouvoir et gagneraient le cœur des indigènes, s'ils demandaient aux États de Brabant des lettres de naturalisation et se faisaient élire membres de l'assemblée représentative. Joseph ne pourrait alors restreindre leur autorité, sans émouvoir tous les notables de la province, qui soutiendraient avec opiniâtreté leurs plus importants collègues.

Ainsi nul effort, nulle bassesse ne coûtaient au chancelier pour atteindre son but. « Il égarait le ministère par de mauvais conseils et lui suscitait des embarras, dit un personnage contemporain, semait

partout la discorde, intriguait, cabalait, calomniait, ne tarissait pas en insinuations malveillantes contre ceux qui ne lui plaisaient point, trompait les amis de Joseph par des expressions à double sens, et protégeait secrètement ses ennemis, surtout quand ils portaient la soutane (1). »

Ces éléments de la situation étant donnés, un peuple abruti, plongé dans la superstition la plus grossière, un clergé tout-puissant, un primat fanatique, une société secrète remuante et implacable, une aristocratie furieuse, une magistrature avide et mécontente d'avoir perdu ses priviléges lucratifs, des gouverneurs mal disposés, un fourbe prétentieux, habile, toujours en haleine, un souverain qui n'aimait la violence ni par principe, ni par caractère, on pouvait pressentir les événements qui allaient se passer.

On pense bien que l'édit de tolérance avait indigné l'archevêque Frankenberg; il avait aussitôt protesté contre cette application des maximes de l'Évangile qui recommandent aux hommes l'indulgence, l'esprit de paix et la charité; il protesta non moins solennellement contre la suppression de la bulle *Unigenitus*. Mais l'établissement des séminaires généraux devait porter au comble sa mauvaise humeur, comme celle de tous les confédérés en surplis. Le 15 mars 1786, Joseph II annonça aux évêques belges son intention de fermer leurs séminaires particuliers, d'en réunir les élèves dans deux établissements où ils rece-

(1) *Mémoires pour servir à la justification du comte d'Alton et à l'histoire secrète de la révolution belgique*, t. I^er^, p. 158 (édition de 1791).

vraient une même instruction, à la fois judicieuse et chrétienne, où on surveillerait leurs mœurs, où on les préparerait soigneusement aux devoirs de leur état. L'institution principale devait s'ouvrir à Louvain, l'autre à Luxembourg.

Le cardinal de Frankenberg ne perdit pas un instant pour condamner cette mesure, comme il avait blâmé les précédentes ; le 29 mars, il adressait à l'empereur une lettre fort détaillée, pleine de reproches et de lamentations.

Joseph II ne se laissa point détourner de sa route, et le 16 octobre paraissait l'édit de fondation. L'acte commence par un exposé de motifs aussi noble que sage : « Le bien de nos sujets qui nous occupe incessamment, dit le prince, nous force de combattre la dépravation croissante des mœurs ; elle naît surtout de ce que l'on sacrifie à l'égoïsme et à l'amour-propre, à un amour-propre sans bornes, la charité chrétienne, dont l'exercice est le premier commandement de notre sainte religion et la vraie source de la prospérité, pour les nations comme pour les individus. Les efforts du clergé dans nos provinces belgiques, et spécialement ceux des pasteurs, ne peuvent arrêter cette corruption désastreuse, et y suffiront de moins en moins, car le mal s'accroîtra indubitablement ; ils auront chaque jour une peine plus grande à préserver de la contagion les futurs ecclésiastiques, l'immoralité devenant générale. Nous devons donc, avant toute chose, fonder pour les élèves en théologie un établissement où, dans l'âge périlleux des passions, les principes qu'on leur donnera les garantiront

du vice, où on leur inspirera le même esprit de charité, le même zèle pour notre sainte religion, où ils seront formés à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, et de si bonne heure qu'elles deviendront pour eux une seconde nature. On leur communiquera en même temps, par une instruction solide et éclairée, les mêmes maximes, les mêmes idées, la même méthode, et le même zèle, afin qu'ils enseignent à leur tour dans les communes, l'amour des hommes et la véritable pratique de notre sainte religion. » Voilà quels sentiments exprimait un souverain que la faction cléricale a toujours représenté comme un impie, un athée, un suppôt de l'enfer (1).

Joseph se souciait peu de leurs outrages. Le 1er novembre 1786, les deux séminaires de Louvain et de Luxembourg furent inaugurés. Mais les étudiants, ameutés par leurs professeurs ecclésiastiques, se soulevèrent et, le lendemain même, coururent à Bruxelles, pour porter plainte au gouvernement.

La requête qu'ils présentèrent offre un exemple curieux de servilité morale. Ils y demandaient « que les évêques fussent leurs seuls arbitres dans les

(1) L'historien du cardinal de Malines, le père Theiner, qui a pris la défense des Jésuites contre Clément XIV, ne tarit pas en injures, lorsqu'il parle de Joseph II et de ses adhérents. Il y a toujours eu, dans le parti ultramontain, de ces énergumènes, qu'un auteur anglais, il y a longtemps, caractérisait déjà de la manière suivante : « Quant à vos saints, je veux dire ceux qui se démènent comme des frénétiques, le visage renfrogné, la bouche tordue, je désespère d'eux, car ils ne paraissent pas susceptibles d'affection ; ils n'aiment que leurs autels et leur personne ; ils ont trop de zèle pour avoir de la charité ; ils se grisent de dévotion, comme les buveurs se grisent de vin, et sont aussi hargneux dans leur piété que les autres dans leur ivresse. » (Préface du *Relaps*, comédie de Vanbrugh.)

questions de discipline et de dogme ; que nul professeur ne pût monter en chaire sans y avoir été autorisé par eux; qu'on n'employât pour l'enseignement aucun livre qu'ils n'auraient point d'abord examiné, entièrement approuvé dans le fond et dans la forme ; que leurs éminences enfin eussent le droit exclusif de prescrire les règlements des cours. »

Les jeunes séditieux n'ayant pas obtenu ce qu'ils réclamaient, s'attroupèrent dans les rues de Louvain, crièrent que la religion était en péril, lancèrent des pierres contre les maisons des nouveaux professeurs, contre les professeurs eux-mêmes, notamment contre Stœger, et finirent par attaquer, les armes à la main, le commissaire impérial Le Clerc. La population de la ville s'agitait, semblait prête à les seconder. Il fallut employer la force : on expédia un régiment de Bruxelles, et vingt-cinq étudiants furent mis en prison. Le directeur du séminaire général essaya en vain de faire comprendre à cette jeunesse aveuglée les utiles desseins de l'empereur : elle ne voulut rien entendre, elle ne fit que répéter ce que lui soufflait le parti clérical. Presque tous les élèves abandonnèrent l'institution ; au début de l'année 1787, il en restait seulement vingt.

Ces démonstrations violentes prouvèrent à l'empereur que les ménagements seraient hors de saison; il manda le cardinal Frankenberg à Vienne pour expliquer sa conduite. Le nonce, qui avait fait distribuer par milliers d'exemplaires la bulle de Pie VI contre l'ouvrage d'Eybel, intitulé : — *Qu'est-ce que le Pape ?* — bulle dans laquelle le souverain mitré

critiquait amèrement les principes de Joseph II, reçut l'ordre de quitter la Belgique. L'évêque de Namur, autre instigateur des troubles, fut enfermé dans un monastère, et plusieurs capucins, en rébellion ouverte contre l'empereur, chassés du pays. Tout cela se passait au mois de décembre 1786 et au commencement de l'année 1787.

Une fois qu'il eut mis la main à l'œuvre, Joseph ne s'arrêta plus. Les réformes qu'il avait ajournées, il les décréta sur-le-champ. Au mois de mars, il abolit le comité permanent des États, qui siégeait dans l'intervalle des sessions; il supprima le conseil du Brabant, tous les tribunaux constitués d'après l'ancienne méthode, et organisa la justice comme sur les bords du Danube. Les Pays-Bas autrichiens furent assimilés aux diverses provinces de la monarchie; l'empereur les divisa en neuf cercles, que devaient administrer des intendants et des commissaires en sous-ordre; ils dépendaient d'un conseil suprême, affranchi du contrôle des États et présidé par le ministre impérial.

Ces énergiques mesures soulevèrent dans les populations flamandes, que leur dialecte séparait de la civilisation européenne, livrait sans défense aux intrigues du clergé, une fureur inepte et brutale. Les populations wallonnes, plus instruites et plus avisées, se montrèrent généralement satisfaites (1). Notre

(1) Les provinces de Hainaut, Limbourg et Luxembourg, adressèrent des remerciements à Joseph II et protestèrent contre les sottes mutineries des Brabançons. (Cornova, *Leben Josephs II*, p. 348.)

voisinage, notre idiome leur profitaient. Les hommes de l'Ouest se réunirent sous les poutres noircies des tavernes, complotèrent en avalant force liquide, prirent le ciel à témoin qu'ils ne laisseraient pas la lumière pénétrer parmi eux. Les États du Brabant furent convoqués : ils tinrent, le 27 avril 1787, leur première séance. Ce fut une grande joie pour les orateurs de se trouver ensemble, de voir que la sottise et l'ignorance avaient de si nombreux, de si fidèles champions !

Ne voulant pas payer de subsides à un souverain qui projetait de les éclairer, ils votèrent majestueusement le refus de l'impôt. Après quoi ils adressèrent aux gouverneurs une remontrance, où ils exposaient leurs griefs. Dans ce curieux morceau, ils demandaient que le conseil du Brabant fût maintenu, la force militaire diminuée, la commission permanente rétablie ; aucun indigène ne devait être jugé hors des frontières, aucune abbaye supprimée, aucune donnée en commende ; ils exigeaient de plus que toutes les franchises des villes fussent respectées à l'avenir, qu'on rendît aux seigneurs fonciers leurs justices particulières (ils semblaient regretter même les oubliettes), que tous les emplois publics fussent réorganisés conformément aux prescriptions de la charte nationale, dite *Joyeuse Entrée*, qu'on indemnisât les fonctionnaires qui avaient été lésés par les changements accomplis sous le nouveau règne.

Mais faut-il conter en détail ce triste épisode, où l'on voit, aux portes de la France et à la veille de la révolution française, un peuple aveuglé par la rou-

tine combattre les plans judicieux, les idées salutaires qui l'eussent tiré des ombres du moyen âge, qui eussent effacé sur son front les signes de la décrépitude? A chaque effort de l'empereur pour faire exécuter ses ordonnances, les Belges répondaient en s'ameutant. Les gouverneurs Christine et Albert, effrayés de ces troubles et secrètement d'accord avec l'opposition, révoquaient les édits du souverain, promettaient de rétablir les choses dans leur ancien état, ou les y rétablissaient effectivement. Ces concessions enhardissaient la foule, augmentaient son exigence. Le prince envoyait des instructions nouvelles, commandait de forcer les récalcitrants à obéir. Mais bientôt l'archiduchesse et son mari montraient la même faiblesse que par le passé, trahissaient l'empereur sans avoir l'intention de le trahir. Ainsi, dans une violente échauffourée, qui eut lieu le 30 mai 1787, les rebelles ayant osé demander que toutes les innovations fussent abolies et même certains conseillers du gouvernement destitués, les représentants de Joseph II y consentirent. Les bourgeois de la capitale célébrèrent cette prétendue victoire par les manifestations les plus enthousiastes; ils sonnèrent les cloches à grandes volées, tirèrent les canons des remparts, s'inondèrent de vin et de faro, illuminèrent la ville, et six cents jeunes gens s'attelèrent, le soir, à la voiture du gouverneur, pour le conduire au théâtre : ils avaient raison assurément de se traiter comme des quadrupèdes!

CHAPITRE XVI

Guerre contre les Turcs, provoquée par Catherine II. — Répugnance de l'Empereur. — Son voyage en Crimée. — Des motifs importants le décident. — Premières opérations de Joseph II. — Inaction des troupes sur un sol malsain. — Les fièvres intermittentes et la dyssenterie enlèvent des milliers d'hommes. — Retraite nocturne, horrible catastrophe causée par une fausse alarme. — Confiance de Joseph II. — Insurrection des Pays-Bas. — La douceur du prince encourage les mutins. — Son dépérissement et sa tristesse. — Seconde campagne contre les Turcs. — Prise de Belgrade. — Transports de joie qu'elle cause à Vienne.

Comme s'il n'avait point assez d'embarras à vaincre, de luttes à soutenir, Joseph II se laissa entraîner dans une guerre coûteuse et impolitique, où il devait contracter une maladie mortelle. Les influences, qu'il avait subies pendant sa jeunesse, lui faisaient opiniâtrément désirer la gloire militaire, la plus douteuse de toutes, la plus soumise aux chances du hasard, et qui exige tant de collaborateurs que la part du chef est en réalité très-petite. De bons soldats gagnent seuls une bataille, malgré les fautes et l'incapacité du général; de mauvais soldats font échouer les meilleurs plans; des troupes supérieures, d'ex-

cellents capitaines sont vaincus, lorsque les circonstances se liguent contre eux, comme le prouvent Zama et Waterloo.

Catherine II fut le mauvais génie qui poussa le réformateur vers sa perte. L'ambitieuse créature cherchait toujours une proie hors de ses frontières. Elle avait dévoré une partie de la Pologne, enlevé au Sultan plusieurs provinces; mais il lui fallait le reste de l'Empire turc, ou du moins elle voulait en accaparer les plus beaux districts et laisser les territoires inférieurs à la maison de Habsbourg. Elle câlinait donc Joseph II pour qu'il entreprît avec elle une guerre contre les musulmans. Surchargé de travail et d'affaires, l'empereur s'y montrait peu disposé; les circonstances ne lui paraissaient point de nature à seconder ses vœux secrets. Malgré son caractère impatient et sa fierté, les provocations mêmes des Turcs ne le faisaient point sortir de sa réserve; ne tenant pas compte du traité de Belgrade, ils avaient augmenté les fortifications de la ville; non-seulement ils attaquaient à main armée les régiments qui gardaient la frontière croate, mais ils ne se faisaient pas scrupule d'insulter le pavillon autrichien et de tirer sur les vaisseaux du Danube (1). Joseph II semblait impassible; on eût dit qu'il prévoyait le sort dont il était menacé. Pour rompre le charme, pour lui faire prendre une détermination, l'impératrice ménagea une entrevue, où elle comptait

(1) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten*, p. 276.—Ramshorn, *Joseph II und seine Zeit*.

l'éblouir. Elle allait pompeusement traverser toute la Russie et visiter la Crimée, soustraite depuis peu, par la ruse et la force, à la domination islamite.

Son fastueux voyage commença au printemps de 1787; elle emmenait avec elle les internonces des diverses puissances, notamment le comte de Ségur, notre ambassadeur, et le roi de Pologne Stanislas-Auguste. Le 11 avril, Joseph se mit en route, suivi d'une escorte peu nombreuse, car il gardait à demi l'incognito et se faisait appeler comte de Falkenstein. Ils rejoignirent l'impératrice à Cherson, le 18. Les deux souverains, depuis ce lieu, voyagèrent dans le même carrosse, mangèrent ensemble, ne se quittèrent plus. Mais les séductions de Catherine produisirent d'abord peu d'effet; nous avons à cet égard le témoignage de Ségur, qui avait obtenu la confiance et l'amitié de Joseph II. Le prince, dans ses entretiens avec lui, se montrait peu disposé à servir l'ambition de Catherine. Sur ce point, la politique du roi lui semblait très-sage. « Constantinople, disait-il, est une pomme de discorde qui rendra toujours impossible une entente des grandes puissances pour le partage de la Turquie (1). »

Mais la vue de la Crimée, du havre de Sébastopol, où manœuvrait une flotte russe construite sur les lieux mêmes, le fit réfléchir et lui inspira d'autres idées. Il quitta son hôtesse le 13 juin, et, en route,

(1) Je ne cite que cette déclaration de Joseph; mais toutes ses conversations avec Ségur, soigneusement rapportées par l'ambassadeur de France, attestent qu'il voyait très-bien le danger de la situation et ne voulait nullement aider les Russes à s'établir en Turquie.

écrivit de Lemberg au prince de Kaunitz : « La possession de la Crimée a pour la Russie des avantages immenses. Elle peut de là réduire les Mahométans à l'extrémité, après avoir détruit leur flotte ; elle peut faire trembler Constantinople, s'ouvrir le chemin de Paros et de l'Hellespont. Il faut que j'aille au devant d'elle par la Roumélie. »

Cette considération importante le décida. Il résolut de seconder Catherine, pour partager avec elle et ne pas lui laisser tout le butin. Le Divan d'ailleurs prit l'initiative. Inquiet des préparatifs de Catherine, qui avait réuni cent vingt mille hommes en Crimée, qui tenait une flotte prête à Sébastopol, il adressa au cabinet de Saint-Pétersbourg un ultimatum, où il posait sept conditions que la Russie devait accepter si elle n'aimait mieux une déclaration de guerre. L'impératrice les rejeta, comme on pense bien, et, le 24 août, le sultan alla chercher à Sainte-Sophie l'étendard du Prophète, annonça que les croyants devaient exterminer les infidèles. L'empereur commença aussitôt à mettre ses troupes sur le pied de guerre. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II voulut agir comme médiateur entre la Porte et lui. Mais Joseph repoussa ses bons offices et lui expédia, en janvier 1788, une lettre importante, où l'on remarque un passage qui caractérise la politique des Habsbourgs :

« Mon entreprise contre les Osmanlis est-elle autre chose qu'un effort légitime pour recouvrer certaines provinces que le malheur des temps et des événements a détachées de mon empire ? Les Turcs,

et peut-être ne sont-ils pas les seuls, ont coutume de reprendre, à la première occasion favorable, ce qu'ils ont perdu pendant les mauvais jours ; on appelle cela laisser faire le destin et se soumettre aux arrêts de la Providence. Pourquoi ne suivrais-je point cette maxime ? »

En conséquence, Joseph déclara la guerre au sultan le 9 février 1788. Aussitôt, deux cent quarante-cinq mille hommes, trente-sept mille chevaux et huit cent quatre-vingt-dix-huit pièces d'artillerie de tout calibre se mirent en mouvement. Ils formaient six corps d'armée, que l'on échelonna sur la frontière méridionale, depuis la Dalmatie jusqu'à la Buckovine. Ces troupes commencèrent, en même temps, une attaque générale où elles obtinrent quelques succès contre les forts et les garnisons turques. Le 29 février, après avoir écrit son testament et donné de pleins pouvoirs au prince de Kaunitz, Joseph partit pour rejoindre la grande armée, qui avait pris position à Futak, au nord de Semlin. Ses admirateurs avaient essayé de le retenir ; ils lui objectaient que l'œuvre sanguinaire des batailles ne s'accordait point avec ses généreux principes, avec son âme compatissante. On ne put le détourner de son projet, et la manière dont il avait éparpillé ses troupes sur un espace de cent cinquante lieues, fit pressentir que la campagne ne serait pas brillante. Le 14 mars il était à son poste, commandant plus de cent mille hommes (1). Pour ne point partager la gloire qu'il se

(1) Son armée, un peu plus tard, se composa de cent vingt-cinq mille hommes et de vingt-deux mille chevaux.

croyait près d'acquérir, il avait laissé Loudon inactif en son château, près de Vienne, justement parce qu'il lui reconnaissait des talents supérieurs. C'était un homme silencieux, modeste et peu hardi dans la société, qui ne savait point se faire valoir ni se mettre en avant, excepté sous la mitraille; mais là, il déployait une résolution, une fermeté, un discernement, qui lui assuraient la victoire.

Les espérances de Joseph II ne se réalisèrent point. Le siége de Belgrade, qui aurait dû être l'entreprise essentielle de la campagne, fut ajourné, parce que l'empereur crut qu'il durerait trop longtemps. Il dirigea donc ses efforts vers Schabacz, ville située au bord de la Save, principal point de communication entre la Syrmie et la Servie. Joseph commandait lui-même les opérations et s'exposa tellement, que trois canonniers furent tués près de lui. Schabacz tomba en son pouvoir; mais cet avantage et le succès des autres divisions ne correspondaient pas à l'importance des forces qu'il avait réunies, aux dépenses qu'elles nécessitaient, aux rêves brillants dont il s'étaient bercé. Depuis ce moment d'ailleurs, lui et ses lieutenants n'éprouvèrent que des échecs. Lascy, le conseiller de l'empereur, ne possédait pas plus que le souverain, les qualités qui font les grands capitaines. S'ils ne manquaient pas de courage, ils manquaient l'un et l'autre d'initiative, d'audace et de talent militaire; ils ne savaient ni tracer le plan d'une campagne, ni animer les troupes, ni profiter des circonstances. Ils s'occupaient des vivres, des munitions, du campement et des ambulances, bien plus que des

opérations qui donnent la victoire; ils se tenaient presque toujours sur la défensive, comme le prince l'avait déjà fait en Bohême devant les troupes de Frédéric II. Lascy était un chef d'état-major plutôt qu'un vrai général.

Après avoir enlevé Schabacz, Joseph vint s'établir à Semlin et commença l'investissement de Belgrade, puis tout à coup, sans motif apparent, ordonna de suspendre les travaux et demeura néanmoins dans la situation qu'il avait choisie. Une idée singulière lui était venue, celle d'attendre l'armée principale des musulmans pour la mettre en déconfiture, pensée malheureuse qui prouve son manque de génie militaire, car ce sera toujours un avantage considérable que de prendre un ennemi au dépourvu. Bientôt les miasmes des marais et les chaleurs de l'été communiquèrent aux troupes des fièvres intermittentes, des maladies pernicieuses; les jours étaient d'une chaleur excessive, les nuits tellement froides qu'on ne pouvait rester sans manteau. A la fin du mois de mai, six mille hommes se trouvaient déjà hors de service. Des incidents vulgaires troublaient seuls le repos funèbre qui décimait les bataillons. Au mois de juin, la dyssenterie accrut les souffrances et les périls de cette immobilité meurtrière. Douze mille hommes périrent pendant ce mois ou furent obligés de prendre le lit. Pour réparer les pertes, il fallut appeler des soldats nouveaux dans les rangs que dévastaient un silencieux carnage. Et cependant la même torpeur engourdit l'armée le mois suivant. Les troupes ne comprenaient pas une telle inaction, murmuraient,

languissaient dans un sombre mécontentement.

Joseph seul conservait l'égalité de son humeur. Le 6 juillet 1788, il écrivait au comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères en France : « Les Turcs, ces barbares rebuts de l'Orient, ont commis envers mes prédécesseurs, pendant plus de deux siècles, toutes les perfidies imaginables ; ils ont violé les traités autant de fois qu'il a plu à leur brigandage, et ils ont soutenu tous les rebelles qui se sont armés contre leur prince légitime.

« Le moment est venu de venger l'humanité ; je prends sur moi de dédommager l'Europe des maux qu'ils lui ont fait subir. Je parviendrai, j'espère, à purger le monde de ces barbares, qui en ont été si longtemps le fléau (1). »

Mais tandis qu'il rêvait de planter la croix sur le dôme de Sainte-Sophie et le château des Sept-Tours, le mauvais air, la fatigue, l'excès de la chaleur minaient sa santé. Il occupait trois chambres d'une pauvre auberge, dans un faubourg de Semlin. Les moustiques ne lui laissaient pas un moment de repos. Loin de se ménager, il travaillait sans relâche, avec un zèle héroïque. Souvent à minuit, au milieu du camp, il était assis devant une table où il lisait les volumineux rapports que tous les chefs des départements ministériels lui adressaient, sur sa recommandation expresse. La nuit qui précéda la prise de Schabacz, il écrivit ses dépêches dans un bois, à la belle étoile (2). Hormis l'eau qu'on

(1) *Lettres inédites de Joseph II*, lettre 47ᵉ.
(2) Ces dépêches sont conservées dans les archives de Vienne.

lui apportait de Schœnbrunn, et un verre de vin d'Autriche ou de Tokay que les médecins lui avaient ordonné, son régime était celui du simple soldat. Il témoignait pour la santé des troupes la plus charitable sollicitude, faisait dresser des ambulances, chercher des sources en creusant la terre, et distribuer du vinaigre, que les militaires mêlaient avec leur eau. Son organisation néanmoins ne put supporter de si dures épreuves : ses forces diminuèrent et il commença visiblement à dépérir.

Six mois s'étaient écoulés ainsi, et l'on n'avait pas encore vu la grande armée islamite, que Joseph attendait pour remporter une mémorable victoire. On apprit enfin que, le 7 août, elle avait franchi le Danube près d'Orsowa et de Kladowa, et culbuté les avant-postes autrichiens : elle inondait comme un torrent le bannat de Temeswar, mettait à sac le pays. La principale armée chrétienne se trouva bientôt dans une situation périlleuse, car l'ennemi occupait tous les passages et menaçait d'interrompre ses communications. Le danger qu'on prévoyait rendit un mouvement nécessaire, et, après quelques jours d'hésitation imprudente, l'ordre fut donné de se retirer sur Karansebes. Le 20 septembre, par une nuit magnifique, où la lune éclairait les champs de sa faible et trompeuse lumière, la marche rétrograde commença. Un incident futile amena une catastrophe sanglante, qui indique bien l'état moral d'une armée où servaient des populations encore à demi sauvages et où les soldats n'avaient point de confiance dans leurs chefs.

Pendant une halte, quelques hussards, très-pré-

occupés d'une charrette portant de l'eau-de-vie, se querellèrent avec plusieurs miliciens des corps francs qui ne témoignaient pas pour le véhicule un moindre intérêt et les en éloignèrent par la force. Les militaires déboutés revinrent à la charge, tirèrent sur les hussards, en criant : « Les Turcs ! les Turcs ! » Cette fausse alerte causa une terreur et un désordre inexprimables. Le gros de l'armée fit feu sur l'arrière-garde, qu'il prenait pour l'ennemi. Comme un grand nombre de palefreniers, malgré les défenses, s'étaient mêlés aux colonnes de l'infanterie avec leurs chevaux, le trouble devint général, beaucoup d'hommes, qui s'étaient endormis et que le tumulte éveillait en sursaut, ayant tué presque à bout portant les intrus. En ce moment, le général Lascy cria de toutes ses forces : « *Halt! halt!* » (Arrêtez! arrêtez!) Ces mots, qui passèrent de bouche en bouche dans les ténèbres, furent mal entendus et mal compris. Les Autrichiens les confondirent avec le cri de guerre des Turcs : *Allah! Allah!* et la peur finit de bouleverser leur raison. Les gens du train surtout perdirent complétement la tête. Les charretiers coupèrent les traits des chevaux, abandonnèrent les canons. Les conducteurs des bagages lancèrent sur la route les fardeaux qui chargeaient leurs voitures, et s'enfuirent à vide en criant comme des insensés : « Voilà les Turcs ! Tout est perdu ! sauvez-vous ! » Les soldats commis pour garder les équipages, croyant qu'on pillait, tirèrent au hasard. Le sol était jonché d'armes, de munitions, d'ustensiles et d'approvisionnements militaires ; les soldats, les valets, à

pied, à cheval, en voiture, passaient par dessus, vociféraient, maugréaient, se poussaient, renversant tout ce qui leur faisait obstacle. Dix mille hommes furent tués ou blessés pendant cette déroute, produite par une attaque imaginaire.

L'empereur, qui marchait à l'avant-garde, voulut barrer le passage aux fuyards sur un petit pont. Mais l'impétuosité de la foule était si grande, que sa calèche fut soulevée, jetée par dessus le garde-fou. Joseph s'élança sur un cheval, mais ne réussit point à se faire obéir et fut de nouveau entraîné par la multitude. Obligé de cheminer à l'écart, il perdit sa route; son isolement n'était pas sans péril, car il pouvait tomber entre les mains des Islamites, qui couraient la campagne, guidés par des transfuges valaques. Heureusement un palefrenier qu'il rencontra et qui le reconnut, le mena dans la ville de Karansebes. Là, une autre scène de désordre attrista ses regards : les fugitifs pillaient la ville, comme s'ils l'avaient prise d'assaut. Ce n'était point là les triomphes qu'il ambitionnait !

Joseph II établit un nouveau camp à Lugos. Il y reçut la nouvelle que Choczim avait été pris par un de ses généraux, le prince de Cobourg. Cette favorable nouvelle fut un encouragement pour lui et pour ses troupes. Depuis leur invasion dans le bannat, les Turcs le changeaient en désert. Il fallait absolument les expulser du territoire autrichien : la perte de Choczim et les froids de l'automne les disposaient à regagner leurs provinces. Haddik, le vieux général qui, pendant la guerre de Sept-Ans,

avait occupé Berlin, venait de remplacer Lascy; pour satisfaire le vœu général des troupes, Joseph avait enfin appelé sous les drapeaux le maréchal Loudon et lui avait confié un poste en Croatie (1). On harcela les Turcs sans leur laisser de trève. Loudon s'empara de Novi, un autre capitaine d'Uipalanka, et, au mois de novembre, les forces des deux puissances prirent leurs quartiers d'hiver.

Pendant cette campagne désastreuse, cent soixante-douze mille soldats étaient tombés malades, trente-six mille étaient morts d'affections épidémiques, douze mille seulement avaient été tués ou pris par

(1) Loudon était né en 1716, à Trolzen, dans la Livonie, et descendait d'une famille normande qui, après avoir émigré en Ecosse, avait une seconde fois changé de domicile. Entré comme cadet au service de la Russie, à l'âge de quinze ans, il abandonna les troupes impériales quand survint la paix de 1739, et voulut s'enrôler sous les drapeaux de Frédéric II. Ayant sollicité longtemps une audience du prince, il tomba dans une si grande misère, qu'il fit pour vivre le métier de copiste. Enfin, la réception tant désirée eut lieu; le roi de Prusse considéra fixement les cheveux roux, le maigre visage, l'extérieur peu avenant de l'officier, lui tourna le dos et dit à ses voisins: « La physionomie de cet homme ne me revient pas! » C'était un grand général qu'il repoussait, qu'il envoyait à la cour d'Autriche, comme Louis XIV lui avait envoyé le prince Eugène. La mauvaise chance, qui le harcelait, parut d'abord ne point vouloir lâcher prise. Mais l'empereur François, ayant causé avec lui dans une antichambre, le fit nommer capitaine par le baron de Trenck, ce chef sauvage des Pandours, que le lecteur connaît déjà. Puis Kaunitz devint son protecteur; il monta rapidement en grade, et mit Frédéric II au bord de l'abîme, pendant la guerre de Sept-Ans. Après la bataille de Kunnersdorf, le prince était perdu, si le général russe avait secondé les manœuvres de Loudon; mais le Moscovite se trouvait arrêté par des instructions secrètes dont il ne fit pas mystère. « Je n'ai ni ordre, ni envie d'écraser le roi, » dit-il ouvertement. Ceci avait lieu en 1755; l'année suivante, Loudon prit la forteresse de Glatz, qui est d'une importance capitale, et, en 1761, sans avoir fait de siége préliminaire, enleva d'assaut, pendant une nuit très-obscure, la citadelle de Schweidnitz, place d'armes principale de la Silésie.

les Turcs. L'expédition néanmoins n'avait pas laissé de produire quelques résultats ; on avait enlevé à l'ennemi un certain nombre de forteresses, occupé plusieurs passages importants qui conduisaient en Valachie. Grâce aux talents administratifs de l'empereur, il pouvait commencer la prochaine campagne avec trois cent mille hommes ; ses munitions et provisions de guerre équivalaient à une somme de 100 millions de florins, ou 257 millions de francs.

Il était si peu découragé qu'il parlait en maître. Sa confiance inébranlable causa même de la surprise. Pendant le mois de janvier 1789, il écrivait au prince Charles de Nassau, qui servait comme général dans l'armée russe : « Au printemps, l'armée allemande commencera ses opérations par l'attaque de Bender et se portera ensuite sur la rive gauche du Danube. Sur la droite, je prendrai Belgrade et je m'étendrai en Servie. Nissa, Widdin, Serajo et, en remontant la Save, Berbic, Banjaluka et Castanowicz seront conquises au mois d'août. Si le visir vient à ma rencontre ou à celle des Russes, vers le Danube, il sera forcé d'accepter la bataille ; et lorsqu'il sera vaincu, je le chasserai jusque sous le canon de Silistrie.

« En octobre 1789, j'ordonnerai un congrès, quand le peuple d'Osman aura demandé la paix aux Giaours. Les traités de Karlowitz et de Passarowitz serviront de base à mes plénipotentiaires, pour les négociations par lesquelles je m'approprierai Choczim et une portion de la Moldavie. Les Russes conserveront la péninsule de Crimée ; le prince Charles de

Suède sera duc de Courlande, et le grand-duc de Toscane, roi des Romains.

« C'est alors que l'Europe jouira d'une paix universelle. Le roi de France aura terminé son différend avec les notables, et les autres messieurs songent trop à leurs affaires pour s'occuper de l'Autriche. »

Quelle singulière illusion ! Cette année 1789, où Joseph croyait pouvoir donner la paix au monde et couronner toutes les nations de fleurs, vit au contraire le début d'une lutte affreuse, qui dura un quart de siècle et inonda la terre de sang humain ; pour lui-même, ce devait être la dernière de son existence, une année de chagrins, d'amères déceptions et de douleurs physiques.

Pendant qu'il guerroyait contre les Turcs, la révolution brabançonne avait suivi son cours. Les Flamands avaient cru faire merveille en abusant de sa douceur pour accumuler devant lui les obstacles, proclamer le droit divin de l'ignorance et l'inviolabilité de la superstition. L'empereur hésitait à sévir ; dans des lettres touchantes, il expliquait ses intentions, justifiait ses actes, montrait qu'il avait respecté les anciennes lois du pays, corrigé seulement les abus, que l'amour de la justice et le bien-être de la nation le préoccupaient uniquement. Influencé par les gouverneurs, par Kaunitz peut-être, il suspendait pour quelque temps l'exécution des lois nouvelles. Les mutins alors poussaient des clameurs de triomphe, s'imaginaient avoir sauvé leur patrie en y maintenant la plaie des ténèbres.

L'empereur sentait bien par moments que la vigueur était nécessaire, qu'une force imposante calmerait cette agitation factice, tarirait l'éloquence des orateurs de sacristie et des orateurs d'estaminet. Dans l'automne de 1787, il avait fait partir pour la Belgique cinquante mille hommes; cette armée eût clos le débat sans lutte ouverte : elle aurait inspiré des sentiments pacifiques aux champions de l'autel, aux instigateurs et aux soldats de l'émeute. Mais le prince se laissa encore fléchir par les députés du Brabant, donna contre-ordre, et un régiment seul poursuivit sa route. C'était la continuation de la révolte que Joseph décidait. Crumpipen intrigua de plus belle; il fit révoquer Belgioioso, comme il avait déterminé la chute de Stahremberg, et sut cacher la main d'où partait le coup. L'archevêque de Malines se posa plus que jamais en défenseur de la foi, en victime de la persécution. Les factieux n'ayant rien à craindre, prirent les armes, montrèrent une bravoure intrépide. En vain l'archiduchesse Christine et le duc de Saxe-Teschen furent rappelés. L'obscurantisme trouva des héros, un Van der Mersch, un Van der Noot. Le sang coula; les troupes impériales, trop peu nombreuses, furent battues, et l'indulgence même du souverain causa en partie les malheurs qu'il cherchait à éviter.

Joseph cependant, atteint d'une hydropisie de poitrine, aurait eu besoin de calme, de sérénité, de consolantes nouvelles. Depuis quelques années déjà, des infirmités trahissaient son dépérissement : il lui était venu aux pieds des varices, une inflammation

aux yeux, un érisypèle à la tête. Ses voyages multipliés, son séjour dans les camps, où il n'évitait ni le froid, ni la pluie, ni le vent, ni le soleil, avaient assombri son teint. Ses joues déprimées attestaient sa lassitude et son visage respirait la tristesse. On ne reconnaissait plus en lui l'homme affable et charmant, qui paraissait autrefois sourire à la vie. Les chagrins l'avaient rendu soucieux, impatient, irritable; s'il éprouvait un désagrément, il contractait ses lèvres, attachait sur les personnes qui lui avait déplu un regard étincelant et fixe, agitait avec bruit les pièces de monnaie contenues dans sa poche, ou marchait à grands pas, se frottait les mains, frappait du pied la terre (1).

Ainsi avait pu être altéré par la douleur un caractère bienveillant, charitable et dévoué, un cœur tendre et magnanime. Quoique toujours sérieux, l'empereur n'avait point de disposition à la tristesse, au mécontentement sombre et morose des novateurs qu'irrite l'aspect du mal. Il avait commencé sa noble tâche, il la poursuivit longtemps avec entrain, avec gaieté. Quoique chaste, il aimait, par exemple, la conversation des femmes. Tous les soirs, au sortir du spectacle, un cercle choisi de jeunes dames l'attendait. Les comtesses de Thun et de Pergen en faisaient le principal ornement. Le touriste anglais Wraxall, qui se plaint de l'ignorance du beau sexe dans les premières familles de Vienne, leur donne les plus grands éloges. « Nulle capitale, dit-il, ne pour-

(1) Pezzl, *Caracteristick Josephs des Zweyten*, p. 290.

rait offrir des personnes plus distinguées par leurs dons naturels et par leurs dons acquis, par une intelligence étendue et libre; leurs hôtels sont le rendez-vous de tous ceux qui ont des prétentions à la supériorité de l'esprit, et la ressource principale des Anglais pendant leur séjour à Vienne. » Le touriste Swinburne parle aussi favorablement d'elles.

Dans ses relations avec les dames, Joseph avait les manières les plus gracieuses et les plus aimables. Il était plein de prévenance, leur offrait des siéges, fermait les croisées quand il y avait un courant d'air, et se plaisait à leur conter des anecdotes. Il faisait même presque seul tous les frais de l'entretien. On l'écoutait comme un homme intelligent et comme un empereur. A l'époque où nous sommes parvenus, dans les derniers temps de sa vie, un petit nombre de femmes sur le retour avaient succédé aux charmantes personnes qui récréaient jadis sa vue, enchantaient son imagination et le délassaient des travaux du jour. C'étaient les deux princesses de Lichtenstein, la comtesse de Kaunitz, belle-fille du chancelier (1), les princesses Kinsky et Clary. Une sorte d'affection douce et pure, qui lui tenait lieu d'un autre amour, l'unissait par l'esprit et par le cœur à ces femmes d'élite. Mais de plus graves, de plus tristes sujets réclament notre attention.

La seconde campagne contre les Mahométans fut heureuse, surtout en comparaison de la première. Le 2 janvier, on reçut la nouvelle que Potemkin avait

(1) Son mari, Ernest de Kaunitz, était grand-écuyer de la cour.

enlevé d'assaut, le 17 décembre, la forteresse d'Oczakow. C'était d'un favorable augure. Le vieux Haddik fut chargé du principal commandement, et Loudon alla se poster une seconde fois en Croatie. Mais à peine la campagne était-elle ouverte, que le premier capitaine tomba malade ; comme il avait soixante-dix-huit ans et trois plaies incurables, Joseph, n'espérant point qu'il se rétablirait, donna enfin la direction suprême au maréchal Loudon. Il lui recommanda surtout de prendre Belgrade et ne limita point la dépense du siége. Mais cet homme énergique, surnommé par les Turcs *le Diable allemand*, ne devait pas le faire traîner en longueur. Le 11 septembre, il franchissait la Save, campait l'armée le 12 sur les hauteurs de Dedina, ouvrait le 18 la première parallèle, enlevait le 30 les faubourgs de la ville, arrivait aux glacis le 1er octobre et le 8 forçait la garnison à capituler.

La nouvelle de son triomphe causa dans Vienne une joie inexprimable : on le célébra pendant trois jours. Le 14 octobre, un grand *Te Deum*, composé par le fameux Haydn, fut chanté à Saint-Étienne ; deux cents musiciens firent gronder et gémir sous les voûtes ces notes éloquentes. Joseph assista lui-même au service, habillé avec un luxe qu'on ne lui avait jamais vu. Détachant de sa poitrine la croix en diamants de l'ordre de Marie-Thérèse, qui valait 24,000 ducats et n'était habituellement portée que par le grand-maître, il l'envoya comme récompense à Loudon, en lui conférant le titre de généralissime, qu'avaient seulement obtenu avant lui Wallenstein, Mon-

tecuccoli et le prince Eugène. Toute la ville fut illuminée le soir. A minuit, les étudiants vinrent chanter sous les fenêtres de l'empereur. Mais cette joie était la dernière qu'il devait goûter ; c'était un bouquet de fleurs sur le lit d'un mourant.

CHAPITRE XVII

Scènes de la Ligue en Flandre au dix-huitième siècle. — Hésitation, faiblesse des agents du prince. — Ils paralysent ses efforts et annulent sa fermeté. — Succès croissants de la révolte. — La Belgique se proclame indépendante. — Extrême douleur de Joseph II. — Il sollicite l'intervention du Pape, qui demeure inutile. — Mécontentement des Viennois. — Murmures des Tyroliens. — Joseph supprime, dans leurs montagnes, la conscription et ses réformes ecclésiastiques. — Députation menaçante de la Hongrie. — Joseph lui rend son ancienne constitution et abolit la plupart des lois promulguées sous son règne. — Affaiblissement rapide du prince. — L'archiduchesse Élisabeth meurt avant lui. — Ses derniers moments.

Les favorables nouvelles que Joseph recevait du théâtre de la guerre, ne lui apportaient en réalité que des consolations. Partout ailleurs grondait la tempête. En Flandre, les scènes de la Ligue se renouvelaient, comme si deux siècles n'avaient pas éclairé l'humanité depuis la burlesque tragédie du seizième. Les moines s'armaient, se mêlaient aux rebelles, prêchaient et faisaient le coup de fusil. Dans le combat qui eut lieu près de Fallmogen, on prit un capucin qui avait retroussé sa robe entre ses jambes, chaussé des bottes à tige courte, si bien que sa chair était nue

depuis le mollet jusqu'au-dessus du genou. Sa longue barbe, le capuchon qui pendait sur son dos, la corde qui lui ceignait les reins, son grand bonnet noir où s'épanouissait une volumineuse cocarde, n'étonnaient pas moins les yeux que la première partie de son uniforme. Une croix d'étoffe brillait à son épaule ; dans la main droite il tenait un sabre, dans la gauche un crucifix. A sa ceinture, il avait passé un grand couteau, deux pistolets et un rosaire. Ainsi harnaché, l'homme de Dieu ouvrait les entrailles de son prochain ou lui brûlait la cervelle (1).

Un autre ecclésiastique, après avoir dit la messe en plein air, à la porte d'une église, adressa au peuple armé un discours militaire pour stimuler son courage, une lutte nouvelle étant imminente (2).

Il ne fallait pas plaisanter avec de si belliqueux dévots. Un nommé Van Kriken, un voltairien selon toute apparence, ayant eu le malheur de rire des capucins pendant une procession, fut appréhendé au corps, et l'illustre Van der Noot lui fit scier la tête, ou du moins laissa son entourage commettre le crime (3).

Dans toutes les villes, on célébrait des messes pour demander à Dieu le triomphe de la révolte, le salut éternel des champions qui mouraient en défendant la suprématie cléricale. Dans les cloîtres, on faisait l'exercice. Tous les monastères envoyaient des fonds aux troupes rebelles et les soutenaient presque seuls. Joseph or-

(1) *Neueste Beitræge zur Religionslehre und Kirchengeschichte*, Jahrgang 1, p. 532 et suiv. — *Die Allein-Regierung Kayser Josephs des Zweyten*, p. 321.

(2) *Ibid.*

(3) Gross-Hoffinger, *Die Allein-Regierung Josephs des Zweyten*, p. 320.

donna en conséquence de faire saisir leurs trésors, administrer leurs biens par des commissaires. Quand on fouilla les abbayes, l'argent, les objets précieux avaient disparu : les ressources des ordres étaient allées fomenter l'insurrection. L'archevêque de Malines bénissait au nom du ciel et de Rome les manœuvres les plus coupables, les folies les plus scandaleuses, tout en protestant de sa soumission et de son esprit pacifique. Le 8 décembre 1787, comme le professeur Leplat venait de terminer son cours à l'Université de Louvain, il fut assailli par les moines, les étudiants et la populace, qui lui lancèrent des pierres et le couvrirent de boue. Une escorte de soldats lui fut depuis ce moment indispensable, quand il allait au séminaire ou en revenait; encore ne le préserva-t-elle pas toujours des mauvais traitements. Un échevin fut assassiné en pleine rue, dans la même ville, parce qu'il approuvait les idées de l'empereur (1).

Depuis le commencement jusqu'à la fin de cette lutte, la trahison semble avoir miné le terrain sous les pas de Joseph II; s'il n'y avait point trahison préméditée, il y avait une faiblesse et une indécision tout aussi pernicieuses. L'archiduchesse Christine et le prince Albert de Saxe ayant quitté Bruxelles, le 19 juillet 1787, et le comte Belgioioso ayant, le lendemain, suivi leur exemple, on devait croire que le général Murray, qui exerça l'autorité après leur départ, montrerait plus de vigueur, ferait enfin prévaloir les plans salutaires de l'empereur. Il imita leur

(1) Gross-Hoffinger, *Geschichte Josephs des Zweyten*, p. 212.

funeste conduite, annula, au mois d'octobre, les édits du prince, et rétablit l'ancien ordre de choses. Trautmannsdorf et d'Alton lui ayant succédé, l'un comme chef militaire, l'autre comme gouverneur, les mêmes fautes aggravèrent la situation. Dans une lettre judicieuse, le monarque autrichien recommandait à son délégué civil une fermeté patiente, mais inébranlable (1). Il déclarait que les incertitudes et les concessions des précédents gouverneurs avaient causé tout le mal. Par une fatalité singulière cependant, à peine le comte de Trautmannsdorf eut-il hérité de leurs fonctions qu'il tergiversa et parut les prendre pour modèles. Il eut la coquetterie de vouloir flatter la population et retarda de trois mois, sans consulter l'empereur, l'ouverture du séminaire général. D'Alton avait des tendances opposées : comme un véritable militaire, il ne songeait qu'à vaincre les résistances par la force. C'était du moins sa prétention; car, lorsqu'il fallait agir, il ne montrait pas beaucoup plus de fermeté que son collègue. Et puis toute sa conduite, pendant les troubles des Pays-Bas, met hors de doute son incapacité militaire. Pour comble de malheur, la jalousie accrut bientôt la désunion que la différence de principes n'avait pas tardé à produire entre les deux chefs. Ils se contrariaient, paralysaient mutuellement leur action (2). Le sort, il faut le recon-

(1) « Il faut avoir de la patience, écouter beaucoup de choses, parler avec un grand nombre d'individus; mais être ferme, ne se laisser ni fléchir, ni intimider. »

(2) Leur rivalité, leur constante opposition de vues les déterminèrent, l'un et l'autre, à publier des mémoires pour justifier leur conduite.

naître, les avait engagés dans une lutte où ils manquaient d'expérience. L'insurrection des Pays-Bas autrichiens était la première révolution moderne sur le continent. Elle dérouta les hommes politiques chargés de la combattre, pour lesquels la légitimité du pouvoir absolu n'admettait aucun doute, comme l'immense perturbation de 89 déconcerta Louis XVI et toute la cour de France. Cet incendie, qui venait d'éclater chez nous, formait une dernière cause d'agitation, lançait par delà les frontières d'innombrables étincelles, enflammait le courage des mutins. Les prétendus patriotes belges croyaient imiter notre élan vers l'avenir, pendant qu'ils marchaient à reculons.

Les troubles des Pays-Bas prirent donc un accroissement rapide, atteignirent des proportions auxquelles ne s'attendaient ni les factieux, ni les gouvernants. Les États des diverses provinces refusèrent opiniâtrément les subsides. A Louvain, Tirlemont, Diest, Anvers et Mons, des luttes sanglantes eurent lieu. A Turnhout, une guerre de barricades et de maisons décima les forces du général Schrœder, l'obligea de quitter la ville. Les rebelles enlevèrent les forts de Lillo et de Liefkenshoek. L'esprit de désordre et d'insubordination gagna même les troupes impériales. Au lieu de marcher hardiment contre les révoltés, elles leur cédaient la place, s'éloignaient à la seule nouvelle de leur approche, ou les attaquaient avec irrésolution et mollesse. Gand, Bruges, Anvers, Ostende et Mons se soulevèrent, chassèrent leurs faibles garnisons ou en firent tous les soldats prisonniers.

Les secrètes promesses, les sourdes intrigues de la Prusse et de la Hollande attisaient le feu. La dernière puissance permit aux mécontents émigrés de se réunir à Bréda, pour y préparer une invasion militaire. A Liége, d'autres bataillons séditieux se formaient, s'exerçaient avec des gourdins, en attendant les armes qui leur manquaient. Van der Mersch, ancien colonel de l'armée impériale, qu'il avait abandonnée, commandait ces milices obtuses ; la maladresse de ses adversaires fit tomber entre ses mains Tirlemont et Diest. Quant au gouverneur et au commandant militaire, Trautmannsdorf et d'Alton, ils se querellaient de plus en plus. Leur discorde et la mollesse, la perpétuelle indécision du général avaient empêché les forces autrichiennes d'écraser les mutins, qui auraient pu être enveloppés à Tirlemont aussi bien qu'à Diest. Après avoir conclu avec eux l'armistice le plus insensé, l'absurde chef ramena dans la capitale ses troupes abattues par son manque d'intelligence et de résolution (1).

Le 23 novembre, les États de Flandre proclamèrent la déchéance de Joseph II, résolurent de s'unir avec le Brabant et de mettre sur pied vingt mille hommes.

L'empereur cependant s'était convaincu que la désunion et l'incapacité de ses agents développaient le mal, au lieu de l'amoindrir et de le supprimer. Il envoya le comte de Cobentzel dans les Pays-Bas autrichiens, avec des pouvoirs illimités. Mais ce diplo-

(1) *Die brabantische Revolution, eine skizze von Arendt*, dans l'*Annuaire historique*, publié par Frédéric de Raumer, année 1843, p. 300 et suiv.

mate arriva trop tard. Le 10 décembre et les jours suivants, avait eu lieu une catastrophe décisive qui peint à merveille le caractère dominant de la lutte et en résume très-bien les diverses phases. Comme elle avait eu le clergé pour instigateur, ce fut dans une église que la dernière scène commença.

Le matin du 10, au moment où finissait une messe solennelle chantée à Sainte-Gudule, les prêtres y ajoutèrent le psaume guerrier qui débute par ces mots : *Dieu, notre asile et notre soutien.* L'assistance, qui était nombreuse, joignit sa voix à celle des officiants, puis accompagna le *Te Deum* que le doyen entonna, pour célébrer les faciles victoires des ligueurs. Les dernières notes grondaient encore sous les voûtes, lorsque plusieurs membres de la société *Pro aris et focis*, parmi lesquels on distinguait le vicomte de Walckiers, montent sur les bancs et jettent à pleines mains des cocardes brabançonnes, aux trois couleurs nationales. Les dévots les saisissent avec empressement, les fixent à leurs coiffures, et s'élancent vers les portes de la cathédrale, où des émissaires les attendaient et leur distribuent des armes. En quelques minutes, car on avait tout préparé d'avance jusque dans les plus petits détails, ils se trouvent enrégimentés ; les compagnies de volontaires, supprimées depuis deux ans, s'organisent de nouveau. Les bandes béates parcourent la ville en poussant des cris séditieux, font halte devant chaque poste, devant chaque sentinelle, offrent de l'argent, promettent, menacent, emploient tous les moyens de séduction ; leurs pieux efforts réussissent ; des compagnies

entières se joignent à eux; du régiment de Murray seul, quelques centaines d'hommes passent dans leurs rangs. D'Alton veut mener contre les mutins les troupes demeurées fidèles; Trautmannsdorf s'y oppose; les soldats étonnés reçoivent l'ordre de ne pas tenir tête à l'émeute, de se retirer dans les casernes. Cette précaution absurde les démoralise, leur fait éprouver le sentiment de la déroute, sans qu'ils aient engagé la lutte. Ainsi se passa toute la journée du 10.

Le 11, au matin, arrivent dans Bruxelles des groupes nombreux de paysans, qui se sont armés de tout ce qui leur tombait sous la main; le bruit se répand que des milliers de patriotes ont quitté Gand et Mons, pour venir dans la capitale soutenir la population. Les bourgeois s'attroupent, les postes secondaires de soldats autrichiens sont tous enlevés ou séduits; beaucoup passent avec armes et bagages du côté des factieux, on leur témoigne la joie la plus vive, on les salue d'acclamations bruyantes. Les détachements qui veulent résister, cèdent à la force. La gravité de la situation exige que l'on prenne enfin des mesures. Le général fait marcher un régiment, qui avance en colonnes serrées pour mettre à la raison les mutins; déjà les groupes ennemis s'éclaircissaient devant eux, quand l'ordre survient de ne pas les attaquer. L'ineptie était trop forte, la désertion augmente; bon nombre de compagnies, loin d'obéir aux officiers qui leur commandaient de tirer sur les indigènes, fraternisent avec les ligueurs sans brûler une amorce. Bientôt l'effectif des soldats est tellement diminué qu'il ne permet plus de prendre l'offensive,

qu'il rend même douteux le succès de la résistance.

D'Alton éperdu assemble en toute hâte un conseil de guerre. La majorité des capitaines demandent une attaque énergique et immédiate : on possède encore une artillerie nombreuse, bien servie ; elle suffira pour jeter la terreur parmi les rebelles. Afin d'animer les troupes, il faut leur promettre le pillage de la ville. On va exécuter ce plan ; mais Trautmannsdorf s'interpose encore : « Le souverain, dit-il, a prescrit d'abandonner la capitale plutôt que de brûler une seule maison. » Tout à fait décontenancé par ces ménagements inopportuns, le conseil de guerre se disperse sans avoir pu former un autre projet. Le sort du gouvernement flotte à l'abandon, comme un navire désemparé dans la tempête et la nuit.

La nouvelle d'une aussi sotte confusion se répand avec une promptitude extrême. Sûrs de ne trouver aucune résistance sérieuse, les ligueurs attaquent dans la ville basse une grande caserne où sont renfermées beaucoup d'armes et de munitions. Ils s'en rendent maîtres, et tandis qu'un certain nombre d'entre eux marchent vers l'hôtel communal, la foule monte dans la direction de la haute ville. L'incertitude, le trouble et la mésintelligence y régnaient toujours, et l'inepte d'Alton, qui avait encore assez de forces pour disperser les assaillants, qui pouvait les cribler de mitraille, conclut avec eux un armistice, par suite duquel les impériaux finissent d'évacuer la ville basse.

Mais les hauts quartiers se trouvent encore en leur

puissance. Toutes les rues qui viennent y aboutir sont tortueuses, étroites, fortement escarpées; rien de plus facile que d'y tenir, même contre des adversaires nombreux et aguerris; un homme décidé eût anéanti, de cette position, les bandes sans discipline des volontaires. Le général munit de soldats tous les abords, mais il ne les surveille point assez; quand la nuit enveloppe la capitale, les bataillons placés près de Sainte-Gudule abandonnent leur poste, se réunissent aux séditieux, découvrent le flanc droit des Autrichiens.

Ce n'était pas, tant s'en faut, un mal irréparable. D'Alton perd complétement la tête. Il ne songe plus qu'à la fuite, à sauver les archives, les objets précieux du palais et du ministère, les réserves de l'artillerie, les bagages de l'armée. Le 12 au matin, il les fait sortir de Bruxelles, tandis que ses troupes défendent l'accès de la haute ville. Mais Trautmannsdorf n'a pas réuni assez de chevaux; quand on pense à enlever le trésor, qui renferme trois millions de florins, il faut y renoncer ou attendre. Les dernières voitures du long cortége franchissaient, pendant ce temps, la porte de Namur : tout à coup on vient annoncer que les milices indigènes occupent le village d'Ixelles, peu éloigné de la capitale, et barrent le passage. Le commandant se précipite de ce côté avec de l'infanterie et des pièces de campagne, pour débarrasser le chemin. Il y réussit; mais quand il veut rentrer dans Bruxelles, aviser au transport des finances et des objets précieux qui restent encore, il ne peut en croire ses yeux : toutes ses troupes, qu'il

avait laissées une heure auparavant maîtresses du parc et des positions dominantes, il les voit descendre à sa rencontre, pêle-mêle et comme en déroute. Il interroge le premier officier venu, lui demande ce que signifie cette retraite.

— Ma foi ! lui répond le militaire, les artilleurs ont les premiers quitté la place, les fantassins ont suivi leur exemple, et la cavalerie a dû faire de même, car elle ne pouvait seule contenir les insurgés. Personne, du reste, n'a défendu de partir.

— Eh bien ! je vous ordonne de rebrousser immédiatement chemin ! s'écrie le général exaspéré.

On lui obéit, on fait trois cents pas en arrière ; mais les rebelles avaient déjà fermé les portes, monté sur les murs, et, du haut des remparts, ils envoient des balles aux soldats qui approchent. D'Alton alors fait lui-même volte-face, les troupes l'imitent et l'armée prend le chemin de la Meuse, qu'elle atteignit en marchant à son aise, comme si elle exécutait une promenade militaire (1).

Dans cette merveilleuse bagarre, où l'on tira de loin environ deux cent mille coups de feu, dix hommes avaient été blessés ; pas un seul n'était mort (2).

Ainsi furent perdus pour Joseph II les Pays-Bas autrichiens, sans déroute positive, sans lutte ouverte même, par la discorde et la profonde inintelligence de ses représentants.

(1) Arendt, *Die branbantische Revolution*, dans l'*Historisches Taschenbuch* publié par Frédéric de Raumer, année 1843, p. 305 et suiv.

(2) Pezzl, *Characteristick Joseph II*, p. 256.

D'Alton gagna la forteresse de Luxembourg avec son rival Trautmannsdorf. Ayant reçu un mandat de comparaître à Vienne devant un conseil de guerre, il s'empoisonna et mourut à Trèves, quatre jours avant l'empereur.

La population et les ecclésiastiques étaient maîtres du terrain; il ne s'agissait plus que d'organiser la victoire. Le 13 décembre 1789, l'indépendance de la Belgique fut proclamée par les États de Flandre, de Brabant et du marquisat d'Anvers. Le 31, la nouvelle constitution était élaborée : on lui prêtait serment. Le 7 janvier 1790, les députés de toutes les provinces formaient une assemblée générale. La faction ultramontaine s'épanouit alors dans la joie du triomphe : l'archevêque de Malines présidait le parlement révolutionnaire, ce qui me semble peu conforme à la soumission aux puissances que prescrit saint Paul. L'avocat Van der Noot et le chanoine Van Eupen, deux médiocrités remuantes, inspiraient tout le dévot conciliabule. Le 12, les représentants abolirent la législation ecclésiastique de Joseph II, rendirent aux prélats le pouvoir absolu que voulait limiter l'empereur.

Cette progression d'événements fâcheux, terminée par une si violente catastrophe, causa au souverain une profonde désolation. Il rougissait d'être ainsi méconnu. Sa santé en souffrait beaucoup, et, à partir du mois de décembre, on vit manifestement la mort prendre possession de lui. Le sommeil fuyait son cerveau harassé; il crachait le sang, une toux sèche et pénible agitait ses poumons, il perdait souvent con-

naissance. Le prince de Ligne étant venu le voir, il lui dit avec une expression d'accablement : « Votre pays m'a tué, la prise de Gand a été mon agonie, l'abandon de Bruxelles me donne le coup de grâce. Quelle honte pour moi ! quel affront ! je meurs. Il faudrait être insensible pour ne pas succomber. Allez dans les Pays-Bas, faites-les revenir à leur souverain. Si vous n'y parvenez pas, demeurez chez vous. Ne me sacrifiez point vos intérêts... vous avez des enfants. »

Ainsi ce peuple qui avait embrassé les genoux de Philippe II, qui, depuis lors, était resté le front dans la poussière, baisant les traces ensanglantées du despote, ne se relevait que pour donner le coup mortel au seul prince dont le cœur lui fût attaché (1).

Sous le poids de l'affliction et de la maladie, la volonté jadis si ferme de l'empereur succomba enfin ; il humilia son noble esprit devant la sottise victorieuse, força son cœur à un acte de résignation peut-être excessif. Croyant que la voix du Pape serait assez puissante pour calmer une pieuse insurrection, il lui députa le prince Colloredo, vice-chancelier de la cour et de l'État, en le priant d'apaiser le tumulte excité par l'ambition et l'intolérance ecclésiastiques. L'homme de Dieu y consentit avec une joie secrète ; il adressa, le 13 janvier 1790, au primat Frankenberg et aux évêques des Pays-Bas, une triomphante exhortation où il les invitait à conjurer la tempête. S'il

(1) Pendant le mois de septembre 1787, l'empereur écrivait au comte de Trautmannsdorf : « Les événements des Pays-Bas m'ont causé une bien vive douleur ; les habitants ne recouvreront jamais l'affection que j'avais pour eux. »

ne désirait point réussir, son vœu fut exaucé. L'archevêque lui répondit d'un air superbe : « Tout ce qui a eu lieu, le peuple avait le droit et l'obligation de le faire. Maintenant il faut que nous nous conformions au nouvel état de choses. Nous devons chasser le loup de la bergerie, éloigner la peste mortelle qui nous menace. Daignez en conséquence, très-saint Père, soutenir nos intérêts dans les cours et les républiques déjà gagnées à notre cause, ou près de s'unir avec nous (1). » On peut croire que cette réplique ne transporta point de colère le prélat infaillible.

Le succès de la révolution brabançonne fut pour tous les mécontents autrichiens une excitation à la résistance. Les peuples sont comme les mauvais malades, que les soins même irritent et qui ne veulent pas qu'on leur porte secours. Plus attachés à l'empereur que les provinciaux, parce qu'ils avaient pu mieux juger son caractère, les Viennois l'assaillirent pourtant de leurs plaintes et de leurs reproches. En 1789, un attroupement considérable de bourgeois et de paysans se forma devant le château et demanda hautement l'abolition de la nouvelle taxe de guerre. « Je ne puis contenter votre désir, » leur répliqua l'empereur avec une tristesse à la fois naïve et digne. — « Nous sommes accablés, nous périssons, » lui cria la multitude. — « Cela m'afflige, reprit le souverain, mais vous ne connaissez pas les nécessités impérieuses de la situation. » — « La paix, la paix, la paix ! » cria de nouveau la foule. Ne voulant point lui pro-

(1) Johann Pezzl, *Characteristick Josephs II*, p. 258.

mettre ce qu'il ne pouvait accorder, Joseph rentra, le cœur plein d'amertume.

Dans le Tyrol, dans le comté de Falkenstein, les habitants se montraient plus irrités encore de ses réformes ecclésiastiques et du recrutement par le tirage, substitué aux engagements volontaires. A mesure que les nuages s'accumulaient, obscurcissaient l'atmosphère autour de lui, les murmures populaires augmentaient, pareils aux bruits sourds qui annoncent les orages. Le prince fit un nouvel effort sur lui-même : il envoya un courrier dans les montagnes, pour annoncer qu'il supprimait la conscription et les lois promulguées sous son règne en matière de discipline ecclésiastique. Son grand cœur savait fléchir aussi bien que commander ; après avoir sacrifié à l'intérêt public son bonheur, son repos et sa vie, le monarque généreux sacrifiait ses desseins et ses convictions, douleur suprême que n'a pas connue le Fils de l'homme ! Quand il expirait sur la croix, il n'avait point rétracté son évangile ; l'instrument funèbre était pour lui comme une tribune, d'où il parlait à l'univers et affirmait sa doctrine.

Joseph poursuivit courageusement son œuvre d'abnégation. Il rétablit le conseil des ministres, que Marie-Thérèse avait suspendu, pour que rien ne limitât son pouvoir, que sa volonté, que ses opinions seules gouvernassent l'empire. Joseph lui rendit ses anciennes attributions. Il désigna comme devant le composer le prince de Kaunitz, Starhemberg, Lascy et Rosenberg ; Spielmann fut nommé rapporteur et le conseiller aulique Collenbach secrétaire.

Nulle part cependant l'esprit de rébellion ne se manifestait avec plus de violence que sur les steppes et dans les châteaux escarpés de la Hongrie. La seconde campagne contre les Turcs avait nécessité un nouvel impôt de guerre, que nous avons mentionné tout à l'heure, et des réquisitions de grains pour l'armée. Les nobles magyars n'ayant point voulu livrer les céréales, l'empereur fit ouvrir de force les granges et les magasins. Ce fut le signal d'une impatiente agitation (1). Les seigneurs se concertèrent, choisirent des délégués, qui coururent à Vienne et firent d'audacieuses remontrances au prince. Leurs griefs essentiels étaient, comme on le devine, la sécularisation des biens du clergé, la vente à prix réduit des domaines de la couronne, deux mesures qui avaient notablement diminué la valeur des terrains; l'égalité de l'impôt, qui avait abaissé de neuf millions les revenus des propriétaires (2), de deux cent vingt-quatre millions la valeur des propriétés (3); les dépenses du cadastre, qui pesaient uniquement sur les seigneurs fonciers; les nouvelles lois, la nouvelle organisation de la justice, la faveur témoignée à la langue allemande. Le privilége seul réclamait donc, prenant pour texte de ses accusations les réformes capitales de l'empereur. Elles plongèrent le prince dans la tristesse

(1) Ainsi, cette guerre inutile, qui n'était ni dans la mission, ni conforme aux sentiments humains de Joseph II, fut la cause déterminante de sa ruine; tant il importe de suivre logiquement sa voie, de ne point se mettre en opposition avec soi-même!

(2) 23,130,000 francs.

(3) 575,680,000 francs.

et l'inquiétude. Il craignit de voir la Hongrie entière sous les armes, de léguer à son successeur, puisque la vie l'abandonnait, une immense guerre civile, compliquée par des embarras politiques, par l'épuisement des finances, et il se résigna au tourment d'un quatrième désaveu. Les peintres, comme les poëtes, ont l'habitude de personnifier les puissances de la nature. Pour bien représenter la situation morale de Joseph II, nous sommes en droit de suivre un moment leur exemple. Les concessions où il abolissait une partie de ses réformes n'étaient pas entièrement son œuvre. Il ne les eût pas faites en pleine santé. C'était donc la mort qui les dictait, assise au bord de son lit ou penchée à son oreille, avec le rire goguenard dont Holbein enlaidit le hideux squelette. On peut à peine s'imaginer l'affliction qu'il dut en ressentir. Le 25 janvier 1790, néanmoins, parut sa fameuse *Revocatio ordinationum*, *quæ*, *sensu communi*, *legibus adversari videntur*, ou « Révocation des édits généralement regardés comme contraires aux lois du royaume. »

Il y déclarait de la manière la plus nette vouloir rétablir les choses en Hongrie, à partir du 1er mai, dans la situation où il les avait trouvées lors de son avénement. « Depuis cette époque, disait-il, nous avons apporté çà et là quelques modifications au gouvernement, par zèle pour le bien public, et dans le seul espoir que, l'expérience vous ayant éclairés, vous y auriez pris plaisir. Maintenant nous sommes convaincu que vous préférez l'ancienne manière de gouverner, qu'elle vous plaît uniquement et vous pa-

raît nécessaire à votre bonheur; nous ne voulons donc point tarder à satisfaire vos désirs. Ne souhaitant rien avec plus d'ardeur que la prospérité de nos sujets, le moyen le plus agréable d'y parvenir sera pour nous celui que l'unanimité de la nation nous désigne comme le plus sûr. » L'ancienne constitution était, par suite, remise en vigueur. Joseph ne maintenait qu'un petit nombre de ses réformes; mais c'étaient des réformes sociales qui touchaient plusieurs points essentiels.

« Nous voulons seulement que notre édit de tolérance, que nos décrets relatifs à la situation des curés, nos ordonnances sur l'état des vassaux, leurs relations avec les seigneurs et la manière dont on doit les traiter, conservent toute leur force. Car ces prescriptions nouvelles s'accordent très-bien avec les anciennes lois et ont pour base l'équité naturelle. Comme protecteur de l'Église, nous sommes tenu en conscience de régler le sort des pasteurs. Ayant foi, au surplus, dans votre esprit de justice, nous croyons que vous approuverez complétement ces statuts réservés. Enfin, pour ne pas laisser inaccompli un seul de vos vœux, nous sommes décidé à vous rendre la couronne de saint Étienne et les autres joyaux temporairement consignés dans le trésor impérial, de les faire sans délai transporter à Bude et surveiller conformément aux prescriptions légales; nous avons déjà commandé qu'un lieu convenable fût préparé pour les recevoir. En vous donnant ces preuves de notre affection paternelle, nous espérons que vous subviendrez aux besoins de la patrie, que vous four-

nirez les provisions et les recrues nécessaires à l'armée qui la défend, après avoir choisi vous-mêmes les moyens d'exécution. »

Cette ordonnance conciliatrice fut reçue en Hongrie avec des transports de joie. Mais les habitants exprimèrent d'une façon barbare le plaisir qu'ils ressentaient. Les plans du cadastre, qui avaient exigé un long travail et de grandes dépenses, furent impitoyablement lacérés ; on gratta les chiffres des maisons, que l'empereur avait fait numéroter dans l'intérêt public; on défendit d'enseigner à lire et à écrire l'allemand, on restaura tous les vieux abus, toutes les sottises séculaires. Le 18 février, la couronne et les diamants des rois de Hongrie furent acheminés vers Bude. Une députation solennelle les reçut à la frontière, les porta triomphalement au milieu des provinces enthousiasmées. Les villes que traversaient les joyaux symboliques étaient parées comme pour la Fête-Dieu; à Bude, on les accueillit au son de toutes les cloches, avec d'interminables hourras. Le cardinal-archevêque célébra un *Te Deum*, le vin coula dans les rues pour égayer le peuple, cinq cents coups de canon retentirent du haut de la citadelle. On admonesta les gardiens des précieuses reliques et des soldats veillèrent, le sabre nu, aux portes de la salle qui les renfermait. Le clergé ultramontain octroya une dispense générale pour le carême qui commençait; les femmes reprirent le vêtement national, les jeunes seigneurs se montraient partout en grand costume, avec des armes étincelantes. La noblesse et les prélats ne pouvaient conte-

nir les élans de leur joie routinière. On eût dit qu'en restaurant ses idoles, la nation faisait un pacte avec le bonheur.

Ces transports excessifs avaient cependant leur côté raisonnable. Les droits, les garanties constitutionnelles que Joseph rendait aux populations magyares étaient d'une importance capitale, et eussent pleinement légitimé leur exaltation, si une absurde ivresse, un plaisir rétrograde ne s'était uni à leur juste contentement. L'aveugle amour du passé avait, dans leurs démonstrations, une plus grande part que le sentiment libéral et que l'intelligence politique. La destruction des plans du cadastre suffirait pour le prouver. Le peuple, d'ailleurs, ne devait point tarder à perdre tous ses droits.

A l'extérieur, des signes non moins menaçants prophétisaient de sombres catastrophes. Irritée de ce que l'Autriche avait abandonné son alliance pour se liguer avec la cour des Tuileries, voulant contre-balancer les effets d'une pareille union, la Grande-Bretagne s'était associée à la Prusse et cherchait tous les moyens de porter préjudice au cabinet de Vienne. En Hollande, elle avait annulé l'influence française, excité contre Joseph II l'esprit public. Sa haine s'était envenimée du pacte récent conclu entre ce prince et Catherine II. Elle n'allait plus demander aux Russes les arbres centenaires qu'elle transformait en vaisseaux et promenait sur tous les océans. Pour contrarier l'impératrice, elle soutenait la Pologne, s'efforçait de lui rendre le calme et l'indépendance, et lui avait, dans ce but, fait déclarer le trône héréditaire.

Elle aidait Frédéric-Guillaume II à obtenir, par la voie des négociations, les villes de Dantzig et de Thorn; le roi de Prusse offrait en échange aux Polonais de grands avantages commerciaux et l'appui de ses armes pour recouvrer la Gallicie. Le même prince conclut un traité d'alliance avec la Porte, le 29 janvier 1790, à dessein de lui faire restituer les conquêtes de l'Autriche et de la Russie, entreprise que devait énergiquement seconder l'Angleterre; les Islamites promettaient, en récompense, de lui prêter main-forte, quand il essaierait d'arracher la Gallicie au novateur couronné. Guillaume laissait d'ailleurs un comité de Hongrois mécontents fonctionner à Berlin, et ses émissaires attisaient secrètement la révolte des Pays-Bas. Ce roi méprisable montrait une si belliqueuse impatience, qu'il avait déjà posté des troupes en Silésie et dans le duché de Posen.

Tandis que ces manéges avaient lieu, que la Hongrie entière poussait de bruyantes clameurs, Joseph se mourait, et la nouvelle même de sa mort ne suspendit point les manifestations d'allégresse. Depuis le commencement de février, il ne quittait plus sa chambre; il y passait la journée dans un grand fauteuil, ou se promenait, vêtu comme d'ordinaire, portant des bottes, un habit ou une capote. Il dictait, faisait copier, signait les actes et les dépêches sans interruption. Sa faiblesse cependant augmentait, pour ainsi dire, à vue d'œil. Le 12, anniversaire du jour où était né l'archiduc François, le plus âgé de ses neveux, il le fit venir et lui donna son épée de fête, comme un souvenir de son oncle, *qui*

ne serait bientôt plus, et il lui tint un discours pathétique. Le 13, il communia solennellement. Le lendemain, il prit congé de ses deux grands capitaines, Loudon et Haddik, la terreur des Turcs. « Donnez-moi votre main, dit-il au premier; c'est la dernière fois que j'aurai le plaisir de la serrer. » Il se tourna ensuite vers l'autre général : « Que Dieu vous protége, mon cher Haddik; nous ne nous reverrons plus ici-bas. »

Comme ce vieux capitaine présidait le conseil militaire, lorsqu'il fut sur le point de sortir, Joseph lui remit un ordre du jour, adressé à l'armée, où il déclarait qu'avant de terminer sa carrière il voulait témoigner publiquement à ses troupes son attachement et sa complète satisfaction pour leur bravoure, leur discipline et leur fidélité.

Quand il arriva dans l'antichambre, Haddik tomba en syncope; il fallut le transporter à son hôtel. Le digne vieillard ne quitta plus le lit, et mourut peu de jours après son souverain.

Quoique dans un état déplorable, Joseph eut encore assez de force et de présence d'esprit pour recevoir M. de Ségur, notre ambassadeur auprès de Catherine II, qui se trouvait alors à Vienne.

« Je me rendis à son palais, nous apprend l'internonce, où je le trouvai debout, mais si cruellement changé qu'il me fut impossible de ne pas reconnaître que sa fin était inévitable et prochaine. »

Au milieu de l'entretien, Joseph laissa tomber ces paroles : « Une folie générale semble s'être emparée de tous les peuples; ceux du Brabant, par exemple,

se révoltent parce que j'ai voulu leur donner ce que votre nation demande à grands cris. » Alors il s'arrêta, se tut et resta quelques instants plongé dans une sombre rêverie.

« Croyant ne pas lui déplaire en l'aidant à sortir de ses tristes réflexions, poursuit le diplomate, je lui demandai s'il ne daignerait pas me charger d'une lettre pour la reine sa sœur.

« — Moi, vous charger d'une lettre! répondit-il; vous n'y pensez pas. Je vois qu'arrivant de Russie vous ignorez l'état d'effervescence et de désordre où vous allez trouver votre pays; partout le peuple est en armes, partout les uns croient voir arriver les brigands, les autres pillent les châteaux. Il n'y a plus de police, parce que chacun prétend la faire à son gré. Au moindre soupçon, un voyageur est arrêté ; vous pouvez l'être, et si l'on trouvait sur vous une lettre de moi, je ne sais trop ce qui vous arriverait.

« — J'espère, Sire, repris-je, que les rapports parvenus à Votre Majesté sont exagérés. Cependant si vous croyez que votre lettre courrait le risque d'être compromise, ne pouvez-vous au moins faire parvenir verbalement par moi, au roi et à la reine, ce que vous jugez utile pour eux, en de si graves circonstances?

« — Eh ! quels conseils, répliqua l'empereur avec un peu de brusquerie, quels conseils voulez-vous que je leur donne, lorsque je les vois entourés de gens qui leur persuadent qu'avec un régiment, une compagnie de gardes du corps, quelques acclama-

tions et des cocardes arborées au milieu d'une orgie, on peut arrêter et anéantir une révolution? Je les plains, mais je ne pourrais leur indiquer de si loin d'autre moyen, pour se retirer d'un si mauvais pas, que beaucoup de prudence et de fermeté. S'ils en ont, tout s'arrangera peut-être; s'ils en manquent, je n'ai rien à leur dire (1). »

Ces remarques judicieuses montrent qu'il appréciait parfaitement la situation et qu'il avait conservé son pénétrant regard. Son dernier jour, néanmoins, approchait avec rapidité. Le 15, on lui administra le viatique. Il fit ses adieux, le même jour, à la femme de son neveu, Élisabeth de Wurtemberg, alors dans un état de grossesse avancé. Elle ne nommait Joseph que son père. De toutes les créatures vivantes, c'était celle qu'il aimait le mieux. Elle avait su d'ailleurs se concilier l'estime et l'affection générales. Leur entrevue, dans ce moment critique, fut une scène déchirante. Pour ménager la princesse, pour lui cacher la pâleur et l'amaigrissement de son visage, l'empereur avait fait fermer les rideaux. Une seule bougie, placée fort loin du malade, éclairait la chambre comme un cierge funèbre. Mais ces précautions eurent un effet contraire à celui qu'on désirait produire : elles accrurent l'émotion de l'archiduchesse. A peine fut-elle entrée dans la salle, à peine le moribond lui eut-il adressé la parole, qu'elle tomba évanouie. On fut contraint de l'emporter. Quand elle eut repris assez de forces pour revenir, Joseph, ayant rassemblé tout

(1) Ségur, *Mémoires, Souvenirs et Anecdotes.*

son courage, lui donna sa bénédiction. Mais, hélas! elle avait reçu un coup funeste dont elle ne devait pas se relever!

Le 17, au matin, elle sentit les premières douleurs de l'enfantement. Elle lutta tout le jour contre d'horribles souffrances, et le soir, à neuf heures, mit au monde une petite fille. Le lendemain, à six heures et demie du matin, la mère était morte. L'ami intime de Joseph II, le comte de Rosenberg, lui porta cette tragique nouvelle. « O mon Dieu! que ta volonté soit faite! s'écria le prince dans un transport de désespoir. Ce que je souffre est indescriptible! Je me croyais préparé à toutes les angoisses que le ciel voudrait m'envoyer; mais cet affreux malheur dépasse la mesure de mes forces et de ma résignation; jamais je n'ai enduré semblable torture! » — « C'est pour moi le coup de grâce! » dit-il ensuite d'un air accablé. Puis il donna des instructions pour les obsèques de l'archiduchesse, commanda de ne point l'exposer longtemps dans la chapelle du palais, afin que son propre cadavre y pût bientôt prendre place. Le 18, et enfin le 19, veille de sa mort, il fit ses dispositions suprêmes, légua 500,000 florins à ses secrétaires et domestiques, à plusieurs fonctionnaires de la cour et à un certain nombre de veuves. Il dicta quelques ordres de promotions, parapha le soir quatre-vingts actes publics, et, d'une main tremblante, écrivit des lettres aux personnes qu'il aimait le mieux. Dans l'une, il remerciait Kaunitz de son zèle, de son dévouement, de la part qu'il avait prise à la douleur cruelle dont l'avait affecté la mort de l'archiduchesse

Élisabeth ; dans une autre, il faisait ses adieux aux cinq dames qui, depuis longtemps, lui tenaient compagnie tous les soirs.

« Ma fin approche, il est temps que je vous dise un éternel adieu, que je vous témoigne, par ces lignes, toute ma reconnaissance pour la bonté, la politesse, l'affection que vous m'avez montrées, pour l'agréable liberté que vous m'avez permise pendant un si long intervalle. Je ne regrette pas un seul des jours que terminaient mes entretiens avec vous, et l'idée que nous ne converserons plus ensemble est le seul acte de résignation qui m'afflige, au moment de quitter ce monde. Souvenez-vous de moi dans vos prières. Je ne puis assez remercier la Providence de sa grâce et de sa miséricorde infinies. Plein de confiance dans sa bonté, j'attends mon heure dernière avec une complète soumission. Adieu. Vous aurez peine à lire mon écriture ; elle vous fera juger de l'état où je suis. »

Le 19, vers midi, Joseph tomba en syncope ; mais il reprit bientôt connaissance, et quoique ses forces, depuis ce moment, continuassent de diminuer, il garda sa présence d'esprit jusqu'au dernier soupir. A quatre heures, ayant signé un acte, il mit *Josepf*, au lieu de Joseph, tandis que le jour précédent il n'avait pas commis une seule erreur. Le soir, il reçut encore Lascy et Rosenberg. Il se fit apporter la petite princesse, née la veille, la prit dans ses bras défaillants et l'arrosa de ses larmes. « Chère enfant, dit-il, vrai portrait de ton aimable, de ta vertueuse mère ! » Puis, son émotion devenant trop forte :

« Éloignez-la, reprit-il, car mon dernier moment approche. »

A dix heures du soir, il congédia ses secrétaires, et dit en latin, aux docteurs, pour ne pas être compris des valets : « Cela ne peut durer longtemps, je sens mon agonie qui commence. » Et il ordonna de faire entrer son confesseur, un moine augustin. Quand ils furent seuls, le malade se fit lire par le cénobite la prière qui débute ainsi : « Dieu, notre souverain, nous célébrons tes louanges. » Il pria ensuite lui-même : « Seigneur, dit-il, toi seul connais mon cœur ; je te prends donc à témoin que toutes mes actions, tous mes commandements ont eu pour unique fin le bonheur et la prospérité de mes sujets. Que ta volonté s'accomplisse ! » Jusqu'à minuit, son état demeura passable ; mais, un peu avant la douzième heure, il sentit faiblir sa vue et son ouïe. Ayant alors renvoyé son confesseur, qui alla retrouver les personnes assises dans l'antichambre, il se coucha. Il dormit d'un sommeil agité, que troublaient des rêves fiévreux.

A quatre heures du matin, comme il venait de s'éveiller, l'archiduc François, Dietrichstein, Lascy, Rosenberg et Stœrk, son médecin habituel, entrèrent dans sa chambre. « Êtes-vous là ? » dit-il. Et il pria le médecin de lui faire donner quelque chose de fortifiant. Il prit un peu de bouillon, mais se trouva bientôt très-mal. Stœrk lui tâta le pouls, qui était devenu presque insensible, et lui parla de son confesseur. Joseph comprit l'insinuation, ordonna d'appeler le religieux. Le cénobite lui lut encore des

prières. A cette phrase : « Nous nous reposons sur la foi, l'espérance et l'amour, » le prince répéta le mot *foi* très-haut, celui d'*espérance* plus bas, mais distinctement, et celui d'*amour* avec une extrême ferveur (1). Toute son existence n'avait été, en effet, qu'un acte de foi dans la justice, un acte d'amour sincère et courageux pour l'humanité. Il dit alors au moine : « C'est assez! Ce livre de prières ne me servira plus. Je vous en fais présent; gardez-le en souvenir de moi. » Peu de temps après, néanmoins, il lui adressa encore ces paroles : « Dites l'oraison : — Entre vos mains, Seigneur, je remets mon âme. » On l'entendit ensuite murmurer pour lui-même : « Comme homme et comme souverain, je crois avoir rempli mes devoirs. » Se tournant alors sur le côté, il respira plusieurs fois d'une manière pénible, fut agité quelques minutes de mouvements convulsifs, et rendit le dernier soupir à cinq heures et demie, le 20 du mois de février. Ses traits conservèrent tellement leur forme et leur apparence habituelles, qu'on aurait cru voir un malade assoupi; la mort semblait vouloir respecter ce visage, où s'étaient réfléchies tant de nobles pensées.

Le soir du même jour, à sept heures, on enterrait la princesse Élisabeth.

L'empereur avait défendu d'ouvrir son propre corps, la nature de sa maladie ne laissant aucune prise au doute. On lui mit son costume de feld-maréchal, rouge et blanc, puis on le laissa jusqu'au 22

(1) *Anecdotes et traits caractéristiques de Joseph II*, p. 37.

dans sa chambre; il fut alors publiquement exposé dans la chapelle du palais. Le soir, à sept heures, il fut conduit au monastère des capucins, et, après le service funèbre, après qu'on eut ouvert le cercueil pour montrer que le prince défunt s'y trouvait réellement, on le descendit dans le caveau sépulcral des Habsbourgs.

Joseph n'avait pas encore tout à fait quarante-neuf ans, lorsqu'il termina son pénible voyage. L'épitaphe qu'il avait dictée pour lui-même, peu de jours avant sa fin, résume son histoire. « Je désire, avait-il dit, que l'on grave sur mon tombeau :

ICI REPOSE
UN PRINCE DONT LES INTENTIONS ÉTAIENT PURES,
MAIS QUI EUT LE MALHEUR DE VOIR ÉCHOUER TOUS SES PROJETS.

L'inscription que l'abbé Neuman, directeur du cabinet des antiques, rédigea pour le piédestal de sa statue équestre, n'est pas moins belle, ni moins expressive :

JOSEPHO SECUNDO,
ARDUIS NATO, MAGNA PERFUNCTO,
MAJORA PRÆCEPTO,
QUI SALUTI PUBLICÆ VIXIT NON DIU,
SED TOTUS.

Ce qui veut dire : « A Joseph II, né pour les entreprises difficiles, qui accomplit de grandes choses, en avait ordonné de plus grandes encore, et vécut pour le bien public peu de temps, mais sans partage. »

CHAPITRE XVIII

RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT DE JOSEPH II.

Progrès de l'industrie, du commerce et de la marine. — Libre circulation des marchandises. — Intérêt à 4 0/0. — Progrès de l'agriculture. — Vices du système fiscal. — Progrès moraux et intellectuels. — L'hypocrisie cesse de conduire à la fortune et aux honneurs. — Réforme des tribunaux, adoucissement des peines. — Tendance vers l'unité des opinions et des sentiments. — Liberté absolue de la presse et de la parole. — Développements de l'instruction publique, de la littérature, des sciences et des arts. — Accroissement de la population, du revenu public, des forces militaires. — Que serait devenue l'Autriche sans les réformes de Joseph II? — Iniquité des historiens envers lui.

C'était un rédempteur qui venait de mourir, non plus le rédempteur des vieilles légendes, le front couronné d'une lumière surnaturelle, prouvant sa mission par des prodiges, effleurant à peine de ses pieds immaculés la terre où nous vivons, mais le rédempteur moderne, sans nimbe, sans baguette magique, sans autres forces que son intelligence, son amour du bien, son courage et sa volonté.

N'ayant point une origine merveilleuse, le grand homme n'était pas infaillible; aussi n'avons-nous pas déguisé, atténué aucune de ses fautes; nous avons même entouré de lumière quelques erreurs jusqu'ici demeurées dans l'ombre. Il n'en reste pas moins vrai que, s'il n'était pas monté sur le trône des Habsbourgs, ce trône serait depuis longtemps réduit en poussière; que ses réformes seules ont préservé l'Autriche d'une mort ignominieuse, et que, si elle périt prochainement, comme tout donne lieu de le croire, elle sera précipitée au fond de l'abîme pour avoir quitté la route que lui avait tracée un bienfaisant génie. Car il y a des jours solennels, où un peuple, un gouvernement, une famille royale, n'échappent à la destruction qu'en se métamorphosant.

Un regard d'ensemble, jeté sur le règne de Joseph II, sur les effets produits par ses ordonnances, par ses mesures salutaires, par son noble exemple, achèvera de montrer les immenses obligations de l'Autriche envers lui. Jamais prince, dans un espace de neuf ans, n'a exercé une telle action, n'a rendu à ses compatriotes d'aussi nombreux, d'aussi éminents services.

L'industrie, le commerce et la navigation prirent, pendant cet intervalle si court, un développement que personne ne croyait possible dans les provinces autrichiennes. Les encouragements de l'État, le progrès général de la civilisation, les lois qui abolissaient les maîtrises et les jurandes, le système prohibitif appliqué aux marchandises étrangères et le libre accès

de toutes les professions à l'intérieur, enfin la suppression d'une foule de lois gênantes et de règlements spéciaux communiquèrent une activité croissante aux arts mécaniques. Sur tous les points de la monarchie s'élevèrent des établissements où l'on confectionnait les produits nombreux qu'il fallait auparavant tirer du dehors. En trois ans, de 1785 à 1788, les métiers, qui étaient d'abord au nombre de 37,438 dans la province de Bohême, atteignirent le chiffre de 51,935. Les manufactures de drap purent bientôt lutter contre les meilleures fabriques des autres nations. La filature devint si prospère que le district de Bunslau renfermait 26,206 ouvriers qui filaient le lin et le chanvre, 3,281 tisserands. L'Autriche proprement dite occupait 36,000 métiers, dont les productions étaient recherchées par toute l'Allemagne. Dans la Gallicie et la Lodomérie, les progrès ne furent pas moins rapides. En Bohême, les toiles que l'on fabriquait chaque année, représentaient une valeur de 3,000,000 de florins (1) ; le pays en consommait 1,000,000 ; le surplus allait à Trieste et dans la Grande-Bretagne, d'où on le transportait par mer sur les côtes de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Afrique, des Indes orientales et occidentales. La même province fournissait chaque année à la Saxe et à la Hollande pour 400,000 florins de fil. La célèbre famille Kovenhülles possédait, près de Brunn, la plus importante manufacture de draps. Une seule commande qu'elle reçut de Constantinople, au mois

(1) 7,710,000 francs.

d'octobre 1784, se montait à 2,000,000 de florins (1). Les établissements où l'on travaillait les étoffes de laine, occupaient dans les États héréditaires 25,000 ouvriers.

Non-seulement la production augmenta, mais les marchandises, n'étant plus arrêtées par les douanes intérieures, circulèrent librement dans toute la monarchie. Les exportations dépassèrent promptement les importations. En 1786, la Hongrie proprement dite fournit à l'étranger pour 17,600,000 florins de bestiaux, de denrées agricoles et d'objets manufacturés; elle n'en reçut que pour 11,100,000 florins; le pays gagna donc 6,500,000 florins ou 13,455,000 francs.

La Banque du commerce, autorisée par l'empereur et fondée par la maison Bargum et compagnie, prêtait à quatre pour cent sur tout le territoire autrichien.

En même temps, les navires croissaient et multipliaient. La marine jusque-là insignifiante, qui arborait le pavillon jaune et noir, fixa, dès l'année 1784, l'attention de l'Europe. Elle transportait déjà en marchandises pour 50 millions de florins, laissant dans les États héréditaires un bénéfice de 3,500,000, sans parler des autres provinces. L'architecture navale se perfectionnait de jour en jour. Deux mille bâtiments autrichiens sillonnaient la mer et les fleuves. Bon nombre de ces vaisseaux étaient armés; le gouvernement possédait lui-même des navires de commerce,

(1) 5,140,000 francs.

qui pouvaient recevoir vingt-quatre, trente et jusqu'à soixante canons. Cette marine marchande, si la guerre avait éclaté, aurait formé promptement une flotte militaire, dont la nombreuse artillerie eût commandé la prudence.

L'Autriche, à cette époque, avait déjà noué d'importantes relations avec les puissances maritimes, et le gouvernement s'occupait d'en nouer de plus profitables encore avec la Turquie, la Hollande et l'Amérique septentrionale. Sur les côtes africaines de la Méditerranée, sur les rivages de la Perse, du royaume de Malabar, dans le golfe du Bengale fonctionnaient des comptoirs autrichiens. La Saxe, la Silésie, la Pologne, le Danemarck et la Russie expédiaient certaines productions vers le Danube, un plus grand nombre vers Trieste ou Botzen, d'où elles passaient en Italie ; la Péninsule envoyait par les mêmes chemins ses denrées aux peuples du Nord.

En 1785, les navires de l'Autriche fréquentaient déjà tous les ports de la Méditerranée, depuis les Dardanelles jusqu'au roc de Gibraltar. Un traité conclu avec l'empereur turc, deux ans auparavant, les protégeait contre les flibustiers barbaresques. En 1784, deux vaisseaux portant le pavillon impérial ayant été capturés par les Algériens, le sultan fit payer aux propriétaires une indemnité de 19,000 ducats. Cette sécurité induisit beaucoup de négociants à préférer pour leurs expéditions les bâtiments autrichiens.

Ceux qui partaient d'Ostende commerçaient avec tout le nord de l'Europe. Ils visitaient la Grande-

Bretagne, la Hollande, le Danemarck, la Norwége, pénétraient dans la mer Baltique, portaient ou chargeaient des denrées en Suède, en Prusse, en Russie et jusque sur les grèves désolées des Lapons. Afin d'attirer la marine étrangère, le prince avait déclaré Ostende port franc, dès le 11 juin 1781. Par un accord avec Louis XVI, il avait obtenu aussi la libre entrée des navires d'Autriche dans les bassins de nos côtes.

Toutes les branches de l'agriculture se perfectionnèrent, et les colonies attirées par l'empereur défrichèrent de spacieux territoires en Hongrie et en Gallicie. Le servage, les dîmes, les corvées, les droits fictifs des seigneurs ayant disparu, les populations laborieuses des campagnes se trouvèrent encouragées. Les chemins publics étaient pour Joseph II l'objet d'une attention particulière. Il en fit ouvrir un grand nombre, qui sillonnèrent la Gallicie. Les demeures des paysans éveillaient sa sollicitude comme les habitations des villes. Le prince exigea qu'elles fussent construites plus solidement et mieux distribuées. Tout campagnard qui voulait se faire bâtir une maison, était obligé d'avertir les autorités locales : on lui donnait les renseignements, les conseils, dont il avait besoin. Peu à peu de charmants villages succédèrent aux groupes de huttes et de cabanes en pisé. Des provinces entières offrirent au voyageur un aspect plus riant, une expression d'aisance et de fête. Certaines populations, livrées jusqu'alors à toutes les dégradations de la misère et de l'esclavage, subirent une métamorphose analo-

gue. Les Juifs, les Zingaris cessèrent d'attrister les yeux par leurs costumes en haillons, par leur teint blême ou leur mine inquiète et servile. Pour protéger le peuple contre les suites funestes des emprunts, Joseph II publia une ordonnance qui intimida les usuriers de la Gallicie. Le plus humble manœuvre sentait au-dessus de lui un pouvoir paternel, résolu à ne permettre aucune oppression, à tout faire pour améliorer le sort de chaque citoyen.

Les vices très-graves du système fiscal arrêtèrent seuls le développement de l'agriculture, et elle ne souffre jamais sans communiquer un certain malaise aux divers métiers qui emploient ses produits, sans ralentir même l'élan général d'un peuple. Trente pour cent prélevés par l'État et par les propriétaires sur les revenus du sol, établis d'après une année moyenne, c'est un fardeau que le paysan ne peut soutenir. Dans le manifeste où l'empereur avait exposé ses principes, la théorie de Quesnay, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivière et autres physiocrates, l'avait cependant égaré plus loin encore : il attribuait quarante pour cent au fisc, vingt pour cent aux possesseurs des terres, et consacrait huit ou dix pour cent à indemniser les seigneurs des prestations et corvées, si les campagnards voulaient s'en affranchir moyennant une somme annuelle. On voit quelle faible part serait demeurée entre les mains du cultivateur. Dans son programme, Joseph prétendait que le travail des champs devait à lui seul soutenir toutes les charges publiques. Le passage est tellement curieux qu'on ne le lira pas

sans intérêt. « Et comme les prélèvements faits sur les revenus de la terre doivent suffire aux besoins de l'État, toutes les autres taxes, spécialement les impôts de consommation, ou impôts indirects, et les impôts sur le sel seront nécessairement abolis. Seront aussi abrogées toutes les mesures de police tendant à prévenir l'augmentation des prix (1). Le commerce des denrées naturelles sera d'ailleurs entièrement libre, ainsi que la fabrication, dans les villes ou dans les campagnes, des objets nécessaires à la vie, sans aucun privilége de corporation et sans obligation relativement au poids et à la quantité.

« Chaque paysan aura un petit livre, où sera marquée l'étendue de ses terres, mesurée par la commune, la classe dans laquelle on les a rangées, la somme qui représente les vingt pour cent dus au propriétaire, avec l'estimation en argent des services auxquels l'agriculteur est personnellement obligé. Ces bases détermineront ses rapports avec son maître, et quand il aura payé les sommes indiquées dans son livret, il saura qu'il ne doit plus rien.

« Une semblable organisation, qui laisse toutes les industries entièrement libres, communiquera sans le moindre doute à la nation une activité extraordinaire. Il faudra l'appliquer dans toutes les provinces d'un seul coup, supprimer en même temps les douanes d'une province à l'autre, pour que les denrées et marchandises circulent sans obstacle parmi quelques vingt millions d'hommes. »

(1) Ce passage prouve que le maximum est une invention autrichienne et non une loi révolutionnaire.

En appliquant cette théorie, Joseph II changea la proportion des taxes demandées au paysan et de la part qui devait lui rester; mais les charges qu'il laissa peser sur lui étaient encore assez lourdes pour l'accabler. Erreur vraiment singulière! vouloir faire payer au travail agricole toutes les dépenses de la nation, comme si les autres métiers ne rapportaient rien, comme si l'industrie n'augmentait pas la valeur des matières brutes, en leur donnant une forme nouvelle! La toison qui tombe sous le ciseau du pâtre serait d'une médiocre utilité, si le fileur et le tisserand ne l'appropriaient à nos besoins, sans parler des autres corps d'état qui la purifient, la colorent, l'assouplissent et la lustrent, en confectionnent des tapis, des meubles, des vêtements.

Les progrès intellectuels et moraux accomplis sous le règne du grand empereur, ne furent pas moins précieux, moins étendus que les progrès matériels. Dans un espace de neuf ans, Joseph entraîna ses sujets des ténèbres du seizième siècle à la lumière du dix-huitième. La rapidité du mouvement fatigua outre mesure beaucoup d'esprits ou leur donna le vertige; mais l'intervalle n'en fut pas moins franchi. Les épais brouillards qui offusquaient la vue des Autrichiens furent, pour ainsi dire, enlevés par un coup de vent. Un indigène, absent de la monarchie pendant cette période capitale, serait tombé à son retour dans des surprises continuelles, aurait cru voir un autre pays et d'autres générations. A l'intolérance féroce, qui punissait de mort un geste, une parole estimés sacriléges, avait succédé la liberté re-

ligieuse, sinon une liberté absolue d'opinions métaphysiques. « Sous le règne de Marie-Thérèse, dit un auteur contemporain, il existait à Vienne une foule d'individus qui, non contents d'attraper des titres, des places, des pensions, des dignités, des rubans et des croix par leurs airs de tartufes, par leur empressement aux fêtes pieuses où se trouvait la cour, par leurs béates simagrées, leur observation des jours maigres, leur assiduité au confessionnal et par leurs communions fréquentes, poursuivaient quiconque n'étalait point la même hypocrisie, servaient de sbires aux prêtres intrigants, comprimaient tout effort de la pensée, harcelaient même les grands personnages, faisaient pleuvoir sur le commun des martyrs les réprimandes, les destitutions, le bannissement, pratiquaient, en un mot, tous les ignobles artifices d'une menteuse dévotion.

« Quel changement dans la conduite de cette vermine, depuis le 30 novembre 1780 !

« Cherchez-les sous les voûtes des églises, sur les prie-Dieu placés dans les rues devant les saintes images, où ils remuaient jadis leurs mâchoires des heures entières, où ils roulaient infatigablement leurs yeux hypocrites, où ils faisaient sonner les grains de leurs rosaires..... leurs places sont vides ! Examinez leurs chambres, que tapissaient autrefois de pieuses gravures, des reliques, des amulettes, des parcelles de la vraie croix ; examinez leurs bibliothèques, encombrées alors de fadaises théologiques et de dévotes absurdités, quel changement ! Écoutez leurs paroles, quel changement ! Suivez-les, le soir, dans l'ombre

des rues, où ils s'agenouillaient devant les croix et les statuettes, couraient au salut, aux conférences et aux prônes, quel changement!

« Mais quel changement aussi dans leurs salons! quelle solitude! Dans les sociétés qu'ils visitent, quel changement! Et quel changement encore dans les regards, dans les paroles, dans l'air de ceux qui les approchent (1)! »

Au lieu de surveiller les mœurs par les commissions de chasteté, au lieu de poursuivre, le fouet ou la hache en main, les délits amoureux, le gouvernement laissait la nature célébrer ses mystères, quand la passion ne transgressait aucune loi positive, ne blessait aucun principe d'intérêt général. Sous le règne précédent, la justice paraissait plutôt une furie qu'une déesse immortelle et un pouvoir protecteur; elle ne croyait point à l'innocence, torturait les prévenus pour les faire témoigner contre eux-mêmes, et leur infligeait alors de hideux supplices, où elle semblait prendre plaisir. Sous Joseph II, elle procédait avec calme, indulgence et impartialité. La peine de mort était abolie, et les mœurs farouches des Valaques avaient seules forcé de la rétablir, dans les provinces qu'habitait leur race indomptée; mais on les châtiait sans leur faire subir de tourments.

Sous Marie-Thérèse, les provinces formaient autant de pays séparés, jaloux et hostiles. Depuis l'avénement de son fils, les douanes intérieures avaient disparu; la langue, les modes, les habitudes et les ma-

1) *Skizze von Wien*, 2e livraison, p. 73 et 74; Vienne et Leipsig, 1786.

nières allemandes pénétraient partout ; un esprit général, les tendances et les maximes de la civilisation moderne commençaient à unir les diverses populations. Beaucoup de prêtres éclairés adoptaient, répandaient eux-mêmes les principes d'humanité que la France annonçait au monde comme un nouvel évangile (1).

Une multitude de signes non moins frappants révélaient le triomphe des idées françaises. Tout le monde, ou presque tout le monde, se posait en philosophe, en libre penseur. Les ouvrages des encyclopédistes formaient la lecture la plus goûtée de ces mêmes Autrichiens, habitués pendant si longtemps à épeler des prières, à déchiffrer des volumes ascétiques! Les plaisanteries de Voltaire charmaient les individus qui, vingt ans auparavant, se seraient traînés sur leurs genoux aux lieux de pèlerinage. Les livres de Bayle, Jean-Jacques, Diderot, Helvétius, pénétraient dans toutes les maisons, se trouvaient sur toutes les tables : ceux mêmes qui ne pouvaient les lire, faute de savoir notre langue, les faisaient relier avec soin et les étalaient à l'endroit le plus apparent de leur bibliothèque. Ces modernes talismans mettaient en fuite les sombres esprits du moyen âge.

Dans cette patrie de l'obscurantisme, où le gouvernement cherchait, depuis un siècle et demi, à rendre la population aveugle et muette, régnait la liberté de parole la plus absolue. Chacun pouvait

(1) *Skizze von Wien*, 4e livraison, p. 496 ; Vienne et Leipsig, 1787.

disserter sans péril, dans les tavernes, les cafés, les restaurants et les théâtres. « Depuis que Joseph II est sur le trône, dit un contemporain, pas une personne n'a été inquiétée par la police pour ses discours. Nous avons le droit de penser tout haut. C'est la meilleure preuve du sage esprit qui anime le gouvernement; un pareil fait l'honore. S'il comprend ses intérêts, il ne changera point de méthode. Quand les orateurs sont judicieux, leurs remarques servent au public et l'instruisent; battent-ils la campagne, on les tourne en ridicule, et ils ne tardent point à prêcher dans le désert (1). »

La monarchie des Habsbourgs ne possédait, autrefois ni savants, ni artistes, ni employés habiles, ni instituteurs capables de former la jeunesse; maintenant tous les esprits travaillaient comme les plantes à la fin d'un rigoureux hiver; une sorte de printemps intellectuel ranimait les cerveaux engourdis. L'instruction se répandait avec une étonnante rapidité, de même que la lumière du soleil, une fois qu'elle commence à paraître. Avant Joseph II, quatorze mille élèves seulement fréquentaient les écoles publiques de la Bohême; sous ce prince, les conscrits du savoir atteignirent le chiffre de cent dix-sept mille. En 1779, trente et un mille deux cent trente et un enfants recevaient de l'éducation dans toute la Basse-Autriche; en 1810, par suite de la progression que l'empereur avait inaugurée, cent quatre-vingt-cinq mille huit cent quarante-cinq disciples al-

(1) *Skizze von Wien*, 2e livraison, p. 40 et 41; Vienne et Leipsig, 1786.

laient, dans la même province, écouter les leçons des instituteurs, malgré dix-huit ans de guerre et deux occupations françaises.

L'empereur stimulait, protégeait moins les hautes études que l'instruction populaire, jugeant celle-ci beaucoup plus utile à une nation. Former des citoyens judicieux, d'habiles fonctionnaires, des soldats intelligents, lui paraissait le point capital. Il soutint, il encouragea cependant la médecine, la chirurgie, toutes les sciences qui s'y rattachent, les mathématiques et la jurisprudence. Pour contribuer aux progrès de l'histoire naturelle, il fit voyager sur l'Océan, aux frais de l'État, les nommés Heydinger et Mœrter, accompagnés du peintre Moll et du sieur Boos, jardinier de la cour. Le programme d'une collection minéralogique, dressé par Born, fut exécuté avec de grandes dépenses (1). Le Néerlandais Jacquin, après

(1) Ignace Edler de Born, né en Transylvanie, d'une famille qui avait abandonné la Saxe, était un célèbre minéralogiste, grand-maître des francs-maçons de Vienne, et passait pour le Juvénal autrichien. Dans sa maison se réunissait journellement une compagnie de voyageurs illustres et de savants renommés; il habitait l'ancienne demeure des comtes de Hatterbourg, située rue Dorothée. C'est à lui qu'on doit la spirituelle *Monachologie*, où il classe malicieusement tous les ordres cénobitiques d'après le système de Linnée. Des gravures éclaircissent le texte. Pour faire exécuter ces illustrations, Edler de Born avait envoyé dans les différents cloîtres un peintre habile, qui prétendait chercher des types convenables pour ses tableaux religieux; aux Franciscains, par exemple, il disait vouloir représenter saint François. Les abbés et prieurs, flattés de ce pieux dessein, faisaient comparaître tous leurs moines devant lui, les mettaient à sa disposition; l'artiste les passait en revue, choisissait les figures les plus stupides, les plus ignobles, les plus enluminées par la gourmandise et l'ivrognerie. Le volume, de format in-4°, parut à Vienne, en 1783, sous ce titre: *Joannis Physiophili specimen Monachologiæ, methodô Linnæanâ.* Il aurait fait brûler l'auteur sous Marie-Thérèse. Broussonnet en publia une imitation

de longues pérégrinations en diverses parties du globe, approfondissait à Vienne la botanique et la chimie. Quarin publia des *Observations médicales* d'une haute importance. Walstein fit des études précieuses sur la médecine vétérinaire, et spécialement sur l'art de guérir les épizooties. J'allongerais facilement cette liste, mais les noms que je pourrais y joindre, que portaient des savants utiles, des hommes remarquables pour l'époque, intéresseraient peu le lecteur.

La liberté de penser et d'écrire donna d'ailleurs une impulsion très-vive à tous les travaux de l'esprit. On publia d'abord des pamphlets, des journaux, des livres absurdes; puis le goût s'épura, les talents se formèrent, et quand le prince mourut, l'Autriche avait déjà quelques poëtes élégants, quelques auteurs qui savaient manier la plume et exprimer habilement leur pensée.

Lorsque Joseph II monta sur le trône, Vienne ne renfermait que sept imprimeries; avant l'abolition de l'Ordre, elles appartenaient toutes aux jésuites. Les révérends pères y trouvaient deux avantages: celui d'exercer un monopole lucratif, et celui de ne rien publier qui ne fût à leur convenance. Par ce moyen, la censure même devenait inutile. La presse était pour l'astucieuse compagnie un puissant moyen d'accroître l'ignorance, la servitude morale et politi-

dans notre langue : *Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines*, par Jean d'Antimoine, 1784, in-8°. Born était assesseur à la direction des mines et des monnaies. Ses ouvrages d'histoire naturelle sont encore très-estimés. Il mourut à Vienne en 1791, sans laisser de fils.

que dont ses tortueuses manœuvres ont besoin. On devine quel pitoyable fatras sortait de ses établissements. Dès l'année 1781, il fallut augmenter le nombre des imprimeries, et, en 1788, la capitale possédait vingt maisons de ce genre, où fonctionnaient cent dix-huit presses (1).

Les beaux-arts et le théâtre éprouvèrent l'heureuse influence de cette brise printanière, qui semait partout la fécondité. La musique entra en pleine floraison, déploya un luxe et une vigueur extraordinaires. Ce fut alors, ce fut en Autriche que Haydn, Mozart et Glück mirent au jour leurs chefs-d'œuvre. Joseph II avait pour Mozart, qui était né à Salzbourg, une prédilection toute particulière. Pendant l'année 1782, le grand harmoniste composa une de ses meilleures pièces, *l'Enlèvement au sérail*. Après la première représentation, le souverain, lui frappant sur l'épaule, lui témoigna son approbation en ces termes : « Très-bien, parfait, Mozart ! seulement trop de notes.

« — Juste autant qu'il en faut, répliqua vivement le musicien.

« — Cela se peut, dit à son tour l'empereur ; vous devez vous y connaître mieux que moi. »

Un jour, il donna au maestro une sonate qu'il avait composée. A la première occasion, il lui demanda :

« — Eh bien ! comment trouvez-vous ma sonate ?

« — La sonate est bonne, mais celui qui l'a faite

(1) *Skizze von Wien*, 5e livraison, p. 765.

vaut encore mieux. Ne vous étonnez point si vous y trouvez quelques ratures. »

Mozart fut invité plusieurs fois à passer en Angleterre ; Frédéric-Guillaume de Prusse lui offrit trois mille thalers de pension pour venir habiter Berlin (11,250 fr.). Joseph le pria de rester à Vienne, tout en ne lui promettant qu'une rétribution annuelle de huit cents florins (2,056 francs). « Je resterai par affection pour votre Majesté, » lui dit l'artiste.

Le caractère même de Joseph II ne laissa pas d'influer sur la poésie. Les héros de Schiller, par exemple, ont avec le prince une frappante similitude. L'auteur de *Don Carlos* avait vingt ans, lorsque le roi honnête homme, maître enfin d'agir suivant ses convictions, entreprit de refaire l'Autriche à son image. Ce nouveau Titus, qui préoccupait toute l'Allemagne, dut frapper vivement l'esprit du poëte. Schiller mit dans la bouche du marquis de Posa les généreux sentiments, les nobles idées, les projets philanthropiques du souverain. Trente ans plus tôt, il n'aurait pas dessiné de pareils caractères, il n'aurait pas composé *Guillaume Tell* et *Jeanne d'Arc*. Joseph lui servit de type pour ses héros, l'inspira comme un vivant modèle.

Selon les économistes, l'accroissement de la population dénote les progrès d'un État et en donne la mesure. De meilleurs rapports engendrent le bien-être, facilitent l'existence des individus, le développement de la famille. Ces remarques s'appliquent avec une justesse particulière aux provinces autrichiennes, où l'on trouvait, où l'on trouve encore de

grands territoires déserts, où le système féodal, en opprimant la race humaine, stérilisait le foyer domestique. Le servage aboli, les lois civiles et criminelles perfectionnées, l'aisance qui augmentait, l'industrie et le négoce qui s'épanouissaient, agirent d'une manière si heureuse sur la population que, suivant De Lucca (1), depuis le mois de décembre 1780 jusqu'en 1786 elle monta de 20,533,000 habitants à 25,000,000, ce qui fait près d'un million par an. Elle s'accrut, en Gallicie, de cent mille âmes pendant une seule année (1783), non compris 10,000 colons qui vinrent s'établir dans la province. Partout le chiffre des naissances dépassait de beaucoup celui des morts.

Les lois équitables et humaines, promulguées sous Joseph II, attirèrent des pays limitrophes un grand nombre d'individus. Les Allemands vinrent en foule cultiver la Gallicie, où les indigènes croupissaient dans une profonde ignorance et où, par suite, tout homme un peu instruit et un peu avisé pouvait faire fortune. On manquait de personnes capables pour les fonctions publiques. Au commencement, il avait fallu saisir et installer malgré eux les gens qui savaient écrire.

Dans le bannat de Témeswar seulement, douze mille familles étrangères accoururent en 1784. Elles furent accueillies avec une intelligente sollicitude. Le gouvernement paya en partie leurs frais de voyage, leur donna des maisons, des terres, du bétail, du

(1) *Statistique autrichienne.*

pain et des graines pour ensemencer les champs. Onze mille huit cent cinquante-neuf Turcs y émigrèrent pendant le règne de Joseph, amenant avec eux les chevaux, bœufs, vaches, moutons et chèvres, que leur avait laissés la tyrannie musulmane.

La Bohême éprouva surtout les bienfaits du nouveau régime. Cette province si admirablement traitée par la nature, qui possède toutes les sources de richesses, mais que les Habsbourgs avaient appauvrie à plaisir, où la faim était en permanence, où les hommes mouraient d'inanition par milliers, aussitôt que les récoltes devenaient moins abondantes, cette terre maudite depuis un siècle et demi sembla renaître sous la judicieuse et bienveillante administration d'un homme supérieur. Ses habiles mesures terminèrent le long supplice des Tchèques, leur rendirent l'aisance et la joie ; leur pays devint rapidement une des contrées les plus productives de la monarchie, et, dans un espace de dix ans, la population augmenta de cinq cent mille âmes. En 1789, elle atteignait le chiffre de deux millions trois cent mille habitants et payait chaque année à l'État 16,000,000 de florins. Cette prospérité soudaine attira du dehors plusieurs familles opulentes, qui se fixèrent dans une si belle région. Il en vint de l'Irlande, comme les Browne, les Taafe, les Kavannag et les Wallis, des Pays-Bas, de l'Allemagne occidentale et septentrionale, de la Hongrie, de l'Autriche proprement dite et de la Silésie prussienne.

En 1755, les contributions de toute la monarchie ne produisaient que 40,000,000 de florins ; sous

Joseph, l'impôt donna 100,000,000 de florins, c'est-à-dire que le revenu public était augmenté de 60 pour cent.

En 1740, l'Autriche n'avait que soixante-dix mille défenseurs pour tenir tête à l'Europe ; en 1788, Joseph menaçait les Infidèles avec trois cent soixante-quatre mille soldats, et aurait sans peine augmenté ce nombre.

Voilà comment un homme, un seul homme peut rendre à une nation d'incalculables services, ou la plonger dans un abîme d'infortune, lui causer des maux presque irréparables. Que serait devenue l'Autriche, si elle s'était jetée au milieu des batailles, qui ensanglantèrent le continent depuis 1792 jusqu'en 1815, avec la faible armure qu'elle portait sous Marie-Thérèse ? Les populations transformées par le vieux système en troupeaux ruminants eussent-elles supporté cette lutte colossale? Un budget de 40,000,000 de florins, un effectif de soixante-dix mille combattants, mal organisés, mal vêtus, ayant à peine des armes, des munitions et des vivres, sans arsenaux, sans chirurgiens, sans écoles militaires et sans hospices ; une administration en désordre, qui ne trouvait point d'agents capables; mille restrictions qui tarissaient à leur source les revenus de l'État, une agriculture opprimée, une industrie dans l'enfance, une aveugle superstition, un code barbare et des juges non moins ineptes que féroces, eussent-ils permis au gouvernement de soutenir pendant six mois une guerre contre la France ? Il serait tombé pour toujours, bien avant la réaction, comme un

promontoire miné par les flots qui s'écroule au premier choc des vagues.

Ainsi, par une déplorable combinaison, c'est avec les ressources que l'amour du progrès, incarné dans Joseph II, avait créées en Autriche, que cette puissance attaqua la révolution française, menaça ou comprima tout élan généreux, à l'intérieur et au dehors, lassa la fortune de Napoléon et installa pour un tiers de siècle en Europe le droit divin du mensonge, de l'ignorance, de l'oppression, de la rapine et de l'imbécillité! Mais Joseph II ne répond point du triste usage auquel on a employé ses bienfaits. Tout ce que l'Autriche possède encore de bon, de juste et de profitable, elle le doit à son esprit supérieur, à son âme magnanime et compatissante. Non-seulement il l'a sauvée dans le passé, mais il inspire dans le présent ses meilleurs citoyens; il est pour elle une tradition lumineuse, puissante, pleine d'autorité; son image brille comme celle d'un génie protecteur, parmi les sombres figures de ses aïeux et de ses héritiers. Aussi longtemps que sa statue équestre honorera une place de Vienne, où sa main étendue semble bénir la nation, cette place sera le centre moral et intellectuel de l'Empire (1). Le gouvernement et le

(1) La forme et les détails du monument contribuent à lui donner ce caractère. Joseph est représenté à cheval, beaucoup plus grand que nature, et la ressemblance passe pour être parfaite. Un socle élevé, en granit, augmente encore l'effet que produit l'empereur géant. A chaque coin du soubassement qui porte le piédestal, un cippe en bronze, comme la statue, est orné de quatre médaillons, où se trouvent figurées quelques circonstances de la vie du prince et quelques-uns de ses actes les plus importants. On y voit réprésentés, par exemple, la fondation de l'ordre du Mérite mi-

peuple, dans leurs jours d'infortune, devront tourner les yeux vers la noble effigie, devront lui demander conseil pour trouver le chemin du salut, en même temps que les voies de la justice.

Tous les historiens, comme je l'ai dit en commençant ce volume, ont blâmé l'audace des réformes entreprises par Joseph II et son impatience de les voir exécutées (1). Ils pensent qu'il aurait dû montrer

litaire, l'entrée à Rome de Joseph et de Léopold II alors grand-duc de Toscane, le voyage du premier dans la Transylvanie, l'organisation de la Gallicie, la création de l'Université de Lemberg, la fondation de l'Institut des pauvres, à Vienne, l'Édit de tolérance, l'inauguration de l'Académie des beaux-arts, la création de l'Institut des sourds-muets. Des bas-reliefs de bronze ornent les deux faces latérales du socle : l'un rappelle les voyages pendant lesquels le prince observa les besoins des peuples et mûrit ses projets ; l'autre, le port de Trieste affranchi de tous droits. Sur les petites faces on lit deux inscriptions : l'une constate que le monument a été élevé en 1806, par François II ; nous avons reproduit l'autre à la fin du chapitre précédent.

(1) Vehse lui-même, quoique très-libéral, censure ouvertement sa hardiesse. Voici, par exemple, comment il s'exprime, t. III, p. 167 : « Il commit une grande erreur en voulant détruire toutes les vieilles autorités d'un seul coup, arracher la tradition par la racine et transformer subitement toutes choses. Ce prince ne connaissait pas les hommes. Il lui manquait cet esprit de sagesse sans lequel la logique devient de l'opiniâtreté, la résolution de l'arbitraire. » En main endroit, Gross-Hoffinger blâme très-vivement la fougue audacieuse de Joseph, quoiqu'il réprouve l'animosité de William Coxe et traite d'ignobles mensonges (*niedertræchtigelüge*) ses imputations malveillantes. Paganel est moins favorable encore au souverain dont il a entrepris de raconter l'histoire sans la connaître. Un homme habituellement judicieux, Hormayr, ne l'épargne pas, sous prétexte qu'il n'a point respecté la tradition et l'histoire ! Pœlitz, au contraire, lui reproche d'avoir eu plus de mémoire que d'initiative et de réflexion. Spittler, Schlœzer le traitent sans ménagement. Un homme cependant s'est montré sympathique envers lui presque sans restriction, je veux parler de Ramshorn ; mais son livre intitulé : *Kaiser Joseph II und seine Zeit* est devenu rare et cher. J'ai eu tant de peine à me le procurer qu'il m'arrive seulement d'Allemagne. Sauf Ramshorn et Gross-Hoffinger, les auteurs les plus équitables pour Joseph II sont les historiens officiels de la cour im-

plus de modération, louvoyer, attendre, ménager la routine et faire un pacte avec le mal. Des hommes si prudents, si pleins d'égards pour la sottise, l'erreur, l'iniquité, la supercherie et toutes les puissances fatales, choisiraient volontiers comme devise ce passage de Shakspeare : « Ne sais-tu point que dans des temps de corruption et de bassesse, la vertu doit demander pardon au vice, tomber à genoux et le fléchir, pour qu'il lui permette de faire le bien ? »

Non, non, ce n'est pas ainsi qu'on renverse le solide empire des abus, qu'on précipite l'erreur du haut de son piédestal, qu'on introduit la lumière dans les esprits et la justice dans la société ! Je vous en prends à témoins, nobles cœurs de tous les pays et de tous les temps, apôtres du bien et du vrai, qui, par votre courage, votre ardeur et votre persévérance, avez fait triompher d'immortels principes! L'Assemblée nationale, accusée aussi d'agir avec un téméraire em-

périale : ils se gardent bien de critiquer un membre de la famille régnante! A ce titre, Joseph II leur paraît infaillible, comme tous ses aïeux et tous ses héritiers. Mais, en dehors de ces louanges serviles, on a dépeint généralement le libre penseur comme un cerveau brûlé. Un seul mot expliquera l'injustice des écrivains : la réaction a triomphé sur les bords du Danube en 1792, elle a triomphé un peu plus tard dans l'Europe entière, et c'est elle qui a défiguré l'image, travesti l'histoire du généreux novateur.

Cette unanimité absurde et injuste a produit l'effet qu'elle produit toujours : faute de réflexion et d'étude, les hommes du parti contraire, les vrais et les faux démocrates, ont innocemment répété les calomnies, les opinions injustifiables des ultramontains, des absolutistes, des ennemis de la lumière et du progrès. Je ne veux nommer personne, mais je pourrais analyser, réfuter ici maintes pages publiées par nos historiens, où tout est faux, sans excepter ni un fait, ni un jugement. L'inutilité de ce travail m'en détourne ; les erreurs tomberont d'elles-mêmes devant un récit exact, ayant pour base des pièces officielles et des documents positifs.

portement, répliqua dans une adresse au peuple, en février 1790 :

« On nous reproche trop de précipitation ? C'est en attaquant, en renversant tous les abus à la fois, qu'on peut espérer de s'en voir délivrés sans retour. Alors seulement chacun se trouve intéressé à l'établissement de l'ordre. Les réformes lentes et partielles ont fini par ne rien réformer. L'abus que l'on conserve devient l'appui et bientôt le restaurateur de tous ceux que l'on croyait avoir détruits. »

L'année même où le grand empereur termina son utile et laborieuse carrière, le chevalier Lang, revenant de Belgrade, fut reçu, dans Slavonie, chez le père du gouverneur, avec lequel il avait fait connaissance pendant son voyage. « Le manoir, nous dit-il, s'élevait au milieu d'un pays marécageux, où poussaient uniquement des roseaux et du maïs, où le système animal n'était représenté que par des pourceaux et des loups. Afin d'éloigner les féroces quadrupèdes, on allumait dans la cour du château, dès que le jour baissait, un grand feu, autour duquel veillaient jusqu'à l'aube vingt-cinq Pandours. Chaque soir, pour se prémunir contre les voleurs de la frontière turque, on fermait soigneusement les portes avec de grosses barres de fer, et l'on chargeait les armes. Le paysan slavonien me parut lui-même moitié pourceau et moitié loup. Il travaille peu, passe la plus grande partie de son temps à boire et à dormir. Quand il n'a pas chez lui de quoi manger, il va au marais, attrape un cochon, le tue et le fait rôtir entier. Chaque personne qui entre dans la maison en coupe un morceau

à sa guise, et cela dure tant que l'animal n'est pas complétement pourri (1). » Quel tableau! Quelles mœurs sauvages ! Croirait-on que cette province faisait partie d'un royaume civilisé? Le prince pouvait-il chercher avec trop d'impatience à tirer son peuple d'un état si barbare? Mais les satisfaits, ceux qui vivent des abus, trouvent toujours admirable l'ancien ordre de choses, vantent la corruption où ils s'engraissent.

Quand on considère l'urgence des réformes que le penseur couronné avait entreprises, le travail immense qui lui restait à faire, on déplore sa fin précoce, non moins que la tristesse de ses derniers jours. Cette noble vie pourtant s'est arrêtée comme par un effet providentiel. Dans les événements orageux qui allaient secouer l'Europe, l'amour du pouvoir, l'influence des autres souverains, la position critique de sa sœur eussent peut-être égaré Joseph. Lui, le héraut de l'avenir, se serait peut-être ligué avec les soutiens de la routine, avec les adorateurs du passé. Il eût alors joué le même rôle que son frère Léopold. Le sort lui a épargné cette inconséquence. Il est mort après avoir fait des concessions à l'aveuglement de la foule, mais sous le poids du malheur, en les regrettant avec amertume et sans avoir commis pour sa part un seul acte de réaction. Comme Galilée aux inquisiteurs en parlant de la terre, il disait aux populations rétrogrades en parlant de l'humanité : « Elle se meut

(1) Ritter von Lang, *Skizzen aus meinem Leben und Wirken, meinen Reisen und meiner Zeit,* Brunswick, 1842, 2 volumes in-12.

cependant ! » Et l'histoire se chargeait de lui donner raison, séance tenante, pour ainsi dire. Un grand nombre de ses principes, de ses décrets, de ses mesures, de ses judicieux règlements ont été adoptés par la révolution, par le Directoire et l'Empire, sont devenus des lois françaises, que nous ont bientôt empruntées nos voisins. Or, puisqu'il faut quitter cette vie passagère, mieux vaut en sortir à propos et se coucher avec tous ses rayons, comme le soleil dans toute sa gloire.

CHAPITRE XIX

RÈGNE DE LÉOPOLD II.

Léopold succède à Joseph II. — Influences qu'il avait subies pendant sa jeunesse. — Sa conduite en Toscane. — Réformes de tout genre qu'il exécute pendant un règne de vingt-cinq ans. — Témoignage de Dupaty. Extrême circonspection de Léopold quand il arrive en Autriche. — Effrayé ou dégoûté par la réaction, il abandonne l'œuvre de Joseph II. — Son caractère, son amour du plaisir. — Congrès de Reichenbach. — Stipulations avec la Prusse, l'Angleterre et la Hollande. — Traité de paix avec la Turquie. — L'empereur s'occupe de soumettre les Pays-Bas autrichiens. — Discorde entre les rebelles. — Lutte des cléricaux et des libéraux. — Manque de résolution, défaite des amis du progrès. — Conseils atroces de l'abbé Feller.

Joseph II n'ayant point laissé de postérité, son frère Léopold, grand-duc de Toscane depuis vingt-cinq ans, fut appelé au trône impérial. Il avait subi pendant sa jeunesse les mêmes influences que le prince décédé. Notre philosophie, notre littérature, nos goûts et nos sentiments formaient autour de lui comme une atmosphère anti-autrichienne. Il avait

appris l'histoire sous la direction de Bartenstein, que l'ambassadeur britannique Robinson qualifiait ainsi dans une dépêche : « *He is French mad*, » c'est-à-dire : « Il est engoué des Français jusqu'à la folie. » Le prince de Kaunitz n'avait certes pas amorti l'impulsion d'abord reçue par le noble élève, et le courant d'idées françaises, qui traversait la monarchie d'une frontière à l'autre, avait fini de l'entraîner.

Bien jeune encore, puisqu'il n'avait que dix-huit ans, la fortune remit entre ses mains les destinées de la Toscane. On venait de le marier avec la fille du roi d'Espagne, Charles III (1). Les noces furent célébrées à Inspruck, le 5 août 1765 ; treize jours après, l'empereur François I[er] mourait de mort subite, et cet accident imprévu faisait passer sur la tête de son second fils sa couronne ducale. Les cérémonies funèbres étaient à peine terminées que le jeune couple se mit en chemin pour Florence, où il fit une entrée solennelle aux acclamations du peuple, le 13 septembre (2).

Marie-Thérèse avait donné pour mentors à son fils des précepteurs et des hommes d'État, qui devaient le diriger suivant ses instructions ; mais Léopold se lassa bientôt du joug ; il se mit en rébellion ouverte contre ses tuteurs, et alors commença un règne que l'on prendrait, jusqu'à un certain point, pour un conte de fées. Dans la paix la plus profonde, le jeune sou-

(1) Léopold était né le 5 mai 1747, à Vienne ; Marie-Ludovique, le 24 novembre 1745.

(2) « Giorno d'eterna memoria pei Toscani, perchè principio del viver loro felice, » dit Inghirami, dans son *Histoire de la Toscane*, t. XI, p. 48.

verain exécuta, pendant vingt et quelques années, toutes sortes de réformes capitales. Sans doute le clergé lui fit opposition, mais cette opposition ralentit peu son travail. Un auteur français, un homme de loi, un homme de talent et de jugement, qui le vit à l'œuvre, a très-bien résumé sa vie et ses actions.

« Léopold aime son peuple, et il a supprimé les impôts qui n'étaient pas nécessaires; il a licencié presque toutes ses troupes; il n'en a gardé que ce qu'il fallait pour en conserver un modèle.

« Il a détruit les fortifications de Pise, dont l'entretien était fort coûteux : il a renversé les pierres qui dévoraient les hommes.

« Il a trouvé que sa cour lui cachait son peuple; il n'a plus de cour. Il a établi des manufactures, il a fait ouvrir partout des chemins superbes, et à ses frais; il a fondé des hôpitaux; on dirait que les hôpitaux, dans la Toscane, sont les palais du grand-duc. Je les ai visités, et j'ai rencontré partout la propreté, l'ordre, les soins délicats et attentifs. J'ai vu des vieillards malades, ils avaient l'air d'être servis par leurs enfants; j'ai vu des enfants malades, ils avaient l'air d'être servis par leurs mères. Je n'ai pu voir sans verser des larmes ce luxe de la miséricorde et de l'humanité. Sur les façades de ces hôpitaux, on a donné à Léopold le titre de *Père des pauvres*. Les hôpitaux seuls lui donnaient ce titre. Il est des monuments qui n'ont pas besoin d'inscriptions. Le grand-duc vient souvent visiter ses pauvres et ses malades; il ne néglige pas le bien qu'il a fait; il n'a

pas seulement des mouvements d'humanité, il a une âme humaine. Il ne paraît jamais dans ce séjour des angoisses et des douleurs sans faire verser des larmes de joie ; il n'en sort jamais sans être couvert de bénédictions. On croit entendre la reconnaissance d'un peuple heureux, et ces cantiques s'élèvent d'un hôpital.

« On peut être présenté au grand-duc sans avoir quatre cents ans de noblesse, sans descendre de ceux qui ont disputé la couronne à ses ancêtres. Son palais est ouvert à tous ses sujets sans exception, comme les temples. Il y a seulement trois jours par semaine consacrés plus particulièrement à une certaine classe d'hommes : ce n'est ni aux grands, ni aux riches, ni aux peintres, ni aux musiciens, ni aux poëtes, c'est aux malheureux.

« Ailleurs le commerce et l'industrie sont devenus, comme les terres, le patrimoine d'un petit nombre d'hommes : chez Léopold, tout ce qu'on sait faire, on peut le faire ; on a un état dès qu'on a un talent ; et il n'y a qu'un seul privilége exclusif, c'est le génie.

« Les prières qu'on adresse à Dieu, pour lui demander des moissons, ne font plus descendre la famine dans les campagnes. Ce prince a enrichi l'année d'un grand nombre de jours de travail, qu'il a repris à la superstition pour les rendre à l'agriculture, aux arts et aux bonnes mœurs. Il est occupé d'une réforme entière de sa législation. Il a vu une lumière nouvelle dans quelques livres de la France ; il se hâte de la faire passer dans les lois de Floren-

ce (1). Il a commencé par simplifier les lois civiles et par adoucir les lois criminelles. Il y a dix ans que le sang n'a coulé en Toscane sur un échafaud. La liberté seule est bannie des prisons; le grand-duc les a remplies de justice et d'humanité.

« Cet adoucissement des lois a adouci les mœurs publiques; les crimes graves deviennent rares depuis que les peines atroces sont abolies : les prisons de la Toscane ont été vides pendant trois mois.

« Quand le soleil se lève sur les États de ce prince, déjà le prince les gouverne. A six heures du matin, il a essuyé bien des larmes. Ses secrétaires d'État sont des commis.

« Les nobles trouvent qu'il ne les distingue pas assez, les prêtres qu'il ne les craint pas assez, les gens en place qu'il les surveille trop. Dans ses États, le magistrat juge, le militaire sert, le prélat réside, l'homme en place fait sa place; c'est que le prince règne.

« Ses enfants ne sont pas élevés dans un palais, mais dans une maison : il cherche à en faire des hommes et non des princes, car ils le sont. L'éducation qu'on leur donne les rapproche sans cesse des malheurs, dont leur condition les éloigne. On expose leurs cœurs à tout ce qui peut les ouvrir à la pitié et à la bienfaisance. J'ai vu dans leurs mains les ouvrages de Locke.

(1) Il était aussi guidé par le livre de Beccaria, publié en 1764, à Milan, chef-lieu d'une province que possédait l'Autriche. Léopold le nomma, en 1791, membre de la commission instituée dans la Lombardie pour la réforme des procédures civiles et criminelles.

« Je ne connais, disait un jour le grand-duc, que deux sortes d'hommes dans mes États, les gens de bien et les méchants.

« Il est question, en ce moment, de donner des fêtes au roi et à la reine de Naples : on lui a proposé, pour subvenir aux frais, une imposition fort modique : « Ma femme, a-t-il répondu, a encore « pour trois millions de bijoux. »

« On regrettait un jour, devant le grand-duc, que ses États ne fussent pas plus étendus : « Ah ! s'é- « cria-t-il, il y a encore des malheureux dans mes « États ! »

Tel est le portrait de Léopold que nous a laissé Dupaty, président du parlement de Bordeaux ; tous les renseignements confirment la vérité de cette peinture, tracée en 1784 (1). Les *Lettres sur l'Italie* n'ayant été publiées qu'après la mort de l'auteur, on ne peut lui supposer l'intention de se faire bien venir. Aussi lui emprunterons-nous d'autres détails.

« Il ne faut pas manquer de voir le *Poggio imperiale*. C'est une maison de plaisance où le grand-duc passe quelquefois une partie de l'été.

« Elle n'est pas magnifique à l'extérieur, les jardins n'en sont pas brillants ; mais elle est entourée de campagnes bien cultivées, véritables jardins d'un bon roi.

« Quand le grand-duc est au *Poggio*, il n'a pas

(1) Voyez Inghirami, *Storia della Toscana*, t. XI, p. 48 et suiv. ; *Memorie per servire alla Vita di Leopoldo II*, 1793 ; *Mémoires de Scipion Ricci*, publiés par De Potter, 1826 ; *Biographie Kayser Leopolds II*, 1792, sans nom d'auteur ; Sartori, *Leopoldinische Annalen*.

une sentinelle à sa porte : il a l'air d'être chez son peuple.

« Tous les dimanches, le peuple de la ville et de la campagne y accourt ; il y vient boire, chanter, rire sous les yeux de son souverain ; il n'y vient pas, comme ailleurs, oublier seulement ses maux, mais mieux goûter son bonheur.

« Le grand-duc se promène souvent au milieu de son peuple. Il anime la joie en la partageant ; il ne dédaigne pas de goûter à ces plaisirs, qui ne sont pas raffinés, mais vrais, et en partie son ouvrage.

« Le grand-duc a imaginé un moyen sûr et simple pour qu'on n'ait pas à se plaindre des hommes en place : on peut s'en plaindre. Il a fait faire dans les murs de son palais des ouvertures par où les plaintes les plus timides peuvent arriver jusqu'à lui. Ce sont des passages pratiqués pour la vérité.

« Le grand-duc ne règne ni pour les riches, ni pour les ministres, mais pour son peuple ; il est vraiment souverain.

« Il ne se borne pas à opposer à l'aristocratie le bonheur du peuple, il la surveille. Il voit passer, pour ainsi dire, une pensée mécontente au fond de l'âme, et l'arrête tout court par un seul mot. On lui reproche d'avoir des espions ; il répond : « Je n'ai pas de « troupes. »

Tout ce que voyait, tout ce qu'entendait raconter le président lui inspirait le désir d'approcher Léopold, de s'entretenir avec lui sur des matières intéressantes pour l'un et pour l'autre. Le grand-duc le reçut debout, dans un cabinet dont l'ameublement

et la décoration avaient une simplicité bourgeoise. Une table commune servait de bureau, des planches de sapin rabotées formaient le secrétaire, un bougeoir en fer-blanc tenait lieu de lustres et de candélabres. Le voyageur put aborder sans crainte et sans embarras tous les sujets. Il demanda au prince, entre autres choses, si la question et la peine de mort étaient supprimées en Toscane.

— Elles ne le sont point par une loi, mais par des ordres (1), lui répondit le grand-duc ; on attend l'expérience pour faire une loi, l'expérience seule révélant tous les biens secrets et tous les maux cachés. Une bonne législation est comme la bonne physique, elle doit être expérimentale. Il faut essayer les lois.

« Il fut question encore, poursuit le rapporteur, des asiles supprimés en Toscane et maintenus à Rome, des abus et du scandale de cet usage, de l'impossibilité que l'État ecclésiastique fût bien gouverné (2), d'une bulle qui excommunie tous ceux qui, des États du Pape, importent en Toscane certaines marchandises.

« — Un paysan, dit le prince, déclara un jour assez plaisamment que cette excommunication ne lui faisait rien, qu'elle ne pouvait tomber que sur son âne, qui seul portait la denrée, et qui heureusement avait bon dos. »

(1) Il est juste de rappeler ici, en l'honneur de Marie-Thérèse et de Léopold, que la torture ne fut pas abolie chez nous avant 1789.

(2) Ainsi, les hommes clairvoyants étaient d'accord à cet égard dès l'année 1784.

Le 30 novembre 1786, deux ans après la visite du magistrat français, parut enfin le code criminel, dont Léopold avait expérimenté les articles principaux. C'était un monument de sagesse et d'humanité, un véritable phare que le prince élevait pour dissiper les ténèbres de la justice féodale. L'introduction en révèle les tendances généreuses et en explique l'utilité :

« Nous avons préalablement adouci la rigueur des lois, par les instructions et injonctions adressées aux tribunaux et par quelques ordonnances spéciales, de façon que la peine de mort, la torture, les châtiments excessifs et disproportionnés contre les délits en matière fiscale ont été provisoirement abolis. Nous voulions faire subir aux mesures nouvelles une épreuve complète, et attendre des leçons de l'expérience avant de réformer le code pénal.

« Maintenant, à la grande satisfaction de notre cœur paternel, nous avons reconnu que l'adoucissement des peines, secondé par une soigneuse attention à prévenir les fautes, par une procédure rapide et l'application immédiate des châtiments, loin d'augmenter le nombre des mauvaises actions, a notablement diminué les délits communs, tandis que les crimes graves ont presque entièrement cessé.

« Convaincu par cette épreuve, nous avons résolu de ne pas ajourner plus longtemps la réforme du code criminel, et nous posons d'abord en principe que la peine de mort doit être complétement abolie, comme inutile aux fins poursuivies par la société dans la punition des crimes.

« Nous abrogeons de même la torture et la confiscation des biens, attendu que celle-ci cause la perte de familles innocentes et malheureuses. Nous avons également banni de nos lois les dispositions qui, dans les temps barbares, transformaient en crimes, et même en crimes de lèse-majesté, des actions inoffensives. Pour celles qui ne peuvent rester impunies, nous avons proportionné exactement la peine à la gravité de la faute. »

Combien l'histoire offre-t-elle de princes qui aient parlé un langage aussi noble, exprimé des sentiments aussi humains ?

Ces faits, ces édits, ces paroles prouvent à quel point les idées, les goûts de Joseph et ceux de Léopold étaient semblables ; sauf la différence des pays, c'est le même règne ; et encore le grand-duc avait-il sur son frère un avantage : il n'ambitionnait point la gloire militaire. On pouvait donc, bien mieux, on devait présumer que le cadet poursuivrait en Autriche les améliorations entreprises par l'aîné, engagerait de nouveau la lutte contre la routine un moment victorieuse, comme des troupes fraîches raniment une bataille et dispersent enfin l'ennemi. Cet espoir fut trompé. Quoique Léopold, avant de partir, eût voulu rendre compte à ses sujets de son administration en Toscane, et eût, dans cette circonstance, professé les maximes les plus libérales, ce ne fut pas sous la bannière de la réforme qu'il se présenta aux bords du Danube, mais un drapeau de parlementaire à la main. Les afflictions, les désappointements de son frère l'avaient intimidé : il crai-

gnait sans doute d'ameuter contre lui toutes les forces de la réaction. Estimant d'ailleurs que les lois doivent être expérimentales, et les décrets de Joseph II n'ayant pas réussi, peut-être Léopold les regardait-il comme jugés par l'expérience, ou du moins comme inapplicables aux populations diverses qui fourmillent dans l'empire des Habsbourgs.

Si généreux que fussent les sentiments de ce prince, il lui manquait, au surplus, la fermeté, l'audace héroïque de son prédécesseur. Il avait tranquillement régénéré une province italienne: eût-il bravé une opposition furieuse et opiniâtre? La perspective des malheurs et des rancunes ligués contre Joseph II calma son zèle pour le progrès. Les hommes intelligents qui les connurent l'un et l'autre donnaient l'avantage à l'aîné, le regardaient comme bien supérieur : la physionomie lourde et peu expressive de Léopold trahissait elle-même son infériorité (1) ; on ne voyait pas briller dans ses yeux la flamme qui révèle les natures complètes, où la volonté s'unit à l'intelligence.

Et puis, le grand-duc était un voluptueux : il avait rempli toute la Toscane du bruit de ses galants exploits. Bien que sa femme lui eût donné seize enfants, un aimable visage, un frais sourire le décontenançaient. Bien longue eût été la liste de ses maîtresses. Il avait persuadé à son indulgente compagne que la liberté des mœurs était un privilége

(1) « Ses traits n'annoncent ni esprit, ni vivacité. » (*Journal* du voyageur Berenhorst.)

du trône; maigre, pâle, maladive, sans grâce ni beauté, elle acceptait avec résignation les maximes commodes et les habitudes licencieuses de son mari. Elle poussait la condescendance jusqu'à recevoir et fréquenter les sultanes favorites du grand-duc. La chanteuse Livia, qu'il entretenait à Florence, était de ce nombre. La princesse fit bien des fois porter dans le salon de la jolie créature son métier à broder, comme chez une amie, et daigna causer avec elle du ton le plus familier (1). Ces goûts libertins produisirent en Léopold leur effet ordinaire : ils attiédirent sa verve intellectuelle, affaiblirent sa volonté. Il faut être chaste comme Joseph II, ou relativement peu sensuel, pour parvenir à l'enthousiasme et s'élever à l'abnégation. Dans l'affaissement nerveux causé par l'excès du plaisir, toutes les grandes facultés s'endorment.

Dès que Léopold fut installé à Vienne, où il arriva le 12 mars, il continua ce mouvement de réaction que les peuples, contre l'ordinaire, avaient imposé au pouvoir. Il supprima aussitôt le cabinet ou la chancellerie particulière de son prédécesseur, et en congédia les fonctionnaires. Des monceaux de papiers furent livrés aux flammes. Le favori du grand-duc, le jeune prince Charles de Lichtenstein, fils de la princesse que Joseph II avait aimée d'un chaste et poétique amour, dirigea le nouveau cabinet intime et les menus plaisirs de son galant seigneur (2). Le

(1) Hormayr, *Anemonen*, t. Ier, p. 238.

(2) Ce confident mourut en 1795, dans un duel avec le baron et cha-

courtier d'amour italien s'appelait Manfredini; par une combinaison assez singulière, il était en même temps gouverneur des archiducs.

Le 6 avril parut l'ordonnance qui abrogeait dans l'Autriche proprement dite, en Bohême, en Moravie, en Silésie, en Gallicie et dans le Tyrol, le nouveau système de contributions, déjà supprimé en Hongrie. Le même jour Léopold rendit aux États provinciaux leurs anciens droits et priviléges, abolit tous les décrets de Joseph dont les populations croyaient pouvoir se plaindre. On cessa dans les administrations de dresser les listes de conduite, odieuses à la paresse des employés. Les forçats ne tirèrent plus les bateaux le long du Danube. Tout ce que sollicitaient les Hongrois leur fut accordé. Les États de la basse Autriche s'étant présentés au grand complet devant le monarque, pour lui soumettre plusieurs pétitions, et le comte Colloredo, vice-chancelier de l'empire, ayant exprimé lui-même leurs vœux, Léopold ne leur refusa aucune de leurs demandes. Les braves bourgeois furent si émus qu'ils sortirent de son cabinet en pleurant.

Le souverain achetait donc la paix à tout prix; mais des personnes qui l'ont bien connu (1) prétendaient, avec une grande vraisemblance, que dans ces concessions énormes entrait beaucoup de dédain. Lorsque la mort de Joseph II lui avait fait abandonner la

noine Weichs, qui lui disputait l'aimable baronne Fanny Arnstein. Le malheureux jeune homme n'avait que trente ans.

(1) Notamment le baron de Ridele, son ami intime et l'un des professeurs qui travaillèrent, en Toscane, à l'éducation de ses enfants.

Toscane, le grand-duc allait y promulguer une constitution (1). Un intervalle de quelques semaines ne pouvait avoir changé tous ses principes, altéré subitement sa manière de voir; mais les populations autrichiennes ayant si mal accueilli la lumière, témoigné tant d'aversion pour la justice, il leur octroyait avec un mépris caché les vieux haillons du moyen âge, qu'ils réclamaient à grands cris. Afin de leur donner pleine et entière satisfaction, il promit de se faire couronner dans chaque province, selon les anciennes coutumes.

Restait à pacifier ou plutôt à reconquérir les Pays-Bas, puisqu'ils s'étaient déclarés indépendants, le 11 janvier 1790. Mais comme la Prusse, l'Angleterre, la Hollande soutenaient les rebelles, cette entreprise se trouvait subordonnée à plusieurs questions de politique européenne. Le cabinet de Berlin avait fait alliance avec le Sultan et la Pologne pour enlever la Gallicie à l'Autriche, pour forcer la Russie et la cour de Vienne à laisser les Islamites en repos, et les frontières prussiennes retentissaient du bruit des armes que l'on préparait pour assaillir Léopold.

Mais l'habile souverain montra dans cette occasion l'esprit d'accommodement et de prudence qui l'inspirait depuis son arrivée dans une monarchie en tumulte. Il écrivit au roi une lettre conciliante, où il lui proposait de terminer leur différend à l'amiable.

(1) Voyez dans les *Mémoires de Scipion Ricci*, t. IV, le programme de cette charte.

Frédéric-Guillaume lui répondit sur le même ton. Les troupes des deux États cependant marchaient les unes vers les autres. Les armées autrichiennes se portaient sur les frontières de la Bohême, de la Moravie et de la Gallicie; les armées prussiennes se massaient dans la Silésie et la Lithuanie. Mais l'empereur ayant fait des ouvertures pacifiques, les deux puissances préférèrent une transaction à une lutte. Leurs plénipotentiaires, en conséquence, se réunirent, le 26 juin 1790, à Reichenbach, dans la Silésie prussienne. C'étaient, pour l'Autriche, le prince de Reuss et le référendaire Spielmann, négociateur confidentiel de Kaunitz, selon l'historien Ségur (1); pour la Prusse, le comte de Hertzberg, grandchancelier depuis 1763.

Quelques jours après, le 30 juin, arrivèrent les ministres de la Grande-Bretagne et de la Hollande. Les deux États maritimes ayant à cœur le maintien de l'Empire ottoman, les délégués insistèrent pour que l'Autriche et la Turquie fussent remises dans la même situation qu'avant la guerre. C'était imposer une condition très-dure au nouvel empereur; mais, habitué à la paix pendant vingt-cinq ans, désireux de soumettre la Belgique, le prince l'accepta sans baancer, quoique ses troupes eussent depuis peu

(1) Hormayr le dépeint comme un très-mauvais négociateur, et l'accuse d'avoir fait preuve d'une grande incapacité à Reichenbach même. Il était entré au ministère en 1765. Peut-être sa docilité, son amour du travail lui tenaient-ils lieu de facultés brillantes. « Il ne faut rien compliquer, rien embrouiller, lui disait souvent le prince de Kaunitz; je prends les affaires corps à corps et n'ai pas besoin d'une seconde lutte avec mes employés. » (*Lebensbilder aus dem Befreiungskriege*, t. Ier, p. 291.)

remporté des avantages sur les Turcs. L'Autriche, la Prusse, l'Angleterre et la Hollande signèrent donc, le 27 juillet, une convention où le fils de Marie-Thérèse prenait l'engagement de traiter avec la Porte sur les bases indiquées, où Guillaume II et les puissances maritimes lui promettaient, en retour, leur assistance pour dompter les Flamands.

Par suite de cet accord, un autre congrès s'ouvrit bientôt à Szistowa, en Bulgarie (30 décembre 1790). Les négociations furent orageuses, car elles traînèrent sept mois, et la paix ne fut conclue que le 4 août 1791. Léopold abandonnait, pour l'obtenir, les conquêtes de Joseph II et les siennes, y compris cette ville de Belgrade, qui avait coûté à l'Autriche des flots de sang, que le prince Eugène et Loudon avaient deux fois enlevée aux Turcs par des prodiges de valeur et de talent militaire; il était d'ailleurs bien entendu que Catherine II ne recevrait de Léopold aucune aide, si elle poursuivait la lutte contre l'Empire ottoman. Un article séparé lui laissait la place et le territoire de Vieille-Orsowa jusqu'aux bords de la Czerna, aussi bien qu'une partie du canton d'Unna, renfermant les deux villes de Zettin et de Dresnick, attendu que les Musulmans avaient occupé ces lieux par suite d'une erreur, après la paix de Belgrade (1739).

L'intervention de la Prusse et des puissances maritimes ayant blessé l'orgueil de Catherine II, elle traita séparément avec la Porte, sans aucune entremise, et, le 9 janvier 1792, lui *accorda* la paix, moyennant certaines concessions; les Turcs lui aban-

donnèrent, par exemple, Oczakow et le territoire situé entre les flots du Dniester et ceux du Dniéper.

Immédiatement après avoir signé la convention de Reichenbach, Léopold s'était senti les mains libres envers les provinces flamandes. Mille raisons le portaient à désirer les soumettre. Avant de quitter Florence, il avait adressé aux États-généraux un programme conciliant, où il leur offrait toutes sortes de satisfactions et de garanties; jamais roi n'avait proposé un plan si libéral, n'avait fait à une population insurgée de pareilles avances. La Belgique, réorganisée dans ces conditions, aurait formé une véritable république, ayant pour président le gouverneur autrichien, que le monarque promettait de choisir parmi les indigènes ou dans la famille impériale. Mais la faction ultramontaine, qui dominait au bord de l'Escaut, ne voulut rien entendre (1). Elle désirait avant tout conserver le pouvoir et jouir de son triomphe. Ayant montré tant de bienveillance, fait aux rebelles de si larges concessions, et les voyant inutiles, Léopold en gardait un juste ressentiment. La discorde, par bonheur, ameuta bientôt ses adversaires les uns contre les autres, les livra, pour ainsi dire, entre ses mains.

Près du parti dévot, qui usurpait le pouvoir, s'était formé un parti plus libéral, plus intelligent; il ne voulait point enfoncer la révolution dans le moyen âge, mais l'attirer dans les voies modernes, en faire un instrument de civilisation. Il avait pour chef un

(1) *Die brabantische Revolution, eine Skizze von Arendt*, dans l'*Annuaire historique*, publié par Frédéric de Raumer, année 1843, p. 357 et suiv.

avocat célèbre et influent, nommé Vonck, pour état-major un groupe d'hommes considérables, où figuraient le duc d'Ursel, qui venait de se distinguer dans la lutte contre les forces ottomanes, le comte de la Marck, prince cadet de la maison d'Arenberg, très-lié avec la reine de France et avec Mirabeau, le vicomte Édouard de Walckiers, un grand nombre d'autres seigneurs, des officiers, des jurisconsultes, des membres de la haute bourgeoisie et du haut commerce. Van der Mersch et presque tous les chefs militaires placés sous ses ordres avaient même fini par se joindre à cette cohorte. Ayant les yeux tournés vers la lumière qui rayonnait de la France, ils désiraient appliquer dans les Pays-Bas autrichiens les idées que proclamait alors chez nous l'Assemblée nationale.

Pour atteindre ce but, ils faisaient un grand usage de la liberté de la presse. A la fin du mois de janvier 1790, Vonck avait mis au jour une brochure devenue bientôt fameuse : *Considérations impartiales sur la situation actuelle du Brabant*, où il contestait la souveraineté des États-généraux, attendu qu'on ne les avait pas convoqués d'une façon régulière, et traitait hardiment d'autres questions orageuses. Un de ses amis, l'avocat Verlooy, avait déjà demandé en public la nomination d'une autre assemblée, qui serait élue par le peuple et le représenterait légitimement. Ces protestations ne laissaient pas d'émouvoir les masses, en sorte que tous les adhérents du nouveau programme purent se réunir et former un *comité patriotique*. Aussitôt un *comité ecclésiastique* se fonda pour lui tenir

tête; le cardinal de Malines lança contre les amis de la raison un mandement qui les signalait comme des impies. Les curés lurent dans les églises ce morceau d'éloquence, le distribuèrent de maison en maison. La lutte s'engagea sur toute la ligne entre les adversaires, jadis unis, du pouvoir impérial. Les partisans secrets ou avoués du régime déchu, qui ne manquent jamais à la suite des transformations politiques, ajoutaient une cause de plus aux principes de discorde.

Non-seulement les théories modernes avaient dans l'armée un grand nombre d'admirateurs, mais tous les volontaires de Bruxelles, en relation intime avec les ghildes, où ils se recrutaient, et notamment la compagnie de Saint-Sébastien, que guidait le vicomte de Walckiers, les soutenaient énergiquement. Le Congrès, d'une autre part, ne manquait point de forces militaires. La cour de Berlin lui avait prêté le général Schœnfeld, gastronome consommé, qui commandait une partie des troupes nationales et remplaça même bientôt, comme ministre de la guerre, le duc d'Ursel, trop peu routinier pour plaire aux ultramontains. Les fanatiques pouvaient d'ailleurs compter sur deux appuis précieux : l'ignorance et la sottise populaires. Il leur fut très-facile de soulever les masses contre les champions du progrès, en accusant ceux-ci de vouloir détruire la religion et ses autels. Des affiches désignèrent au pillage les maisons des plus riches libéraux. La canaille sortit de ses repaires : soutenir la cause du ciel et dépouiller ses ennemis, c'étaient deux motifs d'action qui l'exaltaient au même degré. Le 16 et le 17 mars, elle en-

vahit, elle saccage les hôtels les mieux meublés des chefs du parti rationnel. Les États-généraux se déclarent hypocritement pour la foule, et, sous prétexte de faire cesser le tumulte, paralysent les volontaires. Le vicomte de Walckiers ordonne cependant à ses miliciens de tirer sur la populace : deux hommes tombent morts, et les autres s'enfuient comme une troupe de chevreuils.

Mais le lendemain, après une nuit de trouble, de verbiage, de copieuses libations, l'émeute grandit. La tourbe fanatique demande la tête du vicomte de Walckiers. Celui-ci n'ose braver la fureur de la multitude : perfidement conseillé par Van der Noot, il donne sa démission, quitte Bruxelles avec la plupart des hommes d'avenir, et les proscrits cherchent un refuge dans la ville de Namur, où Van der Mersch commande une moitié des forces nationales. Bientôt Vonck, Verlooy, d'Aubremy, le duc d'Ursel, le comte de la Marck et d'autres personnages importants les rejoignent.

S'ils avaient alors marché sur la capitale, avant que Schœnfeld eût pu rassembler ses bataillons épars, ils se rendaient maîtres de la ville, chassaient les États-généraux, donnaient à la révolution des Pays-Bas une allure franchement démocratique. Mais, dans cette tragi-comédie, personne ne devait faire preuve de capacité. Les troupes libérales demeurent immobiles : les officiers forment un club, parlent, déclament, adressent au Congrès une protestation, des explications ; ils perdent tout leur temps en vains discours. Schœnfeld et les États-gé-

néraux mettent à profit leur inaction; le capitaine prussien réunit ses troupes disséminées. Il les conduit résolûment vers Namur, où les cléricaux envoient des émissaires pour soulever la foule, comme à Bruxelles. L'armée du progrès se remue enfin; elle marche au devant des ligueurs: les deux corps sont bientôt en présence. Mais ne croyez point qu'ils vont engager une lutte opiniâtre: un adjudant de Schœnfeld arrive, propose de parlementer. Van der Mersch accepte; une députation des États-généraux se trouvait dans le camp du parti rétrograde; on peut donc ouvrir sur-le-champ la délibération. Le général qui tenait l'épée pour la cause de l'avenir, eut l'incroyable faiblesse de désavouer ses compagnons d'armes, prétendant qu'ils avaient agi à son insu, et de se livrer sans condition, avec ses officiers, avec ses troupes, aux chefs de l'armée bigote! Ses régiments passent sous les ordres du capitaine prussien. A peine les deux corps sont-ils réunis que l'on arrête le comte de la Marck; Vonck et ses principaux adhérents prennent la fuite, gagnent le territoire français. Van der Mersch reçoit l'ordre de se présenter immédiatement aux États-généraux. L'assemblée le fait saisir, incarcérer dans la citadelle d'Anvers. Nombre d'officiers supérieurs eurent le même sort. Ils ne furent délivrés que par les Autrichiens!

La réaction victorieuse traita aussi durement les libéraux qui n'appartenaient point à l'armée. On cite toujours avec indignation l'*Ami du Peuple*, de Marat, et les emportements des feuilles révolutionnai-

res. On ne peut, sans doute, approuver ces furieuses et inutiles déclamations; mais, il faut bien le dire, elles pâlissent, elles s'effacent devant l'élocution frénétique des avocats du trône et de l'autel. Voici ce que l'abbé Feller imprimait, le 15 juin 1790, dans son *Journal historique*, en parlant des libéraux vaincus : « Il est temps d'étouffer ces vipères, il est temps de purger notre terre des monstres qui l'infectent. Justice! justice! Que nos ennemis, les traîtres que nous avons comblés de bienfaits et d'honneurs, expient dans les tourments les plus affreux les crimes horribles dont ils se sont rendus coupables! Suivons l'exemple de ces braves Américains. Ils avaient brisé leurs fers, ils n'étaient pas encore tranquilles : des complots les désolaient, les harcelaient, empêchaient la réunion des esprits et leur félicité républicaine. Qu'ont-ils fait? Ils ont pendu sur-le-champ tous les intrigants, les conspirateurs, enfin tous les ennemis du bien public. Depuis ce temps, ils sont libres, ils sont heureux. Quel exemple à suivre, quel exemple nécessaire! Il est temps; plus de lenteur, plus de bannissement, plus de pillage; la mort, la mort, la mort la plus honteuse! Cent traîtres suppliciés, nous n'aurons bientôt plus d'Autrichiens à combattre, nous serons libres, heureux! C'est le désir du peuple belge, c'est sa voix, c'est celle de Dieu! » La nation n'étant point cruelle, dédaigna ces horribles avis; mais quel langage pour un prêtre!

CHAPITRE XX

Incapacité du général Schœnfeld.—Le maréchal Bender et le comte de Metternich envoyés dans le Luxembourg. — Défaite des cléricaux. — Appel aux volontaires. — Ils sont mis en déroute. — Bender reçoit trente mille hommes de renfort. — Il marche sur Bruxelles. — Les révoltés se soumettent partout sans résistance. — Les membres des États-généraux prennent la fuite. — Restauration du gouvernement impérial. — Couronnement de Léopold à Francfort. — Réclamations des princes allemands sur l'abolition des droits féodaux en France. — Ils repoussent les offres de l'Assemblée nationale. — Tentatives de Louis XVI et des émigrés pour déterminer les puissances étrangères à envahir notre pays. — Entrevue de Mantoue; circulaire de Léopold. — Conférences de Pillnitz. — Manifeste des Alliés. — Incendie du château électoral.

Les mandataires de Joseph II avaient été ineptes, les libéraux ineptes ; la parodie allait continuer sous les auspices du Congrès. Étrange combinaison de la fortune ! Le général Schœnfeld avait aussi peu de mérite, aussi peu de fermeté ou de présence d'esprit que d'Alton et Van der Mersch. Plus préoccupé de ses festins que de ses devoirs et de l'honneur militaire, il négligeait tout, même la discipline, de façon que l'armée nationale était l'emblème du désordre. Les Autrichiens, au rebours, étaient enfin commandés

par deux chefs énergiques. Trautmannsdorf, le malheureux d'Alton, Cobentzel, avaient eu pour successeurs le général Bender, homme de petite taille, fort vieux, mais intrépide, qui s'était récemment trouvé au siége de Belgrade, et le comte Georges de Metternich, père du célèbre chancelier. Postés, comme à l'affût, dans la citadelle de Luxembourg, ils attendaient les renforts que leur avait promis le cabinet de Vienne. Pour s'entretenir la main, le vétéran ne laissait pas de harceler les troupes nationales et de leur faire payer chèrement leur apprentissage. Les conscrits indigènes s'étant avancés jusqu'à Marche, petite ville du Luxembourg, pendant le mois de mai, le général autrichien les assaillit le 18, les culbuta, les mit si bien en déroute, qu'ils ne s'arrêtèrent qu'après avoir franchi les portes de Namur.

Schœnfeld voulut prendre sa revanche, attaquer en tête et sur les deux flancs les troupes impériales. Il rassembla donc toutes ses forces, les groupa en trois colonnes; l'affaire devait s'engager le 24. Mais les Autrichiens eurent connaissance de l'expédition projetée; Bender alla au devant des patriotes, surprit, le 23 mai, l'avant-garde du centre, la rejeta sur le gros de la division que commandait Schœnfeld, et la traita si rudement qu'elle prit la fuite dans le plus grand désordre. Les deux ailes cependant poursuivaient leur route, sans soupçonner la défaite du principal corps d'armée. Tout à coup ils se heurtent contre les impériaux, qui venaient de part et d'autre leur offrir la bataille. La résistance ne fut pas longue; les héros des deux colonnes qui ne demeurèrent

point sur la place, luttèrent d'agilité, coururent sans prendre haleine jusqu'au bord de la Meuse, et ne sentirent leur effroi se calmer que derrière les bastions de Namur. Les Autrichiens, qui étaient peu nombreux, ne pouvaient les attaquer dans la citadelle, ni passer le fleuve.

Les cléricaux avaient assez de jugement pour voir qu'il fallait prévenir de semblables déconfitures, ou abandonner la partie. Afin de rendre ses légions invincibles, le Congrès nomma dictateur le maladroit Schœnfeld, qui n'en devint ni plus habile ni plus sobre, envoya aux troupes un grand nombre de prédicateurs et donna un chef ecclésiastique à l'armée, une sorte de pape militaire : l'abbé de Tongerloo, investi de ces fonctions, devait disperser, anéantir les forces autrichiennes, en invoquant le Dieu des batailles.

Pendant que les États-généraux assuraient ainsi leur triomphe, Léopold, qui n'avait pas autant de piété, qui ne comptait pas aussi fermement sur l'aide du ciel, recourait à un autre genre de mesures. Le Congrès de Reichenbach enlevait aux factieux l'appui de l'Angleterre, de la Prusse et de la Hollande. Aussitôt que l'acte d'alliance fut signé, les trois nations, qui avaient occultement soutenu la Belgique, formèrent à La Haye un comité d'ambassadeurs, auquel se joignit plus tard le comte Mercy d'Argenteau, délégué de l'Autriche, pour préparer la soumission des Pays-Bas catholiques. Le grand-pensionnaire de Hollande, Van de Spiegel, conseilla inutilement aux Brabançons de fléchir à propos, de rentrer sans de-

lai sous l'obéissance de la maison d'Autriche et de ne pas attendre qu'on les y contraignît par la force. En vain la Prusse, l'Angleterre, le cabinet des Tuileries, l'Assemblée nationale, le marquis de Lafayette repoussèrent leur demande de secours. La vanité des ultramontains, qui dominaient le peuple et se croyaient sûrs de Dieu, ne leur permit pas de voir clair. Ils prirent la résolution de soutenir la lutte par tous les moyens, et firent un appel aux masses. Ils voulaient rassembler un corps nombreux de volontaires, qui seraient engagés seulement pour trois semaines, dans la fausse idée que ces milices sans expérience fortifieraient beaucoup les régiments de ligne. Chaque homme devait s'équiper lui-même, apporter au moins un fusil.

Les populations ne demeurèrent pas sourdes au cri de guerre que poussaient les États-généraux. Il y eut des villages où tous les habitants capables de porter les armes s'enrôlèrent et, mettant à leur tête le curé de la paroisse, cheminèrent en procession vers la Meuse, avec force vivres amoncelés sur des charrettes. Un bon nombre de ces rustiques bataillons, sans autres vêtements que leurs costumes de travail, étaient accompagnés par le seigneur de l'endroit. Aussitôt qu'ils avaient rallié le camp, dit leurs prières, on cousait des parements rouges et un collet rouge à chaque milicien. Pour enflammer leur zèle, on leur annonça que l'illustre Van der Noot viendrait les commander en personne. Mais les officiers trouvaient le désordre assez grand et leur tâche assez pénible ; ce n'était pas une petite affaire que de gou-

verner une multitude sans discipline, qui aimait mieux obéir aux curés qu'aux chefs militaires. Livré sans retenue à son amour de la bombance, Schœnfeld ne leur aplanissait pas beaucoup les difficultés. Un Anglais, le major-général Kœhler, qui avait d'abord commandé l'artillerie, faisait seul des efforts continuels pour maintenir l'ordre dans sa division.

Après avoir exercé quinze jours les volontaires, il fallut les mener contre les Autrichiens, puisqu'ils ne devaient rester que trois semaines sous les drapeaux. Ils se battirent mieux qu'on ne l'espérait, obtinrent même un premier avantage, mais furent bientôt culbutés dans la Meuse par l'énergique Bender ; comme les bords du fleuve sont très-escarpés, un grand nombre de fuyards ne purent en sortir, et les anges du Seigneur, qui devaient les conduire à la victoire, ne les empêchèrent pas de se noyer. Ceux qui ne périrent point détalèrent au plus vite, regagnèrent prudemment leurs maisons, et la campagne fut terminée. La faiblesse numérique des Autrichiens les empêcha de mettre à profit cette déroute.

Cependant une armée de trente mille hommes s'acheminait vers le Luxembourg. Le 31 octobre, le comte Mercy d'Argenteau remit au plénipotentiaire belge, le docteur Van Leempoel, l'ultimatum de l'empereur. Il déclarait aux insurgés que si, le 21 novembre suivant, ils n'avaient pas fait leur soumission, les troupes qui étaient en marche les contraindraient à l'obéissance. Le prince annonçait d'ailleurs qu'il rétablirait l'ancienne constitution, les anciens

priviléges, et accorderait une amnistie générale.

Mais le peuple de Bruxelles, qui effrayait maintenant et dominait l'Assemblée, ne voulut rien entendre. Le Congrès inventa un subterfuge, et, dans la nuit du 20 au 21, à onze heures du soir, il proclama l'archiduc Charles, troisième fils de Léopold, souverain des Pays-Bas catholiques. Ses enfants devaient hériter de son pouvoir, à condition que les provinces flamandes ne feraient jamais partie des possessions autrichiennes ni d'aucun autre État, l'éloignement du pouvoir central étant la cause de tous leurs maux.

Le général Bender ne voulut même point recevoir le message qui contenait cet arrêté. Ayant désormais des troupes suffisantes, il ne songeait qu'à en faire usage. Le 24 novembre, ses forces couronnaient, sur la droite de la Meuse, les hauteurs qui dominent Namur. Ce spectacle imposant abattit soudain le courage de la population. Les bourgeois effrayés envoyèrent aussitôt des négociateurs au maréchal Bender, pour lui certifier qu'ils lui ouvriraient leurs portes avec joie, s'il leur donnait l'assurance que personne ne serait tourmenté à propos des faits récents. L'habile capitaine leur annonça que Léopold voulait régner seulement par la douceur et oublierait entièrement le passé, que ses troupes avaient reçu les ordres les plus sévères de respecter les biens et les personnes. Après avoir entendu cette déclaration, les citadins se trouvèrent trop heureux de capituler. Le 25 novembre, au matin, les forces impériales entrèrent dans la ville, pendant que Schœn-

feld se retirait avec ses bataillons sans être inquiété.

Bender poursuivit sa marche sur Bruxelles et ne rencontra pas en chemin la plus faible résistance. Les meneurs de l'insurrection, les membres des États-généraux, les Démosthènes de carrefour jugèrent prudent de ne pas s'obstiner à l'attendre; le dictateur militaire partagea leur opinion. Van der Noot et Van Eupen s'enfuirent sur le territoire de la Hollande; Schœnfeld se sauva du côté de la France, qu'il atteignit avec peine; les chefs tonsurés les plus compromis, l'évêque d'Anvers notamment et l'abbé de Tongerloo, le fameux général en soutane, prirent leur course vers le nord et trouvèrent aussi un refuge dans les Provinces-Unies. L'archevêque de Malines, moins alerte ou moins effrayé, ne vida point les lieux : il disparut dans une cave.

Les États particuliers du Brabant et le major Kœhler firent seuls assez bonne contenance. Ils attendirent au moins l'ennemi. Le 30 septembre, le maréchal Bender les somma de se rendre : le capitaine anglais déclara aux élus du peuple que toute résistance efficace était impossible. Les États envoyèrent conséquemment une députation à l'armée autrichienne, pour annoncer qu'ils se soumettaient. Le 2 décembre, le général prit possession de Bruxelles; les jours suivants, des provinces. Les bandes nationales, conduites à Gand, furent dissoutes sans obstacle et sans bruit, après que les États de Flandre eurent capitulé avec les impériaux; les soldats rentrèrent dans leurs familles, et le général Kœhler s'embarqua pour retourner dans son pays.

Tous les provinces naguère indomptables envoyèrent des protestations de fidélité, jurant que les Habsbourgs étaient des princes selon leur cœur. Le 10 décembre fut conclu un pacte définitif, qui les remettait légalement sous la domination de la cour de Vienne. Léopold y rendait aux Belges tous les droits et priviléges que leur avaient assurés Charles VI et Marie-Thérèse, le jour de leur inauguration. Une amnistie presque générale fut proclamée, très-peu de meneurs en étant exclus. La Grande-Bretagne, la Prusse et la Hollande garantirent à l'Autriche la possession des Pays-Bas méridionaux.

Ainsi se termina, sans qu'une goutte de sang fût répandue, sans violences d'aucune espèce, la révolution brabançonne, un des intermèdes les plus comiques de l'histoire. Deux régiments, sous les ordres d'un général capable et ferme, l'eussent empêchée de naître ou de réussir, et ce burlesque épisode n'eût pas contribué à faire mourir de chagrin l'empereur Joseph II (1).

(1) La révolution brabançonne est un des événements modernes sur lesquels on a publié le plus de travaux et de renseignements, depuis une vingtaine d'années. L'historien peut donc la juger en pleine connaissance de cause. Voyez le récit extrêmement bien fait de M. Arendt, que nous avons mentionné plusieurs fois, les *Mémoires pour servir à la justification du général Schœnfeld;* les *Documents politiques et diplomatiques sur la révolution belge de* 1790, par Gachard; le *Résumé des négociations qui accompagnèrent la révolution des Pays-Bas autrichiens*, avec les pièces justificatives, par Van de Spiegel (in-8°, Amsterdam, 1841); *Ferdinand Rapédius de Berg, Mémoires et documents pour servir à l'Histoire de la revolution brabançonne,* par Gérard (Bruxelles, 1842); le *Recueil des lettres originales de l'empereur Joseph II au comte d'Alton,* etc., etc. Au moment de mourir, en 1826, Van der Noot brûla tous les papiers qui étaient entre ses mains. Le contenu, probablement, ne lui paraissait point très-honorable pour lui.

Cette lutte plaisante, cette victoire si prompte et si peu coûteuse, fut une des causes qui engagèrent Léopold dans un conflit terrible, dont il ne prévoyait ni la longue durée, ni les sanglantes péripéties. Deux nations venaient d'être foulées aux pieds par les rois; une troisième tombait sur les genoux, dès qu'une main ferme lui montrait une épée nue; les princes s'imaginèrent qu'ils pouvaient continuer ce jeu. On avait démembré la Pologne sans obstacle, sans scrupules et sans remords, comme un malfaiteur que l'on écartèle, et, sur le sol demeuré indépendant, la vile Catherine paralysait un peuple malheureux, qui éprouvait le désir et sentait le besoin de se régénérer. Dans les Pays-Bas calvinistes, le stathouder Guillaume V, n'ayant pu anéantir les libertés publiques, défendues par les gens de bien et par les gens éclairés qui formaient la bourgeoisie, avait appelé à son secours Frédéric-Guillaume II, le Louis XV de Berlin, et, sous le plus absurde prétexte, vingt mille troupiers allemands, dignes successeurs des reîtres et des lansquenets du seizième siècle, avaient envahi la république, pillé les demeures des premiers citoyens, fusillé, massacré, jeté à l'eau les hommes les plus recommandables. La populace les secondait, aveugle, inepte, féroce, comme d'habitude, ennemie de toute civilisation et de toute sagesse politique. Ces saturnales avaient ensanglanté les rues, les canaux de La Haye, du 18 septembre au 4 octobre 1787. A Bois-le-Duc, les soldats du pays et les soldats étrangers, unissant leurs fureurs, avaient dévasté de fond en comble deux mille maisons sur quatre mille; treize

cents avaient été saccagées d'une manière moins barbare, quoiqu'on n'y eût pas laissé une vitre intacte. Un immense butin s'était enfoui dans les havresacs des soudards. Sur les ruines de la justice, de la constitution hollandaise et de son propre honneur, Guillaume V trônait, jouissait du fruit de son crime (1). La France ayant voulu rompre avec le moyen âge, avec les abus féodaux, pratiquer enfin les doctrines qu'elle exposait depuis longtemps, on crut qu'on en aurait aussi bon marché que de la Pologne, de la Belgique et de la Hollande. Mais les souverains allaient se heurter contre un peuple redoutable, qui devait leur infliger un châtiment exemplaire, ranimer les esprits abattus et faire tressaillir de joie les cœurs indignés.

Par suite du congrès de Reichenbach, les électeurs

(1) Ce révoltant épisode de l'histoire moderne a inspiré à Mirabeau un livre plein de colère, publié en 1783 : *Aux Bataves, sur le Stathouderat.* On y entend gronder toute son éloquence orageuse : les apostrophes, les images, les mouvements oratoires y abondent. « On plaint le peuple, qui, façonné à l'esclavage, n'aspire point à la liberté qu'il ne connaît pas, dit-il presque au début. Mais on méprise celui qui, après l'avoir possédée, cesse un instant de songer qu'il l'a perdue, ou de faire du soin de la recouvrer le premier de ses devoirs, l'objet continuel de ses méditations, le but unique de ses efforts. C'est aux nations libres à se sauver elles-mêmes ; c'est à elles que leurs ancêtres ont transmis cette obligation sacrée ; c'est pour elles plus que pour eux qu'ils ont abdiqué la paix et bravé la mort. O vous qui, sans la liberté, rendrez incessamment à la mer les vastes domaines que vous avez arrachés à ses fureurs, parcourez les glorieuses pages de votre histoire ancienne et moderne, vous y verrez le devoir, la nécessité de manifester encore une fois la haine que vous ne cessâtes jamais de porter aux tyrans. » Un projet de constitution républicaine augmente l'importance de ce curieux volume. Pour l'exposé des faits, voyez le récit très net de Caillard, envoyé de France à La Haye depuis 1786, témoin oculaire d'un grand nombre de circonstances.

avaient nommé, d'une voix unanime, Léopold, roi des Romains et empereur d'Allemagne, le 30 septembre 1790; il prêta le serment dit *Capitulation*, où les princes avaient introduit un passage pour lui recommander leurs intérêts, et, le 6 octobre, l'électeur de Mayence lui mit sur le front la couronne.

Or, pendant les délibérations, une lettre collective des souverains au futur empereur avait été minutée, pour demander son intervention auprès de la Constituante, qui avait annulé les priviléges féodaux jusque-là exercés en Alsace, en Franche-Comté, en Lorraine et dans quelques autres provinces, par un certain nombre de seigneurs allemands, soit laïcs, soit ecclésiastiques. Trois des électeurs y étaient eux-mêmes intéressés: les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne; puis venaient les ducs de Wurtemberg et de Deux-Ponts, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le margrave de Bade, les évêques de Spire, Bâle et Strasbourg, les princes de Nassau, de Leiningen et de Lœwenstein; l'Ordre teutonique fermait la marche. Toutes ces Éminences voulaient que l'Assemblée nationale respectât leurs prérogatives séculaires, au milieu d'un pays que transformaient des principes de justice universelle, en opposition directe avec les usurpations historiques, prônées par la noblesse comme des droits réels.

Ce n'était pas la première tentative des seigneurs dépossédés. Ils avaient d'abord adressé un mémoire à Louis XVI et à la Constituante. On ne s'était pas empressé de rétablir pour eux l'ancien ordre de choses, mais on leur avait promis de les dédommager

en biens nationaux. C'était plus qu'ils ne méritaient. Parce qu'une famille ou un individu ont joui pendant longtemps de priviléges abusifs, rançonné à leur guise une population, je ne vois pas qu'il faille les indemniser, quand on fonde un régime plus équitable. Ont-ils souffert? Ont-ils été dépouillés du fruit de leurs travaux? N'ont-ils pas joui, au contraire, sans se donner aucune peine, des avantages produits par le labeur des autres? De quoi se plaignent-ils donc? Loin de recevoir une indemnité, ils devraient payer une somme à l'État qu'ils ont appauvri, une somme plus forte aux individus qu'ils ont exploités pendant longtemps. Les souverains germaniques repoussèrent néanmoins la proposition de l'Assemblée constituante, comme si l'idée même n'en était pas tolérable. En conséquence, l'archevêque de Strasbourg excita ses collègues à faire de nouvelles démarches, en France d'abord, puis à la diète de Ratisbonne, et enfin près de Léopold II. Pour leur complaire, l'empereur adressa, le 14 décembre 1790, une réclamation dans les formes au cabinet de Versailles: elle ne produisit pas plus d'effet que la précédente. L'Assemblée persista dans ses offres de dédommagement; pouvait-elle changer toute la marche de la politique chez une grande nation, pour quelques seigneurs étrangers?

Les événements extraordinaires qui s'accomplissaient en France déroutaient, au surplus, les cours de l'Europe. Ils emportaient les esprits dans un monde nouveau, où ils s'égaraient. Léopold seul, parmi les princes, aurait été en mesure de les ap-

précier avec justesse ; mais ce n'était que la moitié d'un grand homme ; son indifférence, son mépris pour le vulgaire, sa crainte des haines que provoquent les réformes, ses voluptueuses préoccupations ne lui permettaient point d'embrasser une cause pleine d'aventures et de périls. Son amour de l'autorité, les traditions de sa famille le portaient d'ailleurs à voir d'un œil mécontent les aspirations vers la justice, qui ne partaient point du trône, mais des masses populaires ; quant à la liberté, il ne lui venait pas dans l'esprit que les nations pussent en avoir besoin.

Et puis, la noblesse française n'épargnait aucun effort pour l'entraîner sur la pente fatale, où le gouvernement autrichien devait rouler jusqu'au bord de l'abîme. Les frères de Louis XVI, une foule de grands seigneurs, de dignitaires ecclésiastiques, assiégeaient dans leurs cours les princes allemands. Sur le territoire bouleversé par les canons prussiens et autrichiens, ils espéraient planter solidement leur bannière féodale. Ce crime suprême d'attenter à la vie d'un peuple, de le livrer aux boulets étrangers, l'orgueil, la haine, un désespoir cupide, toutes les passions méchantes des partis rétrogrades le leur faisaient comploter sans scrupules. Et, faut-il le dire?... cela me coûte, je l'avoue, car je respecte et je plains les hommes qui ont éprouvé de grandes infortunes ; mais la vérité a des droits impérieux... eh bien! Louis XVI lui-même avait donné l'exemple, avait conseillé une intervention militaire dans nos discordes. Le 23 décembre 1790, il écrivait au roi de

Prusse une lettre confidentielle, où il lui disait : « Je viens de m'adresser à l'empereur, à l'impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède, et je leur présente l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyées d'une force armée, comme la meilleure mesure pour arrêter ici les factieux, donner les moyens d'établir un ordre de choses plus désirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe. J'espère que Votre Majesté me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle : elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection : c'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mon secret, et Votre Majesté peut lui faire passer ce qu'elle voudra (1). »

Ce billet mystérieux (on serait en droit de le qualifier plus durement) étouffe à demi la pitié pour les malheurs du prince. Le roi et la noblesse française avaient toujours devant les yeux la Pologne étranglée, la Hollande mise au pillage, les Flamands domptés sans coup férir, et ils croyaient qu'une expédition militaire asservirait aussi aisément leurs compatriotes. Ces détestables illusions, nul ne les entretenait avec une plus folle véhémence que le comte d'Artois. Lui et le futur Louis XVIII s'occupaient d'armer à Coblentz l'émigration, qu'ils nommaient audacieusement la France extérieure; comme

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État,* t, I[er], p. 193 et 194 Paris, 1828.

le prince de Condé à Worms et le cardinal de Rohan à Ettenheim, ils répétaient aux cours de Berlin et de Vienne que leur cause était celle de tous les rois. Mais Léopold, le frère de Marie-Antoinette, éveillait leurs principales espérances. Il fut convenu, par suite, que le comte d'Artois profiterait du voyage de l'empereur en Toscane pour lui demander une entrevue secrète. Le successeur de Joseph II allait à Florence, où il arriva le 8 avril, pour y installer Ferdinand, son second fils, et lui expliquer sur les lieux mêmes sa façon de gouverner (1). Ce fut là que vint le trouver Calonne, l'agent infatigable du Bourbon qui devait être un jour Charles X.

Fidèle à son système de prudence, Léopold ne reçut le délégué que dans le plus profond mystère. Il lui assigna pour lieu d'entretien une maison écartée, où il se rendit seul, sans domestique, où, d'un air circonspect, il ouvrit lui-même la porte au visiteur (2). L'émissaire du comte d'Artois lui ayant exprimé le désir de son maître, l'empereur consentit à l'entrevue sollicitée : il désigna la ville de Mantoue et l'époque du 20 mai.

Lord Elgin, qui représentait la Grande-Bretagne, et le général Bischofswerder, qui parlait pour la Prusse, augmentèrent l'importance du colloque (3). Il y fut décidé que l'on agirait contre la France ; on

(1) Inghirami, *Storia de la Toscana*, t. XI, p. 127.

(2) Bertrand de Moleville, *Annales de la Révolution française*, t. IV, ch. XL.

(3) *Tableau historique et politique de l'Europe, depuis* 1786 *jusqu'en* 1796

ébaucha même un plan d'opérations que Calonne rédigea pendant la nuit et montra le lendemain aux négociateurs. Suivant ce programme, trente-cinq mille impériaux devaient marcher vers notre frontière du Nord, quinze mille hommes des cercles d'Allemagne vers l'Alsace, un nombre égal de Suisses vers Lyon et la Franche-Comté, autant de Piémontais vers Grenoble et vingt mille Espagnols vers le Roussillon. A ces forces on aurait joint les émigrés en armes, les troupes demeurées fidèles, les volontaires de la réaction et les mécontents des provinces. On jugeait pouvoir ainsi mettre à feu et à sang notre territoire. Le roi de Prusse et le roi d'Angleterre, pénétrés des meilleures intentions, devaient dans tous les cas fournir une arrière-garde (le dernier comme électeur de Hanovre), et contribuer au châtiment des rebelles. On voulait bien différer leur punition jusqu'au mois de juillet suivant; mais alors une protestation signée par le roi d'Espagne, le roi de Naples, le duc de Parme, tous membres de la famille des Bourbons, et par les autres membres de cette famille qui s'étaient exilés volontairement, serait suivie d'un manifeste des alliés où ils annonceraient à la France qu'on allait la traiter en pays conquis (1).

Quoique Léopold fût le chef de l'entreprise, il ne devait point paraître en cette qualité, de peur d'ex-

par Ségur, t. Ier, p. 313; troisième édition. — *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. Ier, p. 110 et 111.

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. Ier, p. 118.

poser Marie-Antoinette aux vengeances de la nation (1).

Léopold n'avait pas encore terminé son voyage, quand la nouvelle de la fuite tentée par Louis XVI, de son arrestation et des mesures que l'Assemblée nationale venait de prendre à ce sujet, causa l'émotion la plus vive dans toutes les cours de l'Europe. L'empereur avait d'abord approuvé, puis blâmé le projet d'évasion, le regardant comme trop dangereux et trop difficile à exécuter. On espérait néanmoins, pendant le colloque de Mantoue, que le roi de France apporterait aux alliés la sanction, l'appui moral de sa présence parmi eux, et ce motif avait sans doute fait ajourner l'invasion. Maintenant que Louis XVI était captif, il n'y avait plus de ménagements à garder. Le 6 juillet, en conséquence, Léopold expédia de Padoue une lettre-circulaire aux différents cabinets, pour les inviter à prendre les mesures que lui semblaient réclamer la position personnelle du roi et la situation générale de la France. Il sommait les autres souverains de s'entendre avec lui pour déclarer :

« Qu'ils regardaient tous la cause du roi très-chrétien comme la leur ;

« Qu'ils demandaient la mise en liberté immédiate de ce prince et de sa famille ;

« Qu'ils réclamaient pour ces personnes royales l'inviolabilité et le respect, auxquels le droit de la

(1) *Tableau historique et politique de l'Europe*, par Ségur, t. I^er^, p. 372.

nature et le droit des gens obligent les sujets envers leurs princes;

« Qu'ils se réuniraient pour venger, avec le plus grand éclat, tous les attentats ultérieurs contre la liberté, l'honneur et la sûreté du roi, de la reine et de la famille royale;

« Qu'ils ne reconnaîtraient comme lois constitutionnelles, légitimement établies en France, que celles qui obtiendraient le consentement volontaire du roi, jouissant d'une liberté parfaite;

« Qu'ils emploieraient d'un commun accord tous les moyens à leur disposition, pour faire cesser les usurpations de pouvoir offrant le caractère d'une révolte ouverte; car il importait à tous les gouvernements de réprimer un si funeste exemple (1). »

Ce langage donnerait lieu de croire que Léopold était complétement décidé à intervenir en France; il l'était sans doute, mais non d'une manière définitive, comme le prouvèrent bientôt ses temporisations. Frédéric-Guillaume cependant avait pris au sérieux son appel. Excité par la comtesse de Lichtenau, courtisane impudente qui singeait M[me] de Pompadour et affectait de soutenir *les bons principes*, mêlant d'ailleurs les fonctions d'entremetteuse aux raffinements de la débauche, le roi de Prusse avait expédié à Vienne le général Bischofswerder, son guide toujours obéi, véritable maire du palais sur les bords de la Sprée. Kaunitz et l'adroit personnage eu-

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. I[er], p. 122 et 123.

rent ensemble plusieurs conférences diplomatiques, où l'on examina quels seraient les moyens les plus sûrs pour régler nos affaires sans notre consentement. Le 25 juillet, un traité préliminaire d'alliance entre les deux souverains fut signé par les deux négociateurs. Les opérations actives contre la France y étaient encore ajournées, jusqu'au moment où la czarine cesserait de promener le fer et la flamme sur les provinces turques.

« Tant de lenteurs irritaient l'impatience des émigrés. Les plus fougueux allèrent jusqu'à soupçonner Léopold d'une lâche indifférence pour le sort de sa sœur. La fameuse Théroigne de Méricourt, conduite de Paris à Liége par le désir de propager les sentiments révolutionnaires, avait été arrêtée, livrée à l'Autriche et jetée dans la forteresse de Kufstein; l'empereur fut tenté de la curiosité de la voir, la trouva jolie, la rendit à la liberté. On juge si, aux yeux des émigrés, c'était là un médiocre grief! Au prince de Condé surtout les hésitations de Léopold paraissaient coupables. Un de ses intimes ayant dit un jour devant lui : « Que fera le frère, si l'on assas-
« sine la sœur? — Peut-être, répondit-il amèrement,
« peut-être osera-t-il prendre le deuil (1)! »

Le roi de Suède, Gustave III, brûlait d'ailleurs de fondre sur la France, animait tous les souverains de sa haine exaltée; mais Léopold avait sans cesse les yeux tournés vers la Russie et vers l'Empire otto-

(1) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. VI, p. 23 et 24. Les autorités que cite l'habile écrivain sont les *Mémoires secrets du comte d'Allonville* et les *Mémoires du prince de Condé*.

man. La guerre était suspendue entre lui et les Turcs, mais le traité de paix ne fut signé que le 4 août 1791 ; sept jours après, Catherine II consentait à laisser respirer les Islamites, à entamer des négociations, espérant bientôt porter le carnage sur notre territoire (1). L'Europe monarchique était libre enfin de noyer dans le sang les principes révolutionnaires.

Une conférence depuis longtemps préparée eut donc lieu en Saxe, au château de Pillnitz, entre le roi de Prusse et Léopold II. Le 25 août, Frédéric-Guillaume, escorté de son successeur, du général Hohenlohe-Ingelfingen, de Bischofswerder et du colonel de Stein, arriva dans le palais d'été de la cour électorale. Léopold l'y avait précédé de quelques heures, ayant à sa suite l'archiduc François, le maréchal Lascy, conseiller militaire de Joseph II, le baron de Spielmann et le comte de Palffy. La tournure et la physionomie du souverain auquel Frédéric II avait légué son pouvoir, durent faire sur l'empereur la plus fâcheuse impression. C'était un homme d'une haute taille, d'une corpulence énorme qui révélait sa gourmandise : aussi l'appelait-on Frédéric le Gros. Sa tête, au front fuyant et aplati, présentait, dans le sens horizontal, un développement exagéré, comme celle de Henri VIII; son œil fourbe et sans lumière annonçait les bornes étroites de son intelligence. Son attitude

(1) « La czarine surtout excitait Léopold et le monarque prussien à intervenir, aidés de toutes leurs forces, pour étouffer les semences d'une révolution contagieuse. » (*Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. Ier, p. 106.)

empruntée, ses gestes vulgaires, lui donnaient une apparence gauche et commune. Frédéric II avait fait à son égard les plus sinistres prédictions, une année avant de mourir : « Mon neveu ruinera le trésor, perdra mon armée, avait-il dit au ministre Hoym. Dès qu'il sera sur le trône les femmes règneront, la Prusse penchera vers sa ruine. » Et Guillaume justifiait ces sombres pronostics. Ses valets eux-mêmes le tournaient en ridicule. Le désordre avait pris possession de tous les ministères. Jamais le roi n'ouvrait une lettre, et aucune puissance ne l'aurait contraint, suivant le témoignage de Mirabeau, à lire de suite quarante lignes. « Faux, irritable, cupide... sans tact, sans délicatesse, poursuit notre grand orateur, qui le fréquentait à Berlin, sans estime de lui-même ni de ses dons, sans soin de sa gloire, sans égard pour l'opinion, aussi propre à décourager les hommes de mérite qu'à enhardir ceux qui ne sont rien ou sont pis que rien (1). » Le général Bischofswerder s'était emparé de sa confiance la plus absolue, en lui persuadant qu'il possédait un élixir de longue vie et des philtres infaillibles. Voilà l'homme qui était impatient de mettre à la raison les Français !

On débuta par des fêtes, auxquelles se prêtait merveilleusement la situation du château, construit au bord de l'Elbe, en face d'une île verdoyante, protégé contre la bise par une montagne couronnée de

(1) *Histoire secrète de la cour de Berlin*, t. II, p. 212 et 290, première édition. Tous les témoignages sont d'accord sur ce triste souverain. Voyez Vehse, *Geschichte des Preussischen Hofs und Adels*, t. V, Bielefeld, Wraxall, les Notes de lord Malmesbury, le Journal du colonel Massenbach, etc., etc.

sapins (le Borsberg), tandis que ses fenêtres laissaient la vue embrasser un magnifique paysage, découvrir dans le lointain les frais vallons, les chaînes dentelées de la Suisse saxonne. L'électeur et sa femme, princesse de Deux-Ponts, faisaient à l'envi les honneur du champêtre séjour, avec une amabilité naturelle et une joie mêlée d'orgueil. Une table de quarante couverts offrit aux souverains et à leur escorte un somptueux banquet. Il y eut ensuite une représentation théâtrale, des illuminations, grande soirée avec jeux de toute nature, puis un souper splendide. Probablement on ne songeait plus au motif de la réunion, quand un personnage vint annoncer que le comte d'Artois, le commis-voyageur de la réaction, était arrivé à Dresde. On ne l'avait pas invité aux conférences ; mais, brûlant d'y prendre part, il s'invitait lui-même, ou, pour mieux dire, sollicitait la protection de Frédéric le Gros, afin d'y être admis. L'empereur donna son consentement tacite. On fit dire au prince qu'on l'attendrait le lendemain.

Avant de le recevoir, les deux monarques eurent un entretien secret. Grande fut la surprise de Guillaume, quand il entendit Léopold tenir un langage pacifique. L'empereur avoua qu'il essayait de tout concilier par des négociations, craignant que la menace et la violence ne rendissent plus critique la position de Louis XVI. « Mon cabinet, dit-il, ne penche point pour la guerre ; le maréchal Lascy, le plus expérimenté de tous mes généraux, me dissuade de l'entreprendre, sauf en cas de nécessité absolue, le peuple français ayant, à son avis,

des ressources immenses et des frontières impénétrables. Les Pays-Bas m'inquiètent d'ailleurs; une agression me les ferait perdre tôt ou tard. Les États germaniques situés sur la rive gauche du Rhin seraient de même conquis, ou tout au moins bouleversés par les maximes démocratiques de la France, pour lesquelles les peuples montrent déjà une prévention favorable. Tous mes ministres partagent cette opinion; aussi, malgré le fâcheux accident de Varennes, suis-je revenu à mon premier désir d'assembler un congrès, pour traiter avec le parti qui domine en France, obtenir le redressement des griefs du corps germanique, rétablir l'ordre à Paris et dans les provinces, le contre-coup de la Révolution agitant l'Europe entière. Persuadé cependant qu'une si importante négociation doit être appuyée par des forces considérables, je désire voir les puissances former une ligue générale, environner la France de leurs bataillons, proposer par un manifeste aux factieux de mettre en liberté le roi et sa famille, de lui rendre ses droits, ses prérogatives, et de reconstruire le gouvernement monarchique sur des bases solides, sur des principes raisonnables. — Si la nation française n'y veut point consentir, ajouta l'empereur, eh bien! nous la menacerons d'une attaque générale, et, au besoin, nous l'effectuerons de concert, avec une masse imposante de troupes. »

Le roi de Prusse goûta peu ces raisons. Il était enflammé d'une si belliqueuse ardeur, qu'il avait fait avertir peu de temps auparavant le marquis de Bouillé, alors réfugié à Mayence, qu'il serait attendu,

le 26 ou le 27, au château électoral de Pillnitz, où on le priait d'apporter un plan d'opérations tracé par lui-même, pour envahir la France de tous les côtés à la fois.

— Je doute beaucoup du succès de vos mesures, répondit au calme Léopold le violent Frédéric ; les délais ne feront qu'envenimer le mal ; les révolutionnaires auront le temps de se mettre sur la défensive. Le meilleur parti à prendre serait de déclarer la guerre sur-le-champ, de conduire nous-mêmes nos troupes et de ne publier le manifeste qu'après avoir dépassé la frontière, envahi le territoire français. Le marquis de Bouillé nous donne ce conseil, et son expérience, ses lumières vous sont bien connues : il nous offre un plan d'opérations tout tracé. Une attaque prompte, énergique, avec des armées nombreuses, est le seul moyen qui nous permettra d'étouffer la révolution. L'entreprise n'est pas aussi difficile que vous pouvez le croire. Tous les généraux, tous les officiers de mérite ont quitté l'armée française ; la licence y règne ; elle est tombée dans une complète désorganisation. Et ne vous imaginez pas que nous manquerons d'appui à l'intérieur : les régiments étrangers au service du roi et presque toute la cavalerie embrasseront notre cause ; or, ce sont les seules parties de l'armée qui n'ont point perdu le respect de la discipline. Enfin le plus grand nombre des places fortes sont tellement délabrées qu'elles ne pourront nous faire obstacle. Marchons sans crainte, marchons à une victoire infaillible ; nous entrerons comme il nous plaira dans un pays

dont les frontières sont ouvertes sur un espace considérable.

— Les arguments de votre Majesté, dit Léopold, méritent la plus sérieuse attention. Mais je redoute pour mon beau-frère et ma sœur les effets d'une invasion, je vous le répète ; ils sont captifs dans Paris, et avant que nous arrivions sous les murs de la ville, bien des choses peuvent se passer. Un motif si grave me détermine à préférer la voie des négociations. Et pour ne vous rien céler, je compte réussir bientôt par ce moyen. Le parti qui domine l'Assemblée nationale m'a fait faire des avances pacifiques ; le ministre Montmorin en a chargé M. de Noailles, ambassadeur de France à Vienne. Quoique je lui aie interdit ma cour, en apprenant l'arrestation de Louis XVI, il a eu des entretiens secrets avec le prince de Kaunitz, le baron de Spielmann et d'autres personnages importants. Il m'a fait remettre, dans les premiers jours de ce mois, une note confidentielle, où il m'expose que les hommes les plus sages et les plus clairvoyants de l'Assemblée veulent prévenir la ruine de la monarchie ; que, pour atteindre ce but, ils ont déjà soustrait le roi de France à l'animosité des jacobins, en rejetant sur le marquis de Bouillé sa tentative d'évasion ; que, malgré les efforts du parti d'Orléans, les constitutionnels et la majorité de la nation désirent un accommodement. Pour sauver le roi et empêcher l'abolition définitive de l'autorité royale, il faut, suivant eux, agir avec douceur et avec un esprit de conciliation ; les moyens violents aigriraient le peuple, donneraient aux jacobins la

prépondérance; une attaque à main armée produirait une explosion terrible et pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses. Voilà les ouvertures qui m'ont été faites, les conseils qui m'ont été transmis. A vous dire vrai, je n'y attache pas une extrême importance et ne m'y fie pas d'une manière absolue. Ils m'inspirent toutefois l'espérance d'un accommodement, le désir de ne rien brusquer. Le mois de septembre ne s'écoulera pas sans que nous sachions à quoi nous en tenir. Attendons encore. Si, dans très-peu de temps, mon beau-frère n'est pas libre, n'est pas rétabli sur son trône, je m'engage à ne plus différer l'exécution de votre plan. Un court délai ne peut avoir de suite fâcheuse, nous l'emploierons à préparer nos moyens militaires.

Cette assurance de l'empereur calma la fougue du roi de Prusse en même temps qu'elle flattait sa vanité, puisque le prince autrichien, en définitive, adoptait son programme. L'ajournement de la question semblait décidé, lorsqu'on introduisit le comte d'Artois et ses partisans, M. de Calonne, le marquis de Bouillé, le général de Flachslande, le duc de Polignac et le prince de Nassau-Siegen. La tournure de l'entretien changea aussitôt. Avec l'intempérance de sa haine, le futur Charles X argumenta pour prouver qu'il fallait, sans aucun retard, monter à cheval, passer la frontière, déployer contre la France mutinée une rigueur impitoyable. L'air circonspect et réfléchi de Léopold n'attiédit même point sa verve furieuse. Autant que les convenances le lui permettaient, il atténua, réfuta les

objections de l'empereur. Bref, sa violence entraîna l'auditoire. Après plusieurs colloques, où son enthousiasme ne s'affaiblit pas, les souverains arrêtèrent que le baron de Spielmann, représentant l'Autriche, le général Bischofswerder, ministre de Prusse, et M. de Calonne, agissant au nom des princes émigrés, dresseraient le programme d'une déclaration menaçante pour les révolutionnaires. Le soir du 27 août, elle était prête : on lut et on discuta cette ébauche. La prudence de Léopold en tempéra les expressions; l'impétuosité du comte d'Artois obtint qu'on y admît une dernière phrase, la plus belliqueuse de toutes, rédigée par M. de Calonne : voici cette pièce fameuse, qui a jonché l'Europe de cadavres :

« Sa Majesté l'empereur et Sa Majesté le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et les représentations de Monsieur et de monsieur le comte d'Artois, déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement Sa Majesté le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le secours est réclamé; et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leursdites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français. Alors, et dans ce cas,

leursdites Majestés sont décidées à agir promptement et d'un commun accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun.

« En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

« A Pillnitz, le 27 août.

« Signé Léopold, Frédéric-Guillaume. »

Ainsi se terminèrent ces fêtes de la mort, où plusieurs millions d'hommes venaient d'être condamnés à périr sur les champs de bataille. Le lendemain, l'empereur et Frédéric-Guillaume quittèrent la résidence électorale. Léopold s'achemina vers Prague, attendu qu'il devait y être couronné roi de Bohême, le 6 septembre (1).

Longtemps après, en 1818, lorsque les alliés victorieux rappelaient enfin les troupes qui occupaient notre sol et humiliaient la nation, par un de ces hasards singuliers que l'on a peine à croire purement

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. Ier, p. 138 et suiv. Hardenberg ajoute à ces détails : « Outre les conférences que nous venons de retracer, l'empereur et le roi de Prusse eurent à Pillnitz trois entretiens secrets et sans aucun témoin. Là ils discutèrent les affaires de la Pologne comme celles de la France, mais tout aussi éventuellement. Leur politique n'eut pour objet immédiat que de se préparer à un concert de mesures à l'égard de la Pologne comme à l'égard de la France, jusqu'au moment où Catherine, en posant les armes et en pacifiant avec le Turc, comme elle s'y était engagée, mettrait enfin un terme aux appréhensions de l'Angleterre et de la Prusse et aux lenteurs de l'Autriche. » Les articles secrets du traité de Pillnitz ont été publiés par Martens, dans son *Recueil des principaux traités de Paix depuis* 1761, t. V, p. 36.

accidentels, le feu prit au château de Pillnitz. L'incendie enveloppa tout le monument; il forma bientôt un amas de décombres noircis, laissant échapper çà et là des jets de flammes à travers une épaisse fumée. Ne semble-t-il point que le lieu maudit où fut arrêté un projet qui déchaîna sur l'Europe vingt-deux ans de carnage, devait disparaître pour toujours, au moment où cessaient les dernières conséquences du traité fatal signé dans ses murs?

CHAPITRE XXI

Hésitations nouvelles de Léopold. — Sa secrète vénération pour la France. — Incertitudes de Louis XVI. — Il accepte la Constitution. — Léopold la reconnaît, ouvre ses ports au pavillon national. — Manœuvres hostiles des émigrés à Coblentz. — L'électeur de Trèves les soutient et les encourage. — Il est sommé par la Législative de disperser les mécontents. — L'archevêque brave la France; l'Empereur annonce qu'il le protégera contre nos armes. — Débats sur la guerre dans l'Assemblée nationale. — Alliance définitive entre la Prusse et l'Autriche. — Adroit manifeste du prince de Kaunitz. — Mœurs dissolues de Léopold. — Elles le font mourir avant l'âge. — Son rôle en Italie et en Allemagne. — Il a cédé à la routine, mais n'a point persécuté les novateurs.

Malgré la déclaration agressive des deux souverains et la fermeté de la France, qui dédaigna leurs menaces, qui ne leur fit pas la moindre concession, la guerre ne devait pas encore démasquer ses batteries, faire tonner sa voix redoutable. Léopold hésitait toujours. Il répétait souvent : « Un politique habile a dit qu'il faut se garder de toucher à certaines choses sans être capable de les arracher : la plus dangereuse de toutes les choses à toucher, c'est la

révolution française (1). » Et la prudence ne lui inspirait pas seule une idée si juste et si sage ; il avait, à n'en pas douter, un sentiment de respect pour la nation qui était alors le peuple civilisateur. Joseph II et lui avaient été élevés dans l'admiration de notre littérature, de notre philosophie, de notre indépendance morale et des généreuses maximes proclamées par le dix-huitième siècle. Ils nous avaient, l'un et l'autre, emprunté les nobles théories dont leurs réformes n'étaient que la mise en pratique. Lascy, Kaunitz, Rosenberg, Colloredo, presque tous les amis et conseillers de Joseph II environnaient son successeur. Ils vénéraient aussi la grande source, la fontaine sacrée, d'où les principes nouveaux, les principes de justice, de libre examen, de progrès et d'humanité se répandaient sur le monde. Ils voyaient planer au-dessus tous les bons génies de notre race. Et après y avoir longtemps puisé leurs meilleurs sentiments, leurs idées les plus claires, leurs projets les plus utiles, leurs résolutions les plus saines et les plus glorieuses, ils auraient eu l'impiété, l'ingratitude d'y porter le ravage, d'en souiller les flots limpides et salutaires ! Ce dessein les attristait, ils ne pouvaient prendre sur eux de le mettre à exécution. Quoique la France leur parût dans une sorte de délire, ses égarements étaient ceux d'une mère, et ils n'y songeaient qu'avec une douleur filiale. Il leur semblait trop odieux d'employer la violence contre elle. Aussi allons-nous voir l'empereur négocier, louvoyer, tem-

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. Ier, p. 249.

poriser, jusqu'à l'heure suprême où la mort termina son hésitation.

Les incertitudes de Louis XVI augmentaient la perplexité du prince allemand, ou lui servaient à la couvrir de spécieux motifs. Pendant la cérémonie de Prague, il avait reçu les réponses qu'il attendait de Russie, d'Espagne, d'Angleterre et des principaux souverains d'Italie. Ces différentes puissances, hormis la Grande-Bretagne, qui déclarait vouloir garder la neutralité, lui promettaient de l'aider à combattre la France, à former autour de nous un cordon sanitaire, pour empêcher que la contagion des idées subversives n'infectât l'Europe. D'une autre part, le prince de Kaunitz l'avait informé que la nouvelle constitution allait être présentée à Louis XVI dans peu de jours. « Le roi, disait le grand ministre, ne pourra se dispenser de l'accepter sans restriction, s'il ne veut pas exposer sa vie et la vie des siens; mais son acceptation forcée ne tire pas à conséquence ; elle ne l'engagera nullement pour l'avenir, elle n'aura aucune valeur aux yeux des souverains; il sera toujours libre de revenir sur ce qu'il aura fait par contrainte. Alors rien ne l'empêchera d'établir un bon gouvernement, qui satisfera le peuple et laissera au prince une autorité suffisante, à l'aide de laquelle il maintiendra l'ordre et la tranquillité dans l'intérieur, en même temps qu'il assurera la paix au dehors. »

Le comte de Fersen, envoyé secret de Louis XVI, vint corroborer l'effet produit par ces observations. Il exposa les craintes qui agitaient l'esprit du roi, les motifs de prudence qui le contraignaient à sanction-

ner la charte populaire. Il préférait un arrangement, n'importe lequel, aux hasards d'une lutte et au drame sanglant des batailles. La scène prévue ne tarda point. Le 13 septembre, le prince désolé accepta les nouveaux statuts, et, le lendemain, prêta serment à l'Assemblée nationale. Deux jours après, il annonça aux diverses cours de l'Europe l'acte important qu'il venait d'accomplir. Il y parlait d'un ton qui permettait de le croire sincèrement réconcilié avec le peuple, de croire qu'il envisageait sans déplaisir le rôle de souverain constitutionnel.

Léopold saisit avec empressement cette occasion de rentrer dans les voies pacifiques. Le 13 novembre, ses ambassadeurs furent chargés de communiquer aux gouvernements une note des plus tranquilles. L'empereur y atténuait, y révoquait presque sa circulaire de Padoue, *l'état du roi de France étant changé.* « On devait le regarder comme libre, disait-il, et, par conséquent, son acceptation et tous les actes qu'elle avait entraînés comme valides. Il espérait que cet accord entre le souverain et la nation rétablirait le bon ordre en France, ferait prévaloir le parti des personnes modérées, selon le vœu de sa Majesté très-chrétienne. Sans doute il fallait se tenir sur ses gardes, le nouvel état de choses ne permettant pas de prévoir si la position du roi et du royaume ne deviendrait pas, pour les diverses puissances européennes, un objet d'intérêt commun; mais jusque-là on pouvait réfléchir. »

Des actes publics attestèrent le sérieux espoir conçu par le prince que la révolution française allait

s'endormir dans le repos. Non-seulement il reçut de nouveau à sa cour l'ambassadeur de France, mais il fut le premier souverain qui ouvrit ses ports au pavillon national. Il ordonna de disperser en Belgique les rassemblements d'émigrés; les princes allemands voisins de nos frontières suivirent son exemple à cet égard. Il fut défendu aux mécontents de se réunir, même sans armes. L'empereur punit quelques insultes faites, dans le Brabant, à la cocarde nationale. Influencé par lui, le roi de Prusse suivit une marche analogue. Il s'était écrié, en recevant la nouvelle que Louis XVI avait accepté la Constitution: « Enfin, je vois la paix de l'Europe assurée! »

Mais les autres cours ne se montraient pas aussi prudentes, ne se berçaient point des mêmes illusions. Gustave III renvoya le message, sous prétexte que Louis XVI, n'étant pas libre, la cour de Suède n'admettait aucune note expédiée en son nom; le roi d'Espagne fit une déclaration presque identique, et Catherine II, cette drôlesse couronnée, qui, réduite aux chances ordinaires de la vie, n'aurait excité l'attention que par ses débauches, son effronterie, sa vénalité insatiable et ses extravagances dans les bals publics, annonça hautement qu'elle ne recevrait plus nos ambassadeurs (1). Pour braver plus insolemment la révolution, elle envoya aux princes français réunis à Coblentz le comte de Romanzoff

(1) Catherine II, faisant assassiner son mari parce qu'il s'irritait de lui voir trois amants à la fois, aurait, selon toute vraisemblance, péri sur l'échafaud, si le hasard ne l'avait placée près du trône. Voilà les jeux de la fortune et l'équité du sort!

(19 septembre), comme ministre accrédité, pendant que Gustave III chargeait Oxenstiern des mêmes fonctions, et que le chevalier d'Onis venait représenter l'Espagne au milieu des nobles conspirateurs qui menaçaient nos frontières. Seul entre les princes allemands, l'électeur de Trèves leur accordait une hospitalité sans limites.

L'ouverture de la seconde Assemblée nationale, dite législative, le 1^{er} octobre 1791, changea fortement et assombrit la situation politique. Les nouveaux députés exprimèrent tout d'abord des opinions plus vives, manifestèrent une plus grande animosité contre le roi, une défiance générale de ses intentions. Ils le soupçonnèrent de favoriser en secret les démarches hostiles, les armements de ses frères et des seigneurs expatriés. Son désaveu public demeura inutile. Le 31 octobre, la chambre populaire somma les princes français de rentrer sous deux mois, proscrivit les attroupements séditieux hors de nos frontières et vota la peine de mort contre ceux qui en feraient partie au 1^{er} janvier 1792.

Peu de jours après, Léopold lui-même recevait, comme chef de l'empire, une sommation de disperser les rassemblements et d'interdire les manœuvres factieuses des émigrés dans l'électorat de Trèves. Les habitants de la principauté ne les voyaient pas eux-mêmes sans inquiétude ; ils adressèrent au souverain ecclésiastique des remontrances sur les dangers qu'il leur faisait courir (1). Notre ambassadeur

(1) Pœlitz, *Deutschlands neuere und neueste Geschichte*, p 442 et 443 ; Leipzig, 1819.

à Trèves, le comte de Vergennes, protestait aussi contre les manéges de la réaction (18 novembre 1791); il exposait au gouvernement électoral que « le droit des gens ne permettait pas de fomenter des troubles dans un État voisin et ami, que, par conséquent, il lui laissait toute la responsabilité de sa conduite. »

L'archevêque aurait dû répliquer avec une modestie convenable à sa profession et à l'exiguité de ses forces militaires. Il se drapa dans son rochet, et dit d'un ton superbe qu'il « saurait bien se mettre en garde contre les malheurs dont on le menaçait. » Et il se crut déjà victorieux de la France. Cette bravade d'un principicule allemand excita dans Paris l'indignation la plus vive. Léopold venait justement d'adresser à Louis XVI une nouvelle protestation en faveur des princes germaniques dépossédés. Il y annonçait « la résolution formelle de leur porter tous les secours qu'exigeaient la dignité de la couronne impériale et le maintien des constitutions publiques de l'Empire, s'ils n'obtenaient pas réintégration pleine et entière, conformément aux dispositions des traités. »

Cette double agression força le roi de paraître à l'Assemblée avec tous ses ministres, le 14 décembre, pour lire un discours où il annonçait l'intention de mettre Léopold et l'archevêque en demeure de faire cesser les rassemblements et les manœuvres hostiles avant le 15 janvier; sinon, la France obtiendrait justice par la voie des armes. On pouvait penser qu'en lisant une note ainsi conçue les princes teutoniques

amèneraient enfin leur pavillon. Leur amour-propre les empêcha de s'y résigner. Le 21 décembre, Kaunitz remit à notre ambassadeur en Autriche un message qui avait l'air d'une provocation. Il y était dit que Clément Wenceslas, électeur de Trèves, avait fait part à Léopold des menaces de l'Assemblée nationale et avait réclamé l'assistance du chef de l'empire; que celui-ci ne révoquait pas en doute la modération du roi très-chrétien, mais que ses principes et ses bonnes intentions pouvant ne pas prévaloir, sa Majesté apostolique, pour garantir l'électeur contre les violences, avait enjoint au maréchal Bender de le mettre à l'abri derrière les forces autrichiennes.

Cette dépêche, lue à l'Assemblée nationale le 31 décembre, y causa des frémissements d'indignation. Elle fut renvoyée au comité diplomatique chargé de faire un rapport. Dans l'intervalle, Brissot, Gensonné, Fauchet, Isnard poussèrent les représentants du peuple aux mesures belliqueuses. Le 14 janvier enfin, le parlement national entendit les réflexions que l'examen du message de Léopold avait inspirées au comité. Elles étaient sévères et menaçantes. « Il est temps, disait le rapporteur Gensonné dans son exorde, il est grand temps de donner à la nation française l'attitude qui lui convient auprès des nations étrangères; de signaler son indépendance, de déjouer cette politique ténébreuse qui tend à imprimer à la révolution une marche rétrograde, et à soumettre notre gouvernement intérieur à l'influence de quelques princes étrangers, la

volonté générale d'un grand peuple à des lois qu'il n'aurait pas dictées ; il est temps de détruire ce foyer d'inquiétudes, qui tend à prolonger la fermentation d'un levain de guerre intestine, et de donner à tous les peuples une preuve éclatante de l'énergie et du courage des Français. »

L'Assemblée, très-émue par la violence du rapport, en vota l'impression et ajourna au 17 janvier les débats qu'il pouvait faire naître. Aussitôt ce décret rendu, le président Guadet quitte le fauteuil, s'élance à la tribune, et sa fougue achève d'électriser les mandataires du peuple, aussi bien que les spectateurs.

« Apprenons à tous les princes, s'écrie-t-il, que la nation française est résolue à maintenir sa constitution tout entière, ou à périr tout entière avec elle... Marquons d'avance une place aux traîtres, et que cette place soit l'échafaud.

« Je propose de décréter à l'instant même que la nation française regarde comme infâme, traître à la patrie, coupable du crime de lèse-nation, tout agent du pouvoir exécutif, tout Français, qui prendrait part, directement ou indirectement, soit à un congrès dont l'objet serait d'obtenir une modification quelconque de la constitution, soit à une médiation entre la nation et les rebelles émigrés, soit enfin à une composition avec les princes dépossessionnés en Alsace. Je propose que cette déclaration soit portée sur-le-champ au roi, avec invitation d'en donner connaissance à tous les princes de l'Europe, et de leur déclarer qu'il regardera comme ennemis de la

France ceux qui manifesteraient l'intention de porter atteinte à la constitution. »

Cet orageux discours fait tressaillir l'Assemblée ; tous les représentants du peuple se lèvent à la fois, par un mouvement soudain, enthousiaste, et leurs acclamations, leurs serments prouvent qu'ils sympathisent avec la fière impatience de l'orateur. L'auditoire des tribunes manifeste une exaltation plus vive encore ; il mêle ses protestations et ses cris à ceux des députés. Les ministres du roi, présents à la séance, craignant qu'on ne les soupçonne d'une lâche tiédeur, se hâtent de témoigner hautement leur approbation. Un de ces transports nerveux, qui distinguent la race française, agite la salle entière. (Comment les rois n'ont-ils point deviné les catastrophes que leur annonçait un pareil tumulte ?) Il faut que les secrétaires d'État portent à Louis XVI la nouvelle de ce qui se passe et reviennent satisfaire l'Assemblée, le jour même, en lui annonçant que le prince adopte sa manière de voir, expédiera aux souverains la déclaration proposée. De bruyantes clameurs saluent ces paroles.

Le lendemain, des courriers partaient de l'ambassade prussienne et de l'ambassade autrichienne, portant à Frédéric et à Léopold les journaux qui rendaient compte de la séance, les observations et les réflexions des deux envoyés.

Ces dépêches produisirent dans l'une et l'autre cours une sensation profonde, mais troublèrent surtout le cabinet de Vienne. Léopold, qui avait montré tant de décision envers les Flamands, parce qu'il

dédaignait leur esprit routinier, leur aveugle turbulence, ne pouvait se résoudre à entrer en lutte avec un peuple intelligent, brave, épris de la justice, envié, imité pendant si longtemps par les autres nations. Dans les débats, dans les votes de nos deux assemblées, il reconnaissait des principes qui lui étaient chers, qu'il avait appliqués toute sa vie. Le chancelier Kaunitz éprouvait les mêmes sentiments. Lorsque la révolution avait dépassé les bornes de son idéal, il avait plusieurs fois exprimé l'opinion « qu'il fallait isoler le volcan, le laisser se dévorer lui-même (1). » Il n'était donc pas plus disposé que l'empereur à mettre la main dans la fournaise. Depuis le mois de décembre, ils avaient conséquemment résolu d'éviter la guerre, tout en faisant des préparatifs pour la soutenir. Et, maintenant, ils voyaient avec dépit la véhémence de nos orateurs les pousser plus loin qu'ils ne voulaient aller. L'empereur, néanmoins, sembla prendre son parti ; malgré sa circonspection habituelle, il dit tout haut dans un repas : « Les Français veulent la guerre, ils l'auront, et ils verront que Léopold, le pacifique, sait faire la guerre quand il le faut ! »

Mais c'était un simple mouvement de rhétorique, une menace conditionnelle comme les précédentes. Au moment même où le souverain laissait tomber ces paroles, il eût été ravi de négocier. Notre ministre des affaires étrangères, De Lessart, cherchait aussi à éloigner la tempête, et envoya au cabinet de Vienne

(1) Hormayr, *Lebensbilder aus dem Befreiungskriege*, t. Ier.

plusieurs notes rédigées dans ce but. Mais le 25 janvier 1792, l'Assemblée nationale fit échouer ses conciliants efforts. Un décret, provoqué par Brissot, força Louis XVI à exiger de Léopold une déclaration explicite, qui rétablirait la bonne harmonie entre l'empire et la nation française, qui approuverait hautement la résolution manifestée par cette dernière de ne laisser aucune puissance de l'Europe s'immiscer dans ses affaires intérieures. L'Assemblée entendait que cette protestation amicale lui fût expédiée avant le 1er mars, toute réponse évasive et dilatoire, ou l'absence de réponse devant être considérée comme une déclaration de guerre.

A peine cette mise en demeure fut-elle connue de l'Autriche et de la Prusse, qu'elles signèrent à Berlin, le 7 février 1792, un traité d'alliance définitif, où les deux souverains se garantissaient mutuellement la possession de leurs États, s'engageaient à se soutenir si on les attaquait, à maintenir la constitution de l'Empire germanique, à ne rien négliger pour que la Russie, la Grande-Bretagne, la Hollande et la Saxe fissent cause commune avec eux.

Par suite de cette convention, l'empereur avertit le maréchal Bender, qui commandait cinquante-cinq mille hommes dans les Pays-Bas, donna ordre aux trente mille hommes cantonnés en Bohême de se tenir prêts à marcher, et envoya six mille hommes dans le Brisgau(1). Le prince de Kaunitz entreprenait au même instant un long mémoire, où le parti répu-

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. Ier, p. 237.

blicain est fort habilement désigné comme la cause de toutes les scènes qui ont effrayé l'Europe, désolé la France, contraint les rois de se mettre sur leurs gardes. « Depuis que la nouvelle constitution a proclamé l'inviolabilité du gouvernement monarchique, les moteurs de ce parti cherchent sans relâche d'en saper et d'en renverser les fondements, soit par des motions et des attaques immédiates, soit par un plan suivi de l'anéantir dans le fait, en entraînant l'Assemblée législative à s'attribuer les fonctions essentielles du pouvoir exécutif, ou en forçant le roi de céder à leurs désirs par des explosions qu'ils excitent, et par les soupçons et les reproches que leurs manœuvres font retomber sur le roi lui-même.

« Comme ils ont été convaincus que la majeure partie de la nation répugne à l'adoption de leur système de république, ou, pour mieux dire, d'anarchie, et comme ils désespèrent de réussir à l'y entraîner, si le calme se rétablit dans l'intérieur et que la paix se maintienne au dehors, ils dirigent tous leurs efforts à l'entretien des troubles et à susciter une guerre étrangère. »

Tout le morceau était rédigé dans le même sens et avec la même adresse. Le prince de Kaunitz cherchait à isoler le parti républicain, le désignait comme une minorité factieuse, oppressive, entraînant la nation malgré elle, et dont l'influence devait être combattue. Cette espèce d'argumentation a fait fortune; depuis 92 on l'a employée dans les circonstances les plus différentes, et souvent de la manière la plus déloyale. « L'empereur, disait en terminant le prince

de Kaunitz, croit devoir au bien-être de la France et de l'Europe entière, ainsi qu'il y est autorisé par la provocation et les dangereuses menées du parti des jacobins, de démasquer et de dénoncer publiquement une secte pernicieuse, non-seulement comme les ennemis du roi très-chrétien et des principes fondamentaux de la constitution actuelle, mais comme les perturbateurs de la paix et du repos public. L'ascendant illégal de cette secte l'emportera-t-il en France sur la justice, la vérité, le salut de la nation? Voilà la question à laquelle se réduisent maintenant toutes les autres. Quel que soit le résultat, la cause de l'empereur est celle de toutes les puissances. »

Le 28 février, le baron de Goltz, internonce de Prusse, remit à M. de Lessart, une note où la cour de Berlin déclarait adhérer pleinement aux principes exposés dans la lettre officielle du chancelier autrichien.

L'empereur ne devait pas connaître l'effet produit par ce double message. Depuis qu'il habitait l'Allemagne, il n'avait pas su maîtriser ses penchants libertins. Non-seulement Donna Livia, la chanteuse florentine, l'avait suivi sur les bords du Danube, mais il lui avait adjoint bon nombre de rivales, notamment une Polonaise appelée Prohaska, et avait choisi pour sultane favorite la comtesse de Wolkenstein. Il avait même présenté cette dernière à sa femme, qui, par un sentiment d'abnégation extrêmement rare, l'avait bien accueillie, l'assurant qu'elle la préférerait à toute autre, pourvu qu'elle ne se mêlât point d'affaires politiques. L'empereur lui donna 200,000 flo-

rins en billets de banque. Mais ces voluptés continuelles épuisaient les ressources de son organisation. Pendant l'année 1791, il perdit rapidement ses forces. Sa mémoire s'affaiblit au point qu'il se rappelait avec peine ses actions de la veille (1). A Prague, une dyssenterie opiniâtre s'était emparée de lui. La nature lui conseillait la modération ou l'abstinence; mais il n'écouta point ces avis salutaires. Pour prolonger ses homicides plaisirs, pour ranimer sa langueur, il employait des moyens factices, de dangereux stimulants qu'il composait lui-même, loin de tous les regards. Il aimait beaucoup la chimie, les secrètes préparations des Rose-croix. Frédéric-Guillaume avait profité de ces goûts et de ces faiblesses pour agir sur son esprit au moyen de Bischofswerder, qui était maître passé dans l'art des mystérieux breuvages; il apprêtait surtout avec une adresse consommée le philtre que les Italiens nomment *diavolini*, et se prétendait en possession d'une véritable panacée. Non moins licencieux et plus crédule que Léopold, le roi de Prusse avait été séduit, captivé par les talents hermétiques et les recettes du général. Voulant captiver à son tour l'empereur, il lui envoyait son mage aussitôt qu'une affaire importante exigeait une négociation. Le souverain et l'homme de guerre s'enfermaient dans le laboratoire du château, y soufflaient, y essayaient des combinaisons nouvelles, ou préparaient avec soin les spécifiques amoureux qu'ils connaissaient déjà.

(1) Vehse, *Geschichte des Œstreichischen Hofs und Adels*, t. IX, p. 58.

Or, le 27 février, le prince avala une mixtion si funeste, que, le jour même, il ressentit des effets inquiétants. Le lendemain, il fut tourmenté par de vives douleurs d'entrailles, et ses médecins, le croyant attaqué d'une pleurésie, le saignèrent pour calmer l'inflammation prétendue de ses organes respiratoires. Pendant la nuit, par une étrange coïncidence, le général Bischofswerder était arrivé à Vienne, en mission extraordinaire, pour achever de s'entendre avec Léopold sur les préparatifs militaires dirigés contre la France. Le matin du 28, s'étant présenté de bonne heure chez le prince de Kaunitz, le chancelier vint à sa rencontre, lui fit un accueil empressé, mais d'un air et d'une voix qui annonçaient le trouble; il lui apprit que l'empereur, tombé malade subitement, était déjà incapable de le recevoir. L'ambassadeur trouva le prince de Colloredo en proie à la même anxiété. La nuit d'après, la situation de Léopold devient effrayante ; ses intestins se gonflent ; il ne peut dormir, il tombe dans une prostration générale, et des mouvements convulsifs ébranlent tout son corps. Les médecins, baron de Stœrck, Lagusius et Schreibers, tiennent conseil ; ils voient qu'ils ont fait une erreur, et, tout en méconnaissant la gravité de l'affection, se disposent à employer de nouveaux remèdes. Le 1er mars, ils quittent le prince à deux heures après midi. A trois heures, les symptômes deviennent plus alarmants; il n'y avait alors, près de Léopold, que deux valets de chambre ; ils font avertir l'impératrice, qui accourt tout en larmes ; elle est

à peine arrivée que l'empereur expire dans ses bras, au milieu d'une crise affreuse (1).

Le seul bulletin officiel publié par la cour portait ces mots : « Le 1er mars, l'empereur commença à vomir avec d'horribles agitations et rendait tout ce qu'il prenait ; à trois heures après midi, en vomissant, il expira en présence de Sa Majesté l'impératrice. » Léopold n'avait pas tout à fait quarante-cinq ans.

Comme il venait de rendre le dernier soupir, ces cris lugubres : *L'empereur est mort! L'empereur est mort!* font retentir les appartements, y jettent le trouble et le désespoir. La famille impériale, les hauts fonctionnaires du château, les domestiques, les gardes, tout le monde accourt. La surprise et la douleur confondent les rangs. Hors du palais, où l'on avait à peine connaissance de la maladie, on refuse de croire qu'une catastrophe si prompte a enlevé un homme encore si jeune. Les grands seigneurs font atteler leurs carrosses, envahissent les cours, les salles du palais, où règne l'effroi, où l'on n'entend que des plaintes et des lamentations. Une scène touchante accroît bientôt l'attendrissement général ; environnée de ses enfants qui pleurent, l'impératrice les conduit au nouveau roi, son fils aîné, qui tient désormais entre ses mains le sort de l'empire et de la famille; elle lui demande sa protection pour les orphelins, dont le plus jeune a quatre ans à peine. François II fond en larmes, mêle ses sanglots à leurs gémisse-

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. Ier, p. 245.

ments, leur fait la promesse solennelle d'agir envers eux comme un bon père, et l'auditoire ne peut contenir son émotion.

Les docteurs, que les premiers symptômes avaient déconcertés, ne le furent pas moins par un dénouement si rapide. « Ou la gangrène, disaient-ils, avait commencé à ronger les entrailles, ou le malade a été frappé d'une apoplexie séreuse. » L'ouverture du cadavre leur donna raison le lendemain : elle mit à nu des entrailles tuméfiées par la gangrène et un estomac saturé de matières séreuses. Des traces de poison prouvèrent surabondamment que tout remède eût été inutile. Lagusius affirma, du moins, qu'il avait reconnu des substances vénéneuses. La fin presque soudaine de l'empereur fut généralement regardée comme l'effet d'un crime. On l'imputa aux jacobins, irrités de ses menaces et de ses accusations, aux émigrés français, impatientés de sa lenteur, de sa répugnance pour les moyens extrêmes, et scandalisés de ses principes philosophiques. On rapporte qu'une dame, galamment poursuivie par l'empereur dans un bal masqué, lui offrit des bonbons qui devaient causer sa mort. On soupçonna aussi la belle Florentine; le décès inattendu de Léopold l'avait empêché de pourvoir au sort des jolies femmes qu'il entretenait et qui n'avaient point reçu, pendant sa vie, un présent considérable, comme la Wolkenstein. Or, Donna Livia ayant passé le reste de ses jours en Italie, dans le luxe et les plaisirs, on crut qu'elle jouissait de la récompense de sa trahison. Mais ces

vaines hypothèses ne méritent aucune foi (1). Tout au plus pourrait-on suspecter avec justice quelqu'un des aventuriers, espions et entremetteurs, qui l'aidaient dans ses expériences chimiques, dans ses préparations aphrodisiaques, tourbe indigne chassée de la cour par François II aussitôt après son avénement.

Léopold aurait succombé tôt ou tard aux transports de sa fièvre sensuelle, car on trouva dans son cabinet toute une collection d'étoffes précieuses, de bagues, d'éventails, et même cent livres de fard superfin.

Marie-Ludovique, cependant, avait pour lui un amour inaltérable et passionné. Son intelligence supérieure, ses nobles sentiments, son caractère humain, généreux et pacifique, le grand nombre d'enfants qu'ils avaient eus ensemble, avaient inspiré à sa femme une tendresse plus forte que la jalousie. Rien ne put calmer, affaiblir sa douleur; elle survécut au prince peu de temps, et fut toujours vue en prières ou en larmes, désolée de ce qu'une mort inattendue avait emporté son mari dans les mystérieux espaces d'un autre monde, sans que la religion l'eût préparé aux aventures de ces pays inconnus (2). Pour cesser de pleurer, il fallut qu'elle cessât de vivre, le 15 mai 1792, deux mois et demi seulement après l'empereur.

Léopold, qui avait régénéré la Toscane d'une ma-

(1) C'est aussi l'opinion d'Hormayr, *Anemonen*, t. Ier, p. 238.

(2) Hormayr, *Anemonen*, t. Ier, p. 238.

nière si heureuse, presque sans lutte et sans efforts, eut, comme souverain d'Allemagne, un rôle moins beau, un sort moins favorable. Lui, le clairvoyant initiateur, ne sembla franchir les Alpes que pour donner gain de cause à la routine. Il plia le genou devant cette brutale déesse, devant cette reine des ombres, suivie à travers l'obscurité par les ignorants, les tartufes et les sots. Les grands principes, dont il avait été l'apôtre, le metteur en œuvre, il ne parut avoir désormais d'autre fonction que d'en mener le deuil. Son règne, à cet égard, continua simplement et malheureusement les derniers jours de son frère. Mais s'il recula devant l'obstination, devant la colère des adorateurs du passé, des ennemis du bien et du vrai, il ne fit que battre en retraite. Il ne persécuta point les novateurs, les partisans du progrès et du libre-examen ; il laissa pendue à la muraille la hache sanglante des réactions. Nulle victime ne put lui reprocher son inconséquence. La destinée lui joua aussi le mauvais tour de le mettre aux prises avec la révolution française ; il blâma ses emportements, il la menaça, forma une ligue contre elle ; mais il mourut avant de frapper son institutrice, car il avait écouté, suivi ses leçons, quand elle se bornait à exposer des théories. Quoiqu'il ne fût pas irréprochable, il avait les mains trop pures encore pour les porter sur la nation qui éclairait et guidait toutes les autres. Elle ne devait être assaillie, outragée (ainsi le voulait la fortune), que par des scélérats, des intrigants, des hommes dépravés et des niais féroces. Jamais réaction n'eut un personnel plus méprisable

que celle qui voulut morigéner la France, qui se précipita sur elle, la main haute, à partir de 1792. Georges III perdait de temps en temps la raison, comme chacun sait; le roi de Prusse était un Falstaff sur le trône; Catherine II, une prostituée sanguinaire; Ferdinand de Naples, un idiot uni à une louve nommée Caroline (1); le successeur de Léopold, un boutiquier lugubre, mêlant la tartuferie à la sottise et au goût du meurtre; Charles d'Espagne, homme sans caractère, se laissait dominer par une femme intrigante et dissolue, dominée elle-même par l'inepte Godoy; Guillaume V de Hollande sera toujours réputé un vil et criminel ambitieux; la Suisse, unie aux princes pour envahir notre territoire, pourrissait toute vivante dans la plus honteuse corruption (2); Gustave III, enfin, avait anéanti les libertés de la Suède avant d'ameuter l'Europe contre nous. Il périt sous la balle vengeresse d'Anckarström, sans avoir pu satisfaire la haine que lui inspiraient nos maximes et nos réformes. C'est une gloire assurément de provoquer la fureur d'aussi tristes adversaires.

(1) Un secrétaire de l'amiral Nelson qualifiait ainsi Ferdinand IV, en 1799, dans une lettre qu'il écrivait à un de ses amis, habitant Port-Mahon : « Nous commettons les plus affreuses scélératesses, pour remettre sur le trône le plus stupide des rois. » (*Mémoires de Scipion Ricci*, t. I^{er} p. 186.)

(2) Voyez le tableau que Zschokke en trace de main de maître; *Histoire populaire de la Suisse*, chapitre XLVI et suivants.

CHAPITRE XXII

RÉVEIL DE L'ITALIE PROVOQUÉ PAR LA MAISON D'AUTRICHE.

Heureuse influence de Léopold sur la Toscane et de l'archiduc Ferdinand sur la Lombardie. — Opulence du clergé italien; nombre prodigieux des églises et des monastères. — François de Lorraine commence les réformes; il prohibe l'accroissement des biens de main-morte, ferme les prisons claustrales et limite le pouvoir de l'Inquisition. — Jugements prononcés contre les ecclésiastiques, sous Léopold. — Un devancier du jeune Mortara. — Effets du droit d'asile; scènes révoltantes dans les églises et les monastères. — Le Pape ne voulant point abolir ce privilége, le grand-duc fait enlever et punir les criminels.—Il supprime l'Inquisition. — Libertinage des couvents; doctrines impies qu'on y professait.—Léopold engage le Souverain-Pontife à interdire aux moines la fréquentation des religieuses. — Synodes diocésains; maximes libérales de quelques assemblées. — La maison d'Autriche en Lombardie. — Son influence sur le royaume de Naples.

Le principal titre d'honneur qui recommande le frère de Joseph II à la postérité, c'est le travail de renaissance qu'il a inauguré en Italie, ou tout au moins accéléré par une puissante et clairvoyante impulsion. Il eut pour auxiliaire dans cette bonne œuvre un autre de ses frères, trop négligé des historiens, l'archi-

duc Ferdinand, quatrième fils de Marie-Thérèse (1), gouverneur et capitaine général de la Lombardie à partir de 1771. Cette province et le duché de Mantoue, qui s'y trouvait annexé, représentaient une population trois fois aussi nombreuse que celle de la Toscane. Elle mérite bien que l'on examine comment elle fut gouvernée, influencée par l'Autriche au dix-huitième siècle. Une étude rapide mettra hors de doute l'heureuse action de la famille impériale sur toute la presqu'île. Ce mouvement de régénération que des princes méchants et stupides ont si cruellement retardé, ont voulu arrêter pour jamais par les moyens les plus odieux, c'est la maison d'Autriche qui l'a provoqué. Elle a fait retentir la première la trompette qui ressuscite les morts au fond de leurs tombeaux : on ne soupçonnait point qu'après les avoir rappelés à la vie, elle ferait tant d'efforts pour les coucher de nouveau dans le sépulcre.

La guerre que le prince de Kaunitz et Joseph II soutinrent en Allemagne contre les janissaires de la cour apostolique, ce régiment de la mort dressé à la lutte par la funèbre pensée de Loyola, puis contre le Vatican lui-même, Léopold l'entreprit pour son compte dans son duché italien. Le clergé y dominait le pouvoir temporel, envahissait les terres, accaparait les biens et l'argent. Trois cent vingt églises encombraient la seule ville de Florence et, avec leurs bâtiments accessoires, occupaient la moitié du sol (2).

(1) Né à Schœnbrunn, le 1er juin 1754.

(2) *Mémoires de Scipion Ricci,* évêque de Pistoie et de Prato, t. IV, p. 14.

On y voyait, pour comble d'embarras, soixante-douze couvents de filles et un plus grand nombre de couvents d'hommes (1). Sur une population de quatre-vingt mille habitants, trois mille étaient voués au culte. Les églises, ayant le droit d'asile, fourmillaient de scélérats qui venaient y chercher l'impunité après avoir commis toutes sortes de crimes. Les moines et les nonnes se livraient dans l'ombre des cloîtres aux plus honteux excès. A peine si les simples curés, les membres militants du sacerdoce, avaient de quoi se nourrir, tandis que les prélats berçaient leur paresse au milieu du luxe et des plaisirs mondains (2). Une foule de prêtres vagabonds, sans emploi et sans bénéfice, vivaient au hasard de messes, de leçons, d'aumônes et de subtilités (3). L'Inquisition enfin, comme une machine dressée pour le meurtre des esprits, abrutissait la population par la terreur, l'espionnage et l'inquiétude.

L'empereur François, père de Léopold, avait déjà été contraint d'opposer une digue au flot envahissant de la tyrannie et de l'ambition cléricales. Il avait choisi pour le suppléer en Toscane un homme habile et intelligent, le comte de Richecourt, seigneur peu disposé à fléchir devant l'orgueil et la cupidité des ministres du ciel. Il était énergiquement soutenu par le

(1) *Ibid*, page 23.

(2) Inghirami, *Storia della Toscana*, t. XI, p. 271.

(3) « Le besoin les force de s'engager dans les grandes maisons comme intendants et hommes d'affaires, comme précepteurs, pour mener les enfants à la promenade, et même pour avoir soin de l'écurie à tant par mois, comme des valets. » (*Scipion Ricci*, t. IV, p. 88.)

secrétaire du conseil de régence, Pompeo Neri, et par le sénateur Ruccellaï, préposé à la direction des affaires ecclésiastiques. Ils avaient pour mission particulière de prévenir tous les empiétements du pouvoir sacerdotal sur l'autorité civile, d'appliquer les lois sans aucune acception de personnes (1). Ils supprimèrent d'abord un grand nombre de fêtes religieuses, qui appauvrissaient le pays en forçant les agriculteurs et les industriels à se croiser les bras une grande partie de l'année. Pour que le clergé ne finît point par posséder tout le territoire, ses biens étant inaliénables, il lui fut défendu de recevoir ou d'acquérir le moindre champ. Les interprétations jointes à la loi déclaraient nécessaire d'empêcher les *familles artificielles* de s'accroître et de s'enrichir aux dépens des *familles naturelles.* Bientôt après, un édit sur la censure établit que les ouvrages seraient examinés par un fonctionnaire civil; l'inquisiteur général, dont il n'était fait aucune mention, se trouvait ainsi débouté du pouvoir absolu qu'il avait exercé jusqu'alors en matière de librairie et qu'il avait employé à paralyser les cerveaux.

Rome jeta les hauts cris. Ses trois adversaires ne furent pas embarrassés pour lui répondre; ils se plaignirent des abus de pouvoir, des injustes férocités que commettaient perpétuellement les dominicains, et désignèrent l'inquisiteur de Pise, qui avait presque fait mourir sous le bâton un malheureux père, en l'accusant d'avoir embrassé des opinions schismati-

(1) Inghirami, *Storia della Toscana,* t. XI, p. 25.

ques, parce qu'il s'opposait à ce que sa fille devînt la maîtresse du despote tonsuré.

Le Saint-Office ne voulant abandonner aucun de ses priviléges ni renoncer au droit du seigneur, François de Lorraine fit fermer les cachots où il entassait arbitrairement ses victimes. Il exigea de Rome l'autorisation d'adjoindre deux assesseurs laïques aux tribunaux, qui, pour une seule parole, décrétaient la peine de mort, confisquaient les biens, ruinaient des familles entières. Un rayon du jour pénétra dans le sombre édifice : les moines farouches, ne pouvant plus compter sur le mystère ni juger seuls de prétendus criminels, perdirent presque toute leur autorité. A la même époque, le grand-duc de Toscane supprima plusieurs couvents de femmes, attendu que ces retraites se multipliaient au delà de toute proportion, et réunit plusieurs paroisses en une seule, les curés pullulant comme des sauterelles. Quoique furieux, le Pape n'osa point refuser son consentement à ces sages mesures.

Un dernier acte de fermeté prouve que le temps n'était plus où le Souverain-Pontife mettait le pied sur la tête des rois. Un certain Piccolomini, évêque de Pienza, prétendait ne point devoir obéissance à l'empereur, le chef de l'Église étant son seul maître légitime. Douze ans il brava l'autorité laïque. Le grand-duc perdit enfin patience et jugea nécessaire de châtier le prélat rebelle. En 1763, il le fit enlever par des soldats, comme un malfaiteur, et conduire jusqu'aux frontières de la Toscane. Le pape Clément XIII, loin de blâmer le prêtre insolent, l'accueillit à bras

ouverts, lui permit d'excommunier l'empereur et même d'afficher la sentence sur les murs de la ville éternelle.

Les affaires ecclésiastiques du grand-duché en étaient là, quand la mort de François Ier transmit le pouvoir à Léopold. On vit aussitôt que le fils ne se laisserait pas plus aveugler, pas plus dominer que le père. L'année même de son installation, il sévit sans crainte et sans faiblesse contre les déportements du clergé. Un grand nombre de prêtres et de moines, que leur robe empêchait de citer devant les tribunaux ordinaires, furent punis par le Conseil d'État. Dans la liste de ces causes peu édifiantes, je remarque un prêtre empoisonneur, qui ne put être châtié sans l'autorisation des prélats; un ermite contrebandier, un ecclésiastique furibond, qui avait essayé trois fois de tuer son beau-frère et voulait renouveler ses tentatives; un autre exilé pour scandale, turbulence et mauvaises mœurs, un troisième pour viol, un quatrième pour trois viols, pour faux et tapage dans les lieux publics; un moine chassé pour avoir tenu une maison de jeu clandestine, un curé banni pour dissipation des biens de son église, vente des ornements sacerdotaux, escroquerie notoire, déréglements honteux. C'est assez, je pense. L'année qui suivit fut pourtant plus féconde en œuvres pieuses et méritoires.

Dans la ville de Pise, un curé appartenant à l'ordre de Saint-Dominique, s'étant fait aider par son sacristain et par une femme chrétienne qui servait chez une famille juive, baptisa un enfant israélite et l'enleva de force à ses parents. Les chefs de la tribu

ayant porté plainte au grand-duc, le prince fit restituer le jeune Hébreu devenu catholique sans le savoir, commanda qu'il lui fût présenté quand il aurait seize ans, bannit l'astucieux curé, enferma ses complices pour quatre mois, et interdit non-seulement de soustraire les héritiers du peuple israélite, mais de recevoir ceux qui abandonneraient le domicile paternel avant la fin de leur seizième année. Voulant toutefois ménager la cour de Rome, on ne publia pas ce décret; il fut seulement communiqué aux descendants d'Isaac. Je ne veux point m'appesantir sur les nombreux méfaits commis en Toscane par les interprètes de la morale chrétienne; je me bornerai donc à mentionner un saint homme d'ermite, qui, ayant étudié la chirurgie, pratiquait l'art de faire avorter les femmes, et un prêtre chargé d'instruire les petites filles à Uzzano, qui dépravait ses écolières, puis allait tapager dans la ville, cherchant querelle au premier venu, indignant la population par ses manières de sacripan (1).

Depuis longtemps des négociations avaient été entamées avec le siége apostolique pour supprimer le droit de refuge, qui transformait les bâtiments religieux en cours des miracles. Le Saint-Père et les trente mille ecclésiastiques du grand-duché (2) tenaient à ce privilége, parce qu'il isolait certaines portions du territoire où cessait l'autorité du gou-

(1) *Mémoires de Scipion Ricci*, t. IV, p. 27. Voyez aussi, dans le même volume, la page 32.

(2) *Ibid*, p. 34.

vernement, où régnaient sans partage les ministres du Seigneur. Les énormités qui se commettaient dans les lieux d'asile passeraient pour les inventions de quelque romancier lugubre, si les témoignages les plus irréfragables ne les mettaient hors de doute. Voici comment les dépeint M. de Potter, d'après les notes de Scipion Ricci, évêque de Pistoie et de Prato : « Les assassins, les fratricides, les empoisonneurs, les incendiaires, les déserteurs, les filous, les fils de famille qui voulaient se soustraire à l'autorité paternelle, les moines et les soldats qui avaient mérité quelque châtiment sévère, les débiteurs insolvables, les galériens évadés, affluaient sous les pieuses voûtes, y étaient également accueillis, et vivaient ensemble dans le plus grand désordre.

« Là, ils troublaient le service divin et souvent maltraitaient les prêtres; ils commettaient délit sur délit, insultaient et même blessaient les personnes qui fréquentaient les églises, où l'on n'avait pas rougi de les recevoir, où on les soutenait et défendait ouvertement. Ils y tenaient école publique d'escroquerie et de vol pour la jeunesse, vendaient sans crainte des marchandises de contrebande et des objets dérobés. Ils avaient auprès d'eux des femmes perdues, couchaient pêle-mêle sous les arcades, où il n'était pas rare que les prostituées missent au monde des enfants. Ces gueux mangeaient, buvaient, exerçaient leurs métiers dans les églises et y tenaient boutique. Ils portaient des armes défendues, arrêtaient les passants pour les rançonner, tiraient sur les agents de police qu'ils apercevaient. Pendant la

nuit, les malandrins sortaient pour commettre de nouveaux vols et de nouveaux assassinats, puis rentraient dans l'église et y vivaient sans inquiétude, sous la protection du temple et de ses ministres.

« C'étaient les couvents qui abritaient le plus grand nombre de scélérats; les moines les traitaient fort bien, parce qu'ils les employaient aux travaux de la maison, s'en servaient pour commettre des friponneries, ou rejetaient sur eux celles qu'ils commettaient eux-mêmes; ils les chargeaient surtout de faire la contrebande au profit de la communauté, les religieux étant fort adonnés à ce commerce interlope, principalement dans la campagne. Bien des personnes, en Toscane, peuvent encore rendre témoignage de tous ces faits (1). »

Voilà les monstrueux abus, les scènes révoltantes que le chef de l'Église et les prélats toscans s'obstinaient à prolonger. Le grand-duc perdit enfin patience, et, comme il avait l'habitude de consulter sa mère, il expédia en Autriche les pièces qui concernaient son différend avec le Pape sur le droit d'asile, et annonça son projet de mettre un terme aux abominations qui souillaient les monuments religieux. Le 3 novembre 1769, le comte de Rosenberg apporta de Vienne la réponse de l'impératrice, complétement favorable au dessein de Léopold. En conséquence, il fit aussitôt investir par la troupe les lieux saints, que déshonorait une population de truands. Ceux-ci furent arrêtés le même jour à Florence, à

(1) *Mémoires de Scipion Ricci*, t. IV, p. 44 et suiv.

Sienne et à Grosseto; le lendemain, dans le reste de la Toscane. Le 8 du même mois, le grand-duc annonçait à la cour de Rome qu'il tenait en prison tous les malfaiteurs, que le droit d'asile leur profiterait néanmoins, vu son intention de les traiter avec ménagement. Par condescendance pour la tradition et pour le Saint-Siége, on diminua effectivement leur peine dans une forte proportion. Les coupables qui avaient mérité la mort ne subirent que dix ans de fers, les autres châtiments furent diminués de moitié. Le Sacré-Collége murmura, mais il fallut accepter le fait accompli, ne pas engager une lutte inutile contre un adversaire intelligent et décidé, que l'on ne pouvait soumettre par la force.

Sur la proposition du sénateur Ruccellaï, la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, où l'autorité pontificale s'élevait bien au-dessus de l'autorité laïque, fut déclarée de nulle valeur en Toscane. Au mois de juin 1770, le grand-duc interdit les prisons claustrales dans tous les monastères qui n'auraient pas reçu l'autorisation d'en faire usage; non-seulement cette autorisation devait être difficilement accordée, mais le pouvoir temporel se réservait le droit de visite, celui d'interroger les prévenus, opposait, en un mot, une surveillance illimitée à l'arbitraire et à l'injustice des supérieurs. Les abbés qui conserveraient des prisons secrètes, furent menacés d'une rigoureuse punition. Dans une lettre adressée à Ruccellaï, le 11 décembre 1770, Léopold le consultait sur les moyens de diminuer promptement le nombre des monastères, lui demandait le programme de plusieurs lois, pour

empêcher les jeunes gens de renoncer au monde avant qu'ils eussent vingt-quatre ans, défendre aux moines l'accès des couvents de femmes, où ils pervertissaient les religieuses, pour leur interdire d'aller prêcher de village en village, etc. Bref, l'histoire ecclésiastique de la Toscane, sous Léopold, prouve qu'il suivait pas à pas Marie-Thérèse et Kaunitz, voulait comme eux tirer l'Église de la profonde corruption où elle était tombée. Il applaudit à la suppression des Jésuites, et, aussitôt qu'il eut reçu le bref, envoya l'archevêque de Florence lire aux prétoriens tonsurés l'ordre courageux qui licenciait leur troupe funèbre.

Scipion Ricci, alors vicaire de ce prélat, fut chargé par le prince de tracer le plan d'une académie ecclésiastique, institution qui eût correspondu aux séminaires généraux fondés plus tard en Autriche et dans les Pays-Bas. Ricci était un janséniste complétement opposé à l'absolutisme du Saint-Siége, mettant les conciles au-dessus du Pape et trouvant juste que l'autorité spirituelle fût resserrée dans les limites du sanctuaire. Il détermina fort habilement l'archevêque, sous les ordres duquel il était placé, à baser l'enseignement religieux, dans toute la Toscane, sur le catéchisme janséniste de l'évêque français Colbert, dit catéchisme de Montpellier. Le chanoine Martini, homme savant et ferme, ami intime de Scipion, lui prêtait son aide, aussi bien qu'au gouvernement.

Lorsque Joseph II monta enfin sur le trône, son exemple et sa vigueur stimulèrent le grand-duc; il

sembla vouloir lutter de résolution et d'intelligence avec son frère. En 1782, il abolit par un décret le Saint-Office; le préambule explique la nécessité de faire disparaître une si odieuse institution, l'ordonnance confisque tous ses biens. Ils servirent à augmenter les revenus des pasteurs trop pauvres, à réparer les églises, à mettre en meilleur état, dans quelques provinces, les demeures des paysans. Léopold interdit un grand nombre de fêtes religieuses, de processions, de pénitences publiques, supprima le tribunal de la nonciature, à Florence, où le délégué du Saint-Siége appelait et jugeait une foule de causes. Elles furent toutes renvoyées aux cours ordinaires.

Depuis le 24 juin 1780, Scipion Ricci était évêque de Pistoie et de Prato. Il trouva les monastères de ces deux diocèses contigus livrés aux plus coupables désordres. Pendant un siècle et demi, les dominicains et les jésuites avaient traité les couvents de femmes comme de vrais harems. Les archives de Pistoie en contenaient des preuves sans nombre. Quand l'ordre cauteleux avait été aboli, l'ordre maintenu avait régné sans partage sur le cœur des religieuses; et non-seulement l'ombre des cloîtres servait à protéger la débauche, mais l'impiété y correspondait au relâchement des mœurs. Scipion ne pouvait ignorer longtemps ce dévergondage; ayant demandé à Laurent Palli, vicaire général de Prato, quelques renseignements sur les doctrines pernicieuses professées dans les monastères, son subordonné lui écrivit : « Les erreurs des religieuses embrassent tout ce qui concerne la foi et le dogme catholiques.

Elles ne croient ni à l'éternité d'une autre vie, ni aux sacrements de l'Église; tous les péchés, surtout ceux de la chair, sont regardés par elles comme des actions indifférentes (1). » Deux religieuses du monastère de Sainte-Catherine avaient un système qu'elles essayaient de faire adopter par leurs compagnes. Dieu, suivant elles, n'était que la nature et l'ensemble de l'univers. En conséquence, les hommes participent dans une certaine mesure à l'essence divine. Jésus, né de Marie et de Joseph, comme un simple mortel, ne se distinguait en rien des autres prophètes. Il est venu établir une loi particulière; mais, au fond, il n'existe pas de différence notable entre les juifs, les chrétiens, les bouddhistes, les musulmans. Tous ne forment qu'un troupeau, avec un seul pasteur. La morale consiste uniquement dans l'amour de Dieu et dans l'amour du prochain; l'homme qui s'unit à Dieu au moyen de la femme exécute en même temps les deux préceptes (2). Nous nous arrêtons, ne pouvant suivre plus loin les théories voluptueuses des nonnes.

La pratique ne les démentait d'aucune façon, attendu que les moines les trouvaient fort à leur gré. En 1775, six religieuses de Sainte-Catherine de Pistoie, indignées des scènes qu'elles voyaient journellement, avaient adressé une plainte au grand-duc. On y lit entre autres passages : « Au lieu de nous laisser notre innocence, les dominicains nous pervertissent par leurs discours et leurs actions, et quittent

(1) *Mémoires de Scipion Ricci*, t. I^er^, p. 258 et 259.
(2) *Ibid*, t. I^er^, p. 345 et 346.

la sacristie, dont ils ont toutes les clefs, pour venir où les attendent les nonnes; une grille seule les séparant alors de ces dernières, ils s'abandonnent à mille inconvenances (1). S'ils trouvent ensuite une occasion pour entrer au monastère, sous un faux prétexte, ils vont dans les cellules de leurs bonnes amies, où ils restent seul à seule avec elles. Ils ont tous les mêmes habitudes, sans en excepter les provinciaux (2), et abusent de leurs visites pastorales pour commettre ces excès. Ils professent des opinions bestiales (*sentimenti bestiali*), nous conseillant de ne songer qu'à notre plaisir, attendu que nous pouvons nous satisfaire sans crainte de devenir grosses (3); ils disent que quand on est mort tout est fini, que saint Paul lui-même nous enseigne de travailler avec nos mains, et que par conséquent nous devons nous en servir..... Ils commettent toutes sortes d'impudicités au parloir. Malgré nos avertissements, ils n'interrompent ni ne modèrent leurs liaisons dangereuses, et il est souvent arrivé que des individus, ayant fait faire de fausses clefs, sont venus passer la nuit avec les sœurs, en de coupables délices. »

Un autre rapport, celui de la mère Flavia Perracini, prieure du même monastère, contient un pas-

(1) « Ponendo perfino le loro vergogne ne' bucchi della medesima grata. Mettono le mani nel seno delle loro amiche, etc. » (*Mémoires de Scipion Ricci*, t. Ier, p. 266 et 267.)

(2) Le Provincial était le chef d'un ordre dans une province.

(3) Un passage d'une déposition judiciaire explique celui-ci : « Mi disse la Merlini che ci era un di detti frati che avea certa roba che facea morir il feto, e che diceva essere meglio far questo che far perdere la riputazione a un uomo. » (*Mémoires de Scipion Ricci*, t. Ier, p. 297.)

sage que nous pouvons citer: « Les dominicains, dit-elle, sauf trois ou quatre, sont tous pareils, ont tous les mêmes maximes et la même conduite. Ils fréquentent les nonnes avec autant d'assurance que s'ils étaient mariés. Sous prétexte de venir assister une malade, ils mangent avec les autres sœurs, chantent, dansent, jouent et dorment avec elles. Ils ont pour principe que Dieu a défendu la haine et non l'amour, que l'homme est organisé pour la femme et la femme pour l'homme. Ils corrompent les innocentes, même les plus modestes, et il faut un miracle pour empêcher celles-ci de faillir. Les prêtres sont les maris des nonnes, et les frères convers des sœurs converses. Pauvres filles! elles quittent le monde pour éviter les occasions de choir et trouvent dans la retraite de bien plus grands périls! Nos pères et nos mères nous ont donné une bonne éducation, et, à peine au couvent, on nous fait oublier toute pudeur (1). »

Une lettre écrite de Rome à l'évêque Ricci, le 25 octobre 1781, par l'avocat Zanobetti, employé pendant cinq ans chez un assesseur de l'Inquisition, rappelle que, peu d'années auparavant, il avait fallu démolir jusque dans les fondations deux monastères, l'un de carmes déchaux, le second de carmélites déchaussées, monastères qui communiquaient au moyen d'allées souterraines, et où les hommes et les femmes vivaient dans les plus intimes rapports (2).

(1) *Mémoires de Scipion Ricci*, t. Ier, p. 284 et 285.
(2) *Ibid.*, p. 289.

« La privauté des moines dominicains avec les sœurs, dit l'évêque Ricci lui-même, était arrivée à un tel point, que les cénobites des deux sexes parlaient librement de leurs débats amoureux, comme si ces propos n'eussent regardé qu'une jeunesse frivole, dissolue et mondaine. De là les brouilleries, les dépits d'amour, les jalousies des nonnes qui étaient les maîtresses du provincial, du prieur et du confesseur ; car ceux-ci, le plus souvent, soit par intérêt, soit par inclination, en choisissaient quelques-unes pour leurs bien-aimées en titre. La plupart des religieuses se privaient de tout leur argent, de tous leurs effets, renonçaient même aux choses nécessaires à la vie, afin d'enrichir leurs amants. Je n'avance rien dont je n'aie des preuves incontestables. Le provincial, quand il faisait sa première visite dans les couvents, désignait sa favorite et ***son épouse:*** quelquefois un impudent vieillard, à son entrée au monastère, mettait son chapeau sur la tête d'une des anciennes, pour la déclarer sa femme, en présence des autres religieuses, tandis que le frère lai du provincial agissait de la même façon avec quelque sœur converse. Les religieuses étaient tenues de laver en commun tout le linge du confesseur. Un jeune garçon, attaché à la sacristie des dominicains, m'a confirmé tous ces détails lorsqu'il fut devenu grand, et m'apprit d'autres choses plus indécentes encore, pour lesquelles il avait été obligé de prêter son assistance. Il portait sans cesse, d'un couvent à l'autre, des billets et des cadeaux, son emploi principal con-

sistant à servir de courtier pour les intrigues d'amour (1). »

Des interrogatoires en forme, provoqués par Ricci et demandés par Léopold, constatèrent bientôt l'extrême corruption qui infectait les pieuses solitudes consacrées au Seigneur. Ces procédures officielles mirent en lumière un genre de libertinage que les anciens attribuaient à Sapho. Quoique les demandes et les réponses soient toutes imprimées dans la langue même où elles ont été faites, nous ne pouvons en extraire aucun détail (2). A Pise, Sienne, Pérouse, Faenza et autres villes toscanes, la même licence régnait au fond des monastères. On y jouait des pièces immorales, et il fallait arracher les dominicains du théâtre, quand une mourante avait besoin de leur ministère (3).

Le grand-duc, révolté d'un pareil scandale, voulait interdire les couvents de femmes à tous les moines, placer les religieuses sous la direction des évêques et des pasteurs séculiers. Il demandait au Vatican l'approbation d'une si urgente mesure. Mais Rome ne désirait pas plus sévir contre les amants cloîtrés qu'elle n'avait eu envie d'abolir le droit

(1) *Mémoires de Scipion Ricci,* t. Ier, p. 85 et 86. Alamanni, évêque de Pistoie avant Scipion, s'exprime de la même manière, dans un Mémoire envoyé au Sacré-Collége en 1775 : « Les religieuses, dit-il, déposent presque toutes de la dissolution et du libertinage de leurs directeurs, de la doctrine matérielle et des sentiments brutaux qu'ils cherchent à leur inspirer. »

(2) Voyez les *Mémoires de Scipion Ricci*, t. Ier, depuis la page 303 jusqu'à la page 343.

(3) *Mémoires de Scipion Ricci,* t. Ier, p. 300.

d'asile. Léopold, malgré tous ses efforts, ne pouvait obtenir l'autorisation qu'il sollicitait. Une fois encore il fut obligé de s'en passer, de prendre ouvertement une résolution définitive. On arrêta pendant la nuit les deux sœurs les plus coupables, on les mena en voiture à Florence et on les enferma dans l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste, consacré aux aliénés. Léopold écrivit en même temps au Pape une lettre énergique, où il se plaignait des difficultés qu'on lui opposait, des termes employés par le Saint-Siége en correspondant avec lui, et annonçait l'intention irrévocable de faire cesser toutes les relations entre les moines et les religieuses, même sans le concours de l'autorité ecclésiastique. Poussé à bout, voyant que la résistance devenait inutile, Pie VI donna enfin son approbation. Le divorce eut lieu, malgré les cris, les pleurs et les gémissements des nonnes (1).

Le grand-duc ne tarda point à soulever des questions plus graves encore. En 1786, une lettre circulaire fut adressée par lui aux évêques de Toscane, pour les engager à tenir au moins tous les deux ans un synode diocésain, suivant l'usage de la primitive Église. Elle était accompagnée d'un Mémoire où il leur signalait cinquante-quatre points qui nécessitaient des réformes dans la discipline ecclésiastique. Léopold les priait d'examiner avec soin ses proposi-

(1) « Les religieuses, en apprenant cette nouvelle, donnèrent toutes les preuves imaginables de leur amour effréné pour les directeurs dont on les privait, et témoignèrent la douleur la plus extravagante de les avoir perdus. » (*Mémoires de Scipion Ricci*, t. Ier, p. 80.)

tions et de lui donner réponse au bout de six mois, approuvant, blâmant ou annotant les divers passages. Il les invitait surtout à chercher les moyens de recouvrer les droits des évêques, usurpés par la cour apostolique, notamment en ce qui concerne les dispenses. Il leur demandait, enfin, s'il ne serait pas avantageux d'employer la langue vulgaire dans les offices et oraisons, pour mettre les cérémonies chrétiennes à la portée du peuple.

Les évêques de Chiusi et de Colle réunirent avec empressement les synodes de leurs diocèses, et l'on y vota toutes les réformes que désirait le grand-duc. Le synode tenu à Pistoie, sous la présidence de Scipion Ricci, poussa plus loin le zèle. Assemblé au mois de septembre 1786, fortifié par des théologiens libéraux appelés de toute l'Italie, ce pieux cénacle affirma sans restrictions que la puissance ecclésiastique a pour seule base le consentement des fidèles, que le Pape ne tient pas son autorité de Dieu, mais de l'ensemble des chrétiens, qu'elle est, par suite, inférieure à celle des conciles généraux; que le Saint-Père commet un abus en réglant la discipline extérieure; qu'on devait enlever les images des églises, n'y laisser qu'un seul autel et célébrer les offices en langue vulgaire; qu'il fallait demander au grand-duc la réunion d'un concile national, réduire tous les ordres monastiques à un seul et interdire les vœux perpétuels. Il déclara en outre que les limbes, où l'on supposait que les enfants morts sans baptême allaient languir, étaient une pure invention, de même que l'efficacité des indulgences appliquées aux morts.

Pour comble d'audace, il approuva les quatre articles formulés en 1682 par le clergé de France, comme base des libertés gallicanes.

L'évêque mit immédiatement en pratique les mesures qui pouvaient se réaliser sans délai ; il fit enlever des églises les statues et les reliques, chanter la messe et réciter les prières en italien. La multitude illettrée put comprendre enfin les vœux qu'elle adressait à l'Être suprême.

Quels cris, quelles fureurs provoquèrent ces théories nouvelles, ces courageux essais de réforme ! Pie VI condamna les opinions adoptées par le synode de Pistoie comme erronées, schismatiques, scandaleuses et téméraires. Une violente polémique s'engagea, des flots d'encre noircirent des montagnes de papier. Les fanatiques ultramontains déclarèrent que l'assemblée avait voulu introduire le luthéranisme et le calvinisme en Italie. Le grand-duc, voyant les forces rivales se heurter comme des escadrons en pleine course, intervint dans la bagarre et convoqua tous les évêques toscans au palais Pitti, par une circulaire du 17 mars 1787.

A peine le concile national fut-il réuni, qu'un phénomène habituel, mais non pas invariable dans toutes les réunions où prennent part un grand nombre d'hommes, attrista le souverain et les prélats indépendants. La pluralité des voix criaient en faveur du passé, demandaient avec énergie, avec enthousiasme, le maintien de la routine. Léopold eut bientôt la conviction qu'il n'obtiendrait aucun vote raisonnable de ces intelligences aveuglées. En désespoir de

cause, il dispersa le concile rétrograde et effectua par de simples édits tous les changements qu'il estimait nécessaires (1).

Léopold, comme on l'a vu, ne réformait pas seulement l'Église : les lois civiles, les lois criminelles, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation et les sciences montaient d'un pas rapide le chemin du progrès, tandis que la religion et la morale se purifiaient par l'intervention de l'autorité laïque.

Au nord de l'Italie, dans ce Milanais que l'ambition a saccagé tant de fois, un mouvement analogue emportait la société. Les idées françaises y répandaient la lumière, comme presque sur tous les autres points du pays. « De même qu'il fut un temps où les hommes pensaient à la grecque, et un autre où ils pensaient à l'italienne, l'époque était venue où le monde pensait à la française. Ce fait avait surtout lieu en Italie, parce que nos populations, fatiguées du présent, n'avaient pas encore su s'orienter pour l'avenir. » Ainsi parle un auteur moderne, Pasquale Villari, dans une étude sur Beccaria, placée en tête de ses œuvres (2). Beccaria lui-même s'exprime à cet égard d'une façon plus énergique. « Tout ce que je sais, dit-il, je le dois aux livres français... D'Alembert, Diderot, Helvétius, Buffon, Hume, noms illustres qu'on ne peut ouïr sans émotion, vos ouvrages impérissables forment continuellement ma lecture, m'occupent pendant le jour, me font méditer

(1) Inghirami, *Storia della Toscana*, t. XI, p. 275 et suiv.

(2) Florence, Félix Le Monnier, 1854.

pendant la nuit ! Plein des grandes vérités que vous enseignez, comment aurais-je pu fléchir devant l'erreur et m'avilir en mentant à la postérité ? Il y a cinq ans que la lecture des *Lettres persanes* m'a ouvert les yeux, m'a passionné pour la philosophie. La révolution qui venait de s'opérer dans mon intelligence fut achevée par Helvétius. C'est lui qui m'a énergiquement poussé dans le chemin du vrai, qui a fixé mon attention le premier sur l'aveuglement et le malheur des hommes. Je dois un grand nombre de mes idées à son livre *De l'Esprit.* »

Les améliorations de toute espèce qui régénéraient la Lombardie et le Mantouan, depuis que le prince Eugène les avait arrachés à l'Espagne en 1706, favorisaient et activaient cette renaissance intellectuelle. Charles VI avait déjà opéré un certain nombre de réformes. Pendant l'administration du comte de Prass, que les routiniers accusaient de lire nos publications, les impôts furent mieux répartis, un cadastre fut commencé. L'empereur exhortait ses lieutenants à supprimer les abus, à ménager le peuple, à soutenir les manufactures, même aux dépens du trésor impérial. Il diminuait les taxes de l'industrie, abolissait les contributions qui la gênaient et ralentissaient le commerce (1). Sous Marie-Thérèse, les fonctionnaires de l'autel durent payer au fisc un tribut, comme les autres citoyens ; les prisons claustrales, le Saint-Office et le droit d'asile furent

(1) *Memorie storiche sulla Economia pubblica delle stato di Milano,* dans le premier volume des *Scritti vari*, de Pietro Verri, p. 466 et suiv. Florence, Félix Le Monnier, 1854.

abrogés, les prêtres coupables soumis à la juridiction commune; la censure des livres passa du clergé au gouvernement. On acheva le cadastre, labeur de la plus grande utilité pour les habitants des campagnes, jusque-là rançonnés arbitrairement. Afin de terminer cette sage entreprise, on avait appelé de Toscane le savant et habile jurisconsulte Pompeo Neri, dont nous avons déjà parlé dans ce chapitre.

Le premier gouverneur choisi par Marie-Thérèse, le comte Pallavicini, s'était fait détester en calomniant la population, en la tourmentant de son orgueil despotique. Son successeur montra plus d'intelligence et de plus honorables sentiments. Le comte Bertram Cristiani, loin de porter d'abord ce titre nobiliaire, avait vu le jour dans une humble condition; mais il en était rapidement sorti, grâce à la fermeté de son caractère, à la justesse de ses vues, à la fidélité de ses attachements, aux services qu'il rendait. Son extérieur et ses manières ne flattaient pourtant point les habitués des salons : laid, d'un aspect vulgaire, d'une tournure commune, sujet à des distractions et bégayant parfois, il ne pouvait capter la faveur du monde aristocratique. Mais, n'affichant aucune prétention, n'oubliant jamais sa modeste origine, il s'efforçait d'apaiser l'envie, et eut la gloire de faire taire par son mérite, par son adresse, par sa persévérance, le monstre implacable. On l'avait expédié à Vienne dans l'espoir que son ignorance du français et de l'allemand, que sa lourde figure, souvent barbouillée de tabac, vu son habitude de chiquer, lui aliéneraient pour toujours la

souveraine. Son entrée excita parmi les nobles spectateurs un sourire involontaire ; mais le rude plébéien ne perdit pas contenance, et lorsqu'il eut parlé quelque temps avec Marie-Thérèse, il se trouva que les bonnes grâces de l'impératrice lui étaient à jamais assurées.

Ce favorable accueil et ce discernement ne devaient point demeurer sans récompense. Le diplomate rustique eut l'habileté de conclure un mariage par anticipation entre l'archiduc Ferdinand et la princesse Marie-Béatrice d'Este, héritière future des États de Modène, Reggio, Mirandole, Massa et Carrara, qui ont été depuis un apanage pour les cadets de la famille impériale. Le duc régnant de Modène fut, par suite, nommé gouverneur de la Lombardie et du Mantouan ; mais Cristiani exerça toute l'autorité sous son nom. L'adroit négociateur avait inspiré à Marie-Thérèse une si grande confiance et une telle affection, qu'elle lui envoyait des blancs-seings pour qu'il pût les remplir à sa guise, quand il avait besoin de publier un décret. Il employa toujours son pouvoir d'une manière utile et irréprochable. C'était un homme généreux, fidèle à sa parole, traitant de haut la politique, sans présomption et sans timidité. Il eût demandé pardon à un pauvre, si, dans un accès de colère, il l'avait indûment offensé. Lui arrivait-il de commettre une injustice par prévention ou par précipitation, il ne tardait point à réparer sa faute; la personne qui en avait souffert, obtenait à coup sûr un dédommagement et de plus quelque faveur considérable. Et pourtant cet homme si délicat sous certains

rapports, était sur d'autres points agreste comme le désert; il n'aimait et ne comprenait ni les arts, ni la littérature. Il ne savait que le latin et sa langue maternelle, avait étudié la législation et appris un peu d'histoire; sa force principale consistait dans l'art de juger les hommes. Tombé enfin malade, il ne montra aucune faiblesse devant la mort : conservant toute la lucidité de sa raison, il expédia les affaires jusqu'au dernier jour (1). On pense bien qu'un pareil ministre exerça dans la Lombardie, comme dans le duché de Mantoue, la plus heureuse influence.

Le comte Charles de Firmian, qui lui succéda le 16 juin 1759, avait une nature différente, mais contribua d'une autre manière aux progrès de la civilisation en Italie et au réveil des Italiens. Il ne possédait pas l'esprit ferme, les hautes qualités morales de son prédécesseur; il était timide, au contraire, et se laissait approcher avec peine; souvent il fallait solliciter une audience plusieurs semaines de suite; enfin, moyennant un sequin donné au valet de chambre Diletti, on abordait le haut personnage. On voyait un homme corpulent, à la mine craintive, qui semblait toujours appréhender qu'on eût un poignard sous ses vêtements; il écoutait d'un air ennuyé, impatient, comprenait mal, faute d'attention, et paraissait persuadé que tout dans le monde se fait par cabale et par intrigue. Peut-être ses études et sa destination première avaient-elles donné à son esprit cette

(1) Pietro Verri, *Storia di Milano*, t, II, p. 361 et 362.

tournure circonspecte. Fils cadet d'une noble famille tyrolienne (il était né en 1716, à Deutschmetz), il avait longtemps habité Rome pendant sa jeunesse, cherchant les honneurs de la prélature sans pouvoir les atteindre.

Quoiqu'il aimât les tableaux et les livres, qu'il accumulât autour de lui les toiles et les volumes, Pietro Verri, dont il méconnut peut-être la valeur, prétend qu'il lisait peu et ne se connaissait pas en peinture (1). « Ayant un caractère pusillanime et de faibles ressources intellectuelles, le comte, dit-il, aimait mieux la représentation que le travail et les affaires. Il signait les ordonnances que lui apportaient ses scribes favoris, sans prendre la peine de les parcourir. Mais il savait cacher ce qui lui manquait sous l'artifice de son maintien, sous un langage laconique et mesuré, sous un air à la fois sérieux et bienveillant (2). » Pietro Verri était sans aucun doute l'intégrité même ; lui seul, toutefois, peint le comte Firmian de couleur aussi peu favorables. Il attribue les réformes qui eurent lieu sous son ministère à l'influence directe, à la volonté du prince de Kaunitz. Ce fut pendant son administration effectivement, que s'accomplirent les innovations importantes énumérées plus haut comme des titres d'honneur pour Marie-Thérèse. Il faut y joindre l'établissement d'un

(1) *Pensieri sullo stato politico del Milanese nel* 1790, t. III des *Œuvres diverses* de Pietro Verri, p. 9. Florence, 1854.

(2) *Storia di Milano*, t. II, p. 363.

conseil suprême des finances, où siégèrent Pietro Verri, Beccaria, le célèbre littérateur, astronome et antiquaire Rinaldo Carli et plusieurs autres personnages méritants. La recette des impôts, affermée à une compagnie de spéculateurs, lui fut enlevée : on les perçut directement à partir de 1771, méthode qui accrut aussitôt les rentrées de cent mille sequins.

En admettant que le successeur de Cristiani ne fût pas un grand homme, il reste positif qu'il avait de bonnes intentions et a fait des choses méritoires. Il forma une bibliothèque publique d'au moins quarante mille volumes, un cabinet de médailles, une galerie de tableaux et une collection de gravures, fonda plusieurs chaires de sciences et d'arts à l'Université de Pavie, organisa dans cette école fameuse une bibliothèque, un jardin botanique, un laboratoire de chimie, des cabinets d'histoire naturelle, d'anatomie et de physique. Le *Traité des délits et des peines*, ce petit volume qui obtint un succès immense, dont on trouve des passages presque textuellement reproduits dans les décrets de Joseph II et de Léopold, fut écrit, pour ainsi dire, sous les yeux du comte Firmian. Si l'auteur le publia d'abord à Livourne, en 1764, il le fit peut-être par un excès de précaution. Un libelliste vénitien, le père Facchineï, l'ayant insulté, ayant fait tous ses efforts pour le perdre, en le représentant comme l'ennemi des autorités politiques, de la foi, de la justice, de la raison et de la vertu, cette diatribe forcenée causa une grande sensation. La cour de Vienne s'en occupa et

demanda un rapport au comte Firmian ; il le rédigea de telle manière que le gouvernement autrichien protégea le penseur lombard, au lieu de l'inquiéter. Peu de temps après, Catherine II ayant voulu attirer Beccaria en Russie, le prince de Kaunitz fonda pour le retenir une chaire d'économie politique. L'éminent théoricien fut toute sa vie comblé d'honneurs, chargé de fonctions importantes. Les deux frères Alexandre et Pietro Verri, le célèbre mathématicien Paul Frisi, le non moins célèbre Carli, homme presque universel, eurent la même destinée.

A cette aurore déjà si bienfaisante, l'archiduc Ferdinand, qui eût honoré un trône, fit succéder le grand jour. Il arriva dans l'automne de 1771, et se maria presque aussitôt avec la princesse Béatrice, d'après les conventions arrêtées par le fidèle Cristiani. Bien jeune encore, aimable, actif et spirituel, le fils de Marie-Thérèse eût pu s'abandonner au plaisir : il témoigna un sincère intérêt pour le bien de l'État et pour le bonheur du peuple, en fit l'objet le plus constant de ses préoccupations. A peine fut-il installé comme gouverneur qu'il étudia les affaires et les hommes ; aussi parvint-il en peu de temps à les connaître. Pendant sa longue administration, personne ne fut emprisonné arbitrairement, aucun fonctionnaire ne se permit une fraude, une surprise, un acte illégal (1). La moindre tentative d'oppression eût été dangereuse, car le citoyen lésé aurait pu demander

(1) *Pensieri sullo stato politico del Milanese nel* 1790, par Pietro Verri, t. III de ses *Œuvres diverses*, p. 11.

sur-le-champ justice au gouverneur. Jamais celui-ci ne dédaigna le pauvre : il respectait l'homme dans toutes les conditions et ne méprisait que le vice. Les malheureux, même en haillons, trouvaient auprès de lui un accueil sympathique. Il abolit les impôts onéreux, difficiles à percevoir, et leur substitua des contributions modérées, mieux assises, ne gênant pas la liberté individuelle ; les revenus de la province, administrés sagement, bannirent toute crainte de voir augmenter les charges; sans taxes nouvelles, leprince put embellir le chef-lieu, ouvrir des routes, creuser des canaux, satisfaire à tous les besoins du gouvernement.

C'était, comme Joseph et Léopold, un cœur évangélique ; dès qu'un incendie éclatait, qu'un sinistre avait lieu, il y courait le premier ; il entrait dans les plus pauvres chaumières pour voir de ses propres yeux comment vivait le peuple. Là où il se trouvait, il protégeait les malheureux, empêchait de vendre par contrainte leurs lits et leurs meubles; il donnait avec empressement des ordres pour réparer les accidents publics, et dédommageait secrètement, de ses propres deniers, ceux qui avaient souffert. Il administrait lui-même l'institution des orphelins et l'hospice des enfants trouvés, tenait lieu de père à ces créatures sans famille, veillait sur leur santé, sur leur instruction, sur leur sort ultérieur. Chacun avait le droit de l'aborder, de lui demander justice, de lui raconter ses infortunes : son palais demeurait ouvert comme un temple. Cet amour infatigable du prochain lui avait mérité l'estime et l'affection de toutes les

classes (1). Pendant le règne de Joseph II, il exécuta en Lombardie, avec un empressement éclairé, les améliorations que décrétait l'empereur.

Si le mal est contagieux, le bien a sa fécondité. Les nobles exemples que donnaient Léopold, Joseph et l'archiduc Ferdinand, agirent sur toute l'Italie. C'était un beau spectacle assurément de voir ces trois frères s'avancer comme trois paladins, comme trois champions de la justice, du progrès et de la vérité, faisant fuir ou, pour le moins, reculer devant eux les monstres de l'ignorance, de la routine, de la superstition, de l'égoïsme et de la stupidité. L'effet en parvint jusqu'aux extrémités de la Péninsule. Le marquis de Tanucci, noble toscan, devenu premier ministre dans le royaume de Naples, l'abbé Genovesi, son auxiliaire, précédant tous les deux le théoricien Filangieri, marchaient hardiment dans la voie des réformes, laissaient à peine les novateurs autrichiens prendre le pas sur eux. Ils abolissaient les dîmes, fermaient un grand nombre de couvents, réduisaient de moitié le personnel ecclésiastique, bannissaient l'ordre de Saint-Ignace, interdisaient au clergé l'acquisition des biens de main-morte, supprimaient le tribunal de nonciature, limitaient la juridiction des évêques, annulaient l'Inquisition, mâtaient la noblesse et la contraignaient de soulager ses vassaux, publiaient un code en harmonie avec les idées nouvelles et organisaient les finances. Une lumière splendide

(1) Dédicace de l'*Histoire de Milan*, par le comte Pietro Verri, écrite en 1783.

baignait donc toute l'Italie de ses vagues d'or, de ses rayons sacrés. La Péninsule entière semblait renaître, s'épanouir au souffle du matin, à la chaleur du printemps. Qui aurait cru qu'un été fécond ne suivrait pas un si bel avril, que la sottise et la méchanceté viendraient, comme une trombe furieuse, noyer, saccager tant d'espérances ?

CHAPITRE XXIII

Importance de la complexion des familles régnantes dans les pays despotiques. — Rechute des Habsbourgs, dégradation physiologique de la race par l'union de Léopold II avec Marie-Ludovique d'Espagne. — Abâtardissement de la famille des Bourbons dans la Péninsule. — Démence de Philippe V. — Il veut sans cesse abdiquer. — Influence de la musique sur son esprit malade. — Il transmet sa folie à son successeur Ferdinand VI. — Passion furieuse de Charles III pour la chasse. — Son fils aîné est solennellement déclaré idiot et incapable de monter sur le trône. — Ses frères ont peu de moyens. — Stupidité des Bourbons de Naples, issus de Charles III. — Marie Ludovique mêle au sang des Habsbourgs des principes funestes. — Onze de ses fils sont épileptiques. — Ses quatre filles ne tombent pas du haut-mal, mais communiquent à leurs descendantes immédiates cette affreuse maladie. — Imbécillité de l'empereur François II.

Un fait singulier, un déplorable incident physiologique devait contribuer, après la mort de Léopold, à ramener sur l'Autriche les nuages, le froid, les ténèbres, le lugubre hiver de l'oppression, de la tartuferie politique et religieuse, de l'obscurantisme le plus acharné. Dans un pays où règne l'arbitraire, où tout dépend de la couronne, tout dépend aussi de la constitution physique et morale de la famille souve-

raine : c'est la cause principale qui influence la marche du gouvernement. De là vient le bonheur ou le malheur des peuples ; de là naissent les orages, les guerres, les catastrophes et les révolutions. Pour comprendre l'histoire des États despotiques, il faut donc étudier avec soin la complexion intellectuelle, les vices et les vertus de la race dominante. Cette analyse a son côté dramatique, et l'histoire ne la poursuit pas sans émotion. L'intérêt devient plus grand, d'ailleurs, à mesure que le pays est plus vaste. La physiologie et la psychologie des Habsbourgs, soit en eux-mêmes et dans la constitution primitive de la famille, soit après ses alliances diverses, ont, par suite, une importance capitale. Lorsque le trône n'est pas environné d'institutions qui préservent les peuples contre les abus de pouvoir, contre les vices, les folies et les crimes des princes, en garantissant les derniers de leurs propres excès, origine de malheurs plus ou moins éloignés, mais infaillibles, la nature devrait donner à tous les souverains un esprit de sagesse et de modération, une intelligence éclairée, le sentiment de l'honneur, l'amour du bien, le respect de la justice et la pitié pour le malheur. Mais la mystérieuse déesse ne se préoccupe guère des théories politiques ; elle suit un système invariable, sans consulter les besoins des nations. Or Léopold et sa femme engendrèrent une postérité malingre, chétive, aux cerveaux étroits et débiles, qui offrait en naissant tous les symptômes de la décrépitude. La race des Habsbourgs autrichiens, qu'Élisabeth de Brunswick, Marie-Thérèse et François de Lorraine

avaient régénérée, s'était unie, pour sa ruine et pour le malheur de ses sujets, à la race profondément viciée des Bourbons d'Espagne.

Étrange influence de la Péninsule, qui a produit, comme des végétaux empoisonnés, l'Inquisition et l'ordre de Saint-Ignace ! A peine Philippe V, le premier roi de la dynastie nouvelle y a-t-il mis le pied, qu'il se sent, pour ainsi dire, pris de vertige. Dans l'atmosphère où Charles-Quint, Philippe II et leur progéniture ont si lugubrement déliré, on croirait qu'il circule des miasmes funestes qui troublent les esprits. En 1702, à dix-huit ans, le petit-fils de Louis XIV éprouve des accès de démence. Une bizarre tristesse lui inspire en même temps le dégoût de la vie et la crainte de la mort, évoque autour de lui les fantômes qui inquiètent les imaginations malades. Les soins les plus empressés, les exhortations, les lettres consolantes de son grand-père ne dissipent pas son chagrin fantastique. Mais, comme d'habitude, les crises se passent d'elles-mêmes, et, dans les intervalles lucides, le prince recouvre un peu de sérénité, sans pouvoir toutefois vaincre son indolence. Les agitations, le fracas, les périls de la guerre le tirent seuls, par moments, de son apathie (1). Ces royales demeures, où le souverain porte les lourdes chaînes de l'étiquette espagnole, l'affligent comme un cachot, lui font abhorrer le pouvoir suprême. Il abdique en 1724, transmet avec joie la couronne à

(1) William Coxe, *Memoirs of the kings of Spain of the house of Bourbon*, t. Ier, p. 89 et 90 ; 1813.

son fils aîné. Mais la mort, qui ne laisse pas gouverner un an le jeune prince, rend au monarque déchu le sceptre qu'il a déposé.

Le mal, depuis lors, fait des progrès rapides. Souvent Philippe V passe le jour dans son lit, et ne se lève qu'au moment où la nature donne le signal du repos. C'est à minuit qu'il reçoit les ambassadeurs; après les avoir congédiés, il appelle ses ministres et s'occupe avec eux des affaires de l'État jusqu'aux premières lueurs du matin. Mais il lui arrive aussi de ne pas vouloir qu'ils l'approchent durant des semaines entières. Ne prenant aucun soin de sa personne, il laisse croître sa barbe huit mois de suite. Dans ses paroxysmes douloureux, il annonce tout haut qu'il n'a point de droits à la couronne d'Espagne, et manifeste souvent le désir de l'abdiquer.

Mais sa seconde femme, Isabelle Farnèse, qui exerçait le pouvoir sous son nom, loin de partager ses dégoûts, craignait de perdre encore une fois le trône. Elle prit donc toutes sortes de mesures pour faire échouer son projet. Elle le surveilla elle-même nuit et jour; personne n'approchait le roi sans sa permission expresse. Comme il essayait de s'échapper, dans le but d'aller signifier ses intentions au conseil de Castille, les gardes avaient ordre de ne point le laisser quitter le palais. Non-seulement les portes extérieures de son appartement demeuraient fermées à clef, mais on changeait fréquemment les serrures. Un jour cependant, comme la reine, exténuée de fatigue, s'était retirée dans une chambre pour y dormir, le monarque insensé profita de l'oc-

casion, rédigea un décret olographe qui lui enlevait la couronne et la transmettait à son fils. Un valet trop obéissant courut porter l'acte au conseil de Castille, avec l'injonction de proclamer Ferdinand roi d'Espagne.

Sur ces entrefaites, la reine s'éveille ; elle apprend la démarche fatale, et envoie aussitôt le marquis de la Roche, secrétaire du cabinet, pour empêcher la proclamation et recouvrer, s'il est temps encore, le dangereux manuscrit. Par bonheur, l'archevêque de Valence, auquel on l'avait remis, comme président du conseil, était dévoué à Isabelle Farnèse, était même une de ses créatures, et avait retardé la cérémonie en alléguant la nécessité de quelques formes préliminaires. Le messager de la princesse arriva au moment où la haute cour allait exécuter l'ordonnance royale. On lacéra, on détruisit l'acte funeste ; on multiplia les précautions pour empêcher la scène de se reproduire, et afin de dominer le roi lui-même par un scrupule de conscience, on exigea qu'il fît le serment de ne pas renouveler sa tentative clandestine.

Le prince aimant avec passion la musique, la reine crut qu'un artiste supérieur dissiperait, ou affaiblirait la sombre mélancolie dont il était obsédé. Elle appela donc en Espagne un célèbre chanteur nommé, ou, pour mieux dire, surnommé Farinelli (1), que se

(1) Son véritable nom était Carlo Broschi. Né à Naples, en 1705, il excita fort jeune l'admiration de l'Italie entière, passa en 1734 à l'Opéra-Italien de Londres, où il gagna des sommes considérables. Appelé à Versailles en 1737, il y obtint le même succès que dans la Grande-Bretagne et dans sa patrie.

disputaient les théâtres de l'Europe et qui ravissait alors la cour de France. Dès qu'il fut à Madrid, on organisa un concert dans une chambre voisine de celle où languissait Philippe V, qui gardait depuis longtemps le lit, sans être malade et sans que rien pût le déterminer à en sortir. Aussitôt que l'élève du Porpora eût commencé une de ces mélodies expressives, auxquelles sa voix et son émotion ajoutaient un charme puissant, le prince se souleva, comme tiré de sa léthargie par un effet surnaturel : le virtuose ne chantait plus que le roi écoutait encore. A la fin du second air, il voulut voir l'artiste, le combla d'éloges, le pria de lui demander une faveur et lui jura que ses vœux seraient immédiatement réalisés. Le poétique musicien, qui avait été instruit par Isabelle de ce qu'il devait faire, le supplia, pour toute requête, de se lever, de se laisser habiller, couper la barbe et d'assister au conseil d'État. Le souverain y consentit et, dès ce moment, alla mieux. Tous les soirs, Farinelli conjurait par ses notes éloquentes la sombre humeur du prince, comme la harpe de David calmait les remords et dissipait les tristesses de Saül. Philippe V lui assura une pension de cinquante mille francs, à laquelle sa femme et lui ajoutèrent de nombreux cadeaux.

Ce roi incapable de travail, incapable de se diriger lui-même, ne voulait pourtant se laisser conduire par personne, montrait l'attachement le plus jaloux à son autorité imaginaire. Au moindre soupçon que quelqu'un avait le désir de le gouverner ou de l'influencer, il tombait dans une sombre et muette

obstination. La reine avait besoin d'une adresse prodigieuse pour cacher au prince sa dépendance, pour lui persuader qu'il suivait ses propres inspirations, quand elle lui suggérait toutes ses idées. Enfin, craignant sans cesse une nouvelle tentative d'abdication, elle emmena Philippe à Séville, loin du Grand Conseil, qui avait seul le droit de recevoir l'acte de renonciation. Après avoir traîné ainsi dans les palais royaux, pendant quarante-quatre ans, une vie déplorable, après s'être tellement affaibli par le manque d'exercice qu'il ne pouvait plus marcher ni même se tenir debout, le roi d'Espagne fut frappé d'une apoplexie foudroyante, le 9 juillet 1746, et mourut entre les bras de la reine, sans qu'on eût le temps d'appeler un médecin pour le secourir, un prêtre pour assister à ses derniers moments.

Ferdinand VI, le seul enfant qui restât de sa première femme, Marie-Louise de Savoie, aurait pu donner quelques espérances : il aimait la justice, la paix et la vérité. Il passe pour n'avoir jamais dit un mensonge. Malheureusement l'hypocondrie de son père ne tarda point à offusquer son intelligence, à engourdir sa volonté. Quoiqu'il eût trente-quatre ans déjà, lorsque le sort remit entre ses mains le pouvoir suprême, la moindre contrariété le plongeait dans un profond abattement, le moindre malaise le frappait de terreur. Il croyait avoir rempli tous les devoirs de sa position, quand il avait chargé les ministres de gouverner l'Espagne. S'éloignant avec dégoût des affaires, ayant le cerveau trop débile pour supporter l'application, il ne s'occupait que de chasse et de

musique. Le pauvre roi ne se faisait point illusion, du reste, ne s'attribuait pas les moyens qui lui manquaient. Une personne le complimentant un jour sur son adresse comme tireur, Ferdinand lui répliqua : « Il serait extraordinaire que je ne susse pas au moins faire une chose convenablement. » Persuadé de son inaptitude, il avait mis toute sa confiance dans la reine ; il lui communiquait les affaires les plus secrètes et ne prenait pas de résolution sans son avis , quoiqu'elle n'eût aucun charme extérieur (1). Sa tendresse, son esprit, ses manières douces et aimables lui tenaient lieu de beauté. Perpétuellement inquiète au sujet du roi, elle éloignait de lui toutes les causes d'agitation et de trouble, sachant bien que sa faiblesse nerveuse ne lui permettait pas de supporter le moindre désagrément, qu'une morne tristesse accablait aussitôt son esprit, l'entourait de sombres chimères. Farinelli, venant à son aide, éloignait par la magie de son talent les visions qui tourmentaient le fils, comme elles avaient tourmenté le père. On l'avait nommé directeur du théâtre de la cour ; il organisait toutes les fêtes, aussi bien les promenades sur le Tage que les concerts spirituels, et portait en récompense le manteau blanc et la croix rouge des chevaliers de Calatrava. La reine, cependant, exerçait le pouvoir au nom du triste et indolent souverain.

(1) « Son visage est tel qu'on ne peut le regarder sans peine. » (Dépêche écrite le 20 avril 1746, par le duc de Noailles, ambassadeur de France à Madrid.)

Barbara de Portugal avait par malheur une santé peu robuste. Ses fréquentes indispositions donnaient lieu de croire qu'elle précéderait le roi dans ce palais de la mort, qui reçoit des hôtes si nombreux et ne laisse sortir aucun invité. Les cours de France, de Vienne et de Turin formaient déjà des cabales pour lui substituer une princesse de leur choix. Les politiques ne devinaient point la profonde tendresse qui attachait Ferdinand VI à la reine. Quand il l'eut vue mourir, le 27 août 1758, son esprit, trop faible pour lutter contre la douleur, tomba dans une prostration effrayante. Séquestré au fond du palais de Villaviciosa, il ne voulut plus donner aucune attention aux affaires publiques, garda un silence opiniâtre et se priva de nourriture, aussi bien que de repos. La médecine était impuissante pour guérir cette maladie morale : les docteurs le saignèrent, lui prescrivirent des remèdes ; il exécuta sans mot dire leurs ordonnances et garda sept jours le lit (1). Mais leurs vains efforts n'allégeant pas sa douleur, il fallut y renoncer. On vit alors le roi se promener comme un fantôme dans ses appartements déserts, la barbe longue, les cheveux épars, n'ayant pour costume qu'une chemise et une robe de chambre, et ne voulant presque jamais changer la première. « Il ne s'est pas couché depuis dix jours, écrivait lord Bristol, le 13 novembre, et l'on pense qu'il n'a pas dormi cinq heures depuis le 2 de ce mois, et cela par intervalles

(1) Dépêche de lord Bristol, ambassadeur britannique à Madrid, en date du 25 septembre.

d'une heure, assis sur une chaise. Il refuse de se mettre au lit, dans la conviction qu'il expirera aussitôt. » La mort termina enfin ses tourments, le 10 août 1759, avant qu'il eût accompli sa quarante-septième année.

Son frère Charles III, qui avait conquis le royaume des Deux-Siciles, fut appelé à recueillir son héritage. La nature lui avait donné la force du corps et la santé de l'esprit. Quoiqu'il eût les épaules étroites, il semblait infatigable; il avait montré à la guerre de la bravoure, du jugement et de la résolution. Une seule manie, poussée à l'extrême, rappelait la faiblesse intellectuelle de ses devanciers. Sa passion pour la chasse ne lui permettait de donner aux affaires les plus graves qu'une attention insuffisante. Trois jours par année seulement, il se privait de son plaisir favori, et ces jours lui semblaient perdus. Il n'y avait point de chaleur, de froid ou de tempête qui pût le retenir. Lorsqu'il entendait parler d'un loup, il ne calculait point la distance; il eût traversé la moitié de son royaume pour traquer l'animal qu'il aimait le mieux tirer. Aussi tenait-il un journal régulier de ses exploits. Peu de temps avant sa mort, en causant avec un ambassadeur, il se glorifiait d'avoir tué cinq cent trente-neuf loups et cinq mille deux cent vingt-trois renards. « Vous voyez, ajouta-t-il avec un sourire, que mes amusements ne sont pas inutiles à mes sujets. » Ses poches étaient toujours pleines de balles, de petit plomb, de couteaux de chasse et autres instruments. Les jours de réception, il endossait un costume de cérémonie

par dessus son costume de veneur, pour ne pas perdre un moment, aussitôt qu'il était libre, et monter immédiatement à cheval. Cette passion effrénée absorbait presque toute sa vie, exigeait un personnel considérable et d'énormes dépenses.

Amélie de Saxe lui avait inspiré un amour aussi profond que Barbara de Portugal à Ferdinand VI. Quand elle fut morte, il n'accepta aucune proposition des cours étrangères, n'arrêta jamais ses yeux sur une autre femme. Elle lui avait donné treize enfants, qui eussent régénéré la famille, s'ils avaient eu la complexion de leur père. Mais les influences maladives, auxquelles Charles III avait presque entièrement échappé, viciērent la constitution morale et physique de ses descendants. Son fils aîné était à la fois épileptique et idiot. Tous les médecins avaient déclaré qu'il ne laissait aucun espoir de guérison. Avant de quitter Naples pour aller gouverner la péninsule ibérique, Charles avait cru devoir tenir une séance solennelle où, entre autres discours, il prononça les phrases suivantes :

« Parmi les graves soucis auxquels m'a livré la mort de mon frère, une de mes préoccupations les plus douloureuses a pour cause la stupidité notoire de mon fils aîné. Un grand nombre de mes conseillers d'État, un membre du conseil de Castille et un membre de la chambre de Sainte-Claire, le lieutenant de la Sommaria de Naples et la junte de Sicile, auxquels s'étaient joints six députés, sont venus m'annoncer officiellement que toutes les investigations possibles ne leur avaient pas fait découvrir chez le

malheureux prince le plus faible usage de la raison, la moindre trace de réflexion. Et comme il a toujours été plongé dans ce fâcheux état, depuis son enfance, comme il s'est toujours montré incapable de sentiment religieux et de discernement, comme il a fallu abandonner tout espoir de dissiper les ténèbres qui enveloppent son intelligence, ils émettent l'opinion unanime qu'on ne doit pas le traiter ainsi que l'exigeraient la nature, le devoir, l'amour paternel, sans sa déplorable infirmité. »

L'idiot fut, par suite, déclaré inhabile à gouverner le royaume, et son frère Charles, jeune homme sans moyens et sans caractère, mais dont le cerveau n'était pas frappé d'une torpeur incurable, devint l'héritier présomptif. Il eut pour successeur Ferdinand VII, qui rappela si bien Philippe II, quoique appartenant à une autre race. Le troisième fils du roi chasseur monta sur le trône de Naples; il s'est rendu fameux par sa sottise et sa barbarie, sous le nom de Ferdinand IV. Philippe, son frère puîné, obtint le duché de Parme : c'était un homme peu intelligent et un dissipateur. Il fut le père de la princesse à moitié folle, que Joseph II épousa en premières noces (1). Pour terminer cette triste énumération, une fille de Charles III, Marie-Ludovique, demandée par Léopold, le suivit sur les bords de l'Arno et sur les bords du Danube. Nous en avons parlé plusieurs fois, nous avons raconté sa mort, causée par un chagrin opiniâtre et peu motivé, qui dénote as-

(1) Voyez, dans ce volume, le chapitre III, p. 59 et suiv.

surément une exaltation maladive. Joseph II n'ayant point laissé de descendants, le fils aîné de cette princesse monta sur le trône des Habsbourgs. Ce fut un malheur immense pour l'Autriche et pour l'Europe. Les germes funestes que Marie-Ludovique portait en elle, que lui avaient transmis ses aïeux, altérèrent profondément la constitution de la famille impériale. Elle redevint ce qu'elle avait été jusqu'en 1740. L'excessive galanterie de Léopold n'était pas faite pour neutraliser, ni même pour combattre les principes morbides qui circulaient dans les veines de sa femme. Elle en augmenta, au contraire, l'action pernicieuse. Les seize enfants que Marie-Ludovique mit au monde étaient, comme les Bourbons d'Espagne, sujets aux crampes nerveuses et à l'épilepsie. De ses douze fils, un seul fut exempt de ces affections héréditaires, l'archiduc Jean. L'archiduc Charles, le grand capitaine qui soutint la lutte contre Bonaparte, tombait fréquemment du haut-mal; le prince Rodolphe éprouvait les crises les plus terribles. Les quatre filles de Léopold échappèrent au cruel fléau, mais il n'épargna point leurs descendantes immédiates; les violents accès qui défigurent la princesse Caroline de Saxe et lui tordent les membres, ont souvent effrayé la cour de Dresde (1).

On pense bien que des enfants ainsi organisés ne montraient pas une intelligence supérieure. L'archi-

(1) Édouard Vehse, *Geschichte des œstreichischen Hofs und Adels*, t. IX, page 60.

duc Charles seul rappela les hautes facultés de son père et de son oncle Joseph II. Mais le successeur de Léopold était la stupidité en personne. Durant l'année 1809, lorsque Napoléon occupait Vienne, l'empereur François, retiré à Dotis (1), attrapait inocemment de petits oiseaux, soit avec de la glu, soit avec le piége nommé une aire, où l'on abat tout à coup sur eux des filets. Dans ces importantes fonctions, i avait pour aide et pour camarade un enfant de douze ans, Nicolas Zichy, fils du ministre des finances et de la guerre. Quand il se trouvait seul, il fabriquait de la cire à cacheter ou guillochait des coffres de bois (2).

Ainsi, par une étrange combinaison du sort, la démence de Philippe V a hébété trois familles royales, celle d'Espagne, celle de Naples et celle d'Autriche. Trois nations importantes ont eu pour les diriger des princes qui ne savaient pas se conduire eux-mêmes. La folie s'est installée à demeure sur ces hauts lieux, que devrait habiter la sagesse, d'où le bonheur et le malheur descendent sur les nations, comme les torrents et les fleuves descendent des montagnes. Et cette dégradation fâcheuse s'est produite à une époque de bouleversements, où le génie n'aurait pas été de trop pour présider aux conseils des souverains, pour féconder les sanglantes perturbations qui allaient bouleverser l'Europe. L'huma-

(1) Ville de Hongrie, à cinq lieues de Komorn, où la famille Esterhazy possède un magnifique château, qu'habitait alors le souverain.

(2) Voyez le trentième et dernier chapitre de mon *Histoire secrète du gouvernement autrichien* : ces détails, qui le corroborent, n'y figurent pas.

nité expie encore de nos jours ces tristes conséquences du principe héréditaire.

On le voit donc, Léopold, à tous les égards, devait marquer la limite extrême du mouvement progressif en Allemagne ; la réaction, après lui, devait triompher sans partage. Il faut maintenant que nous nous engagions avec elle dans les routes ténébreuses qu'elle affectionne : nous y entrerons par les voies souterraines, par les manœuvres astucieuses du cabinet noir.

CHAPITRE XXIV

LE SECRET DES LETTRES EN AUTRICHE.

Origine des cabinets noirs au-delà du Rhin. — Audace des fraudes qui s'y commettent. — Charles-Quint et le landgrave Philippe de Hesse. — La correspondance de celui-ci violée par l'empereur, qui le tient cinq ans sous les verrous. — Il est vengé par Maurice de Saxe. — Privilége accordé à la famille La Tour et Taxis pour le transport des lettres. — Services qu'elle rend aux Habsbourgs par ses supercheries, honneurs qu'elle obtient. — Ses richesses et son faste. — L'administration des postes autrichiennes dévolue aux comtes de Paar. — Loges épistolaires. — Les princes allemands découvrent les fraudes de l'Autriche. — Émulation de duplicité. — Ouverture et transcription des dépêches prussiennes. — Émissaires galants de Frédéric II. — Organisation du Stalbourg. — Asservissement des employés. — L'occupation française interrompt les manœuvres du cabinet noir. — On le rétablit en 1814. — Ses relations intimes avec la police secrète. — Spéculations à la Bourse facilitées par le service des postes. — Chances de la maison d'Autriche; ses ruses et ses perfidies.

Pour juger le caractère et les tendances générales de la politique autrichienne, il suffirait presque de savoir comment les postes sont administrées dans cet empire. Les fraudes qui s'y commettent dépassent tout ce que l'imagination la plus fertile pourrait in-

venter. L'adresse des mains, la chimie, la mécanique, l'art du faussaire y jouent simultanément leur rôle. On ouvre les lettres, on les copie, on leur substitue des billets perfides, où l'écriture et la signature des correspondants sont imitées avec un art prodigieux.

L'inquisition épistolaire en Autriche remonte au commencement du seizième siècle. Maximilien Ier l'employa pour découvrir les intrigues des princes germaniques, les desseins des Flamands et des Milanais. Charles-Quint éventa de la sorte presque tous les projets des seigneurs réformés. Le landgrave Philippe de Hesse, qui ne s'en défiait point, expia cruellement sa correspondance avec les villes impériales et les propos outrageants que contenaient ses lettres, à l'égard du souverain espagnol. Un moment arriva où il lui fut impossible de continuer la lutte, où il lui fallut même demander grâce. Le 19 juin 1547, il parut devant l'empereur, dans la ville de Halle. Une foule de seigneurs, allemands, italiens, espagnols, environnaient le prince, et parmi eux Philippe remarqua le duc Henri de Brunswick, son prisonnier de guerre, qu'il avait été contraint de relâcher, et qui maintenant, avec une joie secrète, venait contempler son humiliation. Le vaincu s'agenouilla, les yeux baissés, devant le trône du vainqueur, pendant que son propre chancelier, Guntherode, lisait tout haut sa supplique. Elle était rédigée dans une forme humble et soumise, bien éloignée de la hardiesse et des sentiments habituels du landgrave. Aussi laissa-t-il échapper un sourire, qui fut remarqué par l'em-

pereur. Celui-ci, le menaçant du doigt, lui dit avec sa mauvaise prononciation flamande : « *Wol, ick soll di lachen lehren!* — C'est bien, je t'apprendrai à rire ! »

Alors le docteur Seld, chancelier du souverain, lut cette courte réponse : « Quoique le landgrave, comme il en fait lui-même l'aveu, ait mérité le châtiment le plus sévère, l'empereur, mû par sa bonté naturelle et par les prières qui lui sont adressées pour le coupable, daigne lui faire grâce plutôt que justice, annule sa sentence de proscription et l'exempte de la peine de mort qu'il devrait subir. » Après avoir entendu cette déclaration, Philippe de Hesse songeait à se relever, comme un homme libre, et pensait que Charles-Quint lui en donnerait le signal ; mais voyant que le triomphateur ne l'y invitait par aucun mot, par aucun geste, ne lui tendait pas la main en témoignage de réconciliation, il quitta son humble attitude et sortit de la salle.

Le soir, il dînait chez le duc d'Albe, avec Maurice, électeur de Saxe, et l'électeur de Brandebourg. Ceux-ci avaient intercédé pour lui auprès de Charles-Quint; ils avaient ou croyaient avoir obtenu la promesse qu'il ne perdrait ni ses États, ni la vie, ni la liberté. Aussi l'avaient-ils rassuré et déterminé à faire acte de soumission, en offrant de se livrer eux-mêmes, comme otages, entre les mains de ses fils, si on ne le laissait pas partir. Grande fut donc la consternation des trois personnages, lorsque Philippe de Hesse ayant voulu sortir, le duc d'Albe lui annonça qu'il avait ordre de l'arrêter. Les deux

électeurs se récrièrent, dirent qu'ils avaient engagé leur parole, et, ne pouvant rien obtenir, coururent trouver l'empereur. Celui-ci nia qu'il eût promis de laisser le landgrave complétement libre, sans avoir, ajouta-t-il, l'intention de lui faire subir une prison perpétuelle. Maurice et Albert de Brandebourg en gardèrent au monarque une profonde rancune.

Pendant cinq années, Philippe de Hesse languit sous les verrous ; mais, durant cet intervalle, l'électeur de Saxe le vengea et faillit même capturer à son tour Charles-Quint. Plus dissimulé que le landgrave, il ne livrait pas imprudemment ses secrets à l'administration des postes.

Au mois de mars 1552, il entrait dans la Franconie avec son armée, y réunissait les contingents de la Hesse et les troupes du margrave de Brandebourg. Tous deux lancèrent un manifeste contre l'empereur, où ils expliquaient et justifiaient leur violent procédé, mentionnaient, entre autre griefs, la longue détention de Philippe et l'asservissement de l'Allemagne. Charles-Quint leur fit une réponse dédaigneuse; mais comme il n'avait ni argent ni soldats, il fut contraint d'entamer avec eux des négociations par l'entremise de son frère, l'archiduc Ferdinand. Maurice était trop habile pour se laisser abuser : il devina que l'empereur voulait gagner du temps, et, avec le jeune Guillaume de Hesse, il s'achemina en toute hâte vers le Tyrol. Leur expédition fut si secrète, leur marche si rapide, que le monarque faillit tomber entre leurs mains. Sans la révolte d'un escadron,

qui leur fit perdre une journée, ils le surprenaient et s'emparaient de sa personne.

Il ne fut averti que très-tard de leur approche, douze ou quinze heures tout au plus avant leur arrivée. C'était pendant la nuit ; une affreuse tempête se déchaînait sur les montagnes, la pluie tombait par torrents. Le prince était si malade qu'on dut le mettre dans une litière. Ferdinand, roi des Romains, l'électeur de Saxe Jean-Frédéric et les courtisans montèrent à cheval, ou même le suivirent à pied. Des valets munis de torches, qu'il fallait rallumer de minute en minute, éclairèrent imparfaitement la caravane, pendant qu'elle s'avançait au milieu d'âpres défilés, par les chemins les plus dangereux et le long des abîmes. Que se passa-t-il dans l'âme de Charles-Quint pendant cette fuite lugubre? Toutes les humiliations et toutes les douleurs se réunissaient pour l'accabler; les éléments eux-mêmes semblaient lui faire sentir le néant des grandeurs humaines. Ce fut peut-être alors que lui vint la première idée de cette abdication qui eut lieu bientôt après, comme le remarquent fort justement Kohlrausch et le docteur Vehse.

Le malade atteignit avec la plus grande peine la ville de Trente, où était alors réuni le fameux concile. Les nouvelles qu'il apportait causèrent aux prélats une telle peur qu'ils s'enfuirent dans toutes les directions : ils croyaient déjà entendre les trompettes et les tambours de Maurice. Il leur fallut dix ans pour se remettre de leur terreur, et ils ne s'assemblèrent de nouveau qu'en l'année 1562. Le mo-

narque lui-même poursuivit sa retraite, après quelques heures de repos, traversa les montagnes de la Carinthie et ne s'estima hors de danger qu'au bourg de Villach.

L'art de surprendre, d'ouvrir et de recacheter les lettres fut perfectionné par les jésuites et les Espagnols pendant la ligne de Smalkade, et reçut alors une application illimitée (1). Quand la descendance masculine des Jagellons s'éteignit à la mort de Sigismond-Auguste, en 1572, et que Maximilien II brigua la couronne de Pologne, le directeur général des postes allemandes eut ordre d'arrêter au passage le cardinal Moroni, envoyé du Pape, que l'on croyait mal disposé pour le souverain germanique. On le saisit effectivement d'une manière assez brutale, et on lui enleva tous ses papiers, qui édifièrent peu l'empereur.

La correspondance même des chefs militaires n'était pas respectée. Sous Rodolphe II, le général Lazare Schwendi, en grande faveur à la cour, se plaignit de ce que le directeur des postes, Viechhauser, gardait ou décachetait ses missives. Wallenstein, qui craignait ces manœuvres, eut soin de ne jamais écrire un billet compromettant. Sous Léopold, elles furent réduites en système. On ouvrit, on supprima régulièrement les lettres confiées par le public à la loyauté de l'administration. Personne ne découvrit le mystère, et le cabinet de Vienne obtint une multi-

(1) Hormayr, *Kaiser Franz und Metternich, ein nachgelassenes Fragment*, p. 71.

tude de renseignements précieux sur la politique de la France, de l'Allemagne, sur les affaires de Hongrie. Cet escamotage lui fut de la plus grande utilité pendant la guerre de la succession d'Espagne, durant les intrigues qui précédèrent les élections au trône de Pologne et au trône de Suède.

Ce qui facilitait les supercheries commises dans les bureaux de poste, c'était le privilége accordé à la famille La Tour et Taxis pour le transport des lettres. Depuis la mer Baltique jusqu'à Trieste, depuis Ostende jusqu'à Hermanstadt, ses courriers galopaient jour et nuit. Or c'était l'Autriche qui avait fondé la haute fortune de cette maison; c'était l'empereur Ferdinand II, qui, pendant la guerre de Trente-Ans, avait élevé son chef au rang des comtes, en attendant qu'il marchât de pair avec les princes. Toute cette race était donc autrichienne de cœur et dévouée aux Habsbourgs.

Un membre de la famille, nommé François, passe pour avoir le premier conçu le plan d'une organisation générale des postes, en l'année 1500. Son fils, Jean-Baptiste, développa ses projets, établit en 1516, avec l'autorisation de l'empereur Maximilien, un service entre Bruxelles et Vienne, jugé d'une grande importance, parce que le prince possédait en même temps les Pays-Bas et l'Autriche. Le 18 octobre 1518, à Augsbourg, Charles-Quint signa un diplôme qui nommait Jean-Baptiste directeur général des postes dans les provinces néerlandaises.

Pendant l'année 1543, Léonard, fils de ce premier administrateur, organisa une seconde ligne, qui allait

des Pays-Bas en Italie par Liége, Trèves, Spire, Augsbourg, la Souabe et le Tyrol. Le soulèvement des Belges et des Hollandais contre l'Espagne arrêta le transport des lettres et dépêches : la famille La Tour et Taxis, dans ses efforts pour le maintenir, essuya des pertes énormes et s'endetta. Mais Léonard ne se laissa point accabler. Il prit ouvertement le parti de Philippe II et soutint sa cause avec tant d'obstination, que le prince reconnaissant lui donna pour devise : *Perpetuâ fide*. L'oppresseur voulait ainsi encourager toute cette race dans ses dispositions serviles, et elle a justifié son espoir.

Le 16 juin 1595, Rodolphe II nomma Léonard Taxis directeur général des postes dans tout l'Empire : l'établissement prit dès lors le titre de Postes impériales. Dix ans après, le vieux fourbe obtenait le titre de baron; il termina sa vie et ses fraudes en 1612, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Mathias et Ferdinand II accordèrent à son fils Lamoral l'hérédité de sa charge pour tous ses descendants, de l'un ou de l'autre sexe. En 1621, le dernier empereur l'éleva au rang de comte. Il établit deux nouvelles lignes de communications épistolaires, l'une qui traversait les Alpes, l'autre qui allait de Francfort-sur-le-Mein à Leipsig, Hambourg, Nuremberg, Prague et Vienne (1). Ces agrandissements successifs avaient rendu l'entreprise fort avantageuse; elle rapportait chaque année un million de flo-

(1) Édouard Vehse, *Geschichte der œstreichischen Hofs und Adels*, t. VII, p. 212 et suiv.

rins, ou 2,570,000 livres, revenu considérable en tout temps, mais qui alors constituait une fortune royale.

La famille La Tour néanmoins ne desservait pas l'Allemagne entière. L'Autriche, le Brandebourg, la Saxe électorale, la Hesse et le Mecklembourg avaient des administrations locales. Mais la Belgique, la Bavière, le pays de Bade, le Wurtemberg, le duché de Darmstadt, les duchés saxons, tous les États ecclésiastiques, toutes les villes libres et un grand nombre de principautés formaient le domaine des Postes impériales.

Une maison qui possédait un privilége si lucratif, devait obtenir facilement les honneurs qu'elle convoitait. En 1686, Eugène-Alexandre fut élevé à la dignité de prince ; six ans auparavant, Charles II l'avait nommé grand d'Espagne et lui avait donné la seigneurie de Braine-le-Comte, dans le Hainaut, entre Mons et Bruxelles. La famille menait alors la vie la plus somptueuse : elle habitait la capitale du Brabant, où elle possédait un hôtel magnifique. Elle y recevait toutes les notabilités du pays, tous les étrangers de distinction. La cour lui empruntait la plus grande partie de son éclat (1).

On estime que, pendant le dix-huitième siècle, la maison La Tour et Taxis gagnait chaque jour une vingtaine de mille livres, ce qui faisait quatre millions par an de bénéfices nets, quoiqu'elle employât

(1) Édouard Vehse, *Geschichte der kleinen deutschen Hœfe*, t. IX, p. 136 et suiv.

vingt mille hommes et un plus grand nombre de chevaux, car elle transportait seule les voyageurs aussi bien que les dépêches. Les diligences allemandes datent de la première moitié du dix-huitième siècle. Nul n'avait le droit d'établir des messageries là où régnait la famille privilégiée.

Elle possédait en Allemagne une foule de châteaux, de domaines et d'hôtels. A Francfort-sur-le-Mein, le palais où siége actuellement la Diète germanique était sa propriété. D'un seul coup elle acheta les seigneuries de Scheer et de Friedberg, en Souabe, sur les rives du Danube, pour 4,500,000 francs. Mais elle paraît surtout avoir acquis avec plaisir l'ancien monastère de Saint-Emmeran, fameuse abbaye de Ratisbonne. Alexandre-Ferdinand de La Tour et Taxis, né en 1704, passait régulièrement la froide saison dans ce vaste et célèbre prieuré. Commissaire principal de l'Empire à la Diète qui délibérait dans la ville, ses immenses revenus lui permettaient d'en faire les honneurs (1). Il tenait table ouverte, donnait des bals splendides, faisait jouer la comédie et tirer des feux d'artifice. De grandes chasses à courre avaient lieu sur ses propriétés. Il entretenait les meilleurs musiciens de l'Allemagne pour sa chapelle. Une armée de valets, de palefreniers, de coureurs peuplaient le monument et ses dépendances. Les concerts étaient publics. Une foule d'embellissements, que les voyageurs admirent à Ratisbonne et dans ses

(1) Il remplit ces fonctions diplomatiques de 1743 à 1745, et de 1748 à 1773.

promenades, sont dus à la famille La Tour. Elle avait loué indéfiniment le théâtre de la ville et le prêtait gratis aux acteurs. Le même prince Ferdinand, que nous venons de citer, fut un moment le seul appui du malheureux empereur Charles VII ; il payait ses dépenses, tandis qu'il habitait Francfort-sur-le-Mein, après avoir été chassé de la Bavière par les armées autrichiennes (1).

Quoique la maison de Habsbourg eût élevé, soutenu, anobli la famille La Tour et Taxis, quoiqu'elle lui eût assuré le monopole de la circulation épistolaire dans l'Empire, elle ne lui accorda point la même faveur dans ses États, comme nous l'avons dit en passant. Elle lui donnait d'une main et lui refusait de l'autre. Était-ce par défiance, pour ne pas lui abandonner un pouvoir trop étendu, pour ne pas se mettre à sa merci ? On doit le croire : elle voulait organiser chez elle un service postal, dont on ne pourrait abuser à son détriment. La maison princière de Paar fut en conséquence chargée de lancer sur toutes les routes intérieures des postillons nationaux. Elle était originaire de Bergame et dut sa haute fortune à la protection de Ferdinand II, qui lui confia en 1624 le transport des lettres et dépêches sur le sol de la monarchie. Ses courriers ne passant point la frontière, le directeur et ses employés restaient soumis au contrôle du gouvernement. Mais une arrière-pensée leur fit fermer la porte du cabinet noir. Elles ne s'ouvri-

(1) Édouard Vehse, *Geschichte der kleinen deutschen Hœfe*, t. IX, p. 139 et suiv.

rent que pour les princes de La Tour et Taxis, auxquels fut dévolue la mission de régler le travail qui s'y exécute : on leur enlevait donc la partie honorable du service et on leur réservait les fonctions occultes. Un délégué commandait en leur nom l'officine de Vienne. Ce grand laboratoire de la fraude était en relation intime avec ceux que la famille La Tour avait créés ailleurs, pour plaire à l'Autriche.

Dans les centres de communication, sur les points les plus importants des routes germaniques, se trouvaient de mystérieux établissements nommés *loges épistolaires*. Les principales de ces loges fonctionnaient à Ratisbonne, siége de la Diète, à Augsbourg, Francfort, Nuremberg, Eisenach, dans les villes hanséatiques, notamment à Brême et à Hambourg, enfin dans les capitales des électeurs mitrés, à Mayence par exemple. Aussitôt que les dépêches arrivaient, elles étaient triées, puis, par toutes sortes de moyens, on ouvrait les lettres et on les recachetait après avoir copié le contenu. Ce travail d'espion ou de faux-monnayeur ne s'accomplissait qu'au profit des Habsbourgs. Ils rétribuaient largement les opérateurs et leur témoignaient une grande confiance. Du même coup on stimulait leur zèle et achetait leur discrétion. Pour mieux atteindre ce but, on leur conservait de père en fils leur honorable emploi. Les héritiers s'exerçaient tout jeunes à l'adresse des mains et à la dissimulation. La famille Éberl, entre autres, pratiqua son insidieux métier depuis Rodolphe II jusqu'au temps de Joseph II : elle avait pour résidence la loge de Stockerau, sur le Danube, au nord de Vienne.

Un de ses membres, Lucas, deuxième du nom et courrier officiel, remplit avec tant de bonheur certaines missions délicates, très-délicates même, qu'on le nomma directeur des Postes dans une province, la direction générale étant réservée à la famille Paar : bien mieux l'empereur Mathias lui donna des lettres de noblesse, pendant l'année 1612. Ce fut un de ses descendants, le capitaine de cuirassiers François Eberl, qui guida l'armée polonaise et les contingents fédéraux, par le Wienerwald et la montagne de Kahlemberg, à l'endroit où campait Charles de Lorraine. En 1790, cette scrupuleuse famille possédait encore la loge de Stockerau.

Les agents occultes soudoyés par l'Autriche formèrent peu à peu une aristocratie de second ordre. Beaucoup furent anoblis, comme les Eggerde, les Appelmann, les Pollau, les Guggenberger. Les uns devinrent barons ; les autres, comtes. Leurs fils, leurs neveux entrèrent dans le corps diplomatique. Les Treuenfeld, les barons de Lillien, les Kurzrock, les Westerhold firent ainsi leur chemin vers la fortune.

Mais les souverains allemands ne pouvaient ignorer toujours les embûches de la poste aux lettres. Quand ils connurent le système d'information et de surveillance adopté par la maison impériale, ils voulurent en faire usage pour leur propre compte. Ce fut alors que le Brandebourg, le Hanovre, la Saxe électorale, la Hesse et le Mecklembourg évincèrent de leur territoire la famille privilégiée. Ils établirent aussi des loges et violèrent à leur tour le secret des lettres : il y eut dans l'Allemagne entière émulation

de duplicité. Auguste le Fort, électeur de Saxe, protégea spécialement cette industrie, que son fils, sous le ministère Brühl, porta au plus haut point de perfection. Le célèbre Frédéric II s'en formalisa, et, par vengeance, dressa un guet-apens de même nature, avec l'aide du greffier de chancellerie Menzel. Les autres princes imitèrent à qui mieux mieux un si noble exemple. La Bavière pratiqua fort habilement l'espionnage des correspondances. La direction générale des postes fut souvent confiée à un diplomate ; souvent aussi les directeurs des postes devinrent des personnages politiques.

La confiance aveugle et ingénue des Allemands dans leurs princes les empêcha toujours, non-seulement de découvrir, mais de soupçonner ces manœuvres. Ils ne prenaient aucune précaution, et s'étonnaient ensuite qu'une foule de secrets parvinssent à la connaissance des gouvernements. Ils éprouvaient la tentation de leur attribuer des ressources divinatoires.

L'Autriche cependant, cette vieille matrone endurcie dans la fraude, gardait une supériorité incontestable. Frédéric II ne sut jamais que le prince de Kaunitz lisait ses dépêches avant son ambassadeur à Vienne. Elles étaient écrites en chiffres, comme celles de France ; mais la diplomatie viennoise possédait depuis longtemps la clef de ces caractères énigmatiques. Tous les courriers du cabinet prussien, hormis deux, avaient été gagnés, corrompus par le directeur de la police autrichienne, le conseiller aulique Joseph de Beer, auquel on laissait toute lati-

tude, même sous le rapport des fonds. Les messagers infidèles reçurent des sommes qui les mettaient à l'abri du besoin. Sur la frontière bohémienne, près de Pirna, une maison avait été construite dans un lieu et d'une manière appropriés au but de l'établissement. Les affidés de l'administration y avaient seuls accès ; plusieurs y étaient domiciliés. Là, ils attendaient avec impatience le courrier de Berlin, le faisaient monter dans leur chaise de poste, ouvraient sa valise et, tandis que les chevaux galopaient bride abattue, ils décachetaient subtilement les dépêches, les lisaient, copiaient les passages importants. La voiture s'arrêtait à peine quelques minutes en certains endroits. Le travail terminé, on recachetait les lettres, on fermait la valise. Ces tours de passe-passe exigeaient une adresse consommée. Enfin la chaise atteignait une maison mystérieuse, située un peu avant Langenzersdorf, la dernière station de poste sur la route de Vienne. Les honnêtes gens se séparaient, l'estafette et ses complices brûlaient le pavé. Trois heures après, l'ambassadeur de Prusse recevait en toute confiance ses dépêches, dont la transcription était déjà entre les mains de Kaunitz (1).

Frédéric II, à la vérité, employait pour espionner la cour d'Autriche des moyens tout aussi peu délicats. Il choisissait dans son royaume des jeunes gens bien faits, de bonne mine, entreprenants avec les femmes, puis les expédiait à Vienne ; il leur donnait un revenu de cinq cents thalers pour vivre, et payait

(1) Hormayr, *Kaiser Franz und Metternich*, p. 79 et 80.

à part les dépenses extraordinaires que nécessitaient leurs fonctions. Marie-Thérèse avait toujours quelques dames favorites, qui apprenaient d'elle sans le vouloir les plus importants secrets. Ces dames, à leur tour, avaient des caméristes préférées, qu'elle mettaient au courant des nouvelles politiques. Or les jeunes Prussiens étaient chargés de séduire les femmes de chambre, pour obtenir les informations que leur maître attendait avec impatience. Dès que les soubrettes, dans l'abandon de l'amour, laissaient échapper le moindre détail curieux, une lettre était rédigée par le galant émissaire, qui lui faisait prendre la route de Munich, cette voie étant la seule où les correspondances fussent respectées. « Un joli garçon, maître passé dans l'art d'accrocher les femmes de chambre, écrivait un ministre prussien au chevalier Zimmermann, pouvait apprendre des choses indéterrables à tout le corps diplomatique. J'ai vu quantité de rapports de cette espèce, extrêmement bien faits. » Je voudrais savoir si Mme de Staël comptait ces manéges parmi les preuves de l'intégrité allemande.

A Vienne même, une aile du palais impérial, nommée le Stalbourg, servait aux ténébreuses pratiques de l'inquisition épistolaire. On y employait principalement des Français et des Napolitains, dont on avait reconnu par expérience l'adresse supérieure. Ils avaient acquis dans leur profession un talent accompli. Non-seulement ils ouvraient et recachetaient les lettres avec une habileté prodigieuse, mais ils savaient imiter les écritures et fabriquaient

de fausses missives, donnaient de faux avis, trompaient cruellement les destinataires. Leur travail exigeait d'ailleurs une si grande contention d'esprit, tant de soin et de rapidité, que plusieurs en devenaient fous. Ils étaient payés assez largement pour vivre dans l'abondance avec leur famille, mais on les traitait plutôt comme des prisonniers d'État que comme des fonctionnaires publics. La police ne les perdait jamais de vue; on connaissait exactement le chiffre de leurs dépenses, les plaisirs qu'ils prenaient, leurs relations, leurs visites, les personnes qu'ils fréquentaient, eux et leurs enfants. On leur imposait l'obligation de former une société à part, avec les employés de la chancellerie et du cabinet impérial. Les personnes étrangères, surtout les diplomates, qui voulaient se glisser dans leur cercle, en étaient brutalement éloignés, si brutalement qu'ils ne renouvelaient pas la tentative. Chaque matin, l'empereur trouvait sur son bureau un cahier, où il lui suffisait de jeter les yeux pour savoir ce que chacun d'eux avait fait la veille. Ils n'étaient guère plus libres que des moines ou des soldats.

Mais si grande que fût leur dextérité, si vigilante que fût l'astuce de leurs collègues, sur le territoire livré à la maison La Tour et Taxis, quelques maladresses devaient leur échapper de temps en temps, produire du scandale et soulever des réclamations. En 1772, la correspondance de la Prusse et de la Russie, touchant la Pologne et la guerre contre les Turcs, tomba entre les mains d'un employé supérieur à Mayence. Le résident prussien, nommé Von Dietz,

en fut instruit, et comme il était d'un caractère violent, il laissa éclater son indignation. La cour de Berlin, la Saxe, le Hanovre eussent bien voulu, dès lors, annuler le privilége de la famille La Tour et Taxis; mais dans les souverainetés ecclésiastiques, dans les domaines des petits princes, dans les villes libres, comme Augsbourg et Nuremberg, et dans les villes hanséatiques, où résidait un agent de la diplomatie viennoise, où l'écusson de l'Autriche suspendu à sa porte semblait menacer les habitants, elle le garda tout entier : ses cabinets noirs y fonctionnèrent sans crainte et même avec une certaine impudence. L'Autriche ne négligea rien pour les maintenir.

Charles VI enleva subtilement à la famille Paar la direction des postes autrichiennes, dont il voulait faire une administration publique. Un jour, il demanda au chef de l'entreprise ce que lui rapportait chaque année son privilége. Ne soupçonnant point une ruse et ne voulant point avoir l'air d'encaisser des bénéfices énormes, le comte répondit : « Soixante mille florins. » L'empereur le prit au mot.

— Je vous en donnerai six mille de plus, lui dit-il, je vous laisserai votre titre, votre habitation dans l'hôtel de la poste (1), le droit d'élire les principaux fonctionnaires, un intérêt dans les gains que rapportent les chevaux fournis aux voyageurs, d'autres

(1) Situé près de la porte Stuben (*Stubenthor*).

avantages encore ; mais l'entreprise cessera de vous appartenir comme une ferme.

Le noble industriel ne put refuser son assentiment, et l'État n'eut point à se repentir de la convention. Sous Marie-Thérèse, ce service produisait déjà un revenu annuel de deux cent mille florins (plus de cinq cent mille francs).

Joseph et Léopold n'abolirent point les cabinets noirs, mais en firent usage pour éventer les intrigues, pour déjouer les plans de la réaction. Les défaites accablantes d'Ulm et d'Austerlitz purent seules mettre un terme aux fraudes épistolaires de la maison La Tour et Taxis. La paix de Presbourg et l'établissement de la Confédération du Rhin en affranchirent l'Allemagne occidentale. Pendant l'occupation de Vienne par les Français, du 13 novembre 1805 au 13 janvier 1806, la mystérieuse officine du Stalbourg fut une des premières curiosités que voulut voir le prince de Talleyrand : la comtesse Rombeck, sœur du chancelier Louis Cobentzel, lui en fit plusieurs fois les honneurs. Le rusé diplomate, dans ce laboratoire si convenable à ses goûts et à ses habitudes, qui lui avait fourni, en maintes circonstances, de très-utiles renseignements, eût offert un curieux spectacle. C'était le renard en visite chez un confrère. L'espionnage des lettres cessa pendant l'occupation française.

Mais 1814 rendit à la maison La Tour et Taxis son dangereux monopole, et le gouvernement autrichien eut hâte de recommencer ses manœuvres. Le Hanovre et la Saxe eurent beau avertir les princes de la

Confédération germanique : on ne tint pas compte de leurs renseignements officieux. La Bavière seule en profita. Les souverains de second ordre installèrent en triomphe dans leurs domaines les anciens fraudeurs : le duc de Weimar leur donna l'exemple et montra un zèle qui fit sourire M. de Metternich. Le congrès de Vienne manifesta d'ailleurs une bienveillance marquée pour la famille La Tour et Taxis. Pendant la campagne de 1814, elle avait très-habilement secondé les efforts de la Sainte-Alliance. Au moyen de ses relations, de son immense fortune et de son ancien crédit, elle réorganisait le service des postes, au fur et à mesure que les troupes confédérées gagnaient du terrain. Le transport des dépêches fut rétabli avec la même promptitude à l'ouest du Rhin, en sorte que nos ennemis eurent immédiatement l'avantage de communications épistolaires sûres et rapides. Ce zèle demandait une récompense. Les triomphateurs s'exécutèrent de bonne grâce : non-seulement on confirma le monopole dont la maison La Tour et Taxis avait repris possession, mais comme une partie de son ancien territoire lui échappait, on l'indemnisa généreusement.

Ainsi, pour la Bavière, qui tenait à transporter elle-même ses correspondances, les nobles industriels obtinrent la seigneurie de Donaustauf, près de Ratisbonne. Pour les provinces rhénanes que leur enlevait la Prusse, on leur octroya le vaste domaine de Krotoszin, dans le duché de Posen, qui nourrit trente mille habitants. Le royaume de Wurtemberg (qu'ils conservèrent jusqu'en 1851), les duchés saxons, le

duché de Nassau, les principautés de Schwartzbourg, de Reuss, d'Hohenzollern et la ville de Francfort leur abandonnèrent le service de leurs postes, moyennant un fermage annuel de cinq cent mille thalers. Malgré toutes les réductions qu'il avait subies, leur monopole embrassait, en 1848, une surface de 2,675 milles carrés, à peu près le quart de l'Allemagne. Il leur rapporte annuellement un million de florins.

Les loges épistolaires furent donc presque partout rétablies et pourvues des instruments, des agents chimiques, employés par la science moderne. Elles ressemblent moins à des bureaux de poste qu'à des laboratoires. Celle de Francfort devint un centre d'espionnage funeste aux libéraux, de même que celle d'Eisenach; mais c'était à Vienne que fonctionnait la principale machine et que les piéges les plus redoutables étaient dressés.

Dès que sonnaient sept heures du soir, le grand bureau de la poste se fermait, et les malles semblaient partir. Mais elles se rendaient dans une cour du palais impérial, où de lourdes portes roulaient aussitôt derrière elles. Là se trouvait le cabinet noir, le Stalbourg. On ouvrait aussitôt les boîtes, on triait les lettres, on mettait à l'écart celles qui provenaient des ambassades, des banquiers, des personnes influentes. Les correspondances avec l'étranger fixaient particulièrement l'attention. Les cachets étaient rompus, les phrases importantes copiées; puis on fermait les missives avec une adresse diabolique. Mais si habilement que fût exécuté ce travail, si nombreux que fussent les escamoteurs, il demandait un

laps de temps assez considérable ; il ne se terminait guère avant onze heures du soir et durait souvent jusqu'à une heure du matin. Alors seulement les malles étaient emportées au galop à travers les ténèbres (1).

Combien de malheureux ont été victimes de cette supercherie officielle ? Combien d'entre eux ont expié quelques lignes imprudentes sous le bâton, dans les cachots où ils sont morts sans revoir leurs familles ? C'est ce qu'on ne saura jamais. La politique autrichienne ne tient pas plus à la vie des hommes qu'à la morale.

Le cabinet noir entretenait d'ailleurs des relations intimes avec la police secrète ; il lui prêtait son aide pour dépister les complots, pour surveiller les opinions et les partis. Les espions de Vienne étaient en outre secondés par les mouchards français, notamment sous M. de Villèle, qui aimait beaucoup ce genre de manœuvres. Le diplomate toulousain servait ardemment l'Autriche dans ses recherches occultes. L'attention des affidés se portait beaucoup sur les loges franc-maçonniques : les faux frères ne perdaient pas une des paroles qui s'y prononçaient, et des indiscrétions légères eurent souvent les conséquences les plus graves pour leurs auteurs. M. de Villèle prêta au gouvernement autrichien une escouade de mouchards, qui allèrent fonctionner à Milan, Venise, Turin, Lucques, Ferrare, Padoue, Florence, Naples et Rome (2).

(1) Hormayr, *Kaiser Franz und Metternich*, p. 75.

(2) Le lieutenant de police français Lenoir avait rédigé, pour le prince

Depuis l'année 1814, comme avant l'invasion française, l'empereur trouvait chaque matin sur sa table le rapport du cabinet noir et celui de la police secrète. Son premier soin en se levant était d'aller entendre une messe, qui durait jusqu'à sept heures; aussitôt la pieuse cérémonie achevée, il s'empressait de lire les feuilles délatrices. Les aventures galantes du corps diplomatique, les événements curieux des maisons suspectes, les passages les plus remarquables des lettres importantes, s'y trouvaient consignés. On avait soin de ne rien omettre, ces commérages étant le principal divertissement du beau-père de Napoléon Ier. Si les détails ne lui semblaient pas assez nombreux, assez clairs, il faisait appeler les agents de police eux-mêmes, et leur demandait de nouveaux renseignements. Les premiers personnages de la monarchie obtenaient audience avec peine, ou n'étaient pas reçus ; mais tout homme qui pouvait débiter à François d'Autriche une anecdote scandaleuse était immédiatement accueilli. Pour satisfaire ce goût passionné, l'empereur donnait même des rendez-vous dans des maisons tierces.

Toute cette magie noire coûtait des sommes immenses ; il fallait grassement rétribuer ceux qu'on y employait. Les finances délabrées de l'Autriche en recevaient un contre-coup funeste, les emprunts se succédaient avec rapidité ; mais plusieurs personnages y trouvaient leur compte. Un homme d'État cé-

de Kaunitz, un mémoire intitulé : *Détails sur quelques établissements de la ville de Paris, demandé par S. M. I. la reine de Hongrie.* Hormayr, *Lebensbilder aus dem Befreiungskriege*, t. Ier, p. 298.)

lèbre et une grande maison de banque faisaient manœuvrer le cabinet noir, l'administration des postes et les agents de la surveillance publique, pour jouer à la Bourse avec la certitude de gagner. Ainsi, en 1828, lorsque la guerre entre la Porte et la Russie était imminente, les affidés du ministre attendaient le courrier turc à Fischament, la seconde station des postes que l'on rencontre en Hongrie sur la route de Constantinople à Vienne, le payaient pour qu'il ralentît sa marche, le devançaient de deux ou trois jours et apportaient aux agioteurs des nouvelles fraîches, qui leur procuraient bientôt un bénéfice énorme.

Les stratagèmes de la maison La Tour et Taxis ne l'ont pas non plus appauvrie. Une seule de ses propriétés, celle de Chotieschau, en Bohême, est cultivée par cinquante mille paysans. Quarante mille individus habitent son fief de Leutomischel, situé entre la Moravie et la Silésie, dont elle a fait l'acquisition en 1855. Ses domaines forment un territoire de quatre-vingts lieues carrées à peu près, où vivent cent soixante-dix mille personnes. La régie centrale de ses biens, organisée comme un ministère, fonctionne à Buchau, dans le Wurtemberg. Elle a pour personnel un directeur, un sous-chef, sept conseillers et un régiment d'expéditionnaires.

Tels sont encore aujourd'hui les arcanes de l'administration des postes en Autriche. Assurément nulle famille impériale ou royale n'a été favorisée par le sort comme celle des Habsbourgs. A la fin du treizième siècle, Rodolphe, le chef de la dynastie et le

fondateur de sa haute fortune, n'était qu'un simple chevalier, qui possédait un château en Suisse et un fief en Alsace. Sa pauvreté, son impuissance même, jointes à sa réputation de bravoure, déterminèrent les électeurs à lui offrir la couronne impériale : ils voulaient un prince sage et honoré, mais en même temps incapable de leur porter ombrage. Lorsqu'on vint, pendant la nuit, annoncer au pieux gentilhomme cette soudaine élévation, il ne voulut pas y croire. Il fallut que le maréchal de l'empire lui confirmât bientôt après sa nomination. Monté sur le trône, il conserva ses humbles habitudes, et en tout temps raccommoda lui-même ses chausses et son pourpoint. Une chance si heureuse fut suivie d'autres incidents non moins favorables et non moins extraordinaires. Une seule campagne fit tomber en son pouvoir l'archiduché d'Autriche, la Carinthie, la Styrie et la Carniole, une seule bataille lui en assura la possession définitive. Depuis lors le même engouement de la fortune a protégé sa famille. Elle est parvenue à former un vaste empire, en groupant autour d'un faible territoire plusieurs royaumes, de spacieuses provinces, des nationalités diverses. Mais il faut bien dire aussi qu'elle n'a négligé, dédaigné aucun artifice, aucun manége frauduleux. Le manque absolu de scrupule a été une grande ressource, un grand moyen de succès pour la maison d'Autriche. Si elle avait joint à sa cruelle dévotion quelque sentiment moral, ce sentiment l'eût arrêtée maintes fois dans ses projets d'agrandissement ; il est vrai qu'il l'eût préservée d'une foule de périls,

où l'a entraînée son ambition criminelle. Mais étant sortie victorieuse de ces épreuves, ce qui frappe le spectateur et ce qui la frappe elle-même, c'est qu'elle a eu le bénéfice de ses attentats, dénouement heureux qui l'engage à ne point modifier sa conduite.

Nous voici rentrés dans le domaine du mal, dans les sombres espaces où coulent des pleurs éternels, où retentissent des cris et des gémissements sans fin. Quelques hommes supérieurs ont un moment reposé notre esprit, apporté à notre cœur un sentiment de jeunesse, d'espoir et de noble enthousiasme. Ils sont morts ; des niais, des bourreaux, des intrigants vont paraître sur la scène. Nous allons voir la lumière s'éteindre, les mauvais esprits conjurés par Bartenstein, Kaunitz, Joseph II, l'archiduc Ferdinand et Léopold rentrer, au milieu des ténèbres, dans le palais impérial de Vienne et en faire le pandémonium de la réaction. Avant d'en franchir le seuil, qu'il nous soit permis de prendre haleine, de rassembler nos forces pour envisager cet odieux spectacle, pour préparer une conclusion qui finira de démasquer la vieille politique.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

ERRATA

Page 353, ligne 2, supprimez le mot *pas* qui est à la fin de la ligne.

Page 392, ligne 25, au lieu de : *baancer*, lisez : *balancer*.

Page 412, ligne 19, au lieu de : *bouleversé*, lisez : *jonché de morts*.

Page 413, ligne 28, au lieu d'un point et virgule, mettez une virgule.

Page 414, ligne 2, au lieu d'une virgule, mettez un point et virgule.

PUBLICATIONS

DE M. ALFRED MICHIELS

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE, renfermant une histoire de la peinture allemande. 2e édit., 2 vol. in-8°.

HISTOIRE DES IDÉES LITTÉRAIRES EN FRANCE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, et de leurs origines dans les siècles antérieurs. 3e édit., 2 vol. in-8°.

SOUVENIRS D'ANGLETERRE. 3e édit., 1 vol. in-8°.

HISTOIRE DE LA PEINTURE FLAMANDE ET HOLLANDAISE. 4 vol. in-8°.

RUBENS ET L'ÉCOLE D'ANVERS. 1 vol. in-8°.

CATALOGUE DES OEUVRES DE RUBENS, avec l'indication des endroits où elles se trouvent. Brochure in-8°.

LES PEINTRES BRUGEOIS. 1 vol. in-18.

L'ARCHITECTURE ET LA PEINTURE EN EUROPE, DU CINQUIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE. (Extrait du livre intitulé : *le Moyen Age et la Renaissance*). 1 vol. grand in-18.

LA CABANE DE L'ONCLE TOM, traduction complète, avec une Biographie de l'auteur. 4e édit., 1 vol. in-18.

LE CAPITAINE FIRMIN, ou la vie des nègres en Afrique. 1 vol. in-18.

CONTES DES MONTAGNES. 1 vol. in-18.

OEUVRES COMPLÈTES DE REGNARD, avec un Essai sur le talent de l'auteur et sur le talent comique en général. 2 vol. grand in-8°.

OEUVRES DE PHILIPPE DESPORTES, avec une introduction historique et des notes. 1 vol. in-18.

LES BUCHERONS ET LES SCHLITTEURS DES VOSGES, ouvrage orné de 42 planches dessinées par Théophile Schuler. 1 vol. in-4°.

LE LUNDI DE LA PENTECOTE, tableau des mœurs strasbourgeoises avant 89, d'après Arnold, ouvrage orné de 41 planches dessinées par Théophile Schuler. 1 vol. in-8°.

HISTOIRE SECRÈTE DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN. (La 2e édition est épuisée, la 3e est sous presse.) 1 vol. in-8°.

LES CHASSEURS DE CHAMOIS. 1 vol. in-18.

CONTES D'UNE NUIT D'HIVER. 1 vol. in-18.

LES ANABAPTISTES DES VOSGES. 1 vol. in-18.

SOUS PRESSE :

HISTOIRE DE L'AUTRICHE ET DE SES POSSESSIONS EN ITALIE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. 1 vol. in-8°.

FRÉDÉRIC SCHILLER, SA VIE ET SES OUVRAGES. 1 vol. in-18.

AVENIR DE LA FRANCE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. 1 vol. in-18.

Filmed by Preservation 1991

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01839 2301

BOUND
JUL 29 1929
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

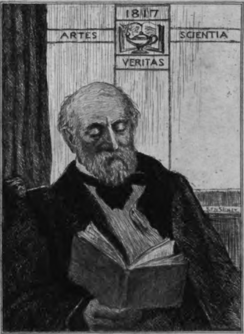

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google